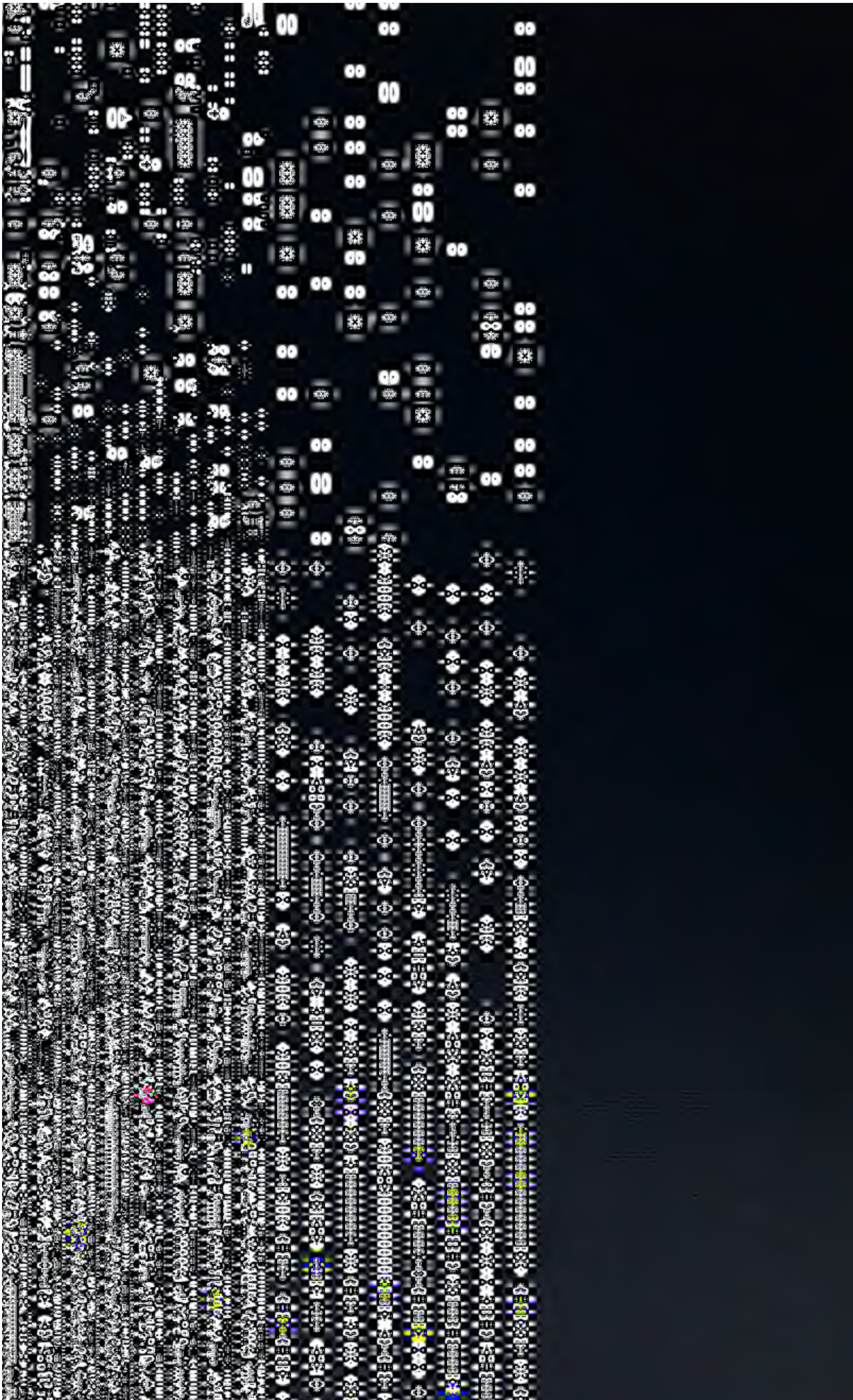
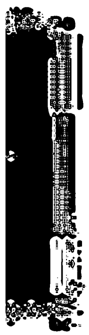
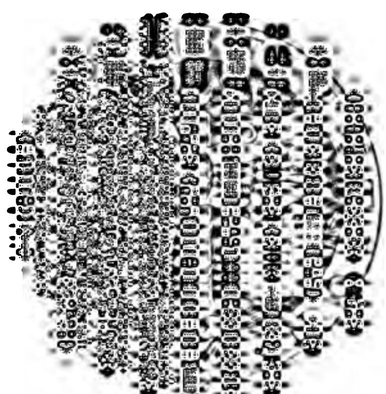
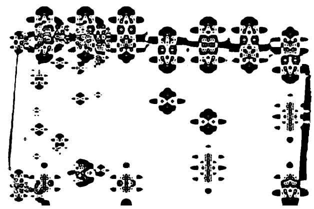
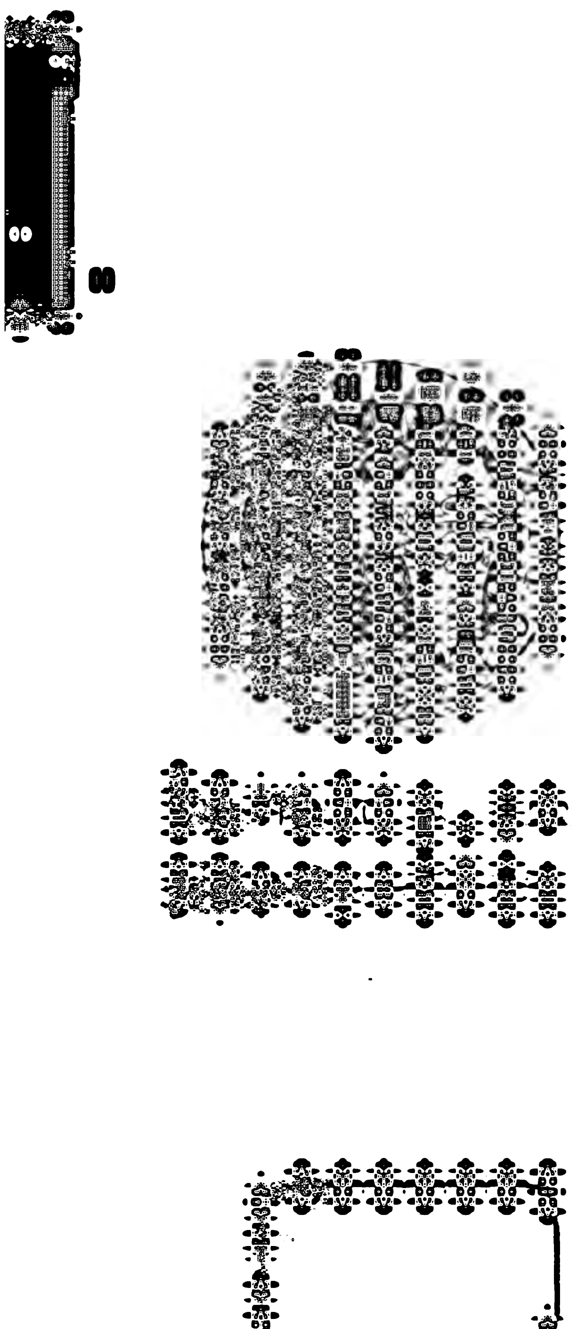






[illegible]





OEUVRES POSTHUMES

DE

M. FR. THUROT.

a

AVIS DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à cent quatre-vingts exemplaires.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
Rue de Seine, n. 14.

OEUVRES POSTHUMES

DE

M. FR. THUROT,

MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE.

LEÇONS
DE GRAMMAIRE ET DE LOGIQUE.

VIE DE REID.

PARIS,
CHEZ L. HACHETTE,
LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12.

1837.

AVERTISSEMENT.

Il est arrivé à plusieurs écrivains de ne point achever leurs premiers ouvrages, de les laisser incomplets, après s'être occupés, à diverses reprises, du soin de les perfectionner. L'intérêt même qu'ils y attachaient, les nouvelles recherches qu'ils se prescrivaient afin de les rectifier ou de les enrichir, retardaient chaque fois le moment d'y mettre la dernière main. C'est le sort qu'ont subi les traités de Grammaire et de Logique de M. Thurot : il les a si souvent retouchés qu'il n'en reste en quelque sorte que des fragments ou des essais. Il aurait complété ce travail dans le cours des années qu'il pouvait encore se promettre, et que le fléau de 1832 lui a ravies.

La Grammaire et la Logique ne sont, à vrai dire, qu'une seule et même science ; car, si d'un côté, les expressions n'ont de valeur ni d'existence réelle que par les idées qui s'y attachent, de l'autre, il n'y a pas d'analyse pos-

sible de l'intelligence humaine, sans une étude approfondie du langage. Peu de grammairiens et de philosophes ont mieux compris que M. Thurot cette liaison intime de l'art de parler et de l'art de penser. Déjà il s'était appliqué à la rendre sensible dans la préface et les notes qui accompagnent son excellente traduction de l'Hermès de Jacques Harris, imprimée en 1796. Depuis, il a donné des leçons publiques de Grammaire et de Logique, en éclairant toujours ces deux enseignements l'un par l'autre.

Quoique ces traités n'aient pas, dans l'état où il les a laissés, les développements et la perfection dont il les croyait susceptibles, on a pensé que la publication n'en serait inutile ni à sa mémoire ni à l'instruction publique. Ce qu'ils contiennent et ce qui leur manque, leurs lacunes presque autant que leurs précieux débris, feront de plus en plus regretter la perte d'un laborieux et savant écrivain, qui avait encore de grands services à rendre aux lettres et à la philosophie. Ses Leçons de Grammaire, puisées aux véritables sources, c'est-à-dire dans les chefs-d'œuvre de notre langue, ne seront pas aujourd'hui superflues, s'il est vrai,

comme il semble permis de le craindre, que cette langue si pure et si précise ait commencé de s'altérer, si de jour en jour les nuances délicates de ses expressions s'effacent; si elle est menacée de perdre par degrés sa clarté, sa correction, sa grâce, tous les caractères qui l'ont honorablement distinguée durant deux siècles. On conçoit aussi qu'une Logique sévère et positive, consacrée à la recherche des méthodes exactes, des sages directions de la pensée, aurait une influence salutaire à exercer dans un temps où d'obscurs systèmes de métaphysique reprendraient quelque crédit.

M. Thurot entreprit son *Traité de Grammaire* en 1797 : c'était la matière d'un cours qu'on l'avait chargé de faire au Lycée des Étrangers, et dont il publia le programme en ces termes :

« Ce cours sera divisé en neuf leçons ainsi qu'il suit :

Première leçon. Introduction. — Définition, étendue et limites de la science grammaticale. — Liaison sensible de cette science avec la métaphysique et la logique, avec la poésie et la rhétorique ou l'art oratoire; la science grammaticale est la base nécessaire de ces arts. — Utilité de cette science pour toutes les classes de citoyens qui aspirent à quelque instruction. — Exposition de la

méthode que le professeur suivra dans ses leçons, et des objets qu'il y traitera.

2° *leçon*. Génération et analyse des opérations de l'entendement. — Définition des termes communs à la Logique et à la Grammaire. — Analyse de la proposition, qui comprend la science grammaticale dans toute son étendue, puisqu'un discours et même un livre entier ne sont que des séries de propositions.

3° *leçon*. Institution des signes. — Origine et progrès du langage et de l'écriture. — Réflexions sur la langue écrite et sur la langue parlée. — Avantages particuliers de l'une et de l'autre ; et à ce sujet, parallèle des langues anciennes et des langues modernes.

4° *leçon*. Analyse des éléments du discours. — Ces éléments se retrouvent les mêmes dans toutes les langues anciennes et modernes et peuvent servir de termes de comparaison pour tous les idiomes.

5°, 6° et 7° *leçons*. Application des principes précédents à la langue française. — Analyse de quelques morceaux choisis de nos meilleurs écrivains en prose et en vers — Exposition des lois et des règles particulières à notre langue.

8° *leçon*. Comparaison des langues grecque et latine avec la langue française ; et à ce sujet, réflexions sur la science étymologique.

9° *leçon*. Comparaison de la langue française avec quelques-unes des langues modernes, telles que l'anglaise, l'italienne, etc.

Le professeur pourra faire encore, si on le désire, trois ou quatre leçons sur l'élocution et la prononcia-

tion, ce qui lui donnera occasion de traiter de l'accent, de la prosodie, de l'orthographe et de la ponctuation.

Ce programme annonçait un enseignement très méthodique et très étendu. Les leçons furent écoutées avec un vif intérêt ; mais elles demeurèrent manuscrites, et quelques-unes seulement esquissées : à peine a-t-on pu en retrouver la moitié. Sous le titre de *Grammaire générale et comparée*, elles appliquent spécialement à la langue française la théorie philosophique du langage. On espère qu'au milieu du grand nombre de livres composés sur le même sujet, elles se feront distinguer par un plan nouveau, par des observations judicieuses et par d'ingénieux aperçus.

Le premier soin de l'auteur est de rechercher l'origine et de tracer l'histoire de la Grammaire : il veut reconnaître ainsi, par les faits mêmes, la nature, les éléments et l'étendue de cette science. Il examine comment l'analyse, l'analogie et l'étymologie ont concouru à la formation des langues. Déjà l'on aperçoit les liens qui attachent les études grammaticales, d'une part à l'Idéologie, de l'autre aux souvenirs des communications qui se sont pratiquées entre les peuples.

La seconde leçon expose plus au long les rapports que doivent avoir avec les éléments et les formes du langage, nos facultés intellectuelles, leurs actes, leurs habitudes, les divers ordres d'idées qu'elles nous font acquérir et que nous avons besoin d'exprimer.

L'un des plus anciens et des plus grands faits de l'histoire de l'esprit humain, l'institution des signes, est le sujet de la troisième leçon. L'auteur y complète ou rectifie par ses propres observations les résultats de celles qu'on avait faites avant lui sur les origines de la parole et de l'écriture, sur les habitudes d'imitation qui ont contribué à la formation de l'une et de l'autre. Il raconte par quels progrès la représentation immédiate des choses et des idées, après s'être réduite à de simples symboles, a été enfin remplacée, chez la plupart des peuples, par les signes de la parole, c'est-à-dire des sons articulés que la voix profère pour exprimer les pensées. Si, en comparant la langue parlée à la langue écrite, M. Thurot attribue à la première des effets plus rapides, un plus soudain éclat, il n'en faut pas conclure qu'il ait pu méconnaître les avantages de la seconde, à laquelle on a dû partout les derniers progrès

du langage même, ceux des sciences, des arts et de la civilisation.

Un des principaux soins de tous les grammairiens est d'énumérer, de distinguer, de définir les éléments du discours, ou les diverses classes de mots. M. Thurot détache d'abord du discours proprement dit, les interjections, mieux appelées exclamations, simples cris, souvent inarticulés, qui expriment des passions ou affections vives sans en indiquer les objets ou les causes. Il fait remarquer ensuite les noms personnels, c'est-à-dire ceux qui servent généralement à désigner les personnes qui parlent, ou celles à qui le discours s'adresse, ou bien celles qu'il concerne. L'auteur pense que cette première classe de noms (1), mal à propos confondus avec les pronoms, a dû s'établir avant la plupart de ceux qui signifient ou des substances ou des attributs. Les notions précises qu'il donne des noms substantifs et adjectifs, s'étendent aux articles qui les individualisent et aux inflexions destinées à distinguer les nombres et les genres. Ses observations sur les prépositions et sur les

(1) Je, me, moi; tu, te, toi; nous, vous; il, elle, ils, eux, elles; le, lui, les, leur.

verbes sont ici beaucoup plus succinctes; elles devaient être développées dans une cinquième leçon dont on n'a retrouvé que le titre ainsi conçu : *Théorie du verbe, de la préposition, de l'adverbe et de la conjonction; Analyse de la proposition grammaticale.*

Comme il ne restait à mettre sous ce titre qu'un petit nombre de lignes, on a remplacé ce qui manquait par un morceau que M. Thurot destinait à un Cours de littérature, et dans lequel sa Théorie de la proposition et de ses éléments est appliquée avec beaucoup de soin et de sagacité à l'analyse grammaticale de soixante-quatre vers de Racine.

Au lieu de quelques autres articles trop incomplets, on a imprimé un Discours sur l'utilité de l'étude des langues anciennes, grecque et latine. C'est une question qui a été souvent discutée; mais M. Thurot l'avait envisagée sous tous ses aspects : il l'a traitée plus sérieusement qu'elle n'a coutume de l'être. Il examine sans prévention et réfute de bonne foi toutes les raisons alléguées pour contester la nécessité des études classiques. Cet écrit paraît avoir été composé vers le commencement du dix-neuvième siècle, plus de dix ans peut-être avant

les invasions désastreuses de 1814 et 1815, qui ont achevé d'importer en France les systèmes germaniques de philosophie et de littérature. L'auteur déplorait d'avance les effets de ces théories : il recommandait l'imitation et pour ainsi dire le culte des modèles antiques, comme le meilleur gage de tout progrès nouveau. Ce n'est pourtant pas qu'il soit inutile de recueillir aussi les productions du moyen-âge : on fournit, en les publiant, des documents originaux et des faits positifs à l'histoire des langues vulgaires, et par conséquent des moyens de mieux connaître quelques-uns de leurs éléments et de leurs caractères distinctifs. Mais tout ce que ces idiomes, si longtemps barbares, ont acquis de force et de grâce, ils en sont redevables aux langues de l'antiquité et n'en demeurent enrichis qu'en restant sous l'influence et en quelque sorte sous la tutèle des modèles qui les ont perfectionnés. M. Thurot en conclut que, pour bien savoir le français, on a besoin de remonter à ses sources les plus pures. On en peut conclure aussi que proposer aujourd'hui pour exemples, étaler et préconiser comme des chefs-d'œuvre, les informes productions des chroniqueurs et des trouvères, c'est entre-

prendre de ramener le langage à l'état barbare, et l'art d'écrire à l'enfance.

La seconde partie du volume que nous publions consiste en sept leçons de Logique. M. Thurot ne commence point par définir cette science : il retrace, mais en peu de mots, l'histoire de son origine et de ses plus anciens progrès. Elle n'avait été pour les sophistes que l'art des disputes : quelques philosophes voulurent en faire l'art de penser ; ils essayèrent de la composer des théories et des méthodes les plus propres à diriger vers la vérité tous les actes de notre intelligence. La Logique devait devenir, conformément à son nom (1), la règle du discours, non pas seulement de celui par lequel les hommes se communiquent leurs pensées, mais surtout du discours intérieur à l'aide duquel ils les conçoivent. Aristote, après avoir profondément recherché tous les éléments de cet art, les rassembla, les enchaîna, et en forma un très grand corps de doctrine, auquel on a donné le nom d'*Organum*, organe ou instrument de la pensée. Il les a distribués

(1) Logique, de λόγος ; dialectique, de διὰ et λέγειν.

en plusieurs livres pleins de notions techniques, quelquefois obscures, et dont néanmoins M. Thurot n'a pas craint d'offrir à ses lecteurs une analyse à peu près complète. Il y a joint même celle d'un traité de Porphyre, qu'on a considéré comme une sorte d'introduction à ces livres d'Aristote. Sous le nom, peu intelligible aujourd'hui, de *Prédicables*, Porphyre désigne les cinq idées universelles ou abstraites de genre, d'espèce, de différence, de propriété et d'accident; ce qui suppose qu'en toute proposition l'attribut doit être ou le genre, ou une espèce, ou la différence spécifique, ou une propriété, ou un accident du sujet. C'est avec ces cinq universaux que se combinent les dix catégories ou *Prédicaments* d'Aristote; savoir : la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la situation, la possession, l'état actif et l'état passif. On croyait obtenir ainsi un tableau général des conceptions de l'esprit humain, envisagées sous leur aspect le plus élevé ou le plus absolu. C'était un travail bien imparfait sans doute, et qu'il fallait remplacer par des classifications plus précises, mais sans lequel pourtant la Logique eût longtemps

manqué de premières bases. Un exposé clair, méthodique, instructif, de ces deux livres de Porphyre et d'Aristote sera dû à M. Thurot.

Il a fait avec autant de soin et plus d'attrait l'analyse des deux livres de l'Interprétation, dans lesquels il retrouvait une Grammaire générale, la plus ancienne et l'une des plus précieuses qui existe. Après avoir recherché comment se forment et se classent les idées, Aristote enseigne comment elles s'expriment. Il décompose le discours, et en considère tous les éléments, le nom, l'article, la préposition, la conjonction, l'adverbe, le verbe surtout avec ses temps et ses modes, dans leurs rapports avec la pensée qu'ils concourent à représenter tout entière. On appelle proposition l'énoncé complet d'un jugement. Une proposition est affirmative ou négative, universelle ou particulière; et selon qu'elle a l'une ou l'autre de ces qualités et de ces quantités, elle aura des fonctions et des valeurs diverses dans les raisonnements où les jugements se doivent enchaîner. Loin de négliger ces détails, M. Thurot fait remarquer de plus dans le traité de l'Interprétation plusieurs observations relatives aux définitions, aux distinctions ou divisions. Les abus

de ces formules sont signalés, et les règles à suivre pour s'en préserver sont prescrites; il en résulte qu'en beaucoup de matières il est plus prudent d'énumérer, d'observer, de décrire, que de définir; et que s'il est souvent utile de diviser, afin de mettre de l'ordre dans ses recherches, il y a presque toujours de la présomption et de l'impéritie à prétendre qu'il n'existe, qu'il ne peut exister rien de plus ni rien de moins que ce qu'on a distingué.

En recueillant avec un soin si religieux toutes les leçons d'Aristote, M. Thurot ne les admire pourtant pas sans réserve. Il en critique bien sévèrement quelques-unes, et surtout il conteste l'utilité de celles dont les quatre livres d'Analytiques se composent. On doit avouer en effet que l'application d'une si savante théorie du syllogisme est rarement nécessaire aujourd'hui, attendu que les erreurs, trop fréquentes encore, auxquelles nos raisonnements aboutissent, viennent beaucoup moins de l'illégitimité des conclusions que de la fausseté des propositions qui en ont été les prémisses. Mais s'il faut reconnaître que l'esprit humain a généralement pris l'habitude de ne déduire des données qu'il accepte que les conséquences

qu'elles doivent réellement amener, il ne paraît pas que cette rectitude ait été aussi commune dans les siècles qui ont précédé celui d'Aristote : elle ne s'est établie chez les peuples cultivés que par le concours de diverses causes, au nombre desquelles on a droit de compter, avec les études mathématiques, ces règles mêmes et cet art syllogistique dont elle ne nous laisse plus sentir le besoin. Il serait permis d'ajouter qu'à l'entrée du moyen-âge, sous l'influence du platonisme alexandrin, le travers d'esprit qui consiste à tirer de prémisses vraies des conséquences fausses, redevint assez fréquent jusqu'aux époques où les Arabes et les scolastiques commencèrent à remettre en vigueur l'étude des Analytiques et des autres livres de l'*Organum*. Au surplus, quand il serait vrai que la pratique actuelle du raisonnement n'exige plus du tout la connaissance des règles enseignées par Aristote, une analyse si profonde mériterait encore des hommages comme l'un des grands monuments de la puissance du génie philosophique. C'est, parmi les branches d'instruction qui ne concernent pas les mesures et les nombres, celle qui a le plus le caractère d'une science exacte,

et la seule peut-être qui le possède pleinement. Elle est, avec la grammaire générale, ce qu'il y a de plus positif et à la fois de plus élevé dans la logique; et son influence heureuse sur les habitudes intellectuelles demeure encore très sensible aujourd'hui dans les discours et les écrits de ceux qui l'ont mûrement étudiée. Quand elle manque à un métaphysicien, on ne tarde guère à s'en apercevoir.

Il faut bien que M. Thurot en ait jugé ainsi, puisqu'il n'a presque rien omis de ce qui peut rendre cette théorie accessible et familière à tous les hommes studieux. Il leur fait connaître les trois propositions du syllogisme, les trois termes qui s'y combinent, les places diverses qu'y peut occuper celui de ces termes qui sert de moyen de comparaison ou en quelque sorte de mesure commune entre les deux autres; puis, les trois ou même les quatre figures et les modes bien plus nombreux qui résultent de ces différentes combinaisons, les axiomes et les règles qui excluent plusieurs de ces modes et font distinguer ceux qui peuvent seuls amener des conclusions justes. Il explique même les formules artificielles par lesquelles les scolastiques ont exprimé tous ces

détails, et qui sont plus ingénieuses qu'on ne le croit lorsqu'on n'en juge que sur leurs apparences barbares. A ces notions qui ne s'appliquent directement qu'aux syllogismes catégoriques, simplement composés de trois propositions et de trois termes, succède l'examen des syllogismes conditionnels, des syllogismes disjonctifs, et des formes de raisonnement que désignent les noms d'enthymême, de dilemme, de sorite ou gradation. Les leçons d'Aristote et de M. Thurot s'étendent aussi aux propositions modales, c'est-à-dire à celles qui modifient l'affirmation ou la négation en la présentant comme nécessaire ou contingente, comme possible ou impossible.

La forme du syllogisme a été le principal sujet des deux premiers livres d'Analytiques : dans les deux derniers, il est question de sa matière ou des propositions qui le composent et qui sont intrinsèquement vraies ou fausses, probables ou improbables. On a nommé dialectique le syllogisme qui n'aboutit qu'à une conclusion probable, et apodistique ou démonstratif celui qui conclut avec certitude. Après avoir exposé, d'après le philosophe grec, les conditions nécessaires pour obtenir

une démonstration véritable, M. Thurot remonte avec lui à la source de toute connaissance réelle, c'est-à-dire aux sensations par lesquelles seules nous acquérons les notions individuelles dont nous formons, par induction, desnotions générales. Selon Aristote et son interprète, il n'y a rien dans notre intelligence qui n'ait passé par nos sens. C'est une doctrine qui a rencontré beaucoup d'adversaires : dans ces derniers temps, on a forgé, pour la décrier, le nom de *sensualisme;* mais elle s'est reproduite d'âge en âge, toutes les fois que l'esprit humain s'est replacé sur la voie des saines études, des recherches utiles et des progrès efficaces.

Les quatre livres d'Analytiques sont suivis de huit livres de topiques destinés à indiquer les *lieux* ou les sources diverses où l'on peut chercher des sujets d'argumentations dialectiques, des solutions probables de questions litigieuses. M. Thurot s'arrête peu à l'examen de ces livres que les savants et judicieux écrivains de Port-Royal trouvaient *étrangement confus*, quoique les logiciens et surtout les rhéteurs y aient puisé des préceptes ou des conseils qui ne sont pas toujours sans impor-

tance. L'*Organum* d'Aristote se termine par un Traité des sophismes, plus immédiatement instructif. Les déceptions et les vaines subtilités y sont signalées avec assez de précision pour qu'il devienne facile de les reconnaître et de s'en garantir. La plupart ne sont que des abus du langage : d'autres, qui semblent tenir aux idées mêmes, ont été réduites par Aristote à sept espèces, et l'on a peu ajouté à cette utile partie de sa doctrine. Peut-être cependant n'a-t-il point assez distingué des autres erreurs celle qui consiste à tirer d'un dénombrement imparfait une conclusion universelle. L'induction n'est le plus sûr des raisonnements et la plus féconde des méthodes qu'à la condition d'une reconnaissance précise et d'une énumération complète des faits particuliers qu'elle généralise. Bacon, en proclamant les avantages et en exposant les règles de l'induction, a fondé une philosophie nouvelle à laquelle M. Thurot a consacré ses trois dernières leçons de Logique.

Cependant le *Novum Organum* de Bacon et ses autres livres ne renferment point, comme ceux d'Aristote, un corps de doctrine qui puisse en être immédiatement extrait. La

mission que le philosophe anglais a parfaitement remplie était d'ouvrir des routes nouvelles plutôt que de les parcourir : il indique, il avertit, il éclaire beaucoup plus qu'il n'enseigne. D'une part, il a porté ses regards fort au-delà de la science aujourd'hui nommée Idéologie ; de l'autre, il ne s'est pas du tout proposé de l'embrasser tout entière : on peut dire seulement qu'il l'a évoquée, et qu'il en a posé les premiers fondements ; il ne l'a point faite. Cette décomposition de tout le système de nos idées, de laquelle il a reconnu et démontré la nécessité, à peine l'a-t-il entreprise ; le service éminent qu'il a rendu est d'avoir prouvé que la plupart des notions générales reçues de son temps étaient fausses ou confuses ; qu'il fallait refaire tout l'édifice des sciences, soumettre à une révision sévère ce qu'on avait adopté sur la foi d'autrui ; commencer par un examen attentif non des jugements ou propositions, mais des idées qui en sont les éléments ; ne pas s'élancer du premier bond aux principes les plus abstraits, mais étudier la nature et partir des faits particuliers pour s'élever lentement aux théories qui les embrassent, et pour redescendre de ces géné-

ralités aux règles et aux pratiques de tous les arts. M. Thurot n'emprunte guère à Bacon que ces grandes pensées, et pas d'autre détail que la distribution de nos préjugés en quatre classes : ceux qui tiennent à la nature de l'espèce humaine; ceux qui proviennent du tempérament et des habitudes de chaque individu ; ceux qui naissent du commerce mutuel des hommes, de l'ambiguité des signes, des prestiges du langage ; ceux enfin que l'exemple et l'autorité accréditent.

Après cette énumération, peut-être incomplète, des sources de nos erreurs, M. Thurot remonte aux origines de nos connaissances réelles ; et ce n'est plus Bacon qui lui sert de guide dans cette recherche. Il explique, par une analyse qu'il se rend propre, comment nous recevons directement, de *la conscience* et de *la perception*, les premières notions des choses qui sont en nous et hors de nous ; comment ensuite le *témoignage* et *l'induction* nous fournissent des notions dérivées, obtenues, pour ainsi dire, à travers des milieux entre nous et les objets, acquises par des moyens qui diffèrent de l'attention pure et simple que nous donnons aux choses mêmes.

Il en conclut que la conscience et la perception sont les fondements de toute certitude, que le raisonnement n'en est qu'une source secondaire, et que l'opposer ou le préférer aux faits qui nous sont immédiatement connus, c'est contredire la nature de notre intelligence.

L'examen de cette doctrine doit être réservé aux lecteurs : ils la trouveront exposée et développée dans la seconde moitié de la cinquième leçon. Ils remarqueront dans la sixième deux articles sur lesquels M. Thurot abandonne et combat même les opinions de celle des écoles philosophiques dont il adopte le plus ordinairement les maximes et les méthodes. D'une part, il ne consent point à dire avec Condillac que l'attention, la réflexion, le jugement, le raisonnement, tous les actes de l'entendement humain ne sont que des sensations transformées, expression qui semble en effet inexacte ou exagérée; de l'autre, les calculs, les mesures, les procédés mathématiques lui paraissent fort peu applicables aux matières que traitent, aux questions qu'agitent les métaphysiciens, les moralistes et les écrivains politiques. Nous croyons aussi que plusieurs de ces applica-

tions ne sont encore que des hypothèses gratuites, imaginaires et presque puériles, que des évaluations arbitraires, qui ne méritent pas même d'être considérées comme approximatives. Mais lorsqu'on a pu réellement observer, vérifier et recueillir assez de faits éventuels pour en déduire des chances moyennes, il est fort permis de les indiquer comme celles auxquelles on doit le plus s'attendre ; et en ces cas, qui ne sont point aussi rares qu'on le suppose, les expressions numériques ou métriques, introduites dans les études politiques et morales, contribuent à donner à ces sciences l'exactitude et l'étendue dont il serait consolant de les croire enfin susceptibles. C'était une des idées favorites de Condorcet, l'un des hommes les plus éclairés du dernier siècle, et aux travaux duquel M. Thurot rend un digne hommage. Cette sixième leçon contient d'ailleurs des observations ingénieuses qui tendent à expliquer en quoi consistent le jugement, le raisonnement, la probabilité, et la science même ou l'art que le nom de Logique désigne.

Dans la septième et dernière leçon, l'auteur applique la doctrine des six précédentes à

l'examen de la question de savoir si le luxe est utile ou nuisible. Il commence par rappeler fidèlement les motifs de l'une et de l'autre opinion, et s'engage ensuite dans la recherche des faits d'économie publique par lesquels la question doit être éclaircie. Le résultat de cette analyse rigoureuse est que le luxe entraîne des consommations ruineuses, et, à tous égards, improductives. Non seulement il ne tend point à multiplier les reproductions, mais il ne sert pas à entretenir la vie, les forces, l'activité ou l'aptitude de la généralité des producteurs : il consomme en pure perte. Cette conclusion deviendrait de plus en plus évidente, si ce mot de *luxe* était mieux défini ; si, ne s'étendant ni à des dépenses nécessaires ou utiles, ni à celles qui procurent des jouissances réelles, et qui augmentent le bien-être, il se restreignait aux consommations de pure ostentation, à celles qu'on ne fait que pour avoir l'honneur de les faire et pour éblouir les yeux du vulgaire de leur misérable éclat. Un tel luxe, quand il s'établit dans les classes élevées pour descendre par degrés dans les classes inférieures, les appauvrit toutes en diminuant la masse des produits. En vain nous

dit-on qu'il excite à reproduire, qu'il en multiplie les occasions, et que les services qu'il exige sont lucratifs à ceux qui les rendent : non, le nombre des producteurs, ouvriers, serviteurs qui profitent, en quelques lieux seulement, de ces énormes prodigalités, ne mérite pas qu'on en tienne compte en comparaison des populations qu'elles privent d'une si forte partie des moyens de subsistance et d'aisance que leur offrait la nature et que la société devait leur garantir.

Nous avons imprimé, comme un appendice de la Logique de M. Thurot, l'extrait qu'il a rédigé de celle de M. de Tracy. Toutes deux sont composées dans le même esprit : elles enseignent à éviter les illusions et à rechercher la vérité. M. de Tracy a aussi analysé l'*Organum* d'Aristote et celui de Bacon. En tenant compte à Descartes des quatre règles célèbres qui ont fondé une meilleure Logique, il regrette que ce philosophe, après avoir dit : Je pense, donc je suis, n'ait point ajouté : Et je pense, parce que je sens ; et, qu'en partant de ce fait, il n'ait pas entrepris d'étudier la formation et la génération des idées, comme l'ont fait, dans les âges suivants, Locke et

Condillac. Ce n'était qu'en remontant aux origines de nos conceptions, qu'en reconnaissant la nature et les limites de nos facultés, qu'on pouvait acquérir les moyens de les mieux diriger.

M. Thurot, quoique persuadé que la Logique de M. de Tracy tend plus directement à ce but qu'aucune des précédentes, n'en adopte pourtant pas toutes les maximes. Par exemple, il doute que l'imperfection des souvenirs soit la cause unique de toutes nos erreurs; et, en effet, trop d'observations nous autorisent à croire que l'esprit humain a plus d'une infirmité : ses maladies sont trop diverses et ne sont pas encore assez bien connues pour qu'il soit si facile de les réduire à une seule. Du reste, l'illustre auteur des *Eléments d'Idéologie* reçoit ici de son émule, M. Thurot, de purs et sincères hommages dictés par la conscience avant d'être proférés par l'amitié. Ces deux excellents hommes, que rapprochaient des études communes, se ressemblaient à tel point par la profondeur de leurs pensées et par la simplicité de leurs mœurs, par la sévère exactitude de leurs travaux et par l'inépuisable bonté de leurs ca-

ractères, qu'on ne doit pas s'étonner du vif et tendre intérêt qu'ils ont constamment pris l'un à l'autre. M. de Tracy, plus âgé d'environ quatorze ans, en a survécu près de quatre à M. Thurot, tristes années durant lesquelles la perte de ses anciens amis et l'affaiblissement de ses propres facultés se confondaient dans son cœur en une seule et même affliction.

La philosophie de Bacon, de Locke, de Condillac, de Cabanis et de M. de Tracy, est celle dont le système général se retrouve le plus sensiblement dans les ouvrages de M. Thurot; mais il la professe avec indépendance, en usant du droit d'en modifier, étendre ou restreindre les maximes. On voit qu'il avait fait aussi une étude particulière des doctrines de l'école écossaise, et surtout des livres de Thomas Reid : il l'a plusieurs fois cité. Il a même traduit une assez grande partie des œuvres de cet auteur (1), et a laissé cette version inédite, ayant su qu'en 1828 et 1829 on en imprimait une autre, qui a été en effet livrée au public,

(1) L'*Inquiry into the human Mind;* et plusieurs parties des *Essays on the intellectual powers of Man.*

et qui remplit, avec quelques autres morceaux, le deuxième volume et les quatre suivants d'une édition française des OEuvres complètes de Thomas Reid. Le premier tome de cette importante publication, due aux talents et aux soins d'un savant et honorable professeur (1), n'a paru qu'à la fin de 1836. Ignorant que ce tome devait renfermer la Vie de Reid, traduite de l'anglais de Dugald Stewart, nous avions déjà imprimé une autre version du même opuscule biographique, rédigée par M. Thurot : elle forme la troisième partie du présent volume. Nous n'avons, du reste, ajouté aucune observation critique aux notes de l'auteur et du traducteur, et nous nous abstenons surtout de toute comparaison entre les deux versions françaises. Mais il ne sera peut-être pas inutile de placer ici quelques renseignements historiques sur l'école de philosophie que le nom d'écossaise distingue aujourd'hui.

Les disciples ou successeurs de Locke se sont partagés, dans la Grande-Bretagne, en deux écoles : l'anglaise, à laquelle appartiennent Bolyngbroke, Hartley, Hume (qu'on

(1) M. Th. S. Jouffroy.

en détache pourtant quelquefois), et Priestley ; l'écossaise qui, ouverte par Hutcheson, compte après lui pour ses principaux maîtres Henri Home, autrement dit lord Kames, Adam Smith, *Thomas Reid*, Adam Ferguson, James Beattie, Oswald, ... et Dugald Stewart. Dans cette seconde liste de noms, celui d'Adam Smith pourrait, à beaucoup d'égards, paraître le plus illustre; mais le titre de chef de l'école écossaise est décerné à Reid dans la traduction de ses OEuvres complètes.

Il ne faut pas tenter de réduire à deux systèmes bien positifs, bien déterminés, les doctrines professées par tous les écrivains qui viennent d'être nommés; car il n'en est aucun qui ne se distingue des autres par des opinions qui lui sont propres. Toutefois on peut dire, qu'en général, l'école anglaise incline au scepticisme; qu'elle n'accorde guère de certitude parfaite qu'aux vérités mathématiques; qu'elle n'admet de démonstrations réelles qu'à l'égard des rapports établis entre nos idées elles-mêmes; qu'en ce qui concerne les faits extérieurs, la liaison de nos perceptions lui semble trop peu garantie, mais qu'elle refuse surtout à l'esprit

humain *l'instinct des principes*, dont prétend le douer l'école écossaise. Dans celle-ci, Hutcheson, s'emparant d'une pensée de Shaftesbury, avait transformé la faculté de *réfléchir* en une sorte de sensibilité morale et intellectuelle, et s'était particulièrement appliqué à rechercher des rapports entre les sentiments du cœur et les connaissances de l'esprit. Il trouvait l'origine de toute moralité dans une disposition naturelle, distincte de la raison, et fort semblable à celle que l'on nomme ordinairement sympathie. Il crut reconnaître dans le cœur humain un désir habituel du bonheur de tous les êtres raisonnables, un penchant à partager et à soulager leurs peines. L'activité de cette bienveillance générale, et ses relations avec le système intellectuel, ont été les premières bases de la philosophie écossaise, qui s'annonçait ainsi sous de très honorables auspices. Elle a, depuis, fort étendu cette doctrine, et suivi des directions plus diverses. Reid, pour ne rien dire des autres docteurs de cette école, soutint qu'il existait dans l'homme un instinct que frappait immédiatement l'éclat des premières vérités, et qui prenait, selon les besoins du langage, les noms de sens

commun, de sens intime, de conscience. Cet instinct parut être le premier fait à observer dans notre intelligence, celui duquel devaient dériver tous ces faits particuliers de conscience, qui ont depuis joué un si grand rôle dans les spéculations métaphysiques. Selon les disciples de Reid, c'était encore là une philosophie expérimentale ; car on commençait toujours, ainsi que le veulent Aristote, Bacon et Locke, par l'observation des faits; seulement on tenait compte de faits d'un nouvel ordre, tout différents, par leur nature même, de ceux que nos sensations et les témoignages des hommes nous font connaître. Reste à savoir s'il convient d'étendre le nom de faits à des sentiments ou mouvements intellectuels qui peuvent n'être bien souvent que de simples opinions, que des persuasions irréfléchies, que des préjugés et des illusions vulgaires.

De quelque manière que cette question se décide, on devra toujours reconnaître que Thomas Reid a solidement réfuté l'idéalisme de Berkeley et le scepticisme de Hume. Il avait d'abord incliné vers l'un et vers l'autre de ces systèmes : il s'était surtout épris du premier. Berkeley, resté en dehors des deux écoles

écossaise et anglaise, professa, jusqu'en 1753, époque de sa mort, le pur idéalisme : il en acceptait les dernières et les plus dures conséquences. Personne n'a nié aussi crûment que lui l'existence des corps, ni soutenu avec autant d'habileté une si étrange opinion. Mais soit rivalité nationale, soit différente direction des esprits, la métaphysique cartésienne n'a jamais pu faire de progrès dans la Grande-Bretagne; et la philosophie de Locke, quoique affaiblie par la division des sectes, s'y est soutenue pendant tout le siècle dernier. Hutcheson n'avait fait que la modifier et l'étendre. Hume et Adam Smith l'ont plutôt enrichie et honorée que contredite. Reid lui-même ne l'a point expressément désavouée; et Adam Ferguson, mort après 1800, continuait de l'appliquer sans la trop altérer. Mais depuis ce temps l'école écossaise s'efforce, en effet, d'assigner à une partie considérable de nos connaissances des origines indépendantes de toute sensation, et de substituer aux développements naturels de nos organes et de nos facultés les intuitions pures et les jugements *à priori* de l'école allemande. De là, en Angleterre et en France même, le mysticisme, le

prétendu éclectisme, et les autres théories fantastiques dont M. Thurot a signalé les dangers dans l'un de ses ingénieux écrits (1).

C'est dans son ouvrage, intitulé : *De l'Entendement et de la Raison*, qu'il a développé toutes ses opinions philosophiques : c'est là qu'étroitement enchaînées, elles forment un système qui lui appartient en propre. On en retrouverait quelques-unes présentées sous des aspects particuliers, dans plusieurs morceaux inédits, que nous ne publions point, de peur que le mérite, pourtant réel, de ces esquisses ne soit pas assez sensible. Les sujets en sont fort divers (2), parce que la philosophie sérieusement étudiée, comme elle l'était par M. Thurot, tient à presque toutes les connais-

(1) *Revue encyclopédique*, août 1826, pages 327-334.

(2) Projet d'un Cours d'instruction destiné aux maisons d'éducation des jeunes demoiselles.

Fragment d'un Discours d'ouverture d'un Cours de langue et de philosophie grecques.

Traduction de l'Oraison de Cicéron pour Ligarius, avec Commentaire.

Idée sommaire d'un Cours de Logique.

Observations sur les faits physiologiques et sur les faits de conscience.

Réflexions sur la bonté, sur le bonheur, etc., etc.

L'Ode de Dryden (*Alexander's Feast*) sur le pouvoir de la musique, traduite en vers français.

sances humaines; à la grammaire, à la littérature, à l'histoire, aux sciences exactes et aux beaux-arts. La musique, entre tous les arts, avait le plus d'attrait pour lui : il l'a cultivée avec tant de goût et d'aptitude qu'elle était devenue l'un de ses talents, et l'un des charmes qu'il portait dans la société, autant que l'un des plus agréables délassements de ses méditations et de ses travaux. Il s'était aussi exercé dans l'art des vers, ainsi qu'on peut s'en apercevoir aux grâces et à l'harmonie de sa prose. Ses traités de grammaire et de philosophie, renferment plusieurs détails qui supposent une étude profonde des chefs-d'œuvre poétiques anciens et modernes.

Si les œuvres posthumes de M. Thurot peuvent être lues avec fruit et servir à l'instruction publique, nous aurons rempli ses intentions en concourant à les publier. Car ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire ailleurs (1), le succès auquel il aspirait dans ses leçons et dans ses écrits était d'étendre les connaissances utiles, de propager la vraie science, de dissiper les illusions de la fausse,

(1) Notice sur la vie et les ouvrages de M. François Thurot. Paris, de l'imprimerie de H. Fournier, 1833, in-8°.

de répandre, s'il se pouvait, au sein de la société, cette philosophie pratique, dont il a été lui-même pendant sa vie entière, un si digne et si aimable modèle. Le culte que madame Thurot et ses enfants ont voué à la mémoire du meilleur des époux et des pères, ne les a pas seul déterminés à faire imprimer ce volume : ils ont espéré que cette publication contribuerait à prolonger ses services publics et en quelque sorte sa carrière, trop abrégée : ils ont voulu le retrouver et pour ainsi dire l'entendre encore donnant aux amis des saines études, de profitables leçons.

COURS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

PREMIÈRE LEÇON.

(25 février 1797.)

Dans les classes mêmes de la société où l'on recherche le plus la bonne éducation, il existe assez généralement un préjugé peu favorable à la science dont je vais vous entretenir. L'idée seule de grammaire emporte avec elle, celle d'étude aride et rebutante : on ne voit communément dans le grammairien, qu'un homme stérilement occupé à classer et à réduire en système une foule de mots barbares, dont on n'aperçoit ni la nécessité, ni l'utilité. Des gens de lettres même (à la vérité ce ne sont pas ceux qui ont le plus d'instruction), semblent partager avec les gens du monde cette opinion injuste.

Avouons-le cependant, la plupart des grammairiens n'ont pas peu contribué à établir et à fortifier ce pré-

jugé : en annonçant au commencement de leurs traités des prétentions exagérées, en voulant donner à leur art une étendue qu'il ne comporte point, ils sont restés, dans l'exécution, fort au-dessous de l'exactitude dont il est susceptible. Je n'en veux pour exemple que la définition qu'ils donnent ordinairement de la grammaire : C'est, disent-ils, l'art de bien parler et de bien écrire; et l'on ne voit pas sans étonnement qu'avec la multitude de prétendues règles, d'observations, de principes, d'exceptions dont leurs livres sont surchargés, il est, non-seulement très difficile, mais impossible d'écrire ou de parler d'une manière supportable; et qu'eux-mêmes écrivent et parlent presque toujours sans grâce, et souvent sans justesse et sans correction. Il est aisé de juger, qu'en m'exprimant ainsi sur les grammairiens, je ne comprends pas, sous cette dénomination, un certain nombre de philosophes et de littérateurs profonds qui, dans ces derniers temps, ont écrit avec autant de sagacité que de goût et d'éloquence sur les différentes parties de la théorie et de la pratique du langage, parce qu'ils n'ont traité cette matière qu'accidentellement, et comme partie accessoire des objets plus relevés dont ils s'occupaient : je veux parler des auteurs de ces livres connus sous les noms de principes, éléments, méthodes, rudiments des langues, dont on a fatigué notre enfance, et qui lui ont souvent coûté bien des larmes inutiles. C'est la doctrine erronée, obscure ou incomplète de ces auteurs, qu'il est temps de rejeter. C'est à la théorie des autres, qu'il faut revenir : théorie profonde, étendue, et pourtant facile

et lumineuse, parce qu'elle porte de grands caractères de vérité.

Je ne saurais nier que lorsqu'on n'avait pas encore de meilleurs guides, ces traités élémentaires n'aient eu une utilité réelle, du moins pour l'étude des langues anciennes et étrangères; mais aujourd'hui qu'une raison plus saine et plus exacte a répandu sur toutes les parties des sciences une lumière plus pure et plus abondante; aujourd'hui que l'instruction publique, anéantie par la tourmente révolutionnaire, a besoin d'être, en quelque sorte, créée de nouveau, il faut l'établir sur des bases plus solides; et la grammaire qui, malgré les préventions ou le préjugé contraire, me paraît devoir être une de ces bases, la grammaire, dis-je, doit participer aux avantages de cette réforme salutaire.

Essayons d'abord de nous faire une idée précise de l'objet et de l'utilité de cette science; essayons d'en déterminer l'étendue, et d'en fixer, en quelque sorte, les limites.

Les simples définitions, surtout lorsqu'il est question d'un art ou d'une science, ont assez communément un grand inconvénient; c'est de n'être parfaitement comprises que par celui qui les propose. Elles sont, en effet, le résultat des observations qu'il a dû recueillir en méditant sur les faits dont la science se compose, et lui seul, par conséquent, peut avoir la connaissance exacte de tous les éléments qui entrent dans sa définition.

Je ne commencerai donc point par définir la grammaire; je vous la ferai observer à sa naissance, et

vous serez vous-mêmes à portée d'apprécier la définition que j'en donnerai, de la rectifier, de l'augmenter ou de la restreindre, si elle se trouvait inexacte, insuffisante ou trop étendue.

C'est chez les Grecs que sont nés ces sciences et ces arts qui font à la fois notre gloire et nos plaisirs; ou s'il en est quelqu'un qu'ils aient reçus des autres nations, ils le perfectionnèrent à tel point, ils y ajoutèrent des grâces si nouvelles et tellement à eux, qu'ils purent à juste titre passer pour en être les inventeurs. Poètes, musiciens, orateurs, peintres, sculpteurs, philosophes, les Grecs furent tout ce qu'ils voulurent être, et ils produisirent en chaque genre des chefs-d'œuvre qui ont fait l'admiration et souvent le désespoir de ceux qui les ont pris pour modèles. Aucun peuple sur la terre ne nous a transmis des monuments aussi nombreux et aussi incontestables de ses titres à l'invention et au perfectionnement des arts; et puisque c'est chez eux qu'est née la science dont nous nous occupons, c'est donc chez eux, c'est donc dans l'histoire de l'origine et des progrès de leur langue, qu'il convient d'observer la naissance et l'origine de la grammaire.

Eux-mêmes nous ont appris que leur langue, d'abord informe et grossière, avait été perfectionnée par quelques génies heureux, pour lesquels ils conservaient toujours une reconnaissance si vive qu'elle devint chez eux une espèce de culte. Tout le monde sait qu'ils adoraient comme demi-dieux, un Amphion qui avait, disaient-ils, bâti la ville de Thèbes au son de la lyre dont il était l'inventeur; un Orphée, dont

les accords touchants avaient su fléchir les inexorables puissances de la mort et rappeler à la lumière une épouse adorée : ce qui signifie, en écartant le voile de l'allégorie, dont la brillante imagination des Grecs avait revêtu ces origines, que ces peuples, auparavant dispersés et errants au milieu des forêts, avaient été réunis en société, et déterminés à entourer de murs leurs habitations, par les conseils et à la persuasion de quelque chef habile et éloquent ; que bientôt, dans cette situation, incomparablement plus heureuse que celle qu'ils avaient quittée, des affections plus douces s'étaient fait sentir à leurs ames, et que sous l'influence de la plus tendre et de la plus énergique de toutes les passions, leur langue s'était adoucie, enrichie, et avait acquis des charmes nouveaux et inconnus jusqu'alors.

Ce premier progrès paraît en avoir amené rapidement de plus grands et de plus étonnants encore : chez un peuple aussi sensible et aussi heureusement organisé, un art qui était la source des plaisirs les plus vifs et qui produisait de si admirables effets, dut être cultivé avec autant de succès que d'intérêt et d'ardeur ; il le fut en effet plus que tous les autres. Lorsqu'on compare les poëmes d'Homère aux mœurs qu'il décrit, et qui ne devaient pas être très différentes de celles de son siècle ; quand ce génie presque divin nous peint des mœurs à demi sauvages, des arts encore dans leur enfance, avec un style dont les formes, tantôt riantes et gracieuses, tantôt nobles ou sublimes, mais toujours enchanteresses, nous frappent d'admiration, nous enlèvent et nous

saisissent, on ne voit pas sans un étonnement profond les progrès immenses que la langue grecque avait faits à cette époque, disons mieux, l'extrême perfection qu'elle avait acquise. Cependant la grammaire n'existait pas encore : il n'y avait pas même encore eu d'écrivains en prose.

C'est un phénomène assez remarquable, dans l'histoire de l'esprit humain, que chez tous les peuples le langage figuré, rhythmique et cadencé de la poésie ait précédé le langage simple et en apparence plus naturel de la prose. Ceci doit même avoir à nos yeux l'air d'un paradoxe ; mais si nous réfléchissons aux circonstances où se trouvent les hommes, dans l'enfance des sociétés, si nous considérons qu'ils sont incessamment frappés des beautés et des merveilles de la nature, que chaque instant excite leur surprise et leur admiration ; que livrés, en quelque sorte, à la force d'une imagination exaltée qui leur suggère des images vives et brillantes, ils manquent d'ailleurs des termes propres à exprimer avec précision leurs idées, nous concevrons alors comment ils se trouvent naturellement forcés de recourir à des circonlocutions, à des métaphores, à des comparaisons, en un mot à toutes ces formes d'expressions empruntées qui donnent un air poétique au langage. L'on peut avancer avec une sorte de vraisemblance, qu'il y a peut-être aujourd'hui plus de figures hardies et métaphoriques dans le discours d'un chef américain, haranguant à la tête de sa tribu, qu'un Européen n'oserait en hasarder dans le cours entier d'un poëme épique.

Ce ne fut donc que plus de deux siècles après Ho-

mère que parurent les premiers écrivains en prose; mais il paraît qu'ils s'affranchirent seulement du rhythme et de la cadence poétiques, et que leur langage retenait encore beaucoup des formes et du style de la poésie. L'art d'écrire en prose fut consacré chez les Grecs au récit des faits de l'histoire, à la recherche des lois de la nature et des causes de ces lois, c'est-à-dire à la philosophie; mais ceux qui le cultivèrent avec le plus de soin et de succès furent ceux qui l'appliquèrent à la discussion des intérêts des nations, soit au dedans, soit au dehors, à la science du gouvernement, en un mot à la politique. Car ils comprirent bien qu'un peuple si long-temps familiarisé avec tout ce que la poésie et la musique réunies ont de plus enchanteur, ne pourrait désormais être conduit et gouverné que par des hommes qui réuniraient aux plus grands talents pour la guerre ou pour l'administration une éloquence sublime et supérieure à celle de tous les autres citoyens. Aussi Solon, qui était à la fois excellent poète et grand orateur, fut-il le premier qui donna aux Athéniens des lois durables; aussi, ce peuple fougueux, inconstant et mobile, fut-il gouverné pendant quarante ans par Périclès, de qui ses ennemis même disaient, qu'il portait sur sa langue la foudre de Jupiter, et que la déesse de la persuasion résidait sur ses lèvres.

Ces grands exemples, et quelques autres encore, donnèrent à l'étude de l'éloquence une activité et une émulation, dont la seule république romaine a pu dans la suite nous retracer l'image. Alors les sophistes établirent ces écoles célèbres, où l'on accou-

rait de toutes les parties de la Grèce; ils s'attachèrent à développer à leurs auditeurs les beautés et les finesses du langage dans tous les genres de poésie, d'éloquence et de philosophie. C'est à cette classe d'hommes, d'abord justement estimés par leurs connaissances et leur érudition, et ensuite décriés avec raison par l'abus qu'ils firént du raisonnement, par les subtilités méprisables qu'ils y introduisirent, et surtout par le trafic odieux qu'ils firent de leurs talents; c'est aux sophistes enfin que l'art oratoire dut son plus grand progrès. Ils considérèrent dans le discours, l'invention, la disposition, les formes du style simple ou sublime, brillant ou majestueux, la diction figurée et métaphorique, les expressions harmonieuses et pittoresques; en un mot, ils inventèrent la rhétorique, et l'art de donner à la prose un caractère qui lui fût propre, des nombres et une harmonie entièrement à elle. Ils s'étaient même occupés depuis long-temps de l'étude des mots pris isolément, et des éléments, c'est-à-dire des syllabes et même des lettres qui les composent, surtout sous le rapport de l'accent et de la quantité qui sont, comme on sait, l'essence de la poésie ancienne: et c'étaient bien à la vérité quelques-unes des parties de la science grammaticale; mais ce n'était pas encore la grammaire elle-même.

C'est à l'époque la plus brillante de la littérature grecque, c'est lorsque le langage poétique et oratoire était parvenu au plus haut degré de perfection, enfin, c'est dans le siècle d'Alexandre, que les philosophes, abandonnant aux sophistes et aux orateurs la con-

naissance et l'usage de l'art de la parole, comme moyen d'exciter ou de calmer les passions et de flatter l'oreille, s'occupèrent d'en considérer la partie purement métaphysique, et les effets sur l'entendement. Alors les mots subirent de nouvelles divisions, par rapport aux espèces d'idées qu'ils offrent à l'esprit et à l'ordre dans lequel ils les présentent; alors aussi la grammaire commença d'exister. Et ne croyez pas que ce fait soit particulier à la langue grecque seulement: il me sera facile de vous démontrer que les premiers essais véritablement intéressans que nous ayons en ce genre, ne remontent pas plus loin que le siècle de Louis XIV; que les Anglais n'ont pas eu d'ouvrage important sur leur langue, même dans le siècle des Addison, des Pope, des Swift, et de tous ces fameux écrivains qui font la gloire et l'ornement de leur nation: il vous sera même aisé de reconnaître que cela n'a pas dû être autrement.

Les premiers essais sur la métaphysique du langage se trouvent dans les ouvrages d'Aristote, l'un des plus beaux génies de la Grèce; et c'est principalement dans son traité de l'interprétation qu'il entreprit de classer les mots sous le rapport de leur usage et de leur emploi dans l'expression de la pensée. Son but n'était pas cependant de faire une grammaire philosophique: il paraît que l'ouvrage avait un autre objet. Cet homme doué d'une profondeur et d'une étendue d'esprit infiniment rares, avait très bien senti que, pour dissiper le prestige dont s'entouraient les sophistes, il ne fallait que déterminer avec exactitude les mots dont ces futiles raisonneurs faisaient un si étrange abus, et c'est

dans cette vue qu'il écrivit ses divers traités de logique. On ne saurait s'empêcher d'admirer la sagacité avec laquelle il pénètre dans le mécanisme du raisonnement, si je puis m'exprimer ainsi, la force et la finesse des armes qu'il forge en quelque sorte lui-même, pour combattre ses adversaires; mais il faut l'avouer aussi, il lui arrive quelquefois d'être ébloui de l'éclat de ces armes qui sont son ouvrage; ou, pour parler sans figure, le véritable défaut de la logique d'Aristote est d'attribuer aux termes abstraits une réalité qu'ils n'ont point, et d'avoir considéré les mots plutôt sous le rapport de leurs espèces dans le discours, que sous celui des idées ou des collections d'idées, dont ils sont les signes : défaut qui fut, au reste, bien moins celui du génie de cet homme étonnant, que de la nature même de l'esprit humain qui ne vient à l'examen des éléments des choses qu'après avoir épuisé toutes les combinaisons que l'on peut faire des masses et des parties composées. L'analyse d'Aristote était donc trop incomplète pour qu'on pût y trouver les principes d'une bonne logique; mais elle offrait d'ailleurs les matériaux d'une assez bonne grammaire.

En effet, les premiers artisans de la parole durent nécessairement être conduits par une espèce de logique naturelle, par des analogies frappantes entre les mots et les locutions qu'ils inventaient et celles qu'ils trouvaient établies; et les dialecticiens, en classant ces mots et ces locutions, ne firent que rechercher la trace de cette logique naturelle qui avait dirigé, sans qu'ils s'en doutassent, les inventeurs des langues. Voilà pourquoi les grammairiens, qui s'oc-

cupaient de réduire en principes et en règles le langage des meilleurs écrivains, durent prendre le travail de ces philosophes pour base du leur.

Ces réflexions, et l'esquisse rapide du langage chez les Grecs, qui les a précédées, me paraissent propres à vous faire concevoir une idée exacte de ce que c'est que la grammaire d'une langue. C'est la collection des observations auxquelles cette langue, déjà perfectionnée, peut donner lieu; mais ces observations doivent nécessairement avoir pour base la connaissance des diverses espèces de mots qui entrent dans la langue, eu égard à la nature des idées qu'ils expriment, et à la manière dont ils les présentent. Cette seconde partie constitue la métaphysique du langage, comme la première en constitue l'usage. La grammaire générale est ce qui, dans l'une et l'autre de ces parties, se trouve commun à tous les idiomes.

La grammaire n'est donc point un art : c'est un recueil d'observations et de faits, c'est plutôt une science. Elle n'est donc point l'art de bien parler et de bien écrire, mais elle est le fondement nécessaire de ces arts. Elle assure et abrége considérablement la marche et le travail de celui qui les étudie. N'eût-elle que l'avantage de nous aider à mettre en ordre l'immensité des matériaux dont la langue se compose, à en reconnaître et distinguer les diverses espèces par la nature de leur emploi, à nous rendre raison des procédés des grands écrivains, et des motifs qui nous portent à les imiter, elle aurait déjà, sous ce point de vue, un mérite et une utilité incontestables, du moins

pour tous ceux qui attachent quelque intérêt à parler leur langue avec facilité et correction.

Mais de quel prix ne sera-t-elle pas à nos yeux, si nous considérons qu'elle nous ouvre les trésors les plus précieux du génie, dans tous les temps, et chez tous les peuples; qu'elle nous rend contemporains de tous les siècles, et citoyens de tous les pays? De quels plaisirs purs et inexprimables n'est-elle pas la source, en nous mettant à portée d'observer par nous-mêmes les mœurs, les usages, les opinions des nations anciennes et modernes, les formes multipliées et séduisantes que le génie prend chez les différents peuples, pour exprimer des idées et des passions dont le fond, quoique le même à peu près pour tous les hommes, donne lieu néanmoins à une infinie variété de nuances, d'un peuple ou d'un siècle à l'autre?

C'est surtout pour la connaissance et l'acquisition des langues anciennes et étrangères, que la grammaire est d'une nécessité indispensable. On peut, à la rigueur, parler parfaitement sa propre langue par le seul usage que donne la fréquentation des hommes instruits et la lecture des meilleurs ouvrages; peut-être même acquerra-t-on encore de cette manière la connaissance d'une langue étrangère; toujours serait-ce multiplier, comme à plaisir, les embarras et les difficultés, que de se borner uniquement à ce moyen. Mais si l'on veut posséder plusieurs langues, si l'on veut puiser dans les sources de la saine littérature, et s'ouvrir une mine inépuisable de richesses et de plaisirs, en étudiant les chefs-d'œuvre

immortels de la Grèce et de Rome, on ne saurait se dispenser d'acquérir une connaissance raisonnée et approfondie de la grammaire.

Je ne m'arrêterai pas plus long-temps à vous démontrer l'utilité de cette science: son importance et ses avantages s'offriront d'eux-mêmes à vos yeux, à mesure que nous avancerons dans la carrière que nous entreprenons de parcourir. Je ne veux que vous donner ici une idée du point de vue sous lequel j'ai cru devoir envisager mon sujet pour le rendre digne d'une assemblée respectable, et d'auditeurs sur la pénétration et les lumières desquels on doit compter.

Il y a trois choses dont le concours me paraît essentiel à la connaissance de la grammaire générale et particulière des langues; c'est l'analyse, l'analogie et l'étymologie.

L'analyse, qui me paraît devoir entrer dans tout système d'instruction bien ordonné, décompose le langage dans ses plus simples éléments, et nous dévoile l'artifice de leur combinaison dans l'expression de la pensée. C'est par elle que nous découvrons les principes de cette logique naturelle dont je vous ai parlé tout à l'heure; que nous remontons à l'origine de l'art de la parole; que nous en démêlons les progrès, quelquefois lents et insensibles, et quelquefois si rapides que l'imagination en est étonnée; enfin, c'est par elle que nous reconnaissons dans les langues des éléments nécessaires, et qui par conséquent doivent se retrouver dans toutes celles qui ont acquis un certain degré de perfection. C'est donc à cette analyse que je consacrerai les premières séances qui suivront

celle-ci, et j'y exposerai les principes généraux de la science qui nous occupe.

L'analogie, qui est quelquefois utile dans les raisonnements qui ont pour objet la recherche de la vérité, est d'un usage presque universel dans l'étude des langues. Ce mot lui-même signifie comparaison ou proportion, comme le remarque Cicéron. C'est l'analogie, qui sert à décider les cas douteux de la syntaxe et de l'orthographe; elle préside aux conjugaisons, à l'emploi des métaphores et des expressions figurées, aux déclinaisons des noms dans les langues transpositives; c'est elle qui sert à diminuer d'une manière sensible le nombre infini des signes qu'on serait obligé d'imaginer et de retenir, pour représenter l'immense variété des êtres et des idées qui sont l'objet de nos sensations et de notre intelligence; enfin c'est l'analogie qui frappe d'une empreinte caractéristique une foule de mots destinés à exprimer des idées dont les nuances varient à l'infini, quoiqu'ils soient matériellement à peu près les mêmes, et qui nous fait saisir, dans ces idées, le lien commun qui les unit. Vous aurez occasion de reconnaître ces vérités, lorsque, venant à l'application des principes généraux donnés par l'analyse, je vous ferai remarquer comment notre langue les adapte à son génie particulier, et vous indiquerai le caractère et les diverses espèces d'analogies qui lui sont le plus familières. Je prendrai notre langue pour terme de comparaison, parce que vous la savez tous, et que la marche la plus favorable à l'instruction est celle qui procède du connu à l'inconnu. Je choisirai mes exemples dans

ces auteurs qui ont fait si souvent le charme de vos loisirs et les délices de votre esprit, et peut-être verrons-nous naître enfin, des réflexions que nous suggérera l'analyse de ces auteurs, un système de grammaire véritablement française.

Il n'est sans doute personne de nous qui n'ait entendu dire quelquefois, même à des hommes instruits, que l'étude de la langue et de la grammaire latine, était toujours utile, ne fût-ce que pour nous conduire plus sûrement à la connaissance des principes et de la grammaire de notre propre langue. Vous reconnaîtrez, je l'espère, le ridicule et l'absurdité de cette opinion irréfléchie. Je crois, au contraire, que c'est la grammaire de notre propre langue qui peut nous donner des facilités pour celles de toutes les autres, en nous mettant à portée d'apprécier avec plus d'exactitude et de précision la différence de leurs procédés, en quoi seulement consiste la difficulté des autres langues, par rapport à nous. Je crois surtout que c'est par l'étude de sa propre langue que chacun doit commencer, parce que c'est incontestablement pour celle-là qu'il y a plus de données, plus de moyens naturels et acquis. Eh! c'est précisément parce que tous les ouvrages sur les langues modernes ont été servilement calqués sur les grammaires grecques et latines, que nous avons à peine, en ce genre, deux ou trois livres véritablement bons et élémentaires. Les grammairiens modernes ont torturé, tourmenté, défiguré nos idiomes, pour les faire entrer dans le cadre des grammaires anciennes; semblables à ce tyran, dont nous parle la fable, qui mutilait les infor-

tunés que le sort faisait tomber entre ses mains, pour les étendre sur ce lit de fer que sa barbarie avait inventé.

L'étymologie qui est, comme je l'ai dit tout à l'heure, une partie essentielle de la connaissance des langues, a pour objet la recherche de l'origine des mots, et cette partie contribue nécessairement beaucoup à la justesse et à la propriété de l'expression. Les hommes, en créant les langues, ont dû donner aux substances naturelles des noms qui les peignissent, en quelque sorte, à l'esprit; car c'était le seul moyen de se faire entendre promptement, et la condition indispensable pour qu'un mot nouveau fût généralement adopté. Il y a donc lieu de croire que tous les mots de la langue primitive furent imitatifs, disent les étymologistes; malheureusement, il ne reste presque aucun vestige de cette première langue primitive, et il est plus que douteux qu'il n'y aït eu qu'une seule langue primitive. Il s'en faut donc beaucoup que la science étymologique puisse atteindre à un degré de perfection et de certitude entièrement satisfaisant; mais en se défiant de la manie de tout expliquer, qui dans cette science, comme dans beaucoup d'autres, conduit à des erreurs aussi grossières que ridicules, il ne faut pas négliger les secours précieux qu'elle présente, et les moyens puissans par lesquels elle peut contribuer à l'énergie et à la précision du discours. Notre langue a, par exemple, une infinité de mots, tirés du latin ou du grec, ou même de quelques langues vulgaires, et il est impossible d'en méconnaître l'origine, également évidente, et par le matériel des

mots eux-mêmes, et par l'époque où l'on sait que l'usage en fut introduit. Ce ne seront là, si l'on veut, que des demi-étymologies; mais, pourvu qu'elles soient exactes, elles serviront toujours à fixer le sens et l'emploi de ces mêmes mots, trop souvent dénaturés par l'ignorance, ou par le caprice de quelques coteries qui donnent le ton dans le monde.

J'aurai occasion, en parlant des langues anciennes, de vous entretenir des principes de la science étymologique, et des auteurs dont les ouvrages sur cette matière sont le plus intéressants.

Mais il y a dans toutes les langues une partie pour la connaissance de laquelle il est indispensable d'avoir recours à l'usage et à la pratique des bons auteurs; je veux parler de cette multitude d'exceptions, d'anomalies, d'irrégularités, soit dans les mots, soit dans le tour même de l'expression, que la délicatesse de l'oreille, le commerce avec les nations étrangères, ou toute autre cause a pu introduire. Je me garderai bien de vous fatiguer de leur énumération : il est presque impossible de les réduire à des lois générales, puisqu'elles font elles-mêmes autant de règles particulières, dont il serait plus difficile et plus pénible de retenir la nomenclature, qu'il ne le serait d'en observer directement l'usage. Cependant, il n'est pas permis à celui qui écrit sur la grammaire de les passer sous silence; mais je crois qu'il serait possible de les rejeter dans des tables systématiques que ceux qui étudient pourraient consulter au besoin. Il en est de même, à plus forte raison, des espèces de mots qui suivent une analogie régulière; et j'ai fait, en ce genre,

quelques essais, que je me propose de soumettre à votre jugement, à mesure qu'ils deviendront l'objet de nos travaux et de nos réflexions. De cette manière, l'étude de la grammaire se trouverait heureusement simplifiée, et dégagée de cet amas confus de conjugaisons, de déclinaisons, qui fatigue l'esprit, et effraie même l'imagination des commençans.

Cette méthode aurait encore l'avantage de faciliter singulièrement la comparaison des langues dans leurs éléments mêmes, ce qui pourrait donner lieu à des observations très importantes sur les moyens de perfection dont elles sont susceptibles; sur leurs défauts et leurs qualités respectives, et nous conduirait peut-être à l'idée d'une langue qui, comme la Vénus d'Apelle, réunirait à elle seule toutes les perfections particulières à chacune de celles qui existent. C'est l'idée qu'avait eue le célèbre Bacon, celui des philosophes qui a le mieux reconnu l'utilité et les avantages de cette comparaison des langues à laquelle nous consacrerons nos dernières séances.

Enfin, nous donnerons, si les circonstances le permettent, quelques moments à l'étude d'un art beaucoup trop négligé parmi nous, et dont la nécessité se fait sentir chaque jour davantage. Je veux parler de l'élocution, c'est-à-dire, de cette partie de la connaissance des langues qui donne les éléments d'une prononciation exacte, et qui contribue singulièrement au talent de parler ou de lire avec facilité et correction. Il est à remarquer que les anciens, chez lesquels ce talent était aussi commun qu'il est rare parmi nous, en connaissaient tellement l'impor-

tance et le prix, qu'ils le cultivèrent toujours avec une ardeur et des soins dont nous pouvons à peine nous faire l'idée, puisque nous ne paraissons pas même croire qu'il mérite la plus légère attention. Je puis donc espérer que cette partie ne serait ni le moins utile, ni le moins intéressant des objets qui vont nous occuper, aujourd'hui surtout que dans les sociétés où l'on doit trouver le plus d'instruction et de goût, on rencontre des personnes qui se permettent une prononciation négligée et presque inintelligible; affectation ridicule, qui finirait par corrompre et dénaturer la langue.

C'est aux femmes surtout qu'il faudrait recommander la réforme de ces abus, et l'attachement scrupuleux à un usage contraire; c'est à elles qu'il appartient de persuader, par le charme des graces et l'attrait irrésistible du sentiment, des vérités que nous ne pouvons que présenter avec l'autorité de la raison. Eh! n'avons-nous pas vu dernièrement, au sein même de cette assemblée, une femme (1) inviter son sexe à des études plus sérieuses, et lui donner dans des vers pleins de grâce et de sensibilité, un exemple que peu d'hommes pourraient imiter?

Il vous est facile, au reste, de pressentir que je n'ai point la prétention de traiter à fond une si grande variété d'objets, et il me serait impossible, dans le peu de temps que durent nos séances, de donner à chacun d'eux l'étendue qu'il comporte. Je vous ai donc tracé le plan, non d'un cours complet de Gram-

(1) Madame Pipelet alors, maintenant madame de Salm.

maire générale et comparée, mais plutôt d'une suite de lectures sur les parties les plus intéressantes de cette science; d'une introduction à l'étude approfondie des langues, d'un exposé rapide et raisonné des méthodes les plus propres à diriger, d'une manière sûre et facile, ceux qui voudraient se livrer à cette étude.

J'aurai soin d'indiquer les sources où l'on pourra puiser les théories les plus fécondes et les plus lumineuses; de vous faire remarquer comment le génie, toujours attentif à suivre les règles avouées par la raison et le bon sens, ne s'en écarte jamais que pour se conformer à une loi plus générale et plus impérieuse encore, qui est de toucher et de plaire. Que dirions-nous d'un voyageur qui, parcourant un pays un peu aride et stérile, s'attacherait uniquement à en décrire les aspérités, à en peindre les déserts et les terres incultes, et qui s'interdirait scrupuleusement de jeter un coup-d'œil, même rapide, sur les contrées délicieuses, sur les sites enchanteurs des pays voisins de celui qu'il parcourt? J'éviterai autant qu'il sera possible cette sécheresse rebutante; en un mot je m'appliquerai à vous donner une idée de la grammaire telle qu'on l'avait conçue à Rome et à Athènes, c'est-à-dire dans les lieux où l'art de la parole fut cultivé avec le plus grand soin et produisit les plus merveilleux effets. Là on exigeait du maître de grammaire qu'il donnât à ses élèves une prononciation correcte, une orthographe exacte et régulière, qu'il leur fît lire les auteurs avec cette critique judicieuse et sévère qui sait en distinguer les beautés et

les défauts, et approfondir leur art jusque dans ses plus petits détails. Il devait avoir lu et discuté toutes sortes d'écrits pour expliquer l'origine, les variations successives et les diverses acceptions des mots; il devait même connaître les principes de l'harmonie pour faire sentir les effets du rhythme et des nombres dans l'art oratoire; enfin, il devait lui-même avoir acquis le talent de parler et d'écrire, avec justesse et facilité, pour traiter les diverses parties de son art d'une manière convenable, et propre à intéresser ses disciples. « Une pareille étude de la grammaire, dit un écrivain « moderne, n'était pas superficielle, comme celle « que l'on enseigne dans nos écoles; elle était véri- « tablement profonde, agréable, et pouvait servir de « fondement et d'introduction à toutes les autres « études. Les lumières puisées dans de telles écoles « pouvaient suffire pour les citoyens, quand même « on ne leur aurait pas appris, comme on le faisait, « la rhétorique et la philosophie: ils acquéraient des « idées saines, et ils possédaient le talent précieux de « les énoncer avec force et avec grâce.

DEUXIÈME LEÇON.

(4 mai 1797.)

Quelle que soit l'espèce des objets auxquels l'esprit humain s'applique, il n'y porte jamais que les mêmes moyens et les mêmes facultés naturelles. Ce n'est donc pas sans raison que dans les sciences auxquelles on en fait une application plus directe, on regarde comme une étude préliminaire indispensable, celle qui a pour objet ces facultés mêmes, leurs principales fonctions, leur origine, leur liaison entre elles et le perfectionnement dont elles sont susceptibles. La connaissance de l'homme et de ses facultés est incontestablement la plus utile à acquérir; car, comme nous n'excellons dans un art que lorsque nous avons appris à diriger ceux de nos organes dont l'exercice est le plus nécessaire pour cet art, de même que nous ne parvenons à chanter ou à danser parfaitement, que lorsque nous avons appris à régler et à diriger à notre gré les mouvements de notre voix ou de notre corps; de même aussi, nous ne parvenons à raisonner avec justesse, à faire enfin un usage heureux et convenable de notre raison et de notre intelligence,

que quand nous avons appris à connaître et à diriger nos facultés intellectuelles.

La métaphysique, ou plutôt la science qui nous donne la connaissance de la nature de ces facultés et des diverses espèces d'idées qui leur appartiennent, de leurs causes et de leur liaison entre elles, doit nécessairement servir de base à la logique, qui nous apprend à conduire notre esprit dans la recherche de la vérité. Or les langues n'étant que les collections des signes vocaux destinés à représenter nos idées, nos sentimens, nos opinions ou nos besoins, et la grammaire ayant pour but de nous dévoiler l'artifice de la combinaison de ces signes, il vous est aisé de concevoir ce qu'elle a de commun avec la métaphysique ou la science ainsi nommée, et avec la logique, et comment ces deux sciences sont, en quelque sorte, le fondement nécessaire de l'art de la parole. En effet, la perfection de cet art dépend essentiellement du degré de certitude qu'ont acquis la métaphysique et surtout la logique. Mais vous comprenez cependant que le grammairien est obligé d'admettre comme des vérités reconnues, comme des faits, en un mot, les résultats que lui donnent le métaphysicien et le logicien, à moins qu'il ne se livre immédiatement et directement à l'étude de ces faits, ce qui est toujours le moyen le plus sûr de parvenir à la connaissance de la vérité. L'analyse de l'entendement a fait dans ce siècle des progrès assez sensibles, et est parvenue à des principes qui portent un tel caractère d'évidence et de simplicité, que je puis, sans inconvénient, me borner à être purement

existé; il ne peut pas s'en faire même l'idée la plus imparfaite. Le sourd de naissance est dans le même cas, par rapport aux plaisirs et aux connaissances que nous tirons des sons et des bruits de tout ce qui nous environne. Le spectacle de la nature n'a pour lui qu'une partie des charmes et des beautés que les autres hommes y admirent. Ainsi, le bruit léger du vent qui agite le feuillage, le murmure du ruisseau qui invite à une douce rêverie, les accords d'une musique enchanteresse, les sons si tendres et si touchants de la voix d'une personne chérie, ces accents de la passion qui pénètrent jusqu'au fond du cœur, et qui vont ébranler toutes les puissances de l'ame, quels plaisirs, quelles délices il ne connaîtra jamais! Il est donc démontré que c'est à nos sens que nous devons toutes nos connaissances et toutes nos idées; puisqu'en nous supposant un sens de moins, une foule de notions, de sentiments et de faits nous échappent ou même ne peuvent jamais exister pour nous; et il n'est pas douteux qu'avec un sens de plus, nous n'eussions des idées et des connaissances qu'il est impossible à l'imagination la plus active de se figurer.

Diderot, dans un ouvrage écrit avec autant de profondeur que de finesse et d'originalité, présente d'une manière extrêmement ingénieuse les avantages que nous devons à chacun de nos sens, et les inconvénients auxquels ils peuvent nous exposer. « Mon idée « serait, dit-il, de décomposer, pour ainsi dire, un « homme, et de considérer ce qu'il tient de chacun « des sens qu'il possède. Je me souviens d'avoir été

« quelquefois occupé de cette espèce d'anatomie mé-
« taphysique, et je trouvais que de tous les sens l'œil « était le plus superficiel, l'oreille le plus orgueilleux, « l'odorat le plus voluptueux, le goût le plus super- « stitieux et le plus inconstant, le toucher le plus « profond et le plus philosophe. Ce serait, à mon avis, « une société plaisante que celle de cinq personnes « dont chacune n'aurait qu'un sens; il n'y a pas de « doute que ces gens-là ne se traitassent tous d'insen- « sés, et je vous laisse à penser avec quel fondement. « C'est là pourtant une image de ce qui arrive à tout « moment dans le monde; on n'a qu'un sens, et l'on « juge de tout. »

Dans une lettre qui sert de supplément et d'éclaircissement à celle sur les sourds et muets, d'où j'ai tiré ce passage, notre philosophe explique son idée sur la manière dont ces hommes réduits chacun à un seul sens, pourraient néanmoins s'entendre. Il leur suffirait d'avoir éprouvé plusieurs fois la même sensation et d'en conserver la mémoire pour se faire des idées des nombres; ils chercheraient peut-être à calculer les sensations diverses qu'ils peuvent éprouver et les nuances de ces sensations, c'est-à-dire, leurs différents degrés d'*intensité* et de *rémission*.

« Nos sens, continue Diderot, distribués en autant « d'êtres pensants, pourraient donc s'élever tous aux « spéculations les plus sublimes de l'arithmétique et « de l'algèbre, sonder les profondeurs de l'analyse, « se proposer entre eux les problèmes les plus compli- « qués sur la nature des équations, et les résoudre « comme s'ils étaient des Diophantes. Cependant, ra-

« menés nous-mêmes sans cesse par nos besoins et « par nos plaisirs, de la sphère des abstractions vers « les êtres réels, il est à présumer que nos sens per- « sonnifiés ne feraient pas une longue conversation, « sans rejoindre les qualités des êtres à la notion abs- « traite des nombres. Bientôt l'œil bigarrera son dis- « cours et ses calculs de couleurs, et l'oreille dira de « lui: *Voilà sa folie qui le tient;* le goût: *C'est bien « dommage;* l'odorat: *Il entend l'analyse à merveille;* « et le toucher: *Mais il est fou à lier, quand il en est « sur ses couleurs.* Ce que j'imagine de l'œil convient « aux quatre autres sens. Ils se trouveront tous un « ridicule. Il est même à remarquer que plus un sens « serait riche, plus il aurait de notions particulières, « et plus il paraîtrait extravagant aux autres; qu'un « sens ne serait guère contredit que sur ce qu'il sau- « rait le mieux, et qu'ils seraient presque toujours « quatre contre un, ce qui doit donner bonne opinion « des jugements de la multitude. »

Nous savons que nous devons à nos sens et toutes nos idées et toutes nos connaissances; nous savons même jusqu'à un certain point quelles espèces d'idées nous devons à chacun d'eux, et celles qui leur sont, en quelque sorte, propres et particulières: revenons un moment sur nos pas, et observons la marche de notre intelligence dans l'acquisition de ces connaissances, observons comment elle compose les notions complexes des idées plus simples qui lui sont transmises, comment ces idées s'enchaînent pour ainsi dire et naissent les unes des autres. Ainsi nous mettrons de l'ordre dans ce que nous savons, et nous saurons mieux.

On donne le nom de *sensation* à toute impression faite actuellement sur les organes de nos sens par la présence d'un objet quelconque. Lorsque cette impression n'est que vaguement ou légèrement aperçue, on la nomme *perception*. Nous avons à chaque instant une foule de ces perceptions fugitives qui nous échappent l'instant d'après. Ainsi dans une grande assemblée, dans un bal, au spectacle, vous êtes frappés momentanément par un grand nombre d'objets dont vous perdez presque aussitôt la mémoire. Lorsque vous avez entendu un morceau de musique, la suite des sons qui le composent a frappé votre oreille; mais ce sont autant de perceptions qui se sont évanouies à mesure que vous les éprouviez.

Les philosophes ont donné le nom de *conscience* à l'effet des impressions ou sensations qui se font remarquer assez pour que la mémoire les retienne. Dans le cas de la simple perception, notre entendement est comme une glace qui répète l'image des objets tant qu'ils sont présents. L'entendement est par rapport aux sensations dont il a la *conscience*, comme une cire molle qui retient et conserve assez exactement l'empreinte d'un cachet ou d'une pierre gravée. Mais la glace et la cire, en répétant ou en conservant ces images, n'ont qu'une propriété purement passive, au lieu que la propriété qu'a l'entendement d'apercevoir et de retenir les idées ou les images des choses, est une faculté très active. C'est cette faculté de sentir, que l'on ne remarque point dans la matière inanimée, et que les premiers philosophes trouvèrent si peu accessible elle-même aux sens,

qu'ils la comparèrent aux objets de la nature sur lesquels ces sens avaient le moins de prise. Ils lui donnèrent en conséquence les noms d'*ame*, d'*esprit*, c'est-à-dire, *vent*, *souffle*, voulant désigner par-là ce qu'il y a de plus subtil et de plus fugitif; en un mot un être auquel ils imposaient un nom, sans pouvoir le comprendre, ou le soumettre à un examen approfondi. Un grand nombre de philosophes affirmèrent que cet être était d'une nature entièrement différente de celle du corps, et lui donnèrent le nom de substance *spirituelle;* d'autres considérant que ces mots, *ame*, *esprit*, et même faculté de *sentir*, ne sont que de pures conceptions, et n'ont d'existence que par leurs noms, qu'il n'y a point de faculté de sentir, en général, que nous n'avons, dans la réalité, que des sensations individuelles de telle ou telle espèce, soutinrent que cette faculté résulte d'un système particulier d'organisation dans la matière. Locke vint se placer entre ces deux opinions opposées, et avança modestement qu'il serait peut-être éternellement impossible de savoir si Dieu n'a point donné à quelque amas de matière, disposé d'une certaine façon, la puissance de penser. Il me semble que celui qui en pareil cas, a le noble courage d'avouer qu'il ne sait pas, est au moins le plus prudent: la cause de la simple perception est, en effet, le secret du créateur, et il est plus que probable que jamais les philosophes ne le devineront.

C'est seulement à la conscience que commence ce que l'on peut appeler proprement *connaissance*, et l'on ne donne que le nom d'idée à l'empreinte ou image

que quand nous avons appris à connaître et à diriger nos facultés intellectuelles.

La métaphysique, ou plutôt la science qui nous donne la connaissance de la nature de ces facultés et des diverses espèces d'idées qui leur appartiennent, de leurs causes et de leur liaison entre elles, doit nécessairement servir de base à la logique, qui nous apprend à conduire notre esprit dans la recherche de la vérité. Or les langues n'étant que les collections des signes vocaux destinés à représenter nos idées, nos sentimens, nos opinions ou nos besoins, et la grammaire ayant pour but de nous dévoiler l'artifice de la combinaison de ces signes, il vous est aisé de concevoir ce qu'elle a de commun avec la métaphysique ou la science ainsi nommée, et avec la logique, et comment ces deux sciences sont, en quelque sorte, le fondement nécessaire de l'art de la parole. En effet, la perfection de cet art dépend essentiellement du degré de certitude qu'ont acquis la métaphysique et surtout la logique. Mais vous comprenez cependant que le grammairien est obligé d'admettre comme des vérités reconnues, comme des faits, en un mot, les résultats que lui donnent le métaphysicien et le logicien, à moins qu'il ne se livre immédiatement et directement à l'étude de ces faits, ce qui est toujours le moyen le plus sûr de parvenir à la connaissance de la vérité. L'analyse de l'entendement a fait dans ce siècle des progrès assez sensibles, et est parvenue à des principes qui portent un tel caractère d'évidence et de simplicité, que je puis, sans inconvénient, me borner à être purement

à tout moment dans le cas de faire, est une idée d'une nouvelle espèce, produite, à la vérité, par des sensations ou des combinaisons de sensations particulières et matérielles, mais qui semble appartenir à cette propriété active dont je vous ai déjà entretenus. Les idées de ce que nous appelons, dans les corps, *qualités*, *modifications*, ou *attributs*, sont encore des idées du même genre. Car, les sens ayant reçu d'abord les impressions des objets, l'entendement ne sépare point ces impressions des objets qui les ont produites; mais bientôt voyant qu'elles se rapportent à différents organes, il les divise en autant de classes qu'il y a d'organes auxquels elles peuvent se rapporter, c'est-à-dire qu'il distingue les impressions relatives à la vue, au goût, à l'ouïe, etc. Chacune de ces classes peut ensuite se subdiviser en autant de genres qu'il y a de sensations diverses qu'un même organe peut éprouver. Ces classes et ces genres, considérés indépendamment des corps qui les produisent, donnent naissance à ce qu'on appelle *idées abstraites*, du mot latin *abstractus*, qui signifie *tiré de*, parce qu'en effet ces idées sont tirées des substances matérielles de la nature, ou du moins des impressions particulières produites par ces substances sur les organes de nos sens, et surtout parce qu'on les considère indépendamment de ces impressions particulières.

Lorsque l'entendement est ainsi pourvu d'un certain nombre de notions ou idées abstraites des rapports des êtres entre eux, de leurs qualités, de leurs modifications ou manières d'être, il s'empresse d'en faire l'application à tous les objets nouveaux qui

s'offrent à lui, ou à des considérations nouvelles sur ceux qu'il connaît déjà. Il observe la convenance ou la disconvenance de ces objets avec les idées qu'il s'en forme, et ici commence une nouvelle opération à laquelle on donne le nom de *jugement*. Le jugement n'est guère, comme on voit, qu'une espèce de rapport plus développé, plus apprécié; mais il considère plus particulièrement les objets ou les idées, eu égard à leur convenance ou disconvenance les uns avec les autres, au lieu que le rapport les exprime spécialement eu égard à leur ressemblance ou à leur différence. Tout jugement exprimé par des mots est ce qu'on appelle une *proposition*. Ainsi, lorsque comparant les impressions que j'ai reçues d'une pièce de théâtre que je viens de lire, avec l'idée que je me suis faite d'un ouvrage accompli, en ce genre, je trouve que ces deux idées conviennent parfaitement ensemble, ce n'est encore qu'un jugement; mais lorsque je prononce ou lorsque j'écris ces mots : *Athalie est une tragédie parfaite*, c'est une proposition.

Nous voici arrivés aux limites qui séparent, si je puis m'exprimer ainsi, le domaine de la logique et de la métaphysique de celui de la grammaire. J'avais même eu le dessein de vous entretenir dans cette séance de la proposition grammaticale et de ses diverses espèces, et des systèmes de quelques-uns de nos plus célèbres grammairiens à ce sujet. Mais il m'a semblé que cette matière se trouverait plus convenablement placée lorsque nous analyserons les éléments du discours, au lieu qu'ici elle ne ferait qu'interrompre le cours de nos observations sur

quelques-unes des opérations de l'entendement humain, dont il me reste encore à vous parler.

Un phénomène très important à observer, c'est la manière dont nos idées se lient entre elles, en sorte que l'une semble amener l'autre, celle-ci une troisième, et ainsi de suite, presque à l'infini. Les métaphysiciens se sont singulièrement occupés de la recherche des causes de ce phénomène, recherche bien digne en effet d'attirer leur attention; mais sans entrer dans la discussion des explications que plusieurs d'entre eux en ont proposées, je me contenterai d'observer que c'est cette liaison des idées qui donne lieu à une des opérations les plus importantes de l'entendement, je veux dire la *réflexion*. C'est par elle que l'attention rejaillit, en quelque sorte, d'une idée sur une autre idée, d'un rapport sur un autre rapport, d'un raisonnement sur un autre raisonnement, et choisit ceux qui lui paraissent les plus convenables pour parvenir à la découverte des vérités qu'elle cherche, ou à la démonstration de celles qu'elle a trouvées.

Le *raisonnement* est encore une opération qui résulte de la liaison des idées, de l'attention et de la réflexion. On sait qu'un raisonnement n'est autre chose que la réunion de deux propositions liées entre elles de manière à en amener nécessairement une troisième, qu'elles renferment implicitement. Ainsi après avoir établi cette vérité, ou cette proposition: lorsque le soleil est parvenu à la plus grande distance boréale de l'équateur, nous avons les plus longs jours de l'année, si j'ajoute cette autre proposition: c'est au mois de juin que le soleil arrive à cette plus

grande distance de l'équateur, vous en concluez aussitôt que c'est dans le mois de juin que les jours sont le plus longs. Il est inutile d'avertir que cette forme de raisonnement à laquelle on a donné le nom de *Syllogisme*, et dont l'école paraît avoir été si vaine, ne saurait servir beaucoup à la raison, et a presque toujours mauvaise grâce dans le style, surtout lorsqu'il est question de vérités faciles à saisir, et qui sont assez sensibles par elles-mêmes pour peu qu'on les expose avec méthode et avec clarté.

Il est une dernière opération par laquelle l'entendement, combinant plusieurs idées, plusieurs rapports, plusieurs raisonnements, en forme un tout, dont les diverses parties sont liées entre elles, se soutiennent, s'appuient, et se prêtent une lumière mutuelle; c'est ce qu'on appelle *la pensée*, mot employé, comme presque tous ceux que j'ai définis jusqu'ici, pour exprimer à la fois une opération de l'esprit et le résultat de cette opération : une pensée est, en quelque sorte, un système d'idées et de raisonnements, système construit quelquefois avec une rapidité inconcevable, parce que les diverses parties en existent déjà par masses très composées dans l'entendement. Il y a telle pensée dont l'expression, très peu différente de celle d'une simple proposition, paraîtrait démentir ce que j'avance. Telle est celle-ci de La Rochefoucault : *l'esprit est toujours la dupe du cœur*. Mais lorsqu'on songe au nombre des idées plus ou moins complexes qui se trouvent comprises dans chacun des mots de cette proposition si simple en apparence, on conçoit sans peine qu'il se-

3.

rait possible d'écrire des volumes entiers pour les développer. En effet, le seul mot d'*esprit* embrasse toutes les facultés et toutes les opérations intellectuelles dont vous venez d'entendre l'analyse, et celui de *cœur* comprend l'ensemble de nos passions, de nos sentiments et de nos affections; et l'auteur veut donner à entendre que presque toujours ces passions et ces affections offusquent les lumières de notre raison; vérité dont tous les bons traités de morale et les meilleurs romans ne sont, en quelque sorte, que le développement.

Enfin, vous voyez que toutes les opérations dont je viens de vous montrer la suite, l'enchaînement et la génération, sont le produit de la seule faculté de recevoir et de conserver les images ou idées des choses, faculté qui elle-même prend le nom d'*imagination*. Cette faculté est, comme vous l'avez vu, *passive* ou *active*; elle est passive, dit Voltaire, dans les hommes bornés et crédules, dans les cerveaux faibles de ces êtres destinés à servir d'instrument à l'imagination forte de certains hommes qui veulent dominer.

Mais elle est très active dans le poète et dans le romancier qui tracent d'une manière ferme et hardie le plan d'une action vraisemblable et intéressante, qui prêtent à chacun de leurs personnages les discours et les actions que leur caractère connu suppose. Elle était sans doute très active dans Racine écrivant les rôles sublimes de Phèdre ou de Mithridate; dans Lafontaine faisant parler avec tant de grâce et de naïveté, avec tant de finesse et de vérité,

le pigeon ou la laitière, le renard ou le paysan du Danube. Elle est surtout très active dans le géomètre supérieur qui voit à la fois une foule de plans, de lignes, de courbes, se couper, se traverser et se mouvoir en tous sens, et qui, en changeant un seul des éléments de son calcul, voit à l'instant cet édifice aérien prendre de nouvelles formes et se mouvoir suivant de nouvelles lois. L'on peut dire avec vérité qu'il y avait plus d'imagination dans la tête d'Archimède ou de Newton que dans celle d'Ovide ou de l'Arioste.

TROISIÈME LEÇON.

(Lue au Lycée des Étrangers le 18 mars 1797.)

Institution des signes. — Origine et progrès du langage et de l'écriture. — Réflexions sur la langue écrite et sur la langue parlée. — Avantages particuliers de l'une et de l'autre ; et, à ce sujet, parallèle des langues anciennes et des langues modernes.

Nous jouissons, la plupart du temps, des avantages inappréciables de la parole et de l'écriture, comme nous jouissons de la chaleur vivifiante et productrice du soleil, du retour périodique des saisons, et de mille autres bienfaits de la nature, sans en rechercher les causes, sans presque y penser. En général, l'homme qui a peu réfléchi est, comme les enfants, porté à supposer que tout ce qui existe autour de lui a toujours existé de la même manière : environné de toutes parts des témoignages les plus frappants de l'instabilité, de la perpétuelle mobilité des choses et des êtres, il semble croire, au contraire, que rien n'a changé, que tout est dans une constante immobilité. Voilà pourquoi il est si difficile de remonter à l'origine des sciences et des arts ; voilà pourquoi cette origine est,

chez tous les peuples, enveloppée de ténèbres si épaisses. Entre l'institution des premiers signes, résultat immédiat des besoins des hommes et de leur organisation, et ces langues perfectionnées dont l'usage est pour eux la source de mille délices, et qui semblent bien plus un objet de luxe que le produit de la nécessité, il y a un intervalle immense; et c'est cet intervalle que nous ne savons comment remplir. Nous voyons assez distinctement ce qui nous avoisine, pour ainsi dire; mais à mesure que les objets s'éloignent de nous, nous ne les saisissons plus d'une vue aussi distincte, ou même nous cessons entièrement de les apercevoir. Les premiers progrès des hommes furent extrêmement lents et presque insensibles. Celui qui le premier souleva une masse avec un levier ne se doutait sûrement pas qu'il faisait de la mécanique : il usait de ses moyens naturels; et ceux qui, à son exemple, se servirent de ce levier, ne crurent pas lui avoir une grande obligation. Celui qui à l'approche de quelque phénomène destructeur, de quelque animal terrible, avertit le premier ses semblables par des cris inarticulés et les détermina à fuir ce danger, agissait également en vertu de son organisation; et ceux qui imitèrent le même cri pour annoncer le même danger, ne se doutaient assurément pas qu'ils faisaient une langue. Il est pourtant hors de doute que c'est ainsi que commencèrent ces arts et ces sciences dont nous nous enorgueillissons aujourd'hui avec raison, et dont nous retirons des services si multipliés et si étendus.

Il était donc impossible que les premiers hommes

laissassent aucun monument de leurs découvertes, puisqu'ils ne se doutaient pas même qu'ils eussent rien inventé. Ceux qui dans la suite perfectionnèrent ces premiers essais ne pouvaient pas davantage en transmettre le souvenir; les moyens leur manquaient entièrement et ils n'avaient pas, à beaucoup près, une connaissance assez exacte du point dont ils étaient partis. Ainsi nous n'avons presque aucun monument authentique de l'origine des arts et des sociétés, et l'histoire de cette origine en devient d'autant plus difficile à tracer avec quelque certitude. Tout ce qu'ont pu faire à cet égard les savants, après des recherches immenses, a été d'établir une série de conjectures, plus ou moins probables, plus ou moins ingénieuses, mais dont les plus importantes sont fondées sur la connaissance des facultés physiques et intellectuelles de l'homme et de sa nature, toujours la même, plutôt que sur des faits certains. Tels sont, entre autres, le traité du président De Brosses sur la formation mécanique des langues, l'essai de Warburton sur les hiéroglyphes, et un grand nombre de morceaux répandus dans les divers écrits des philosophes de ce siècle, en France et en Angleterre.

Condillac est, parmi nous, un de ceux qui ont traité cette matière avec le plus de clarté et de sagacité, d'abord dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, ensuite, et mieux encore peut-être, dans la première partie de sa grammaire. On trouve aussi, dans la partie grammaticale de la nouvelle Encyclopédie la traduction d'un morceau très curieux du docteur Smith sur la formation des lan-

gues(1); et c'est d'après les lumières les plus certaines que j'ai pu rassembler dans ces auteurs, et dans quelques autres encore, que je vais tâcher de vous tracer l'histoire de l'origine et des progrès du langage. Mais il est bon que vous vous souveniez que ces progrès, dont on peut vous présenter en quelques instants une esquisse rapide, furent le produit des travaux lents et successifs de générations sans nombre, et de siècles dont l'antiquité se perd dans une nuit profonde.

J.-J. Rousseau, dont j'admire, au moins autant qu'un autre, le rare génie et l'éloquence sublime, est tombé à ce sujet, dans les plus étranges contradictions. En recherchant l'origine du langage parmi les hommes, dans son Discours sur l'inégalité des conditions, il semble s'être imaginé qu'ils durent nécessairement créer sur-le-champ une langue telle que la nôtre, par exemple, qui fût propre à l'expression de toutes les espèces d'idées, de sentiments et de connaissances, et il se fait à lui-même une foule d'objections desquelles il résulte que la création subite d'une pareille langue était entièrement impossible, ce qui, certes, n'est pas étonnant. Il établit d'abord, pour rendre la chose encore plus difficile et plus inconcevable, que l'homme, dans le pur état de nature, loin d'être porté à se réunir en société avec ses semblables, tend, au contraire, à s'en isoler chaque jour davantage, et il reconnaît ensuite que l'homme est de tous

(1) On vient d'en publier une traduction nouvelle. — M. Thurot indiquait sans doute ici la traduction publiée par Boulard, en l'an IV (1796). Madame Condorcet en a donné une meilleure en l'an VI (1798), à la suite de la Théorie des sentiments moraux du même Adam Smith.

les êtres le plus compatissant et le plus sensible. Les hommes, ajoute-t-il, n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison, et c'est de cette qualité seule que découlent toutes les vertus sociales. Enfin, dans un ouvrage postérieur au Discours sur l'inégalité, il explique sans difficulté l'origine des langues et de l'harmonie. A la vérité, il prétend qu'elles sont uniquement le produit de nos passions, et non de nos besoins, et sur ce point encore peut-être n'a-t-il raison qu'en partie. La source des erreurs de cet écrivain est dans son imagination beaucoup trop vive pour lui laisser la faculté d'envisager les objets sous toutes leurs faces. Il semble ne voir jamais qu'un côté de la chose qu'il examine; mais il le voit revêtu de tous les avantages ou de tous les inconvénients qu'elle peut présenter. Peut-être serait-il plus vraisemblable de dire que nos besoins, surtout dans l'origine des sociétés, donnèrent naissance au langage ainsi qu'aux autres arts, et que les passions les ont perfectionnés; et c'est sous ce point de vue qu'il m'a paru plus convenable d'envisager mon sujet.

En vous exposant, dans la dernière séance, l'ordre et la génération des facultés de l'entendement humain, je vous ai fait remarquer surtout celle qui reçoit et conserve les idées ou images de tous les objets qui frappent nos sens, et qui semble embrasser à elle seule toutes les autres facultés dont elle est en quelque sorte la source et le principe; c'est encore elle, c'est l'imagination qui fait de l'homme le plus imitatif de tous les animaux, suivant l'expression d'Aristote; c'est par

elle qu'il saisit et cherche à répéter les sons, les bruits, les mouvements de tout ce qui l'entoure; et c'est cette faculté qui a singulièrement contribué à la formation et au perfectionnement des langues. Quelques oiseaux imitent les sons; les singes et d'autres animaux imitent, jusqu'à un certain point, les actions et les mouvements qui les frappent; mais cette imitation n'est en eux qu'une disposition purement organique, si je puis m'exprimer ainsi; et outre que leurs moyens d'imiter sont infiniment plus bornés que ceux de l'homme, leurs imitations ne sont point pour eux les signes des objets imités, ce qui suffirait seul pour constater leur immense infériorité.

Les premiers mots des langues, dans l'enfance des sociétés, ne durent être que des sons, ou plutôt des cris inarticulés, accompagnés de mouvements et de gestes propres à exprimer d'une manière plus frappante et plus étendue les impressions que l'on sentait et que l'on voulait communiquer aux autres. Ce sont là, en effet, les seuls signes dont la nature apprend l'usage à tous les hommes, et que tous peuvent comprendre. Celui qui voyait un autre homme s'approcher du repaire de quelque bête féroce, d'un lieu où lui-même avait couru risque de la vie, ne pouvait l'avertir du danger qu'en poussant les cris et en faisant les gestes qui sont les signes de la crainte. Ainsi ces exclamations, auxquelles les grammairiens ont donné le nom d'interjections, prononcées d'une manière violente et passionnée, furent, en quelque sorte, les premiers éléments ou matériaux du langage.

Lorsque les hommes commencèrent à sentir le

besoin d'une communication plus immédiate, d'un commerce plus étendu, et qu'ils voulurent donner des noms aux objets, pouvaient-ils faire autrement que de chercher à peindre par les noms qu'ils inventaient la nature même des objets qu'ils voulaient nommer? Supposer que ces noms furent assignés aux choses d'une manière tout à fait arbitraire, n'est-ce pas supposer un effet sans cause? On dut donc avoir des raisons sensibles de choisir un mot plutôt qu'un autre, et il n'y avait pas de motif plus propre à déterminer tous les hommes à se servir des mêmes mots pour signifier les mêmes objets, que de peindre par ces mots la nature des objets, du moins autant que l'organe vocal pouvait se prêter à cette imitation. Aussi toutes les langues ont-elles un assez grand nombre de ces mots imitatifs que les grammairiens appellent *onomatopées*. Nous disons que le bœuf *mugit*, que le tonnerre *gronde*, ou *éclate*; que le chat *miaule*, que le chien *aboie*, etc. Et les mots *mugir*, *éclater*, *gronder*, *miauler*, etc., sont autant d'onomatopées.

Mais dans les noms des objets qui ne sont relatifs qu'au sens de la vue, où l'on ne remarque ni bruit ni mouvement, et plus encore, dans les noms donnés aux idées et aux affections morales, cette analogie paraît devoir être en défaut. Il y a cependant des hommes instruits qui prétendent qu'alors l'analogie, quoique moins sensible que dans les exemples précédents, ne cesse pas entièrement d'exister; et que l'on pourrait, en remontant aux mots primitifs de toutes les langues, marquer avec une sorte d'exactitude l'espèce de relation qu'ils ont avec les objets

dont ils sont les signes. A l'égard des idées morales et intellectuelles, ils remarquent que, dans chaque langue, les termes qui les expriment sont dérivés des noms des objets sensibles avec lesquels on imaginait qu'elles avaient une ressemblance plus directe; et quant aux objets sensibles qui n'affectent que le sens de la vue, ils observent que, dans un grand nombre de langues différentes, leurs qualités les plus remarquables sont exprimées par certains sons radicaux qui sont toujours les mêmes. Ils se persuadent que l'on a dû peindre, par exemple, la stabilité, la fluidité, etc., par le son de certaines lettres ou syllabes, qui avaient quelque rapport naturel avec ces différents états des êtres, à raison de la disposition que les organes de la voix sont dans le cas de prendre pour les exprimer. C'est le système du président De Brosses, adopté et étendu par Court de Gébelin. « Ainsi les deux « articulations linguales R et L représentées par nos « lettres *L* et *R* désignent les objets en mouvement, « dit l'auteur du Monde primitif; mais comme l'une est « douce, et l'autre forte, elles servent à désigner des « mouvements fort différents l'un de l'autre. L'arti- « culation *L* indique des mouvements doux et dont « la marche est continue et tranquille: l'articulation « *R*, au contraire, indique les mouvements rudes et « forts, ceux qui sont bruyants, qui vont par sauts, « par secousses. Platon, dans son dialogue intitulé « *Cratylus*, fait dire à Socrate que la lettre *R* peut- « être regardée comme l'organe de toute espèce de « mouvement (1). L'articulation de la gorge *ge*, *gue*,

(1) *Monde primitif*, t. 3, p. 341, 347, 349, édit. de 1787.

« ou ke, dit encore Court de Gébelin, servira natu-
« rellement à peindre tous les objets creux; et de là une
« multitude de mots qui auront produit des familles
« immenses dans toutes les langues. » Enfin, il confirme ces observations par le matériel même des mots qui expriment les diverses parties de l'organe de la parole dans la plupart des langues, et même les effets de cet organe.

Ainsi la *bouche* prend son nom de ce que l'on prononce sur son ouverture l'intonation labiale *b*;

Les *dents*, de leur usage dans l'intonation *d*; et ce nom est commun à un très grand nombre de langues.

La *gorge*, le *gosier*, la *glotte* s'appellent ainsi de ce que l'intonation gutturale forme le *g*.

C'est par la même raison que la langue et presque toutes ses fonctions sont désignées par l'intonation *l* qui en est le symbole propre. De là les mots *éloquence*, *colloque*, *loquacité*, *lyre*, etc., etc.

Quelles que soient la sagacité et l'immense érudition de Court de Gébelin, on ne saurait s'empêcher de remarquer qu'il paraît avoir donné une trop grande extension à ses principes, d'après lesquels en effet les langues ne paraîtraient avoir absolument rien d'arbitraire. Ceci peut bien être vrai du langage considéré dans son origine et dans sa simplicité primitive; mais à mesure que le nombre des mots s'est accru, par des compositions et des dérivations bizarres, irrégulières et variées à l'infini, au gré du caprice ou des préjugés, ils se sont tellement écartés de leurs racines primitives, qu'ils ont perdu toute analogie ou ressemblance de son avec les objets qu'ils signifient; et

tel est l'état actuel des langues parmi nous. Les mots dont nous nous servons aujourd'hui, peuvent souvent être considérés comme des symboles plutôt que comme des imitations, comme des signes arbitraires et de convention plutôt que comme des représentations naturelles de nos idées. Mais il ne me paraît pas douteux que plus on pourrait remonter à l'origine du langage parmi les hommes, plus on y trouverait de ces expressions données par la nature. Comme l'imitation était le seul moyen qu'on avait alors pour créer les mots, ils durent être extrêmement pittoresques, mais aussi infiniment moins nombreux qu'à présent; les langues primitives durent être très pauvres et très bornées, mais singulièrement expressives, et presque entièrement composées de sons imitatifs. Le petit nombre de termes propres à exprimer les idées des hommes, dans l'enfance des sociétés, le peu de facilité même qu'ils devaient avoir à trouver sur-le-champ les mots déjà connus, mais qui ne leur étaient pas encore assez familiers, dut leur faire une nécessité de compléter, en quelque sorte, par les gestes et par la variété des tons dans la prononciation, l'expression de leurs pensées. C'est encore ainsi que nous faisons nous-mêmes lorsque nous voulons nous exprimer dans une langue que nous ne possédons qu'imparfaitement; nous suppléons par les gestes et par les tons de la voix, aux expressions propres qui nous manquent. Le système d'imitation qui présida à la formation des langues, dut aussi contribuer singulièrement à donner à la prononciation une sorte d'emphase et de force qui

en faisait une espèce de chant mêlé de cris et de gestes violents et expressifs; et dans la suite, lorsque le langage devint plus abondant et plus étendu, ces accents et ces gestes, d'abord produits par la nécessité, devinrent les ornements du discours. Remarquons à ce sujet que les Grecs et les Romains avaient beaucoup retenu de cette prononciation musicale et accompagnée de gestes énergiques et marqués; faute de faire cette observation, on se trouverait continuellement embarrassé pour comprendre ce que les auteurs anciens ont écrit de la déclamation oratoire et théâtrale parmi eux. Nous pouvons conjecturer, d'après un grand nombre de circonstances qu'ils nous ont conservées, que la prosodie dans leurs langues était bien plus marquée qu'elle ne l'est dans aucun de nos idiomes modernes, et qu'ils donnaient à la voix parlante des inflexions beaucoup plus fortes et plus variées que nous ne nous permettons de le faire. Denys d'Halicarnasse dit que l'élévation du ton dans l'accent aigu et l'abaissement dans le grave étaient d'une quinte; ainsi l'accent prosodique était aussi musical, surtout le circonflexe, où la voix après avoir monté d'une quinte, descendait d'une autre quinte sur la même syllabe (1). Ne nous étonnons donc plus si la déclamation de leurs orateurs, et la prononciation de leurs acteurs au théâtre, approchait de la nature du récitatif en musique, et pouvait être notée et accompagnée avec le son des instruments, comme quelques savants l'ont démontré. Ne soyons pas sur-

(1) Duclos. *Remarques sur la Grammaire générale*, p. 34.

pris lorsque nous lisons dans Aristote que la musique est une des parties essentielles et les plus importantes de la tragédie. Il n'est pas douteux que notre prononciation n'eût paru, à l'oreille d'un Grec ou d'un Romain, d'une monotonie fatigante et insupportable.

Il en était du geste, chez les anciens, comme de la prononciation : une déclamation aussi sonore et aussi musicale devait nécessairement être accompagnée de gestes extrêmement animés; c'est ce qu'ils appelaient l'action de l'orateur ou de l'acteur, et ils attachaient à cette partie la plus haute importance. Tout le monde sait la réponse de Démosthène à celui qui lui demandait quelle était la qualité dont il faisait le plus de cas dans l'orateur. *L'action*, répondit-il. Et ensuite? ajoutait cet homme. *L'action*, répétait Démosthène, et toujours l'action. Cette partie avait pour eux tant d'intérêt, qu'il n'était pas rare de voir sur la scène deux acteurs dont l'un faisait les gestes convenables pendant que l'autre déclamait, chose qui nous paraîtrait assurément très ridicule, parce que la mesure des gestes et des inflexions qui nous sont permises, est si étroite, si je puis m'exprimer ainsi, qu'il serait absurde, en effet, de vouloir diviser ces deux choses, et que nous avons bien le droit d'exiger que le même acteur les réunisse.

Vous avez vu que la nécessité de se communiquer réciproquement leurs besoins et leurs sentiments donna lieu à l'institution des premiers signes parmi les hommes; que ces signes furent, dans l'origine, des cris inarticulés, accompagnés de gestes et de mouvements propres à développer, d'une manière

plus précise, l'espèce et la nature des besoins ou des sentiments qu'ils avaient à exprimer, en sorte que le véritable langage était plutôt dans l'action de celui qui voulait parler que dans ses cris, qui ne devaient avoir, la plupart du temps, pour objet que d'attirer sur lui l'attention de ceux à qui il s'efforçait de se faire entendre. Mais à mesure que les organes de la parole acquirent plus de flexibilité, par la facilité naturelle que l'homme a d'imiter les sons et les bruits de tout ce qui l'entoure, les signes de la voix furent substitués à ceux des gestes, parce qu'ils tendaient à éclaircir davantage le langage d'action, et à rendre successives les idées que ce langage présentait d'une manière simultanée. Car dans celui qui ne peut faire usage que des gestes ou des mouvements donnés immédiatement par la conformation de ses organes, l'action fait un tableau très composé: « Elle indique « à la fois, dit Condillac, l'objet qui l'affecte, le juge« ment qu'il porte et les sentiments qu'il éprouve. Il « n'y a point de succession dans ses idées ; elles s'of« frent toutes à la fois dans son action, comme elles « sont toutes présentes à son esprit. On pourrait l'en« tendre d'un clin d'œil ; mais pour le traduire il fau« drait un long discours. »

Nous avons vu encore comment les premiers noms durent être des sons imitatifs, et comment l'analogie qu'a l'organe de l'ouïe avec les autres sens pouvait fournir quelques couleurs grossières et imparfaites qu'on aura employées; comment on pouvait trouver encore des couleurs dans la douceur et dans la dureté des syllabes, dans la rapidité ou dans la

lenteur de la prononciation, et dans les différentes inflexions dont la voix est susceptible. Il vous est aisé de comprendre qu'à mesure qu'on eut une plus grande quantité de mots, on trouva moins d'obstacles à nommer de nouveaux objets. Voulait-on indiquer une chose dans laquelle on remarquait plusieurs qualités sensibles; on réunissait ensemble plusieurs mots qui exprimaient chacun quelqu'une de ces qualités. « Ainsi, dit encore Condillac, les premiers mots « devenaient des éléments avec lesquels on en com- « posait de nouveaux, et il suffisait de les combiner « différemment, pour nommer une multitude de « choses différentes. Les enfants, ajoute le même au- « teur, nous prouvent tous les jours combien la chose « était facile, puisque nous leur voyons faire des « mots souvent très expressifs. Est-ce au hasard qu'ils « les choisissent? non sans doute : l'analogie les dé- « termine, quoique à leur insu, à créer, en quelque « sorte, une expression plutôt qu'une autre, et c'est « aussi l'analogie qui a guidé les hommes dans la for- « mation des langues (1). »

Les causes que j'ai assignées jusqu'ici à l'origine et au progrès du langage peuvent avoir été à peu près les mêmes et avoir produit les mêmes résultats chez tous les peuples, dans tous les climats et sous toutes les températures. Il existe pourtant des différences caractéristiques d'une langue à l'autre, et ces différences doivent avoir aussi leurs causes qu'il peut être utile et intéressant de connaître. Le climat, par

(1) *Cours d'Études. Gramm.*, 1e partie, ch. 1.

exemple, paraît avoir une influence marquée sur les langues : celles du midi sont sonores, harmonieuses, abondantes en voyelles accentuées, et véritablement propres à l'éloquence : celles du nord, au contraire, sont sourdes, monotones, pleines de sons durs, rudes ou sifflants, et fatiguent l'oreille par un concours de consonnes, qui ne les rend propres tout au plus qu'à la conversation familière. Cette différence avait tellement frappé J.-J. Rousseau, qu'après avoir dit au commencement de son Essai sur l'origine des langues, que toutes sont le produit des passions, et non pas des besoins, il a cru devoir assigner les passions seules pour causes de la formation des langues méridionales, et les besoins seuls pour causes de la formation des idiomes du nord. « Dans les climats méridionaux, « dit-il, où la nature est prodigue, les besoins nais- « sent des passions ; dans les pays froids, où elle est « avare, les passions naissent des besoins, et les lan- « gues, tristes filles de la nécessité, se sentent de « leur dure origine. » Cela est peut-être plus brillant qu'exact ; l'homme abandonné à lui-même, dans quelque climat que ce soit, éprouve des besoins et est exposé à des dangers qui rendent bientôt nécessaire son association avec ses semblables. La manière dont J.-J. Rousseau explique l'origine des langues méridionales paraît plutôt propre à expliquer les progrès et le perfectionnement de ces langues. « Dans « les pays arides, dit-il, où l'on ne pouvait avoir de « l'eau que par des puits, il fallut bien se réunir « pour les creuser, ou du moins, s'accorder pour « leur usage ; » et telle dut être, selon lui, l'origine

des sociétés et du langage. Il fait de ces premières réunions un tableau où brille éminemment cette imagination entraînante, cette éloquence séduisante qu'aucun écrivain peut-être n'a possédée à un plus haut degré que lui. « Là se formèrent les premiers « liens des familles; là furent les premiers rendez-« vous des deux sexes. Les jeunes filles venaient cher-« cher de l'eau pour le ménage, les jeunes hommes « venaient abreuver leurs troupeaux. Là des yeux « accoutumés aux mêmes objets dès l'enfance, com-« mencèrent d'en voir de plus doux. Le cœur s'émut à « ces nouveaux objets, un attrait inconnu le rendit « moins sauvage, il sentit le plaisir de n'être pas seul. « L'eau devint insensiblement plus nécessaire, le « bétail eut soif plus souvent. On arrivait en hâte et « l'on partait à regret. Dans cet âge heureux où rien « ne marquait les heures, rien n'obligeait à les « compter; le temps n'avait d'autre mesure que l'amu-« sement et l'ennui. Sous de vieux chênes, vainqueurs « des ans, une ardente jeunesse oubliait par degrés « sa férocité; on s'apprivoisait peu à peu les uns avec « les autres; en s'efforçant de se faire entendre, on « apprit à s'expliquer. Là se firent les premières fêtes: « les pieds bondissaient de joie, le geste empressé ne « suffisait plus, la voix l'accompagnait d'accents pas-« sionnés; le plaisir et le désir, confondus ensemble, « se faisaient sentir à la fois. Là fut enfin le vrai ber-« ceau des peuples, et du pur cristal des fontaines « sortirent les premiers feux de l'amour, etc. »

On peut expliquer par des causes purement physiques la différence observée entre les langues du midi

et celles du nord. « L'instrument vocal est un com-
« posé de fibres que la chaleur dilate et que le froid
« resserre, sur lequel, en un mot, les divers degrés
« de température agissent à peu près de la même
« manière que sur tous les autres corps. Or, l'instru-
« ment vocal ne saurait subir des modifications si di-
« verses, sans qu'il en résulte pour la parole des effets
« très différents les uns des autres. Dans les contrées
« où l'air est brûlant, où le sang circule avec impétuo-
« sité dans les veines, les fibres de l'instrument vocal
« seront extrêmement dilatées, et auront par consé-
« quent beaucoup de jeu ; on pourra donc prononcer
« les sons, et même les aspirer avec beaucoup de
« force ; les muscles de la bouche ayant plus de jeu,
« elle s'ouvrira plus aisément, et fera plus souvent
« effort sur son extrémité intérieure ; la voix montera
« donc plus aisément aux octaves les plus élevées ;
« elle fera entendre des intonations fortes, des voyelles
« gutturales, ou extrêmement ouvertes ; elle épuisera
« toutes les nuances des aspirations, afin de diver-
« sifier l'usage continuel qu'elle en fait... Au contraire,
« dans les contrées où les frimats ont établi leur sé-
« jour, où le cours de tout ce qui se meut est ralenti,
« et quelquefois suspendu par la violence du froid ;
« où toutes les fibres sont resserrées, racornies, pri-
« vées de presque tout leur jeu, l'instrument vocal
« s'ouvrira avec plus de peine ; il s'élèvera donc moins,
« il pèsera moins sur la partie intérieure, et beaucoup
« plus sur l'extrémité extérieure ; il rendra donc
« de préférence des intonations labiales, dentales,
« sifflantes ; on paraîtra ne parler que du bout des

« dents (1). » A ces causes tirées de l'organisation même de l'homme et de l'influence du climat, Court de Gébelin en ajoute d'autres tirées des mœurs, du caractère et des habitudes des peuples. Le langage rude et grossier chez les peuples dont la vie est errante et sauvage, doit nécessairement s'adoucir chez ceux qui mènent une vie plus heureuse, plus tranquille, plus abondante en jouissances de toute espèce, chez ceux que leur caractère naturel rend plus propres à la société; c'est à ce goût pour la société que notre langue, par exemple, doit les progrès prodigieux qu'elle a faits depuis deux siècles, qui l'ont si fort adoucie, et qui la font cultiver et rechercher dans toutes les parties de l'Europe, où l'usage en est devenu presque universel.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le style, c'est-à-dire sur les formes particulières que le langage dut avoir dans les premiers temps. On est porté à croire, lorsqu'on n'y a pas beaucoup réfléchi, que ces expressions empruntées, auxquelles les rhéteurs ont donné le nom de *figures*, sont des façons de parler artificielles, inventées par les poetes et les orateurs, à mesure que les sociétés se sont polies et civilisées, et que les langues se sont perfectionnées; c'est une erreur : deux causes principales ont donné naissance au langage figuré, le défaut de noms propres pour les objets, et l'influence de l'imagination et des passions sur la forme de l'expression. Or, ces deux causes concourent dans l'enfance des sociétés.

(1) *Monde prim.*, t. 3, p. 144.

Les hommes dispersés alors au milieu des scènes terribles ou majestueuses de la nature, sont à chaque instant frappés par des objets nouveaux, étrangers pour eux, et propres à exciter leur surprise et leur admiration; les révolutions soudaines auxquelles leur vie errante les expose, exaltent leurs passions au plus haut degré. Portés à tout exagérer, livrés à une imagination que rien ne contraint, dont rien ne réprime les saillies, et qui leur suggère des images fortes et brillantes, ils cherchent à décrire chaque objet avec les plus vives couleurs; et le défaut de termes propres les force à recourir à des circonlocutions, à des métaphores, à des comparaisons, en un mot, à toutes ces formes d'expressions empruntées qui donnent un tour poétique au langage. Voilà pourquoi, chez tous les peuples, la poésie a précédé la prose; ce qui ne veut pas dire que le langage des hommes conversant entre eux fût assujetti à des nombres réguliers, mais que les premières compositions qu'ils purent transmettre à la postérité furent des poëmes, dans le sens littéral qui convient à ce mot, c'est-à-dire des compositions où l'imagination dominait principalement, dans lesquelles il y avait une sorte de rhythme et de nombre, et que l'on prononçait avec des inflexions de voix musicales et modulées.

Le progrès de la civilisation amène dans les mœurs et dans le génie des peuples des changements plus favorables à l'exactitude qu'au brillant et au sublime de l'expression : l'entendement s'exerçant davantage à mesure que le monde vieillit, l'imagination s'exerce moins, et l'un se perfectionne aux dépens de l'autre.

Les hommes rencontrent plus rarement des objets capables d'exciter leur surprise et leur étonnement. Ils s'appliquent à rechercher les causes des phénomènes qu'ils ont observés, ils se réforment et se polissent les uns les autres, ils déguisent ou étouffent leurs passions, et finissent par régler leurs manières extérieures sur un modèle uniforme de politesse et de civilité. Le langage, de stérile qu'il était, devient abondant en expressions, et en même temps qu'il gagne de la justesse et de la précision, il perd de la chaleur et de l'énergie. Le style devient plus pur, mais moins animé: le progrès des sociétés, à cet égard, ressemble au progrès des individus dont l'imagination est plus active dans la jeunesse, et la raison plus exacte dans l'âge mûr.

L'invention de l'écriture, surtout de l'écriture alphabétique, est, après celle des langues, ce qui fait incontestablement le plus d'honneur à l'esprit humain. Quoi de plus admirable, en effet, que cet art merveilleux par lequel, au moyen d'un petit nombre de caractères, si faciles à tracer, nous parvenons à faire connaître nos pensées, nos sentiments, nos affections, à un ami séparé de nous par des mers immenses; par lequel nous instruisons nos descendants de nos découvertes, de nos transactions publiques ou particulières, et nous sommes instruits nous-mêmes des mœurs, des opinions, des usages des peuples les plus éloignés, ou dont l'existence remonte à des milliers d'années? Certes! si cet art sublime nous manquait, nous regarderions comme un génie plus qu'humain celui qui pourrait nous en donner

même une idée très imparfaite et en tracer les premiers linéaments. Aussi plusieurs savants qui se sont occupés de remonter à l'origine de l'écriture n'ont-ils pas hésité d'en faire honneur à la divinité même, ressource commode à la vérité, mais qui ne nous apprend pas grand'chose. Un poète célèbre l'attribue à l'amour, et cette origine, si elle n'est pas plus vraie, est au moins plus vraisemblable, et a quelque chose qui plaît davantage à l'imagination. Colardeau, d'après Pope, fait dire à Héloïse :

> Ce commerce enchanteur,
> Aimable épanchement de l'esprit et du cœur,
> Cet art de converser, sans se voir, sans s'entendre,
> Ce muet entretien si charmant et si tendre,
> *L'art d'écrire, Abélard, fut sans doute inventé*
> *Par l'amante captive et l'amant agité.*

Idée charmante en ce qu'elle révèle un des avantages les plus précieux de l'art d'écrire, et que Pope lui-même n'a pas présentée dans une autre intention. Essayons donc de tracer d'après les monuments les plus authentiques et les autorités les plus respectables une esquisse rapide de l'histoire de cet art important et qui a si fort contribué, surtout chez les nations modernes, à la perfection de tous les autres.

Warburton, évêque de Glocestre, l'un des plus savants et des plus ingénieux écrivains de l'Angleterre, est un de ceux qui ont le plus approfondi cette matière intéressante ; son essai sur les hiéroglyphes et son traité de la divine légation de Moïse sont pleins de recherches profondes et judicieuses sur ce sujet.

Le sentiment le plus naturel à l'homme est le désir

de prolonger autant qu'il peut cette existence si fragile, si passagère, et à laquelle la nature semble avoir elle-même assigné des bornes si étroites. Les sociétés ne sont pas exemptes de ce sentiment; et les évènements qui ont influé sur leur existence, les révolutions physiques ou morales qu'elles ont éprouvées, sont des faits que la génération qui en est témoin désire de transmettre aux générations suivantes : de là ces monuments, ces traditions, ces fêtes solennelles dont le retour périodique n'avait pour but que de rappeler aux mêmes époques le souvenir des circonstances dans lesquelles elles avaient été instituées. « L'histoire de toutes les nations fournit « quantité de preuves de ces pratiques originaires. « On voit les patriarches, dresser un autel, planter « un bois, élever des monceaux de pierre en mémoire « des principaux évènements de leur vie, et donner « aux lieux où ils s'étaient passés des noms qui en « rappelassent le souvenir. — Les anciens habitants « du nord n'avaient pas d'autres usages, et aujourd'hui encore les sauvages de l'Amérique se servent « des mêmes moyens pour le même objet (1) ».

Mais dans un grand nombre de circonstances il dut être nécessaire de communiquer au loin des avis importants, de se procurer des signes durables et portatifs des évènements et des transactions qui avaient eu lieu; et ce fut alors que cet instinct d'imitation dont je vous ai déjà parlé porta les hommes à tracer des peintures grossières des objets qu'ils voulaient faire connaître; et

(1) *Orig. des lois*, etc. par Goguet, p. 160, t. I, in-4°.

il est encore à remarquer qu'il n'y a presque pas un peuple sauvage, ancien ou moderne, chez lequel on ne trouve de ces essais imparfaits de peinture et de dessin. Les Mexicains mêmes, qui étaient le peuple le plus policé de l'Amérique, à l'époque où l'on en fit la découverte, n'avaient pas imaginé d'autre moyen de faire savoir dans la capitale ce qui se passait dans le reste de l'empire; et Joseph d'Acosta raconte qu'à l'arrivée des troupes espagnoles sur les côtes du Mexique, les exprès qui furent envoyés à Montézuma lui portèrent la représentation d'un vaisseau dessiné sur une espèce de toile.

Telle fut donc l'origine de l'écriture: on commença par peindre grossièrement les objets mêmes, et les peintures dont les Égyptiens firent usage, plus qu'aucun autre ancien peuple, furent nommées *hiéroglyphes*. L'écriture hiéroglyphique ne fut d'abord qu'une simple peinture; elle subit dans la suite des changements qu'on peut réduire à trois espèces: la première, lorsqu'ayant à représenter une action tout entière, on se contenta d'en peindre les principales circonstances; ainsi une bataille était désignée par deux mains, dont l'une tenait un arc, et l'autre un bouclier; un siége par une échelle à escalade, un tumulte ou une insurrection populaire par un homme armé lançant des flèches: ces peintures allégoriques ont été nommées par Warburton *hiéroglyphes curiologiques*.

La seconde espèce fut plus simplifiée, quant au signe, et par conséquent plus composée quant à la chose signifiée: on peignit l'instrument au lieu de l'action;

un œil placé en haut ou dans les nuages, par exemple, désignait la science ou la connaissance de Dieu, dont le regard embrasse tout ce qui existe; un œil et un sceptre étaient le signe de la royauté; un vaisseau et un pilote représentaient le gouverneur ou le modérateur suprême de l'univers. Cette seconde espèce fut appelée *hiéroglyphes tropiques*.

Enfin, la troisième espèce, à laquelle on a donné le nom d'*hiéroglyphes symboliques*, était plus artificielle et plus abrégée encore. Cette espèce d'écriture ou plutôt de peinture se pratiquait par une sorte de transposition, dans laquelle on faisait servir une chose à en signifier une autre. Ainsi le bœuf Apis représentait Osiris. Sanchoniaton, historien de Phénicie, dans un fragment conservé par Eusèbe, nous fournit un exemple singulier de ce genre d'hiéroglyphes. « Taut, nous dit-il, ayant appris d'Uranus l'art « de l'écriture peinte, traça les portraits des Dieux « Cronus, Dagon, etc. Il avait représenté le dieu « Cronus, en particulier, par les symboles de la « royauté, deux yeux par devant et deux par derrière, « en sorte qu'il pouvait y en avoir deux de livrés au « sommeil; il y avait ajouté quatre ailes, deux éten- « dues comme pour s'envoler, et deux repliées pour « marquer le repos; ce qui signifiait que Cronus « veillait même lorsqu'il reposait, et reposait encore « lorsque sa surveillance était la plus active. » Vous voyez que si les peuples ont presque toujours été assez mal gouvernés, ce n'est pas faute d'avoir eu depuis long-temps des idées saines sur les devoirs de ceux qui les gouvernent. Au reste, l'écriture hiéro-

glyphique n'a pas été particulière aux seuls Égyptiens, dit Warburton ; non seulement les Chinois à l'orient et les Mexicains à l'occident, mais les Scythes au nord, et les nations qui habitent les contrées intermédiaires, telles que les Indiens, les Phéniciens, les Éthiopiens, les Étrusques, etc., ont employé des moyens du même genre. C'est donc à tort que quelques savants ont prétendu que l'écriture hiéroglyphique était une invention des prêtres égyptiens pour cacher leur doctrine: la grossièreté et l'extrême incommodité de cet art est un garant certain que son origine remonte à l'enfance des sociétés. A la vérité, lorsque l'écriture alphabétique eut été introduite, il est probable que les prêtres conservèrent les hiéroglyphes pour donner à leur doctrine un air de mystère et d'antiquité imposante, et c'est dans cet état que les Grecs trouvèrent les choses lorsqu'ils commencèrent à établir des relations avec l'Égypte.

A mesure que l'écriture cessait d'être la représentation des objets visibles, elle devenait hiéroglyphique et symbolique, c'est-à-dire, représentative des objets invisibles; et enfin quelques nations la réduisirent à des signes ou des marques arbitraires, qui n'avaient aucune analogie, aucune ressemblance avec les objets qu'ils signifiaient. Tels sont encore aujourd'hui les caractères dont on fait usage dans tout l'empire de la Chine. Les Chinois n'ont pas un alphabet des lettres ou des sons simples dont leurs mots sont composés: chaque caractère de leur écriture est le signe d'une idée ou d'une chose; d'où il est aisé de juger que le nombre de ces caractères doit être immense:

aussi dit-on qu'ils en ont soixante-dix ou quatre-vingt mille; en sorte qu'apprendre à lire, à écrire, est l'étude de toute la vie, ce qui met un obstacle invincible au progrès des sciences et des arts chez ce peuple. Il y a pourtant une remarque importante à faire sur la langue écrite des Chinois, c'est qu'elle est parfaitement entendue dans des pays immenses où la langue parlée est entièrement différente. Les Japonais, les Tonquinois, les Coréans, les Cochinchinois, qui tous ont des idiomes différents les uns des autres et de celui de la Chine, ont tous la même écriture, et s'entendent très bien en écrivant; ce qui prouve évidemment que les caractères dont ils font usage sont signes d'idées et non pas de mots. Les chiffres dont on se sert aujourd'hui dans toute l'Europe, et que nous tenons des Arabes, peuvent nous donner l'idée de cette espèce d'écriture universelle : ils ont précisément la même propriété que les caractères chinois, de représenter des idées et non pas des mots; en sorte que, quelle que soit la différence des termes par lesquels on exprime les nombres chez des diverses nations qui ont adopté l'usage des chiffres arabes, les mêmes chiffres représenteront toujours les mêmes nombres aux yeux d'un Français, d'un Espagnol, d'un Anglais, etc. Les caractères algébriques dont les géomètres font usage sont à peu près dans le même cas.

Jusqu'ici nous n'avons rien aperçu qui ressemble à nos lettres, ou qui puisse mériter le nom d'écriture, dans le sens que nous attachons à ce mot. L'usage des signes n'avait rien de commun avec la voix ou

avec les mots : ils étaient ou représentatifs des choses, comme les peintures des Mexicains, ou analogiques et symboliques comme les hiéroglyphes des Égyptiens, ou purement arbitraires et de convention, comme les nœuds des Péruviens, les caractères chinois et les chiffres arabes.

A la fin on s'aperçut, chez différents peuples, de l'imperfection, de l'ambiguité, et de l'incommodité de ces diverses méthodes; on commença à considérer les avantages importants qui pourraient résulter de l'emploi de signes qui représentassent les mots et les noms des choses, au lieu des choses elles-mêmes; car on vit bien que si le nombre de ces mots est très grand, s'il est réellement illimité, le nombre des sons articulés qui les composent est incomparablement plus petit. En effet, les mêmes sons simples se retrouvent et se répètent continuellement, et leurs combinaisons diverses produisent cette infinie variété de mots qui composent les langues. Le premier degré de simplification où cette observation dut conduire est l'invention de l'écriture *syllabique*, qui probablement a précédé l'écriture *alphabétique*, et qui, dit-on, est encore usitée aujourd'hui, dans l'Éthiopie et dans quelques contrées de l'Inde. En imaginant un signe ou caractère particulier pour chaque syllabe de la langue, le nombre de ces caractères se trouva nécessairement beaucoup moindre que celui des mots; mais il était encore assez considérable pour faire de l'art de lire et de celui d'écrire, des arts très difficiles, et par conséquent inaccessibles à la plupart des hommes. Enfin quelque génie rare et extraordinaire s'éleva, et rédui-

sant les sons produits par la voix humaine à leurs plus simples éléments, il les borna à un petit nombre de voyelles et de consonnes auxquelles il affecta les signes ou caractères si connus sous le nom de *lettres*. Il apprit aux hommes comment leur combinaison pouvait représenter tous les mots employés dans le discours ou dans la conversation, et c'est là

> Cet art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux yeux,

cet art d'écrire qui, porté à la plus haute perfection chez toutes les nations éclairées de l'Europe, a si prodigieusement influé sur leurs destinées et sur le perfectionnement de l'intelligence humaine.

On ne sait point à qui est due cette étonnante et sublime découverte; le nom de son inventeur, enseveli dans les ténèbres de ces siècles reculés, est privé des honneurs qu'il devait attendre de tous ceux qu'embrase l'amour sacré des sciences et des arts. On peut juger, d'après les livres de Moïse, que les lettres étaient connues des Juifs et surtout des Égyptiens bien long-temps avant l'époque où cet homme extraordinaire a écrit. La tradition la plus généralement adoptée par les anciens, est qu'elles furent d'abord apportées de Phénicie en Grèce par Cadmus; mais il y a des auteurs qui prétendent que Cadmus lui-même était originaire de la ville de Thèbes en Égypte. Tous les anciens peuples de l'Europe et de l'Asie ont réclamé l'invention de l'écriture alphabétique; et je laisse aux savants le soin de discuter leurs titres et

leurs prétentions respectives, et de décider, s'ils le peuvent, à qui appartient définitivement la gloire de cette invention.

L'alphabet que Cadmus avait apporté en Grèce était incomplet, et n'avait, dit-on, que seize lettres; les huit autres furent ajoutées dans la suite à mesure qu'on en sentit le besoin. Une chose assez singulière à observer, c'est que les lettres dont nous nous servons maintenant sont précisément formées d'après celles que Cadmus fit connaître en Europe. L'alphabet romain en usage aujourd'hui chez nous et chez la plupart des autres nations de l'Europe fut, à quelques changements près, formé sur celui des Grecs. Et tous les savants ont remarqué que les caractères grecs, surtout ceux qu'on trouve dans les plus anciennes inscriptions, ont une conformité frappante avec les caractères hébreux et samaritains, qui sont reconnus pour être les mêmes que ceux de l'alphabet phénicien apporté par Cadmus. En transposant les caractères grecs de droite à gauche, suivant la manière d'écrire des Phéniciens et des Hébreux, cette identité devient très sensible. Ajoutez à ce caractère de conformité tiré de la figure des lettres, celle des noms et de l'ordre qui leur a été assigné dans tous les divers alphabets, phénicien, hébreu, grec et romain; et il devient presque incontestable qu'ils sont tous originairement dérivés de la même source. Une invention si utile et si simple, en effet, dut être adoptée avec joie par tous les peuples, et se répandre avec autant de facilité que de promptitude chez une infinité de nations différentes.

Originairement on traçait les lettres en allant de la droite vers la gauche, c'est-à-dire dans un ordre contraire à celui qui est à présent en usage parmi nous; cette manière d'écrire fut celle des Assyriens, des Phéniciens, des Arabes et des Hébreux, et paraît même, d'après quelques inscriptions très anciennes, avoir été usitée chez les Grecs. Ceux-ci adoptèrent dans la suite une autre méthode, traçant leurs lignes alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, écriture à laquelle ils donnèrent le nom de *Boustrophédone*, à raison de sa ressemblance avec la marche des bœufs quand ils tracent les sillons. Il reste encore des vestiges de cette espèce d'écriture, qui paraît avoir été pratiquée communément jusqu'à l'époque de la législation de Solon. A la fin, le procédé de tracer les lignes de gauche à droite, ayant été reconnu comme plus commode, fut généralement adopté, et a prévalu dans toutes les contrées de l'Europe.

L'écriture a été long-temps une espèce de gravure. Des colonnes, des tables de pierre, furent d'abord employées à cet objet : on composa ensuite des tablettes avec des métaux plus doux, tels que le plomb. A mesure que l'écriture devint plus commune, on y employa des substances plus légères et plus portatives. On se servit dans quelques contrées des feuilles et de l'écorce de certains arbres; dans d'autres, on employa des tablettes de bois enduites de cire : les lettres s'y traçaient avec un fer pointu que l'on nomma *style*, nom qui a servi depuis à désigner certains genres de composition : dans des temps plus

modernes, les peaux des animaux préparées convenablement et réduites en parchemin ont été les matériaux le plus en usage pour l'écriture. L'invention du papier dont nous nous servons aujourd'hui ne remonte pas plus loin que la fin du XIII^e siècle.

Vous savez que le milieu du XV^e est l'époque d'une des plus admirables découvertes dont l'esprit humain puisse se glorifier; vous savez que c'est alors que fut inventé l'art de l'imprimerie. La facilité de répandre et de multiplier les écrits par cette voie, la nature et la forme de la plupart des gouvernements de l'Europe, où la discussion publique des grands intérêts de la patrie et de la liberté fut interdite, et plusieurs autres causes encore ont contribué à diviser nos langues modernes en deux parties assez distinctes et quelquefois même entièrement différentes l'une de l'autre, que je considérerai sous le nom de langue parlée et de langue écrite. Elles ont chacune leurs avantages et peut-être aussi leurs inconvénients qu'il est certainement utile et intéressant d'observer. En effet, l'écriture, et surtout l'impression, fixe et arrête, en quelque sorte, les idées nouvelles, les vérités utiles ou du moins ce qu'on nous donne pour tel, et nous met à même de les soumettre à un examen plus approfondi : tout ce qui a été pensé, fait et imaginé de plus important et de plus extraordinaire d'un bout du monde à l'autre est présenté, pour ainsi dire, à notre tribunal, et conservé presque sans aucune altération pour l'instruction, l'utilité ou la satisfaction des générations suivantes, et assure au génie la plus honorable et la plus chère des ré-

compenses, l'immortalité. Mais si la lecture froide et tranquille d'un chef-d'œuvre d'éloquence ne vous expose pas à ces surprises involontaires, à ces mouvements d'enthousiasme, quelquefois désavoués par la raison, et dont il est impossible de se défendre dans un auditoire nombreux, quels plaisirs, quelles jouissances vous perdez à ne point entendre ces accents nobles ou passionnés dont l'empire, surtout dans les objets d'un grand intérêt, est plus puissant, plus irrésistible, si j'ose le dire, que celui de la raison même! Qui pourrait dire combien de sentiments généreux nous sont devenus étrangers depuis que la manie de lire ou d'écrire s'est exclusivement emparée de nous? Tel homme, après avoir lu une brochure où le sort déplorable de plusieurs milliers de ses concitoyens est exposé d'une manière pathétique, ferme tristement le livre, et n'y pense plus, qui, dans une assemblée où les mêmes choses auraient été dites avec force et avec énergie, aurait vidé sa bourse et se serait retiré plein de joie, content de lui-même et de l'orateur. Vous lisez les discours sublimes où l'un des plus vertueux patriotes qu'ait eu l'ancienne Rome, tonne et foudroie contre l'un des plus atroces conspirateurs qui ait jamais existé, et vous admirez le talent et le génie de Cicéron; mais si vous l'aviez entendu vous-mêmes, vous auriez partagé ses sentiments et son généreux dévouement, vous auriez voulu vous enrôler sous les drapeaux de son collègue, et combattre avec lui l'assassin de la patrie et ses infâmes complices. En un mot, l'écriture ne parle qu'à notre raison et à notre intelligence, la parole s'a-

dresse à notre cœur, à notre sensibilité. Un bon écrit peut faire penser, mais un bon discours est plus propre à faire agir. Combien encore la décence et l'honnêteté publiques n'ont-elles pas perdu à ce commerce muet et passif des écrivains et des lecteurs! Croyez-vous que le plus impudent de ces vils folliculaires qui insultent chaque jour si impunément la raison, la vérité et la vertu, osât se permettre, devant une assemblée respectable, la moindre partie des calomnies dégoûtantes dont il salit ses feuilles? Le regard sévère de l'honnête homme suffirait pour le confondre, et il n'attendrait pas le cri de son indignation. C'est donc une erreur que de se persuader que le langage froid et inanimé des livres ou de l'écriture puisse, dans un grand nombre de circonstances, être substitué avec un égal avantage au langage vivant et véritablement animé de la parole; il ne faut, pour s'en convaincre, que considérer un moment la différence immense qu'il y a entre les peuples anciens et les modernes à cet égard. L'éloquence, chez les anciens, était tout entière dans les discours prononcés à la tribune, ou dans les assemblées du peuple: chez nous, elle n'est que dans les livres dont le peuple ne soupçonne pas même l'existence. Chez les anciens, la nation tout entière était chargée du dépôt de la langue, et n'y souffrait que des changements ou des altérations dont l'avantage était assez sensible pour réunir l'assentiment général: chez nous, ce dépôt précieux, uniquement confié à la classe la moins nombreuse, semble toujours prêt à s'altérer au gré des sociétés ou des coteries qui donnent le ton dans le

monde; et la langue des hommes instruits n'est point celle du peuple. De cette distinction seule résultent un grand nombre d'inconvénients très graves; la prononciation semble n'avoir ni règles fixes, ni caractère, ni énergie : reléguée presque exclusivement au théâtre, où l'on représente les chefs-d'œuvre de nos grands écrivains, elle y est toujours étrangère à la masse du peuple qui va encore dégrader ses mœurs et son langage dans ces misérables spectacles qui subsistent à la honte de la raison, et que nos institutions nouvelles s'attacheront sans doute à réformer. Car il ne faut pas se le dissimuler, l'influence du langage sur les mœurs et des mœurs sur le langage est réciproque; et il est impossible que celui qui est accoutumé à s'exprimer avec pureté, avec noblesse et avec décence, ne conserve pas au moins l'apparence de tout cela dans ses manières et dans sa conduite. Ainsi, tel factieux qui, dans nos derniers troubles, soulevait le peuple par des diatribes où il outrageait à la fois le bon sens, la langue et l'humanité, aurait été infailliblement sifflé, honni et conspué par le peuple de Rome et d'Athènes. Mais aussi voyons-nous que dans ces cités on donnait à l'étude de la langue parlée tous les soins que nous donnons à celle de la langue écrite, et bien d'autres encore. Là, on enseignait à la jeunesse de toutes les classes et de toutes les conditions à prononcer tous les mots de la langue avec la plus grande exactitude; à exprimer ses pensées et ses sentiments, ou à réciter les productions des plus grands poètes et des plus illustres orateurs, avec l'accent, la décence et la grâce convenables soit dans

les tons de la voix, soit dans les gestes : chez nous, on s'occupe à peine de la prononciation des syllabes, et tout ce qu'on exige des maîtres, c'est de montrer à peu près à leurs élèves l'orthographe de chaque mot; quant à la déclamation, certes! les maîtres et les élèves sont loin de s'en douter, et chacun sait que le débit des écoliers est ordinairement une psalmodie nasillarde dont la monotonie est également ridicule et fatigante pour l'oreille. Là, les orateurs, sur quelque sujet qu'ils voulussent parler, étaient sûrs d'avoir des auditeurs nombreux et attentifs, par le seul goût que le peuple avait pour l'éloquence : ici, quelque sujet qu'aient pu choisir les orateurs, même ceux qui avaient la prétention d'entretenir le peuple de ses plus touchants intérêts, soit dans ce monde, soit dans l'autre, le peuple ne les a point écoutés, et ne pouvait pas même les comprendre. Mais une chose très remarquable, et qui peut paraître étrange au milieu des soins exclusifs que nous donnons à la langue écrite, c'est que l'écriture chez les Grecs et les Romains était beaucoup plus parfaite que chez nous : ils avaient des accents pour marquer l'abaissement et l'élévation de la voix dans le débit, et même pour indiquer les modifications intermédiaires entre le plus grand abaissement et la plus grande élévation; leurs mots se prononçaient tous à très peu près comme ils s'écrivaient : chez nous, les accents servent tout au plus à indiquer les différentes acceptions dans lesquelles il faut prendre un même mot, ou la suppression de quelque lettre; et quant à notre orthographe elle est si peu conforme

à la prononciation que les enfants et les étrangers ne parviennent à la saisir qu'avec des difficultés incroyables. C'est encore bien pis dans la langue anglaise, et tous ceux qui l'ont étudiée savent que tout étranger qui ne l'aurait apprise que par l'usage ne pourrait pas lire trois lignes de suite d'un livre anglais. Chez les anciens, tous les beaux-arts tenaient immédiatement à celui de la parole : la musique apprenait à l'orateur à conduire sa voix dans un débit harmonieux et mesuré, à ne lui donner jamais que des inflexions justes et dont la durée était réglée avec la plus grande précision ; la danse lui apprenait à régler ses mouvements et ses gestes dans l'action, en sorte que les attitudes peignissent les diverses passions qu'il ressentait et qu'il voulait inspirer, sans jamais offenser les regards par des mouvements outrés ou des gestes ridicules et sans grâce. De son côté, l'orateur rendait au musicien, au peintre, au sculpteur, les services les plus signalés ; il dictait au compositeur ces tons passionnés, ces accents de la nature qui, ornés des grâces du chant, et transportés dans une mélodie savante, produisaient les plus étonnants effets ; et remuaient si puissamment les ames ; le peintre et le sculpteur venaient sur la place publique étudier dans les traits, dans les mouvements, dans les gestes des auditeurs, les expressions des passions diverses que l'orateur savait leur inspirer, les différents degrés et toutes les nuances de ces passions depuis la plus faible jusqu'à la plus énergique. Et delà, ces productions sublimes dues au ciseau des Phidias, des Praxitèle, et de tant d'autres. De là, ce beau

dans tous les genres, que nous avons appelé *idéal*, parce que nous ne savons plus où le retrouver.

Je ne pousserai pas plus loin cette comparaison, qu'il me serait cependant très aisé d'étendre davantage; il me suffit de vous avoir montré qu'une des causes de l'infériorité de l'éloquence parmi nous est dans le goût exclusif que nous avons pris pour les livres, pour la langue écrite, en un mot, au détriment de la langue parlée; il me serait également facile de démontrer que les chefs-d'œuvre de nos plus grands écrivains perdent considérablement à cette négligence, à cette insouciance que nous avons pour la prononciation. On ne lit presque plus nos auteurs classiques, ou si on les lit on n'aperçoit pas la moitié de leurs beautés; car dans les vers de Boileau, dans ceux de Jean-Baptiste Rousseau, dans la prose de Fénelon, de Bossuet, de Fléchier, et de beaucoup d'autres, il y a des nombres, un rhythme, une harmonie que la plupart de ceux qui les lisent ne soupçonnent même pas. Il semble que nos grands poètes et nos plus fameux orateurs n'aient écrit que pour des sourds; il n'en est pas un seul pourtant qui n'ait une connaissance profonde du nombre et de l'harmonie qui sont propres à notre langue, et qui n'ait travaillé avec le plus grand soin à lui donner en ce genre toutes les beautés dont elle est susceptible. Il serait donc bien à désirer que ceux qui s'occuperont de recréer l'instruction publique parmi nous, lorsqu'enfin on croira devoir y penser, ne perdissent pas de vue cet objet intéressant. On ne le négligeait pas tout-à-fait dans nos anciens établissements, et

particulièrement dans l'Université de Paris; mais il s'en fallait pourtant beaucoup qu'on lui donnât toute l'attention qu'il mérite. Notre langue, fixée aujourd'hui par une foule de chefs-d'œuvre qui font depuis plus d'un siècle le charme et l'admiration des hommes de goût dans toute l'Europe, peut acquérir sous ce point de vue une perfection dont nous paraissons à peine avoir l'idée, et justifier, dans ce sens encore, une sorte d'orgueil national.

QUATRIÈME LEÇON.

(Lue le 25 mars 1797.)

Analyse des éléments du discours. Ces éléments se retrouvent les mêmes dans toutes les langues, et peuvent servir de terme de comparaison pour tous les idiomes.

Je vous ai exposé, dans la dernière lecture, les causes de la formation *des langues* et les moyens naturels que l'homme avait pour y réussir; j'entrerai aujourd'hui dans un plus grand détail sur les diverses espèces de mots qu'il dut inventer d'abord, sur celles, enfin, qui sont nécessaires à toute langue, et qui par conséquent se retrouvent dans tous les idiomes connus. Vous savez que ce n'est que par la comparaison que nous parvenons à connaître quelque chose; toutes nos connaissances ne sont que des rapports; mais toute comparaison suppose deux termes ou objets, et il me semble que l'on peut avancer avec assurance que, dans presque toutes les comparaisons que l'homme de la nature est dans le cas de faire, il se prend lui-même, la plupart du temps, pour l'un des termes du rapport. En effet, il n'y a dans l'univers, par rapport à l'homme, que l'univers et lui; il est porté naturellement à partager

ainsi le grand tout en deux existences essentiellement distinctes ; la sienne, et celle de l'universalité des êtres qui l'environnent. Véritablement, à mesure qu'il a occasion de penser et de réfléchir, il peut se convaincre de la manière la plus sensible que son existence, qui lui paraissait d'abord si isolée, si distincte de tout ce qui est autour de lui, que son existence, dis-je, tient, au contraire, à cet univers par tous les points infinis dans lesquels on peut la supposer divisible. Qu'est-ce donc que l'homme peut avoir le besoin ou le désir de connaître ? les rapports multipliés à l'infini qu'il a avec tout ce qui l'entoure. Qu'est-ce donc que l'homme peut avoir le besoin ou le désir de communiquer à ses semblables, les seuls êtres capables de l'entendre et de le servir à raison de leur intelligence ? les idées, ou les notions qu'il a de ces rapports infiniment variés. Qu'est-ce qu'une langue? C'est la collection des signes vocaux destinés à représenter les idées ou notions dont ces rapports sont composés. Qu'est-ce que la grammaire ? C'est, comme je l'ai déjà dit, la science qui nous découvre l'artifice de la combinaison de ces signes dans l'expression de la pensée.

Nous voilà, dès l'abord, aux prises, en quelque sorte, avec l'immensité des rapports qui lient l'homme à l'univers et à ses semblables ; et l'esprit, dont les facultés sont bornées, se trouve comme accablé et anéanti sous la multitude infinie des objets qui s'offrent à lui. Hâtons-nous donc de soulager l'imagination de ce fardeau effrayant, et commençons par convenir que nous ne nous proposons pas de re-

chercher, en ce genre, tout ce qui est possible; mais seulement de nous rendre raison de ce qui existe dans l'état actuel des connaissances humaines.

Et d'abord, puisque nous ne parvenons à connaître un tout quelconque qu'autant que nous avons observé avec soin les diverses parties dont il est composé; et, puisque cette première étude ne s'entreprend avec succès qu'autant que le sujet en est peu étendu et peu compliqué, pouvons-nous mieux faire que de considérer les langues à leur origine, c'est-à-dire, à cette époque où les besoins des hommes étant excessivement bornés, leurs idées et leurs connaissances étaient au niveau de leurs besoins, et circonscrites dans une sphère très étroite? Cette méthode, qui suit le progrès naturel et nécessaire des choses, me paraît la plus propre à nous donner une connaissance exacte et précise de ce qu'elles sont dans l'état de perfection où nous les trouvons aujourd'hui.

Le premier pas que les hommes durent faire, après avoir institué, en quelque sorte, les cris inarticulés que nous avons nommés *interjections*, pour signes de leurs passions les plus violentes, de leurs besoins les plus pressants; les premiers mots qu'ils durent inventer, furent les noms des objets qui leur étaient le plus familiers, qui pouvaient le plus les servir ou leur nuire. Ainsi l'arbre dont le fruit les nourrissait, dont le feuillage leur offrait un abri, le ruisseau dont l'eau les désaltérait, l'animal dont ils craignaient la férocité, ou celui qui lui-même leur servait de proie, l'arme grossière avec laquelle ils attaquaient l'un et

repoussaient l'autre, tous ces objets et beaucoup d'autres encore durent avoir leurs noms. De plus, certaines qualités propres à quelques-uns de ces objets se firent nécessairement remarquer aussitôt que l'on connut ces objets mêmes ; un fruit doux et agréable ne pouvait pas être confondu avec un fruit amer ou qui contenait des sucs vénéneux ; le chien, si naturellement ami de l'homme, si disposé à le servir, à se sacrifier même pour lui, dut se faire distinguer du loup ou du tigre qui semble détruire et déchirer les autres animaux sans besoin, sans nécessité, par le seul instinct de sa férocité naturelle. Nos sens eux-mêmes nous forcent à décomposer les objets que nous offre la nature : les couleurs, les formes, les qualités tactiles, etc., n'affectant point en nous les mêmes organes, nous sommes obligés de nous en faire autant d'idées diverses qu'il y a d'organes différents auxquels l'entendement peut rapporter les sensations que nous en recevons ; de là un autre ordre de noms ou de mots, entièrement différents de ceux dont j'ai parlé tout à l'heure, et dont il est nécessaire de considérer la nature.

Supposez un homme né chez quelque peuplade sauvage et qui y aurait passé sa jeunesse à l'époque où cette peuplade commençait à se faire une langue. Supposez qu'amené ensuite parmi nous, il se fût instruit de notre langue et de nos sciences et qu'il voulût nous rendre compte de ce qui se passait parmi ses semblables, lorsqu'ils commencèrent à exprimer leurs idées par des mots ; voici, à ce qu'il me semble, comment il pourrait à peu près nous

parler : « Les premiers objets auxquels nous entre-
« prîmes de donner des noms affectaient notre
« faculté de sentir dans tous ses organes à la fois, et
« comme nous n'avions pas encore distingué ces di-
« vers organes, nous ne considérions qu'en masse,
« pour ainsi dire, la différence des objets. Nous
« voyions bien qu'un arbre n'était pas un lion ou
« une pierre ; mais nous ne faisions aucune distinction
« entre un arbre et un autre, entre un lion et un
« loup, etc. Ainsi, tout ce qui était attaché à la terre
« par des racines, et produisait des feuilles et des bran-
« ches était *arbre* pour nous ; tout animal à quatre
« pieds s'appelait *lion* ou *loup* : les mots dont nous fai-
« sions usage étaient extrêmement généraux, parce
« que nous avions une peine infinie à en faire de nou-
« veaux. D'autres fois, ils étaient extrêmement parti-
« culiers ou même tout à fait individuels, à cause de cer-
« taines circonstances qui ne pouvaient manquer de
« nous frapper par l'influence qu'elles avaient sur notre
« existence ; ainsi l'arbre de la vallée qui, chaque au-
« tomne, nous fournissait une nourriture délicieuse
« et abondante, le ruisseau de la plaine, le lion de la
« forêt, avaient leurs noms, qui n'étaient communs à
« aucun autre arbre, à aucun autre ruisseau, à aucun
« autre lion. Cependant, à force de voir les mêmes ob-
« jets et de les comparer entr'eux, leurs différences
« nous frappèrent, et nous fîmes de nouvelles classes
« des êtres, nous inventâmes de nouveaux noms, très
« généraux encore, mais pourtant moins que ceux dont
« nous nous étions servis auparavant. Tel fut notre
« premier progrès : nous avions déjà des mots de l'es-

« pèce de ceux que vos grammairiens ont appelés noms « *substantifs*, et des *noms propres*. Mais une autre « espèce de mots, que nous eûmes presque en même « temps, ce sont ceux qu'ils ont si improprement « appelés *pronoms personnels*. Ces mots, *je* ou *moi*, « *toi*, *il*, etc., ont dû être, en toute langue, les pre- « miers dont on ait fait usage; et, si les grammairiens « s'y sont trompés, cela vient de ce qu'ayant fait « leurs premières observations sur des langues déjà « perfectionnées, ils se sont contentés de réduire ces « observations en système, sans s'appliquer à re- « monter à l'origine des langues, et à rechercher les « lois qui ont dû présider à leur formation. Vos « poètes, quelquefois plus philosophes et presque « toujours meilleurs observateurs de la nature, parce « qu'ils la sentent mieux, vos poëtes n'ont pas donné « dans la même erreur : le premier mot que prononce « Galatée, ouvrant ses yeux à la lumière et son ame « au doux sentiment de l'existence, c'est MOI. Les « grammairiens qui trouvent dans l'invention de ce « mot une métaphysique si fine et si profonde, me « paraissent avoir très mal saisi la chose. Ce mot *moi* « ne tient jamais la place des noms *Pierre*, *Henri*, etc., « et l'exemple dont ils s'autorisent ne prouve absolu- « ment rien; car si un enfant dit à sa mère : *donne* « *cela à Henri*, *c'est pour Henri*, ou telle autre phrase, « c'est qu'accoutumé à s'entendre appeler ainsi, le « nom *Henri* est dans son idée synonyme du mot « *moi*. L'invention de ce mot est, sans contredit, très « antérieure à celle des noms propres, et les pre- « mières phrases en toute langue ont dû être : *aidez-*

« *moi*, *secourez-moi*, *vengez-moi*, et souvent aussi, « *aimez-moi*. — L'espèce de mots, » pourrait ajouter le philosophe né sauvage, que nous faisons parler, « l'espèce de mots dont l'invention supposait en nous « déjà une sorte de métaphysique, ce sont ceux que « vos grammairiens ont nommés *adjectifs*. En effet, « nos sens recevant tout à la fois l'impression de « toutes les qualités ou propriétés des objets, notre « imagination ne séparait point ces impressions des « objets qui les produisaient, ou du moins si elle le « faisait, nous n'avions pas de mots pour rendre cette « abstraction. Mais enfin nous remarquâmes que presque tous les objets agissaient sur nos organes de « différentes manières; que le même objet faisait sur « un de nos organes une sensation agréable, et sur « un autre organe une sensation pénible : un fruit « charmant à la vue, était amer au goût; une fleur qui « répandait un parfum délicieux, était armée d'épines « qui repoussaient la main prête à la cueillir, etc. Alors « nous donnâmes des noms à ces impressions partielles « que les objets faisaient sur nous : ces noms qui « étaient, dans notre entendement, les signes d'idées « très claires, très distinctes, n'avaient cependant pas « d'existence réelle et physique dans la nature; c'é- « taient de pures abstractions, les signes des percep- « tions que nous avions éprouvées; et ce fut là un nou- « veau progrès dans la formation de notre idiome. »

Je ne donnerai pas une plus grande étendue à l'explication que je viens de vous faire, surtout dans l'hypothèse que je me suis permise; on pourrait même m'objecter avec raison qu'il serait bien éton-

nant qu'une peuplade qui n'aurait encore eu l'institution d'aucuns signes, en fût venue au degré que je suppose dans le court intervalle de la jeunesse de mon philosophe imaginaire. Mais, sans vouloir attacher à cette supposition plus d'importance qu'elle ne mérite, je puis conclure de tout ceci que les espèces de *mots* qu'on peut s'attendre à trouver dans tout idiome déjà propre à l'expression, imparfaite si l'on veut, de quelques idées, de quelques sentiments, de quelques rapports enfin ; sont : 1° les *noms personnels*, c'est-à-dire, ceux qui désignent celui qui parle, ou à qui l'on parle, ou dont on parle, et que nos grammairiens ont très mal à propos appelés *pronoms*; c'est-à-dire, des mots équivalents à nos mots *moi*, *toi*, *il*, etc. (je les regarde comme les premiers, parce que, comme je vous l'ai fait entendre, au commencement de ce discours, ils expriment, la plupart du temps, l'*antécédent* ou premier terme du rapport, l'homme lui-même) ; 2° les noms que les grammairiens appellent *substantifs*, c'est-à-dire, significatifs des substances matérielles de la nature, qui sont les plus communes, ou le plus nécessaires à l'existence de l'homme ; 3° enfin, les noms *adjectifs*, c'est-à-dire, destinés à exprimer les propriétés, les qualités remarquables, les modifications ou manières d'être les plus sensibles des objets. — Cependant il vous est aisé de concevoir qu'on eut de bonne heure des noms substantifs abstraits ; mais alors ce n'étaient pas des noms de substance physique, c'étaient des noms de sensation ; ainsi, il suffisait d'éprouver des sensations continues de froid ou de chaud, pour donner des

noms à ces sensations. Or, il n'y a point de froid ni de chaud en général ; ce ne sont que des propriétés ou des modifications de certains corps : la terre, l'eau, le marbre, l'air peuvent être froids ; mais il n'y a rien dans la nature qui puisse s'appeler *le froid ;* il en est de même de ces mots *plaisir*, *douleur*, *force*, *courage*, etc., et d'une infinité d'autres sensations, ou qualités habituelles, qui formèrent, dès l'origine, un grand nombre de substantifs abstraits. Il y a encore d'autres mots auxquels certaines comparaisons ont pu donner lieu ; il est certains rapports que l'on sentit de bonne heure la nécessité d'exprimer ; la situation des objets, par exemple, par rapport à l'homme lui-même ou par rapport à l'espace qu'occupait la peuplade, espace que nous pouvons supposer terminé par des bornes naturelles, comme une rivière, un bois, ou des montagnes, dut faire naître des expressions équivalentes à nos mots, *sur*, *sous*, *dans*, etc., à ces mots, enfin, auxquels les grammairiens ont donné le nom de *prépositions*. Cette dénomination, tirée de la place qu'ils occupent dans le discours, est extrêmement peu philosophique et manque absolument de justesse. Les mots, *sur*, *sans*, *avec*, ou autres semblables, étant destinés à être les signes de la liaison de deux idées en rapport, ne sont pas plus des *prépositions* relativement au second terme du rapport, qu'elles ne sont des *post-positions*, si je puis m'exprimer ainsi, relativement au premier terme. Expliquons ceci par un exemple : dans ces vers de Racine,

Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête :
Dût tout cet appareil retomber sur ma tête,
Il faut parler.

Le mot *sur*, disent-ils, est une *préposition*, parce qu'il précède le mot qui exprime le terme de l'action de *retomber*: il est clair que ce n'est pas là l'effet ou le rôle essentiel du mot *sur*; il lie l'idée de retomber avec le terme de cette action, et qu'il soit placé avant ou après ces mots *ma tête*, l'effet sera toujours le même. C'est ce qui arrive continuellement en anglais, par exemple, où ces prétendues prépositions se joignent assez ordinairement au verbe, et sont quelquefois les derniers mots de toute la phrase; ainsi on dit très bien en anglais : « *J'ai trouvé la chose laquelle j'étais cherchant pour* » où le mot *pour*, quoiqu'à la fin de la phrase, n'en lie pas moins l'idée de la chose trouvée avec celle de chercher.

Enfin il est, dans l'existence de l'homme, ainsi que dans celle de la plupart des êtres, deux modifications essentielles, successives et alternatives, dont l'influence doit se faire sentir dans le langage et qui doivent elles-mêmes avoir eu des noms dès les commencements; c'est le *mouvement* et *le repos*. De plus, l'homme seul étant susceptible de ce mouvement déterminé par la volonté, et auquel nous donnons le nom d'*action*, nous voyons ici une source de mots d'une espèce nouvelle et particulière, propres à exprimer les actions diverses les plus nécessaires ou les plus familières à l'homme; et le repos ou la situation qui succède à ces actions, c'est-à-dire, l'*état* : de là une foule d'expressions équivalentes à nos mots, courir, frapper, saisir, dormir, rester, et beaucoup d'autres. — Remarquez d'ailleurs que c'est de cette succession de modifications, de sentiments ou de sen-

sations que nous tirons l'idée du *temps* : disons plutôt que le temps n'est pas pour nous autre chose que cette succession même; il n'est donc pas étonnant que l'idée de temps se trouve ordinairement unie à la signification de ces mots, et que dans toutes les langues qui ont fait quelques progrès, ces mêmes mots soient susceptibles de prendre différentes formes, relatives aux époques auxquelles on veut rapporter l'action ou l'état qu'ils expriment. Ainsi, ces mots, *courir*, *rester*, etc., qui marquent, dans notre langue, des actions ou des situations indéterminées, quant au temps, expriment ces mêmes actions, ces mêmes états, pour une époque passée, quand nous disons *je courus, je restai*, et pour une époque à venir, quand nous disons *je courrai, je resterai ;* et ainsi des autres.

Observez encore que, comme cette espèce de mots marque une action ou un état, et que ces modifications, surtout celle que j'appelle *action*, ne peuvent être que celles d'un être intelligent, de l'homme enfin, toutes les formes que cette espèce de mots affecte (excepté celle qui désigne simplement l'action sans en déterminer l'époque), toutes les formes, dis-je, qui expriment une action dont l'époque est déterminée, indiquent aussi un rapport exprimé ou sous-entendu soit à la personne qui parle, soit à celle à qui l'on parle, soit enfin à celle dont on parle. Dans notre langue ce rapport à l'individu est toujours exprimé séparément; nous disons : *j'aime, tu aimas, il aimera*. Dans quelques autres langues modernes, comme l'italien, par exemple, ce rapport paraît pou-

voir s'exprimer ou se sous-entendre au gré de celui qui parle : on dit également *io amo*, ou simplement *amo*; *tu amasti*; ou *amasti*, *egli amerà*, ou simplement *amerà*; dans les langues anciennes, comme le latin et le grec, on supprime presque toujours le nom personnel, parce que leurs terminaisons sont assez variées, assez sensiblement distinctes pour que cela ne cause jamais ni embarras, ni obscurité dans le sens.

L'espèce de mots dont je viens de faire l'analyse, et qui expriment « l'action ou l'état des êtres, avec rap-« port au temps, et aux personnes, » est ce que les grammairiens anciens ont appelé *verbes*, du mot latin *verbum*, qui signifie *mot* ou parole, voulant donner à entendre que c'était le mot essentiel, le mot par excellence, parce qu'en effet c'est celui qui joue le principal rôle dans l'expression de la pensée; c'est celui qui lui donne le mouvement et la vie. Les autres mots ne sont que les signes isolés des êtres ou de leurs qualités sensibles; ce sont des matériaux épars que le verbe vient lier entre eux, en quelque sorte, et qu'il coordonne pour une fin commune.

Tels sont donc les éléments qui entrent nécessairement dans toutes les langues qui ont acquis quelque perfection. L'homme placé au milieu des êtres qui composent l'univers a besoin de signes pour exprimer les rapports de ces êtres avec lui; car c'est à lui qu'il les compare tous d'une manière plus ou moins immédiate; et tout rapport supposant une comparaison entre deux objets, il est le plus souvent, comme je l'ai déjà dit, l'un des termes du rapport. Il lui faut donc un signe qui le représente lui-même; il lui faut

des signes qui représentent les autres objets de la nature et leurs qualités les plus sensibles; il lui faut des signes qui expriment les rapports les plus remarquables de ces objets avec lui et entre eux. En un mot, il lui faut des *noms personnels*, des *substantifs*, des *adjectifs*, et des *prépositions*. Agissant continuellement lui-même, sur tout ce qui l'entoure, et exposé à l'action de tous les autres êtres, il doit bientôt imaginer des mots qui expriment cette action; et comme toute action de quelque importance se rapporte nécessairement à une époque quelconque, et aux individus qui agissent ou qui sont l'objet de l'action, il a fallu des mots qui exprimassent l'action ou l'état avec rapport aux temps et aux personnes, et ces mots sont ceux que nous avons nommés *verbes*.

Je ne m'arrêterai pas plus long-temps à rechercher quel a pu être l'usage et la nature de ces mots dans l'origine des langues, c'est-à-dire, à une époque dont il ne nous reste presque pas de monuments authentiques : lorsqu'on entreprend, en pareil cas, d'entrer dans le détail des faits particuliers, on s'expose à ne donner que des conjectures au lieu de faits; et les conjectures plus ou moins ingénieuses que quelques écrivains nous ont données à ce sujet, n'iraient pas assez directement au but que nous avons en vue. Je vais donc reprendre en détail l'examen de chacune des espèces de mots dont j'ai essayé tout à l'heure de vous tracer l'origine, et vous en faire remarquer l'emploi et les propriétés dans toutes les langues connues, ou qui méritent de l'être.

Mais il est bon de prévenir une objection que l'on

pourrait me faire avec quelque apparence de raison. Vous convenez, me dirait-on, que quelques-unes des dénominations données aux mots par les anciens grammairiens, sont insignifiantes ou vicieuses; pourquoi les admettez-vous cependant? pourquoi même n'admettez-vous pas quelqu'une des nomenclatures nouvelles qui ont été proposées par des grammairiens modernes de beaucoup de mérite qui ont reconnu comme vous les défauts des anciennes dénominations? — Je réponds premièrement qu'aucune de ces nouvelles nomenclatures ne réunit à beaucoup près des caractères d'utilité ou de perfection assez frappants pour mériter d'être généralement adoptée; en second lieu, que les anciennes dénominations ayant été employées par les auteurs des dictionnaires et des grammaires de toutes les langues, il faudrait ou refaire ces dictionnaires et ces grammaires, ce qui ne laisse pas d'être un embarras assez considérable, ou en rendre l'intelligence plus pénible et presque impossible, ce qui est un inconvénient plus grave encore. Enfin je ne trouve pas toutes les dénominations anciennes aussi vicieuses que quelques écrivains de nos jours ont voulu le faire entendre, et il me semble qu'à certains égards celles qu'on a proposé de leur substituer ne sont pas plus parfaites.

Je n'en donnerai qu'un exemple tiré des écrits d'Urbain Domergue, l'un de nos meilleurs grammairiens, et qui a traité diverses parties de cette science avec infiniment de sagacité et de clarté. Il a proposé des dénominations nouvelles dans sa *grammaire simplifiée;* et voici, en peu de mots, le fond de son

système. « Tout dans les choses est *substance* ou *mo-* « *dification* : j'en ai conclu, dit-il, que dans les mots « qui sont les images des choses, tout est *substantif* « ou *attribut*. » Cette première proposition est déjà sujette à quelques difficultés, et, comme je l'ai observé dans mes remarques sur Harris, il aurait été plus exact de dire : « tout dans les mots est *substantif* « ou *modificatif*. » Mais passons sur cette difficulté. L'auteur prétend déduire de ce principe unique les noms et les propriétés de toutes les espèces de mots; et quand il en vient aux prépositions et aux conjonctions, dont les unes sont les signes du rapport de deux idées, et les autres les signes du rapport de deux propositions, il appelle les premières *attributs d'union*, et les secondes *attributs de proposition* : il me semble ou que ces dénominations ne présentent aucune idée à l'esprit, ou qu'elles présentent l'*union* et la *proposition* comme des substances, ce qui n'est pas très exact. Je reviens à l'examen des diverses espèces de mots dont je vous ai déjà parlé, et je suivrai dans cet examen l'ordre qui m'a paru devoir être celui de leur introduction dans le langage.

Nous trouvons d'abord ces cris inarticulés, ces exclamations involontaires qu'une passion violente nous arrache, et les seuls signes vocaux qui soient donnés par la nature; toutes les langues ont de pareilles exclamations. Écoutez Clytemnestre à qui l'on vient d'arracher sa fille pour la sacrifier :

Mais cependant, ô ciel ! ô mère infortunée !
De festons odieux ma fille couronnée
Tend la gorge aux couteaux par son père apprêtés, etc.

Et un moment après, lorsqu'Ulysse vient lui annoncer qu'Iphigénie est sauvée, qu'elle respire, enfin qu'elle ne meure pas, elle s'écrie :

Ma fille ! Ah ! prince ! ô ciel ! je demeure éperdue.

J'observerai seulement au sujet de ces exclamations, dont je parle ici pour ne plus y revenir, que le nom d'*interjections* qui leur a été donné par les grammairiens, prouve bien qu'ils ont fait leurs observations sur des langues déjà perfectionnées, et où ces mots n'étaient qu'une interruption du discours suspendu par l'effet d'un sentiment impossible à contraindre ; car c'est ce que signifie le mot *interjection*, cri ou exclamation passionnée, qu'on jette, pour ainsi dire, dans la suite du discours. Ces exclamations ne peuvent pas être considérées comme des espèces de mots, *ni* donner lieu à aucune observation grammaticale ; on doit les regarder comme le passage du langage naturel, c'est-à-dire donné immédiatement par la conformation de nos organes, au langage artificiel et de convention, dans lequel les premiers mots sont ceux que j'ai appelés *noms substantifs*, et d'abord, parmi ceux-là, les *noms personnels*.

Les grammairiens grecs et latins les avaient nommés *pronoms* ; et c'est presque le seul changement que je me permettrai de faire à leurs dénominations qui ont été généralement adoptées : deux motifs m'y déterminent. Le premier c'est que le changement que je propose est très peu considérable en soi ; le second c'est que la dénomination vulgaire présente une idée

qui est, selon moi, directement contraire à celle qu'on doit se faire de cette espèce de mots. Car ces grammairiens supposent que les pronoms personnels ont été substitués aux noms des individus, et je pense au contraire que ces noms ont été substitués aux mots *moi*, *toi*, *il*, etc. J'avoue même qu'il m'est impossible de concevoir comment un homme qui aurait voulu parler de lui-même aurait imaginé de se donner les noms de *Pierre*, de *Jacques*, ou tout autre nom indirect, plutôt que de s'appeler *moi* ou *je*. Cette observation n'a pas échappé à Court de Gébelin, qui dit affirmativement : « Ces mots existent dans toutes les langues; ils y existent depuis la plus haute antiquité, « et ils forment nécessairement une classe séparée, « parce qu'ils ont une fonction unique qui n'a rien de « commun avec celles d'aucune autre espèce de mots. » Et cependant Court de Gébelin ne relève nulle part l'inconvenance de la dénomination donnée à cette espèce de mots : il les regarde comme la quatrième partie du discours, et il ne parle des pronoms qu'après avoir expliqué ce qui concerne les *articles*, espèce de mots qui certes n'est pas indispensablement nécessaire puisqu'elle ne se trouve pas dans la langue latine.

Ces mots *je*, ou *moi* et *tu*, auront été long-temps accompagnés d'un geste qui d'abord avait servi seul à indiquer qu'on était soi-même l'objet du discours; enfin ils ont été entièrement substitués au geste. On pouvait aussi avoir à parler de plusieurs personnes et de soi-même en même temps, et de là l'invention du mot *nous*; on pouvait vouloir adresser la parole

à plusieurs individus présents, de là le mot *vous*; parler de plusieurs individus absents, à quoi on employa le mot *ils*. Une propriété très remarquable de ces noms personnels, c'est que, dans plusieurs langues modernes, telles que le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol, ils sont les seuls qui aient ce qu'on appelle des *cas*. On donne ce nom à certaines terminaisons que les mots prennent à raison du point de vue sous lequel on les considère dans le discours. Ainsi dans le latin, par exemple, où tous les noms ont des cas, si la chose dont on parle est considérée comme idée principale de la phrase, comme sujet du discours, on emploie le mot qui l'exprime dans sa terminaison simple et primitive; mais si on considère cette chose comme l'objet de l'action d'un verbe, alors le mot qui l'exprime affecte une terminaison particulière. Je m'explique par un exemple : le mot *patria*, en latin, signifie patrie, et cette phrase : « La patrie m'est « chère, » dans laquelle la patrie est l'idée principale, s'exprime par ces mots, *patria mihi est cara;* si au contraire, je voulais rendre la même idée par ces mots : « J'aime la patrie, » où la patrie est l'objet de l'action du verbe aimer, je dirais en latin, *amo patriam*, où vous voyez que la terminaison *a* du mot *patria* se change en *am*, à raison du point de vue sous lequel la patrie est considérée dans ma phrase, c'est-à-dire, comme objet de l'action du verbe. Il en est de même, dans notre langue des noms personnels *je*, *tu*, *il*, qui deviennent *me* ou *moi*, *te* ou *toi*, *lui* ou *le*, lorsqu'ils sont considérés comme terme ou comme objet de l'action, ou bien lorsqu'ils sont sub-

ordonnés à quelque mot de l'espèce de ceux que j'ai appelés prépositions. Voici des vers de Corneille, où les effets des distinctions que je viens d'établir sont très multipliés et très rapprochés. C'est Chimène qui dit à Rodrigue :

> Va *je* suis ta partie et non pas ton bourreau ;
> Si *tu* m'offres ta tête, est-ce à *moi* de la prendre ?
> *Je* la dois attaquer, mais *tu* dois la défendre.
> C'est d'un autre que *toi* qu'il *me* faut l'obtenir,
> Et je dois *te* poursuivre et non pas *te* punir.
>
> *Le Cid*, act. III.

La distinction des sexes ne pouvait manquer d'avoir son expression particulière; mais cette expression n'a jamais pu être nécessaire tant que le discours n'avait lieu qu'entre deux personnes : aussi, dans aucune langue que je sache, les mots équivalents à nos mots *je* et *tu*, *moi* et *toi*, n'ont de terminaison destinée à marquer cette distinction à laquelle les grammairiens ont donné le nom de *genre*. Mais dans toutes les langues connues, les noms de la troisième personne ont des expressions équivalentes à nos mots *il*, pour le genre masculin, et *elle*, pour le genre féminin : plusieurs langues modernes, telles que l'anglais et l'allemand, ont même, comme les langues anciennes, un genre *neutre*, c'est-à-dire une terminaison particulière pour les noms dans lesquels on ne considère point la distinction des sexes. — Voici donc dans les noms personnels deux modifications essentielles à observer: la première, par laquelle on marque s'ils expriment un ou plusieurs individus, c'est-à-dire, dans le lan-

gage grammatical, s'ils expriment le nombre singulier, ou le nombre pluriel; la seconde, par laquelle on indique à quel sexe appartiennent les êtres ou les choses que les noms représentent; c'est-à-dire, si ces noms sont du genre masculin, du genre féminin, ou du genre neutre qui n'est ni l'un ni l'autre.

Ces modifications se retrouvent également dans les noms substantifs, et dans les adjectifs, c'est-à-dire, dans les noms destinés à représenter les substances de la nature et les qualités diverses de ces substances. Mais les mêmes noms étant communs à un grand nombre d'individus, et les qualités particulières de ces individus pouvant devenir elles-mêmes l'objet de nos pensées et de nos discours, nous nous trouvons naturellement conduits à admettre plusieurs classes ou plusieurs espèces de noms substantifs. Distinguons donc d'abord les noms des individus, c'est-à-dire, les noms qui ne peuvent signifier qu'un seul être, ou un seul objet, ou une seule chose, dans toute la nature; et peut-être serait-il bon de commencer par s'entendre sur la signification de ces différents mots, corps, objet, chose, entre lesquels il existe une gradation qui n'est pas assez ordinairement observée. On donne le nom de corps à toute portion isolée de la matière qui paraît renfermée dans des bornes assez étroites pour que la vue, par exemple, en saisisse l'ensemble. D'autres portions de la matière, plus étendues et qui n'ont absolument aucune ressemblance avec nos corps, comme un fleuve, un champ, un hameau, etc., ont été nommés objets, expression plus générale, et qui comprend dans sa signification celle de corps.

Enfin, le mot *chose* embrassant à la fois, dans sa signification, les êtres matériels, leurs causes et les opérations intellectuelles par lesquelles l'esprit remonte à ces causes, est celui de tous ces mots dont le sens est le plus étendu. Je dis donc que l'on peut diviser les noms substantifs en trois espèces : 1° Ceux qui signifient des êtres isolés, comme *Socrate*, *Alcibiade*, et tous les noms d'homme; *France*, *Italie*, *Seine*, *Londres*, *Paris*, *Louvre*, *Capitole*, et tous les noms d'objets considérés isolément; c'est ce que les grammairiens ont appelé *noms propres*; 2° ceux qui sont communs à un grand nombre d'êtres individuels considérés collectivement, comme *homme*, *lion*, *rivière*, *royaume*, *plante*, etc., et on les a nommés, *noms appellatifs*; 3° ceux qui sont tirés des qualités qu'on a eu lieu d'observer dans les êtres particuliers et que nous exprimons par les mots *force*, *faiblesse*, *éclat*, *rougeur*, *blancheur*, *bonté*, *utilité*, *vertu*, *vice*, et une infinité d'autres. Ce sont des *noms abstraits*, comme je vous l'ai déjà fait observer. On trouve souvent dans les poètes des énumérations de ces diverses espèces de *noms*.

Ces vers de La Fontaine:

> Des ministres du Dieu les escadrons flottants
> Entraînèrent sans choix, *animaux*, *habitants*,
> *Arbres*, *maisons*, *vergers*; toute cette demeure,
> Sans vestige du bourg, tout disparut sur l'heure;

offrent une énumération des noms de la seconde espèce. En voici une des noms de la troisième, dans cette strophe de l'Ode à la Fortune:

Mais de quelque superbe titre
DONT ces héros soient revêtus,
Prenons la raison pour arbitre,
Et cherchons en eux leurs vertus.
Je n'y trouve qu'*extravagance*,
Faiblesse, *injustice*, *arrogance*,
Trahisons, *fureurs*, *cruautés*;
Etrange vertu qui se forme
Souvent de l'assemblage énorme
Des vices les plus détestés.

Il est évident que les *noms propres* ne sont point susceptibles de la distinction des nombres, puisqu'ils sont essentiellement destinés à signifier des individus isolés; mais ils admettent celle des genres. Les noms *appellatifs* et les noms abstraits sont susceptibles de l'une et de l'autre de ces distinctions, à quelques exceptions près, que l'usage apprend en chaque langue, et qu'il est impossible de soumettre à des lois.

Quant aux mots qui expriment les qualités des êtres, et que nous avons nommés adjectifs, comme *grand*, *petit*, *bleu*, *rouge*, *mince*, etc., il est également évident qu'étant applicables soit aux individus considérés isolément, soit aux êtres considérés spécifiquement, ils doivent prendre les modifications de nombre et de genre suivant le besoin de l'expression et la nature des êtres auxquels on les applique. Aussi dans presque toutes les langues connues, excepté l'anglais, les adjectifs prennent toujours le genre et le nombre des noms auxquels on les rapporte: on dit, un *air charmant*, une *femme charmante*, un *bandeau royal*, des *habits royaux*, etc. En effet, l'adjectif faisant lui-même partie du substantif auquel

on le joint, et étant destiné seulement à fixer l'attention sur une des qualités ou des modifications de l'être ou de la chose dont on parle, il doit prendre, en quelque sorte, la couleur et la forme du nom qui représente cette chose. Ajoutez à cela que la variété des terminaisons que cette loi rend nécessaires, contribue singulièrement à l'harmonie du langage.

Un jour seul ne fait pas d'un mortel vertueux.
Un perfide assassin, un lâche incestueux, etc.

Eh qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre, malgré soi coupable, incestueuse, etc.

On reproche, avec raison, à notre langue une trop grande uniformité dans la terminaison de ses adjectifs au féminin, ou plutôt une véritable monotonie; c'est toujours le son *eu* qui revient, et ce son n'est pas par lui-même très agréable. C'est, je crois, ce qui a donné lieu à la règle que suivent nos poètes, de mettre alternativement deux rimes masculines après deux rimes féminines: l'art en est devenu plus difficile, et nos grands écrivains en sont plus admirables d'avoir produit des chefs-d'œuvre si parfaits avec des moyens aussi bornés.

Dumarsais distingue deux espèces d'adjectifs, les uns qu'il nomme *physiques*, sont ceux qui expriment les qualités sensibles des êtres physiques et matériels de la nature, comme *rouge*, *vert*, *rude*, *doux*, *aigre*, etc.; les autres qu'il appelle *métaphysiques*, sont ceux qui signifient les qualités résultantes de certaines comparaisons, et des jugements que porte notre esprit

en conséquence. Tels sont les mots, *beau*, *bon*, *méchant*, *semblable*, *courageux*, et beaucoup d'autres. Ces deux espèces d'adjectifs ont produit un assez grand nombre de substantifs appellatifs et abstraits, par lesquels nous embrassons d'une seule vue tout ce qui nous paraît avoir les qualités que ces adjectifs expriment : ainsi nous disons, le *rouge*, le *bleu*, le *beau*, pour exprimer tout ce qui est rouge, tout ce qui est bleu, tout ce qui est beau. Boileau a dit :

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. »

Nous disons aussi un *savant*, un *musicien*, un *philosophe*, etc., et pourtant les mots *savant*, *musicien*, *philosophe*, sont de véritables adjectifs. Mais les qualités qu'ils expriment sont tellement importantes, que l'accessoire fait en quelque sorte oublier le principal. Il en est de même du mot *roi* dans cet apophthegme célèbre, que le monde ne serait bien gouverné *que si les rois étaient philosophes*, ou si les *philosophes étaient rois ;* où l'on voit les mots *roi* et *philosophe* employés successivement comme substantifs et adjectifs l'un de l'autre. Les noms personnels ont formé une espèce d'adjectifs métaphysiques qu'il est bon de remarquer : ce sont les mots que les grammairiens ont appelés *pronoms possessifs*, et que nous appellerons simplement *adjectifs possessifs*. Du moment où la notion de propriété a été introduite parmi les hommes, il est évident que la qualité d'appartenir à tel ou tel individu, fut une chose essentielle à connaître pour chacun ; et de là les mots *mon*

ou *mien*, *ton* ou *tien*, etc. Ces adjectifs suivent, au reste, la même règle que les autres, et prennent le nombre et le genre des substantifs auxquels ils se rapportent.

> *Mon* arc, *mes* javelots, *mon* char, tout m'importune;
> *Mes* seuls gémissements font retentir les bois,
> Et *mes* coursiers oisifs ont oublié *ma* voix.

Enfin, il est une dernière espèce d'adjectifs métaphysiques qui sont d'un usage universel dans la plupart des langues, excepté la latine, et sur lesquels les grammairiens ont eu bien de la peine à se faire des idées exactes et précises, parce que leur emploi tient en effet à des distinctions très fines. Ce sont les mots que les grammairiens grecs avaient appelés *articles*, c'est-à-dire *articulations* ou *jointures*; et j'avoue que cette dénomination me paraît assez insignifiante, et fort étrangère à la nature des mots que l'on a voulu désigner par là. Les grammairiens modernes ont aussi donné le nom d'articles à nos mots *le*, *la*, *les*, et Dumarsais est le seul, parmi eux, qui en ait aperçu assez distinctement la nature et l'effet dans le discours. Il faut avouer néanmoins qu'il n'a pas exposé sa doctrine sur ce sujet d'une manière très satisfaisante; et j'ai eu occasion, dans mes remarques sur Harris, de discuter deux passages de cet auteur, et d'établir quelques principes qui peut-être ont éclairci la matière: je ne puis les exposer ici que très sommairement, ainsi que je l'ai fait pour tout le reste, et j'y reviendrai dans mes lectures suivantes.

Nos mots *le*, *la les*; *ce*, *cette*, *ces*, dit l'illustre

auteur des Principes de grammaire et des Tropes, ne sont que des adjectifs, qui marquent le mouvement de l'esprit qui se tourne vers l'objet particulier de son idée. « Cette espèce de mots, ajoute Court de Gé-« belin, déterminent l'idée vague des noms appella-« tifs, en faisant que ces noms deviennent ceux « d'un individu tiré de la grande masse des êtres et « mis sous les yeux de la personne à qui l'on parle.» Quant à moi, j'admets d'abord, avec Dumarsais que l'article n'est, dans les langues qui en font usage, qu'*un mot destiné à marquer le mouvement de l'esprit qui se dirige plus particulièrement vers un objet;* et cet objet est toujours signifié par le nom que l'article précède. Mais l'esprit humain n'aperçoit et ne peut apercevoir que des individus, parce qu'il n'y a pas autre chose dans la nature : lors donc qu'il veut faire d'une espèce, ou d'un genre, l'objet de ses considérations, il les *individualise*, en quelque sorte, et voilà pourquoi l'article paraît produire cet effet. Par exemple, lorsqu'Hippolyte veut faire entendre à Aricie que, malgré la fierté presque sauvage dont on avait lieu de le soupçonner, il n'a pu résister à l'ascendant de sa beauté, moi, lui dit-il,

Moi qui, contre l'amour fièrement révolté,
Aux fers de ses captifs ai long-temps insulté,
Qui des faibles mortels déplorant les naufrages,
Pensais toujours du bord contempler les orages,
Asservi maintenant sous *la* commune loi,
Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi!

il est évident que l'article *la* dans ces mots *la commune loi* spécifie d'une manière très précise la loi à

laquelle il se sent forcé de se soumettre, et détermine l'esprit à s'y arrêter. Et cependant il ne la désigne pas autrement; cette loi commune est ici *individualisée*, en quelque sorte, par l'effet de l'article.

Les mots *ce*, *cette*, *ces*, qui sont aussi des adjectifs métaphysiques, et qu'on peut appeler *articles démonstratifs*, pour conserver autant qu'il est possible les dénominations anciennes, ces mots, dis-je, ajoutent souvent beaucoup de clarté et d'énergie à l'expression, comme dans ces vers de Britannicus:

Ce jour, *ce* triste jour frappe encor ma mémoire,
Où Néron fut lui-même ébloui de sa gloire;

et dans ceux-ci d'Andromaque:

Quoi! Céphise, j'irais voir expirer encor
Ce fils, ma seule joie et l'image d'Hector,
Ce fils que de sa flamme il me laissa pour gage!

Je n'ajouterai plus qu'un mot sur l'usage et l'emploi plus ou moins avantageux de l'article. On ne saurait nier que dans certains cas les langues qui ont des articles ne l'emportent, pour la clarté et pour la précision, sur celles qui en sont dépourvues; on peut en voir quelques exemples dans la grammaire de Port-Royal et dans les notes de Duclos. Il faut avouer aussi que souvent la langue française les prodigue jusqu'à la satiété; et cet attirail d'articles et de prépositions qui accompagne presque tous nos mots, rend souvent la marche du discours traînante et pénible. Dans le style familier, où l'on se permet quelquefois

de les supprimer, nous ne voyons pas que cela nuise à la clarté, et souvent l'expression y gagne de la grâce et de la vivacité. Lafontaine, entre autres, en offre une infinité d'exemples :

> Est-ce la mode
> Que baudet aille à l'aise et meunier s'incommode ?
>
> Bon appétit surtout, renards n'en manquent point.

Dans la plupart des proverbes et des façons de parler populaires, comme dans ces phrases : *Pauvreté n'est pas vice, — Contentement passe richesse, — Plus fait douceur que violence*, etc., qu'on essaie de mettre des articles, et l'on verra comme elles perdront de leur énergie, comme elles paraîtront traînantes et embarrassées sans être plus claires. C'est que l'homme du peuple, uniquement occupé d'exprimer vivement et clairement ce qu'il pense et ce qu'il sent, n'est point arrêté par ce respect superstitieux de l'usage, qui enchaîne la plume de l'écrivain.

La langue anglaise me paraît, parmi toutes les langues qui ont des articles, celle dont la syntaxe est, sur ce point, la plus simple, la plus conforme au bon sens et à la saine logique.

CINQUIÈME LEÇON.

Théorie du Verbe, de la Proposition, de l'Adverbe et de la Conjonction (1). Analyse de la proposition grammaticale.

On n'a retrouvé que ce sommaire et les premières lignes de la cinquième leçon. L'article qui va la remplacer, et qui traite aussi du Verbe et de la Proposition, a été composé plus tard par M. Thurot, pour entrer dans un cours de littérature.

UNE observation très simple et qui est à la portée des esprits les plus ordinaires va servir de base à ce que nous allons établir sur les principes du langage. « On ne parle jamais sans parler de quelque chose, « et sans dire quelque chose de ce dont on parle. » Or, toutes les fois que nous parlons d'une chose, et que nous en disons quelque autre chose, nous faisons ce que l'on nomme, en grammaire, une *proposition*. Ainsi ces mots, *la terre est ronde*, sont une proposition.

Remarquez qu'il y a là une opération de mon entendement qui, percevant à la fois l'idée de la terre

(1) Voyez à ce sujet les *Remarques sur la Grammaire générale* de Harris.

et celle de rondeur, voit ou croit voir que ces deux idées coexistent ensemble, l'une comme idée principale et essentielle, et l'autre comme modification ou manière d'être de celle-là. Or, cette opération de l'esprit s'appelle *jugement*: ainsi, lorsqu'on énonce un jugement par la parole, on fait une *proposition*.

Puisque toute proposition contient deux parties, l'une qui énonce la chose dont on parle, et l'autre qui énonce ce qu'on dit de cette chose-là, on a été autorisé à donner à ces deux parties distinctes qu'on a reconnues, des noms qui aidassent à les reconnaître encore mieux; en conséquence on a appelé *sujet* la partie de la proposition qui énonce la chose dont on parle, et *attribut*, la partie qui énonce ce qu'on dit de cette chose; d'où il suit *que toute proposition est essentiellement composée d'un sujet et d'un attribut.*

Puisque, comme nous l'avons dit tout à l'heure, une proposition est l'énoncé d'un jugement, et que ce qui constitue essentiellement un jugement, c'est l'opération de l'entendement qui perçoit à la fois deux idées, par conséquent leur coexistence, l'une comme idée principale et essentielle, l'autre comme modification de celle-là; cette opération intellectuelle étant constamment la même dans tous les jugements, il est clair que si nous avions un mot qui se trouvât constamment aussi dans toutes les propositions, ce serait probablement celui-là qui les caractériserait essentiellement, et qu'il ne pourrait être considéré que comme le signe de cette opération de l'esprit dont nous venons de parler.

Dans la proposition que nous avons prise d'abord

pour exemple : « La terre est ronde, » le mot *est* semble assez propre à jouer le rôle de ce signe représentatif que nous cherchons ; il en sera de même du mot *fut*, dans cette autre proposition : « Alexandre fut un « grand conquérant ; » mais dans ces deux propositions nouvelles : « La terre tourne sur son axe en « vingt-quatre heures ; » « Alexandre battit l'armée de « Darius, » ces mots *est* ou *fut* ou d'autres pareils, qui prononceraient l'existence de l'attribut dans le sujet, semblent ne se plus retrouver : ils y sont cependant, du moins quant à la signification, si ce n'est pas quant au matériel des mots. En effet, au lieu de dire : « La terre tourne sur son axe, etc., » si l'on disait, « La terre *est* tournant sur son axe, etc. » à la vérité on parlerait d'une manière peu correcte, c'est-à-dire, peu conforme à l'usage ; mais enfin, le jugement énoncé serait entièrement le même dans les deux façons de parler. Pareillement, si l'on disait : « Alexandre *fût* battant Darius, etc., » quelque étrange que paraisse ce langage, il serait entendu, et le jugement énoncé serait le même que dans la proposition régulière : « Alexandre battit l'armée de Darius. »

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de ce genre, et on reconnaîtrait que dans toute proposition on trouve des mots tels que *est*, *fut*, *était*, etc., qui expriment directement ou immédiatement l'existence de l'attribut dans le sujet, ou d'autres mots qui peuvent se décomposer dans ceux-ci joints à quelque mot qui signifie une modification, une manière d'être considérée comme appartenant au sujet.

Tous ces mots sont appelés *verbes* du mot latin *ver-*

bum, qui lui-même signifie *mot* ou *parole*, parce qu'en effet c'est le mot par excellence, c'est celui qui marque l'opération de juger, laquelle constitue essentiellement la proposition.

Les mots *est*, *fut*, *était*, *sera*, etc., dont la série compose ce qu'on appelle le verbe *être*, peuvent à la rigueur être considérés comme le seul verbe proprement dit; aussi les grammairiens lui ont-ils donné le nom de verbe *substantif*, comme subsistant par lui-même et sans qu'on y joigne aucun accessoire, comme prononçant essentiellement et uniquement l'existence d'un attribut quelconque dans le sujet de la proposition. Tous les autres verbes tels que *battre*, *dormir*, *vouloir*, *juger*, etc., et une infinité d'autres, ont été nommés *verbes adjectifs*, parce que pouvant, à la rigueur, se décomposer dans les expressions suivantes, *être battant*, *être dormant*, *être voulant*, *être jugeant*, etc., ils joignent à la signification du verbe *être* qu'ils renferment en eux-mêmes, l'expression de quelque accessoire, qualité, ou modification particulière.

Il suit de tout ce qui vient d'être dit, 1° que nous ne parlons jamais sans faire au moins une *proposition*; 2° que toute proposition étant essentiellement composée d'un sujet et d'un attribut, c'est surtout l'attribut qui caractérise la proposition, parce que cet attribut est toujours ou le verbe substantif, ou quelque verbe adjectif, et que le propre de cette espèce de mots est de prononcer l'existence de l'attribut dans le sujet. Au reste, nous ne savons presque pas encore ce que c'est proprement que le sujet

d'une proposition, sinon que c'est la chose dont on parle; nous ne savons qu'imparfaitement ce que c'est que l'attribut : tout ce que nous en savons, c'est qu'il exprime ce qu'on dit de la chose dont on parle; et quant à l'espèce de mots appelés *verbes*, tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils se trouvent toujours nécessairement compris dans l'attribut d'une proposition, et que par cette raison ils en sont le caractère distinctif et essentiel.

L'examen attentif d'une suite un peu nombreuse de propositions pourra nous en apprendre davantage, et nous faire pénétrer un peu plus avant dans la connaissance des mots, et de leur emploi dans l'expression de la pensée.

Prenons le récit d'Esther, dans la première scène du Ier acte de cette pièce, l'une des plus parfaites de Racine, du moins sous le rapport du langage.

« Peut-être on t'a conté la fameuse disgrace
« De l'altière Vasthi, dont j'occupe la place,
« Lorsque le roi, contre elle enflammé de dépit,
« La chassa de son trône ainsi que de son lit.

Avant d'entrer dans l'explication et dans l'examen de ce morceau, il est nécessaire d'observer qu'une proposition ne suffit pas toujours pour l'expression complète d'une pensée, il faut, quelquefois, y employer plusieurs propositions liées et enchaînées, pour ainsi dire, les unes aux autres par différents moyens que nous aurons soin de faire remarquer : alors l'ensemble des propositions qui complètent l'expression de la pensée s'appelle *phrase*. Les quatre

vers qu'on vient de lire, par exemple, composent une phrase, dans laquelle il entre trois propositions.

1° On t'a conté la fameuse disgrace de l'altière Vasthi.

2° J'occupe la place de l'altière Vasthi.

3° Le roi, enflammé de dépit contre elle, la chassa, etc.

Les mots, *on*, *je*, *le roi*, sont les sujets de ces trois propositions; *dont* lie la seconde proposition à l'idée de Vasthi qui fait partie de la première; et *lorsque*, lie la troisième à la première: *on t'a conté la disgrace de l'altière Vasthi, lorsque le roi*, etc.

(I) .... On t'a conté la fameuse disgrace, etc.

(II) Mais il ne put sitôt en bannir la pensée:
Vasthi régna long-temps dans son ame offensée.

(III) Dans ses nombreux états il fallut donc chercher
Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher.

(IV) De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent:
Les filles de l'Égypte à Suse comparurent;

(V) Celles même du Parthe et du Scythe indompté
Y briguèrent le sceptre offert à la beauté.

(VI) On m'élevait alors, solitaire et cachée,
Sous les yeux vigilants du sage Mardochée:

(VII) Tu sais combien je dois à ses heureux secours.
(VIII) La mort m'avait ravi les auteurs de mes jours.

(IX) Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère.

Du triste état des Juifs, jour et nuit agité,
(X) Il me tira du sein de mon obscurité;

Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance,
Il me fit d'un empire accepter l'espérance.

(XI) A ses desseins secrets, tremblante, j'obéis;
(XII) Je vins : mais je cachai ma race et mon pays.

Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales
Que formait en ces lieux ce peuple de rivales,
(XIII) Qui toutes disputant un si grand intérêt,
Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt?

Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages :
(XIV) L'une d'un sang fameux vantait les avantages;
L'autre pour se parer de superbes atours,
Des plus adroites mains empruntait le secours :
Et moi pour toute brigue et pour tout artifice,
De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice.

(XV) Enfin, on m'annonça l'ordre d'Assuérus.
(XVI) Devant ce fier monarque, Élise, je parus.

Dieu tient les cœurs des rois entre ses mains puissantes;
(XVII) Il fait que tout prospère aux ames innocentes,
Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.

De mes faibles attraits le roi parut frappé :
(XVIII) Il m'observa long-temps dans un sombre silence,
Et le ciel qui pour moi fit pencher la balance,
En ce temps-là, sans doute, agissait sur son cœur.

(XIX) Enfin, avec des yeux où régnait la douceur :
Soyez reine, dit-il; et, dès ce moment même,
De sa main sur mon front posa le diadème.

Pour mieux faire éclater sa joie et son amour,
Il combla de présents tous les grands de sa cour;
(XX) Et même ses bienfaits, dans toutes ses provinces,
Invitèrent le peuple aux noces de leurs princes.

Hélas! durant ces jours de joie et de festins,
(XXI) Quelle était en secret ma honte et mes chagrins!

Esther, disais-je, Esther dans la pourpre est assise;
(XXII) La moitié de la terre à son sceptre est soumise;
Et de Jérusalem l'herbe cache les murs!

Sion, repaire affreux de reptiles impurs,
(XXIII) Voit de son temple saint les pierres dispersées!
Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées!
. . . .

Cependant mon amour pour notre nation
A rempli ce palais de filles de Sion :
(XXIV) Jeunes et tendres fleurs, par le sort agitées,
Sous un ciel étranger comme moi transplantées.

Dans un lieu séparé de profanes témoins,
Je mets à les former mon étude et mes soins;
(XXV) Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même,
Aux pieds de l'éternel je viens m'humilier,
Et goûter le plaisir de me faire oublier.

II « Mais il ne put si tôt en bannir la pensée :
« Vasthi régna long-temps dans son ame offensée.

Deux propositions liées à ce qui précède par le mot *mais :* sujet de la première, *il* (c'est-à-dire le roi); sujet de la seconde, *Vasthi.*

III « Dans ses nombreux états il fallut donc chercher
« Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher.

Deux nouvelles propositions, liées à ce qui précède par le mot *donc* : sujet de la première, *il,* c'est-à-dire *cela* (chercher quelque nouvel objet), attribut, fallut (fut nécessaire). Sujet de la seconde, *qui* (mot qui rappelle l'idée *de ce* nouvel objet), attribut, *pût* le détacher *en* (c'est-à-dire d'elle, de Vasthi). Remarquez que la forme du verbe rappelle la proposition précédente *il fallut : qui l'en pût détacher,* signifie

autant que si l'on disait : « et il fallut que ce nouvel « objet pût l'en détacher.» Le mot *qui*, rappelant une idée isolée de la première proposition, caractérise celle dont il est le sujet comme *accessoire* à cette proposition; mais la forme du verbe rappelant la proposition tout entière caractérise celle à laquelle il appartient comme *subordonnée*, c'est-à-dire absolument dépendante de la proposition qui précède.

IV « De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent :

Ses esclaves, sujet de la proposition.

V « Les filles de l'Égypte à Suse comparurent :
« Celles même du Parthe et du Scythe indompté,
« Y briguèrent le sceptre offert à la beauté.

Deux propositions : sujet de la première, *les filles de l'Égypte*. — Sujet de la seconde, *celles*, mot qui rappelle le sujet de la première; *même*, mot qui sert de liaison entre les deux propositions.

VI « On m'élevait alors, solitaire et cachée,
« Sous les yeux vigilants du sage Mardochée :

Proposition simple, sujet *on*, c'est-à-dire *homme*, pour dire quelqu'un en général. — (*Alors*), mot servant de liaison.

VII « Tu sais combien je dois à ses heureux secours.

Deux propositions : 1° *tu sais* : sujet, *tu*; 2° *je dois*, etc., sujet, *je*.

VIII « La mort m'avait ravi les auteurs de mes jours.

Proposition : sujet, *la mort*.

IX « Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
« Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère.

Une proposition : sujet, *lui*, c'est-à-dire, Mardochée, *voyant en moi*, etc.

X « Du triste état des Juifs jour et nuit agité,
« Il me tira du sein de mon obscurité ;
« Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance,
« Il me fit d'un empire accepter l'espérance.

Deux propositions liées par le mot ET : sujet de la première : *il* (Mardochée) *agité jour et nuit du triste état des Juifs*: Sujet de la seconde, *il* (Mardochée) *fondant leur délivrance sur mes faibles mains*.

XI « A ses desseins secrets, tremblante, j'obéis.

Sujet : *je* (*tremblante*).

XII « Je vins : mais je cachai ma race et mon pays.

Deux propositions liées par le mot *mais*. Sujet de l'une et de l'autre, *je*.

XIII « Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales
« Que formait en ces lieux ce peuple de rivales,
« Qui, toutes disputant un si grand intérêt,
« Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt ?

Trois propositions liées à ce qui précède par le mot *cependant*. Sujet de la première : *qui*, c'est-à-dire,

quel homme, quel être? attribut : *pourrait t'exprimer*, etc. Remarquez encore que la forme du verbe, et la nature même des idées font supposer une proposition avant celle-ci, et à laquelle elle est subordonnée; et cette proposition, c'est *je demande*, ou son analogue, *je ne sais, j'ignore qui pourrait*, etc. Sujet de la seconde proposition : *ce peuple de rivales;* attribut: *formait*. Le mot *que*, qui est proprement le complément de *formait*, rappelle l'idée exprimée par ces mots, *les cabales*, et détermine l'espèce de cette proposition qui est de celles qu'on nomme accessoires. Sujet de la troisième proposition, aussi accessoire : *qui* (c'est-à-dire, *et ces rivales*) *disputant toutes un si grand intérêt;* attribut : *attendaient*, etc.

XIV « Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages :
« L'une d'un sang fameux vantait les avantages;
« L'autre, pour se parer de superbes atours,
« Des plus adroites mains empruntait le secours.
« Et moi, pour toute brigue et pour tout artifice,
« De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice.

Quatre propositions : sujet de la première, *chacune;* sujet de la seconde, *l'une;* sujet de la troisième, *l'autre;* la quatrième est liée à ce qui précède par le mot *et*, et aussi par le mot *moi*, qu'on peut regarder comme tenant lieu d'une proposition tout entière : *quant à ce qui est de* MOI; *je* (sujet), *offrais* (attribut), etc. On pourrait donner à ces mots, qui tiennent lieu d'une proposition tout entière, le nom de *proposition implicite*.

XV. « Enfin, on m'annonça l'ordre d'Assuérus.

Enfin, mot qui lie cette proposition à ce qui précède; *on*, sujet de la proposition.

XVI « Devant ce fier monarque, Elise, je parus.

Je, sujet de la proposition.

XVII « Dieu tient les cœurs des rois entre ses mains puissantes;
« Il fait que tout prospère aux ames innocentes,
« Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.

Quatre propositions: sujet de la première, *Dieu;* sujet de la seconde, *il* (Dieu); *que*, mot qui sert de liaison entre la troisième et la seconde; *tout*, sujet de la troisième; l'*orgueilleux*, sujet de la quatrième, liée à la troisième, par les mots, *tandis que*.

XVIII « De mes faibles attraits le roi parut frappé:
« Il m'observa long-temps dans un sombre silence;
« Et le ciel, qui pour moi fit pencher la balance,
« Dans ce temps-là sans doute agissait sur son cœur.

Quatre propositions: sujet de la première, *le roi;* sujet de la seconde, *il* (le roi dans un sombre silence); *et*, mot qui lie la troisième proposition à la seconde; *le ciel*, sujet de la troisième; *qui*, sujet de la quatrième, que l'on peut considérer comme *accessoire* et *incidente; qui*, rappelle l'idée *le ciel*, sous ce rapport, la proposition est accessoire; de plus cette proposition peut être placée à volonté avant ou après celle-ci: *et le ciel agissait sur son cœur;* sous ce rapport, on peut l'appeler *incidente.*

8.

XIX « Enfin, avec des yeux où régnait la douceur :
« Soyez reine, dit-il ; et, dès ce moment même,
« De sa main sur mon front posa son diadème.

Enfin, mot qui lie les quatre propositions suivantes à ce qui précède ; 1° *il* (le roi) dit avec des yeux ; *où*, mot qui lie la proposition précédente à celle-ci ; 2° *la douceur régnait ; où*, rappelle l'idée, *dans ses yeux ;* 3° *soyez reine*, proposition subordonnée à une proposition qu'il faut suppléer : *je désire, je veux* ou *j'exige* que vous soyez reine ; *vous*, est le sujet non exprimé, par conséquent la proposition est à la fois elliptique et subordonnée ; *et*, mot servant de liaison ; 4° *posa*, c'est-à-dire, *il* (le roi), sujet de la proposition ; *posa*, attribut.

XX « Pour mieux faire éclater sa joie et son amour,
« Il combla de présents tous les grands de sa cour ;
« Et même ses bienfaits, dans toutes ses provinces,
« Invitèrent le peuple aux noces de leurs princes.

Deux propositions : sujet de la première, *il*, c'est-à-dire, le roi ayant l'intention de mieux faire éclater sa joie, etc. ; *et même*, mot servant de liaison ; sujet de la seconde proposition, *ses bienfaits.*

XXI « Hélas ! durant ces jours de joie et de festins,
« Quelle était en secret ma honte et mes chagrins !

Hélas ! mot affectif, c'est-à-dire exprimant une passion ou affection de l'ame ; il tient lieu d'une proposition tout entière ; *hélas*, peut signifier ici : *je souffre*, ou *j'ai souffert beaucoup* ; c'est une pro-

position implicite. *Quelle était ma honte!* proposition subordonnée et elliptique : on peut suppléer ainsi, celle dont elle dépend ; *tu ne sais pas* QUELLE ou *combien grande ma honte était*, etc.

XXII « Esther, disais-je, Esther dans la pourpre est assise ;
« La moitié de la terre à son sceptre est soumise :
« Et de Jérusalem l'herbe cache les murs !

Quatre propositions : sujet de la première, *Esther*, sujet de la seconde, *je* (je disais), elle est incidente; sujet de la troisième, *la moitié de la terre;* sujet de la quatrième, *l'herbe*.

XXIII « Sion, repaire affreux de reptiles impurs,
« Voit de son temple saint les pierres dispersées,
« Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées !

Deux propositions : *Sion*, *repaire affreux de reptiles impurs*; sujet de la première; *les fêtes du Dieu d'Israël*, sujet de la seconde.

XXIV « Cependant mon amour pour notre nation
« A rempli ce palais de filles de Sion :
« Jeunes et tendres fleurs, par le sort agitées,
« Sous un ciel étranger comme moi transplantées.

Une proposition : sujet, *mon amour pour notre nation;* le mot *cependant* lie cette proposition à ce qui précède.

XXV « Dans un lieu séparé de profanes témoins,
« Je mets à les former mon étude et mes soins;

« Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
« Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même,
« Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier,
« Et goûter le plaisir de me faire oublier.

Deux propositions liées entre elles par une proposition elliptique, et par le mot *et*. Sujet de la première, *je*, etc. La proposition elliptique, *c'est là que*, peut se compléter ainsi, *ce que je fais là* (c'est-à-dire, *dans ce lieu*), *est ceci*. Sujet de la seconde proposition, *je* (*fuyant l'orgueil du diadème, lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même*); attribut, *viens m'humilier*, etc.

On donne le nom d'*analyse* à la décomposition d'un tout dans les diverses parties dont il est formé; et cette analyse est d'autant plus parfaite que la décomposition est portée plus loin, c'est-à-dire, jusqu'à ne plus trouver que des parties entièrement indécomposables, si l'on peut se servir de cette expression. Il est aisé de comprendre que cette analyse parfaite ou cette décomposition d'un tout en ses plus petites parties ne peut pas se faire d'un seul coup : on commence par séparer les unes des autres les parties le plus sensiblement distinctes, mais qui forment pourtant encore des masses, pour ainsi dire, assez composées; ensuite on divise ces parties en un certain nombre d'autres, etc., et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on soit arrivé aux plus petites parties, ou aux derniers éléments dont le tout se compose. C'est ce que nous avons entrepris de faire pour le morceau de Racine qu'on vient de lire. Nous l'avons divisé en vingt-cinq phrases, exprimant cha-

cune une pensée complète, qui pouvait être considérée isolément; puis nous avons divisé chaque phrase en autant de propositions ou d'énonciations de jugements qu'il y en avait qui concouraient à l'expression complète de ces pensées. Enfin, nous avons distingué, dans chacune de ces propositions, au nombre de plus de cinquante, les parties les plus remarquables, comme le sujet et l'attribut, et même les mots qui servent à la liaison des propositions entre elles.

Cette analyse, qui n'est pas, à beaucoup près, portée jusqu'aux derniers termes, nous a déjà cependant fait connaître, dans le morceau que nous avons ainsi décomposé, une foule de choses dont nous ne nous doutions pas; et c'est pour nous une raison de suivre, avec quelque confiance, la même marche ou la même méthode. Un avantage qu'on ne saurait lui contester est la clarté qu'elle porte, pour ainsi dire, à chaque pas, et qu'on peut toujours rendre plus vive, en revenant sur ses traces, si l'on craint de s'être trompé ou de n'avoir pas bien remarqué tout ce qu'il fallait observer.

C'est ce que nous allons faire par rapport aux diverses parties de la proposition, dont il nous importe en ce moment d'acquérir une connaissance plus précise. Commençons par considérer dans la suite assez longue des propositions que nous avons distinguées, le sujet de chacune; et comme ce sujet, dans un grand nombre de propositions, est exprimé par plusieurs mots, ne nous occupons d'abord que de ceux qui représentent l'idée principale et essentielle, sans

tenir compte pour le moment, des autres mots qui servent à la déterminer ou à la modifier d'une manière quelconque. Pour ne pas donner aux lecteurs l'embarras de chercher, dans toute la suite du discours que nous analysons, les mots sur lesquels j'arrête leur attention, je joindrai à chacun d'eux, le chiffre qui indique la phrase dans laquelle il se trouve. Parmi les mots que nous avons indiqués comme étant les sujets des propositions, remarquons donc premièrement ceux qui signifient des êtres, ou des objets connus et déterminés, comme *Vasthi* (II), *Esther* (XXII), *Sion* (XXIII), *roi* (I, XVIII), *esclaves* (IV), *filles* (V), *peuple* (XIII), *Dieu* (XVII), *ciel* (XVIII), *herbe* (XXII), etc.; puis, ceux qui ne signifiant que de simples notions ou abstractions de notre esprit, sont néanmoins considérés, en quelque sorte, comme exprimant des êtres connus et déterminés, puisque nous en faisons le sujet de nos propositions, aussi bien que de ceux dont nous venons de parler; tels seront les mots, *objet* (IV), *mort* (VIII); *tout* (XVII), *douceur* (XIX), *honte* (XXI), *amour* (XXIV). Remarquons ensuite trois mots d'autant plus importants à reconnaître, qu'ils se représentent souvent dans le discours, et qu'ils ont (surtout les deux premiers) un caractère qui leur est tout-à-fait propre, et qui n'appartient qu'à eux. Ce sont : *je* (I, XI, XIV, XVI, etc.), qui exprime toujours la personne qui parle; *tu* (VII), qui exprime toujours la personne à qui l'on parle, et *il* (II, X, XII, etc.), qui exprime la personne ou la chose dont on parle. Le mot *lui* (VII) remplit aussi la même fonction, mais seulement pour

la personne. Enfin, nous trouvons encore parmi les mots que nous avons indiqués comme sujets de propositions, dans le discours que nous avons analysé, *qui* (III, XIII, XVIII, etc.), dont l'effet est de rappeler l'une des idées énoncées dans la proposition précédente, et de faire envisager la proposition dont il est lui-même le sujet, comme liée à celle qui précède, et servant à la modifier. Il en est de même à peu près du mot *celles* (V). Quant au mot *on* (I, VI, XV), il exprime en général un être quelconque de l'espèce humaine, de même que le mot *il* (III), exprime en général un être quelconque.

Maintenant, puisque nous reconnaissons un caractère propre et particulier aux différents mots que nous venons de citer, et qu'en suivant la même méthode d'analyse que nous avons employée pour reconnaître ceux-là, il nous serait facile d'en trouver une grande quantité d'autres qui auraient le même caractère, nous sommes autorisés à en former une classe à part : nous pourrons même leur donner un nom particulier, pour éviter de les confondre avec d'autres mots que nous aurons lieu de considérer dans la suite. Et d'abord, comme ceux que nous avons remarqués les premiers servent à nommer les êtres et les objets connus et déterminés, et même les notions générales et les abstractions de notre esprit, que nous regardons en quelque sorte comme des êtres réellement existants, par la grande habitude que nous avons d'en faire le sujet de nos pensées et de nos discours, la dénomination de *noms* leur convient parfaitement. Nous pouvons même

adopter celle de *noms substantifs* que leur donnent communément les grammairiens, comme signifiant des êtres, des objets, des notions qui subsistent, en quelque sorte, par leurs noms, c'est-à-dire, que leur nom seul suffit presque pour en réveiller l'idée dans notre esprit, indépendamment de tout autre accessoire. Ainsi donc nous appellerons *noms substantifs*, les mots, *Vasthi*, *Esther*, *Sion*, *roi*, *peuple*, *Dieu*, *ciel*, *mort*, *douceur*, *honte*, *amour*, etc., et une infinité d'autres mots dont on peut faire le sujet d'une proposition.

Quant aux mots *je*, *tu*, *lui* et *il*, on pourrait aussi les joindre à la classe des noms substantifs, puisqu'ils en ont tous les caractères; mais comme ils ont de plus une propriété particulière qui est d'énoncer un rapport constant à l'acte de la parole, et que de plus ils sont d'un usage continuel dans le langage, peut-être est-il nécessaire, ou du moins utile, d'en faire une classe à part, et de les distinguer par une dénomination particulière. Adoptons provisoirement celle de *pronoms personnels* que leur ont donnée les grammairiens, parce qu'ils ont pensé que ces mots exprimant, la plupart du temps, la personne qui parle, celle à qui l'on parle, et celle dont on parle, tenaient lieu des noms individuels de ces personnes; c'est ce qu'ils ont prétendu indiquer par la dénomination de pronom personnel, qui signifie proprement « nom « mis à la place d'un nom de personne. » Nous aurons occasion de reconnaître dans la suite que cette dénomination, et l'observation sur laquelle elle est fondée, n'ont pas toute la justesse qu'on pourrait

désirer; mais comme il y aurait quelque inconvénient à introduire trop tôt des dénominations nouvelles dans une science sur laquelle on a tant écrit, et depuis si long-temps, que d'ailleurs les noms sont assez indifférents en eux-mêmes, pourvu qu'on détermine avec précision les idées qu'on y attache, nous nous servirons des termes consacrés par l'usage et adoptés par le plus grand nombre des écrivains, anciens et modernes, qui ont traité de la grammaire.

Le mot *qui*, ainsi que le mot *celles*, que nous avons reconnus comme sujets de proposition (*qui*, dans les phrases III, XIII, etc.; *celles*, dans la phrase V); ces mots, dis-je, rappelant toujours quelque nom d'une proposition précédente, pour en faire le sujet d'une nouvelle proposition à laquelle nous avons donné, pour cette raison, le nom de *proposition accessoire*, ont été nommés *pronoms relatifs*, parce qu'ils tiennent la place du nom dont ils rappellent l'idée.

On et *il* sont, comme nous l'avons dit, des termes ou noms généraux dont l'un signifie une personne quelconque, et l'autre peut signifier *ceci* ou *cela*, c'est-à-dire, une chose quelconque. La plupart des auteurs qui ont écrit sur la grammaire française donnent au mot *on* le nom de *particule*, qui signifie petite partie : on sent combien une pareille dénomination est insignifiante; elle est de plus fort inutile, comme nous le verrons dans la suite.

Nous savons donc à présent que le sujet d'une proposition pourra être ou un nom substantif, ou un pronom personnel, ou un pronom relatif, ou un

terme général, comme *on* ou *il;* et nous connaissons la nature de ces différentes espèces de mots, et le sens qu'il faut attacher à leurs différents noms, puisque nous avons reconnu la nécessité de les créer, ou du moins de les admettre. Nous savons encore que lorsque le sujet d'une proposition est un pronom relatif, cette proposition dépend de quelque autre proposition déjà énoncée, et dans ce cas, nous lui donnons le nom de proposition accessoire. Sans doute ce n'est pas là tout ce que nous avons à apprendre sur cet objet, puisque nous n'avons encore considéré dans le sujet de chaque proposition, que le mot qui en énonce l'idée principale et essentielle, sans tenir compte d'aucun des mots qui y sont joints pour la modifier ou la déterminer d'une manière quelconque; mais enfin, si nous n'acquérons pas des connaissances rapides et étendues, en procédant, comme nous venons de le faire, notre marche est du moins sûre; et ne tirant nos résultats que de l'observation exacte des faits, nous n'aurons que la peine d'y ajouter ce que d'autres observations nous auront fait découvrir. Contentons-nous donc, pour le moment, de ce que nous avons appris par rapport au sujet des propositions, et passons à l'examen de l'attribut.

Nous avons déjà remarqué que la fonction propre et essentielle de l'attribut, est de prononcer l'existence de l'idée, ou des idées qu'il représente, comme appartenant au sujet, comme en faisant, pour ainsi dire, partie, et y étant comprises. Nous avons vu de plus que cette propriété de l'attribut tient à ce qu'il représente l'opération de l'esprit qui, dans l'acte du

jugement, envisage une idée comme faisant partie d'une autre; que cette opération de l'esprit étant toujours la même, est représentée par le verbe substantif *être*, qui se trouve virtuellement (c'est-à-dire, quant à sa signification propre de marquer l'existence) dans tous les verbes que nous avons nommés adjectifs. Enfin, nous avons vu que c'est à cela que tient la propriété particulière du verbe, de caractériser la proposition, puisque sans le verbe, il n'y a point d'énonciation de jugement, et par conséquent point de proposition. Tout ceci va s'éclaircir encore davantage par l'examen que nous allons faire des attributs des diverses propositions, que nous avons reconnus dans le discours que nous prenons pour texte de nos observations. Mais il faut nous borner, pour le moment, à ne considérer d'abord que les mots qui constituent uniquement et essentiellement l'attribut, c'est-à-dire, *les verbes*.

Dans la première phrase nous trouvons, « on *a conté*, j'*occupe*, le roi *chassa* Vasthi; » dans la seconde: « il ne *put*, Vasthi *régna*; » dans la troisième: « il *fallut*, qui *pût*; » dans la quatrième: « les esclaves « *coururent*; » dans la cinquième: « les filles *comparurent*, *briguèrent*, etc. » Et déjà une observation qui doit arrêter notre attention, c'est qu'il nous est impossible d'énoncer ces attributs isolés du sujet auquel ils se rapportent: ils ne présenteraient aucun sens, ou bien quelques uns en présenteraient un tout différent de celui qu'ils ont dans la proposition où nous les considérons. Par exemple, dans j'*occupe*, si nous séparons l'attribut du sujet *je*, nous trouvons

le mot *occupe*, qui serait à lui seul une proposition dépendante de quelque autre qui l'aurait précédée; occupe signifierait : *je désire* ou *je veux que tu occupes*. Il en serait de même pour les expressions : *je mets*, *je viens* (XXV); en séparant l'attribut du sujet, les mots *mets*, *viens*, pris isolément, signifieraient : je veux, ou je désire que tu mettes, que tu viennes, etc., et ainsi d'une infinité d'autres. Telle est donc une des propriétés essentielles du verbe, considéré comme attribut d'une proposition; c'est d'énoncer nécessairement un rapport au sujet de cette même proposition. Au reste, il est aisé de voir que cette propriété dérive naturellement de l'emploi du verbe, qui est de prononcer l'existence de l'attribut dans le sujet.

Une autre observation qui se présente également à l'esprit le moins pénétrant, dans ces propositions: « *je mets* mon étude et mes soins; *je viens* m'humilier « aux pieds de l'Éternel (XXV); Dieu *tient* les cœurs « des rois, *il fait que tout prospère* (XVII), etc. ;» et dans celles-ci : « *je vins*, *je cachai* ma race et mon « pays (XII); *il* me *fit* accepter l'espérance d'un em« pire (X), etc. », c'est la différence des temps ou époques de la durée qui y est exprimée par les différentes formes que prennent les verbes. D'où l'on conclut naturellement qu'une autre propriété du verbe, considéré comme attribut de la proposition, est d'exprimer un rapport aux différentes époques du temps ou de la durée. Cela tient à ce que la propriété essentielle des verbes, est d'exprimer l'idée d'existence, à laquelle celle de durée est nécessairement liée.

Il n'est pas moins facile de remarquer les différences de formes qu'affecte le verbe relativement à l'expression des personnes, soit de celle qui parle : *je vins*, *je cachai* (XII), *j'offrais* (XIV), *je parus* (XVI); soit de celle à qui l'on parle : *tu sais* (VII); soit de celle dont on parle : *Vasthi régna* (II), *le roi parut*, *il m'observa* (XVIII), etc. On peut remarquer même qu'il y a des formes propres à l'expression du nombre des personnes, comme dans ces deux propositions : « ses « esclaves *coururent* (IV), les filles de l'Égypte *com-* « *parurent* (V). » Le verbe a donc encore la propriété d'exprimer des rapports aux diverses personnes, et cela doit être ainsi, puisque la propriété essentielle des noms généraux de personnes que nous avons appelés *pronoms personnels*, est d'indiquer un rapport à l'acte de la parole, comme nous l'avons déjà dit, et que c'est le verbe qui constitue essentiellement la proposition ou l'acte de la parole.

Enfin, le verbe prend aussi une forme particulière pour les propositions qui dépendent d'autres propositions déjà énoncées, ou que la nature des idées rend faciles à suppléer, si elles ne sont pas énoncées; c'est ce que nous avons déjà eu occasion d'observer en analysant les phrases III et XIII (1); et nous avons donné le nom de *proposition subordonnée* à celles qui sont ainsi liées à d'autres par une sorte de dépendance que l'espèce des idées qu'on veut exprimer indique toujours d'une manière plus ou moins positive. La proposition d'où dépend celle qui est

(1) Voyez ci-dessus l'analyse de ces deux phrases.

subordonnée s'appelle *proposition principale;* et l'on donne le nom de *modes* aux formes particulières qu'affecte le verbe dans ces diverses propositions, parce qu'en effet le *mode* ou la manière de l'énonciation n'est pas le même dans toutes. Dans les propositions principales, le mode d'énonciation est direct et absolu, il prononce l'existence de l'attribut dans le sujet d'une manière absolue : dans les propositions subordonnées, le mode d'énonciation est indirect et relatif, il prononce l'existence de l'attribut dans le sujet d'une manière indirecte et éventuelle, en quelque sorte. Le mode d'énonciation directe et absolue est appelé par la plupart des grammairiens *mode indicatif;* le mode d'énonciation indirecte et relative se subdivise en plusieurs modes qui ont diverses dénominations que nous ferons connaître lorsque nous traiterons spécialement du verbe. Concluons donc de tout ceci, qu'une dernière propriété du verbe, considéré comme attribut de la proposition, c'est d'exprimer un rapport au mode de l'énonciation envisagée comme directe ou indirecte, absolue ou relative.

En résumant toutes les observations que nous venons de faire sur le verbe, considéré comme attribut de la proposition, nous trouvons que le verbe a pour propriété principale de prononcer l'existence de l'attribut dans le sujet, soit simplement, soit immédiatement, comme le fait le verbe que l'on appelle substantif, soit en caractérisant l'espèce particulière d'attribution qu'il y joint, comme font les verbes appelés adjectifs, lesquels renferment virtuel-

lement en eux-mêmes la signification du verbe substantif, comme nous l'avons déjà dit, qu'outre cela il exprime toujours nécessairement des relations: 1° au sujet de la proposition, ou aux noms de personnes, considérés comme sujets de proposition; 2° aux temps ou époques différentes de la durée; 3° aux différents modes de l'énonciation, envisagée comme directe ou indirecte, absolue ou relative.

Nous avons examiné jusqu'ici les mots qui, dans la proposition, constituent essentiellement le sujet et l'attribut; nous en avons fait deux classes à part que nous avons appelées *noms* et *verbes*, et nous avons reconnu les propriétés principales, ou les caractères essentiels de chacune de ces espèces de mots. Il nous reste maintenant à considérer les accessoires du sujet et de l'attribut dans les diverses propositions qui composent le discours que nous avons pris pour texte de nos observations.

Participes, *prépositions*, *articles*, etc.

Nous avons remarqué que les propositions: *j'occupe la place* (I), *Vasthi régna dans son ame* (II), *ses esclaves coururent* (IV), *on m'élevait* (VI), *il me tira* (X), *j'offrais au ciel le sacrifice de mes larmes* (XIV), etc., peuvent se résoudre de la manière suivante: « je suis *occupant la place*; — Vasthi fut *régnant dans son ame*; — ses esclaves furent *courant de l'Inde à l'Hellespont*; — on était *élevant moi*; il fut *tirant moi*; — j'étais *offrant au ciel le sacrifice*, etc. » Nous avons cherché à déterminer ce que c'était que

ces mots *occupant*, *régnant*, etc., et nous avons reconnu que la propriété de tout verbe adjectif, à un mode d'énonciation directe ou indirecte, est de prononcer 1° qu'une chose existe, et 2° qu'elle existe de telle ou telle manière; or ce sont ces mots: *occupant*, *régnant*, etc., qui indiquent le mode ou la manière particulière de l'existence que ces verbes prononcent. De plus, nous avons fait voir que ces mots présentaient la modification qu'ils expriment, comme ayant une certaine durée, ou bien comme n'étant pas entièrement complète et terminée, si l'on peut parler ainsi; mais nous avons eu soin de faire observer que cependant ils n'exprimaient par eux-mêmes aucun rapport à une époque déterminée du temps ou de la durée, puisqu'ils peuvent s'appliquer également au présent, au passé et au futur.

Vous lisez dans Voltaire:

> Voici ce même temple et ces mêmes autels,
> Où *jadis attestant* tous les dieux immortels
> *J'ai vu* chacun de vous, etc.
>
> VOLT. *Brutus*.

Attestant est bien évidemment appliqué ici à une époque passée.

Agrippine dit à Néron:

> Ta fureur *s'irritant* soi-même dans son cours,
> D'un sang toujours nouveau *marquera* tous tes jours.
>
> RAC. *Britannicus*.

Irritant est évidemment relatif à une époque fu-

ture, etc. Si donc, on laisse à cette espèce de mots le nom de *participes* que leur ont imposé les grammairiens, il ne faut pas les nommer *participes présents*, comme beaucoup d'entre eux l'ont fait; mais il vaut mieux adopter la dénomination de *participe actif* que beaucoup d'écrivains ont préférée en considérant que la plupart du temps l'espèce de modification qu'ils ajoutent à l'idée d'existence prononcée par le verbe, est celle d'action ou de mouvement.

Or, l'effet d'une action ou d'un mouvement quelconque est de se manifester, en quelque sorte, au dehors par son influence sur les objets environnants, ou du moins de manifester une tendance à les modifier d'une manière quelconque. En un mot, l'action exprimée par le verbe adjectif ou se porte immédiatement sur un objet, ou n'a qu'une simple tendance, et si l'on veut, une simple direction vers cet objet; et c'est ce qu'on représente dans le langage par certains mots qu'on joint au verbe, et auxquels on a donné les noms de *complément direct* et de *complément indirect*. Le complément sera *direct*, lorsque le mot qui exprime l'objet sur lequel porte, en quelque sorte, l'action exprimée par le verbe, suivra immédiatement ce verbe (1); il sera *indirect* lorsque ce mot viendra accompagné de quelque autre mot spécialement destiné à exprimer la tendance ou la direction

(1) Au reste, il est bien évident que le complément soit direct, soit indirect, n'appartient pas proprement au verbe, mais au participe actif, puisqu'il n'y a dans le verbe que ce participe qui exprime l'action, et que le complément exprime le terme ou l'objet médiat ou immédiat de cette action.

vers un terme, ou quelques rapports généraux du même genre, comme on le verra par les exemples suivants.

Ainsi dans cette proposition : *on t'a conté la fameuse disgrace de l'altière Vasthi*, le verbe *a conté* ou *a été contant*, a tout à la fois les deux complémens *direct* et *indirect* : complément direct, la *fameuse disgrace* ; complément indirect, *te*, avant le verbe, parce qu'il est évidemment pour *à toi*, et que l'effet du mot *à* est précisément de marquer cette direction, cette tendance de l'action vers un objet dont nous parlions tout à l'heure.

Les mots *de l'altière Vasthi*, achèvent de compléter et de déterminer l'idée exprimée par ceux-ci : *la fameuse disgrace* ; ils montrent cette disgrace comme appartenant à l'idée *l'altière Vasthi*, comme en faisant partie, comme y étant liée par une sorte de dépendance et d'appartenance ; et c'est le mot *de* qui est spécialement le signe de cette espèce de rapport.

On a donné le nom de *préposition* aux mots qui expriment ainsi la liaison et les rapports qu'ont entre elles les idées partielles des différentes propositions. Les plus généraux et les plus usités de ces mots sont *à*, qui exprime, comme nous l'avons déjà dit, le rapport de tendance et de direction vers un terme quelconque ; *de*, qui exprime le rapport d'appartenance et de dépendance, ou le point de départ et de séparation d'un objet ou d'une idée d'avec une autre ; *par*, qui exprime le moyen et souvent la cause en vertu de laquelle une action est produite, etc. ; et beaucoup d'autres que nous aurons occasion d'ob-

server quand nous traiterons de cette espèce de mots en particulier.

Maintenant, que sont les mots *la fameuse*, joints au nom substantif *disgrace*, et les mots, *la altière*, joints au nom substantif *Vasthi*? Chose *fameuse*, signifie, chose publiée par la renommée, chose dont tout le monde parle; personne *altière* est celle qui a de l'orgueil, de la hauteur dans les manières ou dans le langage. Ce sont donc des noms de qualités qui n'ont point d'existence réelle indépendamment de quelque sujet auquel on les rapporte. On donne à cette espèce de mots le nom de *qualificatifs* ou *adjectifs*; et comme ce dernier mot est le plus généralement adopté par les grammairiens, nous l'adopterons aussi.

Quant au mot *la*, il est destiné à déterminer plus particulièrement l'idée attachée au mot *disgrace*; c'est comme si l'on disait : je ne parle pas d'une disgrace quelconque, ou de ce que vous pouvez entendre par ce mot disgrace en général; c'est au contraire une disgrace particulière et individuelle, c'est *la disgrace de l'altière Vasthi*. Il semble que notre langue, dont le caractère particulier est une extrême clarté, ait craint de laisser aux noms quelque chose de trop vague, de trop indéterminé; et c'est pour cette raison qu'elle y joint presque toujours un mot qui tend à les individualiser, ou du moins à les particulariser autant qu'il est possible, qui détermine et restreint l'étendue de la signification attachée à ces mots, et qui leur donne, pour ainsi dire, un soutien individuel. Les grammairiens ont nommé *articles*, les mots *le*, *la*, etc., qui remplissent cette fonction de res-

treindre et de déterminer l'étendue de la signification des noms.

« Le roi, enflammé de dépit contre elle, la chassa « de son trône ainsi que de son lit. »

Nous savons que le mot *la* est un article; que le mot *roi* est un nom substantif; mais le mot *enflammé*, qui semble modifier l'idée exprimée par les mots *le roi*, doit-il être considéré comme un adjectif? est-il de la même nature que les mots *fameuse* et *altière?* c'est ce qu'il faut examiner. Premièrement, les adjectifs *fameuse*, *altière*, expriment une modification ou une qualité constante ou du moins qui dure encore au moment où Esther parle; au lieu que *enflammé* marque une modification considérée comme n'ayant eu qu'une durée momentanée ou qui du moins n'existe plus, ce qu'indique positivement la conjonction *lorsque*, qui signifie à peu près la même chose que *à l'heure que*. En second lieu, si nous remarquons que au lieu de dire : *le roi fut enflammé de dépit, et il la chassa*, etc., nous pourrions dire : *le dépit enflamma* (ou *fut enflammant*) *le roi, et il la chassa*, etc., nous reconnaîtrons que le mot *enflammé* exprime comme terminée et accomplie la même action ou modification que le mot *enflammant* exprime comme incomplète et ayant une certaine durée; nous reconnaîtrons enfin que le sujet qu'il modifie est considéré comme ayant subi ou éprouvé l'action ou la modification exprimée par le mot *enflammant;* et si nous admettons, pour ce dernier, la dénomination communément reçue de *participe actif*, nous serons naturellement conduits à admettre,

pour le mot *enflammé*, la dénomination correspondante de *participe passif*.

Observons, au reste, que le participe passif n'exprime pas plus un temps passé que le participe actif n'exprime un temps présent; il signifie simplement un acte accompli et terminé, une modification complète et entière, mais sans aucun rapport *positif* à une époque déterminée. Je dis, sans aucun rapport positif, parce que l'on ne saurait nier qu'une action représentée comme non terminée et comme ayant une certaine durée a une analogie sinon nécessaire au moins apparente avec l'idée du temps présent, et qu'une action représentée comme accomplie et terminée, comme ayant cessé de faire sentir son influence, a également une analogie sensible avec l'idée du temps passé; et c'est incontestablement cette considération qui a déterminé un assez grand nombre de grammairiens à donner au premier de ces participes le nom de *participe présent*, et celui de *participe passé* au second. Mais ce n'est pas là le caractère propre de cette espèce de mots, comme on l'a déjà vu par les raisons que nous en avons données tout à l'heure, et comme on le verra plus clairement encore lorsque nous parlerons du verbe en particulier. Revenons à l'analyse des autres mots de la proposition que nous examinons.

« Le roi, enflammé *de dépit contre elle*, la chassa « *de* son trône *ainsi que de* son lit. » Le mot *de* qui est joint au mot *dépit* indique que ce dépit fut la cause qui enflamma le roi; ce mot *de*, placé entre les mots *enflammé* et *dépit*, exprime donc le rapport de

la cause à l'effet. Nous avons vu précédemment qu'il sert aussi à exprimer les rapports d'appartenance et de dépendance entre les mots ou entre les idées que ces mots représentent; et l'on ne sera point étonné que le même mot exprime de plus le rapport de la cause à l'effet, si l'on réfléchit qu'il y a entre ces deux fonctions une analogie très sensible, puisque l'effet est toujours nécessairement regardé comme dépendant de la cause qui le produit, comme lui appartenant, en quelque sorte, par la réciprocité nécessaire qui existe entre les idées de cause et d'effet.

Maintenant nous pouvons considérer les mots *enflammé de dépit* comme exprimant une modification, une disposition du roi, et nous observerons que le mot *contre* exprime un rapport entre l'idée *enflammé de dépit* et l'idée *elle* (c'est-à-dire *Vasthi*): *contre*, marque une direction, une tendance contraire, ennemie *à elle*, si l'on peut s'exprimer ainsi; de sorte que pour nous rendre nettement et complétement raison de la valeur de ce mot, nous sommes autorisés à remplir de cette manière l'ellipse qu'il présente. « Le roi enflammé de dépit *contraire* (ou *ennemi*) « *à elle*. » On voit donc que le mot *à*, qui, comme nous l'avons dit précédemment, exprime toujours tendance ou direction vers quelque objet, est nécessairement sous-entendu ici, et que le mot *contre* exprime uniquement l'espèce ou la nature de cette direction.

« La chassa *de* son trône *ainsi que de* son lit. »

La chassa, c'est-à-dire, *chassa* (ou *fut chassant*)

elle; la signifie donc, placé devant un verbe adjectif, la même chose que *elle*, considéré comme complément direct de ce verbe. C'est le pronom personnel *elle* devenu complément direct. *De son trône*, est encore ici une façon de parler elliptique, pour *hors de son trône; hors* vient du latin *fores, foris, foras*, qui signifie les portes d'une maison, puis par extension, l'idée générale de situation *hors* ou *dehors* d'une enceinte: on trouve dans les vieux auteurs français, *fors* ou *defors*. Le mot *de* exprime donc encore ici un rapport de dépendance entre l'idée *hors* et l'idée *trône*, entre l'idée *hors* et l'idée *son lit*. On concevra facilement que les mots *ainsi que* sont le signe d'un rapport de similitude entre l'idée *hors de son trône*, et l'idée *hors de son lit*. *Ainsi*, qui s'écrivait autrefois *ensi*, *ensinc*, etc., vient du latin *in sic*, etc. *In sic*, signifie *de la même manière que*, etc., en sorte que l'énonciation complète de tous les mots de cette proposition, conformément à ce que nous venons de dire, serait: « Le roi enflammé de dépit contre (ou *contraire à*) elle, la chassa (*hors*) de son trône ainsi (ou *de la même manière*) que (c'est-à-dire *suivant laquelle il la chassa hors*) de son lit.

« Mais il ne put si tôt en bannir la pensée. »

Mais signifie proprement *plus*; ici, il équivaut à une proposition tout entière; il signifie: « j'ajoute *de* « *plus* cette proposition avec restriction; » *ne*, mot qui modifie le verbe, et exprime l'absence de la signification adjective qui lui est propre, *il ne put* est

la même chose que *il fut non* ou *ne pouvant; sitôt*, mot qui modifie le verbe *il ne put*, en lui ajoutant une circonstance de temps; *en*, mot qui rappelle l'idée *de Vasthi; la pensée*, complément direct du verbe adjectif *bannir* (ou *être bannissant*).

Mais ce mot bannir (ou *être bannissant*) est lui-même complément du verbe *il ne put;* de plus, il est, comme nous venons de le dire, un verbe adjectif, puisqu'il exprime l'existence d'une modification d'action appartenant au sujet *il;* cependant, le mot *être* lui-même, qui exprime cette existence, ne s'est pas encore présenté à nous sous cette forme, et par conséquent il convient de nous y arrêter. Voici un exemple qui pourra nous aider à démêler la nature de ce mode d'expression. Dans la fable de La Fontaine intitulée *l'Homme et la Couleuvre*, (l. X, f. 2), l'Homme adresse au Serpent ces paroles :

> Symbole des ingrats ! *être* bon aux méchants,
> C'est *être* sot, ...

ce qui revient au même, à peu près, que si l'on disait: *ce* (ou *ceci*, c'est-à-dire) *être bon aux méchants*, *est être sot;* où l'on voit que le verbe *être* sert de sujet à la proposition, ce que nous n'avons vu encore arriver à aucun des modes d'énonciation que nous avons examinés précédemment, puisqu'au contraire il est de leur essence d'exprimer un rapport aux personnes ou au sujet de la proposition, et que c'est là, comme nous l'avons dit, ce qui les constitue attributs complets. On serait tenté de conclure de là, que le mot *être* doit être rangé dans la classe des noms

substantifs, dont le caractère spécial est de servir de sujet aux propositions; mais on se tromperait, 1° parce qu'il exprime positivement l'existence, ce qui est une propriété des verbes; 2° parce que dans les verbes adjectifs, il exprime l'existence d'une modification d'action appartenant au sujet, comme nous l'avons fait voir par le mot *bannir*, ce qui le distingue encore plus nettement des noms substantifs; il faut donc en faire un mode à part, de la classe des verbes. On pourrait l'appeler *mode subjectif*; mais les grammairiens considérant que ce mode n'exprime directement aucun rapport ni aux personnes, ni aux époques de la durée, et que, par conséquent, il est indéfini sous ces deux rapports, lui ont donné le nom d'*infinitif*, que nous adopterons aussi, pour ne point ajouter de nouvelles difficultés à une science qui a bien assez de celles qui lui sont propres. Mais nous remarquerons seulement que le mode infinitif et le mode participe sont simplement des modes d'expression, et non pas des modes d'énonciation, comme ceux que nous avons reconnus pour caractère essentiel de l'attribut de la proposition.

« Vasthi régna long-temps dans son ame offensée. »

C'est-à-dire *Vasthi régna* (*pendant* ou *durant un*) *long temps*. *Pendant* ou *durant un long temps* est une proposition elliptique incidente que nous avons imitée de la langue latine : c'est comme si l'on disait : (*un long temps était durant*). *Dans*, mot qui exprime un rapport de situation intérieure entre l'idée *régna*

et l'idée *son ame offensée*. *Dans*, signifie *intérieurement à*, ou par *rapport à* son ame, etc.

Il serait sans doute aisé de continuer cette analyse, beaucoup plus complète que celle que nous avons déjà faite, puisqu'elle ne laisse pas passer un seul mot dont elle ne cherche à déterminer à la fois la valeur et le rôle dans l'expression de la pensée, ou dans le discours. Mais indépendamment de ce que ce détail minutieux serait à la fois très ennuyeux et très fatigant, (et peut-être même ne l'a-t-il été déjà que trop), il n'aurait pas une grande utilité, attendu qu'il ne nous offrirait qu'une très petite partie des mots qui peuvent donner lieu à des remarques intéressantes, et des faits qu'il nous importe d'observer. Il faut donc à présent que nous suivions une autre marche, et qu'après avoir considéré les mots dans le discours, et les avoir rangés en différentes classes, suivant que la différence de leur nature et de leur manière de concourir à l'expression des pensées nous en indiquait la convenance, l'utilité ou le besoin, nous traitions à part chacune de ces classes, et que nous parlions de tous les mots qui s'y rapportent, ce qui nous donnera lieu en même temps de présenter des exemples sur l'emploi de ces mots, et de faire marcher de front, pour ainsi dire, la théorie et la pratique du langage. *

* *On ne peut rien publier de cette partie du travail de M. Thurot: il ne s'en est retrouvé que des fragments trop incomplets.*

DISCOURS

SUR CETTE QUESTION :

Quel est le degré d'utilité de l'étude et de la connaissance des langues anciennes, surtout pour les jeunes gens destinés à remplir les professions libérales de la société ?

Il me semble que sur cette question un certain nombre de personnes se décideraient très volontiers pour la négative : « Je ne me soucie pas que mon « fils apprenne beaucoup de latin, et surtout de grec ; » tel est le langage que l'on entend souvent tenir à des personnes d'ailleurs fort sensées. D'autres, au contraire, paraissent attacher une très haute importance aux progrès de leurs enfants dans les études littéraires. Nous voyons, disent-elles, que presque tous les hommes éminemment distingués par leurs talents dans les sciences, et dans les professions les plus honorables de la société, avaient fait de bonnes études, et nous ne saurions trop désirer que nos enfants débutent dans le monde avec un pareil avantage. Cette différence d'opinions sur une chose qui pourtant n'est pas indifférente en elle-même, me paraît, je l'avoue, avoir quelque inconvénient. Il y a plus de neuf cents ans, à la vérité, que l'étude de la langue latine fait en France une partie de l'éduca-

tion; mais l'homme sensé ne considère pas uniquement la durée des institutions pour y donner son assentiment: leur utilité bien reconnue, les avantages réels qui en résultent, ont seuls le droit d'obtenir son approbation. Si l'étude des langues anciennes est véritablement utile, il faut dire nettement comment et pourquoi elle l'est. Car dans les choses de ce genre, il est très dangereux de laisser flotter l'opinion; les enfants surtout qui entendent mettre en doute l'utilité ou l'importance réelle des objets de leurs études, par des personnes dont ils doivent naturellement respecter les opinions, s'autorisent de l'ombre même d'un doute qui favorise la négligence et le défaut d'application, qui n'est que trop naturel à leur âge. Or, il doit nécessairement résulter de là un dommage incontestable pour leur instruction, la perte d'un temps précieux et un ralentissement inévitable dans leurs progrès comme dans leurs efforts.

Voilà pourquoi j'ai désiré, je l'avoue, de porter dans l'examen de la question que je me suis proposée, une lumière qui pût satisfaire les bons esprits, et pour y parvenir, je ne craindrai pas d'aborder franchement la difficulté, de présenter dans toute leur force les objections les plus frappantes que l'on peut faire contre l'étude des langues anciennes, et de discuter avec impartialité la valeur des raisons pour et contre l'utilité réelle de cette étude, considérée comme partie essentielle de tout système d'éducation vraiment libérale.

On dit: c'est la vie active qui est la véritable des-

tination de l'homme, et non la vie contemplative. A mesure que la civilisation se perfectionne, et que les rapports des hommes et des peuples entre eux se compliquent et se multiplient, il devient nécessaire de donner plus de soin et d'application à la connaissance des choses et de perdre moins de temps dans la vaine et stérile étude des mots. S'il faut étudier des langues, apprenons celles des peuples civilisés de l'Europe, avec lesquels nos transactions de commerce, nos relations de toute espèce deviennent chaque jour plus immédiates et plus nombreuses. Nous aurons continuellement besoin de traiter avec des Allemands, des Italiens, des Anglais, etc.; quand aurons-nous occasion de parler grec et latin? D'ailleurs, la plupart des langues vivantes, et la nôtre surtout, ont été travaillées par des hommes de génie, et sont parvenues au plus haut point de perfection; nous y trouvons les modèles les plus parfaits du beau dans tous les genres de poésie et d'éloquence: qu'avons-nous besoin d'en chercher ailleurs? D'autres études encore réclament notre attention, et exigent qu'on leur consacre un temps considérable, si l'on veut en tirer quelque profit ou quelque utilité réelle; l'histoire et la géographie dont la connaissance est indispensable au moins à ceux qui sont appelés à s'occuper d'une manière plus ou moins directe ou immédiate des intérêts des nations; les mathématiques, la physique, et les sciences qui en dépendent, dont l'influence s'étend d'une manière sensible et incontestable sur tout ce qui tient aux arts, au commerce, à la navigation, sur les professions qui conduisent le plus directement à

la gloire et à la fortune, à quoi le grec et le latin ne mènent assurément pas.

Enfin, il est une dernière objection, la plus forte peut-être aux yeux de certaines personnes, et dans certaines circonstances, quoique au fond elle me semble la moins solide. Dans quelques emplois lucratifs et environnés d'une grande considération, l'avancement se mesure assez communément sur le temps du service : aussi n'est-il pas rare de voir des pères presser l'instituteur de leurs enfants d'abréger, le plus qu'il est possible, l'instruction qu'il donne à ceux-ci. Car enfin, dit-on, quelques années de plus font beaucoup pour l'avancement. A cela, je ne sais qu'une réponse; mais je la crois juste et raisonnable : entre deux pères dont l'un cherche à donner à son fils l'avantage des années de service, et dont l'autre aspire à procurer au sien l'avantage de l'éclat, de l'importance et de l'étendue des services, le dernier n'est probablement pas celui qui fait le plus mauvais calcul.

Je viens maintenant à l'examen des objections que j'ai précédemment énoncées, et auxquelles on ne me reprochera pas au moins d'avoir rien fait perdre de leur force ou de l'effet qui peut résulter de leur ensemble.

D'abord, que veut-on dire positivement par cette distinction entre la vie contemplative et la vie active? Car on ne prétend pas sans doute que, dans aucun cas, il puisse être utile à un homme d'agir avant d'avoir réfléchi sur les motifs qui le déterminent, et sur les conséquences que peut avoir son

action; et s'il y a des hommes qui sachent dans un grand nombre de circonstances, plus ou moins difficiles, prendre des déterminations rapides et pourtant avantageuses, on peut être sûr que presque toujours, et les prodiges exceptés, cette faculté est le résultat de méditations profondes et souvent répétées sur les mêmes objets. Car par une loi constante et invariable de notre nature, nous ne parvenons, en quelque genre que ce soit, à faire bien et vite que ce que nous avons fait souvent, et d'abord avec beaucoup d'effort et d'application. Il faut donc avoir contracté l'habitude de réfléchir, il faut avoir acquis la faculté des réflexions rapides et sûres, avant que d'agir, ou de se livrer à la vie active; autrement on court risque d'agir de travers les trois quarts de sa vie.

La distinction que l'on fait entre les mots et les choses n'est pas mieux fondée, et ne fournit pas une objection plus solide contre l'étude des langues anciennes. Dans aucun idiome, il n'y a de mots sans idées; et pour peu qu'on soit versé dans la connaissance des langues, on sait très bien qu'il ne faut espérer de rencontrer dans aucune, des mots qui présentent parfaitement les mêmes idées ou collections d'idées que ceux qui leur correspondent dans une autre langue: il s'y joint toujours, de l'une à l'autre, un nombre de nuances diverses qui en font presque des idées nouvelles, ou qui donnent lieu à de nouvelles combinaisons; en sorte qu'apprendre des mots, c'est véritablement apprendre des idées; et si, dans tous les pays, on ne rencontre que trop souvent des gens qui n'attachent pas d'idées justes aux mots dont

ils se servent, ou qui même n'y attachent presque aucune idée, on sait fort bien que ce n'est pas pour avoir trop étudié, ou trop réfléchi, que cet inconvénient leur arrive.

Revenons donc au véritable état de la question. Nos moyens, nos facultés de toute espèce, et l'emploi que nous en faisons, en un mot, l'homme tout entier est, en grande partie, le produit des impressions qu'il a reçues dans la première époque de sa vie, c'est-à-dire dans l'enfance et dans la jeunesse. On ne saurait donc être trop attentif sur le choix des impressions dont on environne cet âge intéressant, et certes ce choix ne peut être une chose indifférente.

Or, quelles que soient l'importance et l'utilité des sciences exactes pour un grand nombre de professions honorables ou lucratives, il me semble hors de doute qu'il y aurait un inconvénient réel à y consacrer les premières années de l'éducation; non que cette étude *tue* en effet l'imagination, comme on le croit assez communément; car si l'imagination n'est qu'une mémoire très vive et très facile, à l'aide de laquelle nous disposons à volonté, pour ainsi dire, des impressions reçues, il est évident qu'il ne faut pas moins d'imagination pour l'étude et l'acquisition des sciences, que pour celle de toute autre partie des connaissances humaines; il faut même une imagination plus sévère, plus précise, si l'on peut s'exprimer ainsi, et peut-être plus forte, du moins à certains égards. Mais ici l'imagination se nourrit, en quelque sorte, d'impressions qui résultent de la considération de rapports purement abstraits et intellectuels :

tout ce qui intéresse directement l'homme lui-même, ses passions, ses affections, les sentiments les plus doux et les plus précieux qui puissent embellir ou consoler son existence, en un mot, tout cet ordre d'impressions journalières dont la vie humaine se compose, est étranger aux spéculations des sciences exactes. Les raisonnements même à l'aide desquels elles parviennent à la découverte ou à la démonstration des vérités qui leur sont propres, quoiqu'on puisse et qu'on doive même les proposer comme des modèles dans l'art de raisonner, n'ont aucune analogie avec ceux qui servent à la démonstration des vérités d'un autre ordre; et cet adage si commun que les mathémathiques, par exemple, servent à rendre l'esprit juste, n'est vrai que jusqu'à un certain point, et souffre plus de restrictions peut-être qu'on ne le suppose ordinairement.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'un des premiers objets qu'on doit se proposer dans l'éducation, c'est de développer dans l'ame des enfants les germes précieux de bonté, de sensibilité, de générosité, que la nature y a déposés. Et qu'on y prenne bien garde, il serait extrêmement dangereux d'ajourner à une époque trop reculée dans la jeunesse, les soins et l'attention qu'exige un développement si important. On s'exposerait à perdre, peut-être sans retour, tous les avantages qu'on peut en attendre pour l'intérêt de la société et pour le bonheur de l'individu lui-même. D'ailleurs, l'enfance est plus que la jeunesse disposée aux sentiments généreux et désintéressés; la mobilité naturelle à cet âge donne

nécessairement à ses passions moins de persistance, quelque vives qu'elles soient, et en change souvent les objets frivoles; et c'est pour cette raison, indépendamment de l'ascendant qu'il est plus facile de prendre sur lui, que l'on a plus de moyens de ramener l'enfant aux habitudes et aux sentiments propres à opérer en lui le développement moral dont je parle. Le jeune homme au contraire, qui a le sentiment de sa force, et dont les organes sont déjà moins flexibles, a des passions plus impétueuses à la fois et plus persistantes, s'il le faut ainsi dire, un goût très vif pour l'indépendance, et un attrait non moins vif pour la dissipation et les plaisirs; passions tout à fait égoïstes, qui ferment le cœur du jeune homme aux sentiments les plus légitimes de reconnaissance et d'affection envers ses parents et envers ses maîtres, de soumission et de dévouement aux règles du devoir. Mais lorsque son enfance a été cultivée avec soin et sagement dirigée, lorsque l'habitude des sentiments affectueux et bienveillants a été entretenue en lui, quand le goût et l'amour de tout ce qui est beau, grand, généreux, a jeté dans son ame de profondes racines, alors le jeune homme est ce qu'il y a au monde de plus aimable et de plus intéressant à la fois; on aime à voir cette énergie de vie qui est en lui, se porter vers toutes les idées grandes et nobles; le saint enthousiasme de l'honneur et de la vertu épurer ce que les penchants, ou les passions naturelles à cet âge, peuvent avoir de nuisible ou de funeste. Cette généreuse indignation, cette fière intolérance même avec laquelle la naïve

inexpérience du jeune homme se prononce contre tout ce qui s'écarte le moins du monde des règles les plus strictes de la vérité, de la délicatesse et du devoir, arrachent notre estime, et obtiennent nos respects, lorsque nous songeons au principe pur dont elles émanent.

Quel est donc, indépendamment des moyens qui sont du ressort de l'éducation proprement dite, et dont ce n'est pas ici le lieu de s'occuper, quel est le genre d'études et d'instruction qui convient le plus à l'enfance, et qui est, par sa nature, le plus propre à préparer, pour la jeunesse, les heureux résultats que je viens de décrire? N'en doutons pas, c'est l'étude des langues et de la littérature: c'est elle qui nourrira l'ame tendre et flexible des enfants, de sentiments nobles et affectueux, d'impressions aimables et douces, qui, se gravant dans leur mémoire, développeront en eux cette sorte d'imagination, sans laquelle on n'est ni sensible, ni bon, ni par conséquent véritablement digne d'être aimé ou estimé de ses semblables.

La poésie, qui ne vit que d'images et de sentiments; l'éloquence, qui revêt d'un charme irrésistible les vérités les plus importantes au bonheur des hommes et des sociétés, seront donc des objets d'études véritablement appropriées au but que nous nous proposons. L'étude de la grammaire, qui doit nécessairement servir de base à la lecture des poètes et des orateurs, développera l'intelligence des enfants par un progrès d'autant plus sûr, qu'on peut le rendre aussi lent qu'on le juge convenable pour ne pas ex-

céder les forces de cet âge tendre; car tel est l'avantage de cette science, qu'elle offre un sujet d'application et des objets d'étude pour tous les degrés de développement de l'intelligence, depuis le moment où la mémoire presque purement passive, mais aussi prompte qu'elle est facile et sûre, semble uniquement bornée à la simple nomenclature des mots et des formes diverses qu'ils prennent dans le langage, jusqu'à celui où, ayant acquis le plus haut degré de puissance, et fortifiée par un long exercice, elle pénètre dans toutes les finesses et dans toutes les profondeurs de l'analyse de nos pensées et de nos idées, et démêle avec sagacité l'artifice des moyens que le génie a employés pour les exprimer.

A dire le vrai, c'est à ce point qu'il faut être parvenu, pour retirer un véritable avantage de l'étude de la grammaire; ce n'est qu'alors qu'on peut être sûr, jusqu'à un certain point, d'avoir acquis la faculté de bien s'exprimer dans sa propre langue, et d'écrire avec la justesse et la précision convenables, sur les sujets que l'on entreprend de traiter. En un mot, la grammaire générale, qui considère ce que les procédés des différents langages ont de commun, et qui en déduit les principes universels de l'expression de la pensée, est le fondement nécessaire de la connaissance approfondie de toute langue particulière. Or, la grammaire générale ne peut s'apprendre que par la comparaison de plusieurs langues diverses. Ici revient l'objection dont j'ai déjà parlé : s'il faut, pour se perfectionner dans la connaissance de sa propre langue, en avoir étudié ou appris plusieurs

autres, que ne fait-on apprendre aux enfants les langues modernes de l'Europe? L'Italie et l'Angleterre ont eu des écrivains du premier ordre; la langue allemande elle-même, quoique différentes circonstances ne lui aient pas permis d'arriver, en ce genre, au degré de perfection où sont parvenues les autres langues de l'Europe civilisée, a pourtant produit une grande quantité d'ouvrages où brille un mérite éminent; elle a même, sur les langues française, italienne et anglaise, un avantage qui n'a appartenu qu'aux langues anciennes, et parmi celles-ci au grec, c'est de tirer de son propre fonds la plus grande partie de ses mots, et de pouvoir en faire des combinaisons variées à l'infini, suivant le besoin de la pensée et de l'expression, combinaisons auxquelles elle se prête avec une merveilleuse facilité. Je suis loin, comme on voit, de contester et de méconnaître l'utilité et les avantages qui résultent de la connaissance des langues modernes; mais je crois qu'elle ne peut nullement suppléer, comme moyen de perfectionner le goût et de développer les facultés de l'esprit, à la connaissance des langues anciennes. Je crois, de plus, que la connaissance, même peu approfondie, du grec et du latin rend l'étude et l'acquisition des langues modernes de l'Europe incomparablement plus facile et plus utile; car il en est ici comme dans tout le reste : celui qui a beaucoup acquis, a bien plus de moyens pour accroître sa richesse, que celui qui ne possède rien n'en a pour gagner de quoi vivre.

Considérons en effet, dans quelles circonstances se sont formés les idiomes des différentes nations de

l'Europe. Les anciens habitants des pays que nous occupons, long-temps soumis à la domination romaine, avaient fini par adopter presque généralement les mœurs et la langue de leurs vainqueurs. Lorsque ensuite les barbares du nord inondèrent les diverses provinces de l'empire, ils corrompirent, par le mélange de leurs jargons informes, la langue des peuples chez lesquels ils s'établissaient; mais leurs idiomes, aussi bornés que leurs connaissances, manquaient d'expressions pour un nombre infini d'objets, de sensations, d'idées qu'ils acquéraient chaque jour par leur commerce avec les vaincus, et pour lesquels ils furent obligés de se servir des signes ou des mots qu'ils trouvaient établis, et dont le fonds subsista toujours, malgré les altérations nombreuses que des organes grossiers leur faisaient subir. Voilà pourquoi les langues de l'Europe, particulièrement celles du midi, ne sont, à proprement parler, que des débris de la langue latine : dans l'espagnol et dans l'italien, plus des neuf dixièmes des mots sont ou entièrement latins ou dérivés du latin; dans le français, qui s'est plus éloigné de son origine, il y en a au moins les cinq sixièmes; enfin les langues du nord, comme l'anglais et surtout l'allemand, quoiqu'elles aient conservé un fonds tout-à-fait étranger à la langue latine, n'ont pas, à beaucoup près, échappé à son influence, et on peut évaluer à un tiers au moins la quantité des mots qui, dans chacune de ces deux langues, ont une origine purement latine. N'est-il donc pas bien évident, que la connaissance de la langue latine doit offrir une facilité extrême

pour bien étudier des langues qui en dérivent si immédiatement, ou qui en conservent encore tant de traces? N'a-t-on pas raison de dire, comme on l'a dit souvent, qu'il faut apprendre le latin pour savoir le français? En effet, ce n'est que dans le latin que nous trouvons la raison d'un grand nombre d'irrégularités de notre langue et de bizarreries apparentes, et surtout la connaissance exacte des causes de la signification du plus grand nombre de nos mots, connaissance qui contribue si essentiellement à la propriété de l'expression, la plus précieuse de toutes les qualités du langage, puisque c'est par elle que nous parvenons à représenter nos idées et nos pensées avec la plus rigoureuse précision.

Considérons de plus que l'époque où nos langues modernes se sont polies et perfectionnées suivit immédiatement celle où la littérature grecque et latine fut cultivée chez tous les peuples de l'Europe avec le plus d'ardeur et de succès; que dans tout le cours des quinzième, seizième et dix-septième siècles, il n'y eut presque pas un seul homme distingué dans les sciences, dans les arts et dans les lettres, qui ne fût profondément versé dans la connaissance des langues anciennes. Or, c'est précisément dans le cours des trois siècles dont je viens de parler que l'Europe, qui sortait à peine de la barbarie, s'est élevée à ce haut degré de civilisation où nous la voyons aujourd'hui; c'est dans cette période remarquable que les révolutions politiques les plus importantes se sont opérées, que les sciences de toute espèce ont fait les progrès les plus étonnants : aussi

tous les termes qu'elles emploient sont-*ils dérivés* du latin et surtout du grec ; en sorte que c'est sous l'influence de ces mêmes langues anciennes, qui avaient présidé et concouru si essentiellement à la naissance et à la formation de nos idiomes modernes, que s'est accompli leur dernier perfectionnement. Il n'y a presque pas eu en Italie, en France et en Angleterre, un seul écrivain d'un vrai mérite, qui n'ait été *formé* par l'étude des grands modèles de l'antiquité. Je n'en excepte pas même les femmes : personne n'ignore que celle à qui nous devons l'un des ouvrages de notre langue où il y a incontestablement le plus d'originalité, de grâce et de perfection ; personne, dis-je, n'ignore que madame de Sévigné savait très bien le latin, et avait lu, dans leur langue propre, quelques-uns des écrivains les plus illustres de l'ancienne Rome.

Ce que la langue latine est par rapport aux idiomes modernes de l'Europe, la langue grecque *l'est* par rapport à la langue latine elle-même ; c'est elle qui a présidé à l'origine, à la formation et aux derniers perfectionnements de celle-ci. On pourrait même, à la rigueur, regarder le latin comme un dialecte particulier du grec ; et l'on sait qu'en effet le dialecte éolien ou dorien a, dans un grand nombre de cas, une analogie frappante avec le latin ; je me suis donc trompé quand j'ai dit que nos langues modernes, surtout celles des peuples du midi de l'Europe, n'étaient que des débris de la langue latine : j'aurais dû dire, de la langue grecque.

D'ailleurs, le style des meilleurs écrivains latins.

surtout celui des plus grands poètes, fourmille d'idiotismes grecs, ou de locutions propres et particulières à la langue grecque, et l'on peut dire avec vérité que ce n'est qu'à l'aide de cette dernière langue que l'on acquiert une connaissance complète et vraiment approfondie de la langue latine.

Je compare celui qui, persuadé des avantages réels qui résultent de la connaissance de plusieurs idiomes, se borne à étudier quelques langues modernes, à un homme qui, ravi d'entrevoir une riche et vaste contrée, se contenterait de gravir l'une après l'autre, et avec beaucoup de temps et de peine, quelques unes des collines les moins élevées dont le paysage est embelli : il ne lui en aurait presque pas plus coûté de s'élever jusqu'à l'une des sommités qui dominent tout ce magnifique pays; alors il aurait pu embrasser, pour ainsi dire, d'une seule vue les plaines qui l'enrichissent, les fleuves qui le fécondent, les accidents variés à l'infini de la lumière et des eaux, enfin les rapports multipliés et les harmonies nombreuses qui lient entre eux tous les objets dont se compose ce tableau ravissant.

Je crois avoir fait assez comprendre comment, à n'envisager l'étude des langues que comme un moyen d'apprendre à bien s'exprimer et à bien écrire dans sa propre langue, il s'en faut de beaucoup que la connaissance des langues modernes puisse être substituée avec un égal avantage à celle des langues anciennes. La supériorité de la littérature grecque et romaine sur celle des peuples modernes comme moyen de former le goût des jeunes gens, ne me

paraît pas, je l'avoue, moins facile à démontrer.

Les Grecs, le peuple le plus éminemment doué de l'organisation propre aux arts, et habitant un des climats les plus favorisés de la nature, joignirent à ce double avantage celui d'avoir la langue la plus harmonieuse, la plus propre par sa riche simplicité à l'expression de toutes les idées, de tous les sentiments, en un mot, la plus parfaite que les hommes aient jamais parlée. A une époque dont il ne nous reste presque plus aucun autre monument, ils eurent deux poëmes tellement abondants en fictions ingénieuses, en peintures naïves des passions et des mœurs, en tableaux si variés et si fidèles de la nature, que c'est là, c'est-à-dire dans l'Iliade et l'Odyssée d'Homère, que les poètes des âges suivants ont puisé, comme à une source intarissable, tous les ornements dont ils ont embelli leurs ouvrages.

Dans la suite, les Grecs se trouvèrent presque tous amenés, par les circonstances, à une forme de gouvernement qui, si elle ne fut pas favorable, autant qu'elle semblait devoir l'être, au bonheur des individus, le fut au moins singulièrement au développement de tous les genres de mérite et de talents : poètes, peintres, sculpteurs, orateurs, philosophes, médecins, architectes, l'enthousiasme de ce peuple ingénieux pour tout ce qui était grand et beau, l'amour de la gloire dans les uns, et l'art de la dispenser dans les autres, en un mot, toutes les causes qui peuvent concourir à faire naître chez une nation des chefs-d'œuvre de toute espèce et à lui donner le plus grand éclat, se trouvèrent réunies chez les Grecs

au point, qu'il semble que ce peuple ait été destiné à créer tous les arts, toutes les sciences, et que les autres aient dû se trouver trop heureux d'être ses disciples ou ses imitateurs.

Les Romains, environnés de colonies grecques, reçurent d'elles, avec leur langue, des usages, des opinions qui adoucirent leurs mœurs encore grossières; et dans la suite, l'éloquence et la poésie furent les seuls arts qu'ils cultivèrent avec assez de gloire pour mériter, jusqu'à un certain point, d'être regardés comme les rivaux de leurs maîtres.

Leur langue, moins flexible, moins riche et moins harmonieuse que celle des Grecs, prit, sous la main des génies sublimes par lesquels elle fut successivement travaillée, ce ton mâle et vigoureux, cette marche imposante et ferme, qui semblaient si naturellement convenir à l'orgueilleuse hauteur des vainqueurs de l'univers. Lorsque la corruption des mœurs eut amené la perte de la liberté et la chute de la république, on la vit prendre une grâce, une élégance et une noblesse même dont on ne l'aurait pas crue susceptible, et quelques siècles après, se dégrader tout-à-fait sous l'influence d'un despotisme effréné qui, en brisant tous les ressorts des ames, anéantit presque tous les talents et toutes les vertus.

Il est donc hors de doute que c'est dans la connaissance et dans l'étude des grands modèles de l'antiquité grecque et latine que l'on peut puiser, comme dans sa source, le goût de la saine littérature; et quoique la langue française, en particulier, ait été enrichie d'un grand nombre de chefs-d'œuvre im-

mortels, et portée à un haut degré de perfection par les travaux des hommes de génie qui se sont succédé presque sans interruption dans les deux siècles précédents, je ne crois pas que l'étude des admirables productions du génie de Corneille, de Racine, de Bossuet, de Voltaire, de Buffon, et de tant d'autres écrivains qui font la gloire de notre nation, puisse ou doive nous dispenser de celle des chefs-d'œuvre d'Homère, de Virgile, de Cicéron, de Démosthène, et des autres célèbres auteurs de la Grèce et de Rome; pas plus que l'étude des chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Raphaël, et des célèbres peintres ou sculpteurs modernes, ne peut tenir lieu à un artiste de celle de l'Apollon du Belvédère, du Laocoon, ou des autres précieux restes de l'art antique.

Il y aurait encore une multitude de preuves et de raisons qui pourraient concourir à établir la proposition que j'ai avancée, et qui se présentent en foule à l'esprit de ceux qui ont réfléchi sur ce sujet; mais je vais résumer seulement en peu de mots, le petit nombre de faits principaux que j'ai eu en vue d'établir dans cette discussion.

Je crois avoir montré que l'étude des langues, comme moyen d'exercer d'abord la mémoire des enfants, et ensuite leur esprit et leur jugement, à l'analyse de la pensée, et de les préparer à l'art de parler et d'écrire, est le genre d'instruction le plus approprié à cet âge; et ici j'ai, en ma faveur, le témoignage de l'un des écrivains français qui paraissent avoir le plus profondément médité sur l'homme et sur la société, qui ont observé l'un et l'autre avec le plus de sagacité.

« L'on ne peut guère charger l'enfance de trop de « langues, dit Labruyère; elles sont utiles à toutes « les conditions des hommes, et elles leur ouvrent « également l'entrée à une profonde ou à une facile « érudition. Si l'on remet cette étude si pénible à un « âge un peu plus avancé, et qu'on appelle la jeu« nesse, ou l'on n'a pas la force de l'embrasser par « choix, ou l'on n'a pas celle d'y persévérer; et si l'on « y persévère, c'est consumer à la recherche des lan« gues, le même temps qui est consacré à l'usage que « l'on en doit faire; c'est borner à la science des mots, « un âge qui veut déjà aller plus loin, et qui demande « des choses; c'est au moins avoir perdu les premières « et les plus belles années de sa vie. Un si grand fonds « ne se peut faire que lorsque tout s'imprime dans « l'ame naturellement et profondément; que la mé« moire est neuve, prompte et fidèle; que l'esprit et « le cœur sont encore vides de passions, de soins et « de désirs, et que l'on est déterminé à de longs tra« vaux par ceux de qui l'on dépend. Enfin, ajoute « notre ingénieux auteur, je suis persuadé que le « petit nombre d'habiles, ou le grand nombre de « gens superficiels, vient de l'oubli de cette pratique. » Le sage Locke, celui de tous les philosophes qui sut le mieux démêler le mécanisme de la pensée, le premier du moins qui ait porté, dans le dédale obscur de l'entendement humain, une lumière abondante et sûre, n'est pas, sur ce point, d'un autre avis que notre Labruyère, et même il cite, à l'appui de son opinion, ce même passage de l'auteur des *Caractères*.

J'ai dit ensuite, que je regardais l'étude des lan-

gues et de la littérature, comme un moyen puissant de développer, dans l'ame des jeunes gens, le germe des qualités morales, sans lesquelles l'homme ne peut jamais être ni heureux, ni véritablement estimable; que l'étude de la littérature grecque et romaine avait, sur ce point, un avantage incontestable sur celle des langues modernes; et c'est aussi le sentiment de l'éloquent auteur d'*Émile*: « L'étude des langues, dit-« il, mène à celle de la grammaire générale; il faut « apprendre le latin pour savoir le français, il faut « étudier et comparer l'un et l'autre, pour entendre « les règles de l'art de parler. Il y a d'ailleurs une cer-« taine simplicité de goût qui va au cœur, et qui ne « se trouve que dans les écrits des anciens. — En « général, ajoute-t-il, Émile prendra plus de goût « pour les livres des anciens que pour les nôtres, par « cela seul, qu'étant les premiers, les anciens sont les « plus près de la nature, et que leur génie est plus « à eux, etc. »

Enfin, je crois avoir suffisamment répondu aux objections que l'on fait communément contre ces études, auxquelles cependant toutes les nations modernes de l'Europe doivent en partie les progrès de tout genre qu'elles ont faits dans les sciences, dans les arts, et dans la civilisation.

LEÇONS DE LOGIQUE.

PREMIÈRE LEÇON.

L'objet de la science ou de l'art que l'on désigne par le nom de *Logique*, est de découvrir la vérité quand nous ne la connaissons pas, ou de la démontrer aux autres quand nous la connaissons. Il existe entre les choses, et par la nature même de leur constitution ou de leurs manières d'être, des rapports nécessaires, constants, invariables, et par conséquent éternels; or la connaissance de ces rapports est ce que l'on nomme *vérité* proprement dite, et les rapports particuliers de cette espèce que nous parvenons à connaître, sont appelés des *vérités nécessaires*. Il y a d'autres rapports qui peuvent avoir ou n'avoir pas lieu, suivant que telle ou telle circonstance qui les détermine et dont ils dépendent a lieu elle-même ou n'a pas lieu; ces rapports, quand nous les connaissons, sont pour nous des *vérités contingentes*. Dans tout triangle rectangle, la somme des carrés faits sur les côtés qui comprennent l'angle droit, est

égale au carré fait sur le côté opposé à ce même angle; voilà une vérité nécessaire, immuable, et fondée sur la nature des choses, il est impossible qu'elle n'ait pas lieu, ou que tout autre rapport que celui de l'égalité puisse exister entre ces quantités. Le soleil est le centre des mouvements périodiques de la terre, des planètes et de leurs satellites qui font partie de notre système planétaire; voilà encore une vérité démontrée, mais qui dépend uniquement de la volonté de celui qui a créé le monde, et qui a réglé les mouvements des corps célestes. Il aurait pu les assujettir à des lois entièrement différentes. C'est donc une vérité contingente.

Il n'est pas difficile de voir combien l'homme est intéressé, la plupart du temps, à connaître avec certitude les rapports qu'il peut avoir avec les choses et les êtres qui l'environnent, puisque c'est de cette connaissance que dépendent souvent son bonheur, sa santé et sa vie. Aussi est-ce un des objets *les plus* constants et les plus habituels de son attention; et j'ai déjà eu occasion de vous faire remarquer, messieurs, qu'il est naturellement porté à observer curieusement la liaison qu'il peut y avoir entre les faits ou les phénomènes dont il est témoin, et que ce qu'on nomme curiosité, surprise, étonnement, admiration, ne sont que les diverses nuances d'une détermination primitive, ou, si l'on veut, instinctive de sa nature, qui le porte à envisager tout fait inattendu dont il est témoin, ou qui vient à sa connaissance, comme un effet, ou comme le produit d'une cause, c'est-à-dire de quelque fait antérieur qu'il dé-

sire de connaître encore. Ainsi la relation de cause et d'effet est une des premières que nous sommes déterminés à observer, en vertu des lois mêmes de notre organisation ou de notre constitution intellectuelle. Telle est, à ce qu'il me semble, l'origine de ce besoin de connaître qui se manifeste en nous dès l'âge le plus tendre, et qui est le fondement de nos sciences, de nos arts, et de toutes les découvertes que le génie de l'homme a faites, ou doit faire encore.

D'après ce que j'ai dit précédemment sur le langage, vous concevez aussi très facilement, messieurs, qu'il est le principal instrument, ou plutôt la condition indispensable, sans laquelle l'homme non-seulement ne pourrait jamais communiquer à ses semblables les notions qu'il se fait des rapports qu'il observe, mais même serait dans l'impossibilité absolue de détacher, s'il le faut ainsi dire, pour son propre usage, ses perceptions de rapport, des objets qui les lui donnent, et par conséquent, n'aurait aucune idée, ni aucune notion abstraite. D'ailleurs, quand même les signes ne seraient nécessaires que pour la communication des pensées, on peut dire que sans eux il n'existerait ni arts, ni sciences, ni connaissances de quelque genre que ce soit, puisque ce n'est pas un individu, ni même une génération qui peut créer un art ou une science proprement dite, mais qu'elles sont toutes le produit des travaux d'une suite plus ou moins longue de générations, qui ont dû s'en transmettre successivement le dépôt, et l'accroître par leurs observations et par leurs découvertes.

Il ne faut donc pas s'étonner que les plus anciens peuples, frappés des avantages immenses du langage, aient attribué l'invention de presque tous les arts et de presque toutes les sciences à la même divinité à qui ils croyaient être redevables de l'invention de la parole, soit *Teuth* chez les Égyptiens, ou *Hermès* (c'est-à-dire Mercure) chez les Grecs (1); et remarquez que ce nom d'Hermès signifie lui-même « interprète, conciliateur, » et n'est, en quelque sorte, qu'une épithète qui convient au langage lui-même.

Il était encore très naturel que du moment où l'on fut assez avancé dans la civilisation, et où l'on eut une langue assez perfectionnée pour pouvoir songer à se faire des méthodes générales propres à la découverte et à la propagation de tous les genres de vérités, on cherchât uniquement ces méthodes dans le langage, ou dans un système qui représentât, suivant un certain ordre, presque toutes les combinaisons dont le langage est susceptible; car, puisque les mots étaient regardés comme les signes de nos idées et de nos pensées, on dut croire qu'en imaginant un moyen de ne faire que des combinaisons de mots exactes, on s'assurerait par là même de ne faire que des combinaisons justes d'idées, qui par conséquent représenteraient autant de vérités.

Tel a été, messieurs, le fondement de la science qu'on appela d'abord chez les Grecs *Dialectique*, et ensuite *Logique*, science qui, sous ces deux noms et

(1) V. *Diod. sic.* t. I, p. 47, edit. *Bipont.* et les notes de *Wesseling*, p. 323; *Platon — Phileb.*, p. 18, B. — *Phædr.*, p. 274, C. — *Plutarch.* t. II, p. 738. E.; etc.

sous les formes particulières que chacun d'eux désigne, passa des Grecs aux Romains, et ensuite aux peuples modernes de l'Europe, où elle a régné avec différents succès jusqu'à nos jours, c'est-à-dire qu'elle a été cultivée chez les nations les plus éclairées du monde, et par les hommes les plus distingués dans ces nations, pendant plus de deux mille ans. Or, il me semble que l'on peut au moins conclure deux choses de ce fait assurément très remarquable; l'une, que quand même on aurait reconnu que cette science n'a pas, à beaucoup près, toute l'utilité que s'en promettaient ceux qui l'ont cultivée si long-temps et avec tant d'ardeur, il faut cependant qu'il s'y trouve des choses vraies, et qu'elle annonce un génie puissant, et une singulière force de tête dans celui qui en fut l'inventeur, ou qui du moins l'avait notablement perfectionnée; l'autre, qu'il est sans doute utile d'en connaître les procédés et l'esprit, pour profiter des vérités qu'elle enseigne, ou pour découvrir en quoi elle est défectueuse, ce qui peut aussi avoir une utilité très réelle. Ces réflexions m'ont décidé à vous présenter un exposé sommaire de la logique d'Aristote, et des additions, en assez petit nombre, que les Péripatéticiens des temps modernes y ont faites.

Ce fut, dit-on, Zénon d'Élée qui inventa la dialectique (1), ou plutôt ce fut lui probablement qui s'exerça avec le plus d'application et de succès à proposer et à traiter des questions dont la solution exi-

(1) *Buhle*, t. I, p. 73

geait beaucoup de finesse et de sagacité, et par lesquelles il cherchait à embarrasser ceux qui conversaient avec lui. Ayant fait des observations qui lui étaient propres sur la manière de conduire son esprit dans les discussions où l'on agitait ces sortes de questions, il transmit sans doute à ses disciples quelques règles qui furent regardées comme les premiers linéaments de l'art logique (1). Socrate, qui, dans la suite, porta une grande application dans les questions les plus importantes de la morale, se fit une réputation aussi brillante qu'honorable par le talent avec lequel il combattit les sophistes, et par l'art ingénieux dont il se servait pour réduire ses adversaires à révéler, en quelque sorte, eux-mêmes toute l'absurdité de leur doctrine, en leur faisant une suite de questions adroitement ménagées, tellement qu'il les réduisait au silence, ou les forçait, par la supériorité de son génie et de sa raison, à reconnaître que leurs opinions étaient ou dangereuses, ou tout-à-fait inadmissibles (2). Platon, qui avait surtout cultivé cette partie de la doctrine de son maître, en offre sans cesse des exemples dans ses écrits (3); et c'est principalement chez lui que la dialectique paraît déja un art, et un art profond. Mais jusque-là, cet art

(1) *Sext. Empiric. adv. mathem.* VII, p. 193. Diog. Laert. *Proœm.*, IX, 25. édit. Ménag. t. I. p. 12 et 564.

(2) *Xenoph.*, 'Απομνημόν. IV, 6, etc.

(3) La Méthode *synthétique* de Platon procède des choses particulières pour arriver par une suite de compositions aux universelles; et sa Méthode *analytique* procède par une suite de divisions pour descendre des universelles aux particulières. (V. *D. R.* VI, VII, *Sophist.* p. 163; *Phæd.* p. 355.)

ne pouvait être, dans celui qui le pratiquait, que le fruit d'une sorte de talent naturel aidé de l'expérience et d'une grande habitude; il n'y avait que peu de préceptes généraux ou de règles propres à guider l'esprit dans ces sortes de controverses devenues, à cette époque, la passion dominante de tous les Grecs qui avaient reçu une éducation libérale.

Il était réservé au plus illustre des disciples de Platon de faire un corps imposant de doctrine sur ce sujet, et de réduire en un art, désormais à la portée de quiconque voudrait s'y appliquer, tous les procédés et toutes les ressources nécessaires pour l'attaque ou pour la défense dans une dispute philosophique, sur quelque objet que ce fût. Aristote composa, dans cette vue, une suite de traités, qui furent, pour ses contemporains, comme un arsenal où chaque contendant pouvait choisir les armes qu'il jugeait les plus propres au genre de cause qu'il avait à soutenir, et à la nature particulière de son talent, ou de celui de son adversaire. Ces traités ne nous sont pas tous parvenus; mais ce qui nous en reste a offert aux scolastiques du moyen-âge, et aux logiciens des siècles suivants, les mêmes ressources que les Grecs avaient trouvées dans l'ensemble de tous ces ouvrages; et c'est ce fameux *Organum* qui a servi de modèle à presque tous les traités de logique que l'on a composés depuis, ou du moins qui contient le fonds de doctrine et les principales idées que l'on y a adaptées. C'est ce monument du génie d'un grand homme, c'est cet organe ou instrument de la pensée et du raisonnement que je vais essayer de vous

faire connaître, parce que j'aurai, en même temps, occasion de vous développer les principales règles de l'art logique, ou plutôt syllogistique, dont ce livre est une ample et curieuse collection. Vous allez voir, messieurs, que c'est du langage ou des mots qu'il est toujours questiou ; car, comme l'a observé Diogène Laerce (1), « la plupart des anciens qui ont « écrit sur la théorie de la dialectique se sont accor« dés à commencer par traiter des mots. » Et d'abord, les mots *logique* et *dialectique*, qui ne sont primitivement que des adjectifs du mot *art* sous-entendu, viennent, l'un et l'autre, du même verbe grec λέγω, qui signifiait, dans son acception primitive et propre, cueillir, recueillir, et qui passa dans la langue latine avec la même acception. Mais, dans le sens figuré et métaphorique, il signifiait, en grec, parler, dire, comme si ceux qui, les premiers, lui donnèrent cette acception détournée, eussent senti que l'effet du langage est véritablement de *recueillir*, en quelque sorte, les impressions produites dans l'ame par les objets extérieurs, ou celles qui résultent, au sein même de l'entendement, des déterminations propres à l'a[illegible]ur les transmettre au dehors. Le nom λόγος, fo[illegible] du verbe λέγω, signifia, par conséquent, *parole*, *discours ;* et comme tous nos discours ont pour objet des rapports aperçus entre les choses ou entre les idées, et les notions que nous en avons, le même nom signifia aussi, *rapport*, *rela-*

(1) L. VII frag. 55. Edit. Ménag. I. 398. Τῆς δὲ διαλεκτικῆς θεωρίας συμφώνως δοκεῖ τοῖς πλείστοις τὸ τοῦ περὶ φωνῆς ἐνάρχεσθαι τόπου. Cf. Menag. observ. t. 2. p. 287.

tion, et, dans un sens plus général, la faculté même d'apercevoir des rapports, la *raison*. Mais il est une science qui, plus que toutes les autres, se compose évidemment et essentiellement de rapports; c'est celle des nombres, ou le calcul. On l'appela λογισμὸς et le résultat d'un calcul fut appelé συλλογισμὸς *syllogisme*, mot qui, dans l'art du raisonnement, désigne en effet le résultat définitif, ou la somme de plusieurs propositions précédemment énoncées.

Du verbe simple λέγω on avait formé le composé διαλέγω plus usité sous la forme moyenne διαλέγομαι discourir, disserter, converser, et le nom διάλογος dialogue, entretien entre deux ou plusieurs personnes : de là l'art dialectique, ou la dialectique (1), c'est-à-dire, le talent ou la faculté d'argumenter, de disserter sur un sujet donné. Dans le sens propre et rigoureux du mot, la *dialectique* n'est qu'une partie de la logique, et c'est ainsi qu'Aristote l'entend la plupart du temps; mais souvent, dans les autres écri-

(1) Ainsi Cicéron (*Brut. c.* 41) définit la *dialectique* « le plus grand « de tous les arts, propre à être en quelque sorte le flambeau qui « les éclaire tous, qui nous apprend à distribuer un tout dans les « parties qui le composent; à développer, par la définition, ce qu'il « y a de caché dans un sujet, et à dissiper l'obscurité par ses explica- « tions : qui nous enseigne à voir d'abord ce qui est équivoque, et « ensuite à le marquer avec précision, enfin qui nous fournit une règle « d'après laquelle nous distinguons le vrai du faux, et nous démêlons « les conséquences qui sortent ou non des principes une fois posés ou « admis. » — *Artem quæ doceret rem universam tribuere in partes, latentem explicare definiendo, obscuram explanare interpretando; ambigua primùm videre, deindè distinguere, postremò habere regulam, quâ vera et falsa judicarentur et quæ, quibus positis, essent, quæque non essent consequentia...; artem omnium maximam, quasi lucem... dialecticam mihi videris dicere.*

vains, ces deux mots sont employés avec la même acception. Au fond, l'un et l'autre ont, comme vous voyez, la même origine et le même sens primitif, c'est le langage ou la parole. Je reviens aux traités d'Aristote sur la logique.

Les Stoïciens regardaient cette science comme une partie de la philosophie; les Péripatéticiens soutenaient qu'elle n'en était qu'un organe ou instrument; et les Platoniciens disaient qu'elle était à la fois une partie et un instrument (1). C'était là, comme vous pouvez le voir, messieurs, une pure dispute de mots, qui ne pouvait durer qu'autant qu'on s'obstinait à ne pas s'entendre sur l'acception plus ou moins étendue que l'on donnait au mot philosophie; cependant, si cette question valait la peine qu'on s'y arrêtât, on trouverait sans doute que l'opinion de Platon était la plus raisonnable. Quoi qu'il en soit, il passait pour constant parmi les Péripatéticiens que leur maître avait dit de la logique, qu'elle est l'instrument des instruments, ὄργανον τῶν ὀργάνων (2). En conséquence, ils réunirent, sous le titre d'*Organum*, tout ce que le philosophe de Stagyre avait écrit sur cette matière, et ils prirent ce recueil pour texte de leurs nombreux et volumineux commentaires. Après l'heureuse révolution qui ralluma, dans nos contrées occidentales, le flambeau des sciences et des arts, lorsque la connaissance de la langue grecque fut devenue familière aux savants des différentes nations de l'Europe, ils s'em-

(1) *Harris's philosophical Arrangem.* p. 27, où il cite à ce sujet un passage d'Ammonius.

(2) *Fabric. Biblioth. gr.*, t. II, p. 117 de l'anc. édit.

pressèrent d'étudier la logique d'Aristote que l'impression avait rendue plus commune, et qui, dès lors, devint la base de l'enseignement de la philosophie dans toutes les écoles. Je vais donc vous faire connaître, en peu de mots, messieurs, de quoi se compose ce recueil si célèbre sous le nom d'*Organum*.

On y trouve d'abord un traité destiné à servir d'introduction à toute la science, mais qui n'est pas d'Aristote; il est de Porphyre, philosophe grec, qui florissait dans le IIIe siècle de notre ère. Cet auteur y explique les propriétés et la signification de cinq mots dont la connaissance paraissait indispensable pour bien saisir toute la théorie du syllogisme; ce sont les mots : *genre*, *espèce*, *différence*, *propre*, et *accident*; on leur donnait le nom de *prédicables* (*prædicabilia*) ou d'*universaux*. Voici sur quoi l'on se fondait pour commencer d'abord par l'explication des cinq universaux, ou plutôt des cinq classes d'universaux.

Il faut, disait-on, que le logicien considère les mots sous deux rapports : 1° comme représentant les choses elles-mêmes, indépendamment des notions que l'esprit s'en forme; 2° comme étant les signes de ces notions mêmes que l'esprit a des choses. Le mot *animal*, par exemple, désigne une certaine chose; mais par le rapport qu'il a avec une conception de l'esprit plus générale, comme est la notion d'*être*, il exprime une *espèce*, tandis que d'un autre côté, par rapport à une conception moins générale, comme celle d'*homme*, il exprime un *genre*. Or, c'est dans le traité des catégories, dont nous allons parler tout à l'heure, que les mots sont considérés

comme exprimant les choses en tant que choses, et indépendamment des notions que l'esprit en a : il était donc nécessaire de considérer aussi, et avant tout, les mots en tant qu'ils expriment ces notions ou conceptions de l'esprit; et c'est ce que Porphyre avait fait dans ce livre sur les cinq mots appelés *prédicables* ou *universaux*, et qui sont, comme je viens de le dire, le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident. Montrons, par un exemple, comment on concevait que cette connaissance des universaux était utile pour comprendre la doctrine des catégories qui vient ensuite. La première catégorie des choses considérées simplement comme choses, est la *substance*. Or, toute substance est un individu, ou elle appartient à un genre ou à une espèce, selon qu'on la considère par rapport à une notion plus ou moins générale que celle sous laquelle on place communément cette substance; enfin, suivant les divers rapports qu'elle a avec elle-même, ou avec d'autres, elle est susceptible de différence, de propre et d'accident. Si donc l'on n'a pas commencé par définir les prédicables ou universaux, on ne pourra pas faire comprendre comment les catégories ou prédicaments servent à désigner les choses (1). Vous savez tous, messieurs, ce que c'est que genre et espèce, et que ces mots servent à désigner les différentes classes que nous sommes obligés de faire des choses et des êtres, quand nous considérons ces classes comme subordonnées les unes aux autres.

(1) *Buhle, Præfat. in Porphyr. Isagog.*

Quant au mot *différence*, quoiqu'il ne soit pas autant de la langue commune dans l'acception purement technique qu'il a ici, on devine néanmoins très facilement qu'il exprime le caractère particulier qui, appartenant à quelques classes d'êtrès et manquant à quelques autres, sert à les distinguer les unes des autres, ou à passer de l'une à l'autre. Ainsi, parmi les animaux, les uns produisent leurs petits tout formés, et semblables à eux-mêmes, tandis que d'autres ne produisent que des œufs d'où les petits sortent au bout d'un certain temps, après que l'œuf a été couvé ou fécondé de quelque manière que ce soit. Cette différence est le fondement de la division des animaux en deux grandes classes, *vivipares* et *ovipares*, ou du genre *animal* en deux espèces, et sert comme de passage de l'une à l'autre. Si, au mot technique de *propre*, vous substituez le terme plus usuel et plus familier de *propriété*, vous y reconnaîtrez un caractère qui, appartenant exclusivement à quelque classe d'êtres ou de choses, sert à la distinguer plus spécialement entre toutes les autres classes; ainsi la faculté de parler et celle de raisonner étant un attribut qui appartient exclusivement à l'homme, distingue l'espèce humaine de toutes les espèces d'êtres animés, dans la totalité desquelles elle se trouve confondue sous le nom d'animal, et dans une grande partie desquelles elle le serait encore sous celui d'animal vivipare. Vous voyez pourquoi, dans l'école, on définissait le propre par ces mots : *quod convenit omni, soli et semper*, ce qui convient à tout le sujet, à lui seul et toujours. Cependant il n'ar-

rive jamais qu'une classe d'êtres ou de choses soit tellement déterminée, qu'on ne puisse observer ou concevoir, dans les êtres qui la composent, des qualités ou des modifications qui peuvent exister ou ne pas exister, sans que pour cela ces êtres cessent d'appartenir à la classe dans laquelle leurs propriétés essentielles nous déterminent à les placer. Un homme, par exemple, pour être noir, ou de couleur cuivrée, ou savant, ou ignorant, etc., n'en est pas moins un homme; or, ces qualités ou modifications, dont l'existence ou la non existence n'empêchent point les êtres ou les choses d'appartenir à la classe dans laquelle on les range, en vertu de leur essence ou de leurs propriétés, sont ce que les logiciens ont appelé *accident*. Telle est, en peu de mots, la substance de la doctrine de Porphyre dans le traité des cinq prédicables ou universaux qui sert d'introduction à l'*Organum*, ou logique d'Aristote, et que l'on retrouve dans tous les livres qui ont été *publiés* depuis sur cette science. Il est inutile d'entrer dans le détail des divisions et des subdivisions que les anciens et les modernes ont faites de ces cinq classes d'attributs, ou d'adjectifs; car les *prédicables* ou *universaux* ne sont pas autre chose que des classes d'attributs, comme il est facile de le faire voir.

Remarquez en effet, messieurs, que le mot *prédicable*, suivant sa forme grammaticale, semblerait signifier ce qui peut être énoncé (c'est-à-dire affirmé ou nié) d'un sujet; mais les logiciens l'entendent dans un autre sens. Ils divisent les propositions en certaines classes, suivant les relations qu'il peut y avoir

entre le sujet et l'attribut de chaque proposition. Ils comprennent dans la première classe celles où l'attribut est le *genre* du sujet, comme quand nous disons : « ceci est un triangle, Jupiter est une pla« nète. » Dans la seconde classe sont les propositions dans lesquelles l'attribut est une *espèce* du sujet, comme lorsqu'on dit : « ce triangle est rectangle. » Une troisième classe se compose des propositions où l'attribut est la différence spécifique du sujet, comme quand nous disons : « tout triangle a trois côtés et trois angles. » Les propositions où l'attribut est une propriété du sujet sont comprises dans la quatrième classe ; telle est celle-ci : « les angles de tout triangle sont égaux à deux droits. » Enfin c'est une cinquième classe, quand l'attribut est quelque chose d'accidentel au sujet, comme lorsqu'on dit : « ce triangle est équilatéral. » Chacune de ces classes peut comprendre, comme vous voyez, une grande variété de propositions ayant différents sujets et différents attributs ; mais dans chacune d'elles la relation est la même. Or, c'est à cette relation que les logiciens ont donné le nom de *prédicable*.

Il suit de là que, quoique le nombre des attributs soit infini, néanmoins, celui des prédicables ne peut pas être plus grand que le nombre des relations diverses qu'il peut y avoir entre le sujet et l'attribut ; et si toutes les propositions appartiennent à l'une ou à l'autre des cinq classes dont vous venez d'entendre l'énumération, il ne peut y avoir que cinq prédicables, savoir : le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident.

Remarquez encore, messieurs, que s'il y a des objets de la pensée qui sont individuels, comme *César*, *la ville de Rome*, etc. : il y en a aussi qui sont communs à beaucoup d'individus, comme *bon*, *grand*, *vertueux*, *sage*, etc., et, en général, toutes les qualités ou modifications, qui sont exprimées par des adjectifs. Or, les anciens appelaient *universaux* les choses communes à beaucoup d'individus. Tous les attributs sont donc des universaux, puisqu'ils sont de la nature des adjectifs. Mais, d'un autre côté, tous les universaux peuvent être attributs, et par conséquent se diviser dans les mêmes classes que les attributs. Il est donc évident qu'au lieu d'appeler les cinq classes que nous venons d'énumérer, *les cinq prédicables*, ou *les cinq universaux*, on aurait pu les appeler, avec plus de propriété, les cinq classes des universaux ou des attributs (1).

En voilà sans doute assez sur ce sujet; venons maintenant à la doctrine propre d'Aristote, dont le traité de Porphyre ne fait point essentiellement partie, quoique j'aie cru devoir vous le faire connaître, parce que la théorie des classes d'attributs ou d'universaux, telle que je viens de vous l'exposer, entre dans tous les systèmes de logique que l'on a publiés jusqu'à nos jours. Mais, vous allez voir, Messieurs, que les traités dont se compose tout l'*Organum*, à l'exception du livre assez court de Porphyre à Chrysoarius, dont il a été question tout à l'heure, complètent un ensemble de vues et de préceptes assez liés entre

(1) Voy. *Reid's Account of Aristoteles' Logic*. c. 2, sect. 1.

eux, et qui, au fait, peut être regardé comme indépendant, jusqu'à un certain point, de cette théorie des universaux.

Aristote, comme je l'ai donné à entendre au commencement de ce discours, ne fait guère consister la logique, ou l'art du raisonnement, que dans l'art d'enchaîner des propositions entre elles, et d'en tirer des conséquences qui soient justes, ou dont on puisse reconnaître et démontrer la fausseté, quand elles ne sont pas exactes. Or, tout raisonnement dont on peut tirer une conclusion, doit être composé au moins de trois propositions; et c'est ce qu'on appelle un *syllogisme*. La théorie du philosophe de Stagyre sur ce sujet, n'est donc, dans le fait, qu'une théorie du syllogisme, et voici, en peu de mots, le procédé général qu'il y a suivi.

Puisqu'un syllogisme est composé de propositions, qu'une proposition est composée de mots qui sont liés entre eux d'une certaine manière, il s'ensuit que les mots sont, en dernière analyse, les éléments les plus simples qu'il faille considérer d'abord. En conséquence, il commence par traiter des mots considérés isolément, et sans aucune liaison entre eux, comme désignant des choses en elles-mêmes, et les modifications diverses dont ces choses peuvent être plus généralement susceptibles. C'est la matière du livre des *catégories* ou *prédicaments*. Ce sont là, en quelque manière, les fondements ou les matériaux de l'édifice logique qu'il se propose d'élever.

Dans le traité de l'*Interprétation*, qui suit celui des catégories, il examine ce qui résulte de la liaison des

mots. Il explique ce que c'est que nom, verbe, énonciation, discours, négation, affirmation, etc. Viennent ensuite les quatre livres des *Analytiques*, dont le premier et le second, que l'on a nommés *Premiers Analytiques*, traitent de la nature du syllogisme et de ses différentes espèces; mais dans le troisième et le quatrième, qui ont été appelés *Derniers Analytiques* par les Péripatéticiens des siècles suivants, Aristote explique la nature, la force et les propriétés des démonstrations qui se font par le moyen du syllogisme.

Aux quatre livres des analytiques, succèdent huit livres intitulés *Topiques*. Ceux qui ont parcouru les traités de Cicéron sur l'art oratoire, savent qu'il y en a un qui a précisément ce même titre, et qui est une espèce d'abrégé fait de mémoire, ou plutôt un sommaire rapide des livres dont nous parlons, avec des applications plus spécialement dirigées vers la connaissance de la jurisprudence romaine, parce que ce traité est, en quelque sorte, une lettre adressée à C. Trébatius, jurisconsulte célèbre, et que Cicéron, qui le composa pendant un voyage qu'il faisait par mer, n'avait point avec lui les livres d'Aristote. Quoi qu'il en soit, le mot *topique*, dérivé du grec τόπος, lieu, a passé, comme on sait, dans notre langue, pour désigner un remède local, c'est-à-dire appliqué extérieurement à quelque partie douloureuse du corps, et se trouve aussi dans le mot *topographie*, qui signifie la description ou la carte détaillée d'un pays peu étendu. Les Latins appelaient *loci*, et les Grecs τόποι, c'est-à-dire *lieux*, un ensemble d'idées, de notions ou de connaissances antérieure-

ment acquises, qui devait être regardé comme la source ou le dépôt des arguments et des preuves dont l'orateur ou le dialecticien pouvait faire usage, suivant la nature de la question qu'il avait à traiter. Théophraste, le disciple et le successeur immédiat d'Aristote, définissait *le lieu*, « l'élément ou le principe d'où émanent, en quelque sorte, tous les moyens et toutes les ressources que l'on emploie dans la discussion (1). » C'est, en effet, dans ses huit livres des *Topiques*, qu'Aristote a développé toute la théorie de l'art syllogistique, tout ce qui est relatif à l'invention et à la disposition des arguments dans l'attaque et dans la défense, en un mot, toutes les ressources d'une dialectique consommée.

Le livre des *Sophismes*, ou plus exactement, *de la Réfutation des syllogismes sophistiques*, qui termine l'ensemble des traités de notre philosophe sur cette matière, doit plutôt, comme vous le voyez par son titre même, être considéré comme la suite ou le complément des topiques, que comme un traité à part, puisqu'il n'y est question que des moyens de se garantir de l'illusion des faux raisonnements. Tel est, Messieurs, l'ordre et l'enchaînement des matières qui composent la doctrine logique d'Aristote, et l'idée sommaire de chacune des parties du recueil, si longtemps célèbre sous le nom d'*Organum*. Il m'a paru convenable de vous en présenter d'abord cette espèce de tableau général, qui peut vous faire mieux juger du but que l'auteur s'est proposé, et vous donner un

(1) Buhle *ad Arist. ed. Bip.* t. III, p. 1.

premier aperçu des moyens qu'il a employés pour y parvenir. Je reviendrai avec plus ou moins de détails sur chacune de ces parties, suivant que je le jugerai nécessaire pour vous offrir des notions suffisamment exactes de ce vaste et ingénieux système, qui malheureusement, comme vous aurez occasion de vous en convaincre vous-mêmes, est plus imposant que solide, mais où nous pourrons néanmoins, comme je l'ai déjà dit, recueillir des observations utiles.

Je vous exposerai ensuite les principes d'une autre Logique qui a fait, dans les sciences et dans les procédés de l'esprit humain, une révolution heureuse, et singulièrement remarquable, aussi féconde en résultats précieux et en découvertes éclatantes, que l'art syllogistique avait été stérile. Ces principes se trouvent en partie dans un autre livre très célèbre que nous devons à l'un des plus grands esprits qui aient illustré les temps modernes. Vous voyez, messieurs, que je veux parler du chancelier Bacon; et vous concevez facilement, d'après tout ce que je viens de dire, ce qui l'engagea à donner à son plus important ouvrage, le titre de *Novum Organum* : il est clair qu'il voulait opposer sa méthode à celle d'Aristote qui était alors en vogue dans toutes les écoles de l'Europe. Mais je reviens au traité des catégories du philosophe grec, sur lequel il est bon que vous ayez d'abord quelques notions un peu exactes.

Ce livre commence par une explication de ce qu'il faut entendre par les mots *équivoque*, *univoque* et *dénominatif* (1). Un mot qui s'applique, dans le même

(1) Ὁμώνυμα, Συνώνυμα, Παρώνυμα.

sens à des choses différentes, est *équivoque*, comme animal, qui peut se dire de tous les êtres animés. Quant aux mots appelés *dénominatifs*, il suffit de dire que ce sont ceux qui sont dérivés d'un même nom ou verbe radical, comme *ami*, *amant*, *amateur*, (d'aimer). Aristote observe ensuite que ce que nous disons est ou simple, sans composition, sans construction, comme quand on prononce isolément les mots *homme*, *cheval*, etc., ou bien, avec composition et construction, comme lorsqu'on dit : un *homme combat*, le *cheval court*. Puis il distingue entre un *sujet de prédicament*, c'est-à-dire, un sujet dont on affirme ou dont on nie quelque chose, et un *sujet d'inhésion;* et il faut entendre par *inhérent au sujet*, ce qui, sans en faire partie, ne saurait pourtant exister sans lui, comme la figure, par exemple, dans la chose figurée. Entre toutes les choses qui sont, dit ce philosophe, les unes se disent d'un sujet, mais ne sont point en lui; ainsi *homme*, se dit de quelque homme en particulier, mais n'est dans aucun sujet. Il y a, au contraire, des choses qui sont dans un sujet, mais qui ne peuvent être dites d'aucun sujet. Ainsi, ma science de la grammaire est en moi, comme son sujet, mais ne peut être dite d'aucun sujet, parce que c'est une chose individuelle. Il y en a qui sont en même temps dans un sujet, et qui peuvent être dites d'un sujet; ainsi la *science* est dans l'esprit, comme son sujet, et peut se dire de la géométrie. Enfin, certaines choses ne peuvent ni être dans un sujet, ni être dites d'un sujet : telles sont toutes les substances individuelles, qui ne peuvent

pas être des attributs, puisqu'elles sont des individus, ni être dans un sujet, parce qu'elles sont des substances. Après quelques autres subtilités sur les attributs et les sujets, l'auteur arrive aux prédicaments ou catégories elles-mêmes. La partie que je viens d'exposer, ayant dans le langage de l'école, le nom d'*ante prædicamenta* (1) (ou de préliminaires des prédicaments), faisons d'abord connaître la signification propre de ces mots. Le terme latin barbare *prædicamentum*, dont on croit que Boèce s'est servi le premier, n'est que la traduction du mot grec κατηγορία, qui signifie, dans le sens le plus ordinaire, accusation, et se disait spécialement des accusations intentées devant les tribunaux; mais le verbe κατηγορεῖν s'employait aussi fréquemment dans le sens figuré que nous donnons à notre verbe *accuser*, qui lui correspond, quand nous disons, par exemple, qu'un tel procédé *accuse* la bassesse d'âme de celui qui en est l'auteur, ou qu'il faut, dans la peinture et dans la sculpture, que la draperie *accuse* le nu; et vous savez qu'en ce sens, *accuser* signifie *déclarer*, *montrer*. Or, il paraît qu'Aristote entreprit de déterminer, en général, sous combien de points de vue une chose doit être envisagée, pour que l'on puisse être assuré de savoir tout ce qui peut se dire à son sujet, en sorte que ce nombre de points de vue, ou de considérations particulières, *accusât*, pour ainsi dire, tout ce qu'est cette chose, et servît de plus à désigner les classes auxquelles on pourrait rapporter

(1) V. la Dissert. de Reid, ch. I, sect. 3.

tous les mots considérés isolément; car voici comme il s'exprime à ce sujet : « Tout mot employé sans liaison ou connexion, dit-il, signifie ou *substance*, ou « *quantité*, ou *qualité*, ou *relation*; ou bien il marque « le *lieu*, ou le *temps*, ou la *situation*; ou bien il signi- « fie *avoir*, *agir*, ou *souffrir* (pâtir) (1). » Ce sont là les dix catégories dont les écoles de la Grèce et de l'Europe ont si long-temps retenti, et qui sont exprimées par les mots latins, *substantia*, *quantitas*, *qualitas*, *relatio*, *ubi*, *quando*, *situs*, *habere*, *agere*, *pati*.

Aristote ne se montre pourtant pas très constamment fidèle à ce système de division; car dans quelques autres endroits de ses ouvrages, il compte deux et quelquefois trois catégories de moins; et, dans le fait, il paraît n'avoir attaché d'importance qu'aux quatre premières, substance, quantité, qualité et relation : ce sont celles dont il traite avec le plus d'étendue, dans le livre que nous considérons ici; il y a consacré quatre chapitres exprès, au lieu qu'il ne parle que très superficiellement des six autres catégories, comme étant suffisamment claires par elles-mêmes. A vrai dire, elles n'expriment toutes que des relations, ou des attributs; mais la quantité et la qualité ne sont pas autre chose, en sorte qu'il n'y aurait, à proprement parler, que deux catégories, *substance* et *relation* ou *attribut*. Il est vrai qu'alors cette division ne serait pas fort utile, parce qu'elle confondrait un trop grand nombre de choses qu'il est souvent nécessaire de distinguer; mais je revien-

(1) *Arist. Categ.*, t. I, p. 449, *edit. Bip.*

drai sur ce sujet. Achevons ce qui me reste à dire du livre des catégories. Voici, par exemple, comment l'auteur explique la première « Les substances, dit-il, sont, ou *primaires*, ou *secondaires* » (et il entend par substances primaires, les individus; et par substances secondaires, les genres et les espèces). Les substances primaires, ni ne sont dans un sujet, ni ne peuvent être dites d'un sujet; mais toutes les autres choses qui existent, sont dans les substances primaires, ou peuvent en être dites : vous voyez, messieurs, que cela signifie, en d'autres mots, que tout ce qui est attribut, ou relation, existe dans les individus, ou peut se dire des individus, ce qui est trop vrai pour qu'il soit bien utile d'en faire la remarque. Les substances primaires, poursuit notre philosophe, sont plus substances que les secondaires, et parmi celles-ci, l'espèce est plus substance que le genre. S'il n'y avait point de substances primaires, il ne pourrait pas y en avoir de secondaires. Voici maintenant quelles sont les propriétés des substances : 1° aucune substance n'est capable d'intention, ou de rémission : 2° aucune substance ne paraît être dans quelque autre chose comme sujet d'inhésion ; car on ne peut pas dire qu'une substance primaire, c'est-à-dire un individu, puisse être dans quelque autre chose en manière quelconque, et quant aux substances secondaires, c'est-à-dire aux genres et aux espèces, elles ne font pas essentiellement partie de quelque chose que ce soit, et par conséquent, l'on ne peut pas dire qu'elles soient inhérentes à aucun sujet : 3° aucune substance n'a de

contraire; car une substance ne peut pas être contraire à une autre, et il ne peut pas y avoir contrariété entre ce qui est substance et ce qui ne l'est pas: 4° la plus remarquable propriété des substances est, qu'une seule et même substance peut, par quelque changement qui se passe en elle, devenir le sujet de choses qui sont contraires; ainsi le même corps peut être chaud dans un temps, et froid dans un autre. Voilà, messieurs, un exemple de la manière dont Aristote traite les catégories. Son livre est terminé par quelques chapitres que l'on nomme, dans l'école, *post prædicamenta*. On y trouve d'abord l'explication de quatre sortes d'opposition dans les termes; *relative* (comme le double et la moitié), *contraire* (comme bon et méchant); *privative* (comme cécité, opposé à la faculté de voir); *contradictoire* (comme quand on dit, il est assis, par opposition à il n'est pas assis) (1); ces distinctions ont été répétées à peu près dans tous les livres que l'on a écrits depuis sur la logique (2).

Venons maintenant au traité de l'*Interprétation*, qui suit immédiatement celui des catégories. Et d'abord, il ne faut point attacher ici au mot *interprétation*, le sens qu'il a ordinairement, soit en français, soit en latin c'est-à-dire d'exposition, ou explication grammaticale; Aristote prend ici ce mot dans le sens plus général de *faculté de la parole*, ou de faculté d'énoncer sa pensée par la parole. Dans le livre précédent, disent ses commentateurs, il avait considéré

(1) *Arist. Categ.*, t. I, p. 502, *edit. Bip.*
(2) Reid. Dissert., ch. I, sect. 3.

les mots comme désignant les choses par elles-mêmes, ce qu'on appelle *notions*, ou *intentions premières*: ici, il considère les mots comme exprimant les conceptions que nous avons des choses, c'est-à-dire, comme exprimant les *secondes notions*, ou *secondes intentions* (1).

Mais, messieurs, il faut laisser ce misérable jargon aux scolastiques, qui n'ont fait, la plupart du temps, qu'ajouter des distinctions absurdes à celles d'Aristote, souvent assez obscures. Quoi qu'il en soit, dans la doctrine de ce philosophe sur le langage, on reconnaît, parmi plusieurs choses inexactes, et malgré quelques subtilités au moins inutiles, le caractère d'un esprit très étendu, et quelquefois d'une grande sagacité. « Je vais considérer, dit-il, ce que c'est que nom, verbe, négation, affirmation, énonciation, langage. Les inflexions et les articulations de la voix, sont les symboles de ce qui se passe dans l'esprit; les caractères écrits sont les symboles de ces modifications de la voix. Les signes, soit parlés, soit écrits, sont différents chez les différentes nations; mais les opérations de l'âme qu'ils signifient, sont les mêmes chez tous les hommes. Il y a quelques opérations de l'ame qui ne sont, en elles-mêmes, ni vraies ni fausses: elles sont exprimées par des noms et par des verbes seuls et sans composition. Un *nom* est un son qui signifie, par convention, quelque chose, sans exprimer aucun rapport au temps, et dont au-

(1) Voy. Jul. Pac. *ad Arist.* Org. p. 26. — *La Logique de Hobbes*, trad. par M. Destutt de Tracy, c. II, § 10, p. 613. — Buhle, *Argum. ad Arist. de Interpr.* t. II, *ed Bip.*, p. 3.

cune partie n'a de signification par elle-même. Les cris des animaux peuvent avoir une signification naturelle, mais ce ne sont pas des noms; l'on ne doit appeler ainsi que les sons auxquels on est convenu d'attacher un sens déterminé. » Vous voyez que déjà notre auteur commence à s'écarter du vrai, par le penchant qu'il a à donner des définitions d'un grand nombre de choses, qui ne sont presque pas susceptibles d'être définies. En n'admettant que deux sortes de mots (des noms et des verbes), il nous induit naturellement à penser, que, dans son système, tout ce qui n'est pas verbe, est nom, et réciproquement; dès lors la définition qu'il donne du nom est tout-à-fait inadmissible, et celle qu'il donne du verbe « (un son qui signifie quelque chose par convention, avec rapport au temps), » ne peut pas plus être admise. Je passe sur plusieurs autres notions grammaticales qui sont également fausses.

Aristote explique ensuite la théorie des propositions : il les distingue en affirmatives, négatives, universelles, particulières, indéfinies, singulières; il traite des différentes espèces d'oppositions qu'il peut y avoir entre les propositions, et donne les règles qui les concernent. Toutes ces choses sont encore répétées dans presque tous les traités de logique que les modernes ont publiés. Je reviendrai sur ce sujet dans la prochaine leçon, et je tâcherai d'en dire tout ce qu'il est utile d'en savoir : aujourd'hui, messieurs, je me bornerai à vous présenter quelques réflexions sur les trois traités dont j'ai essayé de vous donner une idée. Ces traités, quoi qu'en disent les com-

mentateurs de l'*Organum* et les logiciens qui ont suivi, dans leurs écrits, la doctrine qui y est expliquée, ces traités n'ont point entre eux, ni avec ceux qu'ils précèdent, la liaison évidente et nécessaire que l'on a affecté d'y reconnaître, et que l'on est parvenu à y mettre, par la manière dont on en a exposé les principales notions. Au reste, le premier est bien incontestablement de Porphyre, et les deux autres sont très probablement d'Aristote. Mais il y a lieu de croire que, long-temps avant ce philosophe, on avait tenté de réduire à un petit nombre de chefs principaux, tous les attributs des choses et des êtres. L'on sait qu'Archítas de Tarente, célèbre mathématicien de l'école de Pythagore, avait composé un ouvrage sur les classes générales d'attributs, qu'il appelait *énonciations*, ou *dénominations universelles*, (καθ'όλον λόγοι) (1), et il est vraisemblable que les *cinq prédicables* avaient aussi la même origine que les *dix prédicaments* ou catégories, c'est-à-dire que les Péripatéticiens les avaient pris des Pythagoriciens. Porphyre ne dit point que cette doctrine soit d'Aristote, et ce philosophe lui-même, quoique très soigneux de nous informer des obligations que la science peut lui avoir, ne s'attribue l'invention ni des unes ni des autres. Quoi qu'il en soit, il paraît évident que dans la doctrine des *prédicables*, on a prétendu donner une énumération complète de toutes les relations qu'il peut y avoir dans une proposition entre le sujet et l'attribut, en disant que tout ce qui

(1) *Harris's. Phil. arrang.* p. 31.

peut être affirmé d'une chose, est nécessairement ou le *genre* de cette chose, ou son *espèce*, ou sa *différence spécifique*, ou enfin quelque *propriété* ou *accident* qui lui appartient. Mais on peut aussi affirmer l'existence d'une chose, sa cause, sa fin, son effet, et beaucoup d'autres relations qui sont, par conséquent, de vrais *prédicables*, différents des cinq qui ont été si long-temps fameux. Au surplus, si cette ancienne division des prédicables ou *universaux*, est imparfaite, celles que les plus illustres philosophes modernes ont tenté d'y substituer, ne le sont guère moins.

Locke, par exemple, après avoir établi en principe que toute notre connaissance consiste à percevoir de certaines convenances ou disconvenances entre nos idées, réduit toutes ces convenances ou disconvenances à quatre chefs principaux, savoir : 1° *identité* et *diversité*; 2° *relation*; 3° *coexistence*; 4° *existence réelle* (1). Voici donc quatre universaux qui nous sont donnés comme une énumération complète, et parmi lesquels il n'y a pourtant pas un seul des anciens prédicables. D'un autre côté, Hume, dans son traité de la nature humaine, réduit à sept classes générales, toutes les qualités susceptibles de comparaisons, et d'où résultent toutes les idées de rapport philosophique ; ce sont : 1° la ressemblance; 2° l'identité; 3° les rapports de l'espace et du temps; 4° ceux du nombre et de la quantité; 5° les degrés de qualité; 6° l'opposition ou contrariété ; 7° la cau-

(1) *Essai on human Underst.* l. 4, c. 1.

salité. Et dans cette énumération, que l'auteur nous donne aussi pour complète, on ne trouve que deux des universaux admis par Locke, et pas un seul des anciens prédicables. La même observation s'applique aux dix catégories ou prédicaments : le but des premiers philosophes qui les imaginèrent fut de faire une énumération complète de tout ce qui peut être exprimé par le langage, sans composition ni construction, c'est-à-dire, de tout ce qui peut être le sujet ou l'attribut d'une proposition. Et certes, tenter, à cette époque si reculée, une esquisse du vaste domaine des connaissances tant actuelles que possibles, et marquer les limites de chaque district, était une entreprise à laquelle on ne peut refuser son admiration, tout en déplorant que les facultés de l'homme ne puissent pas lui permettre de prendre un vol si élevé. Il faut convenir même que l'invention d'une division de ce genre qui a pu obtenir, pendant deux mille ans, l'approbation de presque *tous* les hommes qui s'occupaient de ces spéculations, dépose en faveur de la supériorité du génie de l'inventeur, quel qu'il fût; d'autant plus que l'on ne trouve pas que les divisions générales, qui, depuis la chute de la philosophie péripatéticienne, ont été substituées aux dix catégories, soient plus parfaites.

Les réflexions suivantes, tirées d'un ouvrage du docteur Reid qui n'a point encore été traduit dans notre langue, vous offriront, messieurs, un résumé satisfaisant de ce qu'il y a d'utile à savoir sur ce sujet (1).

(1) Dissert. sur la *Log. d'Aristote*, c. 62, sect. 2.

« On peut avoir, dit ce philosophe, deux objets en vue dans ces sortes de divisions. Le premier, c'est de mettre de l'ordre dans ce qu'on sait actuellement, ce qui n'est ni impraticable, ni sans utilité ; et selon le degré d'exactitude et de sagacité qu'un homme de jugement y apporte, les divisions qu'il établit dans l'ensemble de ses connaissances, auront plus ou moins d'élégance et d'avantages. Le même sujet peut admettre, ou même exiger des divisions différentes, selon les divers points de vue sous lesquels on le considère : car, de ce qu'une division est bonne, il n'en faut pas conclure que toute autre ne puisse rien valoir. Voilà pourquoi la connaissance des divisions adoptées par les logiciens et les métaphysiciens, peut devenir fort utile pour diviser les mêmes sujets, ou des sujets tout-à-fait différents, pourvu qu'on ne les adopte pas avec une confiance superstitieuse. L'autre but qu'on se propose dans ces sortes de divisions, c'est d'épuiser le sujet que l'on divise, de manière à ne rien omettre de ce qui lui appartient ; mais c'est à quoi l'on réussit bien rarement. Une règle générale que l'on donne pour cela, dans tous les systèmes de logique, c'est que la division soit parfaitement adaptée au sujet divisé : excellent précepte assurément, mais dont l'application est souvent au-dessus des facultés de l'esprit humain. Pour faire une division parfaite, il faudrait embrasser, d'une seule vue, le sujet tout entier. Quand nous n'en avons qu'une connaissance incomplète, toutes les divisions que nous tentons d'y appliquer, sont comme la première esquisse d'un peintre, susceptibles d'être

étendues, resserrées ou corrigées, suivant que le sujet pourra l'exiger. Rien de si commun néanmoins que de voir les philosophes, anciens et modernes, tirer de leurs divisions inexactes, des conclusions qu'ils supposent parfaitement justes.

Tout ceci, messieurs, paraît sans doute assez aride, et même presque rebutant; mais vous voyez qu'il y a aussi des résultats utiles à recueillir dans cette étude. Suivant les anciennes fables, Vulcain, Dieu des arts, était l'époux de Vénus, déesse des graces et de la beauté. On dirait que le génie éminemment allégorique des inventeurs de ces brillantes fictions, a voulu nous montrer, dans cet emblème, une vérité également utile et remarquable; c'est que l'esprit humain ne parvient à imprimer à ses productions un caractère de grace et d'élégance, à leur donner le charme d'une beauté durable, qu'autant qu'il s'y est préparé par des études sévères, pénibles, et quelquefois rebutantes. Le travail, l'application constante, c'est le dieu boiteux, d'une figure peu aimable, entouré de fourneaux, de feux et de fumée, mais dont les ouvrages unissent la richesse et l'élégance à l'éclat et à la solidité, et que le destin voulut unir à la plus belle des déesses.

DEUXIÈME LEÇON.

L'ancienne logique est tout-à-fait abandonnée; parce qu'on s'est enfin aperçu qu'elle ne conduisait pas au but que doit se proposer tout homme sensé dans l'exercice de sa raison; c'est-à-dire, à la découverte de la vérité, ou à la connaissance des caractères essentiels qui la distinguent de l'erreur. Cependant, messieurs, on aurait tort de s'imaginer qu'il n'y a absolument rien d'utile, dans tout le système des règles que l'on a regardées pendant si long-temps comme uniquement propres à conduire à ce but. C'est même une chose que l'on peut remarquer dans presque tous les systèmes qui ont été faits les premiers sur chaque science ou sur chaque genre de connaissance : ils commencent ordinairement assez bien; il serait même difficile qu'ils commençassent autrement; car lorsque l'esprit humain s'applique, pour la première fois, à quelque genre de recherches, il a le sentiment ou la conviction de son ignorance, et se trouvant directement en présence des objets, il les considère avec attention, et sans aucune prévention. Or, l'homme est bien moins sujet à se tromper lorsqu'il croit ignorer, que lorsqu'il croit savoir.

Les premiers philosophes qui entreprirent d'assujettir le raisonnement à des règles, virent très bien

que cet objet de leurs recherches était tellement étendu, qu'il serait absolument impossible de l'embrasser dans sa totalité, si l'on ne commençait par le diviser en un certain nombre de parties principales, que l'on pourrait plus facilement considérer les unes après les autres; et ils sentirent également que cette division ne devait ni ne pouvait se faire au hasard, mais qu'elle ne serait utile qu'autant qu'elle se fonderait sur des différences réelles entre les objets que l'on rangerait dans des classes distinctes. Seulement ils se persuadèrent trop tôt que les classes qu'ils avaient imaginées répondaient à tous les besoins qu'ils pouvaient avoir de pareilles divisions, parce qu'ils crurent faussement que ces divisions étaient réellement dans la nature des choses, tandis qu'elles ne sont que des manières de voir de l'esprit, susceptibles, par conséquent, de changer, suivant la différence des points de vue où l'esprit lui-même se trouve placé. Surtout ils ne réfléchirent pas que nous ne pouvons jamais être sûrs que ces divisions soient parfaitement exactes, et qu'elles puissent tout comprendre, parce que nous ne sommes jamais sûrs de connaître exactement les objets que nous y faisons entrer, ni tous ceux qui sont susceptibles de s'y ranger; ou plutôt nous devons être très convaincus que nous n'aurons jamais cette double connaissance. Toutefois ils avaient raison de regarder *la division* comme un procédé utile, ou même tout-à-fait nécessaire dans la contemplation d'un vaste ensemble d'objets ou d'idées, ainsi que je l'ai fait voir à la fin de la dernière leçon, et ils en

donnaient des règles que le bon sens fait observer tout naturellement à la plupart des hommes dans les choses où ils raisonnent bien, mais qu'il est utile de connaître, soit pour être plus sûr de n'y pas manquer soi-même, soit pour s'apercevoir plus facilement de l'erreur des autres, quand elle vient de ce qu'ils ne les ont pas observées.

Premièrement donc, ils voulaient que la division eût un *fondement*, c'est-à-dire, qu'elle portât sur des différences réelles entre les objets que l'on rangerait dans des classes différentes. Dire, par exemple, que les *pierres sont animées* ou *inanimées*, c'est pécher contre cette règle, parce que rien de ce qu'on sait au sujet de ces substances n'autorise une pareille division. On pourrait faire de cette phrase une proposition disjonctive, si l'on avait à prouver que les pierres ne sont pas animées; mais alors ce ne serait pas une division que l'on prétendît donner pour exacte. En second lieu, il faut que les membres de la division comprennent la totalité de l'objet divisé. C'est pécher contre cette règle que de diviser, par exemple, tous les hommes en savants ou ignorants, ou bien en dévots et en impies. Car il est évident qu'il y a beaucoup d'hommes qui, sans être savants, ne peuvent pourtant pas être appelés des ignorants, et qu'il y en a aussi beaucoup qui ne sont pas précisément dévots, et qu'il serait injuste de traiter d'impies. Enfin la troisième règle que l'on donnait pour les divisions, c'est de ne point franchir les intermédiaires, ou, comme on le disait, de ne point faire de saut dans la division (*in divisione ne fiat saltus*); c'est-à-dire,

qu'il faut introduire les subdivisions nécessaires, pour comprendre la totalité de l'objet divisé; ce qui rentre, comme vous voyez, sous un certain rapport, dans la règle précédente. Dire, par exemple, que tous les édifices sont ou des palais ou des cabanes, c'est omettre un grand nombre d'édifices intermédiaires, comme les temples, les maisons, les hospices, etc. Encore une fois, ces observations ne sont pas très importantes, mais elles ont pourtant quelque utilité.

Nous en dirons autant, messieurs, des distinctions qui sont une autre espèce de division, que l'on fait des parties ou des modes d'un même objet. « On s'est « beaucoup moqué de celles des métaphysiciens, et il « faut avouer que les scolastiques en firent un abus « aussi insensé que ridicule. Mais tout homme d'un « jugement sain, en condamnant les distinctions qui « ne sont point fondées sur la nature des choses, « doit sentir cependant que comme les faux raison- « nements viennent ordinairement de ce que l'on « confond des choses qui sont différentes, il est im- « possible d'éviter l'erreur, ou de découvrir le so- « phisme, si l'on ne distingue pas ces choses-là. « Il y a des distinctions qui sont purement nomi- « nales, et d'autres qui sont réelles. Celles de la « première espèce sont destinées à nous empêcher « de confondre, par exemple, le sens propre des « mots avec leur sens figuré ou métaphorique, et « font partie de la grammaire d'une langue; mais « souvent elles deviennent absurdes, quand on en- « treprend de les traduire dans un autre idiome. « Les distinctions réelles, également bonnes dans

« toutes les langues, ne perdent rien à être traduites :
« elles servent à faire connaître les différentes es-
« pèces contenues sous quelques notions générales,
« ou les diverses parties d'un même tout. Plusieurs
« des distinctions d'Aristote sont purement verbales,
« et par conséquent, ce sont plutôt des maté-
« riaux pour un dictionnaire de la langue grecque,
« que pour un traité de philosophie : telles sont
« celles qu'il donne à la fin du livre des catégories,
« au sujet des quatre mots correspondants aux
« termes latins, *prius*, *motus*, *simul* et *habere*. Telles
« sont encore les distinctions qu'il établit entre les
« causes dont il compte quatre espèces : efficiente,
« matérielle, formelle et finale. Cependant les scolas-
« tiques en firent tant de cas, qu'ils ajoutèrent à
« celles qu'Aristote avait admises, une cause impul-
« sive, une cause exemplaire, et je ne sais combien
« d'autres encore. Il paraît qu'on a adopté, dans
« notre langue, l'expression de *cause finale*, emprun-
« tée de la philosophie péripatéticienne sans utilité,
« comme sans nécessité, puisque les mots, fin, but,
« intention, peuvent y suppléer, et sont plus clairs (1). »

Comme le sujet des définitions a beaucoup de rapport avec ce qui regarde les divisions et les distinctions, j'ajouterai encore ici, messieurs, quelques observations sur cette partie qui tient une place assez importante dans les systèmes de logique. Suivant Aristote, une définition est une proposition qui explique ce qu'est une chose; elle doit con-

(1) *Reid*. Dissert., etc. c. II, sect. 3.

tenir tout ce qui est essentiel à la chose définie, et rien de plus. Or, l'essence d'une chose consiste premièrement dans ce qui lui est commun avec d'autres choses du même genre, et, en second lieu, dans ce qui la distingue des autres choses de ce genre. La première manière de considérer la chose proposée, s'appelle le *genre* de cette chose, et la seconde, est sa *différence spécifique*. Une définition est donc composée de ces deux parties, et pour les trouver, il faut avoir recours aux dix catégories, dans l'une ou l'autre desquelles on trouve, suivant les péripatéticiens, toutes les choses de la nature. Chaque catégorie est un *genre*, et se divise en autant d'espèces qui sont distinguées les unes des autres par leurs différences spécifiques; chacune de ces espèces se subdivise en autant de nouvelles espèces, par rapport auxquelles elle devient elle-même un genre, et l'on continue ainsi à diviser et à subdiviser, jusqu'à ce qu'on arrive à l'espèce la plus inférieure, qui ne peut plus se diviser qu'en individus distingués les uns des autres, non plus par aucune différence spécifique, mais par des différences accidentelles de temps, de lieu et d'autres circonstances.

La catégorie elle-même étant le genre le plus élevé, ne peut, sous aucun rapport, être une *espèce;* et l'espèce la plus inférieure ne peut, à aucun égard, être un genre; mais chaque ordre intermédiaire est un genre, relativement aux ordres qui sont au dessous de lui; et une espèce, relativement à ceux qui sont au dessus. Il faut donc, pour trouver la définition d'une chose, prendre le genre qui est immédiatement

au dessus de la place qu'elle occupe dans les catégories, et la différence spécifique qui la distingue des autres espèces dans ce même genre; c'est ce qui a donné lieu à la règle de l'école, *definitio fit per genus proximum, et differentiam specificam*. Tel est, en substance, le système d'Aristote sur la définition, et probablement celui de l'école pythagoricienne avant Aristote. Mais, messieurs, ce système, malgré son apparence spécieuse, a des défauts réels; et sans répéter ce qui a été dit, dans la dernière séance, de l'imperfection de la division des choses en dix catégories, il est clair que les subdivisions de chaque catégorie ne seront pas moins imparfaites, et que quand même ces divisions et subdivisions pourraient être aussi complètes et aussi irréprochables qu'elles le sont peu, il serait toujours impossible de définir le genre le plus élevé de chaque catégorie, puisque ce ne serait pas une espèce; impossible aussi de définir un individu, parce qu'il n'a point de différence spécifique. Il y a même beaucoup de choses dont la différence spécifique ne peut pas s'exprimer par le langage. Ainsi le vert, le rouge, et le bleu, sont des espèces de couleur très distinctes; mais comment exprimer par des mots en quoi consiste la différence du rouge ou du bleu avec le vert? Au reste, vous concevez facilement que toute définition doit être composée de mots qui n'aient pas eux-mêmes besoin d'être définis, et qu'il serait parfaitement inutile, quand même cela serait toujours praticable, de définir les mots de l'usage ordinaire, et que tout le monde comprend, puisque la définition ne sert qu'à

donner une intelligence complète, ou au moins suffisante de la signification d'un mot.

Il est vrai que les logiciens distinguent entre ce qu'ils appellent définition de *nom* et définition de *chose;* mais il est vrai aussi qu'ils n'ont jamais pu faire comprendre nettement ce que c'est que définir une chose, et ceux qui prendront la peine de lire dans la Logique de Port-Royal le chapitre XVI de la seconde partie, où l'on s'est fort étendu sur cet objet, seront obligés, sans doute, d'avouer qu'ils n'y auront pas trouvé beaucoup de lumière. La seule manière de définir une chose, c'est de la montrer ou de la décrire; car les objets des sens ne peuvent réellement être connus que par les sensations qu'ils nous font éprouver : quant à leur essence, il nous sera éternellement impossible de la concevoir, à plus forte raison de la définir. La doctrine de Locke sur ce sujet est, sans contredit, ce qu'il y a de plus exact et de plus raisonnable : on peut dire qu'il a véritablement perfectionné cette partie de la théorie du raisonnement, moins encore en ajoutant à ce qu'on savait avant lui, qu'en faisant voir qu'on ignorait beaucoup de choses que l'on croyait savoir. Rien de plus sensé, à cet égard, que les réflexions suivantes, tirées de son excellent *Essai sur l'entendement humain :* « Quoique la définition par genre et par différence, dit-il, soit la méthode la plus abrégée, il « est douteux qu'elle soit la meilleure; car l'objet « qu'on se propose dans une définition, étant d'ex« pliquer un terme à l'aide de plusieurs autres mots, « de manière que sa signification puisse être connue

« avec certitude, la définition la plus parfaite n'est « que l'énumération des idées simples, comprises « sous le terme que l'on veut définir : et si, à cette « énumération, on substitue ordinairement le terme « général le plus prochain, ce n'est que pour abréger « autant qu'il est possible, et parce que ce terme « général représente en effet la collection des idées « simples qu'il faudrait énumérer. Mais, les langues « ne sont pas toujours si exactement conformes aux « règles de la logique que l'on puisse exprimer clai- « rement et exactement la signification d'un mot « quelconque avec deux autres mots. Il suffit de l'ex- « périence pour prouver le contraire : ou bien il « faut que ceux qui ont fait la règle l'aient bien mal « observée, puisqu'ils ont donné si peu de définitions « qui y soient conformes (1). » Le même auteur prouve ensuite que les idées simples ne sont point susceptibles d'être définies, mais qu'on ne peut les acquérir que par expérience et par la contemplation directe des objets qui nous les donnent; puis il ajoute : « Quand notre entendement est ainsi enrichi « de ces sortes d'idées, et que nous en savons les « noms, alors nous sommes en état, ou de faire nous- « mêmes des définitions, ou d'entendre celles qu'on « nous donne des termes complexes qui signifient « des notions composées. Mais s'il se trouve quelque « mot indiquant une idée simple que nous n'ayons « jamais eue, il n'y a pas moyen de nous le faire com- « prendre avec d'autres mots (2). »

(1) L. 3, c. 3, § 10.
(2) L. 3, c. 4, § 14.

La manière dont Hobbes définit la définition même, est tout-à-fait conforme à cette doctrine, en tenant compte toutefois des restrictions et des exceptions que vous venez d'entendre : « C'est, dit-il, une proposition « dont le prédicat (ou l'attribut) décompose le sujet, « lorsqu'il est susceptible de décomposition, ou l'ex« plique par quelques exemples, lorsqu'il ne peut pas « être décomposé (1). » Condillac a traité cette question dans la deuxième partie de sa Logique, et il n'a guère fait que répéter, en d'autres mots, ce qu'avait dit Locke. Il regarde les définitions comme à peu près inutiles, et il prétend qu'il n'y a que l'analyse qui puisse les remplacer avec succès ; mais ce qu'il appelle analyse, n'est pas autre chose que ce que Locke a entendu par énumération des idées simples comprises sous le terme défini, et ce que Hobbes a entendu aussi par décomposition du sujet. Voici, au reste, messieurs, quelques règles que l'on donnait dans les anciennes Logiques sur les définitions : d'après tout ce que je viens de dire, il vous sera facile de les comprendre et de les retenir. 1° *La définition ne doit être ni plus ni moins étendue que le défini.* Ce serait pécher contre la première condition de cette règle que de définir le triangle une figure plane, terminée par des lignes droites ; et contre la seconde condition, que de le définir en disant qu'il est une figure plane, terminée par trois lignes droites égales. 2° *Une définition ne doit pas être négative.* Ainsi ce ne serait pas définir la philosophie que de dire qu'elle n'est

(1) Logique, p. 66, de la trad. franç.

ni la théologie, ni la jurisprudence, ni la médecine. Observons cependant que la définition négative est bonne pour expliquer les mots qui marquent privation ou absence de quelque qualité ; par exemple, aveugle, ténèbres, sécheresse, etc. 3° On ne doit point employer des termes synonymes dans une définition, sinon lorsqu'il est question d'expliquer un mot moins familier par un autre qui l'est plus, ce qui n'est toujours point définir : ainsi on peut dire à celui qui ignore ce que signifie le mot *diaphane*, qu'il équivaut au mot *transparent*, qui est plus familier. 4° Le défini ne doit point entrer dans la définition, ce qui s'appelle, en termes de l'art, *définir en cercle : definitio ne fiat in orbem*, disent les écrivains latins. On pécherait contre cette règle en définissant le mouvement, le transport ou le passage d'un lieu dans un autre, puisque celui qui ne saurait pas ce que c'est que le mouvement, ne saurait pas davantage ce que c'est que transport ou passage, qui sont des sortes de mouvement. Le mouvement est une de ces notions ou idées simples qui, comme nous venons de le voir, ne sont pas susceptibles d'être définies. 5° Il faut, autant qu'il est possible, qu'une définition soit courte et claire (1). Voilà, je crois, ce qu'il y a de plus important à savoir sur ce sujet.

Vous avez pu voir, messieurs, par le peu que j'ai dit, dans la dernière séance, du traité de l'Interprétation, qui, dans la logique d'Aristote, suit celui des

(1) V. Wyttemb. *Praec. phil. log.*, part. III, c. 5, § 16.

Catégories, que ce philosophe avait regardé les considérations générales sur le langage et sur la construction ou la liaison des mots dans le discours, comme un objet intéressant, et même comme un préliminaire fort utile pour l'art de raisonner. Les auteurs qui ont écrit depuis sur cet art, ont paru croire, au contraire, que ces considérations sont plus spécialement du ressort de la grammaire, et ont cru pouvoir, sans inconvénient, négliger cette partie. Mais peut-être ont-ils eu tort en cela: la grammaire générale offre, à la philosophie, un vaste champ de spéculations également curieuses et utiles. Le langage étant l'image expresse de la pensée humaine, l'analyse de l'un doit comprendre celle de l'autre; et si les mots n'ont été imaginés ou employés que pour manifester au dehors ce qui se passe dans l'entendement, c'est au philosophe bien plus qu'au grammairien qu'il appartient d'observer et de constater les faits intellectuels qui ont donné naissance aux mots qui les représentent, et aux lois que suivent ceux-ci, pour rendre cette représentation aussi exacte et aussi complète qu'il est possible. Je crois donc devoir vous présenter ici quelques considérations qui ne seront peut-être pas sans utilité. Les savants de Port-Royal n'ont pas cru inutile de faire entrer, dans le traité de Logique qu'ils ont donné, la partie la plus considérable de la *Grammaire générale et raisonnée* qu'ils avaient publiée auparavant; et l'on peut dire qu'il n'y a presque point eu de philosophe célèbre qui n'ait senti combien, en effet, ce sujet est intimement lié avec l'étude des procédés de notre

esprit dans le raisonnement. Vous vous rappelez peut être, messieurs, ce que j'ai dit, dans une des précédentes leçons, de l'origine du langage, et des premières déterminations que l'on peut, par conjecture, en regarder comme les causes : je ne répéterai donc point ce qui a déjà été dit à cette occasion ; mais je vous ferai remarquer que d'après la manière la plus naturelle, et suivant moi, la plus exacte d'envisager cette question, les premiers mots que l'on a pu inventer dans toute langue ont dû être les noms des objets les plus familiers, et d'abord, entre ceux-là, ceux qui, par la nature des bruits ou des sons qu'ils produisaient, pouvaient prêter le plus à l'imitation ; puis ceux qui, par l'analogie qu'ils avaient avec les objets déjà désignés, pouvaient en emprunter quelques traits. En un mot, il me semble que les noms des objets physiques les plus ordinaires, ont dû être d'abord inventés ; ensuite on les aura employés par analogie, et en leur faisant subir quelque altération, à désigner les actions, les sentiments, les besoins, les passions les plus habituelles aux hommes ; puis, par d'autres analogies, on les aura fait servir de signes propres à exprimer les qualités utiles ou nuisibles les plus remarquables, soit dans les objets, soit dans l'homme lui-même. Mais une autre espèce de mots que l'on dut inventer dès l'origine, parce qu'il aurait été absolument impossible de s'en passer, ce sont ceux qui désignent l'homme lui-même comme jouant un rôle quelconque dans le langage, soit qu'il parle, ou qu'on lui adresse la parole, ou que l'on veuille parler de lui. Tel est donc le fonds de toute langue,

quelque imparfaite qu'on la suppose. Il s'y trouve des noms du genre de ceux que nous nommons substantifs, soit physiques, soit abstraits, des noms adjectifs, et des noms personnels que les grammairiens ont assez improprement appelés pronoms.

Mais, messieurs, tous ces mots ne nous offrent, en quelque sorte, les impressions ou les conceptions dont ils sont les signes, que comme isolées, et presque sans aucun lien qui les unisse de manière à nous les faire envisager comme ayant quelques rapports entre elles, et encore moins comme pouvant former un ensemble, ou un système de rapports tel que le présente chaque phrase, par exemple, dans nos langues perfectionnées. Or (c'est une observation que l'on a déjà faite bien des fois) dans une phrase régulière et correcte, si vous supprimez tous les verbes, vous n'y apercevrez plus ni liaison, ni mouvement, ni vie, si l'on peut s'exprimer ainsi; c'est donc, en effet, le verbe qui unit tous les mots d'une phrase, qui marque leurs rapports essentiels, en un mot, qui en fait le tableau vivant et animé de ce qui se passe dans l'entendement; et c'est ce qu'exprime son nom, puisque *verbe* signifie le *mot* ou la *parole* par excellence. Cette propriété si remarquable me paraît tenir non-seulement à ce que le verbe est destiné, comme disent les grammairiens, à exprimer l'existence et ses divers modes, mais surtout à ce qu'il la présente comme essentiellement liée aux noms personnels; ou, pour mieux dire, c'est le nom personnel lui-même qui, renfermé implicitement dans le verbe, ou s'y joignant explicitement, l'imprègne, en quelque

sorte, de sa propre vie. Cette assertion se confirme par l'observation des faits propres à des systèmes de langue entièrement différents. Dans les idiomes du nord, par exemple, et dans les langues qui en sont formées, comme l'allemand, l'anglais, etc., il suffit souvent de joindre le nom personnel à un nom substantif, pour faire de celui-ci un verbe. Dans le grec, et dans la langue latine, qui en est dérivée en grande partie, ainsi que dans les idiomes modernes qui se sont formés du latin, comme l'italien, l'espagnol et le français, le pronom ou nom personnel, semble avoir été, en quelque sorte, fondu et incorporé dans le nom primitif, qui exprimait le mode d'action ou d'existence signifié par le verbe; et c'est probablement à cette composition qu'a été due, dans l'origine, la variété des formes que prennent les verbes grecs et latins, suivant qu'ils expriment la première, la seconde ou la troisième personne, tant au singulier qu'au pluriel. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre davantage sur cette idée; il me suffit, messieurs, de vous avoir fait remarquer que la propriété distinctive et essentielle qu'ont les verbes d'exprimer l'existence et ses divers modes, tels que l'action, le mouvement, l'état ou la situation, est due au rapport intime et nécessaire qui les unit aux noms personnels ou pronoms. C'est par une suite de ce même rapport que les verbes, dans toutes les langues, sont susceptibles de modifications qui expriment quelque période de la durée, et comme on ne trouve, ce me semble, que des notions assez peu exactes sur cette partie dans tous les livres de grammaire, il ne sera

peut-être pas inutile d'expliquer, en peu de mots, une théorie que je crois à la fois plus simple et plus conforme aux faits de toutes les langues.

On peut réduire à trois divisions fondamentales toutes les expressions de temps qu'exigent les besoins de l'énonciation, dans les langues qui ont été le plus perfectionnées : 1° le *temps présent*, et par cette expression il faut entendre une période quelconque de la durée que l'on considère comme actuellement présente, et qui est déterminée d'une manière plus ou moins précise, par les accessoires du discours, ou par les circonstances dans lesquelles se trouve celui qui parle ; le *moment présent*, dans cette période, coïncide nécessairement avec l'acte de la parole : 2° le *temps passé*, et il faut encore entendre par là une période quelconque de la durée que l'on considère comme actuellement passée, et qui est déterminée avec plus ou moins de précision par les circonstances du discours, mais toujours d'une manière suffisante pour le besoin qu'on peut en avoir, parce qu'il est toujours possible de joindre, à ces expressions générales, d'autres mots qui servent à déterminer les époques avec la plus rigoureuse exactitude : 3° le *temps futur*, et l'on désigne également, par cette expression, une période quelconque de la durée que l'on considère comme n'étant pas encore actuellement présente. Outre les formes du verbe destinées à exprimer ces temps fondamentaux, et qui désignent plutôt des périodes, comme je viens de le dire, que des époques précises, ou des moments déterminés dans la durée, il y a aussi, dans toutes les langues perfec-

tionnées, des formes destinées à marquer des degrés d'antériorité relative à quelque moment déterminé de chacune de ces périodes ; telles sont, en français, les formes composées avec les auxiliaires *être* et *avoir*. Ainsi, pour notre verbe *faire*, par exemple, les trois formes temporelles fondamentales sont : *je fais, je fis, je ferai ;* et au moyen du verbe auxiliaire *avoir*, nous pouvons exprimer un degré d'antériorité par rapport à chacune d'elles : *j'ai fait, j'eus fait, j'aurai fait.* Nous parvenons même à exprimer un degré d'antériorité de plus, à l'aide des formes doublement composées ; *j'ai eu fait, j'eus eu fait, j'aurai eu fait.* Mais les besoins de l'énonciation vont rarement jusques-là, et vous savez que ces formes doublement composées sont, pour la plupart, assez peu usitées dans notre langue. Il me semble que c'est faute de s'être fait, sur ce qu'on appelle *temps* dans les verbes, des notions suffisamment exactes, que la plupart des auteurs de grammaire, même les plus célèbres, tels que Beauzée et ceux qui l'ont suivi, ont porté si peu de lumière et de précision dans ce qu'ils en ont écrit.

Il suffirait sans doute de ce que je viens de dire du verbe et de ses principales propriétés, pour vous faire comprendre qu'il est, en quelque sorte, l'ame du discours ou de la proposition qui en peut être regardée comme l'élément, ainsi que les mots sont les éléments de la proposition elle-même. Mais, messieurs, il arrive, comme vous savez, la plupart du temps, qu'une seule proposition ne suffit pas à l'expression complète de la pensée. D'autres proposi-

tions qui ont pour but d'en modifier une principale, à laquelle elles se rapportent, ou d'en déterminer, avec plus de précision, quelques éléments, concourent à former un tout, un ensemble dont les diverses parties, liées entre elles, et subordonnées les unes aux autres, sont indispensables pour donner à la pensée tout le développement nécessaire. De là résultent des propositions diversement subordonnées à la proposition principale; et les différentes formes qu'affecte le verbe, pour se prêter à ces divers besoins de l'énonciation, ont été appelées *modes*. Dans les langues les plus perfectionnées, outre le mode appelé *indicatif*, qui sert à l'énonciation des propositions directes et principales, on remarque trois de ces modes propres à l'expression des propositions accessoires ou subordonnées. L'un marque la dépendance des propositions où il se trouve, relativement à d'autres propositions auxquelles il les *unit*, en quelque sorte, pour en compléter et en développer le sens; et on l'a nommé, pour cette raison, *conjonctif* ou *subjonctif*. L'autre exprime plus particulièrement un ordre, une volonté, un désir, une prière, et se rapporte moins à quelque proposition précédente et expresse, qu'à ces mouvements mêmes de l'ame, ou de la faculté intellectuelle, qu'on néglige de manifester autrement par le langage; c'est le mode appelé *impératif*. Enfin, dans les propositions subordonnées, qui renferment quelque supposition ou condition, quelque vœu ou désir, dont l'accomplissement est incertain, nous trouvons le mode appelé, par les grammairiens grecs, *optatif*, et

que les auteurs des grammaires latines et françaises ont classé, peut-être mal à propos, parmi les temps du subjonctif. Car il est bon d'observer, qu'à proprement parler, l'indicatif seul a des temps ou formes temporelles dont la signification est déterminée, et que les autres modes n'en ont que par imitation de ce mode essentiel et principal : aussi leur signification, par rapport au temps, est-elle toujours indéterminée et entièrement dépendante des autres accessoires du discours. Je ne parle point de l'*infinitif* et du *participe*, qui n'ont été appelés des modes que par abus, ou par extension du vrai sens de ce mot, et qu'il serait plus convenable, peut-être, d'appeler des noms et des adjectifs verbaux. Vous voyez au reste, messieurs, combien il doit être difficile, si même la chose est absolument possible, de donner du nom et du verbe des définitions exactes et satisfaisantes, et pourquoi chaque grammairien rejette presque toujours celles qu'on en a données avant lui. C'est que la meilleure manière, à ce qu'il me semble, de faire connaître ces espèces de mots, est d'en décrire ou d'en énumérer au moins les principales propriétés.

Je terminerai ce que j'ai à dire sur cet article, par quelques réflexions sur les quatre espèces de mots, communément admises, dont je n'ai pas encore parlé; ce sont : l'*article*, l'*adverbe*, la *proposition*, et la *conjonction*, sujet encore assez peu ou du moins assez mal éclairci, dans la plupart des ouvrages qui traitent du langage. Et d'abord l'article, que *Scaliger* appelle, avec dédain, *otiosum loquacissimæ gentis instrumen-*

tum, et que l'abbé Girard regarde comme un *simple avant-coureur*, destiné à mettre de la politesse et de la délicatesse dans le discours, est, au contraire, d'un usage indispensable; car puisqu'il était nécessaire que presque tous les mots dont on se sert fussent des termes généraux, il fallait bien qu'il y eût un signe dont l'effet fût de restreindre leur généralité, et de nous mettre à même d'employer les termes généraux au lieu des termes particuliers, quand nous en avons besoin. Or, c'est précisément ce que fait l'article : il sert à individualiser, en quelque sorte, les noms des espèces, et donne par là, au langage, une précision et une netteté qu'il ne peut point avoir autrement. Je n'ai pas besoin d'avertir que cette doctrine ne pourrait être reconnue comme vraie, qu'autant que l'on saurait distinguer en l'appliquant à notre langue, par exemple, les cas où l'article est véritablement nécessaire, de ceux où nous l'employons sans aucune nécessité; et c'est à quoi la comparaison des langues peut beaucoup servir. Comme la nécessité de l'article, ou de quelque ressource équivalente, suit de l'impossibilité d'avoir, dans le langage, un nom distinct pour chaque idée particulière et individuelle, de même la nécessité de la préposition, ou de quelque ressource équivalente, suit de l'impossibilité d'avoir un terme complexe distinct pour chaque collection d'idées, que nous pouvons avoir occasion d'associer avec d'autres dans le discours. Une idée particulière que l'on ajoute à cette collection, ou que l'on en retranche, en fait une collection différente. L'emploi de la préposition est donc de suppléer aux termes

complexes qui manquent dans le langage; elle empêche que l'on n'ait besoin d'y en introduire un trop grand nombre, et cela par un procédé fort simple: car si l'on a, par exemple, à exprimer une collection d'idées pour laquelle il ne se trouve point de terme complexe particulier, on choisit celui qui exprime la plus grande partie des idées que l'on veut communiquer, quoiqu'il ne les renferme pas toutes; ou bien on prend le terme complexe qui les renferme toutes, et quelques autres encore de plus, et ensuite, au moyen de la préposition, on complète ce qui manque dans le premier cas, ou l'on retranche ce qu'il y a de trop dans le second. C'est ainsi que l'on dit d'un guerrier, qu'il a *de la valeur* sans *témérité ;* d'un homme en place, qu'il sait allier l'*autorité* avec l'*affabilité*, etc. Les conjonctions s'expliquent absolument par les mêmes principes que les prépositions, et peuvent donner lieu aux mêmes observations que vous venez d'entendre, c'est-à-dire qu'elles ne sont au fond qu'une seule et même espèce de mots, et remplissent exactement les mêmes fonctions dans l'expression de la pensée. Ainsi la distinction que les grammairiens ont prétendu établir entre les unes et les autres, savoir que les prépositions indiquent des rapports entre les mots, au lieu que les conjonctions marquent le rapport des propositions ou des phrases, cette distinction, dis-je, est tout-à-fait illusoire, puisqu'il y a des phrases dont le rapport est quelquefois marqué par des prépositions, et que d'un autre côté, l'on voit souvent des mots unis ou liés entre eux par des conjonctions, comme quand on

dit, il est savant, mais modeste, indulgent, quoique sage, etc. Enfin, messieurs, une dernière observation, au sujet de ces deux prétendues espèces de mots, qui n'en sont réellement qu'une, c'est que, contre l'opinion la plus générale des grammairiens, ils ont tous un sens propre et primitif, indépendamment de leur signification comme signes de rapports, et que ce sont tous, dans l'origine, ou des noms soit substantifs, soit adjectifs, ou des verbes. Les recherches étymologiques ont confirmé cette assertion pour le plus grand nombre des mots de cette espèce; et si l'on ne remonte pas à la signification primitive de quelques-uns, il n'en est pas moins indubitable qu'ils ont dû en avoir une qui a déterminé leur emploi comme signes de liaison.

Il en faut dire autant des adverbes, qui ne sont que des adjectifs pris dans un sens absolu de manière d'être ou de modification; en sorte que non-seulement *ils* cessent d'être des accessoires nécessairement *unis* à quelque substantif, mais même ils deviennent propres à se joindre aux adjectifs, aux verbes, et à d'autres mots; et cet emploi des adjectifs les uns avec les autres est tellement naturel, qu'il n'est pas toujours nécessaire de leur donner une forme particulière dans ce cas, puisqu'il y a des langues, comme l'allemand, où les adjectifs peuvent être employés comme adverbes, et parfaitement compris dans ce double sens, ou dans l'une et l'autre de ces deux significations, quand les circonstances l'exigent. Mais, messieurs, en voilà assez pour vous faire apercevoir combien la théorie du langage peut fournir de vues intéressantes, et même

de documents précieux pour la connaissance des facultés de l'esprit humain; et vous jugerez sans doute, d'après tout ce que je viens de dire, que s'il est impossible d'être grammairien habile et judicieux, sans donner une attention très soutenue aux procédés de l'entendement dans l'énonciation de la pensée, d'un autre côté il n'est guère plus facile de pénétrer un peu avant dans les recherches qui ont pour objet les procédés de l'esprit, dans les opérations du jugement et du raisonnement, sans avoir approfondi la théorie générale des langues. Vous ne regarderez donc pas ce que je viens de dire sur ce sujet comme un hors-d'œuvre; mais vous jugerez que j'aurais pu m'y arrêter davantage, sans aucun inconvénient, si la nature de ces leçons, et l'objet particulier dont je dois vous entretenir, m'avaient permis d'entrer dans de plus grands développements. Revenons donc aux considérations purement logiques.

Jusqu'ici nous avons considéré les mots d'abord isolément, et sous le rapport des diverses espèces d'idées ou de pensées qu'ils peuvent exprimer, indépendamment de tout ce qui s'appelle vérité ou fausseté; nous avons ensuite ajouté quelques observations sur les altérations qu'ils peuvent subir à raison de leur liaison ou connexion dans le discours, c'est-à-dire que nous avons expliqué les variétés de formes dont ils sont susceptibles dans la syntaxe et dans la construction : examinons maintenant, messieurs, ce que c'est que les énonciations du langage, eu égard à la vérité ou à la fausseté des pensées ou des jugements qu'il exprime. Aristote définit la *proposition*,

un discours par lequel on nie ou l'on affirme une chose d'une autre chose; il est aisé, par là, de distinguer la chose que l'on nie ou qu'on affirme, et qui est appelée *prédicat* (ou attribut), de celle qui donne lieu à l'affirmation ou à la négation, et que l'on nomme *sujet*. Ces deux choses sont appelées les *termes* de la proposition. Vous voyez que, d'après cela, on peut diviser toutes les propositions en *affirmatives* et en *négatives;* et c'est ce qu'on appelle leur *qualité*. Ainsi toutes les propositions affirmatives ont la même qualité : il en faut dire autant de toutes les propositions négatives; mais une proposition négative et une affirmative ont des qualités contraires. Quand le sujet d'une proposition est un terme général, l'attribut ou prédicat est affirmé ou nié, soit du tout, soit de l'une des parties; ce qui fait que l'on distingue encore les propositions en *universelles* et *particulières*. « Tous les hommes sont mortels, » est une proposition universelle; « quelques hommes sont savants, » est une proposition particulière; et cette universalité ou particularité est ce qu'on appelle la *quantité* de la proposition. On peut donc dire encore que toutes les propositions universelles ont même quantité, et aussi toutes les propositions particulières; mais une proposition universelle et une proposition particulière diffèrent par la quantité.

On donne le nom de proposition *indéfinie* à celle dont le sujet n'indique spécialement ni universalité ni particularité; ainsi : « l'homme est de peu de durée, » est une proposition indéfinie. Au reste, comme une pareille proposition peut se prendre dans

un sens particulier ou universel, suivant que les circonstances dans lesquelles on l'énonce peuvent prêter à l'un ou à l'autre sens, il est clair que les propositions appelées indéfinies ne font pas une troisième classe, mais peuvent être toujours rapportées à l'une des deux classes précédentes. On appelle aussi propositions *singulières*, celles dont le sujet n'est point un terme général, mais individuel, comme « Alexandre fut un conquérant. » Cependant les logiciens les considèrent encore comme universelles, parce que le sujet étant indivisible, l'attribut est affirmé ou nié du tout, et non d'une partie seulement. Vous trouverez, messieurs, dans les livres qui traitent de cette matière, et particulièrement dans la Logique de Port-Royal, l'énumération et la définition d'un grand nombre d'autres espèces de propositions : je n'en dirai rien ici, parce que ces distinctions sont assez inutiles par elles-mêmes, et qu'elles m'éloigneraient d'ailleurs du but que je me propose. Il suffit que vous vous rappeliez ce résultat de tout ce que je viens de dire : c'est que, sous le rapport de la qualité, toutes les propositions sont affirmatives ou négatives; que, sous celui de la quantité, elles sont ou universelles ou particulières; et que, envisagées sous les deux rapports à la fois, elles se réduisent aux quatre espèces suivantes : universelles affirmatives, et universelles négatives; particulières affirmatives, et particulières négatives. Telle est, en substance, la doctrine d'Aristote sur ce sujet. Ses successeurs ont imaginé de désigner ces quatre espèces par les noms des quatre premières voyelles, A, E, I, O, comme

l'expriment deux vers techniques latins qu'il est bon de retenir, pour pouvoir se représenter facilement et à volonté ce système de propositions, et les combinaisons que l'on en peut faire :

> *Asserit* A, *negat* E, *verùm generaliter ambo.;*
> *Asserit* I, *negat* O, *sed particulariter ambo;*

c'est-à-dire que A représente toutes les propositions universelles affirmatives, E toutes les universelles négatives, I toutes les particulières affirmatives, et O toutes les particulières négatives.

Quand un jeune logicien a acquis ce degré d'instruction sur la nature des propositions, il est porté à croire qu'il lui sera désormais très facile d'analyser quelque proposition que ce soit, d'en connaître le sujet et l'attribut, la qualité et la quantité; et véritablement, avant qu'il en soit venu là, il ne lui est pas possible de faire aucun usage des règles de la logique. Cependant il trouvera encore des difficultés dont Aristote n'a pas dit un seul mot, et que ses successeurs ont quelquefois indiquées, sans pouvoir les résoudre. Car 1° il y a des propositions dans lesquelles on ne discerne pas facilement le sujet et l'attribut, comme dans celle-ci : « il pleut, il neige, » et autres semblables; 2° il y en a d'autres où l'on peut prendre le sujet pour l'attribut et réciproquement, comme « la vertu est la route du bonheur ; » 3° quelquefois on ne distingue pas si une proposition est universelle ou particulière, comme dans celle que je viens de donner pour exemple; 4° la qualité de certaines propositions est tellement douteuse, que

les logiciens n'ont jamais pu s'accorder sur leur caractère affirmatif ou négatif; telle est celle-ci : « tout ce qui n'est pas doué de sentiment, n'est pas un animal; » 5° enfin, comme il y a une classe de propositions qui n'ont que deux termes, un sujet et un attribut, il y a aussi beaucoup de classes qui ont plus de deux termes ; or, c'est à la première seulement, c'est-à-dire à celle des propositions qu'on nomme *catégoriques*, que peuvent s'appliquer les règles que donne Aristote au sujet de la conversion des propositions, des figures et des modes des syllogismes, comme nous l'allons voir. Les écrivains postérieurs ont pris en considération quelques-unes des classes nombreuses de propositions complexes, et ont donné des règles qui peuvent s'y appliquer; mais ayant reconnu que ce serait un travail sans fin, ils nous renvoient aux règles du bon sens, à l'égard de toutes les autres. On trouve, au reste, des observations judicieuses sur ce sujet dans la Logique de Port-Royal, chapitres 5, 6 et suivants de la seconde partie.

Tout ce que vous venez d'entendre, messieurs, se rapporte aux trois premiers traités de l'*Organum* d'Aristote, et plus particulièrement au dernier des trois, c'est-à-dire au livre intitulé *de Interpretatione*. Nous arrivons maintenant aux quatre livres appelés *analytiques*, parce que l'auteur s'y est proposé pour but de résoudre tout raisonnement dans les éléments simples dont il est composé. Le premier livre des *premiers analytiques* contient, en grande partie, toute la doctrine syllogistique qui compose proprement ce qu'on a appelé la science

logique; et par cette raison il convient d'entrer, à ce sujet, dans quelques détails. Avant d'exposer la théorie du syllogisme, Aristote donne quelques règles concernant ce qu'on appelle la *conversion* des propositions, et la plupart des auteurs qui sont venus ensuite se sont conformés à cet ordre. Expliquons donc en peu de mots ce que c'est que cette conversion des propositions. Lorsqu'on dit, par exemple, « aucun homme n'est un quadrupède, » il est évident que l'on fera une proposition qui sera également vraie en transposant les termes, et mettant l'attribut à la place du sujet, et le sujet à la place de l'attribut, en sorte que cette autre proposition, « aucun quadrupède n'est un homme, » sera aussi vraie que la première. Mais on dit qu'elle en est la *converse*, parce qu'on appelle *conversion* cette transposition des termes dont je viens de parler; et d'après cet exemple, ou tout autre semblable, on donne pour première règle à ce sujet que *toute universelle négative peut être convertie en une universelle négative*. Au contraire, une proposition universelle affirmative ne peut jamais être convertie qu'en une particulière affirmative, et c'est la seconde règle; ainsi de cette proposition, « tous les hommes sont mortels, » on ne peut faire, par conversion, une autre proposition vraie, qu'en disant: « quelques mortels sont hommes. » Cette espèce de conversion, où la quantité de la première proposition est changée, s'appelle *conversion par accident*. La troisième règle est, qu'une proposition particulière affirmative peut se convertir en une proposition particulière affirmative, comme lors-

qu'on dit : « quelques hommes sont justes, » « et quelques personnes justes sont hommes. » Enfin, il y a une dernière sorte de conversion omise par Aristote, et que ses successeurs ont suppléée. Par exemple, de cette proposition : « tous les animaux sont doués de sentiment, » on peut déduire celle-ci, qui est également vraie : « ce qui est privé de sentiment n'est pas un animal, » où vous voyez que le terme contradictoire de l'attribut de la première est pris pour sujet de la seconde, et que la qualité de la première proposition est changée : c'est ce qu'on appelle *conversion* par *contra-position*. La quatrième et dernière règle est donc qu'*une proposition universelle affirmative peut être convertie en une particulière négative par contra-position*. Mais en voilà assez pour vous donner une idée de ces distinctions subtiles : je me hâte d'arriver à la théorie du *syllogisme*.

Vous savez, messieurs, que l'on appelle ainsi un argument ou un raisonnement composé de trois propositions dont la dernière est nommée *conclusion*, et les deux premières sont appelées *prémisses*. En voici un exemple : « Tout bon prince est aimé de « ses sujets. Un roi juste est un bon prince. Donc « un roi juste est aimé de ses sujets (1). » La conclusion ayant deux termes, un sujet et un attribut, on appelle l'attribut le *grand terme*, et son sujet, le *petit terme*. Or, afin de prouver la conclusion, on compare, dans les prémisses, chacun des termes qui la composent, à un troisième, qui est nommé le *terme*

(1) Logique de P. R. part. III c. I.

moyen. De cette manière, l'une des prémisses a pour sujet et pour attribut le grand et le moyen terme; et cette prémisse est appelée la proposition *majeure*, ou simplement *la majeure*. L'autre prémisse, que l'on appelle *la mineure*, doit, au contraire, être composée du moyen et du petit terme; en sorte que la majeure, la mineure et la conclusion, sont les trois propositions dont se compose tout syllogisme régulier; et quoique chacune d'elles ait ses deux termes (sujet et attribut), il n'y a néanmoins en tout que trois termes différents comme on le voit par l'exemple précédent. Le grand terme est toujours l'attribut de la conclusion, et il est aussi le sujet ou l'attribut de la majeure. Le petit terme est toujours le sujet de la conclusion, et il est aussi le sujet ou l'attribut de la mineure. Le moyen terme n'entre jamais dans la conclusion, mais il reste dans les prémisses, en qualité de sujet ou d'attribut. Vous voyez *par là*, messieurs, que l'on doit réduire à quatre les changements de place que le moyen terme peut subir dans les deux prémisses: il est sujet ou attribut, dans chacune d'elles. Or, ce sont les différentes places que ce terme occupe dans les prémisses qui déterminent ce qu'on appelle les *figures* du syllogisme. Ces figures ne peuvent donc être qu'au nombre de quatre. Lorsque le moyen terme est le sujet de la majeure, et l'attribut de la mineure, le syllogisme est dit de la *première figure*; lorsqu'il est attribut dans les deux prémisses, c'est la *seconde figure;* lorsqu'il est sujet dans l'une et l'autre, c'est la *troisième figure*; et enfin, s'il est sujet de la mineure

et attribut de la majeure, c'est la *quatrième figure.* Aristote n'a point fait mention de cette dernière figure, qui, sans doute, n'avait pas échappé à son attention, mais qu'il regardait probablement comme inutile, parce qu'elle ne donne que quelques conclusions indirectes et peu naturelles. Quoi qu'il en soit, on attribue l'invention de cette quatrième figure au célèbre Galien (1), et par cette raison, les scolastiques lui ont donné le nom de figure *galénique.*

Mais la plupart des auteurs s'en tiennent aux trois premières admises par Aristote. Voici des exemples de ces trois figures. Descartes, après avoir pris le parti de révoquer en doute tout ce qui ne lui sera pas démontré par le raisonnement, sent néanmoins qu'il existe; et certes il n'a pas besoin de faire un syllogisme en forme pour en être convaincu; mais enfin il a la fantaisie d'en faire un pour se prouver à lui-même cette proposition : *j'existe*, et voici comment il s'y prend. Il choisit pour moyen terme l'idée d'*être pensant*, et il construit ainsi son syllogisme: *Tout être qui pense existe* : or, *je suis un être qui pense;* donc *je suis existant* ou *j'existe.* Vous voyez que le moyen terme, *être qui pense*, est le sujet de la majeure, et l'attribut de la mineure; c'est donc un syllogisme de la première figure. Mais Descartes n'a énoncé que la mineure et la conclusion de son syllogisme, parce qu'il a jugé que les lecteurs suppléeraient la majeure ; et il a dit simplement : « je

(1) C'est Averroès qui l'attribue à Galien, dans les écrits duquel on n'en trouve aucune mention, disent les comment. de Coïmbre, p. 477, édit. de Lyon, 1610.

pense; donc j'existe; » *cogito; ergo sum*. Cette forme d'énonciation s'appelle *Enthymême*; mot grec qui signifie proprement « réflexion, ou conception, ou pensée intérieure. »

Le syllogisme, avons-nous dit, est de la seconde figure, quand le moyen terme est attribut dans les deux prémisses; en voici un exemple : je veux prouver qu'*il y a des sots à qui l'on peut marquer beaucoup d'égards*, et prenant l'idée de riche pour moyen terme, je fais ce syllogisme de la seconde figure : « Il y a des sots qui sont très riches : or, ceux que l'on honore le plus ordinairement sont riches; donc il y a des sots pour qui tout le monde a des égards. »

Enfin le syllogisme suivant, où le terme moyen est sujet dans les deux prémisses, est de la troisième figure. « Le pouvoir de sauver quelqu'un suppose le pouvoir de le perdre. Or, le pouvoir de sauver appartient à celui qui a une grande autorité. Donc le pouvoir de faire périr lui appartient aussi. » Vous vous rappelez sans doute, messieurs, que c'est là le fond de la pensée exprimée dans ce beau vers de la Médée d'Ovide, qui nous a été conservé par Quintilien (1) :

> *Servare potui : perdere an possim rogas?*
> J'ai pu sauver l'ingrat : tu doutes qu'il périsse?

Cette forme est encore celle que les logiciens appellent enthymême; et le poète y a joint l'interrogation qui peint, d'une manière plus vive, le sentiment

(1) *Inst. orat.* l. VIII, c. 5.

intérieur qui agite Médée. Assurément les poètes et les orateurs, quand ils composent leurs plus excellents ouvrages, ne songent guère s'ils font des syllogismes ou des enthymêmes, ou telle autre figure de logique ou de rhétorique. Mais il est pourtant vrai qu'il peut leur être fort utile d'avoir d'abord exercé leur esprit sur toutes ces choses, et que si elles ne donnent pas le talent, elles fortifient, jusqu'à un certain point, l'intelligence, et donnent à l'esprit plus de vigueur et de sagacité.

TROISIÈME LEÇON.

Outre les figures de syllogismes qui ont été expliquées précédemment, il y a encore à considérer les propositions qui entrent dans le syllogisme, et qui, comme vous savez, messieurs, peuvent être de quatre espèces différentes suivant leur quantité et leur qualité; c'est-à-dire, ou universelles, soit affirmatives, soit négatives, désignées par les deux voyelles A et E; ou particulières, soit affirmatives, soit négatives, désignées par les voyelles I et O, suivant l'adage latin, que je vous ai déjà cité : *Asserit A*, *negat E*, etc. Or, un syllogisme étant composé de trois propositions, qui peuvent chacune être de quatre espèces *différentes*, il s'ensuit qu'il peut y avoir autant de syllogismes *différents*, que l'on peut faire de combinaisons *différentes* avec quatre choses, en les prenant trois à trois, et l'on démontre en arithmétique que le nombre de ces combinaisons est soixante et quatre.

Il y a donc soixante et quatre manières de construire un syllogisme avec les quatre sortes de propositions désignées par les lettres A, E, I, O, et ces manières diverses sont, en effet, ce qu'on a appelé les *modes* du syllogisme. De plus, comme il y a trois figures de syllogisme, vous voyez qu'il y a, pour ces trois figures, trois fois soixante et quatre, c'est-à-dire

cent quatre-vingt-douze modes possibles; et même il y aura quatre fois soixante et quatre, c'est-à-dire deux cent cinquante-six modes possibles, si l'on admet la quatrième figure inventée, dit-on, par Galien.

S'il fallait, pour raisonner avec justesse, connaître en détail cette prodigieuse multitude de combinaisons, il est évident qu'il n'y aurait que bien peu d'hommes qui en eussent le temps, ou qui voulussent en prendre la peine; mais ce qui doit nous rassurer encore sur ce que ce tableau des syllogismes possibles peut avoir d'effrayant pour l'imagination, c'est que, bien que la théorie du syllogisme elle-même ne soit assurément pas d'une nécessité indispensable pour raisonner juste, elle apprend à réduire considérablement ce nombre des combinaisons qui résultent de la double division par figures et par modes, comme vous l'allez voir.

Et d'abord, ne considérons que les trois premières figures admises par Aristote, puisque la dernière est, comme nous l'avons observé, une espèce de superfluité: il nous restera encore les cent quatre-vingt-douze modes qui appartiennent à ces trois figures; et certes, c'est encore beaucoup trop; aussi est-on parvenu à les réduire à quatorze seulement, au moyen des observations suivantes. Premièrement, la conclusion devant suivre nécessairement des prémisses, il n'y a réellement que celles-ci, qui soient importantes à considérer dans les modes, c'est-à-dire que l'on peut, pour l'objet qui nous occupe, considérer chaque syllogisme comme composé seulement de deux propositions, dont chacune, sous le rapport de la quantité

ou de la qualité, peut apparfenir aux quatre espèces A, E, I, O : il ne s'agit donc plus, pour savoir combien de syllogismes on peut faire dans chaque figure, que de calculer combien les quatre lettres, prises deux à deux, peuvent donner de combinaisons ; or, elles n'en donnent que seize, c'est-à-dire que chaque figure de syllogisme n'aura que seize modes au lieu de soixante-quatre; ce qui fait, pour les trois figures, quarante-huit modes possibles, au lieu de cent quatre-vingt-douze.

En second lieu, par le même principe que la conclusion doit nécessairement suivre des prémisses, on ne peut admettre que les syllogismes bons à quelque chose, c'est-à-dire dont les prémisses donnent réellement une conclusion, et l'on doit rejeter ceux dont il est impossible de rien conclure. Or, Aristote, en examinant un à un les seize modes de chaque figure, a fait voir que dans la première il y en a douze d'inutiles, autant dans la seconde, et six seulement dans la troisième; d'où il suit qu'il n'y a, dans la première figure, que quatre modes de syllogismes utiles ou concluants, quatre dans la seconde, et six dans la troisième. Ainsi, il n'y a réellement que quatorze modes pour les trois figures. Ceux qui en admettent une quatrième, en examinant ses modes suivant les mêmes principes, en ont trouvé cinq utiles ou concluants, et onze d'inutiles; ce qui porte le nombre des modes réels à dix-neuf, si l'on veut admettre les quatre figures.

Aristote, et tous ceux qui l'ont suivi ont cru que pour faire une science de cette théorie des syllogismes

catégoriques, il fallait nécessairement démontrer que les quatorze modes reconnus pour légitimes, donnent une conclusion vraie, en supposant la vérité des prémisses, au lieu qu'aucun des autres ne donne le même résultat. Voyons comment ils s'y sont pris pour parvenir à ce but. Premièrement, quant aux modes légitimes, Aristote et ses successeurs ou commentateurs immédiats, démontrent les quatre modes de la première figure, par l'axiome que l'on a appelé *dictum de omni et nullo*, qui revient à dire que tout ce qu'on affirme d'un genre, peut également être affirmé de toutes les espèces, et de tous les individus compris dans ce genre, et que ce que l'on nie d'un genre tout entier, peut pareillement être nié de toutes les espèces et individus qu'il comprend; et quant aux modes légitimes des autres figures, on les prouve en les réduisant à quelque mode de la première. On ne se sert, pour cette réduction, que des axiomes relatifs à la conversion des propositions, et dans certains cas, des axiomes qui se rapportent à leur opposition.

La manière dont Aristote procède à l'examen des modes illégitimes, est tout-à-fait analytique, puisqu'il a pris la peine de les éprouver et de les rejeter un à un; mais son style excessivement laconique, l'emploi continuel qu'il fait de symboles peu familiers, laissant au lecteur le soin de faire lui-même les applications, répandent une grande obscurité sur cette partie de sa logique, que l'on prendrait pour un recueil d'énigmes. C'est probablement ce qui a engagé les auteurs modernes qui ont traité ce sujet, à suivre une marche tout-à-fait opposée:

ils démontrent d'abord, au moyen de trois axiomes, les règles générales qui appartiennent à toutes les figures; ensuite ils démontrent les règles spéciales de chaque figure, tant par sa propre nature, que par les règles générales. Alors, il ne reste plus qu'à appliquer ces règles générales et spéciales, et à rejeter tous les modes qui n'y sont pas conformes.

Cette méthode, messieurs, se présente sous un appareil scientifique qui impose, et lorsque l'on considère qu'avec un petit nombre de règles une fois démontrées, l'on écarte tout d'un coup cent soixante-dix-huit modes faux, il semble que ce soit un perfectionnement très important; mais les trois axiomes qui servent de base à tout ce système sont sujets à quelque difficulté. Voici quels sont ces trois axiomes : 1° deux choses qui conviennent avec une troisième, conviennent entre elles; 2° lorsque entre deux choses, *il y en a une* qui convient avec une troisième, *tandis* que l'autre ne convient pas, ces deux choses ne conviennent pas entre elles; 3° quand ni l'une ni l'autre ne conviennent avec une troisième, il est impossible de dire si elles conviennent ou ne conviennent pas entre elles. Assurément ces trois propositions sont incontestables et parfaitement claires si on les applique aux quantités mathématiques, auxquelles, en effet, elles semblent se rapporter expressément; mais appliquées à des notions d'une tout autre nature, elles perdent beaucoup de leur évidence : on n'y voit plus qu'une analogie de langage qui peut facilement induire à erreur. Il suffit, pour s'en convaincre, de traduire le mot *convenir* par d'autres expressions

plus exactes et plus appropriées aux considérations logiques. Voyez, par exemple, ce que donnera la traduction du premier axiome : « si deux choses peu- « vent être affirmées d'une troisième, ou si cette « troisième peut être affirmée de toutes deux, ces « deux choses pourront être affirmées l'une de « l'autre. » Certes, il s'en faut beaucoup que cette proposition ait toute l'évidence que doit avoir un axiome; et quand les principes qui servent de fondement à une science manquent ainsi d'évidence, ce défaut influe nécessairement sur tout l'ensemble de la doctrine. Il y a même lieu de présumer que de quelque méthode qu'on fasse usage pour démontrer qu'un syllogisme est concluant, l'on court risque de tomber dans l'inconvénient inévitablement attaché à la démonstration des axiomes. Remarquez en effet, messieurs, que dans tout syllogisme régulier, la connexion des prémisses avec la conclusion n'est pas seulement réelle, mais immédiate; tellement qu'il n'est besoin d'aucune proposition intermédiaire, pour rendre cette connexion plus sensible. Le but même du syllogisme est de ne rien laisser à suppléer, pour que la démonstration soit complète. Voilà pourquoi tout homme d'un entendement ordinaire, qui a bien compris les prémisses, est nécessairement obligé d'admettre la conclusion, supposé que ces prémisses soient vraies; et la connexion de celles-ci avec la conclusion, a toute la force de l'évidence intuitive: en un mot, le simple bon sens suffit pour faire voir immédiatement la conclusion dans les prémisses; et si cette lumière vient à manquer, il n'y a aucune

espèce de raisonnement qui puisse en tenir lieu.

C'est parce que les règles générales du syllogisme portent sur un fondement ruineux, qu'il est une ressource si peu utile pour la recherche et pour la démonstration de la vérité, et qu'on ne peut plus compter sur l'appui qu'il semble donner à la raison, toutes les fois qu'il ne s'applique pas à des propositions dont le simple bon sens suffit pour nous faire apercevoir ou la fausseté ou l'évidence. Ne laissons pas pourtant, messieurs, de prendre quelque connaissance de cette théorie, tant parce qu'elle est propre à exercer, jusqu'à un certain point, la sagacité de l'esprit, que parce qu'elle offre des observations de détail qui ne sont pas sans justesse, et qui, par cette raison, peuvent être utiles à connaître.

L'addition la plus importante que les péripatéticiens des siècles suivants aient faite à la doctrine d'Aristote sur le syllogisme catégorique, consiste, à ce qu'il paraît, dans l'invention des noms mécaniques que l'on a donnés aux modes légitimes de chaque figure, et à l'aide desquels on peut facilement les graver dans sa mémoire : ils sont compris dans les vers techniques que voici :

> *Barbara*, *Celarent*, *Darii*, *Ferio*, dato primæ.
> *Cesare*, *Camestres*, *Festino*, *Baroco*, secundæ.
> Tertia, *Darapti* sibi vindicat atque *Felapton* ;
> Adjungens *Disamis*, *Datisi*, *Bocardo*, *Ferison*.

Tout mode concluant qui appartient à quelqu'une des trois figures, a donc, dans ces rhythmes, un nom qui le distingue et le rappelle; et ce nom est composé de manière à indiquer la nature de chaque mode:

trois voyelles marquent l'espèce des trois propositions qui y sont comprises. Ainsi dans les quatre mots *Barbara*, *Celarent*, *Darii*, et *Ferio*, qui correspondent aux quatre modes de la première figure, on voit, en expliquant les voyelles qu'ils comprennent, par le distique *Asserit A*, etc., que les prémisses de chacun de ces modes étant *a a*, ou *e a*, ou *a i*, ou *e i*, la majeure doit toujours être une proposition universelle, et la mineure une affirmative; et que la conclusion, étant marquée par les lettres *a*, *e*, *i*, *o*, peut être ou affirmative ou négative, universelle ou particulière. De la même manière on conclura de la disposition des voyelles, dans les quatre mots *Cesare*, *Camestres*, *Festino* et *Baroco*, qui désignent les quatre modes de la seconde figure, que les prémisses étant *e a*, ou *a e*, ou *e i* ou *a o*, il faut toujours que la majeure soit une proposition universelle, et l'une des prémisses négative, et que la conclusion étant *e*, ou *o*, peut être particulière ou universelle, mais doit toujours être négative. Enfin, dans la troisième figure, qui a six modes légitimes indiqués par les mots *Darapti*, *Felapton*, *Disamis*, *Datisi*, *Bocardo*, *Ferison*, on trouvera, par le même moyen de la comparaison des voyelles, que la mineure doit toujours y être affirmative, et qu'elle admet des conclusions tant affirmatives que négatives, mais toutes particulières.

Je n'entreprendrai pas, messieurs, de vous donner des exemples de tous ces modes: ce serait un travail aussi fastidieux qu'inutile; mais je dois vous faire remarquer que malgré la bizarrerie de ces mots techni-

ques, et le ridicule qui semble y être attaché, ils contiennent une invention tellement ingénieuse et qui est d'un si puissant secours pour manier avec adresse le syllogisme, qu'il est assez probable qu'Aristote avait quelque procédé de ce genre, qui faisait partie de la doctrine secrète de son école, dans laquelle il se transmit peut-être par tradition, jusqu'à ce que quelqu'un s'avisât de le publier.

L'artifice de ces mots est tel que non-seulement il peut servir, comme il vous est facile de le voir, à construire à volonté un syllogisme dans un mode et dans une figure quelconques, ce qui tient uniquement à la considération des voyelles; mais que les consonnes mêmes qui entrent dans chaque mot, renferment aussi une propriété remarquable, puisque, par leur moyen, un enfant peut apprendre à réduire un syllogisme de la seconde ou de la troisième figure, à un syllogisme de la première; en sorte que lorsqu'on a prouvé directement que les quatre modes de la première figure sont concluants, tous les modes des deux autres se trouvent prouvés en même temps, au moyen de cette opération de réduction. Mais revenons aux règles générales du syllogisme et communes aux trois figures; Aristote en a donné quelques-unes au moyen desquelles on peut s'assurer de la légitimité des syllogismes; elles peuvent se réduire aux cinq suivantes.

1° Il ne doit y avoir que trois termes dans un syllogisme; et comme chaque terme se trouve dans deux des propositions, il doit être précisément le même dans toutes deux; autrement on dit que le syllogisme a quatre termes, ce qui le rend vicieux.

Si je faisais, par exemple, ce syllogisme : « certains hommes sont avares, « certains hommes sont généreux, « donc certains avares sont généreux, » il est évident que ce serait un faux raisonnement parce que le sujet de la mineure, quoique exprimé dans les mêmes mots que celui de la majeure, n'est pas du tout le même terme. Au lieu de dire, certains hommes sont généreux, j'aurais pu dire plus clairement : d'*autres hommes* sont généreux, et alors le syllogisme aurait évidemment eu quatre termes, c'est-à-dire que ce n'est plus un syllogisme.

2° Le moyen terme doit être pris universellement dans l'une des prémisses. Cette seconde règle prouverait encore que l'exemple précédent est vicieux, puisque les deux prémisses y sont des propositions particulières. Si j'avais dit, par exemple, « certains « hommes sont avares : or, tout avare est incapable « d'un sentiment généreux, donc certains hommes « sont incapables d'un sentiment généreux, » ce syllogisme exact et concluant aurait satisfait aux deux règles ci-dessus énoncées; car le terme *certains hommes* est précisément le même dans la majeure et dans la conclusion, et de plus le moyen terme *avare* est pris universellement dans la mineure. La troisième règle est que les deux prémisses ne doivent pas être des propositions particulières, ni toutes deux négatives. L'exemple que j'ai proposé précédemment : « certains hommes sont avares, certains hommes sont généreux, » péchait encore contre la première partie de cette règle. Et quant à la seconde partie, il est facile de voir que l'effet de la négation étant d'exclure l'at-

tribut de la signification du sujet; de ce que j'exclus le moyen terme du sujet et de l'attribut de la conclusion, je ne puis pas dire qu'ils soient la même chose, ni qu'ils soient différents. Si je dis, par exemple, « Socrate n'est pas un impie, un impie n'est pas philosophe, » je ne puis conclure que Socrate soit philosophe ni qu'il ne le soit pas. La quatrième règle est que la conclusion doit être particulière si l'une ou l'autre des prémisses est particulière, et négative si l'une ou l'autre des prémisses est négative; ce qu'on exprime dans l'école en disant que la conclusion suit toujours la plus faible partie, *conclusio sequatur partem debiliorem*. « Un philosophe n'est pas un impie, Socrate est un philosophe, donc Socrate n'est pas un impie. »

Enfin, la cinquième règle est qu'aucun terme ne peut être pris universellement dans la conclusion s'il n'est pas pris universellement dans les prémisses. Mais il faut observer, dans l'application de cette règle, que l'on dit d'un terme qu'il est *pris* universellement quand il est ou le sujet d'une proposition universelle, ou l'attribut d'une proposition négative; et d'un autre côté, on dit encore qu'un terme est pris particulièrement, quand il est ou le sujet d'une proposition particulière, ou l'attribut d'une proposition affirmative; ce qui s'applique également à la seconde règle, qui veut que le moyen terme soit pris universellement dans l'une des prémisses.

Les règles que je viens de vous exposer, messieurs, sont celles qu'Aristote a déduites de l'examen analytique de tous les modes possibles dans les trois figures,

et que les auteurs des logiques modernes emploient pour déterminer quels peuvent être les modes concluants dans chaque figure. L'application de tout ceci n'est ni difficile, ni malheureusement fort utile. Je terminerai donc ce que je crois devoir ajouter encore à ce sujet, par quelques exemples qui vous feront comprendre comment on peut reconnaître le mode et la figure d'un syllogisme donné, et réciproquement construire un syllogisme dans une figure et un mode donnés.

Soit proposé cet exemple : « Ce qui est un sujet de « repentir n'est pas désirable : il y a des plaisirs qui « sont des sujets de repentir : donc il y a des plaisirs « qui ne sont pas désirables. » Je veux savoir d'abord à quelle figure appartient ce syllogisme, et il me suffit pour cela d'observer la place du moyen terme *sujet de repentir*, dans les deux prémisses; or, je vois qu'il est sujet dans la majeure et attribut dans la mineure, c'est donc la première figure. Je remarque ensuite que la majeure est une proposition négative (E); que la mineure est une particulière affirmative (I); et que la conclusion est une particulière négative (O); ce syllogisme est donc de la première figure, et du mode qui, dans cette figure, est désigné par les lettres *e*, *i*, *o*, c'est-à-dire du mode *Ferio*. Proposons-nous encore cet autre exemple : « quelques méchants sont comblés des « faveurs de la fortune, tous les méchants sont mi« sérables : donc quelques hommes comblés des faveurs de la fortune sont « misérables. » Ici comme vous voyez, messieurs, l'idée de *méchants*, qui est le moyen terme, est sujet dans la majeure et dans la

mineure, c'est donc la troisième figure. De plus la majeure est une particulière affirmative (I); la mineure une universelle affirmative (A); et la conclusion une particulière affirmative (I). Elle est donc du mode indiqué par le mot *Disamis*, qui réunit les trois voyelles *i*, *a*, *i*. Remarquons en passant que ce syllogisme pourrait se réduire au mode *Darii* de la première qui contient aussi les trois voyelles *a i i*, désignant une affirmative universelle et deux affirmatives particulières; il ne s'agirait que de faire du moyen terme *méchants* l'attribut de la mineure, ou de la seconde prémisse, en cette manière: « tous « les méchants sont misérables; quelques hommes « comblés des faveurs de la fortune sont méchants; « donc quelques hommes comblés des faveurs de la « fortune sont misérables. » La possibilité de cette réduction d'un mode de la troisième figure à un mode de la première est indiqué par la consonne initiale *D*, qui est la même dans les mots *Disamis* et *Darii*; et la consonne *S* qui se trouve au milieu du mot *Disamis*, marque la conversion simple qu'il a fallu faire subir à la mineure « quelques hommes « comblés des faveurs de la fortune sont méchants, » au lieu de « quelques méchants sont comblés des fa- « veurs de la fortune; » voilà, messieurs, une partie du mystère caché dans les consonnes de ces noms techniques donnés aux différents modes; je n'entreprendrai point de vous en révéler tous les autres secrets, qui sont au reste plus curieux qu'ils ne sont utiles.

Voici encore un exemple pour la seconde figure, c'est-à-dire celle où le moyen terme est attribut dans la

majeure et dans la mineure: « Toute vertu est indul-
« gente, le zèle n'est pas toujours indulgent: donc le « zèle n'est pas toujours une vertu. » La majeure est une universelle affirmative (A), la mineure et la conclusion sont des particulières négatives (OO), c'est donc le mode *Baroco* de la seconde figure. On peut le ramener à un syllogisme concluant de la première figure de cette manière : « Ce qui n'est pas indulgent n'est pas « vertueux ; le zèle n'est pas toujours indulgent ; « donc le zèle n'est pas toujours vertueux. » Ce syllogisme est de la première figure, cela est incontestable ; mais à quel mode de cette figure faut-il le rapporter ? voilà ce qui est embarrassant. Car d'abord les prémisses semblent être toutes deux négatives, ce qui est contraire à la troisième règle générale ; et de plus la mineure y est négative, ce qui est contraire à une règle spéciale des modes de la troisième figure. Voilà donc des difficultés qu'il faut résoudre. Quelques logiciens pensent que les deux particules négatives, dans la majeure, sont équivalentes à une affirmation ; et que par conséquent la proposition : « Ce qui n'est pas tolérant n'est pas « vertueux, » équivaut à une affirmative. En admettant cette distinction, on remédie en effet à la première difficulté, mais la seconde subsiste toujours. Voici donc la solution la plus ingénieuse : c'est de prendre l'expression *non indulgent* pour moyen terme, en sorte que la négation en fasse partie. Alors le syllogisme prendra cette forme. « Ce qui est *non* « *indulgent* n'est pas vertueux ; souvent le zèle est « *non indulgent* ; donc souvent le zèle n'est pas ver-

« tueux. » Par ce moyen la majeure devient une universelle négative (E), la mineure une particulière affirmative (I), et la conclusion une particulière négative (O), en sorte que l'on a un syllogisme exact du mode *ferio.* Vous voyez par là, messieurs, que la qualité des propositions n'est pas tellement invariable que l'on ne soit forcé, quand la circonstance l'exige, de réduire une affirmative à n'être plus que négative, et réciproquement, d'exagérer, s'il le faut ainsi dire, une proposition négative au point de la rendre affirmative. En voilà sans doute assez, pour vous donner une notion suffisante de la théorie du syllogisme catégorique. Vous trouverez de plus grands développements, et surtout un plus grand nombre d'exemples de tous les modes dans la plupart des traités de logique; et il faudrait en effet s'exercer un peu dans ce genre, pour y devenir habile, si la chose en valait la peine. Ajoutons cependant, pour ne rien omettre, que les auteurs qui ont admis la quatrième figure, c'est-à-dire celle où le moyen terme est attribut dans la majeure, et sujet dans la mineure, n'y ont reconnu que cinq modes réels ou concluants, qu'ils désignent par les mots techniques *Baralipton*, *Calentes*, *Dibatis*, *Fepasmo*, *Fresisom*, dont les voyelles et les consonnes sont combinées de la manière que j'ai indiquée précédemment.

Outre les syllogismes simples, purs ou catégoriques dont il a été question jusqu'ici, on traite encore dans les Logiques ordinaires des syllogismes appelés composés, dont il y a deux espèces : l'*hypothétique* ou *conditionnel*, et le *disjonctif.* Dans le syllogisme *hy-*

pothétique, la vérité de la majeure n'est que conditionnelle ou présumée, et par conséquent le syllogisme n'est rigoureusement concluant qu'autant que vous admettez cette première proposition, autrement il faut la prouver. Dans ces sortes de propositions, le sujet s'appelle *antécédent*, et l'attribut *conséquent*; et la règle pour cette espèce de syllogisme, est que si l'on admet l'antécédent, il faut admettre le conséquent, et que si l'on rejette le conséquent il faut rejeter l'antécédent. Par exemple, cette proposition hypothétique, « Si l'excessive sévé« rité est une vertu, elle est louable, » contient en effet toute la pensée de celui qui la fait, et sa conclusion sera affirmative ou négative, suivant qu'il se décidera à admettre l'antécédent ou à rejeter le conséquent, en disant, dans le premier cas : « Or « l'excessive sévérité est une vertu, donc elle est « louable, » ou bien dans le second cas : « Or l'ex« cessive sévérité n'est pas louable, donc elle n'est « pas une vertu. » Il suit de là que ces sortes de raisonnements peuvent être faux de deux manières : premièrement lorsque l'on conclut l'antécédent du conséquent, comme dans cet exemple : « Si les An« glais sont luthériens, ils sont hérétiques; or ils « sont hérétiques, donc ils sont luthériens; » et en second lieu, lorsque de la négation de l'antécédent, on infère celle du conséquent, comme lorsqu'on dit, par exemple : « Si les Anglais sont luthériens, ils sont « hérétiques; or ils ne sont pas luthériens; donc « ils ne sont pas hérétiques. » Vous voyez, au reste, facilement, messieurs, que le syllogisme hypothé-

tique peut se réduire en un syllogisme catégorique, en supprimant l'antécédent de la proposition conditionnelle. Ainsi dans le raisonnement cité tout à l'heure: « Si l'excessive sévérité est une vertu, elle « est louable, » etc., on dira très bien, en supprimant l'antécédent : « Toute vertu est louable: or l'excessive « sive sévérité n'est pas louable; donc l'excessive « sévérité n'est pas une vertu, » et ce sera un syllogisme de la première figure et du mode *Darii*.

Le syllogisme *disjonctif* est celui dont la première proposition est *disjonctive*, c'est-à-dire composée de parties séparées par la disjonction *ou, ou bien;* tel est ce raisonnement de Cicéron : « Les meurtriers de César sont des parricides ou des défenseurs de la liberté; or ils ne sont point des parricides; donc ils sont les défenseurs de la liberté (1). » Il est clair que ces sortes de raisonnements ne peuvent être concluants qu'autant que l'on fait une division exacte *du sujet* dans la première proposition, et alors la *conclusion* peut se tirer de deux manières : Lorsqu'on rejette tous les membres de la division à l'exception d'un seul, comme dans cet autre passage de Cicéron (2): « Ce « cheval que vous avez, il faut ou que vous l'ayez « acheté, ou que vous l'ayez reçu en don ou par « héritage, ou qu'il soit né dans vos terres : ou, si « rien de tout cela n'est vrai, il faut que vous l'ayez « volé; or, vous ne l'avez point acheté, on ne vous « l'a point donné, vous ne l'avez point eu par héri- « tage, il faut donc que vous l'ayez volé. » L'auteur

(1) Philipp. II, 13.
(2) *De Inv.* I, 45.

ajoute qu'il manque à cette énumération une dernière supposition possible, c'est que le cheval ait fait partie du butin pris sur les ennemis ; mais on pourrait encore supposer qu'il a été obtenu par échange, ou gagné dans un pari, au jeu, à la loterie ; et en général il est rare que l'on soit sûr de n'avoir rien omis dans ces sortes de divisions. La seconde manière est de rejeter tous les cas particuliers de la division, pour conclure que l'espèce ne peut pas être affirmée, comme dans cet autre exemple tiré de Quintilien (1). « Pour avoir le droit de citoyen, il « faut ou être né à Rome, ou y avoir été naturalisé ; « or, vous n'y êtes pas né, vous n'avez point été na- « turalisé : donc vous n'êtes point citoyen. » On peut rapporter à cette classe les syllogismes appelés *copulatifs* par les auteurs de logique : ce sont les raisonnements dans lesquels la première proposition unit deux choses qui s'excluent réciproquement, ce que Cicéron appelle *conjonction*, *conjunctio negantium* (2). Il s'ensuit qu'en admettant l'une de ces deux choses dans la seconde proposition, on exclut l'autre dans la conclusion, par exemple : « Il est impossible « d'être homme d'honneur et avide d'argent ; or, l'a- « vare est avide d'argent, donc l'avare ne peut être « homme d'honneur. » On remarque que cette forme de raisonnement ne serait pas concluante, si après avoir nié l'une des deux choses, on se croyait en droit d'affirmer l'autre ; car dans l'exemple cité si l'on disait : « Or le prodigue n'est pas avide d'argent » la

(1) *Inst.*, *or.* V, c. 10, p. 111, 375.
(2) Topic. 14.

conclusion « donc le prodigue est homme d'honneur » ne serait pas nécessairement vraie.

Le *Dilemme* est considéré par la plupart des logiciens comme une espèce de syllogisme disjonctif. Il a une propriété assez remarquable; c'est de pouvoir quelquefois être retorqué avec succès. Il est, pour ainsi dire, comme ces grenades lancées à la main, et qui, rejetées avec adresse au milieu des assaillants, éclatent quelquefois contre eux avec une explosion funeste. Interrompons un moment cette fastidieuse énumération des syllogismes, par le récit d'une anecdote qu'Aulu-Gelle raconte à ce sujet (v. c. 10.). Voici comme s'exprime cet auteur : « Un jeune homme « fort riche, nommé *Evathlus*, désirant acquérir le « talent de l'éloquence, se mit sous la conduite du « sophiste Protagoras, et lui promit, pour récom- « pense de ses soins, une somme d'argent considé- « rable. Il fut convenu entre eux que la moitié de « cette somme serait payée sur-le-champ, et l'autre « moitié, le jour qu'Évathlus aurait plaidé et gagné « sa première cause. Le jeune homme suivit, pen- « dant un assez long temps, les leçons de son maître, « et fit des progrès remarquables dans l'art de la pa- « role; mais il ne se chargeait d'aucune cause, et pa- « raissait ne différer ainsi d'exercer ses talents, que « pour éviter de payer la somme convenue. Protago- « ras crut alors avoir trouvé un moyen adroit de l'y « contraindre; il résolut de l'appeler devant un tri- « bunal, et d'y faire la demande juridique de l'argent « qui lui était dû. Lorsqu'ils furent en présence des « juges, la cause ayant été appelée, Protagoras com-

« mença à parler en ces termes : Apprends, jeune in-
« sensé, que quelle que soit l'issue de cette discus-
« sion ; soit que les juges te condamnent, ou qu'ils
« prononcent en ta faveur, tu seras forcé à me payer
« la somme que je réclame. Car s'ils te condamnent,
« il faudra que tu me paies en vertu de leur sentence ;
« et s'ils prononcent en ta faveur, la somme me sera
« due en vertu de nos conventions, puisque tu auras
« gagné ta cause. Évathlus répondit : J'aurais pu me
« soustraire d'avance aux suites de cet argument
« captieux, puisqu'il ne tenait qu'à moi de confier
« ma défense à un autre avocat, et de ne pas la plai-
« der moi-même ; mais il m'a paru plus piquant de
« remporter une double victoire en gagnant ma cause,
« et en l'appuyant par un argument plus invincible
« que le tien. Apprends donc à ton tour, ô mon sage
« et habile maître, que je ne te paierai point la
« somme que tu demandes, soit que nos juges pro-
« noncent pour ou contre moi. Car si leur sentence
« m'est favorable, elle déclarera que je ne te dois
« rien, puisque j'aurai gagné mon procès ; et si elle
« m'est contraire, je ne te devrai rien encore, d'après
« nos conventions, puisque je l'aurai perdu. Alors
« les juges trouvant que de part et d'autre l'argument
« était insoluble, et ne voulant pas donner une sen-
« tence qui s'annullerait d'elle-même, quelle que fût
« celle des deux parties en faveur de laquelle ils pro-
« nonceraient, ajournèrent indéfiniment la cause. »

Voilà, messieurs, ce que c'est que le Dilemme.

J'ai dit, dans la leçon précédente, ce que c'est que l'Enthymême ou syllogisme imparfait, c'est-à-dire

dont on énonce simplement la conclusion, parce que l'on suppose que celui qui lit ou qui écoute suppléera facilement les prémisses; et vous remarquerez que cette forme de raisonnement est sans comparaison la plus familière et la plus usitée dans le discours, tandis que la forme du syllogisme régulier ou complet n'est que très rarement employée, si même on peut dire qu'elle le soit jamais. Voilà pourquoi j'*ai pu* prendre des exemples de différentes espèces de syllogismes que l'on appelle composés, dans les écrivains qui ont traité de l'art oratoire, et vous y en trouverez une infinité de ce genre, au lieu qu'il serait fort difficile d'y trouver un seul exemple de syllogisme régulier. Et ce qu'il y a de fâcheux pour la théorie des logiciens, c'est qu'elle n'est guère exacte et complète que pour ce qui concerne ces syllogismes purs, et qu'elle ne s'applique aux autres, qu'au moyen de diverses altérations qu'on lui fait subir et pour lesquelles il est impossible de donner des règles précises. Mais revenons à l'Enthymême. Voici un passage tiré du discours de Cicéron pour Ligarius (1), et que Quintilien (2) rapporte à ce genre de raisonnement. L'orateur en parlant devant César de la division qui avait existé entre lui et Pompée, s'exprime ainsi : « On pouvait alors hésiter entre les deux partis : il y « avait dans l'un et dans l'autre des choses que l'on « pouvait approuver. Aujourd'hui, sans doute, on « doit préférer la cause en faveur de laquelle les « dieux se sont prononcés. » Cette dernière phrase

(1) C. 6.
(2) *Inst. or.* V, 14.

est, comme vous voyez, un enthymème, différent de ceux que j'ai précédemment donnés pour exemples: là, c'était la conclusion que l'on énonçait sans les prémisses; ici, c'est la majeure toute seule qui est énoncée, et l'orateur s'en rapporte à la sagacité de l'auditeur pour suppléer la mineure et la conclusion.

A l'enthymème, qui est une espèce de syllogisme tronqué, est opposé le *sorite*, qui est au contraire, pour ainsi dire, un amas de syllogismes, ainsi que l'indique son nom, dérivé du mot grec σωρὸς qui signifie « tas ou monceau. » Le sorite est donc une suite de propositions liées entre elles de manière que l'attribut de la première soit le sujet de la seconde, l'attribut de la seconde le sujet de la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dernière proposition que l'on peut considérer comme la somme ou le résultat de l'addition de toutes les autres, et qui en contient en effet la conclusion définitive. Cicéron, dans le troisième livre des Tusculanes (c. VII), veut prouver que le sage est inaccessible aux faiblesses qui abattent l'ame et la jettent dans le découragement; voici comment il raisonne : « On n'est point sage si l'on « n'est courageux : de plus il faut que celui qui est « vraiment courageux ait une ame grande et élevée, « que celui qui a un courage inébranlable regarde « les choses humaines avec une sorte de dédain, et « comme fort au-dessous de lui. Or, on ne peut pas « les regarder ainsi, lorsqu'on peut se laisser acca« bler de tristesse à leur sujet. D'où il suit que « l'homme vraiment courageux ne se laisse jamais « accabler par la tristesse. Mais tout homme sage est

« courageux; le sage ne se laisse donc point abattre « par la tristesse. » Cette pensée, réduite sous la forme du syllogisme composé que l'on appelle sorite, s'exprimera ainsi. *Tout* homme *sage* est *courageux*, tout homme *courageux* a *l'ame élevée*, tout homme qui a *l'ame élevée* a un cœur *inébranlable*, tout homme qui a un *cœur inébranlable voit les choses humaines* avec *une sorte de dédain*: tout homme qui voit les choses de *ce monde avec dédain*, est *incapable de s'en laisser abattre*, donc le *sage* est *incapable de se laisser abattre* par la *douleur et la tristesse.* Vous voyez, messieurs, l'artifice de cette sorte de raisonnement : on ne fait, en passant d'une proposition à la suivante, que donner de nouveaux noms à une même chose, ou que montrer que ces nouvelles dénominations peuvent lui être données; car si l'attribut de la première proposition est le nom du sujet de cette même proposition, lorsque je prends cet attribut pour sujet de la seconde proposition, l'attribut de celle-ci devient encore le nom du sujet de la première, et ainsi de toutes les autres, tellement qu'étant arrivé à la dernière, je ne fais que montrer que l'attribut de celle-ci est encore le nom du sujet de la première, et c'est tout ce que je voulais. Remarquez aussi que le sorite n'est qu'un syllogisme de la quatrième figure, que l'on peut terminer à la seconde proposition et à toutes les suivantes. Si j'avance cette proposition : « Un homme qui « lit indifféremment toutes sortes de livres, est un « homme dont il faut fuir la conversation, » et qu'on ne m'en accorde pas la vérité, je puis faire ce sy-

gisme : « Celui qui lit toutes sortes de livres n'a pas « pu réfléchir sur tout ce qu'il a lu ; or celui qui n'a « pas pu réfléchir sur ce qu'il a lu doit être évité, « donc, etc. « On nie la mineure et je la prouve par ce nouveau syllogisme : « L'homme qui ne réfléchit « pas sur ses lectures n'acquiert que des connais- « sances mal ordonnées ; or, il faut éviter, » etc., donc, etc. On nie encore la mineure. Je prends le nouveau terme moyen *faux savant*, et je dis, etc. On nie encore la mineure, nouveau moyen terme : un faux savant *gâte l'esprit.* Tout raisonnement est un sorite, ou peut s'y ramener ; cela se voit surtout dans les démonstrations de la géométrie qui sont les raisonnements les plus exacts et les plus évidents : en voici un exemple que ceux qui ont quelque teinture de cette science comprendront sans peine. Je veux prouver que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, et je fais cette suite de propositions dans lesquelles l'attribut de la première devient le sujet de la suivante et ainsi des autres, en cette manière : « Un *triangle* est une *figure plane* « *qui a trois angles.* Une figure plane qui a trois « angles peut être *inscrite dans un cercle* ; *une figure* « *inscrite dans un cercle* est celle dont les angles ont « pour mesure *la moitié des arcs* qu'ils compren- « nent ; la moitié des arcs *compris* par les trois angles du triangle inscrit, est égale à *la moitié de* « *la circonférence.* La moitié de la circonférence est « la mesure de *deux angles droits* ; donc *la mesure* « de *deux angles droits* est la *mesure des trois angles* « *d'un triangle.* » C'est, comme vous voyez, un sorite

très rigoureux et un raisonnement très exact. Au reste, il est aisé de sentir que cela ne peut avoir lieu ainsi qu'autant que les propositions sont rigoureusement liées les unes aux autres, et que chaque attribut est une explication exacte et vraie, ou si l'on veut, une traduction fidèle du sujet. Lorsqu'on ne fait que répéter quelques mots d'une proposition à l'autre, sans qu'il y ait ni liaison ni enchaînement nécessaire, ce n'est qu'un amas de phrases incohérentes dont la conclusion peut être absurde ou ridicule, fausse ou vraie, parce que ce n'est qu'une proposition isolée, comme toutes les autres. Tel est ce prétendu sorite de Cyrano de Bergerac, qu'on cite dans quelque traité de Logique (1). « L'Europe « est la plus belle partie du monde, la France est le « plus beau royaume de l'Europe. Paris est la plus « belle ville de France. Le collége de Beauvais est le « plus beau collége de Paris. Ma chambre est la plus « belle chambre du collége de Beauvais. Je suis le « plus bel homme de ma chambre. Donc je suis le « plus bel homme du monde. »

Enfin il ne faut pas confondre le sorite, espèce de syllogisme composé, qui est une forme de raisonnement très usitée, et la plus propre aux démonstrations, avec le sorite captieux inventé, dit-on, par Euclide de Mégare, et dont souvent il est fait mention dans l'histoire de la philosophie, et même dans les écrits des rhéteurs. J'aurai occasion d'en parler dans la prochaine leçon; et je terminerai

(1) Voy. la logique de Dumarsais, art. 17.

celle-ci par quelques réflexions générales sur la théorie du syllogisme, tirées, en grande partie, d'une dissertation du docteur Reid sur le même sujet. Vous venez de voir, messieurs, que cette théorie ne s'applique que très imparfaitement aux syllogismes que l'on nomme composés, qui sont presque les seuls dont on fasse usage dans le discours ordinaire, et encore ne s'y présentent-ils presque jamais sous leur forme purement technique. De plus je vous ai fait remarquer au commencement de ce discours, que le principe fondamental sur lequel les logiciens appuient la démonstration des règles tant générales que spéciales du syllogisme, est loin d'avoir l'évidence que l'on doit désirer dans les premiers principes qui servent de base à une science; mais la lenteur des progrès qu'ont faits les connaissances utiles dans les siècles où l'art syllogistique fut le plus en vogue, et la rapidité avec laquelle elles se sont perfectionnées depuis que cet art fut tombé en désuétude, forment encore contre lui un préjugé défavorable; et la puérilité des exemples que l'on a toujours employés pour en éclaircir les règles, donne une nouvelle force à cette prévention. Il semble que les anciens se firent une idée exagérée de la puissance de la faculté de raisonner dans l'homme, et de celle de l'art syllogistique, considéré comme guide de cette faculté. Dans la plupart des objets, le simple raisonnement ne saurait nous mener fort loin. L'observation et l'expérience, convenablement dirigées, peuvent accroître indéfiniment la masse des connaissances humaines; mais la faculté de rai-

sonner toute seule, avec quelque talent qu'on l'emploie, même dans le cours d'une longue vie, n'aboutit qu'à vous faire tourner dans un cercle, comme le cheval attaché à la meule, qui marche et se fatigue sans cesse, et qui n'avance point. Il n'y a d'exception à faire à cette observation qu'en faveur des sciences mathématiques, dans lesquelles, en effet, une suite de raisonnements de quelque étendue conduit souvent à des résultats que l'esprit humain n'eût jamais pu découvrir sans ce moyen. S'il se trouve des exemples de ce genre dans d'autres sciences, ce n'est guère que dans des sujets qui ne peuvent être exprimés par des propositions catégoriques, les seules pourtant auxquelles la théorie de la figure et du mode puissent s'appliquer. Enfin, messieurs, on peut apprécier l'étendue de l'utilité de cette théorie, comme instrument de la science, en jetant un coup d'œil rapide et général sur les conclusions qu'elle fournit, et sur les preuves qui servent à les établir dans chacune des trois figures.

Dans la première figure, la conclusion affirme ou nie quelque chose d'une espèce ou d'un individu; et la preuve sur laquelle cette conclusion se fonde, c'est que la même chose peut être affirmée ou niée du genre tout entier auquel appartiennent cette espèce et cet individu.

Dans la deuxième figure, la conclusion est que, quelque espèce ou individu n'appartient pas à tel genre, et la preuve est, que quelque attribut, commun au genre tout entier, n'appartient pas à cette espèce ou à cet individu.

Dans la troisième figure, la conclusion est que tel attribut appartient à une partie d'un genre, et la preuve est que l'attribut en question appartient à une espèce ou à un individu qui fait partie de ce genre.

Il me semble que cet exposé succinct comprend toutes les conclusions, et toutes les preuves qui peuvent appartenir aux trois figures, puisqu'on pourrait facilement en déduire toutes les règles de chacune d'elles; et il paraît qu'il n'y a pour toutes les trois qu'un seul principe de raisonnement. Faut-il donc être surpris que le syllogisme d'une figure puisse être ramené à celui d'une autre?

En effet, messieurs, le principe général où tout aboutit, et dont chaque syllogisme catégorique n'est qu'une application particulière, est celui-ci : « Tout « ce qui est affirmé ou nié d'un genre entier, peut « être affirmé ou nié de chaque espèce ou individu « appartenant à ce genre, » principe incontestable sans doute, mais qui n'est pas d'une grande profondeur.

Aristote et tous les logiciens l'admettent donc comme axiome ou premier principe, d'où le système entier du syllogisme semble, en quelque manière, prendre son point de départ; et après un long et pénible voyage, après bien des frais de démonstration, ils arrivent à ce principe comme au dernier résultat. N'est-ce pas là le cas de s'écrier avec un poète illustre :

O curas hominum! O quantum est in rebus inane!

QUATRIÈME LEÇON.

Je comprendrai dans ce discours tout ce qui me reste à vous dire sur la logique d'Aristote, et sur le système de cette science telle qu'on l'a enseignée autrefois dans toute l'Europe; car vous avez pu voir, par tout ce que j'ai dit jusqu'ici, messieurs, que la doctrine du philosophe de Stagyre a reçu bien peu de perfectionnement ou d'accroissement pendant plus de vingt siècles qu'elle a été cultivée avec plus ou moins d'ardeur par les esprits les plus éclairés; et cette vérité va se confirmer encore par l'exposition complète de cette doctrine que je vais achever de vous expliquer. Mais avant de venir à cette dernière partie, je dois dire un mot de ce qu'on appelle *propositions modales* et *syllogismes modaux*, afin que vous ayez au moins quelque notion de tout ce que comprenait le système de l'ancienne logique.

Outre la quantité et la qualité que l'on considère dans les propositions catégoriques, elles ont encore d'autres accessoires sous le rapport desquels on les divise en *pures* et *modales*. Voici sur quoi est fondée cette distinction: dans une proposition pure, on affirme ou l'on nie simplement l'attribut du sujet: mais dans une proposition modale, l'affirmation ou la négation est modifiée, suivant qu'on la considère

comme nécessaire ou contingente, comme possible ou impossible. Ce sont là les quatre modes d'où Aristote tire la dénomination de propositions modales. Les sectateurs d'Aristote soutiennent que l'énumération est complète, et qu'il n'y a que ces quatre modes qui puissent affecter la négation ou l'affirmation; d'autres, au contraire, soutiennent que la négation ou l'affirmation certaine ou incertaine, probable ou improbable, font des propositions modales aussi bien que les quatre modes d'Aristote. Nous nous garderons bien d'entrer dans cette discussion; mais nous remarquerons seulement que les épithètes de *pur* et de *modal* s'appliquent au syllogisme aussi bien qu'aux propositions. Un syllogisme *pur* est celui dont les deux prémisses sont des propositions pures; un syllogisme modal est celui dans lequel l'une ou l'autre des prémisses est une proposition modale. Les syllogismes dont il a été le plus souvent question dans la précédente leçon ne sont que ceux que l'on nomme catégoriques aussi bien que purs. A présent, si nous considérons que, dans toutes les figures et dans tous les modes, un syllogisme peut avoir une prémisse modale, de quelqu'un des quatre modes ci-dessus énoncés, tandis que l'autre sera pure, ou qu'il peut avoir ses deux prémisses modales, soit du même mode, soit de modes différents, quelle prodigieuse variété de combinaisons ne voyons-nous pas naître de cette considération? Or, c'est l'affaire du logicien de faire voir comment la conclusion est affectée dans tous ces différents cas. C'est ce qu'Aristote a tenté de faire avec une peine

infinie, dans ses premiers analytiques; et l'on ne doit pas être surpris qu'ayant employé trois chapitres seulement à discuter quarante-huit modes vrais ou faux des syllogismes purs, il en consacre quinze aux syllogismes modaux. Mais, messieurs, l'exemple d'hommes qu'on ne peut pas accuser d'avoir manqué de respect pour Aristote, ou de n'avoir pas une estime profonde pour l'art syllogistique, nous autorise suffisamment à ne pas nous arrêter sur cette partie de l'ancienne logique. Ceux qui avaient pénétré le plus avant dans ses mystères l'ont appelée le supplice des logiciens (*crux logicorum*), et déclarent, qu'à l'égard des scolastiques chez lesquels l'adage, *de modalibus non gustabit asinus*, était passé en proverbe, on ne sait s'ils n'en ont pas été plus tourmentés qu'ils ne l'ont tourmentée elle-même; je n'en dirai donc rien de plus ici. Cet article des syllogismes modaux, avec ce que je vous ai dit dans la leçon précédente des syllogismes tant purs qu'hypothétiques, imparfaits, disjonctifs, etc., comprend donc toute la partie de la logique que les modernes ont empruntée des traités de l'ancien *Organum* que nous avons examiné jusques ici, c'est-à-dire le traité de Porphyre sur les cinq prédicables, celui d'Aristote sur les catégories ou prédicaments, celui du même philosophe intitulé *de Interpretatione* (ou réflexions sur la grammaire générale); et enfin les deux livres appelés *Analytica priora*. Il me reste à vous parler des deux livres suivants qui portent le titre d'*Analytica posteriora*, des huit livres des Topiques, et du traité de la Réfutation des syllogismes sophistiques, qui peut

être regardé comme servant à compléter et à terminer toute la théorie logique d'Aristote, et comme le neuvième livre des Topiques. Dans les premiers analytiques, ce philosophe avait considéré le syllogisme sous le rapport de sa forme; dans les derniers, il le considère par rapport à la matière. La forme consiste dans la connexion nécessaire entre les prémisses et la conclusion; et quand cette connexion n'a pas lieu, on dit que le syllogisme pèche par la forme. Mais outre cela, il peut être défectueux dans la matière, c'est-à-dire dans les propositions dont il est composé, lesquelles peuvent être vraies ou fausses, probables ou improbables. Lorsque les prémisses sont vraies, et que la conclusion que l'on en tire est dans la forme convenable, c'est ce qu'on appelle démonstration, d'où résulte, suivant Aristote, la science proprement dite. Les syllogismes de ce genre sont appelés par lui *apodictiques*, c'est-à-dire démonstratifs : Aristote en traite dans les deux livres des derniers Analytiques. Quand les prémisses ne sont pas certaines, mais seulement probables, les syllogismes sont appelés *dialectiques;* c'est de ceux là qu'il traite dans les huit livres des Topiques. Mais il y a des syllogismes qui semblent parfaits dans la matière et dans la forme, et qui ne le sont réellement pas, comme un visage qui n'est que fardé peut paraître beau. Il est donc possible d'y être trompé, et d'admettre quelquefois des opinions fausses fondées sur ces syllogismes, qui, pour cette raison, sont nommés *sophistiques;* ils sont le sujet du traité intitulé *De Sophisticis Elenchis*, ou de la réfutation des so-

phismes. Je parcourrai rapidement ces différents objets, messieurs, et je m'arrêterai plus particulièrement sur ceux dont on traite dans les cours de logique ordinairement, auxquels il peut être utile d'avoir au moins une fois donné son attention.

Voici les principaux résultats que l'on peut tirer de la doctrine contenue dans le premier livre des derniers Analytiques, qui traite spécialement de la démonstration. 1° Le syllogisme ne peut servir à la démonstration lorsque les prémisses sont appuyées sur la conclusion, et la conclusion sur les prémisses, ce qui est faire un *cercle vicieux*; car c'est dire que le même est le même, ou qu'une chose est de telle manière parce qu'elle est de telle manière, ce qui n'apprend rien à personne. « On « appelle ce raisonnement cercle *vicieux*, pour le « distinguer d'un autre cercle que les logiciens ne « rejettent point, et qu'ils nomment *regressus*, ou « retour. Dans celui-ci il y a deux syllogismes; mais « le premier démontre la cause par l'effet, et le « second démontre l'effet par la cause. Si, par « exemple, après avoir démontré que la terre est « entre le soleil et la lune, par la raison que celle-« ci est éclipsée, ce qui est une démonstration *à « posteriori* (τοῦ οἰόθι), on remonte à la cause, et « l'on prouve que la lune est éclipsée parce que la « terre est entre elle et le soleil, ce qui est une raison « à priori (τοῦ διότι), c'est un *regressus*, ou un re-« tour qui se fait en remontant à la cause. Ce qui « fait que cette manière de raisonner n'est point vi-« cieuse, c'est qu'elle ne ramène point l'esprit au

« terme d'où il était parti, parce que d'une connais-
« sance confuse elle l'amène à une connaissance
« moins confuse, pour revenir ensuite à la première
« connaissance, qui de cette manière devient plus
« distincte. En effet, d'abord nous connaissons con-
« fusément un effet et par lui nous avons une con-
« naissance vague de sa cause; mais ensuite, exami-
« nant cette cause avec plus d'attention, nous par-
« venons à la connaître mieux, et par conséquent à
« avoir une connaissance plus nette de ses effets. (1) »
Ainsi en voyant que le fer devient liquide par l'action de la chaleur, nous avons une première notion de la liquéfaction et de la propriété qu'a la chaleur de la produire; et en examinant avec plus de soin ce phénomène, nous parvenons à concevoir le calorique comme une substance répandue dans toute la nature, et dont les molécules propres, en s'accumulant dans les corps et en s'insérant entre celles qui composent ces mêmes corps, les écartent les unes des autres, surmontent leur force d'adhésion et les réduisent à ce que nous appelons l'état liquide.

2° Dans toute démonstration, les premiers principes, la conclusion, et toutes les propositions intermédiaires doivent être des vérités nécessaires, générales et éternelles : car on ne démontre point les choses fortuites, contingentes ou sujettes au changement, ni les choses individuelles : c'est le second

(1) Voy. la Logique de Bayle, p. 254 de l'édit. in-folio, t. IV des Œuvres diverses.

des résultats importants que l'on trouve dans ce traité d'Aristote.

3° Il y a des démonstrations qui prouvent seulement que la chose est affectée ou modifiée de telle manière : d'autres montrent pourquoi elle est ainsi affectée. Les premières peuvent être tirées d'une cause éloignée ou d'un effet : les autres doivent être tirées d'une cause immédiate, et sont les plus parfaites. L'exemple que je viens de vous donner, messieurs, peut servir à expliquer cette pensée. Quand je prouve que la lune est éclipsée parce que sa lumière manque dans le moment où elle devrait être visible, c'est une démonstration *à posteriori*, qui ne fait voir que le fait lui-même, que je puis établir par différentes raisons plus ou moins éloignées de la véritable cause. Mais quand je fais voir qu'elle est éclipsée parce que la terre se trouve interposée entre elle et le soleil, c'est une démonstration *à priori*, tirée de la cause immédiate du fait proposé.

4° La première figure du syllogisme est la mieux appropriée à la démonstration, parce qu'elle fournit des conclusions universellement affirmatives : c'est aussi, suivant Aristote, celle dont les géomètres font le plus d'usage : mais ici, messieurs, il faut observer que les faits ne sont guère favorables à cette opinion ; car il ne paraît pas qu'Euclide, Apollonius, Archimède, Huyghens ou Newton aient jamais fait le moindre usage de l'art syllogistique ; et quoique les propositions de la géométrie soient ordinairement universelles et affirmatives, elles ne sont pourtant pas de celles que l'on nomme catégoriques, et qui consistent en un sujet et un attribut. J'ai

même fait voir dans la séance précédente qu'elles se résolvent plus communément en un sorite, qui est une espèce de syllogisme irrégulier.

5° Enfin, le dernier résultat important que l'on peut tirer de la doctrine d'Aristote dans le premier livre des deuxièmes Analytiques est celui-ci : la démonstration d'une proposition affirmative est préférable à celle d'une proposition négative; la démonstration d'une proposition universelle à celle d'une particulière; et la démonstration directe à la *réduction à l'absurde*, que les logiciens de l'école ont appelée *demonstratio per impossibile*. En géométrie, par exemple, où l'on fait quelquefois usage de ce genre de démonstration, particulièrement dans la théorie des lignes proportionnelles, pour prouver qu'une ligne tirée d'une certaine manière sur une autre la coupera nécessairement dans un point déterminé et non pas dans aucun autre, on suppose d'abord que cette ligne tombe en deçà ou au delà du point déterminé; on fait voir que de l'une ou de l'autre de ces deux suppositions il résulte une contradiction, et par conséquent une chose absurde ou impossible; et l'on conclut que l'intersection des deux lignes ne pouvant absolument pas avoir lieu en deçà ni au delà du point déterminé, il faut donc nécessairement qu'elle soit dans ce point-là. Il est vrai que ce genre de démonstration satisfait moins complètement l'esprit que les démonstrations directes; et par cette raison les géomètres n'y ont recours que lorsqu'il n'est pas possible d'en employer un autre.

Dans le second livre des mêmes Analytiques, Aris-

tote nous apprend qu'il y a quatre questions que l'on peut faire au sujet d'une chose quelconque. On peut demander : 1° si cette chose est affectée de telle ou telle manière : 2° Pourquoi elle est ainsi affectée. 3° Si elle existe. 4° Ce qu'elle est. Le philosophe grec exprime cette dernière question par un mot auquel les scolastiques ont substitué le terme latin barbare *quidditas*, et il prouve par un grand nombre d'arguments que cette *quiddité* ne peut pas être démontrée, mais qu'il faut la déterminer par une définition. Il prend de là occasion de donner les règles d'une bonne définition. Je vous ai exposé précédemment les principes les plus raisonnables et les plus utiles à admettre sur ce sujet. Je passe immédiatement à la conclusion de ce livre qui contient une doctrine très saine sur la manière dont nous acquérons les premiers principes qui servent à toute démonstration. Suivant Aristote ils ne sont point innés, puisque nous pouvons les ignorer pendant une grande partie de notre vie; on ne peut pas non plus les déduire démonstrativement de quelque connaissance antérieure, puisqu'alors ce ne seraient plus des premiers principes. Il conclut de là que nous tirons, par induction, ces premiers principes des impressions que nous recevons par nos sens. Par eux, dit-il, nous acquérons la connaissance des choses individuelles, et nous en formons par induction des notions générales : car c'est une maxime d'Aristote, qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans les sens. (*Nihil est in intellectu quod non fuerit priùs in sensu*). La connaissance des premiers principes n'é-

tant donc acquise par aucune démonstration, ne peut pas mériter le nom de science; Aristote lui donne, en conséquence, celui d'*intelligence*, c'est-à-dire qu'il la croit un résultat immédiat de notre constitution intellectuelle, ce qui paraît l'opinion la plus conforme à la vérité et à la nature des choses.

Je viens maintenant, messieurs, aux huit livres des Topiques. Le dessein que l'auteur déclare avoir eu en vue, dans ce traité, c'est d'enseigner une méthode par laquelle on puisse être en état de raisonner d'une manière probable et suivie sur toutes les questions qui peuvent se présenter. Toute question, suivant lui, porte sur le genre du sujet, ou sur sa différence spécifique, ou sur quelque chose qui lui est propre, ou sur quelque chose d'accidentel à ce même sujet. Pour prouver que cette énumération est complète, voici comment Aristote raisonne : quel que soit l'attribut d'un sujet, il faut ou que le sujet puisse réciproquement lui être attribué, ou qu'il ne le puisse pas. Si le sujet peut réciproquement se dire de l'attribut, alors celui-ci fera connaître ce qu'est le sujet, et il en sera la définition, ou il ne fera pas connaître ce qu'est le sujet, et il en sera une propriété. Si l'attribut ne peut pas être pris réciproquement pour le sujet, il faut qu'il soit quelque chose qui est contenu dans la définition, ou qui ne l'est pas. S'il est contenu dans la définition du sujet, il en sera le genre, ou la différence spécifique, puisqu'il n'y a que ces deux choses dans une définition. S'il n'est pas contenu dans la définition du sujet, il faut qu'il en soit un accident. Mais comme tout ce raison-

nement est fondé sur la théorie de la définition, ce que j'ai dit précédemment au sujet de cette théorie, vous fera facilement deviner les objections que l'on peut faire contre cette démonstration; car s'il n'y a point de définition de choses, par exemple, il est clair que toutes les fois qu'il sera question de connaître des choses tout-à-fait nouvelles, ou même d'acquérir de nouvelles connaissances sur celles que l'on connaît déjà en partie, les définitions et les propositions que l'on en peut tirer, deviendront tout-à-fait insuffisantes pour cet objet.

On peut réduire aux quatre chefs suivants les diverses acquisitions qui, suivant la doctrine exposée dans ce traité, sont nécessaires à un dialecticien qui veut être en état d'argumenter sur toutes sortes de sujets. 1° Il faut qu'il ait fait, en quelque sorte, provision des propositions probables de toute espèce, qu'il peut avoir occasion de mettre en avant; 2° *qu'il ait la* connaissance des nuances diverses qui *distinguent* les mots dont la signification est la même; 3° qu'il y joigne celle des différences qu'il y a entre les choses qui ne sont pas tellement distinctes qu'on ne puisse les prendre pour une seule et même chose; et 4° celle des ressemblances. Tel est en abrégé le contenu du premier livre des Topiques.

Le second et les cinq suivants sont consacrés à l'énumération des *lieux*, ou sujets d'argumentation dont on peut faire usage dans les questions sur le genre, la définition, les propriétés et les accidents d'une chose; et l'auteur y fait entrer, par occasion, les lieux pour prouver qu'une chose est la même

qu'une autre, ou qu'elle en est différente, et ceux qui peuvent servir à prouver qu'une chose est meilleure ou pire qu'une autre. Dans cette énumération des topiques, il faut en convenir, Aristote montre plus la fécondité de son génie que l'exactitude de sa méthode; et les auteurs qui depuis ont écrit sur la logique paraissent en avoir jugé ainsi, puisqu'il n'y en a presque point qui l'ait suivi rigoureusement sur cet article. Les savants à qui l'on doit le traité connu sous le nom de logique de Port-Royal s'en expliquent même d'une manière formelle. Après avoir donné quelques exemples de ce qu'on appelle lieux de grammaire, de logique et de métaphysique, « ceux qui en désireront davan-« tage, disent-ils, le peuvent voir dans les auteurs « qui en ont traité avec plus de soin. On ne saurait « néanmoins conseiller à personne de l'aller chercher « dans les traités d'Aristote, parce que ce sont des « livres étrangement confus. Mais il y a quelque « chose d'assez beau sur ce sujet dans le premier « livre de sa rhétorique. Il est vrai néanmoins qu'on « n'arrivera jamais par ce chemin à quelque chose de « bien solide. » Le jugement de ces écrivains distingués suffit sans doute pour m'autoriser à ne pas entrer dans de plus grands détails sur cette matière. Mais, messieurs, il est pourtant juste de reconnaître qu'Aristote a fourni à tous les logiciens les matériaux dont ils ont emprunté leur doctrine sur les topiques; et même Cicéron, Quintilien, et les autres auteurs de rhétorique lui ont eu de grandes obligations en ce genre auquel ils attachaient beaucoup plus d'importance qu'on ne le fait dans les temps

modernes. Le philosophe de Stagyre paraît avoir en cela tenté une entreprise digne de son génie, et des vues imposantes de la philosophie ancienne. Tous les sujets de la pensée humaine avaient été réduits à dix catégories; tous les attributs d'un sujet quelconque, à cinq prédicables. Il tenta de ramener toutes les formes de raisonnement à des règles fixes de figures et de modes, de réduire tous les topiques d'argumentation à certains chefs, et par ce moyen, de réunir, comme dans un dépôt général, tout ce qu'il est possible de dire, de part ou d'autre, sur chaque question. C'était, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, construire, en quelque sorte, un vaste arsenal, où tous les combattants pourraient à l'avenir se procurer des armes offensives et défensives pour tous les genres de causes; de manière à ne laisser aux générations futures aucune possibilité de rien inventer de nouveau sur ce sujet. En effet le dernier livre des Topiques est un code de lois suivant lesquelles la dispute syllogistique doit être conduite tant de la part de l'assaillant que de celle de l'opposant. Par où l'on voit clairement que ce philosophe exerçait ses disciples à combattre, non pas simplement pour la vérité, mais pour la victoire.

Il ne me reste plus, messieurs, pour terminer cette exposition de la doctrine logique d'Aristote, qu'à vous parler du livre des sophismes, qui est le dernier traité de l'Organum, et que l'on peut, jusqu'à un certain point, regarder comme le complément ou le neuvième livre des Topiques. Long-temps avant Aristote, on désignait par le mot de sophismes certaines pro-

positions bizarres et ridicules que quelques philosophes, particulièrement ceux de Mégare, avaient imaginées pour étonner et embarrasser les hommes simples qui n'avaient pas l'habitude de s'occuper de ces sortes de subtilités. Les stoïciens eurent aussi le tort d'attacher de l'importance à ces arguments puérils qui acquirent ainsi quelque célébrité dans la Grèce. Ils avaient même des noms que l'on nous a conservés; c'étaient le *menteur* : « un homme qui ne dit pa la vé« rité, et qui déclare qu'il ne la dit pas, ment-il en « effet? » Le *voile* ou l'*Électre* : « Électre sait bien qu'elle « a un frère nommé Oreste; il est devant ses yeux, et « elle ne le connaît pas; on peut donc dire tout à « la fois qu'elle connaît et ne connaît pas son frère. » Le *crocodile* : « un crocodile tient un enfant dans sa « gueule; la mère de l'enfant le supplie de le lui « rendre; te le rendrai-je, ou ne te le rendrai-je pas? « répond le crocodile. Si tu me dis la vérité ton en« fant est sauvé. » Le *sorite* : « on demande si un grain « de blé fait un monceau? non. Deux, trois, et ainsi « de suite, le font-ils? il vient enfin un nombre où celui « à qui la question est adressée dira que c'est un « monceau; donc il ne faut qu'un grain pour « faire un monceau. » Horace a fait une ingénieuse application de l'argument inverse, contre ceux qui n'applaudissent qu'aux ouvrages que le temps a consacrés et qu'on peut appeler anciens. « Combien « faut-il d'années pour qu'un poëme soit réputé an« cien, demande-t-il; cent ans? Mais s'il avait un an « de moins? oh! il serait encore ancien. Fort bien; « mais j'ôterai encore une année, puis une autre,

« jusqu'à ce que mon critique se trouve confondu « en voyant son tas se réduire à rien. »

Utor permisso;......
. . . . . et demo unum, demo etiam unum,
Dum cadat elusus ratione recentis acervi.

Je ne parle pas du sophisme appelé *cornu*, du *moissonneur*, du *dominant*, etc. Laissons ces misérables arguties qui sont la honte de l'esprit humain; ce n'est pas de ces sophismes-là qu'Aristote a traité dans le livre dont il me reste à parler. Mais il y a des syllogismes qui peuvent paraître rigoureusement conformes à toutes les règles, quoiqu'ils soient réellement défectueux, comme une pièce de monnaie peut paraître de bon aloi, quoiqu'elle ait été falsifiée. Or, ce sont ces syllogismes trompeurs qu'il faut aussi considérer, afin de mettre le logicien en état d'employer contre eux toutes les ressources de son art. Ici Aristote, suivant sa manière grande et générale d'envisager les objets, essaie de réduire à treize chefs toutes les déceptions qui peuvent entrer dans un syllogisme. Il en compte six espèces qui peuvent provenir du langage, et sept qui tiennent à d'autres causes. Les déceptions qui viennent du langage ont lieu, par exemple, quand un mot équivoque est pris tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; exemple : Dieu est partout, partout est un adverbe : donc Dieu est un adverbe. C'est comme vous voyez, messieurs, à cette espèce que l'on peut rapporter tous ces misérables jeux de mots, connus dans notre langue sous le nom de *calembours*, et qui tiennent quelquefois lieu

d'esprit à ceux qui n'en ont point. Le même genre de déception, à peu près, a lieu quand une expression ambiguë est prise dans le même sens, comme lorsqu'on prend le sens figuré et métaphorique d'un mot pour le sens propre. Ainsi dans *le Bourgeois gentilhomme*, le maître à danser et le maître de musique de M. Jourdain lui persuadent l'un que toutes les fautes que l'on commet dans la conduite de la vie et des affaires viennent de ce qu'on ne sait pas danser, et l'autre que toutes les querelles et tous les désordres que l'on voit dans le monde viennent de ce qu'on ignore la musique. « Car, dit le premier, lorsqu'un homme a commis un manquement dans sa conduite, ou aux affaires de sa famille, ne dit-on pas : un tel a fait un mauvais pas dans une telle affaire? —Oui, répond M. Jourdain, on dit cela.—Or faire un mauvais pas peut-il procéder d'autre chose que de ne savoir pas danser? » De même le maître de musique prouve que si tout le monde savait la musique, il y aurait parmi les hommes un accord et une harmonie universelle. Nous rions, messieurs, quand nous entendons au théâtre M. Jourdain ébloui par ces raisonnements ridicules s'écrier avec l'air de la parfaite conviction : « Oui, vous avez raison, et je com-« prends cela à cette heure, » dans le moment même où l'on a brouillé des idées qui auparavant étaient très claires pour lui : mais les plus grands philosophes n'ont pas toujours su se garantir des déceptions les plus grossières en ce genre. L'on en trouverait beaucoup d'exemples dans leurs écrits, et personne de nous ne peut être assuré de ne pas s'y laisser prendre

dans un moment ou dans un autre, en sorte que c'est une des choses dont il faut le plus se défier. Au reste, il est un moyen sûr de reconnaître les erreurs qui tiennent ainsi à l'abus du langage : c'est de traduire dans une autre langue, ou même de rendre par des termes équivalents dans la nôtre les raisonnements où l'on soupçonne qu'il peut y avoir quelque ambiguité; car alors la déception devient évidente, et le syllogisme, si l'on donne cette forme au raisonnement, se trouvera avoir quatre termes.

Venons maintenant aux diverses déceptions qui ne sont pas dans le langage, mais qui tiennent à la considération des choses elles-mêmes. Aristote les a réduites à sept espèces, comme je l'ai dit tout à l'heure, et je vais vous faire connaître en peu de mots cette partie de sa doctrine, que les auteurs modernes ont encore généralement adoptée. La première espèce consiste à prendre une liaison accidentelle des choses pour une connexion naturelle ou nécessaire, comme lorsqu'on infère une propriété d'un accident, une règle générale d'un exemple particulier, ou une habitude d'un seul acte. C'est ce qu'on appelle en termes de l'école *fallacia accidentis*. Blâmer les arts et les sciences ou la philosophie, à cause de l'abus que quelques hommes en ont fait; mépriser une corporation tout entière ou en parler injurieusement parce qu'il s'y trouve quelques individus dignes de blâme, c'est évidemment tomber dans le sophisme dont nous parlons. La seconde espèce consiste à prendre dans un sens absolu ce qui ne doit être pris que dans un sens relatif, ou avec de

certaines restrictions; à quoi l'on est souvent conduit par la nature même du langage. Car dans toutes les langues il est assez ordinaire d'employer des termes absolus, pour signifier des choses qui supposent quelque comparaison tacite, ou de désigner par des mots qui n'expriment aucune restriction ce qui, de sa nature, doit être limité. C'est ce qu'on appelle *fallacia ex eo quod dicitur simpliciter, vel secundùm quid*, ou *fallacia compositionis et divisionis*, passer du sens composé au sens divisé ou réciproquement. Par exemple, il est très vrai qu'on doit laisser à un homme la libre disposition de ce qui lui appartient; mais si cet homme est dans un état de démence reconnue, on ne doit lui laisser la libre disposition ni de sa fortune ni de ses armes. Si donc je prononce qu'en général on doit laisser un homme maître de son bien, il pourra y avoir des cas où cette maxime ne serait pas applicable; et si je dis en général qu'il y a des occasions où on ne doit pas laisser un homme maître de sa fortune ou de ses actions, on pourra encore, avec de la mauvaise foi, ou un jugement faux, appliquer injustement cette maxime. Boileau a dit (Satire 9):

Un poème insipide et sottement flatteur,
Déshonore à la fois le héros et l'auteur.

Il est clair qu'ici le mot *déshonorer* doit être pris dans un sens restreint et limité que tout lecteur intelligent saisit sans peine, et celui qui le prendrait dans le sens absolu tomberait dans le sophisme dont nous parlons.

La troisième espèce est la méprise sur la question, (*ignoratio elenchi*), quand la conclusion du raisonnement n'est pas la chose qui doit être prouvée, mais quelque autre chose que l'on a prise pour elle. Rien de plus commun que cette sorte d'erreur; et c'est ce qui donne lieu à tant de disputes et de controverses, soit dans la conversation, soit par écrit. La chose à laquelle on pense le moins, c'est à bien déterminer la question, à la poser avec précision; ce qui fait que chacun parlant, pour ainsi dire, à sa pensée, il devient presque impossible de s'entendre. Si l'on reproche à quelqu'un d'être avide d'argent, peu empressé à servir ses amis: peut-on m'accuser de manquer de probité, dira-t-il, d'être mauvais père, mauvais époux, peu exact à remplir les devoirs de ma place? etc.; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit; et malheureusement ce genre de sophisme est d'autant plus commun que *souvent on* n'ignore pas l'état de la question, — *on affecte de* s'y méprendre. La quatrième espèce, définie par Aristote, est la *pétition de principe*; ce sophisme a lieu lorsqu'on prend pour base d'un raisonnement ou d'une démonstration la chose même qu'il s'agit de prouver; ce qui revient au défaut que nous avons précédemment signalé sous le nom de *cercle vicieux*. On demande à *Argan*, dans le *Malade imaginaire*, pourquoi l'opium fait dormir; c'est, dit-il, « parce qu'il a en lui une force endormante dont la nature est d'assoupir les sens. » C'est dire qu'il fait dormir parce qu'il fait dormir. Le philosophe Malebranche ne raisonne guère mieux lorsqu'il prétend

qu'il n'y a que la foi qui nous puisse assurer de l'existence des corps; car avoir la foi c'est croire; et ce raisonnement ne signifie pas autre chose sinon que nous croyons à l'existence des corps parce que nous y croyons. Ce qui est assurément très vrai, mais ne doit pas être donné pour une démonstration.

La cinquième espèce de sophisme, que l'on appelle *fallacia consequentis*, a lieu quand on prend pour une conséquence ce qui n'en est pas une, comme si de ce que tous les noirs sont Africains, on concluait que tous les Africains sont noirs. La sixième espèce consiste à prendre pour la cause d'un effet ce qui ne l'est réellement pas (*non causa pro causâ*). C'est à ce vice de raisonnement que l'on peut rapporter toutes les superstitions populaires et tous les préjugés absurdes sur l'influence des comètes, sur les présages, etc. Tel événement a eu lieu après tel autre, ou en même temps que tel autre: donc celui-là est la cause de celui-ci, *cum hoc* ou *post hoc, ergo propter hoc;* c'est de toutes les conclusions la moins fondée, et celle qui se présente le plus fréquemment et le plus naturellement à l'esprit. Quelqu'un se trouve-t-il incommodé? toutes les personnes de sa famille ou de sa société vous diront chacune à leur manière la cause de cette indisposition: c'est la température, c'est telle ou telle nourriture, c'est l'excès ou le manque d'exercice, etc.

La septième et dernière espèce de déception peut avoir lieu dans les propositions qui sont complexes, et qui impliquent deux affirmations: en ce cas, soit que vous accordiez la proposition, ou

que vous songiez à la nier, vous êtes dans un égal embarras. Par exemple, lorsqu'on affirme que tel homme a recouvré la raison, si vous accordez la proposition, cela suppose que cet homme avait perdu le sens; et si vous la niez, vous laissez supposer qu'il est encore fou. Telle est, Messieurs, l'exposition abrégée du Traité de la réfutation des sophismes. Il s'y trouve encore beaucoup de choses sur l'art d'argumenter dont Aristote avait fait une science aussi vaste que compliquée. Les logiciens des siècles suivants n'ont fait à cette partie de sa doctrine que quelques additions peu importantes; ils ont signalé quelques erreurs qui peuvent avoir lieu dans les syllogismes hypothétiques, particulièrement le vice résultant de l'énumération incomplète dans les syllogismes disjonctifs et dans les dilemmes.

Je vous ai fait remarquer, dans la dernière séance, ce vice, d'un dénombrement imparfait dans les syllogismes disjonctifs. Le même inconvénient, ou le même vice, peut aussi se rencontrer dans les raisonnements qui se font par *induction*. Vous savez, Messieurs, que l'on donne ce nom à une conclusion générale que l'on tire du dénombrement de plusieurs choses particulières; mais l'induction ne peut être parfaite et avoir une évidence complète et, pour ainsi dire, mathématique, qu'autant qu'on est assuré de n'avoir omis absolument aucun des faits sur lesquels on prononce cette conclusion générale; or, comme il arrive rarement que l'on puisse avoir cette certitude, l'induction ne donne communément qu'une évidence morale, et une probabilité plus ou moins

grande, et alors on l'appelle imparfaite. Cette induction imparfaite est la base sur laquelle portent la plupart des connaissances humaines. C'est surtout des conjectures que l'on peut tirer de la nature des choses auxquelles on l'applique, et de ce qu'on en sait déjà par d'autres voies, que cette sorte d'induction peut recevoir une force particulière. Cette méthode de raisonnement est celle dont Socrate faisait plus particulièrement usage: les écrits de Platon et de Xénophon nous offrent une grande quantité d'exemples de cet art ingénieux avec lequel il savait, en partant d'un certain nombre de faits particuliers, dont ils convenaient avec lui, conduire l'esprit de ceux avec qui il s'entretenait à des conclusions qui leur apprenaient des choses nouvelles, ou éclaircissaient leurs doutes. J'espère, messieurs, que le passage suivant de Cicéron, où cette méthode est exposée avec autant de clarté que d'intérêt, pourra vous faire oublier un moment la sécheresse et la monotonie des détails dans lesquels j'ai été obligé d'entrer.

Cet illustre écrivain définit l'induction « un discours dans lequel on commence par s'assurer l'assentiment de l'interlocuteur sur des choses claires « et évidentes; et ensuite, par la ressemblance qu'ont « les choses auxquelles il a ainsi donné son assentiment, on lui en démontre d'autres qui lui semblaient douteuses. C'est, ajoute-t-il, ce dont Eschine, « disciple de Socrate nous fournit un exemple dans « l'entretien suivant qu'il raconte qu'Aspasie eut avec « l'épouse de Xénophon et Xénophon lui-même. « —Dites-moi, Philésie, demandait Aspasie à la femme

« de Xénophon, si votre voisine possédait des *bijoux*
« plus riches que ceux que vous avez, seraient-ce
« les siens, ou les vôtres, que vous aimeriez mieux?
« — Les siens, répondit-elle. — Et si elle possédait des
« robes et d'autres ajustements de femme, plus ma-
« gnifiques que les vôtres, préféreriez-vous les siens?
« — Assurément, dit encore Philésie. — Mais, reprit
« Aspasie, si elle avait un époux plus estimable que le
« vôtre, aimeriez-vous mieux le sien? » Ici, Philésie
« rougit et garda le silence. Alors Aspasie adressant
« la parole à Xénophon : « Si votre voisin, lui dit-elle,
« avait un cheval meilleur que le vôtre, lequel des
« deux préféreriez-vous? — Le sien sans doute, ré-
« pondit Xénophon. — Et s'il possédait un fonds de
« terre plus fertile que celui que vous cultivez, le-
« quel aimeriez-vous mieux avoir? — Le meilleur
« assurément. — Mais si sa femme était douée de plus
« de vertus que la vôtre, serait-ce elle que vous ai-
« meriez le mieux? » Alors Xénophon aussi garda le
« silence. « Eh bien, reprit Aspasie, puisque vous ne
« voulez ni l'un ni l'autre me répondre sur la seule
« chose que je voulais savoir, je m'en vais vous dire
« à tous deux ce que vous pensez. Vous, Philésie,
« vous désirez d'avoir le mari le plus digne d'estime,
« et vous, Xénophon, la femme la plus vertueuse. Si
« donc vous ne faites pas en sorte chacun de votre
« côté que l'on ne puisse trouver ni un homme
« meilleur, ni une femme plus accomplie, vous re-
« gretterez toujours de ne pas posséder ce qui
« vous paraîtra le plus parfait; votre vœu sera tou-
« jours d'être, vous, Xénophon, l'époux de la femme

« la plus vertueuse, et vous, Philésie, l'épouse de « l'homme le plus digne d'estime. » Ici, poursuit Cicé- « ron, après que les interlocuteurs ont accordé des « propositions qui ne peuvent pas être douteuses, « on a fait en sorte, au moyen de la similitude, et « par la manière de poser les questions, qu'ils fussent « obligés d'accorder indubitablement des choses qui « leur auraient paru embarrassantes et douteuses, si « on leur avait fait les mêmes demandes isolées de « tout ce qui les précède et les accompagne. C'est « ce genre de discours controversé que Socrate em- « ployait le plus souvent, parce qu'il ne voulait rien « avancer de lui-même pour persuader les autres; « mais il aimait mieux profiter de ce que lui accor- « dait celui avec qui il disputait, pour en tirer quel- « que proposition qu'il fût dans la nécessité d'ad- « mettre, d'après la concession qu'il avait déjà faite. « Au reste, on doit se prescrire, en ce genre, de « n'employer pour la similitude dont on veut tirer « quelque induction, que des propositions qui ne « puissent pas être niées; car il ne faut pas que la « chose d'après laquelle nous prétendons que l'on « nous accorde une chose douteuse, puisse l'être « elle-même. Ensuite il faut que l'induction que « nous tirons et qui est la conclusion de tout notre « raisonnement, ne diffère pas sensiblement des « propositions que nous avons d'abord avancées. « Car il ne nous servirait de rien qu'on nous les eût « accordées, si ce que nous voulons en conclure « n'avait aucune connexion, aucune ressemblance « avec elles. Enfin il ne faut pas qu'on puisse prévoir

« où tendent les premières propositions que nous « mettons en avant, ni à quelle conclusion nous « avons dessein d'arriver. »

Ce long passage vous fait connaître, Messieurs, un procédé de raisonnement que l'on avait découvert et appliqué avec succès dans des discussions sérieuses et à des questions importantes, avant qu'Aristote eût créé avec infiniment de peines et de travaux cette théorie du syllogisme beaucoup plus imposante qu'utile, puisque le grand homme qui en fut l'auteur ne paraît pas avoir même songé à en faire usage dans les recherches où son génie a le plus éclaté, et qui peuvent être regardées comme ses plus beaux titres de gloire : tels sont ses écrits sur l'histoire naturelle, la politique, la morale, la poésie et la rhétorique. Vous avez vu par les observations qui ont terminé la dernière leçon comment, *en effet*, tout cet échafaudage de la méthode syllogistique se réduit à un seul et unique principe fort simple d'où tout part et où tout revient : vous allez voir tout à l'heure que le complément de cette doctrine, c'est-à-dire la théorie des sophismes, revient également à un seul principe, et cela de l'aveu même d'Aristote.

En effet, Messieurs, ni lui ni les écrivains postérieurs n'ont pu définir les différentes espèces de sophismes avec une précision tellement rigoureuse, qu'ils n'aient laissé beaucoup d'arbitraire dans les applications. Aussi, ne sait-on souvent à quelle espèce particulière un syllogisme sophistique doit être rapporté. Le même exemple se trouve quelquefois classé dans une espèce par un auteur, et dans une autre,

par d'autres écrivains; mais ce qui est encore plus étrange, c'est qu'Aristote lui-même emploie un long chapitre à prouver, par une induction particulière, que toutes les sept espèces qu'il a distinguées peuvent se réduire à celle que nous avons nommée *méprise sur la question*; et cela n'est pas fort difficile à concevoir, sans entrer dans les détails fatigants où ce philosophe s'est embarrassé: car il est clair que si vous supprimez dans la conclusion d'un syllogisme sophistique tout ce qui n'est pas appuyé sur les prémisses, vous trouverez qu'elle comprend toute autre chose que ce qu'il fallait prouver, et qu'ainsi elle tombe dans le sophisme appelé *ignoratio elenchi*. Il est probable que le dessein d'Aristote était de réduire toutes les variétés possibles de sophismes à certaines espèces déterminées, comme il avait essayé de le faire pour les syllogismes légitimes; mais il paraît s'être aperçu lui-même qu'il avait manqué son but. En effet, lorsqu'un genre est convenablement divisé dans ses espèces, il faut non seulement que celles-ci, prises toutes ensemble, épuisent le genre tout entier, mais que chaque espèce ait ses limites tellement circonscrites, que l'une ne puisse empiéter sur l'autre; et quand on peut dire qu'un individu appartient à deux ou trois espèces différentes, la division est imparfaite. Or c'est, d'après l'aveu même d'Aristote, ce qui arrive à celle qu'il a faite des sophismes; on ne peut donc pas la regarder comme strictement logique. On la comparerait plutôt, comme l'a observé le docteur Reid, aux diverses formes ou espèces d'actions auxquelles on

peut avoir recours en justice, pour obtenir réparation d'un dommage. Chaque espèce de délit, ou d'injustice, a son remède dans la législation; mais un homme peut quelquefois choisir entre les diverses espèces d'actions qu'il a droit d'intenter contre l'auteur du délit : ainsi tout syllogisme sophistique peut, avec un peu d'art, être ramené à quelqu'une des espèces imaginées par Aristote, et l'on a souvent à choisir entre deux ou trois.

Vous pouvez maintenant, Messieurs, voir à quoi se réduit toute cette théorie du syllogisme, soit catégorique ou pur, soit hypothétique ou complexe, soit sophistique ou faux. Il ne s'agit jamais dans tous ces cas que de faire avouer dans la conclusion ce qu'on a déjà accordé dans les prémisses, ou de montrer que la conclusion ne doit pas être accordée, parce qu'elle n'est pas contenue dans les prémisses. Considéré sous ce point de vue, l'art logique est donc réellement une *chose frivole* et que l'on peut regarder comme *inutile*: l'art du syllogisme en particulier, poussé au degré de subtilité où l'avaient porté les Grecs, et plus encore les scolastiques du moyen-âge, a certainement retardé les progrès de la raison humaine et l'a égarée dans de fausses routes. Mais gardons-nous cependant d'exagérer ses inconvéniens, et d'imputer trop exclusivement à l'art lui-même ce qui fut le plus souvent le tort de ceux qui l'ont pratiqué.

Vous avez déjà pu reconnaître que tout incomplet qu'il est, et malgré les défauts réels qui s'y trouvent, il est impossible de ne pas y démêler l'empreinte d'un génie aussi pénétrant qu'étendu. Assurément plu-

sieurs des règles qu'il prescrit sur la division, la distinction et la définition, sur les divers genres de propositions, sur leurs conversions, sur leur liaison et leur dépendance mutuelle dans le raisonnement, portent un caractère de justesse et de sagacité qu'il serait injuste de méconnaître; et si l'on peut à la rigueur s'en passer et raisonner avec beaucoup de précision sans elles sur les objets que l'on a soigneusement étudiés, ou sur lesquels on a long-temps médité, il n'en est pas moins vrai qu'elles peuvent donner à la raison un appui plus solide et la guider avec plus de sûreté. Il faut en dire autant des préceptes que cette même science fournit au sujet des raisonnements faux ou captieux qu'elle a signalés : sans doute on peut s'en garantir ou les combattre avec de l'attention et du discernement; mais enfin on le fera encore plus sûrement quand on les connaîtra d'avance.

Concluons donc de tout ceci, Messieurs, que l'ancienne Logique ne doit pas être entièrement négligée dans un cours de philosophie; et que, si l'on est autorisé à ne pas y consacrer autant de temps et d'application qu'on le faisait autrefois, il sera toujours curieux de savoir ce qu'elle était, et fort utile d'y recueillir un nombre assez considérable d'observations qui sont d'une justesse incontestable. C'est ce que j'ai tâché de faire dans les quatre séances que j'ai consacrées à cet objet. J'ai terminé celle-ci par un exposé un peu étendu de l'espèce de raisonnement que l'on appelle *induction*, et je l'ai fait à dessein. Ce procédé est celui que Bacon a plus spécialement recommandé, et dont il a tracé toutes les règles et développé tous

les avantages avec autant de génie et de sagacité qu'Aristote l'avait fait pour le syllogisme. La méthode de Bacon a fait dans les sciences et dans tous les genres de connaissances une révolution dont nous ressentons aujourd'hui les heureux effets. Ces préliminaires sur le raisonnement par induction terminent donc peut-être d'une manière assez convenable ce que j'avais à vous dire sur l'ancien *Organum*, et sont une transition naturelle au *Novum Organum* de Bacon, et à l'exposition des principes d'une autre méthode plus utile pour la recherche de la vérité et qui sera l'objet des leçons suivantes.

CINQUIÈME LEÇON.

Il y avait près de deux mille ans que l'on travaillait à la recherche de la vérité par la méthode du syllogisme, lorsque le chancelier Bacon proposa la méthode de l'induction, comme un instrument bien plus efficace pour l'exécution d'un pareil dessein. Son *Novum Organum* donna aux idées et aux travaux des têtes pensantes une tout autre direction que celle qu'avait donnée l'*Organum* d'Aristote, et doit être regardé comme l'époque d'une ère nouvelle dans le progrès de la raison humaine. L'art du syllogisme, dit le docteur Reid, avait produit des disputes sans nombre, et favorisé la naissance d'une multitude de sectes qui se combattaient l'une l'autre avec une extrême animosité, sans gagner ni perdre de terrain, mais qui ne firent absolument rien pour le bonheur de l'humanité. L'art de l'induction, tel que Bacon en a le premier tracé l'esquisse, a produit des laboratoires et des observatoires sans nombre, où la nature, interrogée et tourmentée sans cesse par mille expériences, fut forcée de révéler beaucoup de ses secrets, qu'elle avait jusqu'alors dérobés à la curiosité des hommes. Par ce moyen les arts ont été perfectionnés, et la sphère des connaissances humaines prodigieusement agrandie. Vous voyez, Messieurs, qu'il ne fallait pas moins de génie pour réduire à des règles

cette méthode de raisonnement que pour créer celle du syllogisme. Celle-ci s'appliquait presque uniquement aux mots : l'autre s'attache avec succès aux choses mêmes ; elle apprend à distinguer l'erreur de la vérité dans les recherches philosophiques qui ont pour objet l'étude des lois auxquelles sont soumis les phénomènes de la nature qui frappent incessamment nos regards ; elle apprend à concevoir un *juste* mépris pour toutes les hypothèses et les vaines théories qui ne sont que le produit de l'imagination, et à n'avoir d'égard qu'aux faits suffisamment attestés, ou aux conclusions que l'on peut tirer d'une sage et légitime interprétation de ces mêmes faits. Mais, Messieurs, les règles de Logique qui peuvent servir de base à des conclusions utiles par rapport aux lois de la pensée et de l'intelligence, quoique Bacon ne les ait pas entièrement négligées, n'étaient pas l'objet principal de son ouvrage ; et ce qu'il a écrit sur ce sujet se compose uniquement de réflexions détachées, qu'il recueillait, pour ainsi dire, en passant, quand elles s'offraient à son esprit livré à de tout autres spéculations. J'ai donc dû prendre, dans cette seconde partie de mes considérations sur la Logique, le *Novum Organum* plutôt comme point de départ d'une nouvelle théorie logique, et comme me fournissant simplement un principe général que j'essaierai de développer, que comme un guide qui pût me conduire dans tous les détails où je dois entrer. Je n'emprunterai même guère à l'illustre chancelier d'Angleterre que l'énumération des préjugés et des erreurs dont il faut se garantir en général dans tous

les genres de recherches philosophiques ; je suivrai d'ailleurs une marche différente de la sienne, puisque le but que je me propose n'est pas le même que celui qu'il avait en vue, et que l'objet principal de mes recherches et des applications que j'en dois faire est tout différent du sien.

Les facultés dont nous avons été doués par la nature sont sagement adaptées à la découverte de la vérité, autant qu'il nous convient de la connaître. L'erreur n'est pas plus le résultat naturel de nos facultés intellectuelles que la maladie celui de notre organisation physique. Cependant les mêmes causes soit internes soit externes, ou du moins des causes du même genre que celles qui rendent le corps humain susceptible de diverses maladies, rendent aussi l'entendement susceptible de jugements faux. Quand nous connaissons une maladie du corps, nous sommes souvent fort embarrassés d'y trouver un remède convenable ; au lieu que la plupart des maladies de l'esprit, quand on les connaît, indiquent pour ainsi dire d'elles-mêmes les remèdes qui peuvent s'y appliquer. Il est donc fort important de connaître les principales espèces d'erreurs auxquelles l'esprit humain est le plus exposé ; et parmi les écrivains qui peuvent nous fournir des observations utiles sur cet important sujet, Bacon occupe assurément le premier rang. La classification qu'il a faite des espèces d'erreurs se trouve dans le cinquième livre de son traité *De Augmentis scientiarum*, et avec plus de développements dans son *Novum Organum*. Il les divise en quatre classes, qu'il nomme *idola*

tribûs, *idola specûs*, *idola fori* et *idola theatri*.

Ces dénominations, Messieurs, peuvent paraître bizarres; mais si elles portent, comme presque toutes celles que cet auteur a créées, l'empreinte d'une imagination vive et, en quelque sorte, poétique, elles ont aussi un caractère de justesse et de sagacité qu'on ne saurait méconnaître. Suivons-le dans cette énumération, que nous ne prétendons pas déclarer complète, et donnons, d'après Bacon lui-même, des exemples de chacune des espèces d'erreurs qu'il a signalées. L'entendement humain dans son état naturel et parfaitement sain, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne rend hommage qu'à la vérité: Bacon considère en conséquence les causes d'erreur comme autant de fausses divinités qui usurpent un culte que la vérité seule a le droit d'obtenir.

La première classe de ce genre qu'il appelle *idola tribûs*, est celle qui obsède, en quelque manière, l'espèce humaine tout entière, en sorte que chaque homme est exposé à s'en laisser séduire. En effet c'est dans la nature même de notre intelligence et de ses facultés les plus importantes que les erreurs dont il est question ici prennent leur source, puisque ces erreurs ne consistent que dans l'excès ou le défaut de ces facultés, ou dans la direction vicieuse qu'elles prennent quelquefois. Par exemple, les hommes sont naturellement portés à se laisser guider dans leurs opinions par l'autorité: car dans la première période de leur vie ils ne peuvent pas avoir d'autre guide, et sans cette disposition à admettre implicitement ce qu'on leur enseigne, ils seraient

incapables de recevoir aucune instruction, de faire aucun progrès. A l'époque même où leur jugement est plus mûr il y a encore bien des choses dont ils ne peuvent pas être juges compétens; il est donc fort raisonnable qu'ils s'en rapportent sur ces choses-là aux décisions de ceux à qui ils croient des lumières suffisantes et l'impartialité nécessaire. C'est ainsi que les premiers tribunaux d'une nation s'en rapportent à l'opinion des jurisconsultes et des médecins dans les choses relatives à leurs professions respectives. Et remarquez, Messieurs, que l'autorité, dans les choses même qui sont à notre connaissance, a plus ou moins d'influence sur nos opinions, à proportion du degré d'évidence qu'elles ont dans notre esprit, et de l'estime que nous avons pour le caractère et pour les lumières de ceux avec qui nous différons de sentiment, ou qui sont du même avis que nous; tellement que l'homme modeste, qui a la conscience de sa propre faillibilité est sujet à céder trop facilement à l'autorité, et l'orgueilleux à s'y rendre trop difficilement. Au reste, dans tous les sujets qui sont à notre connaissance, c'est par notre propre jugement que nous devons nous déterminer; autrement ce ne serait pas agir en êtres raisonnables. L'autorité peut mettre des poids dans l'un ou l'autre des bassins de la balance; mais c'est à celui qui est chargé de prononcer à la tenir d'une main ferme, et à juger de la validité ou de la légitimité de ces poids ajoutés par l'autorité. Sans doute, l'amour de la vérité est naturel à l'homme, et il a une grande énergie dans les ames généreuses; mais il peut être

étouffé par l'esprit de parti, par la vanité, par le désir de la victoire ou même par l'indolence et la paresse. S'il surmonte ces obstacles, c'est une victoire qui exige beaucoup d'application, de fermeté, de désintéressement, et assez de candeur, assez de noble franchise pour renoncer aux erreurs auxquelles on s'est laissé surprendre. Il faut l'avouer, la plupart des hommes ne font guère usage de leur jugement que dans les choses où leur intérêt temporel se trouve engagé; et l'on peut prévoir d'avance quelles seront les opinions politiques, philosophiques ou religieuses d'un individu, quand on sait quel est son pays, sa famille, comment il a été élevé, quelles compagnies il a fréquentées, et surtout à quel parti il s'est attaché. Juger des choses que nous connaissons moins, par celles qui nous sont plus familières, est encore un penchant de notre nature auquel nous devons une grande partie de nos connaissances : c'est le fondement de l'analogie, espèce de raisonnement auquel il serait sans doute absurde de vouloir renoncer; mais nous ne sommes que trop portés à juger sur les plus faibles conformités. Voilà pourquoi dans tous les pays et dans tous les siècles, les hommes ont attribué leurs sentiments, leurs passions, leurs affections, et jusqu'à la figure humaine, aux intelligences supérieures; ce qui a donné lieu à cette pensée ingénieuse de Fontenelle : *si Dieu a fait l'homme à son image, l'homme le lui a bien rendu.* Les théories philosophiques dans lesquelles on explique les phénomènes de la pensée par des mouvements, des impulsions, des traces plus ou moins profondes des

prétendus esprits animaux, etc., n'ont pas d'autre source qu'une fausse analogie entre l'esprit et la matière. C'est sur le même fondement que l'on juge, la plupart du temps, des autres par soi-même, ou par les individus qui composent la société particulière dans laquelle on vit habituellement. L'égoïste, par exemple, est disposé à croire que tous les sentiments généreux d'humanité, d'amour du bien public, ne sont qu'hypocrisie; l'homme sincère et loyal s'exposera, au contraire, à être victime de la perversité de ceux avec qui il aura à traiter, etc.

Comme nous concevons facilement ce qui est simple, nous aimons naturellement à trouver ce caractère dans les sujets que nous contemplons, et dès lors nous sommes portés à croire qu'il se manifeste dans toutes les productions de la nature. De là ce principe généralement admis, qu'elle procède toujours de la manière la plus simple. Cependant, si nous concluons qu'elle procède de telle ou telle manière dans un cas déterminé, uniquement parce que cette manière nous semble la plus simple, nous serons presque toujours sûrs de nous tromper. On a cru, pendant bien des siècles, que tous les corps qui se trouvent sur ce globe étaient composés de quatre éléments dans lesquels ils pouvaient se résoudre. C'était la simplicité de cette théorie, et non l'évidence du fait, qui avait séduit tous les esprits. Aujourd'hui, les chimistes admettent quarante substances élémentaires, et ils ne croient pas connaître toutes celles qui doivent être regardées comme telles. Un grand nombre de systèmes de physique

et de métaphysique en ont long-temps imposé et en imposent encore aux esprits les plus distingués, par ce faux attrait de simplicité.

L'admiration naturelle que l'homme conçoit pour les plus nobles facultés de son intelligence, est encore une source d'erreurs innombrables dans la philosophie. Rien de plus imposant que cette force de génie, cette faculté d'invention qui se manifeste quelquefois dans les produits des arts et des sciences, que la justesse et la rapidité de ce coup d'œil qui saisit en un instant une longue suite de faits et de raisonnements, en démêle les rapports divers et en embrasse l'ensemble. Mais c'est cela même qui a souvent égaré des hommes d'une grande capacité, et qui a ébloui leurs contemporains et la postérité, au point de méconnaître leurs erreurs. C'est ce qui a fait imaginer tant d'hypothèses plus ou moins ingénieuses pour expliquer les phénomènes de la nature, et découvrir ses secrets par une sorte d'anticipation, comme parle *Bacon*. Au lieu de s'élever par degrés insensibles et par une contemplation assidue des causes naturelles à des résultats légitimes, tirés d'une induction exacte et abondante, le génie de l'homme a cru pouvoir s'envoler, pour ainsi dire, aux sommets de la science; mais il faudrait plutôt le charger de plomb, suivant l'expression énergique de notre philosophe, que lui prêter des ailes. *Hominum intellectui non plumæ addendæ, sed potiùs plumbum et pondera.* La méthode lente et patiente de l'induction est la seule route qui puisse conduire à quelque connaissance des œuvres de la nature; elle fut peu connue jusqu'au moment où l'il-

lustre chancelier d'Angleterre en esquissa les principes, et on ne l'a guère suivie depuis; elle humilie l'orgueil de l'homme, et lui rappelle sans cesse que ses conjectures les plus ingénieuses pour expliquer les œuvres du créateur, ne peuvent être que de pitoyables puérilités. Il peut combiner les matériaux soumis à ses observations; mais il ne saurait créer un atome. Il peut recueillir ou conclure l'évidence; mais il lui sera toujours impossible d'y suppléer par des hypothèses. Toute sa puissance se borne à interroger la nature, à la mettre, s'il le faut ainsi dire, à la question par des expériences sagement combinées; mais il ne doit pas ajouter un mot à ses réponses.

C'est en nous pénétrant de ces maximes sévères que nous pourrons, ou aspirer nous-mêmes à découvrir quelques vérités utiles, ou au moins devenir capables d'apprécier les travaux de ceux qui annoncent la prétention d'en avoir découvert. Je viens de vous donner quelques exemples de l'espèce d'erreurs que le philosophe dont j'expose ici la doctrine a désignées sous le nom d'*idola tribûs;* ce sont celles qui, comme vous venez de l'entendre, consistent dans l'emploi vicieux que l'homme est naturellement porté à faire de ses facultés, soit qu'il s'en exagère la portée, soit qu'il n'en connaisse pas assez les ressources. Venons maintenant à la seconde espèce d'erreurs qu'il appelle *idola specûs*, par où il entend les préjugés qui ont leur origine dans la nature de l'individu, et qui s'ajoutent aux erreurs de la première espèce, lesquelles résultent de la nature de l'homme en général. En effet, Bacon se figure l'entendement de chaque

individu comme une espèce de caverne qui a sa forme particulière, et sa manière d'être éclairée; tellement que ces circonstances donnent souvent aux objets qu'on y voit des couleurs fausses et des apparences illusoires. Voilà pourquoi il donne le nom d'*idola specûs* aux préjugés qui résultent des circonstances particulières à chaque homme, telles que la profession à laquelle il est voué, le tour d'esprit singulier qui le distingue des autres, etc.

Un homme dont les pensées sont circonscrites dans un certain cercle par sa profession ou par sa manière de vivre, sera susceptible de juger très faussement de tout ce qui sort de cette sphère; il appliquera les règles et les maximes qu'il s'est faites sur les objets ordinaires de ses réflexions, à des choses qui n'y ont pas le moindre rapport. C'est ainsi qu'on a vu des géomètres arriver à des conclusions tout-à-fait ridicules ou absurdes, en appliquant le *calcul* à des objets qui n'en sont nullement susceptibles. Les anciens chimistes expliquaient tous les mystères de la nature, et même ceux de la religion, par les combinaisons du sel, du soufre et du salpêtre. Le docteur Henri More, auteur de deux ouvrages très savants et très méthodiques, intitulés: *Enchiridium metaphysicum* et *Enchiridium ethicum*, observe gravement que toutes les divisions et subdivisions qu'il y a employées, sont indiquées d'une manière allégorique dans le premier chapitre de la Genèse. C'est ainsi que des hommes de beaucoup de mérite se trouvent quelquefois conduits à avancer des propositions ridicules, en voulant faire entrer dans le cercle de leurs spécu-

lations ordinaires des choses qui y sont tout-à-fait étrangères. Les uns témoigneront une admiration excessive pour tout ce qui est antique et un souverain mépris pour tout ce qui est moderne; d'autres donneront dans l'excès contraire; et il n'est pas difficile de juger que les premiers auront consacré toute leur vie à l'étude des anciens auteurs, tandis que les derniers n'auront que des connaissances très bornées ou tout-à-fait nulles dans ce genre. Enfin, Messieurs, c'est un fait universellement reconnu, et dont on a tous les jours occasion de se convaincre, que le tempérament, l'éducation et les autres circonstances propres aux différents individus, impriment à leur esprit une tendance déterminée dont l'excès peut souvent être très nuisible à la justesse du jugement: voilà ce que Bacon appelle *idola specûs*. C'est surtout la tendance aux croyances absurdes qu'il faut ranger dans cette classe.

Les erreurs qui naissent de l'imperfection et de l'abus du langage, qui est un instrument de nos pensées aussi bien qu'un moyen nécessaire pour les communiquer aux autres, forment la troisième espèce, désignée par le nom d'*idola fori*. Il nous est impossible de suivre une série d'idées ou de raisonnements sans y employer le langage : un homme qui pense dans une langue et qui écrit dans une autre s'impose une double tâche, et quoi qu'il fasse, son style ressemble beaucoup plus à une traduction qu'à une composition originale. Cela prouve que nos pensées prennent jusqu'à un certain point la couleur de l'idiome dans lequel nous les exprimons. « Les hommes, dit Bacon, croient que

« leur raison commande aux mots; mais il arrive « souvent que ceux-ci exercent une sorte de violence « sur elle; ce qui est la source de beaucoup de « sophismes dans la philosophie et dans les sciences, « et les empêche d'avoir toute l'utilité pratique que « l'on pourrait en attendre. » En effet, le langage doit en général être assez peu propre aux spéculations philosophiques, puisqu'il n'a pas été fait pour cet usage. Dans la période de grossièreté et d'ignorance qui précède toujours un degré de civilisation un peu avancée, les hommes se servent de certaines expressions pour exprimer leurs besoins, leurs désirs et les transactions très simples qui composent toute leur existence; leur langage ne saurait s'étendre plus loin que leurs pensées et leurs notions. Celles-ci sont encore vagues et mal déterminées, et les mots qui les expriment le sont également. A mesure que les notions elles-mêmes acquièrent plus de *précision et* de netteté, le langage qui les exprime acquiert les mêmes qualités; mais il ne faut pas croire que l'on puisse le perfectionner sans s'occuper essentiellement des choses mêmes et des notions qu'il est destiné à représenter. Locke a consacré presque un tiers de son Essai sur l'entendement à signaler les inconvénients qui naissent de l'imperfection et de l'abus des mots, et l'on sait que cet abus est la cause d'un grand nombre de controverses qui s'élèvent entre les savants. Depuis que Bacon et Locke ont appelé l'attention des philosophes sur cette cause d'erreurs nombreuses, on a beaucoup écrit sur les langues, beaucoup répété qu'il fallait définir soigneusement

les mots que l'on emploie dans les discussions philosophiques, s'appliquer à perfectionner cet instrument de la pensée; et quelques hommes de beaucoup d'esprit se sont imaginé qu'il serait même utile de faire une langue universelle dont tous les éléments fussent déterminés avec assez de soin et de précision pour que l'on pût être sûr d'éviter par ce moyen tous les inconvénients des langues usuelles: ce projet est fort beau sans doute, mais absolument impossible à exécuter; car il faudrait pour y réussir que celui qui l'entreprendrait eût des idées parfaitement exactes de tous les objets de la connaissance humaine, et c'est ce dont les plus habiles sont assurément très loin, ou plutôt ce à quoi il ne sera jamais donné à aucun homme de parvenir.

Enfin, Messieurs, la quatrième classe de préjugés ou d'erreurs que notre auteur cherche à combattre, ou contre lesquelles il nous avertit de nous tenir en garde, ce sont celles qui résultent des systèmes de philosophie que l'on adopte, ou pour lesquels on se passionne sans motif suffisamment approfondi; c'est ce qu'il appelle *idola theatri*. Un faux système, une fois que l'on s'y est attaché, devient en quelque sorte comme un prisme à travers lequel on regarde les objets, et qui les teint de couleurs toutes différentes de celles qu'ils auraient si on les examinait à la pure lumière du jour. Un platonicien, un péripatéticien et un épicurien, penseront tout différemment les uns des autres, non seulement sur des questions qui ont rapport à leurs dogmes particuliers, mais même dans les choses qui en sont tout-à-fait éloignées. L'his-

toire des différentes sectes de philosophie et des méthodes diverses qu'elles ont employées peut bien être très utile pour nous faire éviter le genre d'erreurs que nous considérons ici; mais en étudiant cette histoire il faut bien moins s'attacher à la connaissance minutieuse des dogmes de chaque secte, qu'à en saisir l'esprit, et à démêler le point de vue sous lequel leurs fondateurs envisageaient les objets. C'est ce que le célèbre auteur de la *Théorie des sentiments moraux* a fait dans la partie de son ouvrage où il examine les théories morales des diverses écoles de philosophie; ce morceau est écrit avec autant de candeur que de jugement.

Ces réflexions sur les principales causes de nos erreurs et de nos préjugés peuvent être regardées comme des préliminaires utiles de la science logique. Sans doute cette énumération, comme je l'ai dit, n'est pas complète; mais vous savez, Messieurs, que dans ces divisions, dont le principal but est de soulager la mémoire et de suppléer à la faiblesse naturelle de l'esprit humain, on ne peut presque jamais être sûr d'épuiser entièrement le sujet que l'on examine; et si vous joignez à ces dernières observations dues au génie pénétrant de Bacon, les remarques que fournit l'ancienne Logique sur les différentes espèces de sophismes ou de déceptions dans les raisonnements, cet ensemble compose déjà un fonds assez considérable et fort utile de moyens propres à nous garantir des faux jugements, et par conséquent de documents précieux pour la recherche de la vérité. Examinons maintenant ce que c'est proprement que l'évidence, et à quelles marques on

peut principalement la reconnaître. Toutes nos connaissances peuvent être tirées de quatre sources principales; savoir, la conscience, la perception, le témoignage et l'induction. Les deux premières peuvent être appelées directes et immédiates, parce que c'est d'elles que nous recevons les premiers éléments des notions ou conceptions que nous avons des choses, et que par elles nous pouvons recourir immédiatement aux objets mêmes que nous voulons connaître. Le témoignage et l'induction ne nous fournissent, au contraire, que des notions dérivées ou secondaires, parce que nous ne les obtenons, pour ainsi dire, qu'à travers un milieu interposé entre nous et les objets, ou par des moyens tout différents de l'attention pure et simple donnée aux choses elles-mêmes. Si les sources originales d'où nous les tirons étaient fermées, les connaissances qu'elles nous donnent ne pourraient nous arriver par aucune autre voie. Par exemple, celui qui n'aurait pas la conscience d'une passion ou d'un sentiment donné, soit de crainte, soit d'amour, etc., ne pourrait absolument pas concevoir ce que c'est que ces manières d'être de l'âme; et l'on sait bien que ceux qui n'ont aucune perception des bruits, des saveurs, des couleurs, etc., demeurent toute leur vie incapables de concevoir ce que c'est que cette autre espèce de modification; au lieu que lorsque nous manquons des témoignages qui nous instruiraient, ou des données propres à nous fournir quelque induction, ces deux moyens peuvent se suppléer l'un l'autre, s'il ne nous est pas possible de recourir à l'observation

ou à la perception immédiates qui nous éclaireraient encore mieux. La conscience est l'attribut essentiel et primitif de l'ame; elle est représentée par le mot que les grammairiens appellent pronom de la première personne *je* ou *moi*; et elle se révèle dans toutes les propositions dont ce pronom (ou nom personnel) est le sujet. A mesure que l'on multiplie les propositions de cette espèce, l'ame semble manifester au dehors la conscience qu'elle a de ses modifications intimes, et peut, par ce moyen, ou énumérer les faits particuliers, ou s'élever à des résultats généraux, en recherchant les lois de sa propre nature, et suivant un procédé tout-à-fait analogue à celui dont nous faisons usage dans tous les autres sujets d'observation, de science ou d'histoire. Il résulte de là que l'ame, considérée par rapport à la faculté qu'elle a de communiquer ou d'exprimer ses *modifications* intimes, est le sujet des sciences que l'on *nomme* grammaire et rhétorique; que sous celui de la faculté qu'elle a de chercher, de percevoir et de discerner la vérité, elle est le sujet de la Logique; que par rapport aux principes qui déterminent son choix et son discernement, soit du bien, soit du mal, et sa capacité de jouir et de souffrir, elle est le sujet de la science morale; et qu'enfin l'ensemble de tous ces rapports considérés comme les caractères essentiels qui déterminent sa nature, en fait le sujet de ce qu'on peut appeler plus généralement la philosophie de l'esprit humain, ou la description et l'histoire naturelle de l'ame. De toutes nos connaissances, celle que la réflexion tire de la conscience que nous avons

de ce qui se passe en nous est la plus intime et la plus sûre. Elle nous donne la conviction d'une réalité qui brave toute espèce de chicane et d'argumentation, et ne laisse absolument aucune occasion de douter si ce dont nous avons la conscience peut être senti autrement que nous ne le sentons.

Dans les autres choses, même dans le cas de la perception, on peut distinguer entre cette perception même et l'objet qui nous la donne, et les considérer chacun à part. Mais ici, le sujet et la connaissance que nous en avons, la pensée ou la modification, et la conscience de cette pensée et de cette modification, sont inséparables; l'évidence de la réalité ne saurait être ébranlée, et résiste aux attaques du scepticisme le plus hardi. L'énonciation même du doute établit dogmatiquement l'existence personnelle et la réalité de la pensée. En mathématique et en métaphysique on commence par énoncer des axiomes dont la vérité est non-seulement incontestable, mais nécessaire; et ils diffèrent des faits dont nous avons la conscience, en ce que ceux-ci, quoique d'une certitude à laquelle il est impossible de rien opposer, sont de la nature des choses contingentes, c'est-à-dire auraient pu être tout autres qu'ils ne le sont. D'un autre côté, on peut douter si tous les axiomes qui ont l'évidence d'une vérité nécessaire, ne sont pas une espèce de tautologie déguisée, c'est-à-dire des propositions dans lesquelles le sujet, répété sous la forme d'attribut, est affirmé de lui-même. Ainsi, la proposition purement identique *tout ce qui est, est*, peut se déguiser sous les expressions suivantes : « Il est impossible qu'une même

chose soit et ne soit pas en même temps; » ou, « de « deux propositions contradictoires, si l'une est « vraie, il faut que l'autre soit fausse. Des choses, « égales à une même chose, sont égales entre elles. « Si de choses égales on retranche des choses égales, « les restes seront égaux. » A quoi l'on peut ajouter l'axiome que tout effet doit avoir une cause; car le mot effet signifiant ce qui est produit par quelque chose qui existe avant lui, nous ne faisons que dire en d'autres mots dans l'attribut ce que nous avons énoncé dans le sujet. Substituez le mot existence au mot effet, et il ne sera pas nécessairement évident que toute existence doive avoir une cause d'où elle soit produite. Dans la perception, nous acquérons la connaissance d'objets distincts ou séparés de nous-mêmes; ce qui nous apprend que nous ne sommes qu'une partie du système de la nature. Nous découvrons en nous des organes qui, étant affectés *d'une* certaine manière propre à chacun d'eux, *nous* donnent la perception des objets extérieurs. Et puisque nous entreprenons ici de remonter aux sources de l'évidence et de la certitude, et d'en déterminer les lois, il ne sera pas inutile, Messieurs, de vous retracer en peu de mots ce que nous devons, en ce genre, à la simple perception, quoique j'aie déjà eu occasion de vous l'exposer en détail.

Premièrement donc il n'y a aucun de nos organes dont les sensations nous puissent donner originairement la perception de quelque objet entier, quoique l'expérience que nous acquérons bientôt par leur moyen nous mette à même de n'avoir besoin que d'é-

prouver une sensation quelconque pour connaître tout l'objet qui nous la donne. Par exemple, nous ne pouvons ni odorer, ni goûter, ni entendre, ni voir les dimensions solides des corps; cependant une fois que nous avons soumis à l'examen du toucher les corps que nous odorons, que nous voyons ou que nous entendons, nous connaissons dès lors leurs dimensions solides, pour peu qu'ils viennent à faire impression sur un ou plusieurs des autres sens. Ainsi nous reconnaissons un fruit à son odeur ou à sa forme visible, et nous savons quelles impressions il doit faire sur le goût et sur le toucher. Il y a plus : nous remontons d'une première perception à une seconde, de celle-ci à une troisième, et ainsi de suite, selon que nous avons plus d'expérience ou de connaissance du système de la nature. Ainsi nous rapportons le parfum qui embaume l'air dans une soirée d'été, aux exhalaisons des végétaux après une pluie d'orage, et cette odeur elle-même à l'évaporation des substances volatiles qui flottent dans l'air que nous respirons. L'œil, sans le secours d'aucun autre organe, nous fait distinguer la plupart du temps les corps solides, de la peinture qui nous les représente, quelque habileté que l'artiste ait mise dans cette représentation; mais s'il pouvait y avoir quelque incertitude, nous pouvons à l'instant nous assurer de la réalité, en soumettant ces apparences visibles à l'épreuve du tact; et cet organe est probablement celui qui nous met à même de rapporter les apparences visibles des corps à leurs dimensions solides de toute espèce. En effet, c'est par le sens du toucher

que nous reconnaissons les deux propriétés essentielles des corps, la solidité et l'inertie, c'est-à-dire la faculté de résister à tout changement d'état ou de situation ; et le dernier résultat auquel on est conduit par la perception dans les corps tangibles, c'est que la matière même, quand elle est soumise à la plus forte pression, est étendue et occupe exclusivement l'espace, c'est-à-dire qu'elle est impénétrable ; et quoique certains philosophes aient pensé que la solidité elle-même peut se résoudre en quelque autre phénomène, comme le son, que l'on croit produit par un mouvement vibratile de l'air, cependant ce fait qui expliquerait la solidité, nous étant tout-à-fait inconnu, est pour nous comme s'il n'existait réellement pas, d'après la maxime *de ignotis et de non existentibus eadem est ratio.*

Observons toutefois, qu'il y a dans la nature des objets de perception que nous ne pouvons pas ramener, en dernière analyse, à ce degré de réalité. Ainsi la lumière est perçue par la vue, mais non par le toucher ; la chaleur est perçue par le toucher, mais ce n'est ni par son inertie ni par sa solidité qu'elle affecte ce sens. La puissance attractive de la gravitation et le magnétisme se manifestent par leurs effets ; l'électricité, par la lumière, par le bruit de son explosion et par plusieurs autres caractères qui lui sont exclusivement propres. Les choses qui ont entre elles une connexion naturelle sont perçues ou plutôt conclues l'une de l'autre par une sorte d'induction immédiate. Cette connexion, comme je vous l'ai fait remarquer, Messieurs, dans la pre-

mière partie de ce cours, les rend réciproquement signes les unes des autres, tellement que l'ordre dans lequel elles se présentent devient indifférent. Ainsi des charbons et des cendres sont les signes d'un feu qui vient de s'éteindre, comme la flamme est le signe de substances combustibles qui vont bientôt être réduites en charbon et en cendres. L'ordre, ou la combinaison des moyens que la nature emploie pour parvenir à ses fins, est le signe qui annonce une puissance intelligente. On peut donc dire que dans beaucoup de circonstances de ce genre, la perception tient de la nature de l'induction, et qu'elle est une source secondaire d'instruction, plutôt qu'elle n'en est un moyen direct et immédiat; et c'est par cette raison que le docteur Reid a cru devoir faire une classe à part de ces sortes de perceptions dérivées en quelque sorte, qu'il désigne par le nom de *perceptions acquises*. Aussi le degré d'évidence n'est-il pas toujours le même, et peut-être diminue-t-il lorsque la perception cesse d'être une source primitive de connaissance pour devenir une source secondaire, et en quelque sorte un moyen conjectural. Dans le premier cas même, l'évidence de la perception varie suivant les différentes circonstances. Il y en a où nous ne l'admettons qu'avec défiance, et où nous cherchons à démêler le vrai au milieu des apparences sensibles, parce que nous craignons d'être trompés, tandis que, dans d'autres circonstances, l'évidence de la perception est incontestable; mais dans tous les cas, elle est l'unique lumière à l'aide de laquelle nous puissions

discerner la réalité des choses extérieures. C'est à elle que nous devons toute la connaissance que nous avons de la terre et des cieux; du soleil, des planètes et des étoiles fixes, de l'air, de la mer, des minéraux, des plantes et des animaux; en un mot de tout ce qui, dans l'univers, est autre que nous; et quiconque rejette cette évidence, est réduit à se croire le seul être existant, en sorte que s'il n'est pas dans un état de démence, il y touche au moins de bien près. On peut quelquefois être en doute, si un corps est réellement tel que la perception nous le représente; mais quiconque connaît la valeur des mots, ne saurait nier la réalité de son existence.

Je viens maintenant à la troisième source d'où j'ai dit que nous tirons nos connaissances; c'est le témoignage, par où nous sommes informés de ce que d'autres ont perçu ou de ce qu'ils savent. Tel est le moyen de communication par lequel s'opèrent des *échanges* continuels de connaissances entre les hommes. *Il fait*, pour ainsi dire, partie de notre nature sociale; sous ce point de vue, il a sans doute une haute importance, et il en a plus encore toutes les fois qu'il est question de déterminer les devoirs de fidélité et de véracité que la morale nous impose dans le commerce et dans les rapports de tout genre que nous avons avec les autres hommes. Presque tout ce que nous savons est tiré de cette source, puisque nous pouvons y rapporter tout ce que nous avons appris par les livres, par l'histoire, ou par la conversation. Mais un fait qu'il est utile de remarquer pour se faire une juste notion de la valeur des connaissances qui

nous arrivent par cette voie, c'est que le témoignage ne nous offre que des combinaisons nouvelles d'éléments dont il a fallu que nous eussions d'abord fait, en quelque sorte, l'acquisition par la conscience et la perception ; autrement il nous serait impossible de comprendre les descriptions ou les détails qui nous sont transmis par les livres ou dans la conversation. Un voyageur peut nous instruire de la nature du pays qu'il a parcouru, nous dire s'il est couvert de bois, ou s'il consiste en prairies et en terres labourables, si c'est un pays de plaines ou de montagnes; quels sont en général la physionomie, la stature et le naturel de ses habitants; il peut même imaginer à plaisir des combinaisons nouvelles en ce genre : toujours faudra-t-il que les notions attachées aux mots par lesquels il nous communique ses pensées sur ce sujet, nous soient déjà familières, et que nous les ayons acquises antérieurement. C'est là un fait incontestable et dont on doit tenir compte lorsqu'on veut rapporter à leurs différentes sources, d'une part, les avantages que l'homme doit à l'observation directe et à son expérience personnelle; de l'autre, l'accroissement de connaissances dont il peut devenir redevable aux livres et à la conversation. Lisez à un aveugle un traité sur les couleurs; il n'entendra que des mots vides de sens pour lui; et s'il fait quelque effort pour comprendre ce qu'il entend, il imaginera probablement quelques faux rapports des sons avec les mots qui désignent les couleurs. Il en sera de même d'un sourd à qui vous voudrez faire comprendre la théorie des sons; et c'est sans doute ce

qui nous arrive à tous quand nous lisons quelque traité sur des sciences dont les éléments ne nous sont pas connus : nous substituons au vrai sens des mots quelques notions qui nous sont familières, mais qui n'ont aucun rapport avec celles que l'auteur a voulu exprimer; et dans le fait, nous ne pouvons tirer d'une pareille lecture aucune instruction réelle. Je dis plus : si nous avons le malheur de croire y avoir appris quelque chose, nous adopterons des opinions d'autant plus erronées sur les sujets qu'on y traite, et nous déraisonnerons sur ces mêmes sujets avec d'autant plus de confiance et d'obstination.

Dans les tribunaux de justice, le témoignage est une des principales sources d'instruction; et quand les circonstances sont admises en preuve du délit, c'est encore sur la déclaration des témoins que l'on établit l'ensemble de ces circonstances. On présume qu'un témoin dit la vérité, comme on *présume* qu'un miroir réfléchit l'image des objets *qui sont* placés devant lui; mais l'évidence du témoignage est très inférieure à celle de la perception, parce qu'elle est sujette à des imperfections qui donnent plus naturellement place au doute; il faut savoir si le témoin est digne de confiance, s'il est capable d'observer avec exactitude, s'il a pris toutes les précautions nécessaires pour éviter d'être trompé, si son caractère connu peut garantir sa véracité, s'il n'a pas intérêt à tromper, etc. Remarquez, en effet, que les mots croyable, douteux ou incroyable, semblent spécialement s'appliquer à cette espèce d'évidence. Les circonstances qui sont propres à donner

du poids à la déposition d'un témoin, sa véracité connue, la certitude qu'il est inaccessible à toutes les tentations qui pourraient l'en faire départir, ou sa déclaration faite dans un sens tout opposé à ce qu'aurait dû lui dicter son intérêt personnel, donnent au témoignage le plus haut degré d'évidence, et peuvent produire l'entière conviction.

L'assentiment que l'on doit à un témoignage croyable, exprime le degré de confiance que nous donnons à une opinion probable; mais il est loin de représenter l'effet de la conscience ou de la perception : ici l'évidence et la conviction sont inséparables. Concluons donc de tout ceci qu'il est complètement inutile de vouloir remonter aux causes de notre croyance dans tout ce qui tient à la conscience ou à la perception évidente, et que ce n'est que mettre en question des choses sur lesquelles la nature ne nous permet pas d'élever le moindre doute. Il ne faut pas dire avec les sceptiques, que la nature nous a donné des impressions ou idées des choses, nous laissant le soin d'en conclure la réalité de l'objet même de ces idées; elle nous a donné la perception, et en même temps la connaissance de l'objet perçu; il n'y a là qu'un fait unique.

Il nous reste à considérer la quatrième source de nos connaissances, l'*induction :* elle consiste, comme je l'ai déjà dit, à tirer d'un nombre plus ou moins grand de faits ou de circonstances que l'on a antérieurement admises, une connaissance précise que l'on n'aurait pas pu acquérir autrement. Ces faits ou ces circonstances, dont nous

avons acquis antérieurement la connaissance, peuvent avoir pour fondement la conscience, la perception, le témoignage, ou même des raisonnements précédents; et c'est ce qu'on appelle les données ou prémisses, au lieu que l'on donne le nom de conclusion ou d'induction à la connaissance ultérieure qui en résulte. L'évidence de la conclusion ou de l'induction tient donc beaucoup à celle de la conscience, de la perception ou du témoignage, suivant que les prémisses sont tirées de l'une ou de l'autre de ces sources : elle diminue à mesure que celle des prémisses diminue; elle peut même être douteuse, lorsque celles-ci sont certaines, si la connexion qu'il y a entre les prémisses et la conclusion n'est pas très sensible.

Les choses ont une connexion naturelle comme causes et effets, comme générales et particulières, ou comme accessoires ordinaires les unes des autres; et c'est sur cette variété de connexions que *sont* fondés les différents genres d'évidence de *l'induction*. Une cause étant donnée, nous en inférons l'effet; ou d'un effet donné, nous inférons la cause. Le poids de l'atmosphère étant connu, nous en concluons la hauteur de la colonne d'un fluide dans le baromètre; et réciproquement de cette hauteur dans un moment donné, nous inférons la quantité de pression, ou le poids de l'atmosphère dans son état actuel. De même une loi générale de la nature nous fournit la connaissance d'un fait dans certains cas particuliers : dans d'autres cas la description d'un genre nous fournit les moyens d'y rapporter les espèces ou les individus qui lui appar-

tiennent; et réciproquement, d'un nombre suffisant de faits particuliers, nous tirons par induction la connaissance d'une loi de la nature; ou bien des rapports de ressemblance observés entre beaucoup d'individus qui ont plusieurs qualités communes, nous inférons ou nous formons par induction, la description du genre qui les comprend. Enfin, la connaissance d'une partie des circonstances que nous sommes accoutumés à observer dans un phénomène, suffit pour nous faire conclure le phénomène tout entier; ou l'apparence générale d'un objet, pour nous faire présumer quelques-unes des parties qui le composent. Le géomètre raisonne d'après ses définitions; le jurisconsulte, d'après le code et les coutumes de son pays; le métaphysicien, d'après les notions premières qu'il a de l'ètre et de ses attributs; le physicien s'applique à rechercher une loi de la nature, qu'il découvre par induction dans un nombre de faits suffisants pour rendre sa conclusion légitime; ou bien il explique un phénomène particulier en lui appliquant une loi de la nature qu'il a précédemment conçue et établie.

Il suit de tout ceci que si, remontant aux véritables sources de nos connaissances, nous n'avons rien omis de ce qui est véritablement essentiel dans leur énumération, cela doit nous conduire à un principe fondamental et de la plus haute importance dans la recherche de la vérité: nous devons tirer par induction de tout ce qui vient d'être dit, la connaissance d'une loi générale de logique extrêmement utile, je veux dire celle à laquelle est soumise la certitude

ou l'évidence. Essayons donc d'en déterminer avec quelque précision les principaux caractères. Les deux écueils entre lesquels on se trouve placé ici sont la crédulité qui adopte tout sans examen, et le scepticisme absolu. La maxime généralement reçue à ce sujet, c'est qu'on ne doit admettre aucun principe, aucun fait, qui ne soient fondés sur l'*évidence*. Vérité incontestable sans doute; mais pour pouvoir l'appliquer à propos, il faut commencer par s'assurer du sens du mot *évidence*. Si l'on entend par ce mot une cause suffisante de connaissance, la conscience et la perception sont, entre toutes les autres, celles qui peuvent le plus produire une conviction légitime. Mais si l'on entend par évidence quelque cause particulière de croyance, comme le témoignage ou le raisonnement, la maxime ne peut plus être admise; car il y a bien des choses que l'on doit tenir pour vraies, sans *qu'elles* puissent être confirmées par le témoignage *ni par le* raisonnement. Tout ce dont nous avons la conscience, ou que nous percevons, a une évidence antérieure à tout raisonnement ou témoignage; et il n'y a aucun doute que les raisonnements dont nous tirons les conclusions les plus certaines, sont fondés sur des prémisses connues par ces deux moyens. Mais comme l'évidence dans les tribunaux est fondée sur le témoignage, et dans les discussions philosophiques sur le raisonnement, on a supposé que la maxime, qu'on ne doit admettre aucune proposition qui ne soit évidente, signifiait que toute vérité doit être démontrée par le raisonnement avec ou sans mélange de témoignages. Descartes, par exemple, est tombé dans cette

erreur, lorsqu'il a cru devoir se prouver à lui-même qu'il existait, par son fameux enthymème; et en général, cette application restreinte du mot évidence peut autoriser le scepticisme qui conteste, sinon l'évidence du sentiment intime, au moins celle de la perception et de plusieurs autres faits non moins indubitables.

Si vous faites attention que la force d'un raisonnement consiste en partie dans l'évidence des prémisses, c'est-à-dire de vérités antérieurement connues, ou mieux connues que la conclusion qu'on veut en tirer, vous jugerez facilement que, par cette raison-là même, tout fait, ou toute proposition qui est aussi connue ou mieux connue qu'aucune des prémisses dont on prétend qu'elle soit la conclusion, ne saurait s'établir par le raisonnement. C'est probablement en prenant le mot *évidence* dans le sens limité que j'ai indiqué tout à l'heure, que les sceptiques veulent que l'on s'assure de l'évidence des perceptions des sens avant de les admettre pour vraies. Et en effet, avant de se décider sur les notions qu'elles nous donnent, il faut examiner les perceptions d'un sens en les comparant à celles d'un autre, et appeler chaque organe à cette vérification tant qu'il peut rester le moindre doute; mais quand cela est fait, ou quand notre perception est déjà claire et distincte, nous n'avons plus d'autre ressource pour nous en assurer mieux, ni aucunes données antérieures sur lesquelles nous puissions mieux établir la certitude de ce que nous percevons. Maintenant, Messieurs, en résumant tout ce qui vient d'être dit sur les moyens de déterminer notre assentiment ou notre dissentiment, par rap-

port aux extrêmes opposés de la crédulité ou du scepticisme; nous pouvons conclure que, « s'il est ab-
« surde de croire sans avoir l'évidence, ou d'affecter
« de savoir les choses sur lesquelles la nature ne nous
« donne aucun moyen de nous instruire, il ne le
« serait pas moins de rejeter, dans les questions im-
« portantes, les seuls moyens qu'elle nous ait donnés
« pour cela. » C'est donc véritablement la conscience et la perception qui sont les fondements de toute certitude et de toute évidence; le raisonnement n'en est qu'une source secondaire; et prétendre l'opposer aux faits qui nous sont connus par les deux premiers moyens, ou croire qu'ils aient besoin d'être confirmés par lui, est une opinion essentiellement contraire à la nature même de notre intelligence et de nos moyens de connaître.

SIXIÈME LEÇON.

DU JUGEMENT, DU RAISONNEMENT ET DE LA PROBABILITÉ.

On a presque toujours confondu le jugement avec la proposition. Comme toute proposition est un jugement énoncé par la parole, et parce que dans toute proposition on nie ou l'on affirme une certaine chose que l'on nomme *attribut*, d'une autre chose que l'on nomme *sujet*, on en a conclu qu'un jugement consiste dans une affirmation ou dans une négation, ce qui n'est pas exact; car d'abord on peut nier ou affirmer des choses que l'on ne pense pas du tout, et qui par conséquent ne sont nullement conformes à ce fait intellectuel que l'on nomme jugement. Affirmer ou nier c'est, en quelque sorte, rendre témoignage; juger c'est avoir la conscience d'un fait qui se passe, pour ainsi dire, au sein de l'entendement. Jugement tacite n'est pas une expression qui implique contradiction; témoignage tacite sont deux mots tout-à-fait contradictoires. Vous voyez par là, Messieurs, que s'il est vrai que toute proposition consiste dans une affirmation ou dans une négation, cette définition ne s'applique pas également au jugement, quoique d'un autre côté, il soit vrai de dire que toute proposition

est l'expression d'un jugement. C'est que rendre témoignage d'un fait, ou percevoir ce fait, en avoir la conscience, sont deux choses différentes.

Voici de quelle manière Condillac définit le jugement : « Un objet, dit-il dans sa Logique, est présent « ou absent ; s'il est présent, l'attention est la sen- « sation qu'il fait actuellement sur nous ; s'il est « absent, l'attention est le souvenir de la sensation « qu'il a faite. C'est à ce souvenir que nous devons « le pouvoir d'exercer la faculté de comparer des « objets absents comme des objets présents. Nous « ne pouvons, poursuit-il, comparer deux objets, ou « éprouver, comme l'une à côté de l'autre, les deux « sensations qu'ils font exclusivement sur nous, « qu'aussitôt nous n'apercevions qu'ils se ressemblent « ou qu'ils diffèrent ; or, apercevoir des ressem- « blances ou des différences, c'est *juger*. Le jugement « n'est donc encore que sensation. »

J'ai fait voir précédemment, Messieurs, que l'attention n'est pas simplement, comme le prétend cet auteur, une sensation actuelle ou le souvenir d'une sensation présente : c'est au contraire une détermination de la volonté qui exclut, en quelque sorte, les sensations ou les souvenirs qui pourraient nous détourner de la contemplation de l'objet vers lequel se dirigent nos sens ou notre mémoire. J'ajoute que le jugement n'est pas davantage une sensation : il est la perception des rapports quelconques qu'il peut y avoir entre deux objets, deux notions, deux pensées, etc. Or, cette perception de rapports ne peut jamais être une sensation. Si je vois une bille rouge et une bille

blanche sur la table d'un billard, chacun de ces deux objets fait sur moi des impressions qui sont causes de sensations différentes; mais les faits intellectuels par lesquels je juge que l'un de ces corps n'est pas l'autre, qu'ils se ressemblent par le volume et par la forme, qu'ils diffèrent par la couleur, etc., ces faits, dis-je, ne sont pas des sensations, bien qu'il soient les résultats ordinaires ou nécessaires de l'attention donnée aux sensations que me font les deux billes. Ce qui a égaré Condillac sur ce point comme sur celui de l'attention, c'est le penchant naturel que nous avons à ramener toutes nos spéculations à la plus grande simplicité possible. Descartes crut avoir découvert l'origine et la source de toutes les connaissances humaines dans ce seul fait, *je pense* : Condillac a essayé à son tour de faire voir qu'elle est dans le seul fait, *je sens*; mais ce sont là des bases trop étroites pour qu'on puisse être assuré de la solidité de l'édifice qu'on élève sur elles. En s'obstinant à tout ramener ainsi à un principe, ou à un fait unique, on est sans cesse obligé de faire violence aux mots; et, comme je vous l'ai fait remarquer dans la leçon précédente, on ne voit plus les phénomènes qu'à travers un prisme trompeur qui les altère et les dénature entièrement. C'est donc ce faux attrait de simplicité qui a conduit Condillac à ne voir dans tous les phénomènes de l'entendement que ce qu'il appelle la *sensation transformée*; comme si un fait pouvait se transformer en un autre, et comme si ce qui est évidemment le résultat ou la conséquence d'un fait, pouvait jamais être considéré

comme une transformation de ce fait lui-même. Le jugement est donc, comme je l'ai dit, une perception de rapports; il diffère de la simple perception ou appréhension en ce que celle-ci peut avoir lieu sans lui, tandis qu'il est impossible qu'il y ait jugement sans la perception des choses dont on juge. Les observations suivantes pourront servir à vous donner une notion plus complète et plus étendue de ce que c'est que le jugement, en même temps qu'elles vous offriront un certain nombre de vérités utiles à connaître pour bien diriger son esprit dans l'exercice de cette faculté.

Il faut une proposition pour énoncer un jugement, tandis qu'un seul mot, ou des mots qui n'ont aucune liaison grammaticale, suffisent pour exprimer la simple appréhension; car celle-ci ne suppose *ni vérité* ni fausseté dans la chose aperçue ou conçue, *au lieu* que tout jugement est nécessairement vrai *ou faux*. Voilà pourquoi il est impossible que deux jugements contradictoires subsistent dans l'esprit, qui néanmoins conçoit très facilement deux propositions contradictoires. Il m'est sans doute tout aussi facile de concevoir cette proposition : un homme faux et perfide mérite d'être estimé, que de concevoir la proposition contraire : un tel homme ne mérite que le mépris universel; mais il n'y a bien certainement que le second jugement qui puisse subsister dans mon esprit. Les notions que nous avons du jugement lui-même, et de ce que nous appelons proposition, sujet, attribut, copule, affirmation, négation, croyance ou non-croyance, opinion, assentiment, évidence,

sont toutes uniquement puisées dans les réflexions que nous avons faites sur nos jugements. Cette observation, Messieurs, est importante, parce qu'elle nous fait voir pourquoi, dans les personnes parvenues à l'âge de raison, l'opération de l'esprit que nous examinons en ce moment, se joint à toutes les sensations, aux perceptions immédiates des sens, aux actes de la conscience et de la mémoire, mais non pas aux pures conceptions; car il y a dans toutes ces opérations quelque chose d'aperçu ou de senti comme vrai ou faux, comme objet de croyance ou de doute. Les premières notions que nous avons acquises des objets sensibles sont dues à nos sens externes seulement, et antérieures au développement du jugement; mais elles ne sont ni simples, ni précises, ni distinctes; elles forment une sorte de chaos dont il faut débrouiller et séparer les éléments dans notre conception, avant que nous puissions parvenir à acquérir une connaissance distincte, même des objets de nos sensations. L'habitude nous rend cette opération tellement familière, que nous finissons de bonne heure par ne plus l'apercevoir; et nous croyons d'autant plus volontiers que nos notions des choses sensibles sont le résultat immédiat de l'opération des sens, que ceux-ci nous attestent en effet l'existence de chacune des qualités que nous sommes parvenus à distinguer dans les corps extérieurs. Un animal voit probablement les objets comme l'homme lui-même les peut voir; mais il ne saurait juger des rapports qu'il y a entre leurs diverses parties, parce qu'il n'a l'usage d'aucuns signes de convention,

c'est-à-dire d'aucun langage; et par conséquent l'enfant, jusqu'à ce qu'il ait commencé à parler, est probablement à cet égard dans le même cas que les animaux, au moins que ceux d'entre eux dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'homme.

Les sens exécutent leurs fonctions dans un instant presque indivisible; mais il faut un certain temps, non pas pour mieux voir, mais pour analyser, c'est-à-dire pour distinguer les parties les unes des autres, en apprécier les rapports mutuels, et par là se faire des notions distinctes : c'est proprement en cela que consiste le jugement, c'est à cela qu'il s'applique sans cesse; aussi l'exercice le plus utile et sans aucune comparaison celui qui contribue le plus au développement de cette faculté est-il l'acquisition que nous faisons de notre langue maternelle, puisque chaque mot que nous apprenons exige des comparaisons multipliées et une attention continuelle *donnée* soit aux mots eux-mêmes, soit aux objets *qu'ils* désignent, soit aux circonstances dans lesquelles nous les entendons prononcer. Et comme la presque totalité de ces mots sont des noms généraux, qui désignent des classes nombreuses d'êtres, d'actions, de qualités, etc., nous nous trouvons ainsi avoir acquis, avec l'habitude de parler et d'entendre la langue du pays dans lequel nous sommes nés, la connaissance d'un immense système de divisions et subdivisions des choses et des êtres, des substances et de leurs qualités, et un moyen aussi puissant que facile d'en faire sans cesse des combinaisons nouvelles et variées à l'infini. Sous ce point de vue sans doute, on peut

dire avec raison que les langues sont des moyens et des instruments analytiques dont les avantages sont incalculables. Vous voyez aussi par là, Messieurs, que la faculté de parler ou l'acquisition d'une langue est un moyen continuel d'exercer le jugement; car quelle que soit la sensation, la perception, l'affection ou le sentiment que nous éprouvons, il nous est impossible d'en prononcer le nom, ou même de nous le rappeler intérieurement, qu'aussitôt nous ne portions un jugement, ou pour mieux dire que nous n'ayons jugé avant de nous rappeler ou de prononcer le mot qui exprime ces modifications diverses de notre faculté de sentir.

Mais j'ai dit que nos jugements étaient des perceptions de rapports : ces rapports peuvent être nécessaires ou contingents. Deux fois trois sont six; le tout est plus grand què quelqu'une de ses parties : voilà des jugements sur des choses nécessaires. L'assentiment que nous donnons à ces propositions n'est fondé que sur la simple conception qu'il faut nécessairement avoir de chacun des termes du rapport perçu, et sur ce que ces termes sont représentés par des noms généraux et abstraits, dans lesquels il ne peut y avoir que ce que nous y avons mis nous-mêmes. Au contraire, dans nos jugements sur les choses contingentes il entre toujours quelque opération de l'esprit, comme sensation, mémoire, conscience, confiance au témoignage des autres; opération différente de la simple conception, et fondée elle-même sur la sensation. Remarquez d'ailleurs que nos façons de parler les plus ordinaires font assez voir que nous regardons les sens, la mémoire et la conscience,

comme des facultés qui concourent à nos jugements : en effet, nous disons que c'est à l'œil à juger des couleurs, à l'oreille à juger des sons, etc.

Je vous ai fait voir précédemment que la mémoire, la perception et la conscience sont pour nous les sources de l'évidence. Or, celle-ci est une cause immédiate de jugement; car il est impossible que là où nous voyons l'évidence, nous ne jugions pas. On peut dire qu'à l'égard de ces jugements, fondés *ainsi* sur les sens, la mémoire, la conscience, etc., tous les hommes sont, en quelque sorte au même niveau; le savant n'a en ceci aucun avantage sur l'ignorant, le philosophe sur l'homme qui a le moins exercé sa raison, l'homme d'esprit ou de génie sur celui qui semble presque borné aux pures déterminations instinctives. La croyance que nous ajoutons à ces sortes de jugements est le résultat immédiat de notre constitution naturelle; elle n'exige de notre part aucun effort, aucune application : aussi n'y a-t-il aucun moyen de l'ébranler ou de la détruire. Ces jugements *naturels* ou purement *intuitifs* sont le principe de notre conservation, et des déterminations les plus ordinaires de la vie commune; ils servent aussi de fondement à tout l'édifice de nos sciences, puisque ce sont eux qui fournissent les principes évidents par eux-mêmes, ou les vérités premières d'où découlent ensuite toutes celles dont chaque science se compose. D'après tout ce que je viens de dire sur ce sujet, Messieurs, vous voyez clairement que le jugement, considéré comme un acte particulier de l'intelligence, n'est qu'une perception de rapports;

mais si nous l'envisageons comme une faculté particulière, nous trouverons que le nom de jugement peut s'appliquer à toute détermination de l'esprit par rapport à ce qui est vrai ou faux; et c'est là, ce me semble, le sens que les logiciens ont attaché à ce mot depuis le temps d'Aristote jusqu'à nos jours. Il arrive la plupart du temps qu'un rapport aperçu entre deux termes, quoique contenant une vérité ou une évidence dont nous ne saurions douter, ne nous satisfait point, ou parce que c'est une vérité qui nous est déjà connue, ou bien parce que nous sentons le besoin d'arriver à quelque autre résultat dont il nous serait utile d'avoir la certitude, et avec lequel ce premier rapport aperçu nous semble avoir quelque analogie : alors, en comparant l'un des termes de ce premier rapport avec quelque autre objet, parmi ceux qui nous paraissent avoir en effet des rapports semblables à celui dont nous nous sommes déjà assurés, nous acquérons quelquefois la certitude que ce troisième objet a en effet même rapport avec le second que celui-ci avec le premier; il peut même arriver que nous reconnaissions cette identité de rapport dans un quatrième ou cinquième terme, en sorte que nous acquérons par ce moyen la connaissance évidente du rapport qu'a ce cinquième terme avec le premier de tous. Dans cette opération, l'évidence ou la perception de l'identité de rapport semble rejaillir ou réfléchir d'un terme à l'autre; et c'est probablement ce qui a fait donner à cette opération elle-même le nom de *réflexion*. Or, de même que la proposition est la traduction soit

parlée, soit écrite, de l'opération de l'esprit appelée jugement, de même le raisonnement est la traduction soit parlée, soit écrite, de l'opération de l'esprit appelée réflexion; et le raisonnement n'est qu'une série de propositions qui s'enchaînent les unes aux autres, comme la réflexion n'est qu'une série de jugements unis les uns aux autres par un lien commun, c'est-à-dire par une même perception de rapport. Ceci, Messieurs, nous explique, ce me semble, pourquoi l'on regarde communément la faculté de raisonner comme tenant immédiatement à celle de juger : c'est que la première n'est à proprement parler qu'une extension de la seconde, elle n'en est, pour ainsi dire, qu'une application successive. Aussi dans le langage populaire, le même nom de *raison* s'applique-t-il presque indifféremment à l'une et à l'autre; on dira d'un homme qu'il n'a point de jugement, qu'il est incapable de suivre un *raisonnement*, ou qu'il manque tout-à-fait de *raison*, et ces façons de parler sont assez ordinairement employées comme équivalentes. Les logiciens même confondent quelquefois les deux opérations de juger et de raisonner et transforment à leur gré le raisonnement en jugement, ou *vice versâ*. Par exemple cet enthymême : *l'imposture offense la justice*, donc *elle est odieuse*, peut se transformer en une simple proposition qu'ils appellent causale. *L'imposture est odieuse* parce qu'*elle offense la justice*.

Au reste, la différence essentielle qu'il y a entre un jugement et un raisonnement, c'est que dans le jugement les deux termes du rapport sont tellement rap-

prochés qu'il suffit de les voir l'un et l'autre, pour percevoir le rapport, au lieu que dans le raisonnement il faut nécessairement passer par une suite de termes intermédiaires pour parvenir à saisir le rapport qui unit les deux extrêmes. Il y a des jugements intuitifs, ou plutôt on peut dire que tous les jugements le sont; mais il n'y a point de raisonnements intuitifs; car alors tous les termes intermédiaires entre les deux extrêmes seraient complètement inutiles. Aussi l'emploi du raisonnement dans les choses qui sont évidentes d'elles-mêmes, est-il une sorte de niaiserie, qui ne manque jamais de paraître ridicule. Nous pouvons concevoir des degrés à l'infini d'intelligences supérieures à celle de l'homme, et qui découvriraient au premier coup d'œil des vérités auxquelles nous ne pouvons arriver que par le raisonnement. Voilà pourquoi nous disons que Dieu juge, et non pas qu'il raisonne, parce que le raisonnement suppose quelque limitation ou imperfection de l'entendement. On ne peut bien comprendre ce que c'est que le raisonnement, qu'autant que l'on est capable de raisonner, et de réfléchir sur cette opération de son esprit. Aussi ne la définit-on communément que par des expressions synonymes du mot raisonnement lui-même : c'est, dit-on, tirer une conclusion, induire ou inférer une conséquence, etc. C'est qu'en effet la faculté de raisonner est un don de la nature, comme celle de juger, dont vous venez de voir qu'elle n'est pour ainsi dire qu'une extension. Qui de nous, Messieurs, a conservé le moindre souvenir des premiers pas qu'il a faits dans ce développement de son

intelligence? La trace en est entièrement effacée. Nous savons seulement qu'ils ont dû être d'abord mal assurés et presque insensibles, et que l'exemple et l'autorité ont dû nous y servir de guide et d'appui. Rien de plus facile dans une suite de raisonnements que d'apercevoir l'évidence de l'un à l'autre; ce qu'il y a de difficile, c'est d'embrasser d'une seule vue toute la série, toutes les parties, au moins les plus importantes, dont elle se compose. C'est à cela que tient le talent, qui consiste essentiellement dans l'invention des preuves propres à rendre sensibles des conséquences fort éloignées des prémisses. Mais pour cela il faut joindre à l'étendue et à la netteté du coup d'œil dont je viens de parler, une sagacité particulière qui nous fasse démêler rapidement les affinités et les rapports qui peuvent servir à notre dessein. Remarquez, au reste, que dans toute chaîne de raisonnements l'évidence de la conclusion ne saurait être plus grande que celle du plus faible anneau de la chaîne, quelle que soit d'ailleurs la force de tout le reste.

On peut distinguer deux espèces de raisonnements, les uns que nous appellerons démonstratifs, et les autres que nous nommerons *probables*. Dans chacune des propositions dont se compose un raisonnement démonstratif la conséquence est nécessaire, et la conclusion définitive l'est également. Voilà pourquoi rien de ce qui mérite le nom de démonstration n'est susceptible de plus ou de moins, quoiqu'une démonstration puisse être plus élégante, plus simple, ou plus facile à comprendre qu'une autre. Les anciens

philosophes semblent avoir cru qu'il n'y a proprement de démonstration que des vérités nécessaires; et en cela il paraît qu'ils avaient raison. L'existence et les attributs de toutes les choses créées, et par conséquent aussi, leurs relations étant contingentes, il s'en suit que ce sont des matières de fait, et non pas de démonstration. Il me semble qu'il n'y a de raisonnements proprement démonstratifs que ceux qui portent sur des abstractions; et il faut mettre au premier rang, dans ce genre, le raisonnement mathématique. Car il est à remarquer que dans les autres espèces de raisonnements abstraits, la conclusion est à peine éloignée de deux ou trois propositions de l'axiome, ou premier principe sur lequel elle est fondée, et les différentes conclusions n'ont presque aucun lien commun; au lieu que dans le raisonnement mathématique, une première proposition conduit à une seconde, celle-ci à une troisième, à une quatrième, et ainsi de suite à l'infini. Rappelez-vous, en effet, Messieurs, ce que j'ai dit, il n'y a qu'un moment, des termes abstraits, qu'ils n'indiquent que de pures conceptions de l'esprit, et que dans ce cas, nous sommes sûrs de ce qu'ils expriment, parce qu'ils ne comprennent que ce que nous y avons mis. Or, tous les termes dont on se sert dans les mathématiques sont précisément de ce genre; et de plus, la quantité en général, dont ils ne sont que des expressions particulières, étant, par sa nature, divisible à l'infini, il en résulte une infinité de rapports possibles, parmi lesquels il s'en trouve, et même des classes considérables, que les nombres ne sauraient exprimer,

quoique l'esprit puisse les concevoir assez nettement pour ne les jamais confondre avec ce qui n'est pas eux : telles sont toutes les espèces d'incommensurables et d'imaginaires. Outre cette variété de rapports qui appartient à la quantité considérée simplement comme susceptible d'augmentation et de diminution, l'étendue envisagée dans les lignes, dans les surfaces et dans les solides, donne encore lieu à une infinité de rapports de figure et de situation, qui peuvent être aussi conçus et déterminés avec assez de précision pour qu'on ne puisse pas les confondre les uns avec les autres. On ne trouve rien de pareil dans tous les autres objets du raisonnement abstrait. A la vérité, il y en a dans lesquels nous pouvons concevoir différents degrés en plus ou en moins; mais comme ils n'ont point de mesure précise, il est impossible d'assigner leurs rapports, soit entre eux, soit avec d'autres objets du même genre.

Il me semble, Messieurs, que si Condillac avait fait réflexion à cette différence essentielle entre les notions que nous nous faisons de la quantité et celles que nous pouvons avoir de tous les autres objets, il ne se serait pas borné, dans sa Logique, à donner pour unique application de l'art du raisonnement, la solution d'une question d'algèbre fort simple; et qu'il n'aurait pas affirmé avec autant de confiance qu'il le fait, que « *équation*, *proposition*, *jugement*, sont au « fond la même chose, et que par conséquent on « raisonne de la même manière dans toutes les « sciences. » La preuve que cette assertion est sujette

à plus de difficultés qu'il ne l'imagine, c'est que pour la prouver il essaie de démontrer sa théorie des facultés de l'ame, en suivant absolument la même marche et le même procédé qu'il a suivis pour résoudre la question d'algèbre; mais au lieu que personne ne peut songer à lui contester la justesse de son résultat dans celle-ci, je ne connais pas un métaphysicien qui admette sans restriction son analyse et sa conclusion dans l'autre. « On nomme *sciences* « *exactes*, dit cet écrivain, celles où l'on démontre « rigoureusement. Pourquoi donc toutes les sciences « ne sont-elles pas exactes? et si l'on n'y démontre « pas rigoureusement, comment y démontre-t-on? « Sait-on bien ce qu'on veut dire, poursuit-il, quand « on suppose des démonstrations qui, à la rigueur, « ne sont pas des démonstrations? etc. » Vous allez voir, Messieurs, ce qu'on peut répondre à ces questions, et si d'autres philosophes ont tort d'établir une distinction entre les raisonnements démonstratifs et ceux qu'ils nomment probables. Je crois, quant à moi, cette distinction fondée sur la nature même des choses; vous jugerez si je me trompe.

Commençons par observer que ce que nous appelons vérité et certitude n'est pas toujours fondé sur la démonstration, et peut, au contraire, être la plupart du temps le résultat de l'évidence, pourvu qu'elle soit complète et absolue. Condillac a raison de dire: « Une démonstration n'est pas une démonstration, « ou elle en est une *rigoureusement;* » car, comme je l'ai dit moi-même tout à l'heure, un raisonnement qui mérite ce nom ne saurait jamais être susceptible

ni de plus ni de moins : quand on l'a une fois compris, il porte avec lui toute l'évidence que nous sommes capables de recevoir. Mais l'évidence est susceptible de tous les degrés, depuis le plus faible jusqu'à celui qui ne laisse pas place au moindre doute. Il faut donc distinguer entre l'évidence fondée sur des raisonnements démonstratifs, et l'évidence fondée sur des raisonnements probables, et ne pas confondre le sens populaire de ce dernier mot avec l'acception qu'il a dans le langage philosophique. Dans le sens populaire, ce qui est certain est plus que probable, et ce qui n'est que probable n'est pas certain; mais en philosophie, on appelle évidence probable la certitude même qui est fondée sur une autre preuve qu'une démonstration. Ainsi, je suis aussi certain de l'existence de la ville de Rome que je puis l'être d'aucune proposition de géométrie; mais dans le sens philosophique je n'en ai qu'une évidence *probable*, ce qu'il serait absurde de dire, en prenant le mot probable dans le sens populaire. Tout degré d'évidence aperçu produit un degré proportionnel de croyance; celle-ci est mêlée de plus ou moins d'incertitude, jusqu'à ce qu'on arrive au plus haut degré d'évidence, où tout doute s'évanouit et fait place à cette croyance ferme et inébranlable que l'on nomme certitude. Mais l'évidence ne diffère pas seulement dans l'espèce, de la démonstration; elle peut elle-même se partager en plusieurs espèces dont j'indiquerai ici les principales, suivant les différentes sources dont j'ai parlé dans la séance précédente, et qui, considérées chacune à part, peuvent fournir, en

effet, beaucoup d'espèces diverses, indépendamment de celles qui résulteraient de leurs combinaisons. Premièrement donc, l'évidence de la conscience d'où nous tirons toutes les connaissances que nous avons de nos facultés et de leur emploi, etc.; en second lieu, celle de la perception qui nous fait connaître les objets autres que nous, leurs rapports, leurs qualités, etc.; troisièmement, celle du témoignage sur laquelle est fondé tout ce que nous savons en fait d'histoire, de critique, d'antiquité, etc.; quatrièmement, l'évidence d'induction qui, aidée des autres espèces d'évidence, nous peut faire découvrir les lois de la nature, les effets qu'elles ont produits dans les siècles précédents, ou ceux qu'on en peut attendre dans les siècles à venir. Je ne fais qu'indiquer ici ces objets dont j'ai eu occasion de parler avec un peu plus de détail dans la dernière leçon. Ce que j'ai voulu vous faire entendre ici, Messieurs, c'est que la plus grande partie, ou pour mieux dire la presque totalité de nos connaissances, n'est point fondée sur des raisonnements démonstratifs, quoique leur certitude ou leur vérité soient souvent d'une évidence incontestable; et que par conséquent c'est une erreur de croire que la forme ou les procédés des démonstrations mathématiques puissent s'appliquer avec succès à tous les objets de nos recherches, puisqu'au contraire il n'y en a presque point auxquels les démonstrations de ce genre soient applicables, ou que du moins il n'existe hors des mathématiques aucune science qui puisse reposer sur une telle base. Remarquez, en effet, que ces démonstrations

se composant uniquement de rapports entre des signes abstraits, qui n'indiquent que de pures conceptions de notre esprit, lesquelles n'ont aucun modèle dans la nature, c'est-à-dire parmi les choses créées qui nous sont connues, on ne peut jamais les appliquer à ces choses-là que d'une manière plus ou moins inexacte, et avec les restrictions que l'expérience et l'observation nous apprennent à y mettre.

Toutes les vérités que les géomètres démontrent en y employant les notions de *point*, de *ligne*, de *surface*, sont des vérités nécessaires, immuables, éternelles, sans contredit; mais ces points, ces lignes, ces surfaces ne sont que de pures conceptions de l'esprit, et n'ont absolument de réalité qu'en les envisageant comme telles. Voltaire traite quelque part ces notions de charlatanerie, et Hume prétend même qu'elles sont fausses : je crois que c'est une erreur de la part de ces deux hommes célèbres. Je puis assurément penser à la distance qui sépare deux corps ou concevoir cette distance, abstraction faite de toute autre dimension que de sa longueur; et alors j'ai la conception très distincte de ce que les géomètres appellent une *ligne droite* : en général, toutes les fois que nous parlons d'une distance ou que nous y pensons, nous ne concevons pas autre chose. De même, je puis penser à la limite de cette ligne en faisant abstraction de toute idée de longueur, et alors j'ai une conception très nette du point géométrique. Quant à la notion de surface, elle est également très familière à tous les hommes; et au fait, toutes ces conceptions abstraites s'expliquent par cette proposition

presque niaise à force d'être évidente, que lorsqu'on pense ou qu'on dit une chose, on n'en pense pas ou on n'en dit pas une autre. Mais il me paraît évident que toutes ces conceptions abstraites sont des résultats du langage, qu'elles n'ont d'existence que dans notre esprit, que c'est pour cela que nous avons des conceptions si claires et si infaillibles des combinaisons que nous en faisons, et que par cette raison même elles ne s'appliquent presque jamais aux existences réelles ou matérielles assez immédiatement pour qu'il nous soit possible de tirer de cette application des conséquences ou des résultats qui aient le même degré de clarté et d'infaillibilité. A plus forte raison me semble-t-il difficile de comprendre comment Condillac a pu s'imaginer que la méthode et les procédés que l'on suit dans ce genre de conceptions pouvaient s'appliquer avec succès à tous les autres objets de nos recherches, et que l'évidence dont ceux-ci sont susceptibles pût être absolument du même genre que ce qu'on appelle démonstration dans ceux-là. Encore une fois, la certitude que nous acquérons sur les vérités que les philosophes appellent contingentes, est souvent aussi incontestable que celle que nous pouvons avoir sur les vérités qu'ils appellent nécessaires: mais si le procédé du raisonnement est à peu près le même dans les uns et dans les autres, la méthode qu'il y faut suivre est quelquefois fort différente.

Il est une grande quantité de questions sur lesquelles nous ne pouvons presque jamais arriver à la certitude, quoique nous soyons souvent obligés de prendre provi-

soirement un parti, d'autant plus que rester dans l'inaction serait quelquefois en prendre un très décisif. Cette réflexion nous conduit à parler de la théorie de la probabilité; sujet fort difficile et encore malheureusement fort peu éclairci. On ne peut même guère se flatter de l'approfondir quand on n'est pas très familiarisé avec les combinaisons de la science des quantités et de la langue qui lui est propre. Essayons toutefois de nous en faire une notion aussi exacte qu'il soit possible de l'acquérir par les seules considérations que nous pouvons employer ici. Ce que l'on appelle communément la théorie de la probabilité renferme deux parties bien distinctes; savoir, d'une part, la recherche et l'évaluation des données; et de l'autre, le calcul ou les combinaisons de ces mêmes données. Or, le succès dans la recherche et dans l'évaluation des données, s'il s'agit, par exemple, de la *probabilité d'un récit*, dépend de la connaissance des circonstances particulières au temps, aux personnages, aux écrivains qui en ont parlé; étude qui appartient proprement à l'histoire. S'il s'agit de la *probabilité d'un phénomène naturel*, cette recherche consiste dans la reconnaissance des phénomènes antérieurs et de leur liaison; elle appartient à la physique. S'il est question de *prévoir les résultats d'une institution sociale, ou des délibérations d'une assemblée politique*, alors les données seront les institutions antérieures. la connaissance des passions, de l'éducation, des vues et des caractères, sinon de chaque membre de cette assemblée, au moins de la plus grande partie de ceux qui la composent : ainsi, ce sujet appartient

à la science de la morale et de la politique. Enfin, lorsqu'il ne s'agirait que de prévoir les chances du jeu de *croix* ou *pile*, les données seraient la construction de la pièce, le mode de résistance du milieu dans lequel elle se meut, celui des corps contre lesquels elle peut heurter, les mouvements propres au bras qui la lance et qui lui sont plus ou moins faciles ou familiers : ces données dépendraient encore de la physique des corps animés et inanimés. Nous pouvons donc conclure de là que quant à la recherche des données et à la détermination de leur importance, la théorie de la probabilité peut s'appliquer à la plupart des sciences, suivant la nature de la question qu'on traite, et que, sous ce rapport, on ne peut pas dire qu'elle soit une science particulière. Quant à la combinaison de ces mêmes données, une fois que l'on est parvenu à les déterminer avec exactitude, il est clair que lorsqu'on y applique le calcul, la science de la probabilité n'est plus que celle de l'analyse mathématique ou du calcul lui-même. Vous voyez donc que sous ce dernier rapport, celui de la combinaison des données, la théorie de la probabilité n'est pas plus une science distincte et particulière, qu'elle ne l'est sous celui de leur recherche et de leur évaluation.

Au reste, il n'est pas toujours possible, à beaucoup près, d'appliquer le calcul à ce genre de questions qui ne sont susceptibles que d'une solution probable, c'est-à-dire plus ou moins indéterminée. Déjà cependant vous pouvez entrevoir pourquoi ce sont des mathématiciens qui les premiers ont fait une espèce de science de la probabilité ; c'est que l'instrument

admirable dont ils disposent leur ayant permis de traiter avec succès plusieurs questions de cet ordre, auxquelles il s'appliquait naturellement, ils ont pu porter assez loin un genre de spéculations que les autres savants étaient forcés d'abandonner assez promptement, faute de moyens suffisants pour y porter quelque précision. Vous pouvez voir encore pourquoi ces mêmes mathématiciens se sont d'abord et presque uniquement occupés de questions dont les données sont très simples; telles que les chances des jeux de hasard et des loteries, ou les effets de l'intérêt de l'argent placé : c'est que dans ces sortes de problèmes le choix et l'évaluation des données présentent assez peu de difficultés, et que la puissance de leurs méthodes s'y applique avec autant de succès que d'utilité. Mais, d'un autre côté, les efforts des plus habiles d'entre eux, quand ils ont voulu appliquer les mêmes moyens à des *sujets* dont les données étaient nombreuses, fines et compliquées, n'ont guère produit que des tours de force ou des jeux d'esprit : plus ils ont voulu suivre les conséquences du petit nombre de données qu'ils avaient pu saisir, plus ils se sont éloignés du résultat véritable, auquel ils seraient arrivés peut-être si les plus importantes de ces données ne leur avaient pas échappé. Ainsi l'on a vu des calculateurs habiles, après les plus savantes combinaisons, proposer les formes de scrutin les plus défectueuses, parce qu'ils n'avaient pas tenu compte de beaucoup de circonstances inhérentes à la nature des hommes et des choses, ne s'occupant que du nombre des unes et des autres.

Un homme également célèbre par ses rares connaissances et par sa haute capacité, Condorcet, quand il a voulu appliquer le calcul des probabilités aux décisions des assemblées délibérantes, et spécialement aux jugements des tribunaux, ou n'a osé rien statuer sur des institutions réelles, et s'est borné à raisonner sur de simples hypothèses, ou a été souvent conduit à proposer des expédients absolument impraticables. Ajoutons que cet écrivain, dans un ouvrage qu'il composa à la veille d'une mort funeste, s'exprime sur ce sujet avec une candeur qui l'honore. « Cette application, » dit-il, en parlant en général de celle du calcul aux probabilités, « cette application, malgré les efforts heureux de « quelques géomètres, n'en est encore, pour ainsi « dire, qu'à ses premiers éléments, et elle doit ouvrir « aux générations suivantes une source de lumières « vraiment inépuisable. »

Le but des réflexions que je vous présente sur ce sujet, Messieurs, n'est pas sans doute d'étouffer de si nobles espérances : elles auront elles-mêmes d'autant plus de probabilité que l'on saura mieux distinguer les questions qui sont véritablement du ressort de cette science. Ce que je veux donc vous faire remarquer ici, c'est 1° que la science de la probabilité est différente de la théorie proprement dite ou de l'application de cette science; 2° qu'il y a un très grand nombre de sujets ou de problèmes dont il serait tout-à-fait impossible de calculer les données, quand même on pourrait les recueillir toutes sans en laisser

échapper aucune; bonheur qui n'arrive *pas* toujours, à beaucoup près.

Assurément les degrés de la capacité et de la probité des hommes, ceux de l'énergie et de la puissance de leurs passions, de leurs préventions et de leurs habitudes ne sauraient être appréciés et évalués en nombres; il en est de même du degré d'influence de certaines institutions, ou de certaines fonctions, du degré d'importance de certains établissements, de difficulté de certaines découvertes, d'utilité de quelques inventions ou procédés. A la vérité, quoique ces qualités soient incommensurables, et, si l'on peut le dire, innumérables, on cherche néanmoins, et l'on parvient quelquefois jusqu'à un certain point à en déterminer les limites, en prenant pour éléments le nombre, la fréquence et l'étendue de leurs effets; mais souvent aussi il arrive, dans ce cas, que l'on est obligé de sommer et de nombrer ensemble comme des termes parfaitement semblables une *multitude* de choses très diverses; en sorte qu'ayant obtenu par ce moyen un premier résultat, déjà entaché de quelques inexactitudes, et le prenant à son tour pour élément de nouvelles combinaisons, plus on avance dans cette route, et plus on s'éloigne de conclusions véritables. Au reste, il faut bien faire attention à la nature des résultats que donne le calcul des probabilités: quels que soient la sagacité et le succès avec lesquels on l'applique, ce résultat est d'une vérité nécessaire, puisqu'il est mathématique; mais dans aucun cas il ne peut déterminer que tel ou tel évènement arri-

vera, ou n'arrivera pas : tout ce qu'il exprime, c'est que la probabilité que l'évènement aura lieu, a tel ou tel rapport avec la probabilité qu'il n'aura pas lieu, (en admettant les suppositions sur lesquelles le calcul est fondé).

Je conclus de ceci que toutes les sciences ont une partie positive et une partie conjecturale : dans toutes, la partie positive consiste à reconnaître les effets qui suivent toujours et nécessairement de certaines causes, et les causes qui produisent toujours et nécessairement certains effets; dans toutes aussi, la partie conjecturale consiste, en partant de la réunion d'un certain nombre de causes données, à déterminer le degré de vraisemblance des effets qui doivent s'en suivre ; et en partant de la réunion d'un certain nombre d'effets connus, à déterminer le degré de vraisemblance des causes qui ont pu les produire. Dans ces deux parties, lorsque les choses que l'on compare ne sont pas de nature à comporter l'application des nombres et des signes qui les représentent, nous ne pouvons employer que les instruments ordinaires du raisonnement, c'est-à-dire nos langues vulgaires, leurs formes, leurs mots, et enfin les moyens d'analyse qu'elles nous offrent. Dans ces deux parties également, quand les choses comparées sont susceptibles par la netteté, la constance et la précision de leurs subdivisions, de s'adapter à celles des noms de nombres et de chiffres, alors nous pouvons employer avec un grand avantage, au lieu des instruments ordinaires du raisonnement, ceux qui sont propres à la science des quantités, c'est-

à-dire l'analyse mathématique, ses formules et ses signes; c'est là ce qui constitue, pour la partie conjecturale, le calcul *des probabilités*. Il est donc utile de le distinguer de la science de la probabilité; car celle-ci est d'usage dans tous les cas où il s'agit de déterminer une vraisemblance quelconque: elle est proprement la partie conjecturale de toutes les autres sciences, au lieu que le calcul ne peut avoir d'application qu'aux espèces particulières de vraisemblance où les nombres peuvent entrer de quelque manière que ce soit. Il n'est qu'un instrument que malheureusement la science de la probabilité ne peut pas toujours employer: ce qui la caractérise essentiellement, c'est le talent et la sagacité nécessaires pour reconnaître les données, les choisir, pressentir leurs degrés d'importance, les disposer dans l'ordre convenable; talent auquel il est assez difficile d'indiquer des règles propres à le diriger avec sûreté, parce qu'il est souvent dans la nécessité de se conduire d'après une multitude de jugements rapides et inaperçus. Au contraire le calcul des probabilités, proprement dit, ne consiste qu'à suivre exactement les règles générales de l'analyse mathématique, dans les cas où elle peut être appliquée; mais on ne saurait trop insister sur la nécessité de bien distinguer les questions où cette application est possible, de celles où elle ne l'est pas, puisque faute de faire cette distinction, des hommes très habiles et très savants peuvent être conduits à des résultats complètement faux, et tomber dans les plus étranges illusions. Je me bornerai à ce petit nombre d'ob-

servations : on trouvera peut-être que c'est porter bien peu de lumière directe sur un sujet d'autant plus important et d'autant plus étendu que malheureusement il y a un nombre infini de questions sur lesquelles nous sommes souvent loin de pouvoir arriver à la certitude. Mais si vous trouvez, Messieurs, dans ce que je viens de vous dire sur cette intéressante partie de la logique, quelques notions justes et qui ne se rencontrent dans presque aucun des traités publiés sur cette science, je puis croire que ces considérations ne seront pas tout-à-fait sans utilité : ceux qui voudraient approfondir davantage ce sujet trouveront d'utiles renseignemens et des applications également curieuses et intéressantes, dans le discours préliminaire de l'*Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, en un volume in-4°, publié en 1785, par Condorcet; dans les *Éléments du calcul des probabilités et de son application aux jeux de hasard, à la loterie, et aux jugements des hommes*, ouvrage du même écrivain, qui n'a paru qu'en 1805; et dans une leçon de M. de Laplace sur la *probabilité*, insérée au tome 6e du recueil des Écoles normales, et réimprimée d'une manière plus correcte dans l'almanach publié par le bureau des longitudes pour l'année dernière (1812) (1).

J'ai dit dans le début de ces leçons sur la Logique, que ce mot, dans son acception la plus générale,

(1) Voyez aussi 1° *Essai philosophique sur les probabilités*, par M. de Laplace, deuxième édition. Paris, 1819, in-8°; 2° *Traité élémentaire du calcul des probabilités*, par S.-F. Lacroix. Paris, 1816, in-8°.

désigne l'art de conduire notre esprit dans la recherche des vérités qu'on ne connaît pas encore, et dans l'invention des moyens propres à manifester aux autres celles que l'on connaît déjà. On nommait anciennement cette partie de la philosophie *l'Art de raisonner:* les savants écrivains de Port Royal ont intitulé le traité qu'ils ont publié sur cette matière *l'Art de penser.* Hobbes a comparé le procédé de l'esprit dans le raisonnement à celui qu'il suit dans la combinaison des nombres, et il a donné à son traité de Logique, le titre de *Logica seu computatio.* Condillac a composé sur le même sujet trois ouvrages différents: *l'Art de raisonner, l'Art de penser,* qui composent les tomes troisième et quatrième de son *Cours d'études,* et la *Logiques* dans laquelle il paraît avoir spécialement adopté l'idée fondamentale de Hobbes. Il me semble, Messieurs, que la définition que j'ai donnée comprend toutes les vues essentielles de ces différents auteurs, qu'elle marque le véritable but qu'ils ont envisagé dans leurs écrits, et l'utilité réelle qu'ils se sont proposé de leur donner. Je vous ai fait voir que l'ancienne Logique qui enseigne l'art du raisonnement, proprement dit, contient, à la vérité, beaucoup d'observations de détail curieuses ou utiles; mais qu'elle est incomplète et impuissante pour conduire au véritable but qui est la recherche et la preuve de la vérité, parce qu'elle n'enseigne qu'à tirer des conclusions légitimes d'un raisonnement dont les prémisses sont connues; or, comme vous l'avez vu, ce n'est pas là proprement l'état de la question, parce que toute la force du raisonne-

ment consistant dans les prémisses, il n'y a presque jamais de difficulté à en tirer la conclusion réelle, quand elles en donnent une. L'objet principal qu'on devait se proposer, c'était l'invention même des prémisses; et voilà ce que l'on a mieux aperçu depuis Bacon. Ce nouveau point de vue de la question fait toute la différence entre l'ancienne Logique et celle que les plus illustres d'entre les philosophes de nos temps modernes ont essayé de lui substituer. Ont-ils véritablement réussi dans ce dessein? Nous ont-ils donné une méthode générale de découvrir la vérité quand on ne la connaît pas, ou de l'enseigner et de la prouver quand on la connaît? Non, Messieurs, ils ne l'ont pas fait encore; mais ils sont entrés dans une meilleure route, et ils y ont fait des pas importants: ils ont distingué, dans cette partie, ce qu'on peut appeler la science logique de ce qui mérite plus particulièrement le nom d'*art*. Cette science est une partie de la philosophie de l'esprit humain, c'est-à-dire des recherches qui ont pour objet la connaissance des facultés intellectuelles de l'homme. Cette philosophie a fait des progrès réels depuis environ un siècle et demi; mais comme j'ai eu occasion de le remarquer, elle n'est pas encore parvenue à ce degré de certitude dans ses résultats et de sûreté dans ses déductions, qui constitue une science proprement dite; elle approche pourtant insensiblement de ce terme si désirable. Déjà elle n'est plus divisée en sectes aveuglément attachées aux opinions de certains hommes; les nations éclairées de l'Europe ne sont même pas

aussi loin de se rapprocher sur les points les plus importants qu'on semble se le persuader; il serait assez difficile de dire en quoi consistent précisément les différences qui les séparent. Descartes, Newton, Leibnitz se partagèrent autrefois presque exclusivement les trois grands peuples civilisés de l'Europe; et l'influence de ces hommes de génie s'est long-temps soutenue dans les contrées dont ils firent la gloire; mais aujourd'hui tous les bons esprits, en France, en Allemagne et en Angleterre, semblent n'être plus animés que par une seule passion, celle de la vérité, devant laquelle l'esprit de secte ne peut paraître qu'absurde et ridicule. Ainsi, le temps a tari, en grande partie, cette source féconde d'erreurs, il a fait justice de ces *idola theatri* qui, dans le siècle de Bacon, opposaient encore de si puissants obstacles aux progrès de la raison. A mesure que les facultés de l'entendement seront mieux connues, le *mode* de leur action le sera aussi davantage, et *les limites* qui leur sont assignées par la nature seront mieux déterminées. Les caractères de l'évidence, propres à chaque genre de science, finiront par ne pouvoir plus être un sujet de controverses: alors on s'accordera sur un certain nombre de propositions fondamentales qui seront réellement des vérités premières, des principes féconds d'où le raisonnement, aidé de l'expérience et de l'observation, pourra s'élever presque indéfiniment à des découvertes de plus en plus importantes, à des vérités du plus haut intérêt pour le bonheur des sociétés et des individus qui les composent. Déjà, Messieurs, ce travail est fait en grande

partie pour plusieurs branches des connaissances humaines, et l'on commence à voir avec plus de netteté ce qui reste à faire pour plusieurs autres. La science logique se compose aujourd'hui des observations générales que je vous ai présentées sur les principales sources de l'évidence, sur le jugement et sur le raisonnement; elle nous découvre dans les autres sciences une partie positive et une partie conjecturale qui prend plus spécialement le nom de probabilité; elle nous enseigne à déterminer dans chaque science des principes qui sont, pour ainsi dire, des résultats directs de notre manière de voir et de concevoir les choses; et ces principes déterminent à leur tour les divers procédés que l'esprit doit suivre pour les féconder et les faire servir à de nouvelles connaissances. Ces procédés sont des parties de l'art logique: quand on les aura suffisamment observés, comparés, combinés entre eux, on pourra en tirer par induction quelques observations générales qui seront les règles de cet art proprement dit. Je n'ai donc traité jusqu'ici, Messieurs, que de la science logique; dans les leçons suivantes, j'essaierai de vous donner au moins quelques exemples de l'art ou de l'application de cette science à des questions de différents genres.

SEPTIÈME LEÇON.

Ce n'est pas, comme nous l'avons déjà vu, la conclusion d'un raisonnement qui est difficile à trouver, quand les prémisses sont connues; car cette conclusion y est toujours si évidemment renfermée, qu'il est impossible qu'un esprit même très ordinaire ne l'y voie pas; et lors même qu'il n'y a que deux ou trois raisonnements à faire pour arriver de prémisses que l'on connaît à une conclusion qu'on n'y aurait pas vue d'abord, il ne faut ordinairement qu'un peu d'application et de réflexion pour tirer cette conclusion. Mais la vraie difficulté est presque toujours de découvrir les prémisses qui doivent nous conduire à une conclusion exacte dans les questions un peu compliquées; et c'est alors que la méthode d'induction est indispensable, c'est-à-dire, qu'alors il faut s'appliquer à rassembler le plus qu'il est possible de faits relatifs à la question proposée, les ranger avec une scrupuleuse attention dans l'ordre suivant lequel ils s'enchaînent le plus naturellement, et s'élever ainsi à la connaissance des véritables prémisses d'où la conclusion sortira nécessairement et avec la plus grande évidence. Mais encore une fois, Messieurs, ce travail n'est presque jamais facile, et il y a même bien des cas où il est tout-à-fait impossible dans l'état présent de nos connaissances. Sou-

vent il est arrivé à des hommes très habiles de croire qu'ils connaissaient les véritables prémisses d'un raisonnement, et de se le persuader faussement. Il y a pourtant un moyen assez infaillible de s'apercevoir qu'on a été dans l'erreur en faisant cette supposition; car la conclusion à laquelle on arrive n'a point la netteté et l'évidence qui entraînent la conviction; et toutes les fois que ce caractère si sensible ne se montre pas, on peut être persuadé qu'on a négligé quelques conditions essentielles pour bien déterminer les prémisses. Nous trouverons un exemple, ce me semble, assez frappant de cette vérité, et très propre à la mettre dans tout son jour, si nous examinons avec soin ce qui a été dit de plus remarquable sur une question de morale et de politique fort importante, laquelle me paraît n'avoir été complètement résolue que dans ces derniers temps, quoiqu'elle ait occupé les esprits les plus distingués chez les anciens et chez les modernes; je veux dire celle qui a pour objet de déterminer si le luxe est réellement et toujours un mal, ou si véritablement il a dans certaines circonstances plus d'avantages que d'inconvénients.

Tous les moralistes anciens se sont déclarés contre le luxe et l'ont regardé comme le fléau des mœurs, et par conséquent comme un signe et une cause infaillible de la décadence et de la ruine plus ou moins prochaine des États où il s'introduit. Ils ont fondé cette assertion sur l'observation constante des faits: ils ont vu que la mollesse et l'égoïsme avaient été les vices dominants chez les peuples les plus célè-

bres, à l'époque de leur chute, ou de leur asservissement, et ils ont toujours regardé ces *vices* comme le produit immédiat et nécessaire des progrès du luxe, d'où ils ont conclu que le luxe est toujours et infailliblement pernicieux. Ici il est clair que, si les prémisses sont vraies, la conséquence est nécessaire; et j'avoue qu'il ne me semble pas qu'on ait jamais combattu avec succès cette manière de raisonner de tous les moralistes anciens. Cependant beaucoup de publicistes modernes ont envisagé la question sous un autre point de vue; ils l'ont traitée d'après les considérations propres à une science encore toute nouvelle parmi nous, l'économie politique; et cette science qui traite spécialement de l'origine et des causes de la richesse des nations, leur a paru présenter des résultats qui devaient modifier considérablement l'arrêt absolu de condamnation prononcé contre le luxe par les moralistes. Quelques écrivains même en sont venus à déclarer nettement que ceux-ci n'avaient avancé sur ce sujet que des assertions tout-à-fait hasardées et des déclamations assez propres peut-être à séduire les esprits superficiels et peu éclairés, mais qui ne peuvent soutenir l'examen d'une raison froide et impartiale, et qui surtout ne peuvent résister à des vérités de fait telles que les donne la connaissance approfondie de l'économie sociale. Nous voici donc fort embarrassés, Messieurs, pour nous décider entre ces deux doctrines contradictoires sur une même question, et qui, toutes deux, invoquent à leur appui des faits qu'elles déclarent incontestables. Voici néanmoins une ré-

flexion qui peut, ce me semble, nous tirer de cette fâcheuse perplexité sur un point de morale et de politique aussi important. L'histoire est une science de faits, et l'économie politique l'est également. S'il est vrai que ces deux sciences se contredisent sur la même question, il faut nécessairement qu'il y en ait une où l'on ait mal raisonné. Si, en examinant plus attentivement les solutions que présentent l'une et l'autre, on venait à reconnaître qu'elles s'accordent, au contraire, bien loin de se contredire sur la question du luxe, alors, quel que soit le résultat pour lequel elles s'accorderont, qu'il soit pour ou contre le luxe, on aura une double preuve de son exactitude fournie par deux sciences entièrement différentes, et la vérité sera désormais connue avec toute l'évidence qu'on peut désirer. Deux hommes, dont assurément on ne saurait contester ni les lumières, ni les talents, ni le sincère amour de la vérité, dont l'un même a eu un génie éminent, Montesquieu et Helvétius, ont traité cette question du luxe en moralistes et en politiques. Voyons d'abord ce qu'ils nous apprennent à ce sujet. Montesquieu, dans le septième livre de l'*Esprit des Lois*, a examiné les causes et les effets du luxe; et suivant cet immortel écrivain, la cause principale de cet état de choses dans les nations est l'inégale répartition des richesses entre les membres de la société. « En considérant le luxe des divers « peuples, les uns à l'égard des autres, dit-il, il est « dans chaque État en raison composée de l'inégalité « des fortunes qui est entre les citoyens, et de l'iné- « galité des richesses des divers États. Le luxe est en-

« core en proportion avec la grandeur des *villes*, et « surtout de la capitale; en sorte qu'il est en raison « composée des richesses de l'État, de l'inégalité des « fortunes des particuliers, et du nombre d'hommes « qu'on assemble dans de certains lieux. »

La mollesse et l'excessive magnificence du souverain lui paraissent encore une des causes les plus actives du luxe; et c'est à cela qu'il attribue les fréquentes révolutions et les fréquents changements de dynastie qui ont eu lieu dans l'empire de la Chine. Il remarque qu'en général toutes ces dynasties commencèrent assez bien; que la vertu, l'attention, la vigilance, nécessaires au maintien d'un gouvernement, surtout au sein d'un peuple excessivement nombreux, se trouvaient chez les monarques au commencement des dynasties, mais qu'elles manquaient à la fin. « En effet, poursuit-il, il était naturel que « des empereurs nourris dans les fatigues de la « guerre, qui parvenaient à faire descendre *du trône* « une famille noyée dans les délices, conservassent la « vertu qu'ils avaient éprouvée si utile, et craignissent « les voluptés qu'ils avaient vues si funestes; mais, « après ces trois ou quatre premiers princes, la cor- « ruption, le luxe, l'oisiveté, les délices s'emparent « des successeurs; ils s'enferment dans le palais, « leur esprit s'affaiblit, leur vie s'accourcit, la famille « décline, les grands s'élèvent, les eunuques s'accrédi- « tent, le palais devient ennemi de l'empire, un peuple « oisif qui l'habite ruine celui qui travaille; l'empereur « est tué ou détruit par un usurpateur, qui fonde une « famille dont le troisième ou quatrième successeur

« va dans le même palais se renfermer encore (1). »

Vous voyez, Messieurs, dans ce tableau rapide et animé des causes et des effets pernicieux du luxe, que l'illustre auteur ne contredit nullement à ce sujet les témoignages de l'histoire et la doctrine des anciens moralistes; il observe avec eux que le luxe corrompt les mœurs, fait naître les vices et les entretient, qu'il confond les conditions, détruit toute proportion entre les besoins et les moyens de les satisfaire, qu'il étouffe l'amour du bien public et lui substitue l'intérêt particulier, etc. Tels sont donc, suivant Montesquieu, d'accord en cela avec l'histoire et les moralistes, les inconvéniens du luxe. Voici maintenant quels sont ses avantages selon ce même écrivain. Premièrement il augmente le commerce, et même il en est le principal fondement dans les États monarchiques; il y entretient le travail et l'industrie. « L'effet du commerce sont les richesses; la suite des « richesses, le luxe; celle du luxe, la perfection des « arts (2). Comme par la constitution des monarchies « les richesses y sont inégalement partagées, dit notre « auteur, il faut bien qu'il y ait du luxe. Si les riches « n'y dépensent pas beaucoup, les pauvres y mour- « ront de faim. » Il prétend même qu'il faut que les riches y dépensent à proportion de l'inégalité des fortunes, et que pour que l'état monarchique se soutienne, le luxe doit aller en croissant, du laboureur à l'artisan, au négociant, aux nobles, aux magistrats, aux grands seigneurs, aux traitants principaux,

(1) *Esprit des lois*, l. VII, ch 7.

(2) *Ibid.* liv XXI, ch. 6.

aux princes ; sans quoi, ajoute-t-il, *tout serait perdu* (1). En un mot la maxime de Montesquieu est que, si le luxe ruine un État pauvre, il enrichit un État riche. Je ne voudrais pas accuser un homme de génie tel que Montesquieu, de s'être contredit lui-même : il y a certainement des choses très vraies dans ce qu'il dit pour et contre le luxe; et il a pu, en envisageant la question sous les différents points de vue de la morale, du commerce et de la politique, arriver aux conclusions si diverses, et même si opposées, que je viens de vous présenter d'après lui; mais ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que cette discussion ne porte point avec elle assez de lumières? Si le luxe modifie aussi puissamment, aussi profondément les ames que cet auteur l'a dit en traçant le tableau de ses inconvénients, comment peut-il dire ensuite que dans une monarchie *tout serait perdu*, à moins que ces inconvénients n'aillent toujours *croissant*? Il y a au moins là quelque chose qui n'est nullement clair; et tout ce que j'ai voulu vous faire remarquer, c'est que la question reste ainsi absolument indécise. Helvétius, qui paraît l'avoir traitée assez long-temps après que l'*Esprit des lois* eut paru, l'a-t-il mieux résolue? C'est ce que nous allons examiner.

Qu'est-ce que le luxe? se demande cet écrivain; et il répond : « En vain voudrait-on en donner « une définition précise. Le mot *luxe*, comme celui « de grandeur, est une de ces expressions comparatives, qui n'offrent à l'esprit aucune idée nette et

(1) *Esprit des lois*, liv. VII, ch. 4.

« déterminée. Ce mot n'exprime qu'un rapport entre « deux ou plusieurs objets. Il n'a de sens fixe qu'au « moment où l'on le met, si je l'ose dire, en équa« tion, et qu'on compare le luxe d'une certaine na« tion, d'une certaine classe d'hommes, avec le luxe « d'une autre nation, d'une autre classe d'hommes, « d'un autre particulier (1). » Il faut avouer qu'en commençant avec des notions aussi imparfaitement déterminées, il n'est guère possible d'espérer de voir la discussion arriver à quelque résultat bien satisfaisant ; car le progrès ne se fait pas, dans le raisonnement, d'une proposition obscure à une autre qui l'est moins, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'évidence advienne : il faut, au contraire, que la série des propositions présente partout la plus grande clarté, et la dernière ne peut avoir ce caractère qu'autant que toutes celles qui la précèdent l'ont aussi. Quoi qu'il en soit, Helvétius, après avoir donné une notion du luxe, si vague et si indéterminée, n'en examine pas moins s'il est utile et nécessaire, et il conclut à l'affirmative, fondé sur ce que l'intérêt des nations est d'offrir aux hommes capables de les servir des récompenses propres à les faire sortir de cette indolence ou de cette apathie qui leur est naturelle quand ils ne sont pas déterminés à agir par de puissants motifs. Or, ces motifs seront des récompenses, et ces récompenses ne peuvent être que ce qui est au delà du strict nécessaire : ce seront donc des superfluités qui mettront celui qui les aura méritées dans un état de luxe, par

(1) *De l'Homme et de son éducation*, sect VI, ch. 3.

rapport au plus grand nombre de ses concitoyens; donc, conclut Helvétius, le luxe, en ce sens au moins, est utile. L'auteur s'élève à cette occasion contre ce qu'il appelle les discours vagues des moralistes, qui, selon lui, n'ont eu, sur la question dont il s'agit, que des idées très superficielles. Pour savoir si c'est le luxe, ou la cause même du luxe, qui dans l'homme détruit tout amour de la vertu, qui corrompt les mœurs d'une nation et l'avilit, il s'applique à déterminer le sens qu'on doit attacher à cette expression *nation avilie*, et il entend par là celle où la partie gouvernante, c'est-à-dire les puissants sont ennemis de la partie gouvernée, ou du moins indifférents à son bonheur. Or, cette indifférence, dit-il, n'est pas l'effet du luxe, mais de la cause qui le produit; c'est-à-dire de l'excessif pouvoir des grands, et du mépris qu'en conséquence ils conçoivent pour leurs concitoyens. « Si la corruption des puissants ne se *manifeste* « jamais que dans les siècles du grand *luxe*, ajoute- « t-il, c'est que ces siècles sont ceux où les richesses « se trouvent rassemblées dans un petit nombre de « mains, où les grands sont plus puissants, par con- « séquent plus corrompus. » Ensuite Helvétius, pour connaître la source de cette corruption des grands, l'origine de leur pouvoir, de leurs richesses, remonte à la formation des premières sociétés, sujet qu'on ne peut jamais traiter qu'en y employant des conjectures ou des hypothèses plus ou moins ingénieuses. Il examine donc ainsi hypothétiquement les effets de la multiplication des hommes dans un État, la division des intérêts

des citoyens, produite par cette multiplication, les résultats du partage trop inégal des richesses nationales, les causes de la trop grande inégalité des fortunes des citoyens; quels sont, dans les pays où l'argent n'a point cours, les principes productifs de la vertu, etc. « Que conclure, dit-il enfin, de l'examen rapide de « la question que je traite? Que presque toutes les « accusations intentées contre le luxe sont sans fon- « dement, que cet état de choses qui est toujours « l'effet de la trop grande multiplication des hommes « et de la forme despotique de leurs gouvernements, « suppose une très inégale répartition des richesses « nationales; qu'une telle répartition est sans doute « un grand mal; mais qu'une fois établie, le luxe « devient, sinon un remède efficace, du moins un « palliatif à ce mal, parce que c'est la magnificence « des grands qui reporte journellement l'argent et la « vie dans la classe inférieure des citoyens. » En un mot, messieurs, suivant Helvétius, ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice qu'on doit chercher le principe destructeur des grands empires; et l'emportement avec lequel la plupart des moralistes s'élèvent contre le luxe n'est que l'effet de leur ignorance.

En comparant l'opinion énoncée par cet auteur avec celle de Montesquieu, que je vous ai exposée d'abord, je trouve que ni l'un ni l'autre ne récuse à proprement parler les témoignages de l'histoire sur ce sujet; mais qu'Helvétius a évité, en partie, l'espèce de contradiction que l'on serait tenté de reprocher à l'auteur de l'*Esprit des lois*, puisque Helvé-

tius attribue à la cause du luxe les mauvais effets qui l'accompagnent. Reste à savoir si cette distinction n'est pas un peu subtile. A travers toutes les digressions où cet écrivain s'engage en cherchant à prouver sa proposition, démêle-t-on bien nettement ce progrès de la lumière, ordinairement si sensible dans une série de raisonnements étroitement enchaînés; et finit-on en effet par découvrir avec évidence *le but* vers lequel on a marché? J'avoue que je ne trouve aucun de ces caractères dans la discussion d'Helvétius, dont je viens de vous présenter les idées sommaires. Comment un effet dont la cause est si pernicieuse, de l'aveu même de cet écrivain, aurait-il les *avantages* qu'il lui attribue; et comment les moralistes anciens et modernes seraient-ils aussi blâmables, aussi coupables d'ignorance qu'il veut le faire croire, *uniquement* pour n'avoir pas vu que c'est la cause *du luxe* et non pas le luxe lui-même qui est si *funeste aux* empires et aux particuliers?

Cependant l'opinion des deux écrivains que je viens de citer, ou plutôt la partie de leur opinion qui est favorable au luxe, a été assez généralement adoptée. Voltaire, dans deux de ses plus jolis morceaux de poésie légère, dans *le Mondain*, et dans la *Défense* du *Mondain*, s'est fait hautement l'apologiste du luxe. Les vers suivants expriment, avec la grâce particulière à cet homme de génie, la doctrine de Montesquieu sur ce sujet.

> Sachez surtout que le luxe enrichit
> Un grand État, s'il en perd un petit.
> Cette splendeur, cette pompe mondaine,
> D'un règne heureux est la marque certaine.
> Le riche est né pour beaucoup dépenser:

Le pauvre est fait pour beaucoup amasser.

. . . .

Et le travail gagé par la mollesse
S'ouvre à pas lents la route à la richesse.

Le grand poète ne s'arrête pas là ; il prévoit quelques objections, et son esprit naturellement enclin à la satire ne se refuse pas au plaisir d'en triompher ; il s'égaye ainsi un peu aux dépens des moralistes.

J'entends d'ici des pédants à rabats,
Tristes censeurs des plaisirs qu'ils n'ont pas,
Qui, me citant Denys d'Halicarnasse,
Dion, Plutarque et même un peu d'Horace,
Vont criaillant qu'un certain Curius,
Cincinnatus, et des consuls en *us*,
Bêchaient la terre au milieu des alarmes ;
Qu'ils maniaient la charrue et les armes,
Et que les blés tenaient à grand honneur
D'être semés par la main d'un vainqueur.

Mais le poète ne veut pas que tous ces récits embellis par l'imagination des écrivains nous en imposent : les Romains étaient alors une horde à demi sauvage qui n'avait aucun mérite à ne pas rechercher un luxe qu'elle ne connaissait pas et qu'elle ne pouvait pas connaître. N'allez donc pas, nous dit-il,

N'allez donc pas avec simplicité
Nommer vertu ce qui fut pauvreté.

Voltaire a sûrement raison en ceci : les mora-

listes, tant anciens que modernes, ont beaucoup trop exalté les prétendues vertus des Romains des premiers temps de la république, et celles des Spartiates au temps de Lycurgue et quelques siècles après ce législateur. Sans doute, il se trouva chez ces deux peuples des hommes doués des plus rares talents, éminemment recommandables par la fierté et la haute énergie de leur caractère; mais ces peuples eux-mêmes furent, dès l'origine, bien plus remarquables par un instinct de brigandage et de férocité que par aucune qualité vraiment digne d'estime; et leur épouvantable cupidité les rendit, les uns le fléau de leurs voisins, et les autres celui du monde entier. Cependant vous aurez observé, messieurs, que dans tout ce que viennent de vous dire les trois écrivains illustres que j'ai cités, la question du luxe n'est nullement éclaircie; tous trois font à ce sujet des réflexions très fines et très ingénieuses; et sans doute *on aurait* tort d'exiger autre chose d'un grand poète qui doit se borner à présenter des résultats et à qui l'on n'a rien à demander de plus, du moment où il a rendu sa pensée en vers brillants et faciles. Mais on pouvait attendre, ou au moins désirer davantage de deux philosophes justement admirés et qui traitaient cette question, comme on dit, *ex professo*. Comment donc ont-ils ainsi manqué leur but? Le voici, Messieurs; c'est que les données propres à la résoudre ne leur étaient pas connues; c'est que la science d'où dépendent ces données ne faisait presque que de naître; c'est, en un mot, parce qu'ils n'ont pas su ni peut-être pu trouver les véritables prémisses du raisonnement

qui devait contenir la solution de la question proposée. Je vais essayer de vous la présenter sous le point de vue qui lui est propre.

Aidés des lumières acquises depuis près de soixante ans dans la science économique, quelques écrivains plus récents ont enfin, à ce qu'il me semble, envisagé cette importante question sous son véritable point de vue; et ce sont maintenant les résultats de leurs méditations que je vais vous présenter. Tant que la notion, ou les notions attachées au mot luxe n'ont pas été mieux déterminées qu'elles ne l'avaient été par Montesquieu et par Helvétius, il devait être bien difficile, ou plutôt tout-à-fait impossible d'établir sur ce sujet une suite de raisonnements un peu étendue, et surtout de rien conclure qui portât avec soi quelque lumière: c'est là précisément ce dont on est frappé en lisant les deux écrivains que je viens de citer. Demandons-nous donc à notre tour: *qu'est-ce que le luxe?* Il est certain que c'est une manière de faire usage de sa fortune: cette première notion est plus claire et plus exacte que celles que nous avons examinées précédemment; car l'idée de luxe ne comporte pas nécessairement celle de la richesse. Le pauvre même peut quelquefois se permettre un emploi de son argent qui soit, rigoureusement parlant, un véritable luxe; et vous savez très bien qu'on peut reprocher un excès de luxe à beaucoup de particuliers qui sont loin de pouvoir passer pour riches. Mais poursuivons: le mot *luxe* désigne donc une certaine manière de dépenser son argent, ou plus généralement de faire emploi de sa fortune. A présent, pour savoir si cette manière est utile ou nui-

sible, et jusqu'à quel point elle peut être l'un ou l'autre, il s'agit de déterminer 1° ce que c'est qu'on entend par la fortune d'un homme, et 2° quelle est précisément cette manière d'en faire emploi, que l'on appelle luxe. Ce seront là, comme vous voyez, messieurs, les vraies prémisses du raisonnement qui doit donner la solution de la question qui nous occupe; mais elles sont à trouver: nous savons seulement où nous devons les chercher; et c'est déjà quelque chose. Qu'est-ce donc maintenant qu'il faut entendre par ces mots fortune ou richesse de chaque individu d'une société? c'est une portion quelconque de la fortune ou de la richesse de la société tout entière. Fort bien, dira-t-on; mais qu'est-ce que la fortune ou la richesse d'une société? il est clair que c'est la totalité des productions qui résultent du travail et de l'industrie des membres de cette société. Arrêtons-nous ici un moment, Messieurs, et arrivés à ce terme de l'une de nos recherches, considérons un peu plus attentivement les notions attachées à ce mot *production*. Nous ne créons jamais rien; toute notre puissance, tout l'emploi de nos moyens et de nos facultés se réduit à opérer dans les choses créées des changements de forme ou de lieu. Le mot *produire*, quand il se dit de l'homme, signifie simplement donner aux choses une utilité qu'elles n'avaient pas auparavant; tout travail d'où résulte une utilité est donc *productif* dans le sens précis et rigoureux de ce mot; et remarquez que les travaux de l'agriculture n'ont à cet égard rien de particulier, quoique beaucoup de gens se le soient persuadé pendant longtemps. On peut dire qu'une ferme est une vraie manu-

facture; qu'un champ est un outil, ou, si l'on veut, un amas de matières premières. L'ouvrier qui transforme la laine en drap, celui qui façonne ce drap en habit, le voiturier qui a transporté les laines et les draps des lieux où ils avaient subi une première transformation utile, dans ceux où ils devaient en subir une autre, etc.; et en général le manufacturier qui opère les changements de forme, et le commerçant qui opère les changements de lieu, produisent l'un et l'autre de l'utilité; et c'est en cela que consiste toute notre industrie. Toute la classe laborieuse est donc réellement productive; la vraie classe stérile, ce sont les oisifs. Or, dans toute industrie il y a trois choses à considérer : *théorie*, *application*, *exécution*; et de là, trois espèces de travailleurs; le *savant*, l'*entrepreneur* et l'*ouvrier*. Ces trois espèces de travailleurs doivent trouver un profit dans la peine qu'ils se donnent; car l'homme naît nu et dépourvu de tout; il ne peut amasser qu'après avoir gagné; et avant d'avoir amassé, il n'a pour subsister que ses facultés physiques et morales. Si l'usage qu'il en fait ne lui produit rien, il faut qu'il trouve à en faire un autre emploi, ou qu'il meure de misère; il faut donc que chacun des travailleurs dont nous parlons, trouve un salaire dans les bénéfices qui résultent de la fabrication à laquelle il coopère. Mais tous ont besoin, plus ou moins, d'avances avant de commencer à recevoir ce salaire; car ce n'est pas en un instant et sans aucun travail préliminaire qu'ils peuvent devenir capables de rendre des services qui méritent récompense. Le savant, ou celui qu'en

ce moment nous considérons comme tel, a dû étudier, faire des expériences; il lui a fallu des livres, des machines; en un mot, il a été obligé de faire des frais, des dépenses, avant d'en retirer aucun avantage. Il n'est pas moins nécessaire à l'entrepreneur d'avoir aussi quelques connaissances plus ou moins étendues, et d'avoir reçu une éducation préparatoire, plus ou moins soignée. De plus, avant de commencer à fabriquer, il faut qu'il se procure un établissement, c'est-à-dire un local, des magasins, des machines, des outils, des matières premières, et outre cela, des moyens quelconques pour payer les ouvriers qu'il emploie jusqu'à l'époque des premières rentrées: vous voyez que c'est, parmi les trois espèces de travailleurs que nous avons considérés, celui qui doit avoir les avances les plus considérables. Enfin, il n'y a guère de métier pour lequel le pauvre ouvrier lui-même n'ait besoin d'avoir en propre quelques *outils*; il a du moins ses vêtements et quelques *ustensiles*; et quand même il n'aurait fait que vivre jusqu'au moment où son travail va commencer à lui procurer sa subsistance la plus strictement nécessaire, il faut toujours qu'il ait vécu sur le produit de quelque travail antérieur; que ce soit l'économie de ses parents, ou quelque établissement public, ou même le produit de l'aumône, qui lui ait procuré sa subsistance: ce sont toujours des avances qui ont été faites pour lui, si ce n'est pas par lui; et elles n'auraient pas pu avoir lieu, si tout le monde avant lui avait vécu au jour le jour, exactement comme les animaux, et n'avait eu absolument rien de reste du produit de

son travail. Maintenant, qu'est-ce donc que toutes ces avances, grandes ou petites? C'est ce que l'on appelle ordinairement des *capitaux*, et que l'on pourrait peut-être nommer plus proprement des *économies*. C'est l'excédant de la *production* de tous ceux qui nous ont précédés sur leur *consommation*; car si l'une avait toujours été exactement égale à l'autre, il ne serait rien resté, pas même de quoi élever des enfants. Nous n'avons hérité de nos devanciers que cet excédant; et c'est cet excédant, long-temps accumulé dans tous les genres, et qui s'accroît sans cesse suivant une progression accélérée, qui fait toute la différence entre une nation civilisée et une horde sauvage. Nous savons donc à présent, Messieurs, ce qui constitue proprement la richesse ou la fortune d'une nation ou d'une société tout entière; c'est en premier lieu le sol qu'elle habite et que l'on peut considérer, jusqu'à un certain point, comme un amas de matières premières, ou d'agents naturels, dans ses terres labourables, ses fleuves, ses rivières, ses étangs, ses mines, ses carrières, ses forêts, etc.; et, en second lieu, les capitaux ou les économies, qui sont l'excédant de la production transmise par les générations précédentes à la génération actuelle; et parmi ces productions je comprends la masse des métaux en circulation, lesquels ont cela de particulier, qu'ils sont un moyen d'échange, et sous tous les autres rapports, une denrée ou production qui se vend et s'achète comme toutes les autres. Examinons maintenant comment cette richesse se distribue

entre les individus qui composent la société.

L'espèce humaine, prise en masse, est riche et puissante; elle voit, pour ainsi dire, croître sans cesse ses moyens d'existence, ses ressources se multiplier; mais il n'en est pas de même des individus: tous, en leur qualité d'êtres animés, sont condamnés à souffrir et à mourir; tous, après une période d'accroissement assez courte, voient arriver le déclin de leurs forces et souvent même de leurs facultés. Les plus fortunés d'entre eux ne peuvent guère aspirer qu'à diminuer leurs souffrances ou à en éloigner le terme; c'est où se borne toute leur industrie. Ce tableau affligeant, mais vrai, de la condition humaine, n'est pas inutile à contempler et à méditer quelquefois: il peut nous apprendre à ne pas désirer l'impossible, nous inspirer un esprit de résignation qui est souvent le seul remède que nous puissions opposer à nos maux, et qui puisse nous garantir de bien des illusions qui ne feraient que les aggraver. Il y a plus: ces ressources, ces richesses, si insuffisantes pour le bonheur, sont encore très inégalement réparties entre les individus; et cela est inévitable. En effet, si la propriété est, en quelque manière, d'institution naturelle (puisqu'il est impossible que chaque homme ne soit pas propriétaire de son individu et de ses facultés de tout genre), l'inégalité est aussi du fait même de la nature; car il ne peut pas se faire que tous les individus se ressemblent, qu'ils aient le même degré de force, d'intelligence, de capacité quelconque, et qu'ils soient appelés à jouir du même degré de bonheur. L'inégalité naturelle se manifeste et s'accroît même à mesure que nos moyens

se développent et se diversifient ; tant qu'ils sont faibles et bornés, elle est moins frappante ; mais elle existe, et c'est à tort que l'on a voulu la méconnaître chez les peuples sauvages : elle est, au contraire, très funeste chez eux ; car elle y produit l'abus de la force sans aucun frein. C'est donc en vain qu'on tenterait de faire disparaître l'inégalité parmi les hommes, parce que l'art ne parviendra jamais à détruire ce que la nature établit. Les efforts que l'on a faits quelquefois en ce genre n'ont produit que des maux plus grands que celui auquel on voulait remédier. Lycurgue, nous dit-on, y était pourtant parvenu en abolissant la propriété ; mais il est à présumer, Messieurs, que nous sommes très mal informés de ce qui se passa dans le pays de Lacédémone au temps de Lycurgue. Il y a lieu de croire qu'il n'avait point aboli la propriété ; car alors la loi, qu'il avait, dit-on, établie en faveur du vol, aurait été inutile et tout-à-fait absurde, puisque l'idée du vol n'est qu'une relation à l'idée de propriété. Ceci étant bien reconnu, vous voyez, Messieurs, que la société doit avoir pour base la libre disposition des facultés de l'individu et la garantie de tout ce qu'il peut acquérir par leur moyen ; et dès lors, vous voyez aussi naître toute l'infinie variété de travaux, d'industries, de combinaisons de tout genre, que chacun peut faire ou entreprendre pour subvenir à ses besoins en usant de ses ressources, et dans l'inégalité des moyens individuels ou de circonstances, vous voyez la cause de l'inégalité des fortunes. Ainsi, la masse des richesses, c'est-à-dire le sol et les productions antérieure-

ment accumulées, qui appartiennent à *toute la* société, se trouvent toujours et nécessairement réparties entre tous les individus qui la composent, parce que le droit de propriété est inhérent à la nature humaine, et qu'il ne dépend jamais de nous de l'anéantir. Mais cette répartition est toujours et nécessairement inégale, parce que l'inégalité de moyens et de circonstances est aussi inhérente à la nature humaine, et qu'il ne dépend pas davantage de nous d'empêcher que cela soit ainsi. Le résultat que présente cette inégale répartition de la masse des richesses dans nos sociétés civilisées, nous les montre comme partagées en plusieurs classes. La première qui est, sans contredit, la moins considérable, se compose d'hommes qui ayant des avances assez grandes, soit en fonds de terre, soit en argent, pour pouvoir subsister sans exercer aucun travail, aucune industrie, sont complètement oisifs, ou, du moins, ne sont occupés à produire aucune utilité, ne concourent point à ce que nous avons appelé production. Ce sont ceux qu'on appelle proprement *capitalistes;* ils louent leurs capitaux, soit terres, soit argent, à des entrepreneurs d'industrie, soit agricole, soit manufacturière, soit commerçante, lesquels leur en paient annuellement une rétribution prise sur les bénéfices de leur industrie. Ces entrepreneurs manufacturiers, commerçants, agriculteurs, ont ordinairement à eux des capitaux plus ou moins considérables qu'ils font valoir avec ceux des simples capitalistes, et ils composent une seconde classe de la société beaucoup plus nombreuse que la précédente. Enfin, la troisième classe,

qui est sans contredit la plus nombreuse, est celle des hommes qui n'ayant presque aucune avance ni économie antérieure, sont, pour ainsi dire, réduits à la seule propriété de leurs facultés, soit physiques, soit intellectuelles, qu'ils louent aussi, en quelque sorte, soit aux capitalistes, soit aux entrepreneurs d'industrie quelconque, et dont ceux-ci leur paient également une redevance ou un salaire, proportionné à l'utilité qu'ils en retirent; et ceux-ci peuvent, en conséquence, être appelés *salariés*. Ces trois divisions, qui sont purement systématiques, peuvent comprendre, en effet, tous les individus de la société: il n'y en a presque point qui soient uniquement ou capitalistes ou entrepreneurs d'industrie; mais la plupart peuvent, sous différents points de vue, appartenir à l'une ou à l'autre de ces deux classes, ou à celle des salariés, ou même à toutes trois à la fois. Ainsi le caissier d'une maison de commerce est salarié en cette qualité; mais il peut, en même temps, être rentier ou capitaliste, s'il a des terres affermées, ou des fonds placés, soit sur l'État, soit dans quelque entreprise. Ainsi, un négociant, qui, en cette qualité, est entrepreneur d'industrie, peut aussi être rentier ou capitaliste, comme ayant des terres affermées, ou des fonds prêtés à d'autres entrepreneurs, etc. Sans doute il serait aussi curieux qu'utile de suivre en détail les causes particulières de l'inégale répartition des richesses dans les différentes sociétés, ou dans les circonstances diverses où se trouve placée une même société, d'observer l'influence de ces mêmes causes sur les périodes d'accroissement et de déca-

dence de la prospérité et de la population dans les États dont l'histoire nous est suffisamment connue, et d'en déduire des principes généraux sur la nature des divers modes de sociétés politiques, et sur le degré plus ou moins grand de bonheur ou d'infortune que les hommes doivent en espérer ou en craindre; c'est la première et la plus importante des applications que l'on puisse faire des théories *sur* la nature et les facultés de l'esprit humain. Mais ces spéculations, Messieurs, ne sont pas nécessaires pour l'objet qui nous occupe, quoiqu'elles s'y lient d'une manière très immédiate: il me suffit, pour le *moment*, d'avoir déterminé clairement les notions de *fortune* publique ou particulière, d'en avoir montré l'origine et la formation dans la production du travail et de l'industrie, d'avoir ensuite fait voir comment elle se distribue entre les individus. Il ne me reste plus qu'un dernier pas à faire pour arriver à la *solution* de la question que j'examine en ce *moment*; c'est de considérer comment les hommes se servent de leurs richesses, ou des moyens quelconques qui constituent ce que nous avons appelé leur propriété, et quelles sont les conséquences des différents usages qu'ils en font. C'est maintenant, messieurs, que vous allez voir toutes les difficultés qui embarrassaient la question proposée sur le luxe, se dissiper et s'éclaircir.

Nous ne créons rien, nous n'anéantissons rien: cela a déjà été dit. Nous n'opérons que des changements, s'il le faut ainsi dire, *productifs* ou *destructifs d'utilité*. Ces résultats de notre travail et de notre industrie, que j'ai nommés précédemment productions,

sont destinés à nous procurer des jouissances, ou à satisfaire nos besoins; mais à mesure que nous les employons à l'un ou à l'autre de ces usages, nous les voyons diminuer ou même se détruire tout-à-fait. Nous faisons des draps pour avoir des habits, nous avons des habits pour nous vêtir; mais cet emploi que nous en faisons les use. Nous faisons croître du blé, des fruits, des légumes, etc.; nous élevons des bestiaux; nous allons à la chasse ou à la pêche pour nous procurer des alimens; mais l'emploi que nous en faisons les détruit. Or, c'est là ce qu'on appelle *consommer*. La *consommation* est donc le but de la *production*; mais elle en est tout le contraire. Ainsi toute production augmente notre richesse, et toute consommation la diminue. Voilà un principe général et incontestable sur cette matière. Cependant il y a des consommations de bien des genres; il y en a qui sont très réelles, et même très destructives; il y en a qui ne sont qu'apparentes, et d'autres qui sont réellement avantageuses ou productives; elles varient suivant l'espèce des consommateurs, et la nature des choses consommées. Nous sommes tous nécessairement consommateurs, puisque nous avons tous des besoins auxquels il nous est impossible de pourvoir autrement que par une consommation quelconque; nous sommes tous aussi propriétaires, puisque nous avons tous quelques moyens de pourvoir à nos besoins, ne fût-ce que nos forces et notre capacité individuelles. Voyons maintenant sur quel fonds sont prises toutes les consommations des trois classes dans lesquelles nous avons

partagé la société sous le rapport de la richesse.

Premièrement, les capitalistes ou les rentiers considérés uniquement comme tels : quel est le fonds qui fournit à leurs dépenses? Il est clair que c'est la rente que leur paie le fermier ou l'entrepreneur d'industrie, auquel ils ont ou loué leurs terres ou prêté leur argent. S'ils dépensent tout leur revenu, il n'y a de leur part, ni production ni utilité; s'ils économisent, c'est encore le fermier, l'entrepreneur qui ont produit cette utilité, cette accumulation de fonds utiles; s'ils dépensent plus que leur revenu, ils entament leurs fonds et peuvent finir par se ruiner tout-à-fait. Dans tous les cas, ils ne produisent rien, ils n'augmentent *point* directement la masse de la richesse, à moins qu'ils ne fassent valoir eux-mêmes leurs économies, et alors ils rentrent à cet égard dans la classe des hommes actifs et industrieux. En second lieu, les *salariés*, considérés aussi uniquement comme tels : *quel est le* fonds qui fournit à leurs consommations? *Encore la* paie que leur donne l'entrepreneur d'industrie, soit directement, quand c'est pour lui qu'ils travaillent, soit indirectement, quand c'est pour le rentier ou capitaliste. Si le salarié dépense tout ce qu'il gagne, sa consommation ne produit aucune utilité; s'il économise, c'est encore l'entrepreneur d'industrie qui lui donne les avances qu'il met en réserve, à moins qu'en les faisant valoir à son tour, il ne devienne, sous ce rapport, entrepreneur d'industrie, ou qu'il ne les place à intérêt, et alors il deviendra, sous ce rapport, rentier, capitaliste ; recevant encore tous ses moyens de consommation ou d'économie des

mains de l'entrepreneur d'industrie. Reste donc enfin, Messieurs, à considérer la consommation de celui-ci, et nous trouverons qu'elle est de deux espèces. Celle qu'il fait pour la satisfaction de ses besoins personnels ou pour ceux de sa famille, est improductive ou destructive d'utilité, comme nous l'avons vu pour le capitaliste, et pour le salarié; mais il y a aussi celle qu'il fait pour accroître ses bénéfices et pour multiplier, changer ou transporter ses produits, et celle-là est productive et augmente réellement la masse des richesses. Vous voyez que, par cette manière, je ne dis pas hypothétique, mais systématique, de considérer la chose, c'est réellement l'entrepreneur d'industrie qui fait toute la dépense d'une nation; mais remarquez aussi que c'est lui, d'un autre côté, qui dispose de toute la fortune publique, puisque les capitalistes lui louent leurs fonds ou leurs terres, et les salariés, leurs travaux et leurs moyens de tout genre; et que de plus la rente du capitaliste, et le prix des travaux du salarié lui rentrent sans cesse par les objets de consommation qu'il leur fournit et qu'ils lui paient. C'est là ce qui constitue proprement ce qu'on appelle *circulation*; c'est un mouvement continuel des richesses, mouvement que l'on a cru pouvoir nommer *circulaire*, parce qu'il revient sans cesse au point d'où il est parti, c'est-à-dire à celui où s'opère la production; il est aussi continu, parce que la consommation détruit incessamment ce qui a été produit, mais de manière pourtant que la production excède toujours plus ou moins la consommation; car si tout ce qui a

été produit venait à être entièrement consommé dans un moment quelconque, alors le mouvement circulaire, ou plutôt *circulatoire*, s'arrêterait tout-à-fait, et la société tomberait dans d'horribles convulsions qui la détruiraient promptement. Ce sont donc réellement les entrepreneurs d'industrie, et rappelez-vous que ce mot désigne en général tous ceux qui contribuent à la production ou à la reproduction, ce sont eux, dis-je, qui forment en quelque manière *le* cœur du corps politique, et les capitaux dont ils disposent en sont, pour ainsi dire, le sang. Mais revenons à notre principale question : il y a donc en effet deux sortes de consommation, l'une productive, et l'autre non productive, ou plutôt toujours plus ou moins destructive des fonds ou de la richesse accumulée antérieurement. Or, à laquelle de ces deux sortes de consommation ou de dépense convient-il de rapporter plus particulièrement celle qui porte le nom de *luxe ?* Assurément c'est à la dernière, *quelle que soit d'ailleurs sa nature* ; et la preuve que la nature de cette dépense ne fait rien à la question, c'est qu'un joaillier peut employer cent mille écus à faire tailler des diamants et à fabriquer des bijoux, sans qu'il y ait à cela le moindre luxe de sa part ; au lieu que celui qui achète une boîte d'or ou une bague de cinquante louis pour son usage personnel, fait réellement une dépense de luxe. Un entrepreneur de roulage peut entretenir deux cents chevaux, et ce ne sera pas pour lui une dépense de luxe, tandis que l'entretien de deux seuls chevaux en sera une pour celui qui ne s'en sert que pour se promener. Assuré-

ment personne ne dépense plus en façons d'habits qu'un tailleur: ce sont pourtant ceux qui les portent qui ont du luxe, et non pas le tailleur, etc. Le caractère essentiel de ce genre de dépense est donc d'être non productives ou même tout-à-fait destructives; et cela suffit pour faire voir combien est fausse l'assertion de ceux qui ont prétendu que l'accroissement du luxe pouvait enrichir une nation.

Voyez-vous maintenant, Messieurs, comment la véritable Logique, c'est-à-dire celle qui s'occupe de la recherche de la vérité et de la solution des questions qui ont vraiment quelque difficulté, consiste dans l'art de trouver les prémisses du raisonnement qui doit contenir cette solution, et non pas précisément dans le talent ou dans le travail, toujours si facile, de découvrir la conclusion dans les prémisses? Voyez-vous en même temps pourquoi la Logique de l'école, presque uniquement occupée de cette dernière partie ou de l'art du syllogisme, n'offre jamais que des exemples de questions ou tout-à-fait frivoles, ou dont la solution est connue d'avance, tandis que la Logique telle qu'on l'a conçue depuis Bacon, ne craint pas d'aborder les questions les plus difficiles, et dont la solution est du plus grand intérêt? A présent, par exemple, que nous sommes parvenus à résoudre celle qui nous occupait, ce serait presque à nos yeux une puérilité ridicule que de la ramener à cette forme de syllogisme: « Le luxe est une consommation ou une dépense non « productive; or, toute dépense de ce genre appau« vrit au lieu d'enrichir: donc le luxe ne saurait « qu'appauvrir un État et jamais l'enrichir. » Il est

trop évident que cette conclusion est dans *les prémisses*, une fois qu'on a su les trouver et les *établir* d'une manière incontestable. Vous voyez par là, Messieurs, que les faits bien observés, dans cette science assez nouvelle que l'on nomme Économie politique, confirment les résultats que les moralistes ont tirés des faits également observés dans l'histoire des peuples, tant anciens que modernes; et cet accord de deux sciences diverses sur un même ordre de spéculations, confirme pleinement, ce me semble, la vérité que l'une et l'autre établissent.

Observons toutefois que cette vérité, pour être incontestable, n'en est pas moins susceptible de beaucoup de modifications qu'il serait déraisonnable ou même dangereux de méconnaître. Le principe que toute dépense improductive appauvrit au lieu d'enrichir, non-seulement les particuliers, mais les nations elles-mêmes, est nécessairement renfermé dans de certaines limites qu'il serait ridicule de prétendre trop resserrer, comme il serait funeste de les vouloir trop étendre. Ainsi l'homme n'a pas seulement besoin de vivre, il a aussi besoin de jouir : ce second besoin sollicite de sa part tout autant, et peut-être même plus d'efforts que le premier; il ne produit par son travail et par son industrie que pour consommer : à mesure que ses moyens quelconques de produire s'accroissent ou se développent, il lui convient de consommer davantage, et il n'y a pas de doute que si la consommation restait à un certain degré au-dessous de la production, celle-ci s'arrêterait nécessairement. Il doit donc y avoir entre ces deux forces un rapport déter-

miné en deçà et au-delà duquel les inconvénients sont plus grands que les avantages. Qui dit consommation dit dépense improductive; mais il y a des dépenses improductives qui sont nécessaires, il y en a qui sont tout-à-fait superflues, et c'est à celles-là seulement que doit s'appliquer le nom de luxe. Au reste, il vous est facile, Messieurs, de comprendre que le nécessaire en ce genre n'est point une chose absolue, mais au contraire, une quantité purement relative et susceptible d'extension ou de restriction à bien des égards; il varie, en effet, suivant les climats, suivant les forces et suivant les âges: il varie même suivant les habitudes, qui sont, comme on dit communément, une seconde nature. L'homme qui vit sous un ciel rigoureux et qui habite un sol ingrat, celui qui est d'une constitution débile ou maladive, le vieillard infirme ou seulement incapable de travailler, ont plus de besoins, doivent consommer davantage que l'habitant d'un climat doux et tempéré et d'un sol fertile, que le jeune homme actif et vigoureux dont le travail produit plus qu'il ne dépense; et dans le même pays le strict nécessaire est bien plus étendu pour l'homme élevé dans l'aisance, qui a plus cultivé son esprit et beaucoup exercé son intelligence, que pour le paysan nourri chez des parents pauvres, et accoutumé dès l'enfance aux plus durs travaux. Il y a de plus chez les peuples civilisés un nécessaire de convention, que l'on s'exagère sans doute prodigieusement dans bien des cas, mais qui en lui-même n'est pas tout-à-fait imaginaire et dépourvu de raison; il y a des professions et des circonstances où une

sorte d'éclat et d'élégance dans les vêtements, dans l'ameublement, et dans tout ce qui tient à la représentation est, dit-on, presque indispensable. Les moralistes qui ont méconnu ces faits ont donc eu le tort d'exagérer un principe d'ailleurs incontestable.

On pourrait faire un traité tout entier sur le luxe; car jamais ce sujet n'a été développé d'une manière complètement satisfaisante : on ferait voir *que le* goût des dépenses superflues est une suite inévitable du penchant naturel de l'homme à se procurer sans cesse de nouvelles jouissances, quand il en a les moyens, et du pouvoir de l'habitude qui lui rend nécessaires les aisances dont il a joui, même *alors* qu'il lui devient onéreux de continuer à se les procurer; que par conséquent le luxe est une suite naturelle de l'industrie, dont pourtant il arrête les progrès, et de la richesse qu'il tend à détruire; et que c'est pour cela que quand une nation est *déchue de* son ancienne grandeur, soit par l'effet *lent du luxe*, soit par toute autre cause, il y survit à la prospérité qui l'a fait naître, et en rend le retour impossible. Il en est de même des particuliers : le luxe est donc évidemment un grand mal sous le rapport économique.

Ajoutons, Messieurs, qu'il en est un plus grand encore, sous le rapport moral, qui est toujours de beaucoup le plus important, quand il s'agit des intérêts des hommes. Le goût des dépenses superflues, dont la principale source est la vanité, la nourrit, et ne fait, pour ainsi dire, que l'accroître et l'irriter encore : il rend l'esprit frivole et nuit à sa justesse; il produit un déréglement de mœurs, qui engendre

beaucoup de vices, de désordres et de troubles dans les familles ; il conduit aisément les femmes à la dépravation, les hommes à l'avidité, les uns et les autres au manque de délicatesse et de probité, à l'oubli de tous les sentiments tendres et généreux; en un mot, il énerve les ames en rapetissant les esprits; et il produit tous ces tristes effets, non seulement sur ceux qui en jouissent, mais encore sur tous ceux qui y servent, ou qui l'admirent, qui l'imitent ou qui l'envient. Ici, Messieurs, je ne dois pas me dissimuler les objections que l'on pourrait me faire sur le fonds même et sur la forme de cette leçon. Premièrement, me dira-t-on peut-être, est-il permis de citer comme exemple d'une application de la véritable Logique, l'invention d'une science tout entière? Mais je répondrai à cette question, que si, comme je l'ai dit en commençant à traiter de la Logique, elle est en effet l'art de conduire son esprit dans la recherche de la vérité, je ne vois pas pourquoi l'invention même d'une science ne pourrait pas être présentée comme un exemple de ce genre; et en effet, celle dont j'ai essayé de vous exposer les principes fondamentaux a été créée en quelque sorte par un professeur de philosophie, par le célèbre Adam Smith. J'ajouterai à cette occasion qu'un écrivain français, M. Say, publia il y a dix ans un traité d'*Économie politique*, où la doctrine de Smith se trouve disposée dans un ordre infiniment plus clair et plus méthodique qu'elle ne l'est dans l'ouvrage de l'auteur anglais, augmentée de plusieurs observations neuves et importantes, et débarrassée de quelques

erreurs graves. Le même écrivain vient de publier tout récemment une seconde édition de cet excellent ouvrage, ou plutôt il l'a entièrement refondu, il en a fait un livre tout nouveau et qui présente pour ainsi dire le dernier état de cette science si intéressante. Ce sont en grande partie ses vues et ses observations que j'ai essayé de suivre dans le discours que vous venez d'entendre; et je me crois autorisé à regarder ce traité comme un des plus beaux exemples de Logique pratique que l'on puisse offrir, et comme propre à fournir plusieurs règles importantes à la Logique péculative.

En second lieu, on pourrait me demander si la question particulière que j'ai examinée est véritablement celle qui a donné lieu à l'invention de la science économique? Non sans doute : elle n'est qu'une considération accessoire et très secondaire des grandes questions relatives à l'impôt, au commerce et à l'industrie, dont cette science s'occupe; mais il me suffisait, ce me semble, que les véritables données de la question du luxe se trouvassent dans cette science pour être autorisé à la prendre pour exemple. Que conclure donc de tout ceci, Messieurs, par rapport à la Logique proprement dite, et telle que je l'ai envisagée dans ce discours et dans les deux précédents? C'est qu'elle est un art encore fort peu avancé, et aux progrès futurs duquel on ne peut assigner de bornes que celles des connaissances possibles. Ce sera en observant, dans chaque science, les procédés que l'esprit humain a suivis pour s'assurer des vérités dont elle se compose, et en notant avec soin les erreurs qui l'ont

écarté du vrai, quand elles seront bien constatées, que l'on pourra déduire de cette double série d'observations, les règles qu'il doit suivre pour arriver à l'évidence et les causes principales qui peuvent l'écarter de ce but important; en sorte que c'est ici que semble pouvoir s'appliquer avec une force particulière cet aphorisme de Bacon : « Les hommes ne doivent jamais oublier que le véritable art des découvertes s'agrandit « et s'accroît avec les inventions elles-mêmes. » *Certò sciant homines, artes inveniendi solidas et veras adolescere et incrementa sumere cum ipsis inventis.* « Dans « l'état actuel des choses, dit M. Dugald Stewart, dans « le dernier ouvrage qu'il a publié il y a deux ans, « parler d'un système complet de Logique (si par ce « mot on entend autre chose que la Logique de l'école), « c'est déceler une ignorance trop sensible du véritable but qu'on doit avoir en vue; c'est surtout « montrer une estime fort exagérée pour le peu que « les logiciens ont fait jusqu'ici, comparé à l'immensité de la tâche qu'ils ont laissée à leurs successeurs. » Je n'ai donc pu aspirer, Messieurs, qu'à vous donner ici quelques notions justes sur ce sujet, et à établir avec quelque précision le véritable état de la question. Les bornes de ce cours ne me permettent pas même d'entrer dans de plus grands développements; je dois consacrer le peu de leçons qui me restent encore à faire à l'exposition de quelques-unes des principales questions de la morale.

ANALYSE

DE LA LOGIQUE DE M. DE TRACY (1).

Ce troisième volume de M. de Tracy termine un ensemble de travaux sur la science des idées, un traité de l'analyse de nos facultés intellectuelles, le plus complet et le mieux lié dans toutes ses parties, que nous ayons encore. On a rendu compte, dans plusieurs journaux, des deux autres parties de cet ouvrage; dans la première, l'auteur traite de la formation et de la génération de nos idées (*c'est l'Idéologie proprement dite*); dans la seconde, il a traité de leur expression, au moyen des signes quelconques destinés à les représenter; c'est la Grammaire *générale* : cette troisième partie, consacrée à exposer la théorie de leur déduction (la Logique), a le mérite essentiel de n'être, pour ainsi dire, qu'un corollaire de ce qui a été enseigné dans les deux volumes précédents, et c'est par cette raison-là même que le sujet y est traité d'une manière entièrement neuve, et tout

(1) Troisième volume des *Éléments d'Idéologie* de M. A. L. C. Destutt-Tracy. LOGIQUE. 1 vol. in-8°. A Paris, chez Courcier, etc. An XIII (1805).

à la fois plus lumineuse et plus approfondie qu'il ne l'avait encore été.

La vérité et la certitude sont-elles dans l'esprit humain un fondement réel, ou ne sont-elles que de pures chimères, propres à amuser le loisir de quelques rêveurs qui aiment à se perdre dans ces arides et inutiles spéculations? tel est le problème dont M. de Tracy s'est proposé la solution dans cet ouvrage.

Mais peut-être est-il convenable ici de prévenir une objection que les ennemis de la métaphysique et de la Logique pourraient être tentés de faire : à quoi bon, diront-ils, mettre en question des choses dont personne ne doute? Qui est-ce qui s'avise de nier la vérité des propositions de la géométrie, par exemple, ou celle des principes fondamentaux de la morale, etc.? Mais que ces messieurs se rassurent, si c'est de bonne foi qu'ils sont effrayés. Les métaphysiciens sont au moins aussi convaincus qu'ils peuvent l'être eux-mêmes, des vérités de la morale et de celles de la géométrie; et ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Mais, d'une part, comment ces vérités entrent-elles dans notre entendement, et comment parvenons-nous à nous assurer de leur existence? et d'une autre part, à quels caractères peut-on distinguer l'erreur de la vérité? quelle est la route qu'il faut suivre pour démontrer aux autres les vérités dont on s'est assuré soi-même, et pour en découvrir ou en reconnaître de nouvelles? Voilà le véritable point de la question.

Il était naturel, avant d'entrer dans cette recherche, avant même de savoir si l'on pouvait, ou si l'on devait s'y livrer, de s'instruire soigneusement de ce

qui avait été fait sur ce sujet, et c'est par là que M. de Tracy a commencé. Mais il ne s'est pas borné à s'éclairer lui-même, il a voulu mettre ses lecteurs à portée de juger ce qu'avaient fait ceux qui l'ont précédé dans cette carrière; et il a tracé, d'une main également ferme et hardie, l'histoire de l'art logique, depuis Aristote jusqu'à Condillac. Ce morceau, où il présente le tableau des travaux successifs des promoteurs de la science qui l'occupe, et les progrès qu'elle a dus à chacun d'eux, sert d'introduction à sa propre théorie, et c'est, sans contredit, un des meilleurs écrits et des plus instructifs qui soient sortis de la plume de M. de Tracy.

Il remarque d'abord que jusqu'ici l'on s'est trop pressé d'arriver aux résultats que pouvait fournir ce qu'on appelait l'*art de raisonner*. Un art, selon lui, dépend toujours d'une science qui lui sert en quelque sorte de fondements; et cet art ne peut être parfait qu'autant que la science sur laquelle il se *fonde* est complète. Or, la science qui seule peut fournir une base solide et assurée à l'art de raisonner, est celle qui nous fait connaître la génération de nos idées, la manière dont nous parvenons à les exprimer, à les combiner, à les déduire les unes des autres, etc., et cette science n'existait véritablement pas avant Locke et Condillac.

En effet, Aristote, que l'on peut citer comme le premier qui ait fait un travail complet sur la théorie du raisonnement, avait entrevu la nécessité de traiter des idées elles-mêmes, avant que de parler des lois de leur combinaison et de leur déduction. Mais mal-

heureusement, au lieu d'en rechercher l'origine et la génération, il en fit une classification arbitraire, qui ne pouvait conduire à rien de véritablement utile pour l'objet qu'il avait en vue. Et cet inconvénient qu'on peut légitimement reprocher aux *Catégories* d'Aristote, ce n'est pas M. de Tracy qui l'a remarqué le premier: les savants de Port-Royal l'ont formellement reconnu, et s'en sont positivement expliqués dans le traité de Logique qui porte le nom de cette illustre société.

Le philosophe grec avait aussi très bien vu qu'après avoir parlé des idées elles-mêmes, il convenait de traiter du mode de leur expression, avant d'entreprendre d'expliquer celui de leur combinaisons, et de leur déduction; aussi le livre de l'Interprétation, où il traite de l'analyse du discours, et des diverses espèces de propositions, suit-il immédiatement celui des Catégories, et précède-t-il les livres qui contiennent sa Logique proprement dite, ou la théorie du syllogisme. Malheureusement encore cette théorie, très difficile à suivre dans toutes ses ramifications, presque impraticable dans l'application, à cause de l'infinie variété des détails qu'elle embrasse, a été jugée, par ceux même qui l'ont le mieux connue, incomplète et insuffisante: c'est du moins ainsi que s'en expliquent Bacon, MM. de Port-Royal, Hobbes, Locke, etc.; d'où il résulte évidemment qu'Aristote n'avait véritablement avancé ni la science logique, ni par conséquent l'art auquel elle doit servir de fondement.

Mais un fait remarquable, et qui prouve l'étendue

du génie et la grande sagacité de cet homme extraordinaire, c'est qu'il ait pu envisager, d'une vue aussi nette, l'ensemble et les principaux détails de son sujet, et que M. de Tracy ait été conduit, par la suite et l'enchaînement des réflexions qu'une marche exacte et rigoureuse lui suggérait, à remplir véritablement le programme tracé par Aristote, et à travailler entièrement sur le même plan que lui, bien qu'il n'ait eu occasion de connaître ce plan et d'en étudier l'exécution, que lorsqu'il a entrepris de faire cette troisième partie de son ouvrage, c'est-à-dire lorsque lui-même avait fait de son côté le plan d'un traité complet d'analyse de l'entendement; *en sorte* que l'auteur moderne nous paraît avoir véritablement et efficacement travaillé à l'achèvement de ce célèbre *Organum*, ou instrument propre à exploiter, si l'on peut s'exprimer ainsi, toutes les branches de la connaissance humaine, et dont le philosophe de Stagyre avait conçu l'idée, il y a plus de *deux mille* ans.

Depuis Aristote jusqu'à Bacon, l'art logique ne fit aucun progrès. À l'époque où ce grand homme parut, toutes les nations civilisées reconnaissaient l'autorité d'Aristote en métaphysique; et ses écrits, bien ou mal entendus, étaient considérés, en quelque sorte, comme le symbole de la foi philosophique de ce temps-là. Mais il n'y a que le jugement et la raison qui puissent nous faire admettre ou rejeter tels ou tels principes de Logique comme vrais ou faux; et les matières de religion sont les seules où il soit nécessaire et même indispensable de prescrire impérieuse-

ment aux hommes ce qu'ils doivent croire ou ne pas croire. Aussi Bacon s'éleva-t-il avec force contre le prétendu code de Logique qu'il trouva universellement établi : non-seulement il déclara qu'il fallait recréer la science de l'entendement, qu'il fallait armer, pour ainsi dire, l'esprit humain, d'un instrument nouveau, plus propre que l'ancien à l'exploitation des sciences; mais il annonça qu'il travaillait lui-même à créer ce nouvel instrument, à la régénération complète des idées et des connaissances; et c'est ce qui lui fit donner aux deux magnifiques ouvrages qu'il composa dans cette vue les noms d'*Instauratio magna*, et de *Novum Organum*.

M. de Tracy a parfaitement analysé les vues de Bacon sur cet important objet; il a rendu un légitime hommage à la vaste étendue des connaissances de cet homme étonnant, à la grandeur imposante de ses conceptions, à la sagacité admirable qu'il porta dans quelques parties de ses recherches sur différents points de physique et d'histoire naturelle; il a béni avec tous les hommes éclairés l'heureuse et bienfaisante influence de ce sublime génie sur le perfectionnement des sciences et le progrès des lumières. Mais il a dû remarquer, parce que c'est la vérité, que si Bacon a rendu un immense service, en montrant comment et pourquoi l'esprit humain n'avait fait jusqu'à lui aucun progrès dans la science du raisonnement; s'il a fait voir que c'était faute d'une bonne méthode qui pût le diriger, s'il a dit avec assez de précision quel devait être le but et l'esprit d'une méthode plus parfaite, ce qu'il a fait d'ailleurs pour la

création de cette méthode dont il sentait et démontrait si bien la nécessité, se réduit à presque rien. Au reste, cette vérité, que M. de Tracy nous paraît avoir portée jusqu'à l'évidence dans l'analyse qu'il a faite des ouvrages du chancelier d'Angleterre, peut-elle diminuer en rien la gloire de ce grand homme? Nous ne le croyons pas; et sans doute M. de Tracy est loin de le penser lui-même : seulement elle accuse les limites de l'esprit humain dans ses plus grands efforts, et lors même qu'il est doué des facultés les plus rares.

En considérant ce qu'a fait Descartes pour la création de cette méthode si désirée, M. de Tracy est porté à croire, et nous croyons avec lui, que le philosophe français est allé beaucoup plus loin que le philosophe anglais. Les quatre règles qu'il donne pour procéder avec succès dans la recherche de la vérité, sont encore et seront éternellement d'une utilité incontestable : on peut dire que par là il fit faire un pas considérable à l'art logique; *mais s'il* s'égara dans l'application qu'il faisait de ses excellents principes, c'est que, pour parler le langage de l'écrivain que nous analysons, la science logique n'était pas encore, à beaucoup près, assez avancée : disons-le, à peine même commençait-elle à naître.

Descartes, qui avait vu, dans cette partie, beaucoup plus loin que Bacon, puisqu'il avait vu que c'était par l'examen de notre faculté intellectuelle elle-même, qu'il convenait de commencer toute spéculation, et que c'était là qu'il fallait, en quelque sorte, attacher le premier anneau de toute la chaîne de nos connaissances, Descartes, dis-je, n'avait pas assez

tiré parti de cette vue importante. Son fameux axiome: *Je pense, donc je suis*, fut le résultat le plus profond qu'il sut tirer de ses méditations sur la nature de notre intelligence; et il s'égara en partant immédiatement de ce principe, parce qu'en effet, il lui restait un pas de plus à faire pour arriver à la véritable source de toute saine philosophie. Assurément, on ne pouvait pas être plus près du vrai point de départ, que Descartes ne l'était alors; mais enfin, c'est parce qu'il crut y être arrivé tout-à-fait, qu'il se perdit dans une fausse route.

Un pas de plus vers la vérité donne lieu d'envisager sous un nouveau point de vue toute la série des connaissances humaines, et même tout l'ensemble des facultés à l'aide desquelles nous les acquérons. Le caractère auquel on reconnaît ce progrès marqué est une lumière plus abondante et qui éclaire un horizon plus étendu: il y a véritablement alors, pour l'esprit humain, beaucoup d'objets nouveaux à considérer, et ceux même qu'on avait déjà reconnus se montrent sous des faces qu'on n'avait point encore observées. Jusqu'à ce qu'on ait épuisé toutes les combinaisons auxquelles ce nouvel ordre de choses donne lieu, jusqu'à ce qu'on ait pu se convaincre que le point où l'on est parvenu n'est pas encore assez élevé, que la lumière n'y est pas encore assez vive pour nous permettre d'envisager les objets qui s'offrent à nous dans toute leur étendue et sous leurs véritables rapports, il s'écoule un temps assez considérable, et des hommes d'une grande capacité et d'une sagacité rare, sont employés à ce travail. Ce

n'est que lorsqu'il est en quelque sorte achevé, que d'autres hommes de génie, après s'être soigneusement assurés de l'état des choses autour d'eux, entreprennent de pénétrer encore plus avant.

C'est ainsi que Hobbes, qui se trouva placé à l'époque où Bacon venait de découvrir à l'esprit humain un nouvel horizon, composa des éléments de philosophie, où il embrasse une moins grande étendue d'objets que ce philosophe ne l'avait fait dans ses ouvrages, mais où les idées sont beaucoup plus précises, et plus fortement enchaînées. Il a eu le mérite de sentir qu'il fallait commencer par un traité de Logique, et le titre de *Computatio seu Logica* (calcul ou Logique), qu'il donne à ce traité, était déjà une vue importante et profonde. « Cet ouvrage peut être « regardé, dit M. de Tracy, comme le germe des « progrès ultérieurs de la science, parce qu'il éclair- « cit déjà l'histoire des signes et remonte même jus- « qu'à celle des idées, et que, s'il ne *présente pas la* « solution de toutes les questions, du moins il four- « nit l'indication de presque toutes celles qui sont « nécessaires à éclaircir, et qui ont été examinées de- « puis. » Les écrivains de Port-Royal furent les continuateurs de Descartes, comme Hobbes avait été celui de Bacon. « Dans leur Logique et leur Grammaire gé- « nérale, qu'il ne faut point séparer, et qu'il faut « toujours lire ensemble, dit encore M. de Tracy, ils « ont commencé une théorie des idées et étendu « celle des signes. »

Cependant, il restait toujours un dernier pas à faire, pour arriver à la véritable source de toute

saine philosophie, comme nous le disions tout à l'heure. Au célèbre axiome de Descartes : *Je pense, donc je suis*, il fallait ajouter : *Et je pense parce que je sens*; mais c'était à Locke qu'il était réservé de faire ce dernier pas si important. Aussi commença-t-il par reconnaître et signaler la fausse route où s'étaient égarés, avant lui, Descartes et les philosophes de Port-Royal, c'est-à-dire par réfuter la doctrine des idées innées, qui résultait tout naturellement du principe de Descartes. L'Essai de Locke sur l'Entendement humain est donc, comme le dit avec raison M. de Tracy, le premier traité de science logique qui ait jamais été fait : il est d'ailleurs trop généralement connu pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter davantage. Depuis Locke, Condillac a été sans contredit celui de tous les philosophes qui a le plus avancé la science de l'entendement, dans son *Essai sur l'Origine des connaissances humaines*, et mieux encore dans son admirable traité des sensations, où il parvient à démêler, avec plus de netteté et de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, la formation et la génération de nos idées. Il montre comment les divers objets qui affectent notre faculté de sentir y produisent une multitude d'impressions différentes, sur chacun de nos sens ; impressions qui sont tantôt réunies, tantôt séparées, et dont plusieurs varient selon les circonstances, tandis que d'autres restent toujours les mêmes. Il expose comment, du rapprochement de toutes ces impressions, et des combinaisons que nous en faisons par des jugements plus ou moins rapides, se forme en nous la *percep-*

tion ou l'idée individuelle de chacun de ces *objets*, etc.

M. de Tracy ne s'arrête pas sur la Logique du même auteur, bien qu'elle soit, selon lui, le meilleur traité que nous ayons sur cette science, parce qu'elle n'est, à proprement parler, qu'un résumé des principes établis dans ses autres ouvrages, auxquels il renvoie continuellement, pour y chercher les éclaircissements et les preuves de ce qu'il avance. Ne voulant parler d'aucun écrivain vivant, l'auteur de la nouvelle Logique s'arrête ici, et regarde la doctrine de Condillac comme le dernier état de la science. Il revient néanmoins un moment sur ses pas, pour faire *mention* des ouvrages de métaphysique et de grammaire du père Buffier, jésuite. On y trouve, dit-il, quelques aperçus d'une sagacité remarquable. Dans sa Grammaire surtout, Buffier paraît avoir entrevu le *véritable* fondement de l'analyse de la proposition.

Venons maintenant à la théorie propre à l'auteur de la Nouvelle Logique. Le premier pas à faire dans cette carrière, selon lui, c'était d'établir en quoi consiste la justesse de nos jugements, ou d'analyser avec précision l'acte de juger; et d'abord, il s'attache à réfuter l'opinion de Condillac, que tous nos jugements sont des espèces d'équations algébriques, nos raisonnements des suites d'équations, et que les deux idées comparées dans une équation et dans un jugement juste sont identiques.

« Un jugement, dit M. de Tracy, n'est pas une es-
« pèce d'équation; mais, au contraire, l'équation est
« une espèce particulière de jugement, qui consiste

« toujours à sentir, à percevoir que, dans l'idée qu'on « a d'une quantité, est comprise l'idée que cette quan- « tité est égale à une autre quantité exprimée diffé- « remment. »

Quant à l'expression *identiques* appliquée aux deux idées ou termes comparés dans une équation ou dans un jugement juste, M. de Tracy la réprouve et la rejette entièrement. Sans doute on ne peut pas, rigoureusement parlant, admettre qu'il puisse exister deux êtres ou deux idées identiques; mais c'est peut-être parce que Condillac a vu ou cru voir que c'est toujours une seule et même idée qui se montre sous des expressions différentes, qu'il a dit que l'esprit ne faisait que marcher d'identités en identités dans la démonstration. C'est probablement encore par la même considération qu'il a été conduit à dire que l'inconnu est la même chose que le connu : proposition qui paraît, au premier abord, tellement paradoxale, qu'on serait tenté de la regarder comme absurde, si l'on ne savait que Condillac était de tous les hommes le moins capable d'avancer et d'admettre une absurdité. Il y a lieu de croire qu'il a seulement voulu dire par là qu'une vérité qu'on ignorait était reconnue au moment où on parvenait à la saisir, pour être la même, sous une autre expression, qu'une vérité déjà connue: car l'inconnu proprement dit, tant qu'il est inconnu, est bien véritablement pour nous comme n'existant pas.

Quoi qu'il en soit, il faut bien que ces idées ne soient pas suffisamment éclaircies, puisque des hommes d'un excellent esprit et d'une grande saga-

cité, tout en convenant qu'ils ne peuvent refuser leur assentiment aux vérités démontrées et à l'enchaînement des propositions qui concourent à ces démonstrations, ne sont pas néanmoins entièrement d'accord sur la manière dont on peut expliquer le procédé de l'esprit dans cette circonstance. Ainsi M. de Tracy rejetant et réfutant, comme nous venons de le dire, l'opinion de Condillac, établit pour principe sur cette matière : « Que dans tous nos jugements quel-« conques, l'extension des deux idées comparées étant « la même, parce qu'elle est toujours égale à celle du « sujet, l'opération intellectuelle consiste à sentir que « le *sujet* comprend l'*attribut*; et que nos raisonne-« ments sont des séries de jugements successifs par « lesquels on voit que ce premier attribut en com-« prend un second, le second un troisième, et ainsi « de suite, en sorte que le premier sujet renferme le « dernier attribut. »

Ce langage est-il bien complètement *satisfaisant* ? Se fait-on une idée bien précise d'une idée *comprise* dans une autre idée? N'y a-t-il pas souvent de l'inconvénient à vouloir expliquer le mécanisme de la pensée, en le comparant à quelque autre mécanisme que ce soit? Voilà des doutes que nous soumettons à M. de Tracy lui-même. Il est d'autant plus aisé de se faire illusion à cet égard, que, quand on fait l'essai d'une façon nouvelle de s'exprimer sur ces matières, on l'applique toujours à des raisonnements qu'on sait d'avance être vrais ou faux, en sorte que cette expérience ne peut jamais être considérée comme tout-à-fait concluante.

C'était un axiome de l'ancienne philosophie, qu'il ne fallait pas disputer sur les principes, ou que les principes, ou vérités premières, ne se démontraient pas; mais cet axiome est véritablement inadmissible, parceque le nombre de ces prétendus principes étant indéterminé, aussi bien que leur espèce, il est évident qu'on ne pouvait jamais parvenir à s'accorder sur ce sujet, et qu'on commençait, dès le début, par se perdre dans un chaos inextricable. La théorie de l'auteur de la nouvelle Logique nous a paru ici véritablement lumineuse, et sa marche aussi ferme qu'elle est rigoureuse. Vainement, dit-il, serions-nous parvenus à avoir une connaissance précise et exacte de la nature du raisonnement, et à voir que sa bonté dépend de la justesse de nos jugements : il nous resterait toujours, pour nous assurer de la justesse et de l'exactitude de ceux-ci, à examiner les idées dont ils se composent. En effet, il n'y a ni erreur, ni vérité, et par conséquent, ni certitude ni incertitude dans une perception isolée : mais ces perceptions étant composées de jugements sujets à êtres vrais ou faux, il faut donc remonter jusqu'à leurs éléments : « Il faut, dit « M. de Tracy, arriver jusqu'au premier fait dont « nous puissions prononcer avec assurance que nous « en sommes sûrs; en sorte que ce premier fait soit « la cause et la base de toute certitude, et que ce « premier jugement : *Nous en sommes sûrs*, soit la « source et le fondement de tous les autres : car il n'y « a qu'un premier jugement qui puisse être absolu; « tous les autres ne sont jamais que conditionnels et « relatifs à celui-là. » Ce premier fait, au-delà duquel

il est impossible de remonter, c'est notre *sensibilité;* ce premier jugement dont la certitude est incontestable, est celui-ci : *Nous sommes sûrs de ce que nous sentons*, c'est-à-dire que nous sommes sûrs de notre existence et de celle de tous ses modes qui sont devenus *nos perceptions*. Voilà la base et le fondement inébranlable de la certitude dont nous sommes susceptibles. Et ce n'est pas ici un de ces principes stériles et insignifiants tels qu'en admettait l'école: c'est dans l'immense fécondité de ce principe indubitable que l'on trouvera la source de toutes les vérités qu'il est donné à l'homme de connaître, et même celle de toutes les erreurs auxquelles il peut se laisser entraîner.

M. de Tracy nous paraît avoir démêlé avec une grande sagacité les premiers et les principaux résultats qui dérivent du principe qu'il établit. Il examine les unes après les autres nos différentes espèces d'idées qui, étant composées de beaucoup d'*éléments* réunis, en vertu d'autant de jugements, sont susceptibles d'être, par cette raison, entachées de plusieurs erreurs, au moment même où elles se forment; et il observe comment l'erreur peut s'y glisser, et en quoi elle consiste, 1° pour nos sensations; 2° pour les idées des êtres, de leurs qualités, soit individuelles et particulières, soit généralisées ou abstraites; 3° pour nos souvenirs; 4° pour nos jugements; 5° enfin pour nos désirs.

Il conclut de cet examen : « Que toutes nos per« ceptions sont très réelles et très certaines, et né« cessairement telles que nous les sentons; qu'elles

« ne peuvent être l'objet d'un doute, que par les ju-
« gements qui y entrent; que cependant nos juge-
« ments, les rapports que nous percevons, sont aussi
« nécessairement tels que nous les sentons; mais
« que ces rapports sont perçus entre des idées qui
« sont des souvenirs qui peuvent être inexacts. » D'où il suit que bien que toutes les perceptions actuelles soient certaines, c'est leur liaison avec des perceptions passées qui est susceptible d'erreur, et qu'en définitif, *c'est dans l'imperfection de nos souvenirs* (1), *qu'est la cause de toutes nos erreurs, quelle que soit la nature des idées qui nous occupent.*

Il faut voir dans l'ouvrage même que nous analysons le développement de cette idée féconde et importante. L'auteur, conduit, par la suite de ce développement même, à l'examen d'une des questions les plus épineuses de l'ancienne métaphysique, nous a paru avoir complètement approfondi cette question, et avoir démêlé avec beaucoup de précision et de sagacité comment nous parvenons à acquérir la connaissance d'êtres existant hors de nous, et autres que notre vertu sentante. Du moment où les mouvements que nous voulons exécuter sont empêchés ou arrêtés par une cause quelconque dont l'action s'oppose à notre volonté, nous sommes invinciblement déterminés à juger qu'il existe hors de nous

(1) On verra plus bas que l'auteur entend par ces mots *imperfection de nos souvenirs*, la manière quelconque dont s'est altérée ou dont s'altère l'impression primitive qu'ont faite sur nous les objets quand cette impression était exactement conforme aux objets eux-mêmes; ou dont s'altèrent les idées que nous avions formées à l'aide de ces impressions primitives par des jugements justes.

des êtres distincts de notre faculté de sentir. Que si l'on objecte qu'il est néanmoins possible de supposer que ce phénomène soit une modification de notre vertu sentante elle-même, M. de Tracy répond, que d'abord il implique contradiction que la même vertu sentante puisse à la fois *vouloir*, et se résister à elle-même; et ensuite, que, dès qu'il en existe seulement deux en même temps, elles ne peuvent ni se refuser réciproquement d'exister, ni s'empêcher de reconnaître, chacune de leur part, une existence indépendante aux êtres qui leur font, dans le même moment, des impressions différentes, qui, par exemple, obéissent à l'une, tandis qu'ils résistent à l'autre (1).

Au reste, Berkeley lui-même a observé avec raison que son hypothèse ne changeait absolument rien à l'ordre des choses, ni à la manière dont nous sommes affectés, c'est-à-dire à nos perceptions, qui, dans le fait, sont toujours tout pour nous. Si donc le mo-

(1) C'est une chose curieuse que l'absurdité du langage auquel l'hypothèse de Berkeley pourrait donner lieu. Je me suppose un moment imbu de cette folie : me voilà regardant les rois et les empereurs, par exemple, comme des modifications de ma vertu sentante, et fort étonné apparemment de l'influence sans bornes qu'exercent autour de moi et sur moi qui suis la modification essentielle et principale de cette vertu, ces modifications secondaires ou dérivées, comme on voudra les appeler. Si je rencontre par hasard quelque autre modification de moi-même, une de celles que j'appelle homme de génie, ou savant profondément versé dans une science, voilà cette modification de ma vertu sentante, produisant une multitude infinie d'autres modifications, que je suis enchanté d'apercevoir ou de reconnaître; et sans doute il s'en trouvera beaucoup d'autres dont cette modification secondaire, qui sera, si l'on veut, Bacon, Newton ou Pascal, dispose à son gré, tandis qu'elles sont entièrement inaccessibles pour moi, modification essentielle et principale, etc., etc. Tout cela est passablement absurde.

ment où nous reconnaissons l'existence d'êtres autres que nous ou que notre vertu sentante, est remarquable et important dans l'histoire de nos idées et de nos perceptions, ce n'est pas, dit M. de Tracy, qu'il change rien à leur justesse nécessaire quand elles seront bien liées, et par conséquent conformes à l'existence réelle des êtres qui les causent, puisque nos premières perceptions, nous venant directement de ces êtres, constituent pour nous leur existence, et que toutes les autres ne sont que des développements et des conséquences de celles-là ; mais c'est que dès lors, toutes nos idées devenant plus compliquées, il est beaucoup plus difficile que nos souvenirs soient exacts.

Que sera-ce, quand ces idées, de particulières et individuelles qu'elles étaient dans l'origine, seront devenues abstraites et générales ; quand, aux causes d'inexactitude qu'on vient d'indiquer, s'ajouteront celles de l'imperfection des signes par lesquels nous sommes obligés de les représenter, des fausses liaisons produites par la fréquente répétition des mêmes actes intellectuels, cause tellement puissante, qu'il n'y en a peut-être aucune autre qui donne lieu à des erreurs plus profondes et plus indestructibles?

« Si nous nous pénétrons bien de l'importance de « tous ces faits qui sont avérés, poursuit M. de Tracy, « nous ne serons plus surpris que, malgré la certi- « tude incontestable de tout ce que nous sentons, « et la véritable infaillibilité de chacun des jugements « que nous en portons pris séparément, nous soyons « si sujets à méconnaître la vérité ; nous reconnaî- « trons que la seule difficulté de constater l'identité

« des matériaux de nos jugements successifs en est « une cause bien suffisante, et nous n'aurons pas de « peine à penser qu'elle en est la cause unique. »

En effet, elle sert très bien à expliquer comment nous jugeons diversement des mêmes choses, suivant la disposition dans laquelle nous sommes ; elle peut faire comprendre également comment la différence des tempéraments, celle des âges, celle des sexes, celle de l'état de santé à l'état de maladie, influent sur nos opinions et nos goûts, et plus généralement sur nos jugements ; car, dans tous ces cas, les idées se présentent à nous avec des accessoires différents de ceux qu'elles avaient dans d'autres circonstances, et produisent, dans notre esprit, des représentations inexactes, que cependant nous jugeons les mêmes que celles que nous avions déjà senties ou perçues. « Ceci nous ex« plique encore pourquoi c'est un très grand avantage « pour porter des jugements conséquents et *vrais*, « et pour avoir ce que l'on appelle l'*esprit ferme* et « juste, d'être d'un naturel peu mobile, et peu sus« ceptible de passer rapidement d'une disposition à « une autre ; et la même observation nous fait voir « en outre qu'à défaut de cette qualité dont un homme « ne saurait jamais être doué que jusques à un cer« tain point, la plus précieuse qu'il puisse posséder « est la réflexion qui fait séparer exactement, de l'idée « dont on juge, les impressions qui y sont étrangères. « C'est là la perfection de la raison. Le délire et la « folie proprement dite sont l'excès contraire. L'en« traînement des passions et des affections est l'état « intermédiaire, le plus commun. »

Il faut être doué d'un esprit supérieur, et ce qui vaut mieux encore, d'une raison supérieure, pour pouvoir démêler avec autant de netteté en quoi consiste cette raison même ; et c'est assurément une très bonne philosophie que celle qui conduit à de pareils résultats, et à une théorie si frappante d'évidence qu'il faut être de mauvaise foi pour y refuser son assentiment, et se reconnaître en contradiction manifeste avec soi-même, quand on néglige d'y conformer sa conduite.

Hâtons-nous d'en venir aux conclusions de l'auteur dont les idées ne peuvent que perdre de leur force et du mérite de leur enchaînement par une analyse toujours incomplète, et surtout quand elles sont aussi nouvelles, présentées sous un point de vue aussi peu familier qu'elles le sont dans l'ouvrage de M. de Tracy. Il résulte de la doctrine qu'il y établit : 1° que bien qu'il ait fondé cette doctrine, comme le faisaient les anciens logiciens, sur l'examen des idées et de leurs signes, les résultats qu'il a tirés de cet examen et le procédé qu'il y a suivi, sont entièrement différents des leurs : Voyez, dit-il au lecteur, et choisissez ; 2° qu'il a réduit à un seul fait les détails qu'ils accumulent sur les propositions distribuées par eux en un nombre infini de classes différentes, et sur les raisonnements qu'ils assujettissent à des formes dont l'emploi exige des précautions très subtiles et très minutieuses : ce fait unique est non-seulement différent, mais même destructif du principe sur lequel est établi tout cet échafaudage de lois du raisonnement. Dans la quatrième partie des Lo-

giques ordinaires, qui, sous le nom de *méthode*, n'est ordinairement qu'un recueil de conseils pratiques plus ou moins liés les uns aux autres, l'attention de M. de Tracy, ne se fixe que sur *les définitions*; et encore ce qu'on en a dit jusqu'à présent lui paraît-il insuffisant. « Il suit de tout ceci, dit-il, « que sur les quatre parties de nos Logiques, j'ai pris « dans la quatrième un principe incomplet; la troi« sième, j'espère l'avoir anéantie; et les deux pre« mières, j'ai tâché de les remplacer avec avantage. « Après avoir ainsi présenté librement mes opinions, « fondées sur des faits que j'ai exposés aussi, il ne me « reste plus, ajoute-t-il, qu'à laisser prononcer le « lecteur. »

S'il ne faut que décider à qui appartient la supériorité entre cette nouvelle Logique, et les ouvrages qui portent le même titre, assurément la chose est facile; et l'écrivain moderne l'emporte de beaucoup, pour la justesse et la fécondité des idées, sur ceux qui l'ont précédé dans la même carrière. Mais l'art logique lui-même se réduit-il à *peu de chose*? L'imperfection des souvenirs est-elle vraiment l'unique cause de nos erreurs, etc.? C'est ce que nous n'oserions décider dans l'état actuel des lumières.

Ce qui nous paraît évident, c'est que non-seulement il a reconnu la route qui conduit à la vérité dans ce genre de recherches, mais qu'il y a fait encore un progrès très sensible et très marqué. Indépendamment de la finesse et de la sagacité qui paraissent être les qualités dominantes de son esprit, il n'y a certainement qu'une méthode extrêmement

perfectionnée qui ait pu le conduire à tracer la marche de notre entendement dans l'acquisition des idées fondamentales sur lesquelles reposent les diverses branches de nos connaissances, avec autant de hardiesse et de précision qu'il l'a fait dans son chapitre neuvième, que nous regrettons bien sincèrement de ne pouvoir faire connaître plus en détail, et qui nous a paru l'un des plus beaux et des plus curieux de tout le livre (1). Mais cette analyse excède peut-être déjà les bornes que nous aurions dû nous prescrire. Nous n'ajouterons plus qu'un mot.

M. de Tracy a dédié cette dernière partie de son ouvrage à son collègue et son ami M. Cabanis, dont les travaux sur le même objet, ou du moins sur l'une des plus importantes parties de la connaissance de l'homme, ont été reçus avec une faveur et une admiration universelles par tous les hommes éclairés. Il est consolant pour le citoyen obscur de voir ainsi unis par une amitié fondée sur un amour ardent de la vérité et sur le zèle le plus pur et le plus actif pour le bonheur de leurs semblables, des hommes élevés aux premières dignités de l'État. Ces

(1) Outre le Traité de Logique dont nous venons de donner l'analyse, ce volume comprend un Appendice composé 1° d'un sommaire raisonné de l'*Instauratio magna*, ou grande rénovation, de Bacon; 2° d'une traduction du Traité de Hobbes intitulé *Computatio seu Logica*, calcul ou Logique. L'épigraphe, tirée des Œuvres de Bacon, qui se trouve au commencement de l'ouvrage, indique dans quel esprit l'auteur a conçu son sujet; la voici: *Hominum intellectui non plumæ addendæ, sed potiùs plumbum et pondera.*

qualités précieuses en rehaussent l'éclat; et s'il faut le dire avec franchise, nous ignorons complètement ce que la plus brillante fortune et la plus haute élévation peuvent faire pour celui qui en serait dépourvu.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE THOMAS REID,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE MORALE DANS L'UNIVERSITÉ DE GLASGOW;

PAR DUGALD STEWART.

SECTION I.

Depuis la naissance du docteur Reid jusqu'à la publication de son dernier ouvrage.

La vie dont je vais offrir à la Société royale un récit abrégé, bien qu'elle doive faire époque dans l'histoire de la philosophie moderne, a été singulièrement exempte de ces évènements qui fournissent des matériaux à la biographie. Elle n'a pas même été embellie par ce commerce épistolaire avec le monde, qui a servi de délassement à plusieurs hommes studieux, et dans lequel ils ont eux-mêmes transmis à la postérité de fidèles et agréables images de leurs propres caractères. Dévouée tout entière à la vérité, à la vertu, et aux objets les plus intéressants pour l'espèce humaine, elle s'écoule dans l'obscurité d'une retraite consacrée à l'étude, loin des vains projets de l'ambition, et sans presque aucun souci de la gloire littéraire. Peut-être, au reste, que le simple récit d'une

telle vie, qui offre un contraste si frappant avec la violence des convulsions politiques dont l'Europe a été témoin pendant plusieurs années, tirera de son uniformité même une sorte d'intérêt; peut-être qu'en la comparant avec les évènements qui se sont succédé sur la scène du monde, l'esprit sera conduit à contempler quelques points de vue de la nature humaine, sur lesquels il aimera à se reposer.

Thomas Reid, professeur de philosophie morale dans l'université de Glascow, naquit le 26 avril 1710, à *Strachan*, dans le Kincardineshire, village situé à vingt milles environ d'Aberdeen, vers la partie septentrionale des monts Grampian.

Son père, le révérend *Lewis Reid*, fut pendant cinquante ans ministre de cette paroisse. C'était, selon le témoignage de son fils, un ecclésiastique que sa piété, sa prudence et sa bonté faisaient respecter de tout le monde; il héritait de ses ancêtres, dont plusieurs avaient été ministres de l'*église d'Écosse*, depuis l'établissement de la religion protestante, la pureté et la simplicité de mœurs qui convenaient à sa profession, et un amour des lettres, qui, sans attirer les regards du monde, amusait ses loisirs, et donnait de la dignité à sa vie retirée.

Le goût de la littérature et des professions savantes, quand il est une fois devenu le caractère distinctif de certaines familles, se propage souvent par l'influence des associations d'idées et des habitudes contractées dès l'enfance: ce goût avait depuis plusieurs générations distingué les individus de la famille de Lewis Reid. Un de ses ancêtres, *Jacques*

Reid, avait été, après la réformation, le premier ministre de la paroisse de Banchory-Ternan, et avait transmis à ses quatre fils l'amour de l'étude qui faisait son bonheur. Lui-même était l'un des plus jeunes enfants de M. Reid de Pittfoddels, d'une très ancienne et respectable famille du comté d'Aberdeen.

Jacques Reid eut pour successeur dans la cure de Banchory, Robert son fils. Un autre de ses enfants, Thomas Reid, se distingua également comme poète et comme philosophe. Il paraît qu'il ne manquait ni d'habileté ni de penchant à tirer de ses talents le parti le plus avantageux. Après avoir voyagé en Europe, et soutenu des thèses publiques dans plusieurs universités, comme c'était la coutume de ce temps-là, il recueillit en un volume les thèses et les dissertations qui avaient été le sujet de ses disputes littéraires, et publia également quelques poésies latines, que l'on trouve dans la collection intitulée *Deliciæ Poetarum Scotorum*. A son retour dans son pays natal, il se fixa à Londres, où il fut nommé secrétaire du roi Jacques I[er] d'Angleterre, pour les langues grecque et latine, et vécut dans l'intimité avec plusieurs des personnages les plus distingués de cette époque. C'est, je crois, à peu près tout ce qu'on sait de son histoire, sinon qu'il légua au collége Maréchal d'Aberdeen une collection précieuse de livres et de manuscrits, avec un fonds pour servir aux appointements d'un bibliothécaire.

Alexandre Reid, le troisième fils de *Jacques*, fut médecin du roi Charles I[er], et publia plusieurs ouvrages de médecine et de chirurgie. La fortune

qu'il acquit dans le cours de sa pratique était considérable, et le mit en état (indépendamment des legs qu'il fit à plusieurs de ses parents et de ses amis) de laisser divers monuments honorables de sa bienfaisance et de son amour pour les lettres.

Un quatrième fils, nommé *Adam*, traduisit en anglais l'Histoire d'Écosse de Buchanan. Cette traduction ne fut pas publiée; mais l'Université de Glascow en possède une copie manuscrite (1).

Un petit-fils de *Robert*, c'est-à-dire de l'aîné de ceux dont on vient de parler, fut le troisième ministre de Banchory depuis la réformation, et le bisaïeul de *Thomas Reid*, qui est le sujet de ce mémoire.

Ces détails sont tirés de quelques notes écrites par le docteur Reid, peu de semaines avant sa mort. A la prière de son ami le docteur Grégory, il avait résolu de s'occuper à recueillir les faits que ses papiers et sa mémoire pourraient lui fournir relativement à l'histoire de sa vie, et au progrès de ses études: malheureusement ce dessein fut interrompu par sa dernière maladie, avant qu'il eût pu proprement entrer en matière. S'il avait assez vécu pour le mettre à exécution, j'aurais pu espérer d'offrir au public quelques détails relatifs à l'histoire de ses opinions et de ses spéculations sur les objets importants auxquels il consacra ses talents. C'est le plus intéressant de tous

(1) Ce manuscrit porte le nom de *John* et non d'*Adam* Reid; mais comme ce nom est écrit d'une autre manière que le reste, j'ai cru devoir m'en rapporter plutôt aux notes du docteur Reid. Au reste, le nom même de cette famille se trouve écrit de différentes manières (*Riede*, *Read*, *Rhead*, et *Rhaid*). Voyez la Note (A.)

les articles de la vie d'un philosophe, et celui sur lequel on doit regretter qu'il se trouve si peu de documents authentiques dans les annales de la littérature. Je n'ai donc eu pour continuer ce récit que les secours qu'ont pu me fournir la tradition, les souvenirs de quelques contemporains et amis du docteur Reid, avec ce que j'ai pu apprendre moi-même dans sa conversation ou recueillir de la lecture attentive de ses écrits.

Sa mère, *Marguerite Grégory*, était fille de David Grégory, écuyer de Kinnairdie, dans le Banffshire, frère aîné de *Jacques Grégory*, l'inventeur du télescope à réflexion, et l'antagoniste de *Huyghens*. Elle était l'une des vingt-neuf enfants de David Grégory, dont le plus remarquable fut *David Grégory*, professeur d'astronomie, dans la chaire fondée par H. Savile, à Oxford, et intime ami de sir Isaac Newton. Deux de ses plus jeunes frères furent en même temps professeurs de mathématiques, l'un à Saint-André, l'autre à Édimbourg; et les premiers qui enseignèrent la philosophie newtonienne dans les universités du nord de ce pays. Le mérite héréditaire et le génie qui ont si long-temps distingué, et qui distinguent encore les descendants de cette famille remarquable, sont bien connus de tous ceux qui ont fait quelque étude de la biographie écossaise; mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement, c'est que les mêmes qualités extraordinaires ont distingué plusieurs femmes de cette famille, et qu'aux autres monuments qui en font la gloire, on peut ajouter la *Philosophie de Reid*.

Tout ce que j'ai pu apprendre des premières an-

nées du docteur Reid se borne aux faits suivants : après avoir passé deux ans à l'école de paroisse de Kincardine, il fut envoyé au collége d'Aberdeen, où il eut l'avantage de suivre le cours de ses études classiques sous un maître habile et zélé. A l'âge de douze à treize ans, il entra au collége Maréchal, où il eut pendant trois ans pour professeur de philosophie le docteur *George Turnbull*, qui dans la suite se fit connaître comme auteur d'un livre intitulé *Principes de philosophie morale*, et d'un volumineux traité (dès long-temps oublié) sur la peinture des anciens (1). A cette époque les cours du collége duraient très peu de temps, et l'éducation, suivant le rapport du docteur Reid lui-même, y était très légère et très superficielle.

Il ne paraît pas qu'il ait donné de bonne heure des indices du talent supérieur par lequel il s'est distingué depuis. Cependant il se fit remarquer dès son enfance par son application et sa modestie, et le maître d'école qui lui donna les premiers éléments des sciences avait prédit de lui « qu'il serait un jour un homme d'un esprit solide et fort appliqué ; » ce qui semblait annoncer avec assez de vérité cette constance dans la méditation, qui fut le caractère distinctif de son génie philosophique.

Son séjour dans l'Université se prolongea au-delà du terme ordinaire, en conséquence de sa nomination à la place de bibliothécaire, fondée un siècle auparavant par l'un de ses ancêtres. Cette situation

(1) Voyez la Note (B).

lui était très agréable, parce qu'elle lui donnait occasion de se livrer à sa passion pour l'étude, et d'unir aux charmes d'une société savante le repos d'une retraite académique.

A cette époque, il se lia d'une amitié intime avec *John Stewart*, depuis professeur de mathématiques au collége Maréchal, et auteur d'un Commentaire sur le Traité de la quadrature des courbes de Newton. Cette liaison ne fit que confirmer et fortifier sa prédilection pour l'étude des mathématiques. Je l'ai souvent entendu parler avec un plaisir infini de l'ardeur avec laquelle ils se livraient tous deux à cette étude séduisante, se communiquant l'un à l'autre leurs lumières, la première fois qu'ils lurent le livre des *Principes*, dans un temps où la connaissance des découvertes de Newton ne pouvait s'acquérir que dans les écrits de leur illustre auteur.

En 1736, le docteur Reid se démit de sa place de bibliothécaire, et accompagna M. Stewart dans un voyage qu'il fit en Angleterre. Ils virent ensemble Londres, Oxford et Cambridge, et firent connaissance avec les personnes les plus distinguées dans les lettres. Sa parenté avec le docteur Grégory lui procura un libre accès auprès de *Martin Folkes*, dont la maison réunissait les objets les plus intéressants que la capitale pût offrir à sa curiosité. A Cambridge il vit le docteur Bentley, dont il admira la prodigieuse érudition, et dont la vanité l'amusait; et il jouit plusieurs fois de la conversation du géomètre aveugle *Saunderson*, phénomène unique dans l'histoire de l'esprit humain, et qui fut souvent l'objet de ses spéculations philosophiques.

Il resta uni par les liens d'une amitié inviolable avec son savant et aimable compagnon de voyage, jusqu'en l'année 1766, où M. Stewart mourut d'une fièvre maligne. Sa mort fut suivie d'évènements qui affectèrent profondément la sensibilité du docteur Reid; la même maladie ayant été fatale à la femme et à la fille de son ami, qui furent ensevelies avec lui dans le même tombeau.

En 1737, le docteur Reid fut nommé par le collége royal d'Aberdeen à la cure de New-Machar, dans le même comté; mais les circonstânces dans lesquelles il entra en fonction étaient loin d'être favorables. Le zèle indiscret de l'un de ses prédécesseurs, et l'aversion pour la loi du patronage avaient tellement soulevé les esprits de ses paroissiens contre lui, que la première fois qu'il exerça son ministère, non-seulement il éprouva la plus violente opposition, mais il fut même exposé à des dangers personnels. Cependant son zèle infatigable à remplir ses devoirs, sa tolérance et sa douceur naturelles, et sa bienfaisance active, triomphèrent bientôt de toutes les préventions; et quelques années après, lorsqu'il fut appelé à un autre emploi, les mêmes personnes qui s'étaient laissé égarer au point de prendre part aux outrages dirigés contre lui, l'accompagnèrent à son départ de leurs bénédictions et de leurs larmes.

La popularité du docteur Reid à New-Machar, (comme je l'ai appris d'un respectable ecclésiastique (1) qui occupe aujourd'hui cette cure), s'accrut considérablement après son mariage, en 1740, avec

(1) Le révérend *William Stronach.*

Elizabeth, fille de son oncle, le docteur George Reid, médecin à Londres. On se ressouvient encore avec reconnaissance des manières affables de cette excellente femme, de ses soins assidus pour les malades et les indigents; et cette famille était chérie de tout le voisinage à tel point que son éloignement fut regardé comme un malheur général. Les expressions simples et touchantes dont quelques vieillards se sont servis, en racontant ces faits au ministre actuel, méritent d'être rapportées: « Nous nous serions battus « contre le docteur Reid, quand il arriva; et nous nous « serions battus pour lui quand il partit. »

Dans quelques notes qui m'ont été obligeamment communiquées par le révérend M. Davidson, on cite comme une preuve de l'excessive modestie de Reid, l'usage où il était, long-temps après qu'il fut ministre à New-Machar, de prêcher les sermons du docteur Tillotson et du docteur Évans. J'ai aussi ouï dire que dans les premiers temps de ses études, il avait négligé la pratique de la composition à un degré extraordinaire. Le fait est curieux quand on l'oppose à la clarté, à l'aisance et à la pureté de style qu'il acquit dans la suite. Cependant, d'après quelques renseignements qui m'ont été fournis dernièrement par un de ses plus proches parents, j'ai lieu de croire que le nombre des discours originaux qu'il écrivit, dans le cours de ses fonctions ecclésiastiques, était assez considérable.

Le désir de se satisfaire lui-même, fut probablement à cette époque ce qui l'excita puissamment à se livrer à ses recherches philosophiques, plutôt que l'espoir d'éclairer un jour le monde par ses ou-

vrages. Mais quelles que fussent ses vues, il est certain que, pendant son séjour à New-Machar, il consacra la plus grande partie de son temps aux études les plus profondes, spécialement à l'examen attentif des lois de la perception externe, et des autres principes qui sont le fondement de la connaissance humaine. Ses principaux délassements étaient le jardinage et la botanique, occupations dont il conserva le goût jusque dans sa vieillesse. Un écrit qu'il publia dans les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, pour l'année 1748, jette quelque lumière sur le progrès qu'il avait fait à cette époque dans les spéculations. Il est intitulé : *Essai sur la quantité, à l'occasion d'un traité dans lequel les Raisons simples et composées sont appliquées à la vertu et au mérite*; et c'est une preuve évidente que, bien que l'auteur n'eût pas entièrement renoncé aux recherches favorites de sa jeunesse, il commençait néanmoins à diriger ses pensées vers d'autres objets.

Le traité auquel il faisait allusion dans cet écrit était manifestement la *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu*, par le docteur Hutcheson, de Glascow. Suivant cet ingénieux écrivain, la *quantité* de bien public produit par un individu, dépendant en partie de sa *bienveillance*, et en partie de son *habileté*, les rapports entre ces différentes idées morales peuvent s'exprimer par des formules techniques de l'algèbre, en disant que la première est en raison composée des deux autres; d'où le docteur Hutcheson conclut que « la *bien-* « *veillance* d'un agent, (qui dans ce système est syno-

« nyme de son *mérite moral*) est représentée par « une fraction qui a pour numérateur la quantité du « bien produit, et pour dénominateur l'habileté de « l'agent. » On trouve dans le même ouvrage plusieurs autres exemples de ce genre, proposés avec une gravité qui n'est peut-être pas tout-à-fait digne de l'auteur. Il est probable qu'ils n'étaient destinés qu'à servir d'*éclaircissements* à sa théorie générale, et qu'il ne les donnait pas comme des *moyens* pour arriver à quelques résultats entièrement neufs; mais le docteur Reid crut y voir une innovation à laquelle il était important de s'opposer, parce qu'elle pouvait, en confondant l'évidence propre aux différentes branches des sciences, arrêter les progrès des connaissances. La haute réputation dont jouissait alors le docteur Hutcheson dans les universités d'Écosse, et les tentatives récentes de Pitcairn et de Cheyne, pour appliquer le raisonnement mathématique à la médecine, donnaient probablement à l'Essai du docteur Reid, dans le temps qu'il fut publié, un intérêt qu'il ne pourrait guère avoir aujourd'hui. Cependant il y a de la finesse et de l'originalité dans la plupart de ses observations, et toutes sont exprimées avec cette clarté et cette précision qui distinguent si éminemment ses productions ultérieures. Il y détermine avec soin les conditions qui rendent un sujet susceptible des considérations mathématiques; et il y marque les limites naturelles des applications de cette science, de manière à faire voir assez l'absurdité de l'abus qu'on faisait alors généralement de la phraséologie technique qui lui est propre. On peut, à ce qu'il me semble, conclure

de plusieurs passages de cet Essai, que l'auteur *n'avait* pas encore une lecture fort étendue : entre autres articles, l'énumération qu'il y donne des différentes espèces de *quantités proprement dites*, prouve qu'il ne connaissait pas les réflexions très fines et très justes sur la nature du nombre et de la proportion, qui avaient paru presque un siècle auparavant, dans les *leçons mathématiques* du docteur Barrow, ni les remarques sur le même sujet insérées par le docteur Clarke dans l'une des lettres qu'il publia au sujet de sa controverse avec Leibnitz.

Le docteur Reid prend occasion de faire, dans ce même écrit, quelques remarques sur la dispute entre les Newtoniens et les Leibnitziens au sujet de la mesure des forces. L'idée fondamentale sur laquelle portent ses réflexions, est juste et importante; elle conduit à corriger une erreur généralement commise par les partisans de l'une et de l'autre opinion; c'est de prendre une question qui n'est relative *qu'aux* avantages comparatifs des deux définitions, pour une différence dans la manière d'établir un fait physique. Je crois qu'il faut avouer, en même temps, que tout le mérite de mettre fin à cette controverse ne tient pas à cette seule remarque, et que l'honneur d'avoir présenté cette question très délicate et très difficile sous un point de vue propre à mettre complètement les deux parties d'accord était réservé à d'Alembert. Au reste, ceux qui savent l'histoire de cette célèbre discussion, n'en auront pas moins bonne opinion de la pénétration du docteur Reid, quoiqu'il n'ait pas obtenu le succès qui devait couronner les méditations

d'un géomètre du premier ordre sur un sujet qui avait tant d'affinité avec ses études les plus habituelles.

En 1752, les professeurs du collége du Roi, voulant donner au docteur Reid un témoignage de la haute opinion qu'ils avaient de son savoir et de ses talents, l'élurent pour collègue comme professeur de philosophie. Il m'a été impossible de trouver aucuns documents satisfaisants sur le plan particulier qu'il suivit dans ses leçons académiques, pendant qu'il remplissait cette fonction; mais la partie de l'enseignement qui lui était assignée par le système général d'instruction adopté dans cette université était extrêmement étendue, comprenant, outre la logique et la morale, les mathématiques et la physique. On suivait, il n'y a pas long-temps, un pareil système dans les autres universités d'Écosse : le même professeur guidait alors ses élèves dans toutes les parties des connaissances qui sont aujourd'hui confiées à des maîtres différents; et quand il arrivait par bonheur qu'il possédât les divers talents que le docteur Reid unissait à un degré si éminent, on ne saurait douter qu'alors l'unité et l'ensemble de la méthode qu'admettaient de pareils cours académiques, n'eût nécessairement de grands avantages sur les subdivisions plus multipliées du travail littéraire qui ont été introduites depuis. Mais comme les établissements publics doivent s'adapter à ce qui est ordinaire, plutôt qu'à ce qui est possible, il n'est pas surprenant que l'expérience ait suggéré par degrés un arrangement plus approprié aux limites étroites dans lesquelles le génie de l'homme est ordinairement circonscrit.

Aussitôt après son arrivée à Aberdeen, le docteur Reid, de concert avec son ami le docteur John Grégory, conçut le projet d'une société littéraire, qui subsista pendant bien des années et dont l'heureux effet fut de faire naître et de diriger cet esprit de recherches philosophiques, qui depuis a réfléchi tant d'éclat sur le nord de l'Écosse. Les réunions de cette société avaient lieu chaque semaine, et offraient à ses membres, outre l'avantage qui devait résulter d'une communication mutuelle de leurs sentiments sur les objets de leurs communes études, une occasion de soumettre à l'épreuve d'une critique amicale les productions qu'ils avaient dessein de publier. Le nombre des ouvrages précieux, mis au jour à peu près vers le même temps par des individus attachés à cette institution, plus particulièrement les écrits de Reid, de Grégory, de Beatie et de Gérard, font le plus bel éloge des vues éclairées de ceux sous la direction de qui elle fut d'abord formée.

Le plus original de tous ces ouvrages fut sans contredit la *Recherche sur l'esprit humain*, publiée en 1764 par le docteur Reid. Il paraît qu'il en avait conçu le plan et profondément médité le sujet longtemps auparavant; mais il est douteux que sa modestie lui eût jamais permis de produire au grand jour les fruits de ses travaux solitaires, sans l'encouragement qu'il trouva dans l'assentiment général que ses associés donnèrent aux conclusions les plus importantes auxquelles il avait été conduit.

D'après un passage de la dédicace, il paraîtrait que les spéculations dont ces conclusions furent le résul-

tat, avaient commencé à l'occuper dès l'année 1739; époque à laquelle le *Traité de la nature humaine* que M. Hume venait de publier l'induisit pour la première fois, comme il nous l'apprend, « à révoquer en doute « les principes communément reçus au sujet de l'en- « tendement humain. » Dans ses *Essais sur les facultés intellectuelles*, il reconnaît que, dans sa jeunesse il avait adopté, sans examen, les opinions établies sur lesquelles M. Hume élevait son système de scepticisme, et que c'étaient les conséquences qui semblaient résulter naturellement de ces opinions qui avaient commencé à lui en rendre la vérité suspecte. « S'il m'est permis, dit-il, de parler de mes propres « sentiments, je croyais autrefois si fermement *la doc-* « *trine des idées*, que j'adoptai avec elle tout le sys- « tème de Berkeley ; jusqu'à ce qu'ayant reconnu qu'il « en résultait d'autres conséquences qui me sem- « blaient plus difficiles à admettre que l'absence du « monde matériel, il me vint à l'esprit, il y a plus de « quarante ans, de me demander quelle évidence j'a- « vais de cette doctrine que tous les objets de ma « connaissance sont des idées dans mon esprit. Dès « lors je cherchai avec bonne foi et impartialité, à ce « qu'il me semble, l'évidence de ce principe, et je « n'en pus trouver aucune, que l'autorité des philo- « sophes. »

Ce passage, lorsqu'on suit attentivement le progrès des recherches de Reid, semble mériter quelque attention, parce qu'il contient l'aveu formel qu'à une certaine époque de sa vie il avait été conduit, par les raisonnements de Berkeley, à rejeter entièrement la

croyance à l'existence de la matière. Cet aveu honore sa sincérité, et ce fait ne doit diminuer en rien l'opinion favorable que l'on a de sa sagacité. La vérité est que cet article du système de Berkeley, quoique contraire aux conclusions d'une saine philosophie, n'était pas l'erreur d'un esprit ordinaire. Considérée en opposition avec la doctrine du matérialisme, que l'excellent auteur avait à cœur de ruiner, la sienne avait non seulement dans sa tendance, mais aussi dans son ensemble scientifique, de fort grands avantages, et montrait dans ceux qui l'accueillaient avec faveur, un entendement supérieur aux associations fortuites d'idées, qui dans la manière de concevoir de la plupart des hommes, unissent par un lien indissoluble les phénomènes de la pensée aux objets de la perception externe. On prétend que Turgot, dont les opinions sur beaucoup de points importants se rapprochaient assez de celles de Reid (1), disait que « celui qui n'a jamais douté de l'existence de *la matière*, « peut être assuré qu'il n'a pas le tour d'esprit propre « aux spéculations métaphysiques. »

Comme le but principal et l'objet exprès des *Recherches* de Reid étaient la réfutation de la théorie sceptique de Hume, il mettait la plus grande importance, avant de paraître dans cette lice de controverse, à se garantir du danger de mal comprendre ou de mal présenter les opinions de son adversaire: il voulut donc soumettre ses raisonnements à l'examen particulier de M. Hume. Dans cette vue, il eut recours aux bons

(1) Voyez en particulier l'article *Existence* de l'Encyclopédie.

offices de M. Blair, avec qui M. Hume et lui avaient depuis long-temps des relations d'amitié. Les communications se bornèrent d'abord à quelques morceaux détachés de l'ouvrage, lesquels, d'après une correspondance que j'ai lue, paraissaient évidemment ne donner qu'une idée imparfaite du système général de l'auteur. M. Hume dans une de ses lettres au docteur Blair, manifeste une sorte d'humeur qui ne lui était point ordinaire. Il dit en parlant du nouvel adversaire qu'il allait avoir : « Je voudrais que les curés « se bornassent à leur ancienne occupation de se déchi-« rer les uns les autres, laissant les philosophes discu-« ter avec calme, modération et politesse. » Néanmoins après avoir lu le manuscrit, il écrivit directement à l'auteur dans des termes si pleins de candeur et de libéralité, que ce serait être injuste envers sa mémoire que de priver le public d'un monument si intéressant de son caractère.

« Le docteur Blair a bien voulu me faire passer « votre ouvrage que j'ai lu avec beaucoup de plaisir « et d'attention. C'est assurément quelque chose de « fort rare qu'un morceau d'une philosophie si pro-« fonde, écrit avec autant de vivacité et d'une ma-« nière si attachante pour les lecteurs, quoique je « doive encore regretter de n'avoir pas eu le traité « tout entier sous les yeux, ni par conséquent été à « même d'en comparer les diverses parties entre elles. « C'est à cela principalement que j'attribue quelques « obscurités qui, malgré l'extrait ou l'analyse rapide, « que vous en avez faite vous-même, semblent en-« core répandues sur votre système. Car je dois vous

« rendre la justice d'avouer que, lorsque j'entre dans
« vos idées, personne ne me paraît s'exprimer avec
« plus de clarté que vous ne le faites, talent qui, plus
« que tous les autres, est nécessaire dans le genre de
« littérature que vous cultivez. Il y a bien quelques
« objections que j'aurais à proposer sur le chapitre
« *De la Vue*, si je ne soupçonnais pas qu'elles viennent
« de ce que je ne l'ai pas suffisamment compris; et je
« suis d'autant plus confirmé dans ce soupçon que le
« docteur Blair me dit que mes précédentes objec-
« tions viennent principalement de cette cause. J'at-
« tendrai donc que l'ouvrage tout entier soit sous mes
« yeux, et je n'opposerai pour le moment aucunes
« nouvelles difficultés à vos raisonnements. Je dirai
« seulement que si vous êtes parvenu à éclaircir ce
« sujet aussi important que difficile, au lieu d'en
« être humilié, j'aurai la présomption de prétendre
« quelque part à votre gloire, et je penserai que mes
« erreurs, ayant au moins une sorte de cohérence,
« vous ont conduit à faire un examen plus rigoureux
« de mes principes, qui sont généralement admis, et à
« en découvrir la futilité. Comme je désirais beau-
« coup vous être un peu utile, j'ai porté, dans toute
« cette lecture, un œil fort attentif sur votre style;
« mais il est en vérité si correct et de si bon anglais,
« que je n'ai rien trouvé qui méritât d'être repris. Il
« n'y a dans ce chapitre, qu'un seul passage où vous
« vous êtes servi de l'expression *hinder to do*, au lieu de
« *hinder from doing* (1), qui est la seule façon de parler

(1) Empêcher *de* faire.

« anglaise; mais en cherchant ce passage, je n'ai pas
« pu le retrouver. Vous pouvez juger combien le tout
« m'a paru exempt de reproche, puisque je n'ai pu
« remarquer qu'une tache si légère. Faites, je vous
« prie, mes compliments à mes chers adversaires, le
« docteur Campbell et le docteur Gérard, et aussi
« au docteur Grégory, que je soupçonne d'être dans
« les mêmes sentiments, quoiqu'il ne se soit pas en-
« core déclaré ouvertement. »

Je crois qu'il n'est pas nécessaire de donner ici un extrait de la doctrine particulière adoptée par le docteur Reid dans ses *Recherches*; et même ses spéculations, dirigées, comme elles l'étaient, de la manière la plus rigoureusement conforme aux règles de la philosophie inductive, ne sauraient être la matière de ce genre d'esquisses rapides, qui sont si utiles pour faciliter l'étude d'une théorie hypothétique. Ses observations avaient surtout pour objet de recueillir et de classer les phénomènes que présentent les opérations de l'esprit humain à ceux qui réfléchissent attentivement sur ce qui est du ressort de la conscience; et il est évident que l'histoire de ce genre de faits ne saurait gagner à être abrégée. Quelques réflexions sur le plan particulier adopté par l'auteur, et sur le but général de ses recherches dans cette partie de la science, se trouveront mieux placées à la suite des détails où je dois encore entrer sur ses autres ouvrages.

Si le docteur Reid n'est pas le premier qui ait conçu l'idée de suivre dans l'étude de l'esprit humain un procédé analogue à celui que les disciples du chancelier Bacon ont si heureusement introduit dans la physique,

il est au moins le premier qui l'ait suivi avec succès dans ses écrits. Long-temps auparavant, M. Hume avait annoncé, dans le titre même de son *Traité de la nature humaine*, le dessein d'introduire la méthode expérimentale dans les sujets de morale; et son introduction à cet ouvrage contient plusieurs observations admirables sur les erreurs où l'esprit de système avait fait tomber ses prédécesseurs. *Aujourd'hui* cependant, on convient généralement que son propre système repose tout entier sur un principe qui n'a en sa faveur d'autre évidence que l'autorité des philosophes; et il est certain qu'il n'a tenté nulle part de remonter par une analyse systématique aux principes généraux de notre constitution qui seuls peuvent fournir une explication synthétique des phénomènes compliqués qu'elle présente.

J'ai souvent été porté à croire que le peu *d'attention* que M. Hume a donnée à la méthode *philosophique* dont il avait eu dessein d'offrir une application, venait en partie de quelque obscurité dans les notions qu'il s'était faites de l'étendue de cette méthode. Il ne paraît pas que dans les études de sa jeunesse il eût considéré avec assez d'attention les modèles d'investigation qu'offrent les écrits de Newton et de ses successeurs; et l'éloge froid et compassé qu'il donne au génie de Bacon, dans l'un des passages les plus travaillés de son *Histoire d'Angleterre*, prouve assez qu'il ne se doutait nullement du mérite extraordinaire de ce grand homme, comme philosophe, ni de l'influence que ses écrits ont eue sur les découvertes en physique que l'on a faites après lui. Sous ce rap-

port, le docteur Reid avait de fort grands avantages, familiarisé comme il l'était, dès sa jeunesse, avec les recherches expérimentales qui, dans le cours des deux derniers siècles, ont fait de la philosophie naturelle une véritable science; et singulièrement porté par la pente particulière de son génie à rattacher à l'histoire de l'esprit humain chacune des vérités nouvelles que l'on avait pu découvrir. On peut reconnaître presque à chaque page de ses écrits, l'influence des vues générales exposées dans le *Novum organum*; et même ce qui leur donne un caractère si remarquable, c'est qu'on y trouve la première tentative qui ait été faite pour appliquer à l'étude de la nature humaine la même méthode d'investigation qui a conduit Newton à découvrir les propriétés de la lumière et la loi de la gravitation. C'est par sa constance à ne jamais s'écarter de cette méthode, et non par la supériorité de ses facultés d'invention, qu'il croit avoir quelque mérite comme philosophe; et il semble même tout prêt à céder (avec une modestie qui va jusqu'à l'excès) la gloire de ce qu'on appelle communément *génie*, aux auteurs des systèmes qu'il s'attache à réfuter. « C'est le *génie*, dit-il, et non pas le « manque de génie, qui corrompt la philosophie, « et qui la remplit d'erreurs et de fausses théories. « Creuser des fondations, transporter des décombres, « voiturer des matériaux, sont d'humbles services « qu'une imagination créatrice dédaigne : abandon- « nant ces travaux serviles aux manœuvres de la « science, elle dessine, compose, élève un édifice « artificiel. L'invention remplace les matériaux où ils

« manquent; l'imagination y ajoute le coloris et tous « les ornements convenables. L'ouvrage plaît à l'œil, « et rien n'y manque que la solidité et de bons fon« dements; il semblera même le disputer en beauté « aux ouvrages de la nature, jusqu'au jour où quelque « nouvel architecte le fera tomber en ruines, et bâtira « en sa place un édifice d'une pareille élégance. — En « une recherche de ce genre (observe-t-il plus loin), « il n'est pas au pouvoir de l'homme de se comman« der le succès; mais peut-être y a-t-il moyen, à force « de prudence et de modestie, d'éviter au moins l'er« reur et l'illusion. Le labyrinthe peut bien être *trop* « embrouillé, et le fil trop menu pour qu'il soit pos« sible de suivre tous les détours; mais si nous *nous* « arrêtons au point où la lumière cesse, et si nous « n'avons marché que sur un terrain ferme, il n'y « aura pas de dommage; et un œil plus pénétrant « pourra, en temps et lieu, porter plus *loin ses* « découvertes. »

Le langage modeste avec lequel le *docteur* Reid tâche de combattre les préventions que doit naturellement faire naître une méthode nouvelle de philosopher sur un sujet si peu attrayant, nous rappelle ces passages où le chancelier Bacon, l'imagination toute pleine de la grandeur future de l'édifice dont sa main posait les fondements, réclame l'indulgence de ses lecteurs pour une entreprise en apparence si gigantesque et si présomptueuse. L'apologie que ce grand homme fait de lui-même, comparée avec la hauteur à laquelle sont parvenues depuis les sciences physiques, peut contribuer à fixer un peu plus l'at-

tention générale sur des études qui intéressent encore plus immédiatement le genre humain; et dans tous les cas elle est le meilleur commentaire que l'on puisse joindre à ces insinuations prophétiques auxquelles le docteur Reid s'abandonne quelquefois en parlant du progrès futur des spéculations morales.

« Si les hommes, dit Bacon, avaient suivi pendant « un si grand nombre de siècles la véritable méthode « d'inventer et de cultiver les sciences, sans pouvoir « toutefois y faire plus de progrès, sans doute il « y aurait de l'audace et de la témérité à croire « qu'il soit possible de les porter désormais plus « avant; mais si l'on s'est égaré dans de fausses « routes, si l'on s'est consumé de travaux pour les « choses qui en méritaient le moins la peine, il suit « de là que la difficulté ne vient pas des choses elles-« mêmes, qui ne sont pas en notre pouvoir, mais « de l'entendement humain, de son usage et de « son application; et c'est à quoi l'on peut assurément « remédier (1). »

« Je ne parle pas de moi, dit-il ailleurs; mais pour « l'objet dont il s'agit, je demande que les hommes « considèrent que ce n'est pas un vain système, « mais un ouvrage réel; et qu'ils se tiennent pour « assurés que je ne prétends pas jeter les fondements

(1) *Si homines per tanta annorum spatia viam veram inveniendi et colendi scientias tenuissent, nec tamen ulteriùs progredi potuissent, audax procul dubio et temeraria foret opinio posse rem in ulterius provehi: quod si in viâ ipsâ erratum sit atque hominum opera in iis consumpta in quibus minimè oportebat, sequitur ex eo non in rebus ipsis difficultatem oriri, quæ potestatis nostræ non sunt, sed in intellectu humano, ejusque usu et applicatione; quæ res remedium et medicinam suscipit.* Nov. organ., t. I, Aphor. 94.

« d'une secte ou d'une opinion, mais du bien-être « et de la grandeur humaine. De plus, je les invite « à concevoir de favorables espérances, et à ne pas « se figurer que le renouvellement que je propose « soit quelque chose d'infini, et qui surpasse les « facultés d'un être mortel, puisque c'est en effet la « fin et le terme légitime d'erreurs infinies (1). »

L'impression que produisit la publication des *Recherches* du docteur Reid sur les esprits des hommes spéculatifs, fut aussi grande qu'on pouvait l'attendre de la nature de son entreprise : ce n'était pas un ouvrage qui s'adressât à la multitude ni qui fût à sa portée ; et la liberté avec laquelle on y examinait des opinions sanctionnées par les autorités les plus imposantes était peu propre à lui concilier la faveur des savants de profession. Un petit nombre, pourtant, familiarisés, comme l'auteur, avec les recherches analytiques de l'école newtonienne, ne tardèrent pas à apercevoir l'étendue de ses *vues*, et reconnurent dans son livre le véritable *esprit* et le langage de la méthode inductive d'investigation. Parmi les membres de cette Université (d'Édimbourg), M. Ferguson fut le premier à applaudir au succès du docteur Reid ; recommandant ardemment à ses élèves de s'attacher avec constance au même plan, comme à l'unique méthode par laquelle on pût

(1) *De nobis ipsis silemus : de re autem quæ agitur, petimus, ut homines eam non opinionem, sed opus esse cogitent, ac pro certo habeant, non sectæ nos alicujus, aut placiti, sed utilitatis et amplitudinis humanæ fundamenta moliri ; præterea, ut bene sperent, neque Instaurationem nostram ut quiddam infinitum et ultrà mortale fingant et animo concipiant ; quum revera sit infiniti erroris finis et terminus legitimus.* Instaur. mag. Præfat.

parvenir à connaître avec certitude les principes généraux de la constitution intellectuelle de l'homme; et donnant, dans ses profondes et éloquentes dissertations, d'heureux éclaircissements sur la manière d'appliquer ce genre d'études à la conduite de l'entendement et aux grands intérêts de la vie. Je me rappelle aussi que lorsque je suivais les leçons de feu M. Russel, vers l'année 1771, je l'ai entendu donner de grands éloges à la philosophie de Reid, au milieu de ces discussions importantes sur les objets et les règles de la science expérimentale, et de ces observations générales qui répandaient tant d'agrément et de variété sur l'enseignement particulier de la physique. Je ne dois pas négliger cette occasion de payer un tribut à la mémoire de mon vieux ami, M. Stevenson, alors professeur de Logique, qui, à l'âge de soixante-dix ans, accueillit avec autant de candeur que d'empressement un système subversif des théories qu'il avait enseignées pendant quarante ans; et que son zèle pour le progrès des connaissances engagea, presque à la fin de sa carrière, à refaire entièrement l'utile recueil d'instructions élémentaires, auquel, par une défiance singulière de ses talents, il avait borné ses travaux littéraires.

C'est avec un sentiment bien vif de respect et de reconnaissance que je rappelle aujourd'hui les noms de ceux à qui je dois mes premiers goûts pour ces études, et une occupation bien supérieure aux projets plus orgueilleux d'une ambition servile.

L'ouvrage du docteur Reid reçut de l'Université de Glascow un témoignage d'approbation plus sub-

stantiel : ce corps savant invita l'auteur, en 1763, à venir remplir la chaire de philosophie morale, alors vacante par la démission de M. Smith. Cette place était avantageuse sous beaucoup de rapports : elle lui donnait un revenu beaucoup plus considérable que celui dont il avait joui à Aberdeen, et le mettait à même de concentrer sur les objets favoris de ses études son attention distraite jusqu'alors par la nature variée de ses travaux académiques. Ce ne fut pourtant pas sans effort qu'il consentit à s'arracher du séjour où il se sentait attaché depuis si long-temps ; et quelque attrait qu'eût pour lui la société dans laquelle il passa le reste de ses jours, je doute qu'il ait pu trouver dans son cœur la compensation du sacrifice d'habitudes et de liaisons plus anciennes. Abstraction faite du charme qui nous attache aux lieux mêmes, l'Université de Glascow, à l'époque où le docteur Reid y fut adopté comme membre, lui présentait des séductions bien propres *à le réconcilier* avec son changement de situation. L'illustre restaurateur de la géométrie des anciens, Robert Simson, vivait encore ; et, quoique avancé en âge, il conservait toujours son zèle infatigable pour l'étude, son goût pour les amusements de la société, et la singularité piquante de son esprit. Le docteur Moor (1) unissait à une gaieté et à une légèreté

(1) *James Moor*, auteur d'un ingénieux fragment sur la grammaire grecque, et d'autres essais philologiques, était également profond dans la géometrie des anciens, suivant le témoignage d'un juge très compétent de son mérite dans les sciences et dans la littérature

étrangères à ce climat les profondes connaissances du géomètre et de l'homme de lettres. Dans le docteur Black, qui venait d'ouvrir un nouveau monde à la science, Reid reconnut un maître et un guide, et trouva une simplicité de mœurs tout-à-fait en harmonie avec la sienne. Les Wilson (1) (père et fils) étaient faits pour attacher son cœur par la ressemblance que leurs travaux dans les sciences avaient avec les siens, et par une entière sympathie avec ses vues et ses sentiments. Il ne trouvait pas moins d'agrément dans les objections ingénieuses et piquantes que ne manquait guère d'élever contre ses opinions la sagacité de Millar, alors dans la fleur de la jeunesse et dans toute la vigueur de son génie, et dont l'esprit était encore plein des leçons d'une autre école. Le docteur *Leechman*, l'ami et le biographe de *Hutcheson*, était le chef du collége, et ajoutait le poids d'un nom vénérable à la réputation d'un corps dont il avait fait autrefois l'ornement dans des fonctions plus actives.

Animé par le zèle de pareils associés et par le spectacle de vie et d'activité que présentait son nouveau séjour dans tous les genres d'industrie et d'utilité, le docteur Reid commença l'exercice de ses fonctions à Glascow, avec une ardeur assez rare à l'âge où il était déjà parvenu. Ses recherches sur l'esprit

le docteur *Simson*, qui dit quelque part, en parlant de lui : *Tum in mathesi tum in græcis literis multùm et feliciter versatus.*

(1) *Alexandre* et *Patrick Wilson* bien connus dans l'Europe par leurs observations sur les taches solaires, et par plusieurs autres mémoires importants.

humain et sur les principes de la morale, qui n'avaient tenu qu'une place peu considérable dans le vaste ensemble des connaissances qu'il avait dû embrasser précédemment, s'étendirent et se régularisèrent dans un cours auquel il consacrait cinq heures par semaine, pendant six mois de l'année. L'exemple de son illustre prédécesseur, et les sujets les plus ordinaires des conversations auxquelles il prenait part, lui donnèrent occasion de tourner ses pensées sur la politique commerciale, et produisirent quelques essais ingénieux sur diverses questions relatives au commerce, qu'il communiquait à une société particulière, composée de ses amis et de ses confrères. La passion qu'il avait eue dans sa jeunesse pour les sciences mathématiques, se ranima par la conversation de Simson, de Moor et de Wilson; et on le vit, à l'âge de cinquante-cinq ans, suivre les leçons de Black, avec la curiosité et l'enthousiasme d'un jeune homme.

Comme la substance des leçons du docteur Reid, à Glascow (au moins la partie la plus importante et la plus originale), a été publiée depuis sous une forme plus achevée, il est inutile de s'étendre ici sur cet objet. J'observerai donc seulement, qu'outre les spéculations sur les facultés intellectuelles et actives de l'homme, et un système de morale pratique, son cours comprenait quelques vues générales sur la jurisprudence naturelle et sur les principes fondamentaux de la politique. Un petit nombre de leçons ou de lectures sur la rhétorique, qui se faisaient à une heure différente en faveur des étudiants les plus

avancés, formait une addition volontaire aux fonctions propres de sa place; et il est probable qu'il fut engagé à cela, plutôt pour remplir une sorte de lacune dans le cours d'éducation, alors établi, que par aucune prédilection pour un genre d'étude si étranger à ses travaux ordinaires.

Le mérite du docteur Reid, comme professeur public, consistait surtout dans ce fonds riche et original de philosophie instructive que l'on trouve en ses écrits, et dans sa constance infatigable à inculquer les principes qu'il jugeait être d'une importance essentielle pour le bonheur de l'homme. Il n'y avait rien de particulièrement séduisant dans son élocution, ni dans son mode d'instruction. Il se permettait rarement (si même cela lui est arrivé), d'improviser des discours et de s'abandonner à la chaleur du débit; et sa manière de lire n'était pas faite pour accroître l'effet de ce qu'il avait écrit. Cependant telle était la simplicité et la clarté de son style, la gravité et l'autorité de son caractère, l'intérêt général que ses jeunes auditeurs prenaient à la doctrine qu'il leur enseignait, que le nombreux auditoire auquel ses instructions étaient adressées, les écoutait constamment avec l'attention la plus calme et la plus respectueuse; j'en parle d'après ma connaissance personnelle, ayant eu le bonheur d'être un de ses disciples pendant une partie considérable de l'hiver de 1772.

Et il ne me semble pas, d'après ce que j'ai pu recueillir de l'ordre qu'il observait en traitant les différentes parties de son sujet, qu'il attachât beaucoup d'importance à un arrangement systématique quel-

conque: il est probable qu'il se servait, pour ses compositions académiques, des matériaux que *lui* fournissaient les recherches particulières dont il était occupé dans le moment, sans aspirer au mérite d'en faire un tout étendu et régulier; entreprise pour laquelle il aurait trouvé, si je ne me trompe, quelques obstacles dans les formes établies au sein de cette Université et consacrées par un long usage. *Ce qu'il* y a de certain, c'est que ni lui, ni son prédécesseur immédiat, n'ont jamais publié de prospectus général de leurs cours, ni aucun sommaire ou *esquisse*, propres à aider leurs disciples, en leur traçant la suite des pensées qui servaient de transition aux diverses parties du cours.

Au reste, l'intérêt que peut avoir ce genre de détails, quand même il me serait possible d'en donner de plus complets et de plus satisfaisants, n'est *jamais* que local et momentané; c'est pourquoi *je me hâte* d'en venir à des considérations plus *générales* sur les caractères distinctifs du génie philosophique du docteur Reid, et sur l'esprit et le but des recherches relatives aux lois et aux phénomènes de l'esprit humain, qu'il a léguées à la postérité. En parlant de son premier ouvrage sur ce sujet, j'ai déjà fait quelques observations qui peuvent également s'appliquer à ceux qu'il a publiés depuis; mais ce ne sont, à vrai dire, que des indications trop légères pour mettre dans tout son jour la nature particulière du mode d'investigation, dont il a principalement eu en vue d'inspirer le goût et d'offrir le modèle dans ses écrits. L'extrême désir qu'il avait de ne

rien négliger de tout ce qui pouvait contribuer à y répandre plus de lumière, l'entraîna à renoncer à ses fonctions publiques, lorsqu'il jouissait encore de la plénitude de sa santé et de ses facultés, et à se dévouer sans distraction et sans partage à une tâche plus étendue et d'une utilité plus durable. Ce fut en 1781 qu'il exécuta cette résolution : il avait alors plus de soixante ans, et l'on aurait pu supposer que les infirmités de la vieillesse justifiaient suffisamment sa retraite; mais dans le fait, les ans n'avaient altéré ni la vigueur de son esprit, ni celle de son corps : les ouvrages qu'il publia peu d'années après montrent avec quelle application il sut employer son loisir littéraire, puisque ses *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, parurent en 1785, et ceux qui traitent des *Facultés actives*, en 1788.

Comme ces deux traités ne sont que les parties d'un grand ouvrage, dont les *Recherches sur l'esprit humain* n'étaient, en quelque sorte, que l'introduction, j'ai réservé pour cet endroit toutes les observations critiques que j'ai à faire sur son mérite comme écrivain, imaginant qu'elles produiraient plus probablement l'effet que j'ai en vue, si je les présentais avec une sorte de liaison et d'ensemble, que si je les avais répandues dans les diverses parties de mon récit, en suivant l'ordre chronologique de la vie de l'auteur.

SECTION II.

Observations sur l'esprit et le but de la philosophie du docteur Reid.

J'ai déjà fait observer que le trait distinctif de la philosophie du docteur Reid est la constance systématique avec laquelle il s'attacha dans ses recherches à la méthode d'investigation esquissée dans le *Novum organum*, et qu'ont suivie avec tant de succès, dans la physique, Newton et ses successeurs. Le but de toutes ses études était de propager cette méthode comme le seul moyen efficace d'étendre nos connaissances dans les choses naturelles; c'était le sujet sur lequel il ne croyait jamais pouvoir trop insister, soit dans la conversation, soit dans sa correspondance avec des amis plus jeunes que lui. En écrivant au docteur Grégory, il le félicite de ce qu'il avait commencé à lire les Œuvres de Bacon : « Je suis assez porté, « ajoutait-il, à mesurer l'intelligence d'un homme « sur l'opinion qu'il a de cet auteur. »

Il serait peut-être à souhaiter qu'il eût pris un peu plus de peine pour éclaircir les règles fondamentales de cette Logique à laquelle il attribue une si haute valeur; et surtout qu'il eût mieux indiqué comment il convenait de la modifier, afin de l'appliquer à la science de l'esprit. On peut à la vérité recueillir dans diverses parties de ses écrits plusieurs observations importantes qui sont liées à ce sujet; mais je crois que s'il l'avait discuté plus au long dans une dissertation préliminaire, il aurait répandu plus de lumière sur l'objet de ses recherches, et prévenu

quelques objections que l'on a élevées contre les conclusions qu'il en tire.

Je n'ai pas, au reste, ici l'intention de remplir une lacune si considérable : une pareille entreprise sera sans doute plus convenablement placée dans la suite des spéculations sur les facultés intellectuelles dont j'ai déjà publié quelques parties. Je ne présente les remarques détachées que l'on va lire, que comme un supplément à ce que j'ai établi sur la nature et l'objet de cette branche de connaissances, dans l'introduction à la *Philosophie de l'esprit humain* (1).

L'influence du génie de Bacon sur les progrès des sciences physiques et sur les découvertes dont elles se sont enrichies depuis lui, n'a presque jamais été convenablement appréciée. Plusieurs écrivains ont absolument négligé d'en parler ; tandis que d'autres l'ont considérée comme la seule cause de l'heureuse révolution qui s'est opérée dans les sciences depuis la mort de ce grand homme. De ces deux extrêmes, le dernier est assurément celui qui s'éloigne le plus de la vérité ; car s'il est impossible de citer, dans l'histoire des lettres, aucun homme dont les travaux aient contribué d'une manière aussi incontestable aux progrès de l'intelligence humaine, d'un autre côté, on est obligé de reconnaître qu'avant l'époque où Bacon parut, plusieurs philosophes, dans différentes parties de l'Europe, avaient su découvrir la

(1) Voyez *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, par Dug. Stewart, traduit de l'anglais, par P. Prévost, professeur de philosophie à Genève. 2 vol. in-8°. Genève, 1808.

bonne route ; et il peut être douteux qu'il y ait dans ses ouvrages une seule règle importante sur la vraie méthode d'investigation, que l'on ne pût trouver au moins indiquée dans ceux de ses prédécesseurs. Son principal mérite est d'avoir, en concentrant ces rayons faibles et épars, fixé l'attention des philosophes sur les caractères distinctifs de la vraie et de la fausse science, par un art heureux de les présenter, qui n'a appartenu qu'à lui, et par l'entraînement d'un style hardi et étincelant d'images. La méthode d'investigation qu'il recommandait avait été observée avant lui par tous ceux qui découvraient quelqu'une des lois de la nature; mais ils ne *l'ont* suivie que par hasard, et sans s'être tracé d'avance une marche régulière : il lui était réservé de réduire en règles les procédés que d'autres avaient pratiqués par une sorte d'instinct, ou guidés par une *lueur* passagère de vérité. Le docteur Reid observe avec raison que « celui qui le premier découvrit que le « froid réduit l'eau à l'état de glace, et que la chaleur « la convertit en vapeur, suivait les mêmes principes « généraux qui ont fait découvrir à Newton la loi de « la gravitation et les propriétés de la lumière. Ses « *Règles de philosophie* sont des maximes du sens « commun ; chaque jour on les met en pratique dans « la vie ordinaire; et celui qui prétend en suivre « d'autres en étudiant soit les phénomènes du monde « matériel, soit ceux de l'intelligence, ne peut que « s'égarer dans sa route. »

Le but de ces remarques n'est pas de diminuer en rien la juste gloire de Bacon; car elles s'appliquent,

sans exception, à tous ceux qui ont réduit en système les principes de quelque art que ce soit; et même elles s'appliquent avec moins de rigueur à cet illustre auteur, qu'à tous les autres philosophes dont les études ont été dirigées vers des objets analogues à celui qu'il s'était proposé, puisqu'il n'y a point d'art dont on ait réussi à ramener les règles à une forme didactique, tant que cet art lui-même a été aussi peu avancé que l'était la philosophie expérimentale à l'époque où Bacon écrivait.

Et l'on aurait tort de croire qu'il y avait peu d'utilité à tenter ainsi de systématiser les procédés qu'un heureux hasard inspirait au talent dépourvu de lumières, et à procurer aux plus nobles efforts de l'esprit humain, cet avantage d'une méthode scientifique, qui avait si puissamment contribué à assurer le succès du génie dans des travaux d'une moindre importance. L'épigraphe très philosophique que Reynolds a si heureusement choisie pour ses *Discours académiques*, s'applique ici encore plus convenablement : *Omnia ferè quæ præceptis continentur, ab ingeniosis hominibus fiunt, sed casu quodam magis quàm scientiâ; ideoque doctrina et animadversio adhibenda est, ut ea quæ interdùm sine ratione nobis occurrunt, semper in nostrâ potestate sint; et quoties res postulaverit, à nobis ex præparato adhibeantur* (1).

(1) Presque tout ce que les préceptes enseignent, les hommes ingénieux l'exécutent, mais par hasard plus que par science. La doctrine et l'observation sont donc nécessaires, afin que les moyens qui se présentent

Mais quoiqu'un petit nombre d'esprits supérieurs semblassent jusqu'à un certain point préparés d'avance pour la révolution à laquelle Bacon coopéra si puissamment, il en était tout autrement de la grande majorité des hommes dont on distinguait le plus alors le savoir et les talents : ses vues s'élevaient évidemment trop au-dessus de son siècle, et l'on voit qu'il le sentait lui-même, par ces passages remarquables où il se nomme « le serviteur de la postérité, » et lègue sa mémoire aux siècles à venir.

Hobbes, qui, dans sa première jeunesse, avait eu part à l'amitié de ce grand homme, ne parle de la philosophie expérimentale qu'avec l'expression du dédain, en des écrits qui parurent long-temps après la mort de Bacon : peut-être ne voyait-il pas sans quelque chagrin la tendance de la méthode d'induction, si propre à saper les fondements de cet édifice de scepticisme qu'il travailla *toute sa vie à* élever. Pendant même toute la durée du dix-septième siècle, ce fut moins par l'étude directe de la méthode de Bacon, que par l'exemple des procédés que suivirent dans leurs recherches quelques hommes de génie, qui faisaient profession de le prendre pour guide, que l'on vit la doctrine pratique qu'il recommande dans ses écrits, adoptée par la multitude des savants qui cultivaient la physique expérimentale dans toute l'Europe; car, dans ce genre, comme dans tous les autres, la vérité et le bon sens ne descendent

quelquefois à nous d'eux-mêmes et sans raisonnement, demeurent toujours en notre puissance, et que nous soyons préparés à les employer toutes les fois que nous en avons besoin.

que par degrés insensibles; et ce n'est que par la force de l'imitation et le pouvoir de l'habitude, qu'ils se communiquent des hommes doués d'une intelligence supérieure à ceux d'un entendement vulgaire. Les ouvrages philosophiques de Bacon circulèrent avec une extrême lenteur, surtout dans quelques parties du continent : il est douteux que Descartes, lui-même, les ait jamais lus; et s'il faut en croire Montucla, on ne commença qu'en 1759, à les connaître en France : la préface de l'Encyclopédie, par d'Alembert, est le premier écrit qui ait appelé sur eux l'attention générale dans ce pays.

Le changement qui s'est accompli pendant les deux derniers siècles dans le plan des recherches physiques, et le succès si remarquable qui en a été la suite, devaient naturellement suggérer l'idée qu'il pourrait s'opérer à l'avenir quelque révolution analogue par rapport à la connaissance des phénomènes du monde intellectuel; aussi trouve-t-on dans différents auteurs, quelques indices de cette espérance, depuis les découvertes de Newton. On en peut même voir un exemple mémorable dans l'espèce de prédiction que ce grand homme a faite à la fin de son *Optique* : « Si la philosophie naturelle, dit-il, en restant fidèle « à la méthode d'induction, finit un jour par se per- « fectionner, les limites de la philosophie morale se « trouveront en même temps reculées. » D'autres écrits offrent des réflexions du même genre, particulièrement le *Traité de la nature humaine*, de M. Hume, où cette opinion est développée avec beaucoup de talent; mais autant que j'en puis juger, le docteur

Reid est le premier qui ait conçu d'une manière nette et précise l'analogie qu'il y a entre ces *deux* différentes branches de la connaissance humaine, en marquant avec exactitude les limites qui séparent le domaine de l'observation de celui de la réflexion, en fournissant les données nécessaires pour raisonner sur la matière et sur l'ame, et en démontrant la nécessité de distinguer nettement les phénomènes qui appartiennent à l'une et à l'autre, sans cesser toutefois de suivre la même méthode dans la recherche des lois de chacune d'elles.

On sera moins surpris que tant de philosophes aient manqué le but qu'ils s'étaient proposé dans l'étude de l'esprit humain, si l'on considère de combien de difficultés, qui lui sont uniquement propres, cette étude est accompagnée. Il suffit pour le moment d'indiquer celles qui naissent de l'origine métaphorique de presque tous les mots qui expriment les phénomènes intellectuels; de la nature *subtile et fugitive* des objets de nos raisonnements; de l'habitude que nous avons contractée dès l'enfance de ne donner presque aucune attention aux faits de la conscience ou du sentiment intime; enfin des préjugés qui résultent des premières impressions et des premières associations, dont l'effet est de fausser nos opinions. Il ne faut pas non plus oublier que dans la science de l'esprit nous n'avons pas, contre l'abus du raisonnement, les mêmes ressources qui garantissent de l'erreur dans d'autres genres de recherches: tant les règles logiques de cette science sont encore mal connues! En physique, une erreur de spéculation

est bientôt abandonnée, quand elle est contredite par des faits qui frappent les sens. En mathématiques, une conclusion absurde ou mal déduite, est regardée comme une preuve démonstrative de la fausseté d'une hypothèse. Mais dans les recherches relatives aux principes de la nature humaine, les absurdités ou les conséquences vicieuses auxquelles conduisent presque tous les systèmes qui ont été proposés jusqu'ici, au lieu d'offrir les moyens de rectifier et de perfectionner ces systèmes, n'ont que trop souvent produit un scepticisme qui s'étend sur tous à la fois. Combien est triste cet aveu de Hume! « L'examen « attentif de toutes les contradictions et de toutes les « imperfections de la raison humaine, dit-il, a fait « une telle impression sur moi, et a tellement « échauffé ma tête, que je suis prêt à rejeter toute « opinion et toute croyance, et qu'il m'est impossible « de regarder aucune opinion comme plus probable, « ou même plus vraisemblable qu'une autre. »

Au milieu de tant de causes de découragement, on trouve au moins quelque consolation en pensant au grand nombre de faits importants dans l'histoire de l'esprit humain, qui sont disséminés dans les écrits des philosophes. Comme l'objet de nos recherches est en nous-mêmes, on peut s'attendre à trouver encore beaucoup de vérité, même dans les systèmes les plus erronés, non-seulement parce qu'il est bien difficile qu'un grand nombre d'hommes s'en laissent long-temps imposer par des hypothèses tout-à-fait dénuées de fondement, sur les objets de leur sens intime; mais aussi parce qu'en général, c'est par une

alliance de la vérité avec les principes originaux de la nature humaine, que les préjugés et les associations d'idées produisent leur effet. Peut-être même aurait-on droit d'affirmer que nos progrès dans ce genre de recherches dépendent moins du degré d'application et d'invention dont nous sommes capables, que de notre bon sens et de notre sagacité à séparer les anciennes vérités des erreurs qui s'y trouvent unies, et de la candeur et de l'impartialité qui peuvent nous empêcher de nous laisser égarer par l'amour de la nouveauté, ou par une affectation de singularité. A cet égard, la science de l'esprit a un très grand avantage sur celle qui s'occupe des lois du monde matériel. La première a été cultivée avec plus ou moins de succès dans tous les siècles et dans tous les pays : les faits qui servent de base à la dernière n'ont été recueillis, à quelques exceptions près, que dans le cours des deux derniers siècles. M. Smith a fait une observation à peu près *pareille*, sur les différents systèmes de morale, en *exposant* la théorie de Mandeville; et les éclaircissements qu'il donne à ce sujet, s'appliquent également bien à la science de l'esprit en général. « Un système de philosophie naturelle, dit-il, peut paraître très plausible, et être pendant long-temps très généralement adopté dans le monde, quoiqu'il n'ait aucun fondement dans la nature, et qu'il ne ressemble en rien à la vérité; mais il n'en est pas de même d'un système de philosophie morale. Les récits que fait un voyageur qui revient de quelque pays éloigné peuvent offrir à notre crédulité les

« fictions les plus absurdes et les plus dénuées de « fondement, aussi bien que les faits matériels les « plus incontestables : mais quand un homme pré- « tend nous instruire de ce qui se passe dans notre « voisinage, et des affaires mêmes de la paroisse où « nous vivons, quoiqu'il puisse encore en cela nous « tromper à plusieurs égards, si nous négligeons « de voir les choses par nos propres yeux, il faut « pourtant que les plus grands mensonges qu'il nous « débite aient quelque ressemblance avec la vérité, « et même qu'il s'y trouve un mélange de beaucoup de « vérités. »

Ces réflexions prouvent combien il est important, dans ce genre d'études, de commencer par se faire des notions exactes du *criterium* de la vraie et de la fausse science, et des règles de l'investigation philosophique. Elles prouvent en même temps qu'une observation attentive des règles de philosophie, telles qu'on en trouve des exemples dans les recherches physiques de Newton et de ses successeurs, quoiqu'elles soient une excellente préparation à l'examen des phénomènes intellectuels, n'est qu'un des pas nécessaires pour assurer nos succès. Une comparaison exacte des deux sujets, ferait probablement voir qu'après que l'on a fait ce premier pas, il reste encore la tâche la plus difficile à remplir : ce qu'il y a de sûr, c'est que nos erreurs spéculatives ne viennent pas d'une imperfection dans notre faculté de raisonner ou de tirer des conséquences; nous en avons la preuve dans la facilité avec laquelle la plupart des hommes qui se livrent à cette étude, apprennent les

sciences mathématiques et physiques, comparée avec la difficulté que l'on éprouve à faire entrer dans leurs esprits les vérités relatives aux questions de morale et de politique.

Les règles logiques qui peuvent servir de base ou de fondement à des conclusions utiles par rapport aux lois de ce monde intérieur, quoique Bacon ne les ait pas entièrement négligées, n'étaient pas, comme il est facile de le voir, l'objet principal de son ouvrage; et ce qu'il a écrit sur ce sujet se compose uniquement de réflexions détachées qu'il recueillait par hasard, quand elles s'offraient à son esprit livré à de tout autres spéculations. Un vaste tableau des sciences et des arts qui se rattachent à la *philosophie* de l'esprit humain, exposant les rapports qui les unissent les uns aux autres et au système général de la connaissance humaine, serait une introduction naturelle et utile à l'étude de ces principes *logiques*; mais ce tableau est encore à faire, est *encore un desideratum* après tous les efforts de *Bacon* et de d'Alembert pour en tracer l'esquisse. A dire le vrai, malgré le degré de perfectionnement où l'on est aujourd'hui parvenu, il s'en faut beaucoup que l'on soit en état de compléter et de parfaire la carte intellectuelle qui doit présenter la partie la plus simple de nos connaissances, je veux dire les rapports de l'intelligence avec le monde *matériel*. Rien ne prouve plus évidemment combien on a peu réussi jusqu'à présent à tracer une méthode qui puisse nous diriger dans l'étude des phénomènes de l'esprit, que la négligence ou le peu de précision

que l'on a porté dans la recherche des causes d'erreurs et de faux jugements, qui sont si particulièrement liées, en vertu de l'association des idées, avec les études qui nous touchent le plus immédiatement, et qui sont pour nous du plus haut intérêt; tandis que cette connaissance serait d'une si grande utilité pour aider ceux qui s'occupent de ces études, à combattre avec succès l'influence de ces mêmes causes. Il y en a pourtant une, celle qui résulte de l'imperfection du langage, qu'il faut excepter de cette observation générale : elle attira heureusement l'attention particulière de Locke, dont les remarques sur ce sujet sont peut-être la partie la plus précieuse de ses écrits philosophiques; et depuis l'époque des ouvrages de Condillac, cet objet a été analysé encore plus profondément par d'autres écrivains. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire, même sur cet article; mais au moins ce qu'on a fait jusqu'ici, suffit pour justifier le profond aphorisme dans lequel Bacon le recommandait à l'attention de ses successeurs : *Credunt homines rationem suam verbis imperare; sed fit etiam ut verba vim suam super rationem retorqueant* (1).

Le docteur Reid est rarement entré dans ces discussions logiques sur les moyens d'avancer la philo-

(1) « Les hommes croient que leur raison commande au langage, mais le langage à son tour exerce sa puissance sur la raison. » Ce passage de Bacon sert d'épigraphe à une dissertation très ingénieuse et très philosophique, publiée par M. Prévost de Genève, sous ce titre : *Des Signes envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées.* Paris, an VIII. (*Note de Dug. St.*)

sophie de la nature humaine; et plus rarement encore s'est-il permis de tracer les nombreuses relations qui unissent cette philosophie à la conduite des affaires dans la vie civile; mais il a fait une chose plus importante à l'époque où il écrivait. Il a donné le plus heureux exemple de cette méthode d'investigation qui seule peut conduire à de solides succès, en dirigeant ses recherches vers un objet qui doit être comme le fondement nécessaire des travaux de ses successeurs; je veux dire l'analyse des *facultés* diverses et des principes qui font partie de notre constitution. Pour se convaincre de l'importance de cette entreprise, il suffit d'observer qu'elle a, à quelques égards, avec les diverses branches de la *science* morale et intellectuelle, (telles que la grammaire, la rhétorique, la morale, la théologie naturelle et la politique), les mêmes rapports que l'anatomie du corps humain, avec les différentes branches de la physiologie et de la pathologie. Et de même qu'un cours d'instruction médicale doit naturellement, ou plutôt nécessairement, commencer par une vue générale des parties de l'organisation physique de l'homme, de même, il me semble que l'examen des principes qui appartiennent à l'homme comme être intelligent, actif, social et moral, est une préparation non seulement convenable, mais essentielle, à l'étude de nos plus nobles intérêts. Cependant l'important service d'une pareille analyse ne se borne pas là : elle exerce son influence sur toutes les sciences et les arts qui se rattachent au monde matériel; et la philosophie de Bacon elle-même, en nous traçant la route qui con-

duit aux vérités physiques, n'est qu'une branche de la philosophie de l'esprit humain.

Le passage suivant de Hume exprime parfaitement la substance de ces observations, en faisant abstraction de quelques singularités d'expression peu importantes, et empruntées des théories dominantes à l'époque où il écrivait. « Il est évident, dit-il, que « toutes les sciences ont des rapports plus ou moins « directs avec la nature humaine, et que celles qui « semblent s'en éloigner le plus, finissent toujours « par s'y rattacher d'une manière ou d'une autre. « Les mathématiques mêmes, la philosophie naturelle, et la religion naturelle, sont, jusqu'à un « certain point, fondées sur la science de l'homme, « puisque elles ont pour base la connaissance des « hommes qui les apprécient par leurs facultés na- « turelles. Il est impossible de dire quels changements « et quels progrès on pourrait faire dans ces sciences, « si l'on connaissait entièrement la force et l'étendue « de l'esprit humain, et si l'on était en état d'expli- « quer la nature des idées que nous employons et « des opérations que nous faisons dans nos raisonne- « ments.

« Si donc les sciences mathématiques, la philoso- « phie naturelle et la religion naturelle ont une telle « connexion avec la connaissance de l'homme, que « faudra-t-il penser des autres sciences qui ont avec « la nature humaine des rapports encore plus étroits « et plus intimes? L'unique fin de la Logique est d'ex- « pliquer les principes et les opérations de notre « faculté de raisonner et la nature de nos idées; la

« morale et la critique se rapportent à nos goûts et à
« nos sentiments ; la politique considère les hommes
« comme unis en société, et dans les relations qu'ils
« ont les uns avec les autres. Ces quatre sciences, Lo-
« gique, Morale, Critique et Politique, comprennent
« presque tout ce qu'il peut nous importer de con-
« naître, tout ce qui peut contribuer soit à orner soit
« à perfectionner l'esprit humain. C'est donc là que
« nous trouverons les seules ressources dont nous
« puissions attendre quelque succès dans nos recher-
« ches philosophiques, en abandonnant la *longue*
« et fastidieuse méthode que l'on a suivie jusqu'à
« présent. Au lieu de nous arrêter à prendre çà *et là*
« un château ou un village sur la frontière, c'est en
« marchant droit à la capitale ou au centre de ces
« sciences, je veux dire en étudiant la nature humaine,
« que nous pourrons nous attendre à ne plus trouver
« que des conquêtes faciles, partout où *nous por-*
« *terons* nos pas; que nous pourrons *nous* rendre
« maîtres de toutes les sciences qui intéressent le plus
« directement la vie humaine, et ensuite nous occu-
« per à loisir de pénétrer plus avant dans celles qui
« ne sont que des objets de pure curiosité. Il n'y a pas
« une seule question importante dont la solution ne
« soit comprise dans la science de l'homme; et il n'y
« en a pas une que nous puissions être assurés d'avoir
« résolue, tant que nous ne serons pas instruits dans
« cette science. »

Préparer l'accomplissement d'un dessein recommandé avec tant de force dans le passage que l'on vient de lire, en donnant, dans une analyse de nos

plus importantes facultés intellectuelles et actives, l'exemple de la seule méthode qui puisse nous garantir le succès de cette entreprise, tel fut le grand objet du docteur Reid, dans tous les divers écrits philosophiques qu'il publia. En examinant ces principes, il eut principalement en vue de mettre les lois fondamentales de la croyance, qui sont la base de la connaissance humaine, à l'abri des attaques dirigées contre elles dans quelques systèmes modernes de scepticisme, laissant à ses successeurs la tâche plus agréable de faire des applications pratiques de la philosophie de l'esprit. Sans doute, l'analyse et la classification de nos facultés, telle qu'il l'a exposée, est encore très susceptible d'être perfectionnée, comme on peut le présumer d'une si vaste entreprise; mais les imperfections de ce genre n'affectent point nécessairement la justesse de ses conclusions, même dans les parties où elles pourront suggérer à ceux qui s'occuperont à l'avenir de ces spéculations, quelque division plus commode et plus simple, et une phraséologie plus précise. Non, il ne faut pas oublier que par une suite du plan qu'il a suivi, les méprises que l'on pourrait découvrir dans quelques parties de ses ouvrages, ne sauraient faire supposer un défaut de solidité aussi général qu'on aurait lieu de le craindre, s'il n'avait présenté qu'un système fondé sur des hypothèses gratuites ou des définitions arbitraires. Au contraire, on peut présumer, d'après les liaisons et l'harmonie qui sont le caractère propre de la vérité, que les erreurs que l'on aura occasion de découvrir dans ses écrits, jetteront un nouveau

jour sur les parties de ses recherches où il aura été plus heureux; comme la connexion de quelques faits mal présentés dans une histoire authentique, lorsqu'on est parvenu à les rapporter à leur véritable place, ou à expliquer une contradiction apparente, contribue souvent à dissiper les doutes qui obscurcissaient les détails les plus précis et les plus fidèles de la narration.

Dans son premier ouvrage, le docteur Reid se borna uniquement aux cinq sens et aux principes de notre nature qui s'y rapportent, réservant pour une époque plus éloignée le projet d'embrasser un plus vaste sujet d'observations. Il semble même avoir pensé dans ce temps-là, qu'un examen plus étendu des facultés de l'ame était une entreprise au-dessus des forces d'un seul individu. « La faculté de la mé-« moire, dit-il, celles de l'imagination, du *goût*, du « raisonnement et de la perception morale, *la volonté*, « les passions, les affections, et toutes les facultés ac-« tives de l'ame, ouvrent aux spéculations philoso-« phiques un champ illimité, que l'auteur de ces « *Recherches* est loin de se croire capable d'explorer « avec exactitude. Plusieurs écrivains de beaucoup « de talent, anciens et modernes, ont fait des incur-« sions sur ce vaste territoire, et nous ont commu-« niqué des observations utiles; mais il y a lieu de « croire que ceux qui ont eu la prétention de nous « en donner une carte générale, se sont contentés « d'en esquisser une vue très incomplète et très « inexacte. Si Galilée avait tenté de compléter le « système de la philosophie naturelle, il est probable

« qu'il n'aurait pas rendu un grand service au genre « humain; mais en se bornant à ce qui était à sa « portée, il jeta les fondements d'un système de con- « naissances, qui s'accroît par degré, et qui fait « honneur à l'esprit humain. Newton, en bâtissant « sur ce fondement, sut également borner ses re- « cherches à la loi de la gravitation et aux propriétés « de la lumière; il a fait des merveilles : s'il avait en- « trepris de faire beaucoup plus, peut-être aurait-il « fait beaucoup moins, peut-être n'eût-il rien fait du « tout. Jaloux de suivre de si grands exemples, avec « des forces, hélas! bien inférieures, nous avons « tenté de diriger nos observations vers un petit coin « de l'esprit humain : c'est celui qui semble le plus « exposé aux observations de tout le monde, le plus « facile à pénétrer; et cependant, si nous en avons « tracé la peinture fidèle, on sera forcé d'avouer que « les descriptions qui en ont été données jusqu'à pré- « sent, étaient très imparfaites et très éloignées de la « vérité. »

En rapprochant ces réflexions des immenses travaux que l'auteur exécuta depuis, on est fondé à supposer que la suite de ses recherches le convainquit de plus en plus de la connexion et de la dépendance réciproque qui existent entre les divers principes de la nature humaine; même entre ceux qui semblent, au premier coup d'œil, avoir les rapports les plus éloignés les uns avec les autres; et ce fut un bonheur pour la science, qu'il se trouvât engagé à étendre ses vues si fort au-delà des limites qu'il s'était d'abord prescrites. A la vérité, son examen des facultés de la per-

ception externe et des questions qui s'y rattachent immédiatement, porte le caractère d'une application et d'une exactitude encore plus scrupuleuse, qu'on ne l'observe dans quelques-unes de ses spéculations sur les autres parties de notre organisation; et ce qu'il a écrit sur ce sujet dans ses *Recherches sur l'esprit humain*, est évidemment plus parfait, plus fini, soit pour la matière, soit pour la forme, que les volumes qu'il publia dans un âge plus avancé. Ceux-ci cependant sont encore d'un prix inestimable pour ceux qui voudront tenter la même entreprise, non-seulement à cause des secours qu'ils trouveront dans ce croquis, même informe, du champ qu'ils auront à examiner; mais aussi par l'exemple que l'auteur leur a donné d'une méthode d'investigation, dans les sujets de cette espèce, qui n'a été jusqu'ici que très imparfaitement comprise par les philosophes. C'est l'originalité de cette méthode, si constamment suivie dans toutes ses recherches, plus encore que l'importance de ses résultats particuliers, qui assure au docteur Reid un rang si distingué parmi ceux qui jusqu'à présent ont appliqué l'analyse à l'étude de l'homme.

J'ai souvent entendu regretter que les écrivains qui ont cultivé cette branche de connaissances, ayent, en général, embrassé plus d'objets qu'ils n'en pouvaient traiter, et voulu étendre leurs recherches à toutes les différentes parties de notre constitution, tandis qu'une longue vie suffirait à peine à examiner et à décrire tous les phénomènes qui se rapportent à une seule faculté. D'après un passage

déjà cité des écrits du docteur Reid, on pourrait présumer qu'il avait suivi la même route, si les travaux auxquels il se livra dans la suite n'avaient pas offert l'exemple d'une pratique toute contraire. La vérité est, à ce qu'il me semble, que l'on ne peut pas se promettre un grand succès de ces recherches isolées sur l'esprit humain, et que ceux qui ont recommandé une telle méthode, n'ont pas fait assez d'attention aux circonstances qui distinguent d'une manière si remarquable cette étude de celle qui a pour objet la philosophie du monde matériel. Quelques remarques propres à éclaircir cette proposition, me semblent nécessaires pour justifier l'entreprise du docteur Reid; et l'on trouvera qu'elles s'appliquent avec encore plus de force aux travaux de ceux qui se livrent à des analyses du même genre dans la vue d'expliquer les variétés du génie et du caractère de l'homme, ou de développer les facultés inaperçues des jeunes esprits.

Et d'abord, une considération d'une nature plus générale, qui mérite de fixer notre attention, c'est que, dans l'enfance de quelque science que ce soit, l'objet essentiel et fondamental dont on sent le besoin, est une esquisse hardie et étendue de tout ce qu'elle embrasse; à peu près par la même raison que, dans la culture d'une vaste contrée, l'on doit commencer par éclaircir les forêts et par remplir les déserts, avant de fixer avec précision les limites des propriétés particulières, et bien long-temps avant que les divisions et subdivisions des possessions séparées puissent donner lieu aux soins d'une agri-

culture perfectionnée dans tous ses détails. *Bacon* embrassa dans ses spéculations tous les objets de la connaissance humaine; *Newton* et *Boyle* se bornèrent à la physique, mais comprirent dans leurs recherches un nombre prodigieux d'objets du monde matériel. De nos jours, leurs successeurs se sont appliqués avec la même ardeur à des travaux non moins difficiles et dont l'objet était encore plus particulier, mais auxquels ces grands hommes n'avaient pu se livrer, faute d'avoir à leur disposition un assez grand nombre de faits et de principes généraux; et peut-être parce qu'ils ne les intéressaient d'ailleurs que médiocrement.

Si l'on convient que ces observations s'étendent, jusqu'à un certain point, à toutes les sciences, elles s'appliquent d'une manière encore plus particulière aux sujets traités par le docteur Reid; sujets dont la liaison intime est si évidente, que l'on peut douter s'il est possible d'en approfondir complètement un seul, sans avoir au moins quelque connaissance générale de tous les autres. La théorie même de l'entendement peut tirer des lumières précieuses de l'examen de nos facultés actives et morales, puisqu'on trouvera que leur état influe puissamment sur celui de l'intelligence; tandis que, d'un autre côté, une analyse exacte des facultés de l'entendement serait probablement très propre à réfuter d'avance toutes les objections que les sceptiques ont élevées sur l'origine de nos idées morales. Il me semble donc que, quel que soit l'objet particulier que l'on se propose d'examiner en détail dans la science de l'esprit,

il est nécessaire de commencer par une connaissance générale de la nature humaine dans toutes ses diverses parties, en les étudiant toutefois, moins dans le dessein de les connaître à fond, que par rapport aux résultats que nous pouvons en tirer pour l'objet principal que nous avons en vue. Les recherches du docteur Reid, quand on considère avec attention les relations étroites qui les unissent, offrent un grand nombre de détails propres à jeter le plus grand jour sur cette observation. Son principal but était évidemment de renverser le système du scepticisme moderne; et à chaque pas qu'il fait dans cette carrière, les principes sur lesquels il s'appuie acquièrent un nouveau degré de force et d'évidence.

Au reste, c'est surtout dans leur application pratique à la conduite de l'entendement et à la culture des sentimens moraux, que les vues partielles, dont je viens de parler, peuvent avoir un véritable inconvénient; car alors, elles tendent non-seulement à nous égarer dans les conclusions de pure théorie; mais même elles peuvent devenir un obstacle à notre perfectionnement et à notre bonheur. Je suis tellement convaincu de cette vérité, que les systèmes les plus erronés sur la nature humaine, pourvu qu'ils embrassent la totalité de leur objet, me paraissent avoir une tendance moins dangereuse que ces recherches minutieuses, et, pour ainsi dire, microscopiques, qui sont ordinairement renfermées dans les limites très étroites de quelque partie de notre constitution. On conçoit aisément, en effet, que lorsque l'attention est exclusivement absorbée dans la

contemplation des facultés intellectuelles, les principes de la morale courent risque de se perdre entièrement; et d'un autre côté, il n'est pas moins certain qu'en s'appliquant uniquement aux considérations morales, on laisse l'entendement, sous l'influence de préjugés nuisibles, privé de ces notions précises et de cette lumière pure, sans le secours desquelles les plus estimables dispositions ne peuvent qu'être assez inutiles à nous-mêmes et à la société. Une attention exclusive à quelque partie subordonnée de notre constitution intellectuelle, à la culture du goût, par exemple, ou même au perfectionnement de nos sentiments moraux, doit entraîner des inconvénients à proportion plus graves.

« En traçant le tableau du caractère de l'homme, » dit *Bacon* (dans un passage que lord *Bolingbroke* a déclaré l'un des plus beaux et des plus profonds qui soient dans les écrits de ce philosophe), « nous devons « procéder non pas comme un statuaire *qui, pour* « terminer une statue, travaille tantôt à la figure, « tantôt aux membres du corps, ou aux plis de la « draperie; mais, comme la nature qui, dans la créa- « tion d'une fleur, fait naître à la fois et produit, pour « ainsi dire, d'un seul jet le système entier de tout « l'être et les rudiments de toutes ses parties; *rudi-* « *menta partium omnium simul parit et producit* (1). »

Je n'affaiblirai pas par un commentaire l'effet

(1) J'ai emprunté dans ce passage presque les mêmes mots dont s'est servi lord *Bolingbroke* dans une belle paraphrase qu'il a faite de cette pensée de Bacon. Voyez le traité intitulé : *Idea of a patriot King*.

(*Note de Dug. St.*)

de ce passage qui porte l'empreinte si marquée du génie vaste et de la riche imagination de son auteur; cela serait assez inutile pour ceux qui n'en sentiraient pas immédiatement la force et la vérité.

Dans tout ce que j'ai dit jusqu'ici des spéculations du docteur Reid, je me suis borné à des considérations générales sur le but de ses recherches et de sa méthode philosophique; et je me suis uniquement proposé de faciliter la lecture de ses ouvrages, à ceux qui sont peu familiarisés avec ce genre de recherches abstraites. Un coup d'œil rapide sur les principales objections que l'on a faites contre sa doctrine, pourra, je l'espère, servir à préparer encore plus les esprits à cette étude.

Parmi ces objections, il y en a surtout quatre qui me paraissent mériter une attention particulière.

1° Dans tous ses raisonnemens, il prend gratuitement pour base la théorie de l'esprit humain, que les sceptiques mettent en question.

2° Ses vues tendent à étouffer toute ardeur dans les recherches philosophiques, en ce qu'il donne pour des faits au-delà desquels on ne peut rien découvrir, des phénomènes qui peuvent se résoudre en des principes plus simples et plus généraux.

3° En multipliant sans nécessité les principes originaux et instinctifs, il a ramené la science de l'entendement à un état plus confus et moins satisfaisant que celui où l'avaient laissé Locke et ses successeurs.

4° Sa philosophie, en sanctionnant une sorte d'appel des décisions des savants, au jugement de la multitude, est peu favorable à l'indépendance de l'esprit

de recherche, et donne encore plus de stabilité aux erreurs populaires.

Mais d'abord, quant au premier reproche que l'on fait au docteur Reid, d'admettre sur la nature du principe sentant et pensant une hypothèse douteuse; il me suffira presque d'observer que ce point de vue est précisément celui sous lequel sa philosophie est le plus complètement inattaquable. La circonstance qui caractérise spécialement la science inductive de l'esprit, c'est qu'elle fait profession de s'abstenir de toutes les spéculations relatives à sa nature et à son essence, portant exclusivement son attention aux *phénomènes* dont la certitude nous est attestée par le sentiment intime, et aux lois auxquelles ils sont assujettis. A cet égard, elle diffère également, dans le but qu'elle se propose, et des discussions pneumatologiques de l'école, et des théories non moins imaginaires des métaphysiciens physiologistes des temps plus modernes; comme les recherches des *géomètres* sur les lois du mouvement des corps, diffèrent des controverses des anciens sophistes sur la nature du mouvement, et comme les principes de *Newton* sur la gravitation, ne sont pas la même chose que ses *questions* sur l'éther invisible dont il supposait qu'elle pourrait être l'effet. Les faits dont la science inductive aspire à constater la certitude, reposent sur leur propre évidence, laquelle est absolument indépendante de toutes ces hypothèses, et n'en serait ni plus ni moins ce qu'elle est, quand même on viendrait à établir pleinement la vérité de quelqu'une d'entre elles. Ce n'est donc point parce qu'elles ne sauraient

s'accorder avec quelques-unes de mes opinions de prédilection, que je me déclare contre la pneumatologie scolastique, ou contre la métaphysique physiologique; mais c'est parce que je considère que c'est perdre son temps et sa pénétration dans de vains efforts, que de s'appliquer à ces questions où il est impossible d'en appeler à l'expérience et à l'observation, pour confirmer ou détruire les conclusions auxquelles on est arrivé. Assurément la supposition de Newton sur la cause de la gravitation peut très bien s'accorder avec ses découvertes sur les lois de ce phénomène; mais qu'en serait-il résulté pour l'avantage de la science, si au lieu de consacrer ses étonnantes facultés à la recherche de ces lois, il s'était obstiné à se livrer à ses théories hypothétiques sur leur cause?

Il est bien vrai que l'esprit de la philosophie du docteur Reid est tout-à-fait opposé à la doctrine des matérialistes; non pas toutefois que son système repose sur une hypothèse contraire qu'il ait adoptée comme principe fondamental; mais parce que ses recherches tendent d'une manière évidente à débarrasser insensiblement l'entendement des préjugés obstinés et des associations d'idées, auxquelles les théories communes sur le mécanisme de l'ame doivent tout ce qu'elles ont de plausible. En effet, c'est bien plutôt d'exactes recherches sur les lois de la pensée que d'aucune réfutation métaphysique directe, qu'on peut attendre une révolution dans les opinions de ceux qui se sont accoutumés à confondre deux classes de phénomènes si complètement et si

essentiellement distinctes; mais cette manière d'envisager la question n'appartient point à mon sujet.

Un médecin, qui est en même temps un écrivain de beaucoup de réputation, a fort recommandé dans ces derniers temps, à ceux qui veulent se livrer à l'étude de l'esprit humain, de s'y préparer par celle de l'anatomie. Il m'est impossible, je l'avoue, de voir les avantages d'une pareille méthode d'investigation; car l'anatomie du corps ne me semble pas plus propre à éclaircir la philosophie de l'ame, que l'analyse de l'ame à éclaircir de quelque lumière la physiologie du corps. A la vérité, constater les lois générales de leur connexion d'après les faits que fournit l'expérience ou l'observation, est un objet de curiosité philosophique aussi raisonnable qu'intéressant; et pour une telle entreprise, proposée et recommandée dès long-temps par Bacon, il est indispensable d'avoir une égale connaissance de l'ame et du corps; mais ici encore, si l'on veut procéder avec quelque sûreté, il faut que les deux classes de faits demeurent complètement distinctes; en sorte que ni les uns ni les autres ne puissent être altérés ou obscurcis, par des théories nées de leurs relations ou de leurs analogies supposées (1). Ainsi la plupart des phénomènes qui dépendent de l'habitude, ouvrent un vaste champ aux recherches qui ont pour objets les lois générales de notre constitution physique et intellectuelle; mais quelle lumière peut-on tirer à

(1) Voyez les *Élémens de la philosophie de l'esprit humain* en anglais, p. 11 et 12 de la deuxième édition. (*Note de Dug. St.*)

cet égard, de l'observation suivante de Locke? « Les « habitudes paraissent n'être que des suites du mouve- « ment des esprits animaux, qui, une fois qu'ils ont « pris leur cours, continuent à se mouvoir dans les « mêmes sentiers qu'ils sont accoutumés à suivre, et « par leurs fréquents retours rendent ces routes très « faciles à parcourir. » De même les lois auxquelles est assujettie la liaison de l'ame et des organes externes, dans le phénomène de la perception, ont été l'objet des méditations habituelles de quelques-uns des plus illustres philosophes modernes; mais combien le génie de Newton lui-même ne semble-t-il pas impuissant, lorsqu'il tente de franchir l'abîme qui sépare le monde sensible du principe sentant! « Le *sensorium* « des animaux, dit-il, dans une des questions qui « terminent son Traité d'optique, n'est-il pas le lieu « où réside la substance sentante, et où l'ame, sans « cesse présente, perçoit les espèces sensibles des « choses qui lui sont transmises par les nerfs et le « cerveau? »

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que cette recherche des lois qui règlent la connexion entre nos opérations corporelles et les phénomènes de la conscience, n'est qu'une branche particulière de la philosophie de l'esprit humain, et qu'il reste encore à observer une région immense et véritablement illimitée, où l'observation de nos opérations intellectuelles doit nous faire recueillir toutes les données sur lesquelles nous avons à méditer. Supposons, par exemple, qu'un homme d'un entendement sain, qui examine les facultés du jugement et du raisonne-

ment, après avoir parcouru les observations de Bacon sur les différentes sortes de préjugés auxquels l'esprit humain est sujet, ou celles de Locke sur l'abus des mots, dirige son attention sur quelqu'une des théories imaginées par les écrivains de notre temps; il sera aussitôt frappé de la différence des deux méthodes d'investigation. Opposons-les en effet l'une à l'autre. « Le raisonnement, nous dira l'un des plus « ingénieux de ces spéculateurs modernes, est l'opé« ration du *sensorium*, par laquelle nous excitons deux « ou plusieurs ordres d'idées, et ensuite nous réexcitons « ou réveillons les idées, en tant qu'elles diffèrent ou « se correspondent. Quand nous parvenons à déter« miner cette différence, c'est ce qu'on appelle juge« ment; quand nous faisons de vains efforts pour y « parvenir, c'est ce qu'on appelle doute. Si nous ré« veillons les idées en tant qu'elles diffèrent, cela « s'appelle distinction; si nous réveillons celles qui « manifestent une analogie ou correspondance réci« proque, cela s'appelle comparaison (1). » Veut-on savoir dans quel sens le mot *idée* doit être pris ici? La définition suivante du même auteur va nous l'apprendre : « Le mot *idée*, dit-il, a différentes significations dans les auteurs de métaphysique. Ici il désigne simplement les notions des objets extérieurs que les organes des sens nous ont fait connaître primitivement et qu'ils nous transmettent; on définit l'idée, une contraction, ou un mouvement, ou une configuration des fibres qui constituent l'organe immédiat

(1) *Zoonomia*, vol. I, p. 181, troisième édition.

des sensations (1). » Hume, qui n'était pas aussi savant physiologiste que le docteur Darwin, a employé un langage beaucoup moins technique et moins arbitraire, mais qui est encore fort loin de la simplicité et de la précision indispensables dans des études où tout dépend de l'usage scrupuleux que l'on fait des termes. « La croyance, suivant lui, est une idée « vive, qui se rapporte à une impression présente, « ou qui y est associée; la mémoire est la faculté que « nous avons de répéter nos impressions de telle sorte « qu'elles conservent, à un très haut degré, leur pre- « mière vivacité, et qu'elles demeurent, jusqu'à un « certain point, intermédiaires entre une idée et une « impression. »

Dans la manière de voir du docteur Reid, les mots qui expriment les facultés simples de l'ame, sont regardés comme aussi peu susceptibles d'être définis que d'être expliqués; les mots sentiment, par exemple, ou connaissance, volonté, doute, croyance, étant, sous ce rapport, absolument dans le même cas que les mots vert ou écarlate, doux ou amer. Tous les hommes attachent à ces noms des opérations intellectuelles, des notions plus ou moins distinctes; et le seul moyen de leur en donner de plus exactes est de leur apprendre à exercer sur ce sujet leur faculté de réfléchir. Les définitions de Hume et de Darwin, que je viens de citer, quand même elles seraient moins défectueuses dans l'expression, seraient toujours bien peu philosophiques, comme annonçant la prétention

(1) *Ibid.*, t. I, p. 11 et 12.

progrès général de la science de l'entendement, sont principalement des hommes dont les erreurs peuvent facilement s'expliquer par les préjugés qui résultaient naturellement de l'habitude de borner leurs recherches et leurs observations à un cercle limité d'objets. Ce sont, par exemple, des physiologistes accoutumés à ne donner leur attention qu'à cette partie de la constitution humaine que le scalpel de l'anatomiste peut dévoiler à nos yeux; ou des *chimistes* qui s'appliquent à l'analyse de la pensée, encore tout remplis des décompositions qui s'opèrent dans leurs laboratoires, et portant dans la *théorie* de l'ame, pour me servir de l'expression de Bacon, la fumée et la lueur sombre de leurs fourneaux.

Assurément, personne n'a une plus haute estime que moi pour ces intéressantes études; mais il doit m'être permis d'observer que le talent le plus distingué dans ce genre, ne suppose pas nécessairement la capacité de réfléchir avec succès sur les *questions* les plus abstraites, ni un entendement supérieur aux préjugés qui résultent des associations d'idées, affermies par le temps, et aux illusions du langage populaire. Je n'irai pas jusqu'à dire, avec Cicéron, que ceux qui sont doués de ces qualités, ont une vigueur d'entendement plus qu'ordinaire : *Magni est ingenii revocare mentem à sensibus, et cogitationem à consuetudine abducere;* mais je réclamerais en leur faveur le mérite d'une application et d'une patience soutenues dans leurs recherches, et j'exigerais de leurs adversaires les mêmes qualités (1).

(1) Note D.

Au reste, mon désir n'est pas, en faisant ces observations, d'exalter une branche des connaissances utiles aux dépens d'une autre, mais de combattre des préjugés également funestes à toutes. C'est dans cette vue que je crois devoir encore parler d'une opinion assez généralement établie, quoique très fausse; savoir, que la conception d'un système hypothétique est une preuve plus forte d'un génie inventif, que l'observation lente des phénomènes de la nature par la méthode d'induction. Faire un système paraît aux esprits jeunes et sans expérience, une sorte de création : s'élever lentement à des conclusions générales par l'observation et la comparaison des faits particuliers, c'est, dit-on, se réduire au rôle servile de commentateur.

Non, certes, il ne peut pas y avoir d'opinion moins fondée. Prendre un petit nombre de principes pour base d'une théorie, ou même se borner à un principe unique, et à l'aide d'une combinaison ingénieuse de faits supposés, et d'un emploi artificieux du langage, donner une explication plausible d'un nombre immense de phénomènes; voilà ce que peuvent faire la plupart des hommes qui, avec de l'esprit et du talent, ont été un peu exercés aux subtilités de l'école. Au contraire, suivre d'un œil pénétrant et rapide la nature dans toutes les variétés de phénomènes qu'elle présente, en tenir un compte fidèle et n'y rien ajouter, démêler à travers tant d'opérations diverses les lois simples et grandes auxquelles elles sont soumises, et quelquefois s'élever par des conjectures aux vues bienfaisantes que ces lois sont destinées à remplir;

on peut assurer hardiment que c'est là le plus puissant effort d'une intelligence créée. Aussi, le nombre de ces auteurs de théories ingénieuses a-t-il été assez considérable dans tous les siècles, tandis que celui des philosophes vraiment sages a été excessivement petit; ou plutôt ils ne font que commencer à entrevoir la route où ils doivent marcher à la faveur des lumières réunies de leurs prédécesseurs.

Descartes prétendit élever un système complet de physique sur des hypothèses abstraites, déduites *a priori* de ses propres réflexions. Newton n'aspira qu'à donner une fidèle *interprétation de la nature*, dans un petit nombre des lois générales qu'elle offre à notre observation. Et pourtant, toute la force intellectuelle qui se montre dans les volumineux écrits du premier de ces philosophes, se réduit à rien, en comparaison de celle qui paraît dans une seule page du second (1). Voici une remarque de Bacon qui paraît pouvoir s'appliquer ici : « Alexandre et *César*, « dit-il, sans avoir recours aux prodiges et à la magie, « ont fait des exploits véritablement plus grands que « tout ce que les romanciers racontent du roi Arthur, « ou d'Amadis des Gaules. »

J'ajouterai seulement, à ce sujet, que ma dernière observation est encore plus rigoureusement vraie par rapport à la philosophie de l'esprit humain que par rapport à toute autre branche des sciences; car

(1) Un littérateur français pourrait dire aussi que tout le talent que l'on trouve dans la volumineuse collection des tragédies de Shakspeare se réduit à rien, comparé à celui qui se montre dans une seule page de Racine ; et ce serait une exagération injuste. (*Note de M. Thurot.*)

il n'y a pas de sujet sur lequel il soit si facile d'imaginer des théories propres à en imposer à la multitude, et il n'y en a point aussi où la découverte de la vérité soit accompagnée de tant de difficultés. Cela vient surtout des termes analogiques ou théoriques que l'on emploie dans le langage ordinaire, pour exprimer tout ce qui est relatif à nos facultés soit actives, soit intellectuelles; en sorte que l'on peut, par ce moyen, donner aux esprits superficiels des explications spécieuses des phénomènes les plus mystérieux; tandis qu'en même temps, la difficulté d'une investigation exacte et rigoureuse s'accroît à un degré incalculable.

II. Objecter qu'il y a, dans le soin que nous prenons de circonscrire ainsi le champ des recherches sur l'entendement, une tendance à réprimer toute curiosité raisonnable et philosophique, est un reproche aussi peu fondé que le précédent, puisque toute recherche au sujet du monde matériel est renfermée entre des limites absolument analogues. Dans tous nos travaux de ce genre, quel qu'en puisse être l'objet, le rôle du philosophe se borne à saisir le rapport que des faits particuliers ont avec d'autres faits plus généraux; et tout le succès consiste à déterminer enfin quelque loi de la nature, dont on ne peut plus donner d'explication.

Dans l'application que l'on a faite de cette objection aux écrits du docteur Reid, on a eu, je crois, plus particulièrement en vue ses raisonnements sur le procédé de la nature dans la perception. Comme cette partie est d'une importance fondamentale dans

son système, c'est aussi celle qu'il a travaillée avec un soin particulier. Il est bien vrai que ses conclusions ne sont nullement propres à flatter l'orgueil des faiseurs de systèmes, qui prétendent tout expliquer; car il en vient à reconnaître que, malgré toutes les lumières que l'anatomie et la physiologie peuvent nous fournir, la connaissance que nous avons de l'existence de la matière et de ses qualités, par le moyen des sens, n'est pas moins incompréhensible pour nous que pour le paysan le plus ignorant; et que tout l'avantage que nous tirons de ces deux sciences ne consiste que dans quelques notions plus précises et plus complètes de certains détails particuliers de l'économie animale; notions qui, sans doute, sont d'un haut intérêt en elles-mêmes, et comme additions à la physique animale; mais qui, considérées par rapport à la philosophie de l'esprit, ne font qu'établir d'une manière plus nette et plus précise les étonnants *phénomènes* que nous nous efforcerions en vain d'expliquer. On a accusé ce langage de *mysticisme* : il y a dans ce reproche autant d'injustice que d'ignorance; car on peut le faire valoir avec autant de raison contre toutes les plus importantes découvertes dans les sciences. En effet, c'est précisément l'objection que l'on fit contre celles de Newton, lorsque ses adversaires prétendirent que la *gravité* devait être rangée parmi les *qualités occultes* des scolastiques, jusqu'à ce qu'on pût en assigner la cause mécanique; et la réponse que le commentateur de Newton, Maclaurin, fit à cette objection,

peut s'appliquer littéralement à l'objet qui nous occupe, c'est-à-dire à la philosophie de l'esprit humain, traitée par la méthode d'induction.

« Les adversaires de Newton ne trouvant rien à « objecter à ses observations et à ses raisonnements, « dit Maclaurin, prétendirent trouver quelque ressem« blance entre sa doctrine et les dogmes réprouvés de « la philosophie scolastique. Ils triomphaient à leur « aise en traitant la *gravité* de qualité occulte, parce « que Newton n'avait pas eu la prétention de remonter « à la cause de ce principe..... Je ne sache pas qu'on ait « jamais regardé comme une objection contre la cir« culation du sang l'extrême difficulté qu'il y aurait « d'en rendre raison mécaniquement. Ceux qui éten« dirent la notion de la pesanteur à l'air, aux vapeurs, « et à tous les corps qui environnent la terre, eurent « aussi leur part de gloire; quoique la cause de la « pesanteur fût aussi obscure qu'auparavant, *ou « plutôt quoiqu'elle parût plus mystérieuse encore*, « depuis qu'on eut fait voir qu'il n'y a pas dans le « voisinage de la terre un seul corps exempt de pe« santeur, qui pût être regardé comme la cause « de ce phénomène. Pourquoi donc les admirables « découvertes de ce grand homme, qui ont étendu « ce principe à tout l'univers, ont-elles été si mal « accueillies par quelques philosophes? La vérité « est qu'il avait ruiné avec évidence ces fameux « systèmes par lesquels ils prétendaient révéler tous « les mystères de la nature; et la philosophie qu'il « y a substituée, portant avec elle le sincère aveu « que nous sommes loin d'en avoir une connaissance

« parfaite et complète, ne pouvait pas plaire à ceux « qui s'étaient accoutumés à se croire en possession « des éternelles raisons et des causes premières de « toutes choses.

« Au reste, ce n'était pas une nouveauté que l'op« position que trouva cette philosophie: toutes les « découvertes utiles qui avaient été faites dans les « siècles précédents, et particulièrement dans le sei« zième, avaient eu à lutter contre les préjugés de « ceux qui ne sachant penser que d'après un « système, ne pouvaient se décider à abandonner « leurs dogmes favoris, tant qu'il leur restait le pou« voir d'imaginer le moindre prétexte pour *continuer* « la dispute. Ils employaient toutes les ressources de « leur esprit et de leur talent, pour soutenir leur « cause chancelante; il n'y avait pas de moyen dont « ils ne se crussent en droit de faire usage pour *har*« *celer* leur adversaire; et telle fut souvent *leur ob*« stination qu'il n'a guère été possible *que la* vérité fît « quelques progrès, tant qu'ils n'ont pas été remplacés « par des hommes plus jeunes, qui n'étaient pas si « fortement imbus de leurs opinions erronées. »

Ces excellentes observations s'appliquent à merveille au sujet qui nous occupe, quoique la partie des écrits du docteur Reid, qui nous a suggéré cette citation, ne tende qu'à réformer un préjugé invétéré, et non à établir aucun nouveau principe général. Cependant, aujourd'hui que la théorie idéale a disparu, en grande partie, des derniers systèmes de métaphysique, il est probable que ceux qui se plaisent à obscurcir le mérite de leurs prédécesseurs,

seront disposés à faire regarder comme un emploi assez inutile de son temps et de son habileté, la peine qu'il a prise de réfuter sérieusement une hypothèse aussi gratuite qu'incompréhensible. Toutefois, ceux qui savent quelle influence ce seul préjugé a exercée sur presque toutes les branches de la philosophie de l'esprit, en les dénaturant dès l'origine même des premières tentatives qu'on a faites pour expliquer ce que c'est que connaître, porteront un jugement fort différent, surtout s'ils se retracent en même temps les noms des hommes illustres qui, en des temps plus modernes, l'avaient adopté comme un principe incontestable. Qu'il me suffise de rappeler ici ceux de Berkeley, Hume, Locke, Clarke et Newton. Les deux premiers l'ont fait servir de base à un système de scepticisme qui semble, à la vérité, en être la conséquence nécessaire; tandis que les autres y rapportent tous leurs raisonnements comme à un fait bien constaté, et qu'il serait également inutile d'entreprendre ou de combattre ou de démontrer.

Je me suis d'autant plus volontiers étendu sur cette partie des écrits du docteur Reid, qu'il était lui-même porté, dans toutes les occasions, à la regarder comme le principal fondement de sa réputation d'écrivain; c'est ce que prouvent les passages suivants que j'extrairai d'une lettre qu'il adressait au docteur Grégory le 20 août 1790 :

« Ce serait manquer de sincérité que de ne pas con« venir que je pense qu'il y a quelque mérite dans « ce qu'il vous plaît d'appeler *ma philosophie;* mais

« je crois qu'il consiste spécialement à avoir remis « en question la théorie communément reçue *des* « *idées* ou *images des choses dans l'ame*, comme « étant les seuls objets de la pensée; théorie fondée « sur des préjugés naturels, et si généralement adoptés, « qu'ils font partie intégrante du langage. Au reste, « si je vous racontais en détail comment j'ai été con- « duit à révoquer en doute cette théorie, après l'avoir « long-temps admise comme évidente par elle-même « et indubitable, vous penseriez, comme moi, qu'il « y a eu, dans tout cela, beaucoup de hasard. Cette « découverte a été le fruit du temps et non pas du « génie; Hume et Berkeley y ont porté plus de lu- « mières que celui qui l'a saisie; je crois qu'il n'y a « presque rien de ce qui m'appartient réellement dans « la Philosophie de l'esprit humain, qui ne découle, « comme de soi-même, de la découverte de ce préjugé. « Je dois donc vous prier instamment de ne point « faire, en ma faveur, de comparaison qui *puisse être* « désavantageuse à ceux qui m'ont précédé dans la « même carrière. Je puis dire d'eux avec vérité, et « je l'avouerai toujours franchement, que sans le « secours que j'ai tiré de leurs écrits, je n'aurais ja- « mais pu ni penser ni écrire comme je l'ai fait. »

III. Le reproche qu'on a si souvent fait au docteur Reid d'avoir multiplié sans nécessité et sans méthode, les principes originaux et instinctifs, se rattache jusqu'à un certain point à la dernière objection. Pour répondre à ces critiques j'ai peu de choses à ajouter à ce que j'ai déjà observé sur le même sujet dans la *Philosophie de l'esprit humain*. Il faut con-

venir en effet que plusieurs habiles écrivains de ce pays ont commis la faute que l'on impute ainsi au docteur Reid, et je n'oserais pas affirmer qu'il n'y soit tombé lui-même en aucun cas. Néanmoins, en examinant avec soin ses ouvrages, on trouvera le nombre des exemples qui offrent des erreurs de ce genre, très peu considérable en comparaison de ceux où il a montré avec autant de succès que de sagacité comment ses prédécesseurs s'étaient pressés de généraliser leurs résultats sans aucun fondement.

Une sorte de propension vers cet extrême, auquel le docteur Reid semble en effet avoir été enclin, avait moins d'inconvénient que l'extrême opposé, dans le temps où il écrivait. Dès les plus anciens âges, les sciences en général et plus particulièrement la science de l'esprit humain, ont été singulièrement corrompues par un amour déplacé de la simplicité; et, dans le cours du dernier siècle, cette disposition qui s'était long-temps manifestée en de subtiles théories sur les facultés actives ou les principes de conduite de l'homme, s'est montrée dans de semblables raffinements par rapport aux facultés de l'entendement et aux vérités qui les concernent. Hume lui-même s'est rencontré avec l'école de Hartley, au point de représenter « le principe d'union et de cohésion « de nos idées simples comme une sorte *d'attraction*, « d'une application aussi universelle au monde in- « tellectuel qu'au monde matériel (1); et le docteur « Hartley, s'abandonnant avec moins de réserve à son

(1) *Treatise of human nature*. Tome I, p. 30.

« imagination, envisageait dans l'avenir une époque « où les hommes réduiront tous les genres d'évidence « et de recherches à des formules mathématiques; « ramenant les dix catégories d'Aristote et les qua- « rante genres suprêmes (*summa genera*) de l'évêque « Wilkins, à la simple quantité, tellement que la « géométrie et la logique, l'histoire naturelle et l'his- « toire civile, la philosophie naturelle et toutes les « autres espèces de philosophie, en viendront à « coïncider de tout point (*omni ex parte*) (1). »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer la tendance pénible de ces généralisations prématurées, à détourner l'attention de l'étude des phénomènes particuliers; tandis que l'effet de la manière de philosopher du docteur Reid, même lorsqu'on en porte le principe à l'excès, n'est que de nous arrêter sur les premiers pas un peu plus long-temps qu'il n'est absolument nécessaire. La vérité est que, quand les phénomènes sont une fois constatés, la généralisation est ici comparativement d'une assez médiocre importance, et offre bien moins de difficultés que l'observation exacte et rigoureuse des faits et leur exposé fidèle et vrai.

Aucune partie, ce me semble, des écrits du docteur Reid ne serait plus susceptible de critiques plausibles, en ce genre, que sa classification de nos facultés actives; et pourtant les faits y sont encore présentés au lecteur d'une manière également lumineuse et complète. On ne peut guère douter,

(1) *Hartley on Man*, p. 207, in-4°, édit. de Londres, 1791.

suivant moi, que plusieurs des affections bienveillantes qu'il a rangées parmi les principes primitifs de notre constitution, ne pussent se résoudre dans le même principe général, différemment modifié suivant les circonstances. Mais, comme je l'ai fait observer ailleurs (1), c'est encore là, malgré l'importance qu'on y a quelquefois attachée, une pure question de méthode ou d'arrangement. Que nous supposions que ces affections sont toutes des faits primitifs, ou que quelques-unes d'entre elles peuvent se résoudre en d'autres faits plus généraux, on doit également les regarder comme des parties constitutives de la nature humaine; et dans l'une ou l'autre supposition, nous avons également des raisons d'admirer la sagesse avec laquelle cette nature est adaptée à la situation dans laquelle elle se trouve placée.

Les lois qui déterminent les perceptions acquises par la vue, sont assurément une partie de notre constitution physique, aussi bien que celles qui déterminent quelque autre perception originale que ce soit; et quoique leur développement exige un certain degré d'expérience et d'observation dans l'individu, l'uniformité de leur résultat prouve qu'il n'y a dans leur origine rien d'arbitraire ni de fortuit. Quoi de plus admirable et de plus philosophique que ces paroles de M. Ferguson sur ce sujet? « L'affection naturelle naît et se forme dans l'ame de la « mère en même temps que le lait dans son sein « pour la nourriture de son enfant. Par rapport à

(1) *Outlines of Moral philosophy.*, p. 79. et suiv., édit. de 1801.

« l'espèce humaine tout entière, ajoute cet écrivain,
« l'effet est ici le même que celui du mouvement du
« cœur par rapport à l'individu ; et il était trop né-
« cessaire à la conservation de l'œuvre de la nature,
« pour qu'il pût être confié à la volonté et aux in-
« tentions précaires de ceux même qu'il intéresse
« le plus directement (1). »

Sans doute, la question sur l'origine de nos différentes affections conduit à quelques recherches analytiques fort curieuses; mais elle n'a qu'un intérêt très subordonné, en comparaison de celles qui ont pour objet les lois, l'utilité ou les usages de ces affections, et leurs rapports naturels. Il semble pourtant qu'on l'ait considérée, dans plusieurs systèmes de la science morale, comme le sujet de spéculations le plus intéressant que puisse offrir cette admirable partie de notre constitution.

Je ne vois presque rien qui puisse donner lieu à une critique de ce genre, soit dans les *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, par le docteur Reid, soit dans ses *Recherches sur l'esprit humain*, malgré le ridicule que le docteur Priestley a essayé de jeter sur ce dernier ouvrage dans sa *Table des principes instinctifs du docteur Reid* (2). Les bornes de ce Mémoire ne me permettent pas d'examiner en détail tous les articles contenus dans cette table; c'est pourquoi je ne ferai ici que quelques observa-

(1) *Principles of Moral and Political science.* Part. I, chap. 2, sect. 3. Dans toute cette discussion, l'on trouve la plus saine philosophie unie à l'éclat et à l'élégance du style. (Note de Dug. St.)

(2) *Examination of Reid's Inquiry*, etc. Londres, 1774.

tions sur un petit nombre d'exemples où la précipitation qui règne en général dans cette critique me semble tout-à-fait évidente. Je ne puis m'empêcher d'en porter ce jugement, quand je considère, par exemple, ce qu'on y trouve au sujet des dispositions ou déterminations de l'esprit, auxquelles le docteur Reid a donné les noms de *principe de crédulité* et de *principe de véracité*. Jusqu'à quel point ces dénominations sont-elles heureusement choisies? C'est une question assez peu importante; et à cet égard, je suis prêt à faire toutes les concessions que l'on voudra; je ne veux discuter que ce qui se lie essentiellement à l'objection qui a donné lieu à ces remarques.

« Accoutumé que je suis, dit le docteur Priestley, à « voir les choses sous un point de vue tout-à-fait diffé- « rent, il me paraît bien extraordinaire qu'un homme « ait pu se figurer que l'on a besoin d'avoir recours « à un principe instinctif particulier pour expliquer « la croyance que nous donnons aux récits des autres; « et pourtant cette doctrine a été avancée par le doc- « teur Reid, et adoptée par le docteur Beattie; mais « en vérité, ce que le premier a dit en faveur de « ce prétendu principe ne mérite presque pas qu'on « s'y arrête un seul moment (1). »

Voici le passage que cite le docteur Priestley à l'appui de cette décision si tranchante: « Si la crédu- « lité était le fruit du raisonnement et de l'expérience, « elle devrait augmenter et se fortifier dans la même « proportion que ces deux choses; mais si elle est un

(1) *Examination of Reid's Inquiry*, etc., p. 82.

Le même critique s'est encore exprimé sur cette doctrine avec une extrême sévérité; il l'appelle une pure niaiserie, et il ajoute : « à mesure que j'avance « dans les sophismes de cet écrivain, mon éton-« nement croît et redouble. » Cependant c'est bien moins pour avoir vu plus loin que son antagoniste, que parce que sa vue est au contraire plus bornée que celle du docteur Reid, qu'il a été conduit à le critiquer si durement. Turgot, dans un article de l'*Encyclopédie*, et Condorcet dans la préface de son *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, ont l'un et l'autre établi le fait avec une précision vraiment philosophique; et ils en ont tiré une conséquence qui non seulement est la même en substance que celle du docteur Reid, mais qui est presque exprimée dans les mêmes termes.

Au reste, en citant les témoignages de ces deux hommes célèbres, comme j'ai fait précédemment celui de Smith, mon intention n'est pas de donner à l'autorité plus de poids qu'elle n'en doit avoir dans une discussion philosophique. Je veux seulement, par ce contraste de la modestie et de la sage réserve qu'amène l'habitude d'une profonde méditation, avec cette intrépidité systématique qui résulte de ce qu'on s'aveugle sur des difficultés insurmontables, je veux, dis-je, engager ceux dont les préventions contre cette partie de la doctrine de Reid s'appuient principalement sur les grands noms des philosophes qu'ils supposent en avoir professé une toute contraire, à l'examiner de nouveau avec un peu plus d'attention, avant

de prononcer définitivement sur son mérite.

Les préjugés qui doivent naturellement s'élever contre une méthode philosophique si propre à humilier l'orgueil de l'école, sont prodigieusement fortifiés par cette disposition que nous avons tous à rapporter les faits particuliers à des lois générales; disposition qui d'ailleurs est le fondement de tout ordre scientifique, principe de la plus haute importance dans notre constitution intellectuelle; mais qui, pour remplir sa destination, a besoin d'avoir pour guide un entendement sain, éclairé par l'expérience. Ce qui autorise encore beaucoup ces préjugés, c'est le succès incontestable des géomètres qui sont parvenus à élever sur un petit nombre de données fort simples l'édifice scientifique le plus imposant, et en même temps le plus solide, dont le génie de l'homme puisse s'enorgueillir. L'habitude fort peu sensée que les logiciens ont de renvoyer sans cesse aux éléments de géométrie d'Euclide, comme offrant un modèle de raisonnement qu'on ne saurait trop soigneusement imiter, soit en physique, soit en morale, a contribué en ceci, comme en beaucoup d'autres choses, à faire négliger aux philosophes l'étude des faits, pour se jeter dans les fausses subtilités d'une théorie hypothétique.

J'aurai occasion ailleurs de présenter quelques réflexions sur ces fausses applications de la méthode géométrique aux sciences qui reposent, en dernière analyse, sur l'expérience et l'observation. Il suffit, pour le moment, de remarquer la nature particulière des vérités qui sont l'objet des mathématiques

pures et abstraites. Comme ces vérités ont toutes une connexion nécessaire les unes avec les autres, puisque toutes sont fondées sur des définitions, ou hypothèses, qui sont les principes de nos raisonnements, la beauté de la science nous frappe, pour ainsi dire, en proportion de la simplicité des données, quand nous les comparons avec l'infinie variété des conséquences qu'elles embrassent; peut-être même est-il impossible de concevoir aucune limite aux simplifications et aux généralisations dont la théorie est susceptible dans un pareil sujet. Combien est différente la nature des recherches dont les premiers principes sont, non pas des *définitions*, mais des *faits*, et où notre étude n'est pas de reconnaître des connexions nécessaires, mais les lois auxquelles est soumis l'ordre établi dans l'univers!

Les effets de la méprise que je blâme ici se font surtout remarquer dans divers essais d'exposition systématique des éléments de physique, *que l'on a* publiés, depuis peu, particulièrement *sur le* continent. L'heureux emploi que Newton et ses successeurs firent des principes de la géométrie ayant fait sentir la nécessité d'une connaissance approfondie de cette science, comme préliminaire indispensable pour l'étude de la philosophie mécanique, on transporte naturellement dans celle-ci les habitudes intellectuelles que l'on a contractées de bonne heure dans l'autre étude : de là la manière obscure et irrégulière (1) dont on en a souvent présenté les prin-

(1) *Illogical.*

cipes élémentaires, en voulant déduire du plus petit nombre possible de données le système des vérités qu'elle comprend. L'analogie que l'on reconnaît entre quelques-unes des lois fondamentales de la mécanique, donne à ces essais une apparence de vérité qui éblouit la multitude; mais dont la tendance manifeste est de détourner l'attention de cette unité de dessein, que la plus noble tâche du philosophe serait de rendre sensible à tous les yeux, au lieu de la déguiser sous un faux semblant d'ordre éternel et nécessaire, semblable à celui que le géomètre se plaît à trouver dans les rapports mutuels des quantités et des figures.

Ces observations rapidement esquissées peuvent répondre en partie à ce que le docteur Priestley a prétendu suggérer relativement aux conséquences qui s'ensuivraient probablement, si l'esprit de la philosophie de Reid venait à s'introduire dans la physique (1). Une de celles qui en résulteraient indubitablement serait la distinction exacte entre les principes que nous tirons de l'expérience toute seule, et ceux qui peuvent clairement se résoudre par le raisonnement physique ou mathématique, en d'autres faits encore plus généraux; et par conséquent le redressement de cette fausse logique, qui, en jetant un voile mystérieux sur les faits les plus évidents et les plus incontestables, prétend placer l'étude de la nature sous le rapport de l'intérêt

(1) *Examination of Reid's Inquiry*, etc., p. 110.

moral, au même niveau que les recherches du géomètre et de l'algébriste.

Au reste, on ne doit point craindre que, dans l'état actuel de la philosophie naturelle, une fausse logique puisse avoir les mêmes dangers que dans la philosophie de l'esprit : elle peut arrêter jusqu'à un certain point les progrès de celui qui commence cette étude, et lui faire confondre l'harmonie d'un ordre systématique avec la dépendance réciproque, essentielle à une suite de théorèmes mathématiques; mais les lois fondamentales des vérités physiques sont aujourd'hui trop bien établies, et les barrières qu'elles peuvent opposer au sophisme sont trop nombreuses et trop solides pour qu'il soit possible d'y introduire des erreurs de déduction qui soient durables. Au contraire, dans la philosophie de l'esprit, il est si difficile d'acquérir cette habitude de réflexion qui seule peut conduire à une connaissance exacte des phénomènes intellectuels, qu'une *hypothèse* erronée peut se maintenir pendant des siècles, si l'on a l'art de la fortifier de l'appareil imposant, quoique illusoire, de définitions arbitraires et d'une phraséologie systématique.

J'ose me flatter que l'on n'infèrera point de tout ce que j'avance ici, que je veuille prendre la défense de ceux qui, soit en physique, soit en morale, ont la prétention orgueilleuse de donner leur opinion sur les lois de la nature comme le dernier terme au-delà duquel il sera désormais impossible de les simplifier ou de les généraliser davantage. Affirmer qu'aucune des explications mécaniques qu'on a données jusqu'à

présent de la gravitation n'est satisfaisante, et même insinuer qu'il y aurait un emploi plus utile à faire du talent que de le consacrer à une pareille recherche, est quelque chose de fort différent de l'hypothèse gratuite qui prétendrait assigner les derniers faits que l'on puisse admettre en physique; et n'implique nullement une détermination obstinée de résister à l'évidence légitime, si quelque spéculateur heureux réussissait, contre tout ce qui semble aujourd'hui probable, dans une entreprise qui fut l'écueil du génie de Newton. Si le docteur Reid est allé au-delà de cette manière de voir, dans ses conclusions sur les principes qu'il appelle originaux ou instinctifs, il s'est écarté de la réserve avec laquelle il s'exprime ordinairement : car tout ce qu'il avait intérêt de conclure, c'est que les théories de ses prédécesseurs, sur ce sujet, étaient répréhensibles; et les doutes qu'il lui arrive de manifester sur le succès des penseurs à venir, loin de déceler une confiance excessive dans sa propre sagacité, sont un hommage indirect qu'il rend aux talents de ceux dont le manque de succès lui fournit un argument contre la possibilité de leur entreprise.

Le même empressement à simplifier et à généraliser, qui a conduit Priestley à blâmer le nombre des principes instinctifs admis par Reid, a entraîné encore plus loin quelques philosophes de ces derniers temps. Suivant eux, le mot même d'instinct n'est nullement philosophique; et tout ce qu'on a rapporté à cette source mystérieuse, soit dans l'homme, soit dans la brute, peut facilement s'expliquer par l'ex-

périence ou l'imitation. Un petit nombre de cas particuliers, dans lesquels cette doctrine s'est trouvée heureusement confirmée, a été jugé suffisant pour l'établir sans aucune restriction.

Dans un ouvrage très original, dont j'ai précédemment hasardé de critiquer quelques passages, on a employé une extrême sagacité à analyser les merveilleux efforts que l'enfant est capable de faire pour sa conservation au moment même où il vient de naître. Ainsi, l'on a observé que le *fœtus*, pendant son séjour dans *l'uterus*, apprend à exécuter l'opération de la *déglutition*; il apprend aussi à se soustraire, en changeant de position, à la fatigue d'un repos trop prolongé: et (ces suppositions étant admises) nous devons en conclure que certaines actions que l'on suppose ordinairement être exécutées par les enfants, en vertu d'instincts qui naissent avec eux, ne sont que la continuation de celles qu'ils étaient déterminés à exécuter à une période antérieure de leur existence. L'observation est ingénieuse, peut-être même est-elle juste; mais cela ne prouve pas que le mot *instinct* ne soit pas philosophique; et cela ne rend pas les opérations de l'enfant moins mystérieuses qu'elles ne le paraissent dans la supposition commune. Quelque loin qu'on pousse l'analyse, dans ces cas-là, il faut toujours en venir à quelque phénomène non moins merveilleux que celui que l'on prétend expliquer. En d'autres mots, il faut toujours admettre comme dernier fait, l'existence d'une détermination originelle à un mode particulier d'action salutaire ou nécessaire à l'animal; et

tout ce qu'on a pu faire, c'est de rattacher l'origine de cet instinct à une période moins avancée dans l'histoire de l'esprit humain.

Le même auteur a essayé d'expliquer, à peu près de la même manière, les divers degrés de capacité qu'ont les petits des animaux pour exercer leurs facultés corporelles au moment de leur naissance. Les veaux et les poulets sont en état de marcher presque immédiatement; tandis que l'enfant, même dans les circonstances les plus favorables, ne peut pas se tenir debout avant l'âge de six mois ou un an. Le docteur Darwin assigne deux causes à ce phénomène: 1° les petits de certains animaux naissent avec une organisation plus complète que ceux de quelques autres; le poulain et l'agneau, par exemple, ont, à cet égard, un avantage sensible sur le petit chien, ou le lapin; 2° la manière de marcher de certains animaux coïncide plus parfaitement que celle de quelques autres avec les mouvements antérieurement exécutés par le *fœtus* dans *l'uterus*. Les secousses que se donnent tous les animaux avant leur naissance, doivent, suivant l'auteur, ressembler beaucoup à leur manière de nager, puisque c'est la sorte de mouvement qui leur est le plus favorable pour changer d'attitude dans l'eau. Or, la manière de nager du veau et du poulet ressemble à leur mouvement ordinaire sur terre, c'est-à-dire à celui qu'ils ont appris en partie à exécuter tandis qu'ils étaient soustraits à notre observation; au lieu que la manière de nager de l'enfant, étant très différente de celle de marcher, il n'a pas occasion d'acquérir celle-ci jusqu'au mo-

ment où il est exposé à nos regards. Cette théorie est très plausible et fait honneur à la sagacité de l'auteur; mais elle n'aboutit qu'à mettre dans un nouveau jour ce soin prévoyant que la nature a pris, dès les premiers moments de leur existence, de tous les êtres à qui elle donne la vie.

Voici encore un autre exemple assez propre à éclaircir davantage ce sujet. Peu de minutes après que l'agneau est sorti du ventre de sa mère, il va chercher sa nourriture précisément dans le lieu où il peut la trouver; ses membres et ses yeux exercent en même temps leurs fonctions respectives. Le paysan observe ce fait et donne le nom d'instinct, ou quelque autre équivalent, au principe inconnu qui guide l'animal: d'après un examen plus attentif des circonstances, le philosophe trouve des raisons de conclure que c'est par le sens de l'odorat, qu'il est dirigé vers son objet. Entre autres faits curieux qui pourraient servir de preuve à cette observation, on a cité celui-ci : « En disséquant une chèvre qui était « près de mettre bas, dit Galien, je trouvai le che- « vreau tout vivant, et l'ayant détaché de la matrice, « je le portai avant qu'il eût pu voir sa mère, dans « une salle où il y avait des vaisseaux remplis de vin, « d'huile, de miel, de lait et d'autres liqueurs; d'au- « tres vaisseaux contenaient aussi diverses espèces de « graines et de fruits. Nous vîmes d'abord le jeune « animal se dresser sur ses jambes et marcher; en- « suite, il se secoua et se gratta le flanc avec un de « ses pieds, puis nous le vîmes aller flairer les vases

« qui étaient dans la salle, et après les avoir tous flai-
« rés, il but dans celui où était le lait (1). » En admettant la vérité de cette histoire (et quant à moi, je suis loin de vouloir en contester la probabilité), elle ne fait que nous mettre en état d'établir avec un peu plus de précision le fait que nous avions d'abord affirmé, que c'est au sens de l'odorat qu'est attachée la détermination instinctive. La conclusion du paysan ne diffère point essentiellement ici de celle du philosophe; seulement il s'exprime dans des termes généraux qui conviennent à l'ignorance où il est du procédé particulier par lequel la nature accomplit ses vues; et s'il agissait autrement, on pourrait le blâmer avec raison de préjuger une question sur laquelle il n'est pas en état d'avoir une opinion exacte.

J'ose croire que l'application de ces éclaircissements à quelques-unes des conclusions du docteur Reid, relativement aux principes instinctifs de l'esprit humain, est suffisamment évidente. A la vérité ils ont rapport à un sujet qui diffère, à quelques égards, de celui qui fut plus particulièrement l'objet de ses méditations; mais on trouvera que les mêmes règles de philosophie s'appliquent également à l'un et à l'autre.

IV. Les critiques qui ont pour objet ce que le docteur Reid a écrit concernant les vérités intuitives, sous le titre de *Principes du Sens Commun*, demanderaient à être discutées avec plus d'étendue que je ne puis le faire ici; non que leur importance (au moins celle des critiques dont j'ai eu occasion de prendre

(1) *Darwin*, tom. I, p. 195.

connaissance) exige une réfutation longue et travaillée; mais parce que ce sujet, sous le point de vue particulier où j'aurais voulu l'envisager, embrasse quelques autres questions importantes et difficiles, qui sont relatives aux principes fondamentaux de la connaissance humaine. Le plus formidable des antagonistes du docteur Reid, le docteur Priestley a fait en faveur de cette doctrine tout autant de concessions que l'on peut en désirer pour le moment. « Si ces « écrivains (dit-il en parlant de Reid et de ceux qui « l'ont suivi), si ces écrivains avaient pris pour élé« ments de ce qu'ils appellent *Sens Commun*, cer« taines vérités qui sont tellement claires qu'aucun « homme ne peut en douter, sans discuter le fonde« ment de l'assentiment qu'on y donne, on n'aurait « pas beaucoup d'objections à faire contre cette con« duite. Tout ce qu'on aurait pu dire, c'est qu'ils « changeaient, sans nécessité, l'usage commun *d'une* « expression. Car jamais personne ne *s'est avisé de* « nier qu'il y ait des vérités évidentes par elles-mêmes, « et que l'on puisse les prendre pour base de tous nos « raisonnements. Je n'ai jamais rencontré personne « qui ne convînt de cela, ni ouï parler d'aucun « traité où l'on trouvât des arguments qui ne fussent « pas fondés sur cette supposition (1). » Après un pareil aveu, on ne saurait s'empêcher de demander avec le docteur Campbell : « Quel est donc le point « important que le docteur Priestley prétend dis« cuter? Est-ce de savoir si ces vérités, évidentes

(1) *Examination of Reid's Inquiry*, etc., p. 119.

« par elles-mêmes, seront appelées principes du *Sens* « *Commun*, ou si on les désignera par quelque autre « dénomination (1)? »

Je conviendrai sans peine que la doctrine en question a été présentée, dans quelques écrits, sous une forme qui offre des inconvénients, et je ne voudrais pas qu'on s'imaginât que je souscris implicitement à la manière dont elle est exposée, même dans les ouvrages du docteur Reid. Néanmoins, c'est n'être que juste à son égard, que de demander qu'on ne juge de ses opinions que d'après ses propres ouvrages et non d'après ceux d'autres écrivains qui peuvent s'être trouvés d'accord avec lui sur quelques points de doctrine, ou sur l'emploi de quelques expressions; et qu'enfin, avant d'entreprendre de tourner en ridicule ses principes sur l'autorité du *Sens Commun*, ses adversaires veuillent bien prendre la peine d'examiner dans quelle acception il a employé cette façon de parler.

A mon avis, les vérités que le docteur Reid paraît, dans bien des cas, disposé à soumettre au jugement de ce tribunal, pourraient être appelées *lois fondamentales de la croyance humaine;* cette dénomination me semble avoir moins d'inconvénients. Un étranger, homme de beaucoup d'esprit (M. Trembley, de Genève), les a appelées *Préjugés légitimes;* mais il était presque impossible de choisir une expression moins heureuse.

De ce genre sont les propositions suivantes: « Je

(1) *Philosophy of Rhetoric*. Tom. I, p. 111. Voy. note B

« suis aujourd'hui la même personne que j'étais hier.
« Le monde matériel a une existence indépendante « de celle des êtres doués de perception. Il y a dans « l'univers d'autres êtres intelligents que moi. Le « cours des choses de la nature dans l'avenir ressem- « blera à ce qu'il a été dans le passé. » Il n'y a guère que le philosophe qui songe à exprimer de telles vérités par des paroles; mais toute notre conduite et tous nos raisonnements sont fondés sur la supposition que ces vérités sont généralement admises; la croyance que nous en avons est nécessaire pour la conservation de notre existence purement animale, et, par conséquent, elle est aussi ancienne que les premières opérations de notre intelligence.

Un des premiers écrivains qui ont introduit l'expression de *Sens Commun* dans la langue technique de la Logique, a été le P. Buffier, dans son *Traité des premières vérités*. Elle a été adoptée depuis en Angleterre par plusieurs écrivains distingués, particulièrement par le docteur Reid, le docteur Oswald, et le docteur Beattie; mais, je l'avouerai, je crains que tous ne s'en soient servis plusieurs fois sans avoir assez d'égards à la précision si nécessaire en pareil cas. Le docteur Beattie, par exemple, l'emploie pour signifier la faculté par laquelle l'esprit perçoit la vérité d'une proposition intuitive quelconque (1); axiome d'une science abstraite, énonciation d'un fait immédiatement connu par le témoignage de la conscience, des sens, ou de la mémoire, ou loi fonda-

(1) *Essay on Truth*. 2e édit., p. 40 et suiv.; p. 166 et suiv.

mentale de croyance dérivant de l'application de nos facultés aux affaires de la vie commune. On trouvera, je crois, la même expression employée dans ce sens étendu, par les autres écrivains que je viens de citer. Mais aucune autorité ne peut justifier l'emploi d'un langage aussi vague dans les discussions philosophiques; car, si les axiomes de géométrie sont (comme cela est évident et incontestable) une classe de propositions essentiellement distincte des autres espèces de vérités intuitives qu'on vient d'indiquer, pourquoi les rapporter toutes à un même principe de notre constitution? Si donc on veut absolument retenir cette façon de parler, la précision exige qu'on lui donne un sens plus limité; et par conséquent, dans les ouvrages dont il est question en ce moment, elle s'applique le plus souvent, quoique ce ne soit assurément pas toujours de la même manière, à la classe des vérités intuitives que j'ai déjà appelées lois fondamentales de croyance (1). Avec cette restriction, l'expression ne présente plus, du moins, un sens aussi vague et aussi équivoque : ainsi, la question sur sa propriété ou son impropriété retombe entièrement sur la coïncidence de cette définition avec le sens du mot tel qu'il est employé dans le discours ordinaire; d'où il suit que quelques objections que l'on puisse faire contre la façon de s'exprimer qui vient d'être définie, elles s'y appliqueront avec encore bien plus de force, quand on

(1) C'est à peu près là, à ce qu'il paraît, le sens que donne à cette expression le savant et ingénieux auteur de la *Philosophie de la Rhétorique*. Tom. I, p. 109 et suiv. (*Note de Dug. St.*)

lui laissera la latitude dont je viens de faire voir l'inconvénient.

J'ai dit que la question sur la propriété de l'expression *Sens Commun*, telle que l'emploient les philosophes, doit se décider par un appel à l'usage universel ; car, bien qu'il doive être permis, et qu'il soit même nécessaire au philosophe de restreindre l'acception des mots qui ont un sens vague dans le langage ordinaire, il est toujours dangereux de faire prendre à un mot une signification scientifique, essentiellement distincte de celle qu'il a généralement. Cela peut au moins induire à erreur ceux qui n'entrent pas profondément dans le sujet; et donner l'air de paradoxe à des doctrines que l'on admettrait sans difficulté, si elles étaient exprimées dans un langage plus irréprochable.

Il me semble que c'est précisément ce qui est arrivé ici. L'expression de *Sens Commun*, comme on l'entend vulgairement, désigne ce degré de sagacité (composé en partie de la capacité naturelle, et en partie de l'expérience personnelle et de l'observation), lequel dispose un individu aux occupations simples et essentielles que tous les hommes sont appelés par leur nature à remplir habituellement. En ce sens, il est opposé à ces facultés acquises de l'esprit, fruits d'une éducation soignée et de l'étude des livres, et n'a point de rapport à ce genre de conviction qui résulte des spéculations de l'entendement, mais à la prudence et à la discrétion qui servent de fondement à une conduite sage et régulière. Tel est le sens que Pope attache à ce mot, lorsqu'en

parlant du *bon sens* (ce qui signifie seulement une dose plus qu'ordinaire de *Sens Commun*), il le nomme

> The gift of heaven,
> And tho' no science, fairly worth tho seven (1).

Ainsi donc, proposer d'en appeler, des conclusions de la philosophie aux décisions du sens commun, semblait aux yeux de ceux qui ne lisent que le titre d'un livre, annoncer le projet de récuser le tribunal des hommes instruits pour se soumettre au jugement de la multitude; ou d'interdire la libre discussion sur ces matières, en s'en rapportant à quelque règle arbitraire impossible à déterminer avec précision, et distincte de toutes les facultés intellectuelles reconnues jusqu'alors par les logiciens. Quelle que soit, de ces diverses manières d'interpréter la doctrine en question, celle que certains écrivains ont adoptée, je ne crains pas d'affirmer qu'il n'y en a aucune qui soit autorisée par les ouvrages du docteur Reid. La rè[illegible] laquelle il rapporte tout, n'est ni la profession de foi d'une secte particulière, ni la lumière intérieure d'un présomptueux enthousiasme; mais c'est cette constitution de la nature humaine, sans laquelle tout l'ordre et le mouvement de l'univers seraient immédiatement anéantis (au moins pour des êtres tels que nous); et la substance de ses raisonnements, sur ce sujet, se réduit uniquement à ceci, « que les lois essentielles de croyance contre lesquelles les sceptiques ont élevé des objec-

(1) *Moral Essays*, *ep.* IV, 43. Don du ciel, et qui, quoique n'étant pas science, vaut seul les *sept* (*sciences*).

tions, quand ils ont voulu les rattacher à nos raisonnements purement scientifiques, se manifestent pourtant dans toute la suite de nos déterminations comme êtres actifs; et que tout homme qui les révoquerait en doute dans la pratique de la vie s'exposerait à passer universellement pour un insensé. »

Il serait peut-être à souhaiter qu'en établissant cette importante doctrine, on l'eût exposée avec une méthode analytique un peu plus rigoureuse; et sans doute il est à regretter que l'on y ait employé une expression, qui était, par son ambiguïté, si susceptible de donner prise aux fausses interprétations; mais ceux qui ont porté, dans la lecture des écrits du docteur Reid, de l'attention, de l'intelligence et de l'impartialité, jugeront assurément que ces fausses interprétations ne peuvent être imputées qu'à leurs auteurs, tandis que tout homme qui s'intéresse sincèrement aux progrès d'une science si utile, sera disposé à suppléer ce qui peut manquer aux vues de cet écrivain, plutôt que de rejeter sans examen une doctrine qui, par le développement de quelques principes logiques, omis dans les systèmes absurdes que l'on avait empruntés de l'école, ne tend qu'à affermir l'autorité de vérités intimement et profondément liées au bonheur de l'humanité.

Lorsque j'exposerai mes propres réflexions sur l'esprit humain, j'aurai occasion de m'expliquer pleinement sur cette question, et sur quelques autres qui sont relatives aux fondements de l'évidence philosophique. Les nouvelles doctrines et la nouvelle phraséologie qui sont devenues à la mode dans ces

derniers temps, surtout parmi les métaphysiciens allemands, n'ont pas peu contribué, suivant moi, à répandre une plus grande obscurité sur ces matières; et cela suffirait pour prouver que cet article essentiel et fondamental de la Logique n'est pas encore entièrement épuisé.

Les bornes dans lesquelles j'ai dû me renfermer, en composant cet écrit, ne m'ont permis de faire mention ni des objections qui tendaient à frapper la philosophie du docteur Reid, pour ainsi dire, dans sa racine; ni d'aucune de ses opinions sur des sujets particuliers, quelque importants qu'ils fussent d'ailleurs. J'ai même été obligé de resserrer les vues que j'ai exposées, plus qu'il ne l'aurait fallu peut-être pour leur donner une entière clarté, et de rejeter beaucoup de développements qui s'offraient à ma pensée, presque à chaque pas.

Il ne sera pas inutile, ce me semble, d'ajouter que, quand même quelques-unes de ces objections auraient en effet plus de force que je ne leur en ai trouvé, il ne s'ensuivrait pourtant pas qu'il n'y eût que peu de profit à tirer de la lecture attentive des écrits contre lesquels elles sont dirigées. Les lecteurs même qui sont pour le fond des choses le plus contraires à la doctrine du docteur Reid, ne peuvent s'empêcher de convenir qu'au moins il l'emporte de beaucoup par la précision logique et la simplicité du langage sur les plus illustres de ses prédécesseurs; sa manière de présenter les faits n'étant jamais altérée par le mélange d'aucune hypothèse physiologique, ni par

l'obscurité mystérieuse qu'affectent les scolastiques. Quiconque a réfléchi sur l'extrême importance que peut avoir, dans ce genre de recherches, un heureux emploi du langage, qui est l'instrument essentiel de la pensée, reconnaîtra l'influence que ses ouvrages doivent avoir sur les progrès futurs de la science; quand ils ne devraient pas produire d'autre effet que l'imitation de sa manière de raisonner et de s'exprimer avec la plus sévère circonspection.

A la vérité ses recherches ne sont pas accessibles à toute espèce de lecteurs; car l'habitude de *l'attention*, en général, et plus encore celle de l'attention aux phénomènes de la pensée, a besoin d'avoir été cultivée de bonne heure et avec un soin *particulier*; mais ceux qui seront capables de cet effort reconnaîtront bientôt, dans les faits exposés par le docteur Reid, l'histoire fidèle de leur propre intelligence, et seront amplement dédommagés de leurs peines par la satisfaction qui accompagne toujours la *découverte* d'une vérité utile.

Ils peuvent même s'attendre à être récompensés par quelques acquisitions intellectuelles qui ne seront pas tout-à-fait sans utilité pour leurs autres études. Un auteur fort capable de juger, par sa propre expérience, de tout ce qui peut contribuer à l'éclat et à la vigueur de l'esprit, a remarqué avec beaucoup de justesse, « que l'ame, en se repliant sur elle-même, « par la contemplation de ses facultés intérieures, con« centre ses forces, devient capable de s'élever à une « plus grande hauteur dans les sciences, et que dans « ce genre de méditations, soit que l'on atteigne ce

« que l'on manque son but, on peut être sûr de « rendre toujours quelque service (1). »

Sous ce rapport, la philosophie de l'esprit (abstraction faite de la prééminence qui lui appartient à raison de ses applications pratiques) peut prétendre à un rang distingué parmi ces sciences préparatoires, qu'un autre écrivain (2) d'un talent non moins remarquable a fort ingénieusement comparées à « des épis qui s'élèvent pour être non moissonnés, mais labourés, et servir à l'amendement de la terre. »

SECTION III.

Fin de la vie du docteur Reid.

Les trois ouvrages auxquels se rapportent les observations précédentes; de plus, l'*Essai sur la quantité*, inséré dans les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres; et un *Court Exposé de la Logique d'Aristote* avec des *Remarques* formant l'*Appendice* du troisième volume des *Esquisses de l'histoire de l'homme*, par lord *Kames*, composent tout ce que le docteur Reid a publié. Il n'y a pas moins de quarante ans d'intervalle entre la date du premier et celle du dernier de ces écrits, quoiqu'il eût trente-huit ans lorsqu'il commença à se faire connaître comme auteur.

(1) Préface de l'*Essai sur le beau et le sublime* de M. Burke.

(2) *Berkeley* dans le traité intitulé : *Querist*.

Il termina sa carrière littéraire par *l'Essai sur les facultés de l'homme;* mais il continua toujours à se livrer à l'étude avec une ardeur et une activité qui ne se ralentissaient point. Les progrès et les découvertes de la chimie moderne attirèrent spécialement son attention, et il s'appliqua à en étudier les nouvelles doctrines et la nouvelle nomenclature avec autant de zèle que de succès. Il s'amusait aussi à composer de temps à autre, pour la société philosophique dont il était membre, de courts Mémoires sur des sujets qui venaient à intéresser sa curiosité, et dont il pensait que la discussion avec ses amis pourrait avoir quelques résultats utiles. Les plus importants de ces écrits furent un *Examen des opinions de Priestley sur l'esprit et la matière,* des *Observations sur l'Utopie de sir Thomas More*, et des *Réflexions physiologiques sur le mouvement musculaire*. Il paraît qu'il écrivit ce dernier essai à l'âge de *quatre-vingt-six* ans, et qu'il le lut aux membres de sa société peu de mois avant sa mort. « L'expérience de « quelques effets que la vieillesse produit sur les « mouvements musculaires, dit-il à la fin de ce Mé« moire, l'avait engagé à réfléchir sur ce sujet; et « comme ce sont les infirmités de l'âge avancé qui y « ont donné occasion, j'espère, ajoutait-il, qu'on l'é« coutera avec d'autant plus d'indulgence. »

Parmi les diverses occupations qui charmaient sa retraite, les études mathématiques, qui avaient été le goût dominant de sa jeunesse, tenaient un rang distingué; il prenait un extrême plaisir à s'en entretenir avec ses amis, et souvent il s'exerçait à la

solution de quelques problèmes particuliers. Il est probable qu'en aucun temps, ses connaissances dans la géométrie des anciens n'ont été fort étendues; mais il avait cultivé avec soin la partie des sciences mathématiques qui est nécessaire pour l'intelligence des ouvrages de *Newton*. Il conservait une prédilection particulière pour les recherches qui exigent l'application du calcul arithmétique, et il y portait une expérience et une adresse peu communes. Je crois avoir remarqué qu'il tirait de ce talent une sorte de vanité qu'il laissait quelquefois apercevoir avec une aimable naïveté.

Le retour des premiers goûts scientifiques du docteur Reid, à cette époque de sa vie, m'a souvent rappelé une observation favorite de *M. Smith*, que, de tous les amusements de l'âge avancé, celui qui a le plus de charme et d'agrément est, pour ainsi dire, un renouvellement de connaissance avec les goûts et les auteurs favoris de notre jeunesse; remarque dont l'exemple même de cet homme célèbre semblait prouver la justesse, lorsqu'il relisait, avec tout l'enthousiasme d'un étudiant, les anciens poètes tragiques de la Grèce : je l'ai entendu plus d'une fois répéter cette observation, en nous montrant un *Sophocle* ou un *Euripide* ouverts sur sa table.

Par rapport au docteur *Reid*, d'autres motifs peut-être se joignaient à l'influence des associations d'idées agréables, que M. Smith avait probablement en vue. Il observait toujours avec beaucoup d'attention l'état de ses facultés intellectuelles; et les études mathématiques lui semblaient particulièrement propres à

combattre les fâcheux effets du temps sur son esprit. Heureusement aussi cette science est plus à la portée d'un grand nombre d'individus, lorsque le déclin de la mémoire les rend incapables des recherches qui embrassent une grande variété de détails. Les problèmes détachés surtout, tels que le docteur Reid les choisissait, et où toutes les *données* peuvent être à la fois présentes à l'esprit, en sorte qu'ils n'exigent pas une longue suite de méditations continuées d'un jour à l'autre, offrent à ceux qui sont capables de cette espèce de récréation, un supplément précieux au petit nombre de ressources que laisse une existence prolongée au-delà du terme ordinaire. J'ai moi-même observé avec plaisir plusieurs exemples qui confirment cette réflexion. Il jouissait ainsi dans sa vieillesse d'un bonheur à beaucoup d'égards au-dessus du sort ordinaire de l'humanité, lorsque sa tranquillité domestique reçut une atteinte profonde et irréparable par la perte de madame *Reid. Il a aussi* eu le malheur de survivre pendant bien des années à une famille nombreuse d'enfants qui donnaient les plus belles espérances, et dont quatre (deux fils et deux filles) moururent dans la maturité de l'âge. Il ne lui restait plus, quand il perdit sa femme, qu'une seule fille; et il ne pouvait toujours profiter de ses soins affectueux, à cause de ceux qu'exigeaient d'elle les infirmités de son propre mari. Cette dame vit encore, veuve du docteur Patrick Carmichael (1);

(1) Savant et digne médecin qui, après une longue résidence en Hollande où il pratiqua son art, se retira à Glasgow. Il était le plus

et j'aurai occasion de reparler d'elle avant de terminer cette relation. Je suis persuadé qu'on verra ici avec quelque intérêt un court extrait d'une lettre que m'adressa Th. Reid peu de semaines après la mort de son épouse.

« La perte de l'amie de mon cœur, avec laquelle « j'ai vécu pendant cinquante-deux ans, m'a comme « transporté dans un monde nouveau, à une époque « de la vie où il n'est facile ni d'oublier ses anciennes « habitudes, ni d'en prendre de nouvelles; mais tout « monde est le monde de Dieu, et je lui rends grâce « des consolations qu'il m'a laissées. Madame *Carmi-* « *chael* est à présent chargée du soin de deux vieillards « sourds, et fait tout ce qui est en son pouvoir pour « leur plaire; et tous deux sont bien touchés de sa « bonté. Ma santé est meilleure que je n'ai dû l'es- « pérer dans aucun temps de ma vie. Je me promène, « je m'amuse à lire des choses que j'oublie bientôt; « je puis converser avec une personne qui articule « distinctement, et qui n'est pas à plus de dix pouces « de distance de mon oreille gauche; je vais à l'église « sans entendre un mot de ce qu'on y dit. Vous savez « que je n'ai jamais eu beaucoup de prétention à la « vivacité; mais je n'éprouve encore ni langueur ni « *ennui*. Si vous êtes importuné de ces détails, prenez- « vous en à l'empressement que vous témoignez d'être

jeune fils du professeur *Gerschom Carmichael*, qui publia, vers l'an 1720, une édition du traité de Puffendorf, *De Officio hominis et civis*. C'est de lui que Hutcheson disait « Qu'il était de beaucoup le meilleur com- « mentateur de cet ouvrage. ». (*Note de Dug. St.*). — Voyez la note F.

« informé de l'état de ma santé. Je souhaite qu'à mon « âge vous n'ayez pas plus d'incommodités, étant « très affectueusement votre, etc. »

Environ quatre ans après cet évènement son parent et son ami, le docteur *Gregory*, obtint de lui qu'il vînt passer quelques semaines de l'été de 1796 à Édimbourg. Il y fut accompagné de madame *Carmichael*, qui habitait avec lui la maison du docteur Gregory; en sorte qu'il trouvait sous le même toit tous les avantages, les soins de l'art médical, ceux d'un tendre attachement, et un commerce philosophique.. J'eus alors occasion de jouir de la société du docteur Reid plus que je n'aurais pu le faire dans toute autre circonstance : je passais chaque jour plusieurs heures avec lui, et je l'accompagnais dans ses promenades qui s'étendaient souvent à la distance de trois ou quatre milles. A l'exception de sa mémoire, qui était considérablement affaiblie, il conservait encore toute la vigueur de ses facultés; et, quoique sa *surdité* l'empêchât de prendre aucune part à la conversation générale, il était encore très capable de jouir de l'entretien d'un ami. Nous fûmes témoins, M. *Playfair* et moi, de la sagacité qu'il montra en découvrant une erreur, qu'il n'était nullement facile d'apercevoir, dans un manuscrit de son parent David *Gregory*, sur la question des *premières et dernières raisons*. Au reste, l'âge n'avait altéré en rien la gaieté et l'aménité de son humeur. « Loin que les amusements de la jeu« nesse lui déplussent, il aimait à les encourager; et, « après les pertes qu'il avait essuyées dans sa propre « famille, il continuait de traiter les enfants avec une

« condescendance, une bonté, une bienveillance « particulière, dont les plus jeunes mêmes reconnais- « saient l'expression dans ses regards (1). » A l'apparence de santé et d'activité de son corps, on l'eût pris pour un homme de soixante ans plutôt que de quatre-vingt-sept.

Plusieurs semaines après son retour à Glascow, il continuait ses exercices ordinaires; il partageait son temps entre ceux du corps et ceux de l'esprit. On voit, par une lettre du docteur Cleghorn au docteur Gregory, que Reid était encore en état de travailler un peu à son jardin; et le docteur *Brown* le trouva occupé de la solution d'un problème d'algèbre fort difficile, qu'il réussit à résoudre après un jour ou deux de travail. Ce fut encore dans cet intervalle de temps assez court qu'il confia au papier les particularités relatives à ses ancêtres, que j'ai citées au commencement de ce Mémoire.

Cependant il touchait dès lors à la fin de son active et laborieuse vie : il fut attaqué d'une violente maladie vers les derniers jours de septembre; ceux qui l'environnaient n'en étaient point alarmés jusqu'à ce qu'il reçut la visite du docteur *Cleghorn*, qui écrivit bientôt après au docteur Gregory une lettre où il lui communiquait ses craintes. Il y parlait, entre autres symptômes, « de cette altération de la voix et

(1) J'ai emprunté cette phrase d'un élégant et fidèle portrait du docteur Reid, qui a paru peu de jours après sa mort dans un des journaux de Glascow. J'ai eu des occasions fréquentes de vérifier la justesse de cette observation durant son dernier séjour à Édimbourg. (*Note de Dug. St.*)

« des traits, qui, quoique difficile à décrire, est « si bien connue de tous ceux qui ont eu occasion « d'observer les derniers moments de la vie. » L'opinion du docteur *Reid* sur sa situation était probablement la même que celle de son médecin, puisque, dès sa première visite, il lui témoigna l'espoir qu'il avait « d'obtenir bientôt son congé. » En effet, après une violente crise, accompagnée de plusieurs attaques de paralysie, il mourut le 7 octobre suivant. Le docteur Gregory eut la triste satisfaction de visiter son vénérable ami au lit de la mort, et de lui donner cette marque stérile d'attachement, avant qu'il eût entièrement perdu la faculté de connaître. Le seul des enfants du docteur *Reid* qui lui ait survécu est *madame Carmichael* : fille digne, à tous les égards, d'un tel père, elle fut long-temps l'appui et le soutien de sa vieillesse, et sa garde attentive à ses derniers moments.

Sous le rapport de la constitution physique, peu d'hommes ont eu plus de grâces à rendre à la nature que le docteur Reid : il avait des formes athlétiques, et quoiqu'il fût d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, sa force musculaire était extraordinaire ; il est vrai que ses habitudes de tempérance, l'exercice, et la sérénité inaltérable de son ame, justifiaient ces avantages. Sa physionomie portait l'empreinte très marquée de la pensée et d'une profonde méditation ; mais quand la présence d'un ami y portait la joie, ce qu'on y remarquait surtout, c'était l'expression de la bienveillance et de la bonté. Dans le dernier voyage qu'il fit à Édimbourg, il

consentit, sur la demande du docteur Gregory, à donner quelques séances à *M. Raeburn;* et l'on regarde le portrait que fit alors de lui cet artiste distingué comme une de ses plus heureuses productions. Le médaillon que *Tassie* fit d'après lui lorsqu'il était dans sa quatre-vingt-unième année, est aussi d'une ressemblance parfaite.

Je n'ai que peu de choses à ajouter à ce que j'ai dit précédemment de son caractère, dont les traits dominants étaient une inflexible et inébranlable droiture; un dévouement pur et sans réserve à la vérité; un empire absolu sur toutes ses passions, résultat des efforts et de l'application d'une longue vie. De là, cette attention scrupuleuse avec laquelle (même dans la partie de ses écrits où son sujet l'oblige à combattre les opinions des autres) il s'abstient de toute expression propre à irriter ceux qu'il avait à cœur de convaincre; cet esprit de libéralité et cette égalité d'humeur dont aucune provocation de leur part ne pouvait l'entraîner à s'écarter. Il pensait que la chaleur immodérée des disputes était plus propre à retarder qu'à accélérer le progrès des connaissances utiles, surtout en ce qui regarde la nature et la vie de l'homme; et que le moyen le plus efficace d'assurer ce progrès était de s'en remettre à l'influence lente, mais irrésistible, de la raison. Il convenait volontiers que ces sortes de querelles pouvaient perfectionner le talent de l'argumentation; mais en les considérant dans leur connexion avec les grands objets que toutes les classes d'écrivains font profession d'avoir spécialement en

vue, il était convaincu « qu'elles ont été plus *nui-* « *sibles* à la pratique, qu'utiles à la théorie de *la* « morale (1). »

Dans la vie privée, jamais homme ne conserva à un plus haut degré et avec plus de constance la dignité de la philosophie, unissant à la douceur et à la plus aimable modestie, la plus noble indépendance de caractère. Il ne dut les seules places avantageuses dont il ait joui qu'à la faveur de deux corps savants qui l'appelèrent successivement dans leur sein, sans qu'il l'eût sollicité; et le rang honorable qu'il obtint dans la société fut la juste récompense de ses travaux académiques. Les études qui faisaient ses délices n'étaient guère propres à lui attirer la protection des grands; et il n'avait pas l'art de solliciter de l'avancement « en modelant ses doctrines sur l'opinion du moment. »

Ce qui caractérisait plus particulièrement son génie, comme philosophe, c'était un jugement sain, pénétrant et circonspect; une patience et une persévérance extraordinaires dans la méditation, et l'habitude de fixer et de concentrer son attention sur les opérations de son intelligence; qualités qui, bien qu'elles ne soient pas les plus brillantes aux yeux de la multitude, sembleraient, à en juger par l'histoire de la science, devoir être comptées parmi les dons les plus rares de l'esprit. A ces facultés et à ces habitudes, il unissait (ce qui ne les accompagne pas toujours) la curiosité du naturaliste et l'œil exercé de

(1) Pope dans la préface de l'*Essai sur l'homme*.

l'observateur : aussi ses connaissances dans tout ce qui est relatif aux sciences physiques et aux arts utiles étaient-elles aussi étendues que précises. Sa mémoire pour les détails historiques n'était pas très remarquable ; et il regrettait quelquefois de n'avoir cette faculté qu'à un degré si imparfait. Je suis néanmoins porté à croire qu'en cela il n'appréciait pas assez ses avantages naturels : il jugeait de la force de la mémoire, comme on le fait ordinairement, plutôt par la facilité avec laquelle elle retient les faits particuliers, que par son aptitude à se pénétrer de ces résultats généraux qui seuls donnent aux faits particuliers toute leur importance.

Vers la fin de sa vie, sa mémoire avait en effet moins de vigueur que les autres facultés de son intelligence, dans aucune desquelles je n'aperçus jamais le moindre symptôme de déclin. Son ardeur pour les sciences se soutint aussi jusqu'au dernier moment, et semblait même s'accroître avec les années, quand elle se trouvait excitée par la société d'hommes plus jeunes que lui et avides de savoir. Mais ce qui est encore plus remarquable, il conserva jusque dans l'âge le plus avancé toute la tendresse sympathique et toute la sensibilité morale de la jeunesse : la vivacité de ses émotions, toutes les fois qu'il s'agissait du bonheur des autres, formait un contraste touchant avec sa fermeté inébranlable au milieu des plus cruelles épreuves qui altérèrent sa félicité.

Et sa sensibilité n'était pas cette indolence stérile

qui se borne à gémir sur des maux qu'elle ne s'efforce aucunement de tempérer, mais active et animée toutes les fois qu'il avait à sa disposition les moyens de soulager la détresse ou d'accroître l'aisance d'autrui : on en sentit souvent les effets, sans en voir et sans en connaître la cause. Entre autres preuves de ce fait qui sont venues à ma connaissance, je ne puis m'empêcher de citer (d'après l'autorité la plus incontestable) le secret avec lequel il fit parvenir des bienfaits, en diverses occasions, à ses anciens paroissiens de New-Machar, long-temps après son établissement à Glascow ; spécialement une donation qu'il fit, durant la disette de 1782, et dont, malgré toutes ses précautions, il fut reconnu pour être l'auteur, quoiqu'elle eût pu paraître disproportionnée à son modique revenu, si les habitudes simples et modérées de sa vie n'avaient multiplié les ressources de sa bienfaisance.

Ses opinions sur les sujets les plus importants sont exposées dans ses ouvrages ; et l'esprit de piété qui présidait à tous les détails de sa conduite est l'indice le plus sûr de leur tendance pratique. Dans la situation où il trouva le monde philosophique, il crut ne pouvoir pas faire un plus utile emploi de ses talents, que de les consacrer à combattre les projets de ceux qui aspiraient à détruire entièrement la religion, soit naturelle, soit révélée ; convaincu avec le docteur *Clarke* que, « comme le christianisme présup-« pose la vérité de la religion naturelle, tout ce qui « tend à décréditer celle-ci tend proportionnelle-

« ment encore davantage à affaiblir l'autorité de « celle-là (1). » Il semble, dans la manière dont il envisageait l'une et l'autre, s'être fort rapproché de l'opinion de l'évêque *Butler*, écrivain pour lequel il avait la plus haute estime. Il existe encore parmi ses manuscrits un extrait fort soigneusement rédigé, depuis longues années, pour son propre usage, du traité intitulé *Analogie;* et il avait toujours coutume de recommander la lecture de la *Dissertation sur la vertu*, que Butler a jointe à cet ouvrage, ainsi que les *Discours sur la nature humaine*, qui se trouvent dans le volume de ses *Sermons*, comme ce qu'il y a de plus satisfaisant sur les principes fondamentaux de la morale. Il ne pouvait même dissimuler le regret qu'il avait de voir que la profonde philosophie contenue dans ses discours eût été si généralement remplacée dans ces derniers temps, en Angleterre, par les spéculations de quelques autres moralistes qui, tout en professant une sorte d'idolâtrie pour la mémoire de Locke, « n'approuvent rien ou presque rien de ses écrits que ses erreurs (2). »

Au reste, quel que fût son attachement profond aux principes qu'il avait adoptés, il n'en conservait pas moins une parfaite et généreuse affection pour les hommes qu'il croyait sincèrement et franche-

(1) Collection des écrits relatifs à la controverse entre *Clarke* et *Leibnitz*. Voyez la Dédicace de Clarke.

(2) J'ai adopté ici les expressions dont le docteur *Clarke* s'est servi en parlant de quelques-uns des premiers disciples de *Locke*, et qui me semblent s'appliquer avec encore plus de justesse à beaucoup d'écrivains de nos jours. Voyez la *Première réplique de Clarke à Leibnitz*. (*Note de Dug. St.*)

ment dévoués à la recherche de la vérité. La tendre et cordiale amitié qui l'unissait avec un personnage extrêmement distingué (feu lord Kames) ne fut jamais altérée le moins du monde par l'opposition avouée de leurs sentiments sur quelques questions de morale, auxquelles il attachait la plus grande importance. Tous deux cependant étaient amis de la vertu et de l'humanité, tous deux savaient tempérer la chaleur d'une libre discussion par la tolérance et la bienveillance fondées sur une estime réciproque. Certes! jamais deux hommes n'ont offert un contraste plus frappant dans leur conversation et dans les habitudes qui tenaient à leur caractère naturel : l'un mesuré et lent à se décider, même sur les questions qu'il avait étudiées avec le plus de soin, réservé et silencieux dans une société nombreuse, et conservant, malgré toute sa supériorité littéraire, les mêmes manières simples et sans prétention, qu'il avait apportées de son séjour à la campagne: l'autre vif, emporté et communicatif, accoutumé par les études de sa profession à manier avec adresse l'arme de la controverse, et se prêtant volontiers à faire preuve de son talent en ce genre, même sur les questions les plus étrangères à ses recherches habituelles. Mais ces différences caractéristiques, qui relevaient aux yeux de leurs amis communs le mérite distingué de chacun d'eux, ne servaient qu'à donner un charme de plus à leur commerce, et à cimenter leur attachement réciproque.

Je ne me souviens d'aucune anecdote du docteur Reid qui soit de nature à jeter plus de lumière

sur son caractère; et je suis fort tenté de croire que celles qu'on trouve dans les ouvrages de biographie sont plus propres à égarer qu'à instruire les lecteurs. Un incident très ordinaire peut quelquefois, il est vrai, peindre un trait particulier avec plus de vérité que la description la mieux travaillée; mais le choix des incidents réellement caractéristiques présuppose dans l'observateur une rare capacité de discerner et de généraliser; et quand cette capacité manque, le biographe, malgré toute l'attention qu'il apporte à vérifier l'exactitude parfaite des détails, s'expose à ne donner qu'une idée très fausse de l'individu qu'il a voulu peindre. Au reste, comme mon sujet ne me fournissait point de matériaux pour un pareil choix, au lieu de recueillir des fragments détachés de ses conversations, ou de rapporter des circonstances isolées et insignifiantes, j'ai tâché, autant que cela était en mon pouvoir, de communiquer aux autres les impressions générales que le caractère du docteur Reid a laissées dans mon esprit. Je suis loin de croire que je l'aie fait avec succès; mais quelque sec et dénué d'intérêt que ce Mémoire puisse paraître à ceux qui ne veulent voir dans un morceau de biographie qu'un conte amusant, j'ai du moins la satisfaction de penser que le portrait que j'ai tracé, quoique d'un coloris faible, ne défigure pas les traits de l'original.

La correspondance confidentielle d'un individu avec ses amis fournit à ceux qui étudient la nature humaine, des matériaux qui ont plus d'importance et d'authenticité; surtout celle d'un homme comme

le docteur Reid, que les personnes qui l'ont connu ne soupçonneront pas d'avoir accommodé ses lettres à l'humeur et aux principes de ceux à qui il écrivait, comme on prétend que l'a fait Cicéron. Je ne crois pas d'ailleurs que la correspondance du docteur Reid pût généralement intéresser, ni même qu'il excellât dans ce genre d'écrire; mais je suis très persuadé que peu d'hommes, parmi ceux qui ont autant écrit que lui, ont laissé des monuments aussi purs de leur vertu.

Je ne transcrirai ici que deux lettres que je choisis dans le grand nombre de celles que j'ai en ce moment sous les yeux, parce qu'elles semblent convenir plus que les autres au dessein général de ce Mémoire. La première (datée du 13 janvier 1779) est adressée au révérend *William Gregory*, actuellement recteur du collége de Saint-André à Cantorbéry, et alors sous-gradué du collége Balliol, à Oxford. Elle fait connaître une singularité remarquable du tempérament physique du docteur Reid, relative à la nature des songes; et contient de plus quelques détails naïfs et intéressants sur les dispositions de sa jeunesse, où il est aisé d'entrevoir les indices d'un esprit supérieur.

« Le fait dont le docteur, votre frère, désire d'être « informé, était tel que vous le dites; en voici les cir- « constances, autant que je puis me les rappeler. « A l'âge d'environ quatorze ans, j'avais le malheur « d'être tourmenté presque toutes les nuits par des « rêves effrayants: tantôt il me semblait que j'étais « suspendu sur un précipice affreux et prêt à y être

« abîmé; d'autres fois, que j'étais poursuivi par « des gens qui en voulaient à ma vie, et arrêté « par une muraille ou par la perte subite de toutes « mes forces; ou que j'étais sur le point d'être dévoré « par des bêtes féroces. Je ne me rappelle pas « précisément combien de temps j'ai été poursuivi « par ces rêves pénibles; je crois que cet état a duré « au moins un an ou deux, et que j'en fus entière- « ment délivré avant l'âge de quinze ans. Dans ce « temps-là j'étais fort adonné à ce travers d'esprit « que *M. Addison*, dans un des numéros de son « *Spectateur*, appelle *bâtir des châteaux*, et dans « mes promenades solitaires du soir, qui étaient en « général le seul exercice que je prisse, je me figurais « toujours, en imagination, quelque scène active « d'où je me tirais la plupart du temps à ma grande « satisfaction et après y avoir fait plus d'un vaillant « exploit. Mais dans ce même temps, je me trou- « vais, dans mes rêves, le plus insigne poltron qui « fût jamais: non-seulement mon courage, mais « même mes forces m'abandonnaient entièrement « au moment du danger; et souvent en sortant de « mon lit le matin, je me sentais tellement frappé de « terreur qu'il me fallait un certain temps pour « prendre le dessus. Je désirais vivement de me voir « affranchi de ces rêves fâcheux, qui non-seulement « me rendaient très malheureux pendant mon som- « meil, mais qui souvent laissaient dans mon esprit « une impression désagréable durant une bonne « partie du jour suivant. Il me sembla que cela « valait bien la peine que je tentasse, s'il était possible,

« de me bien rappeler que ce n'étaient que des « rêves, et que je ne courais réellement aucun « danger. Souvent au moment de me coucher, je « m'appliquais de tout mon pouvoir à me bien mettre « dans l'esprit que jamais, dans toute ma vie, je « n'avais été dans un péril véritable, et que toutes « les terreurs que j'avais éprouvées n'étaient que de « vains songes. Après bien des tentatives inutiles « pour me rappeler cela quand le moment du danger « arrivait, j'y parvins enfin; et quand je me sentais « glisser sur les bords d'un précipice et dans un « abîme, je me disais que c'était un rêve et je m'élan- « çais hardiment en bas : il résultait ordinairement « de là que je m'éveillais aussitôt; mais je m'éveillais « avec calme et sans effroi, ce qui me paraissait une « acquisition précieuse. Dès lors mes rêves ne furent « plus incommodes, et en peu de temps je ne rêvai « plus du tout. Pendant tout ce temps-là, je *jouis- « sais* d'une santé parfaite; mais je ne *saurais dire* « si la cessation de mes rêves fut l'effet de la « résolution que j'avais prise, ou de quelque ré- « volution dans mon tempérament, comme cela « arrive ordinairement à cette époque de la vie. « Il me semble que le fait doit plutôt être attri- « bué à cette dernière cause. Quoi qu'il en soit, « il est certain que, pendant quarante ans au moins « après, je n'ai jamais eu de rêves, autant que « je puisse m'en ressouvenir : et comme cela me « paraissait assez extraordinaire, d'après ce que « j'entendais dire à d'autres personnes, j'ai sou- « vent essayé, en me réveillant, de me rappeler

« quelque chose de ce qui s'était passé durant « mon sommeil, sans pouvoir y parvenir. Depuis « quelques années, je puis parfois rassembler « des pensées qui m'ont occupé en rêve, mais telle- « ment incohérentes qu'il n'y a pas moyen d'en rien « faire. Le seul rêve distinct que j'aie jamais eu « depuis l'âge de seize ans, autant qu'il m'en sou- « vienne, est celui que je fis il y a environ deux ans. « Je m'étais fait une plaie à la tête en tombant. On « y avait mis un emplâtre qui me fit beaucoup « souffrir pendant la nuit. Vers le matin je m'em- « dormis un peu, et je rêvai très distinctement que « j'étais tombé entre les mains d'un parti d'Indiens, « et qu'on m'enlevait la peau du crâne.

« Je suis assez porté à croire qu'il y a un état in- « termédiaire entre le sommeil et la veille, et qui « participe à l'un et à l'autre. Un homme qui est « fortement résolu à se lever de bonne heure pour « quelque affaire intéressante, s'éveillera de lui-même « à l'heure qu'il désire. Une garde-malade contracte « l'habitude de dormir de manière à entendre le plus « léger murmure de la personne qu'elle garde, et « pourtant cette espèce de demi-sommeil répare ses « forces et la soulage. Une nourrice dort avec son « enfant dans ses bras. Je me suis quelquefois en- « dormi à cheval, et je conservais mon équilibre; et « si le cheval venait à broncher, je faisais le mouve- « ment nécessaire pour me garantir de la chûte, « comme si j'avais été éveillé. J'espère que ce n'est « pas là l'état des sciences dans votre bonne Univer- « sité. Cependant on attendrait de tant de savants

« hommes, jouissant d'une si grande aisance, quelque « chose de mieux que ce qu'on en obtient. »

Je dois la communication de la seconde lettre à l'un des plus intimes amis du docteur Reid, à qui elle fut adressée en 1784, à l'occasion du triste évènement auquel elle fait allusion.

« Je partage bien sincèrement la douleur que vous « cause la perte de la plus aimable femme. Je juge de « vos sentiments par l'impression qu'elle avait faite « sur mon cœur, quoique je ne l'eusse vue que très « peu de temps; mais toutes les félicités de ce « monde sont incertaines et passagères; et il offri- « rait un bien triste spectacle, si l'on n'y avait pas « la perspective d'une autre vie. J'ai souvent eu oc- « casion d'admirer la résignation et le courage des « personnes jeunes, même du sexe le plus faible, à « l'heure de la mort, lorsque leur imagination est « encore toute remplie du riant avenir que le monde « présente à cet âge. J'ai vu moi-même des exemples « en ce genre qui m'ont paru vraiment héroïques; « et j'apprends que madame G. en a donné un sem- « blable.

« Contempler une ame dont la vigueur, la sagesse « et toutes les qualités aimables vont sans cesse crois- « sant, lorsque la santé, la force et la vie déclinent de « moment en moment, lorsqu'elle va se voir arrachée « avec violence à tout ce qui pouvait flatter l'espé- « rance et séduire l'imagination, est un spectacle « véritablement imposant et instructif pour celui « qui survit. Croire que l'ame périt dans le fatal mo-

« ment où elle vient d'être purifiée par cette terrible « épreuve, et préparée par les plus nobles efforts « à un autre état, est une opinion pour laquelle je « ne puis m'empêcher de concevoir du mépris et « du dédain.

« Les vieillards n'ont pas plus de mérite à quitter « le monde avec une parfaite tranquillité qu'ils n'en « ont à sortir d'un repas somptueux lorsqu'ils sont « rassasiés. A présent que je vois dans un avenir qui « n'est pas éloigné les infirmités, les souffrances et l'hu- « meur chagrine de l'âge avancé, et que j'ai reçu une « part plus qu'ordinaire des biens de cette vie, ce se- « rait sans doute une chose ridicule que de m'inquiéter « beaucoup des moyens de la prolonger; mais quand « je n'avais que vingt-quatre ans, il me semble qu'il « m'aurait fallu un généreux effort pour en voir sans « un profond regret interrompre le cours. Sans doute « de tels efforts, dans ceux qui ont été appelés à en « donner l'exemple, ne seront pas sans récompense. »

J'ai fini tout ce que les bornes de mon plan me permettent d'offrir ici comme un tribut à la mémoire de cet excellent homme. Dans les détails que j'ai donnés, tant sur sa vie privée que sur ses travaux scientifiques, je me suis spécialement arrêté aux circonstances qui me paraissaient les plus propres à intéresser les lecteurs de ses ouvrages, en faisant mieux connaître son caractère, comme homme, et ses vues comme écrivain. Je n'ai dit que peu de chose de ses services comme instituteur de la jeunesse, d'abord parce que je voulais éviter une prolixité

inutile, mais surtout parce que j'avais à *cœur* de m'étendre sur les travaux encore plus importants dont il a légué les fruits à la postérité; et cependant quand il n'aurait pas laissé un tel monument pour perpétuer la gloire de son nom, le zèle et l'assiduité avec lesquels il s'acquitta pendant un si long temps des devoirs obscurs, mais graves, de sa fonction publique, suffiraient, au jugement des hommes sensés et vertueux, pour le faire placer au premier rang parmi les citoyens utiles. — « Nec enim is « solus reipublicæ prodest, qui candidatos extrahit, « et tuetur reos, et de pace belloque censet; sed « qui juventutem exhortatur; qui, in tantâ bono« rum præceptorum inopiâ, virtute instruit ani« mos; qui ad pecuniam luxuriamque cursu ruen« tes prensat ac retrahit, et, si nihil aliud, certe « moratur, in privato publicum negotium agit (1). »

En terminant ce mémoire, j'espère qu'on me pardonnera de me livrer une seule fois à un *sentiment* personnel, pour exprimer la satisfaction avec laquelle je me vois arrivé à la fin du dernier morceau de biographie que j'entreprendrai jamais. Ceux que j'ai déjà composés étaient, en quelque sorte, une tâche que me prescrivaient, avec une autorité irré-

(1) Sénèque. De la Tranquillité de l'ame. chap. III. « Ce n'est pas « seulement en produisant les candidats, en défendant les accusés, en opinant pour la paix ou la guerre, qu'on est utile à sa patrie: « l'homme qui instruit la jeunesse, qui dans la disette où nous sommes « de préceptes salutaires, forme les ames à la vertu, qui en saisissant « et en arrêtant dans leur course les avares et les débauchés, retarde « du moins leur chûte pour quelque temps, un tel homme, même « dans une condition privée, travaille pour le public. » (*Trad. de La Grange*).

sistible, le devoir et l'amitié; et, tout faibles qu'ils sont si on les compare à la grandeur, à l'éclat et à la variété des sujets que j'ai traités, ils n'ont pas laissé de m'enlever une portion considérable du loisir littéraire dont les engagements les plus sacrés me permettent de disposer. D'un autre côté, je ne saurais être insensible au plaisir d'avoir au moins tenté d'associer, jusqu'à un certain point, mon nom à ceux de trois des plus grands hommes (1) qui ont été l'ornement de ce siècle; heureux si, sans m'écarter de la vérité, je puis avoir réussi, quoique imparfaitement, à satisfaire, comme je le désirais, la curiosité du public, et à adoucir les souvenirs douloureux des amis qui leur ont survécu.

Mais j'ai aussi, pour mon propre compte, des projets et des entreprises, qui prennent, hélas! plus d'étendue, à mesure que le moment arrive de les accomplir, et qui réclament enfin, sans partage, toute mon attention. Cependant je ne regretterais pas les soins qui m'ont auparavant occupé, s'ils pouvaient inspirer quelque espérance; si les faits que je me suis chargé de retracer, si l'exposé de la vaste utilité et de la renommée durable qui sont les récompenses infaillibles des talents et du travail, quand ils ont été dignement dirigés, devaient contribuer une fois à nourrir la profitable et vertueuse indépendance du génie, et à offrir de loin une brillante perspective à l'homme studieux, sans biens et sans amis, dont les lauriers mûrissent lentement dans l'ombre d'une humble vie et d'une retraite ignorée.

(1) Adam Smith, Will. Robertson, et Thomas Reid.

NOTES.

Note A. (Page 404.)

En donnant dans le texte une notice des ancêtres du docteur Reid, j'ai scrupuleusement suivi les renseignements contenus dans ses propres Mémoires : je soupçonne pourtant un peu qu'il y a commis une erreur relativement au nom du traducteur de Buchanan; car selon le manuscrit du collége de Glascow, ce traducteur paraîtrait avoir été, non pas Adam, mais John Reid. Toutefois, cet article étant écrit d'une autre main que le reste du manuscrit, et n'ayant pas une autorité suffisamment connue, il est possible que le récit du docteur Reid soit plus exact; et par cette raison j'ai cru à propos de m'y conformer de préférence, sur un point dont l'importance est d'ailleurs si légère.

Les particularités suivantes au sujet de (l'ancien) *Thomas Reid*, sont tirées de Dempster, écrivain contemporain, dont les récits concernant ses compatriotes, ne méritent pas toujours, il faut bien l'avouer, une confiance implicite. — « *Thomas Reid*, aberdonensis, pueritiæ meæ et infantilis otii, sub Thoma Gargillo, collega, Lovanii, literas in scholâ Lipsii seriò didicit, quas magno nomine in Germaniâ docuit, carus principibus. Londini diù in comitatu humanissimi ac clarissimi viri Fulconis Grevilli, regii consiliarii interioris et Angliæ proquæstoris egit: tum ad amicitiam regis, eodem Fulcone deducente, evectus, inter Palatinos admissus, à literis latinis regi fuit. Scripsit multa, ut est magnâ indole et variâ eruditione, etc. Ex aulâ se, nemine conscio, nuper proripuit, dum illi omnia festinati honoris augmenta singuli ominarentur; nec quid deinde egerit aut quò locorum se contulerit quisquam indicare potuit. Multi suspicabantur tædio aulæ affectum, monasticæ quieti se ipsum tradidisse, sub annum 1618; rumor posteà fuit in aulam

rediisse, et meritissimis honoribus redditum; sed nunquàm id consequetur quod virtus promeretur.» *Hist. ecclesiastica gentis Scotorum*. Lib. XVI, p. 576.

Quel était le jugement des contemporains de Thomas Reid (l'ancien) sur son génie, et quelle espérance avaient-ils conçue de sa réputation posthume? c'est ce qu'on peut apprendre d'une élégie sur sa mort composée par son savant compatriote, Robert Aytoun. Mais déjà avant que deux siècles entiers se soient écoulés, quelque apologie peut, hélas! sembler nécessaire, lorsqu'on entreprend de sauver son nom d'un oubli absolu. L'élégie d'Aytoun sur Reid est rapportée dans les termes les plus flatteurs pour l'un et pour l'autre, par l'éditeur de la collection intitulée : *Poetarum Scotorum Musæ sacræ*. « In obitum Thomæ Rheidi. Epicedium extat elegantissimum Roberti Aytoni, viri literati ac dignitate clarissimi, in Deliciis Poetarum Scotorum, ubi et ipsius (Th. R.) quoque poemata, paucula quidem illa, sed venusta, sed elegantia comparent. »

Les seuls ouvrages d'Alexandre Reid dont j'aie connaissance, sont ses *Leçons chirurgicales sur les tumeurs et les ulcères*; Londres, 1635; et son *Traité de la première partie de la Chirurgie*, Londres, 1638. Il paroît avoir été le médecin et l'ami du célèbre mathématicien Thomas Harriot, dont l'intéressante histoire était si peu connue avant la récente découverte de ses manuscrits par M. Zach de Saxe-Gotha.

Un exemple remarquable de l'orthographe négligée ou capricieuse, si commune dans la transcription des noms propres, s'offre à l'égard de ceux des divers personnages dont cette note fait mention. Quelquefois le nom de leur famille est écrit *Reid*, et en d'autres occasions *Ried*, *Read*, *Rhead* ou *Rhaid*.

Note B. (Page 406.)

Le *Traité de philosophie morale* du docteur Turnbull a été publié à Londres, en 1740. Comme je n'ai fait qu'en parcourir un petit nombre de pages, je ne puis rien dire qui en fasse apprécier les mérites. Les paroles qui se lisent sur le fron-

tispice sont curieuses, si on les considère dans leurs rapports avec les recherches que l'œil pénétrant de l'auteur a continuées depuis avec tant de succès; elles peuvent avoir eu pour effet, sans qu'il s'en aperçût peut-être, de lui suggérer la manière de philosopher qu'il a systématiquement et heureusement employée.

« Si l'histoire naturelle, en suivant cette méthode, doit enfin « se perfectionner, les limites de la philosophie morale s'éten- « dront pareillement. « *Newton Optique.* »

Account for Moral, as for natural things.

POPE.

Si l'on veut savoir l'opinion d'un juge très compétent sur le mérite du Traité (de Turnbull) concernant l'ancienne peinture, il suffit de jeter les yeux sur l'estampe de Hogarth, intitulée *Beer-Lane.*

La NOTE C (sur James Moor, sur Alexandre Wilson et Patrick Wilson, père et fils, est traduite au bas des pages 426, 427.

NOTE D. (Page 464.)

Un écrivain de beaucoup de talent (Priestley), après avoir reproché au docteur Reid une ignorance grossière et humiliante pour l'Université dont il était membre, « se vante du peu de « temps et de réflexion qu'il lui en a coûté pour renverser sa « philosophie. Le docteur Oswald, dit Priestley, est bien aise « de me faire une politesse, en disant que j'aurais pu employer « mon temps d'une manière plus utile au public, si j'avais con- « tinué à me livrer à mes études dans quelques autres parties « des sciences, au lieu de décider témérairement sur un sujet « qu'il voit bien que je n'ai pas étudié. Pour répondre à son « compliment je ne lui ferai pas l'affront de lui dire combien « cette discussion m'a pris peu de moments jusqu'à présent. « S'il prétend faire allusion à mes *expériences*, je puis l'assurer « que je n'ai pas perdu un seul instant; car comme j'étais occupé

« de celles qui exigent l'emploi des verres ardents, je n'ai pas « consacré une heure de soleil à toute cette polémique. Au « reste, le public sera peut-être instruit, dans un temps ou « dans un autre, de ce que j'ai fait *au soleil* aussi bien qu'*à « l'ombre.* » *Examination of Reid's inquiry,* etc. pag. 357. Voy. aussi les pages 101 et 102 du même ouvrage.

Note E (1). (Page 491.)

Les remarques suivantes sur l'*Examen*, etc., du docteur Priestley sont tirées d'une note très judicieuse de la *Philosophie* de la *Rhétorique*, par le docteur Campbell, tom. I. p. 111.

— « Je n'ajouterai plus que deux observations sur ce livre: « la première, que l'auteur, dans tout le cours de son ouvrage, « confond deux choses totalement distinctes; certaines asso- « ciations d'idées et certains jugements supposant une croyance, « qui s'y mêle dans *plusieurs cas* et *non pas dans tous*, en « sorte qu'elle n'est pas *nécessairement* liée à l'association; et « si la chose est comme je le dis, expliquer simplement l'asso- « ciation, n'est pas du tout faire comprendre la croyance dont « elle est accompagnée. Il y a plus: en admettant, comme *il le « prétend* (p. 86), que l'on peut rendre raison, non *seulement* « des idées, mais aussi de la croyance qui s'y joint, par le seul « principe de l'association, cela même n'infirme nullement la « doctrine qu'il combat; car, observons qu'assigner une cause, « qui, d'après le mécanisme de notre nature, a donné naissance « à un dogme particulier de croyance, et produire une raison « par laquelle l'entendement a été convaincu, sont deux choses « tout-à-fait différentes. Or, tant que cela ne sera pas fait, pour « les principes en question, on doit les regarder comme des « vérités premières par rapport à l'entendement, qui ne les a « jamais déduites d'autres vérités, et qui est forcé de les prendre « pour base de ses raisonnements moraux. Au fait, toute autre

(1) C'est par erreur que, page 191, l'on a renvoyé à la note B; il faut lire: Voy. note E.

« explication de la conviction que nous en avons, ne fera que « confirmer, au lieu de la réfuter, la doctrine qui établit que, « dans tout raisonnement, on doit les regarder comme des vérités « primitives, c'est-à-dire qui ne peuvent jamais être conclues « par aucune induction ni déduction, de quelque autre vérité « antérieurement perçue. Ma seconde observation est que ce cri- « tique sévère, quoiqu'il nous ait donné, d'après le docteur « Reid, un catalogue des premiers principes qu'il juge indignes « du rang honorable qu'on leur assigne, n'a nulle part jugé à « propos de nous offrir une liste de ces vérités évidentes par « elles-mêmes, qui, dans sa propre opinion, et comme il le dit « expressément lui-même, *doivent servir de fondement à tous « nos raisonnements.* Quelle lumière n'aurait-il pas jetée sur « ce sujet par le contraste! Peut-être nous aurait-il mis à même « de découvrir, par la comparaison des deux listes, quelques « caractères distinctifs qui nous auraient garantis du danger de « confondre ses véritables et purs axiomes avec les faux principes « qui en usurpent la place. Dans tout ce qui regarde les matières « de fait, les axiomes de mathématiques ne sont point ce qu'il « faut. Il n'y a rien de plus évident, parce qu'ils ne peuvent « servir qu'à faire découvrir les rapports abstraits de quantité; « il l'avoue en effet lui-même (p. 39). On lui aurait donc eu de « grandes obligations, et il aurait singulièrement contribué « à abréger cette controverse, s'il nous avait donné au moins un « échantillon de ces principes évidents par eux-mêmes qui, sui- « vant sa manière de voir, sont le *non plus ultrà* du raisonne- « ment moral. »

NOTE F. (Page 502.)

Le père de Reid, le révérend Lewis Reid, épousa la fille de M. Frazer de Phopachy, au comté d'Inverness. De ce mariage, naquit une fille encore vivante (en 1811), femme du rév. Alexandre Leslie, et mère du rév. Jacques Leslie, ministre de Fourdoun. C'est à eux que je suis redevable des renseignements

que j'ai pu recueillir sur les époques de la vie du docteur Reid, antérieures à sa retraite à Glascow. L'intérêt que prend M. Jacques Leslie à la mémoire de son oncle l'a porté à me communiquer non seulement les particularités qui étaient à sa propre connaissance, mais aussi plusieurs lettres importantes sur le même sujet, qui provenaient de ses relations amicales dans le nord.

Le docteur Reid a constamment témoigné à tous les membres de la respectable famille Leslie de vifs sentiments d'amitié et d'estime. Pendant les dernières années de sa vie, une fille de M. Leslie a occupé un logement dans sa maison et beaucoup ajouté aux charmes de ses intimités domestiques.

Une autre fille de Lewis Reid, mariée au rév. Jean Rose, ministre d'Udny, mourut en 1793. Thomas Reid avait trouvé en elle et dans son époux une société non moins heureuse que la précédente; et l'obligeance de M. Rose m'a fait contracter envers lui des dettes du même genre que celle dont je viens d'exprimer ma reconnaissance à M. Leslie.

La veuve de M. Lewis Reid est morte en 1798, dans la quatre-vingtième année de son âge, ayant survécu plus d'un an à son beau-fils, le docteur Reid.

Les limites dans lesquelles j'ai été obligé de renfermer les détails biographiques m'ont empêché d'en employer plusieurs d'un très grand intérêt et d'une authenticité parfaite, tous puisés aux sources qui viennent d'être indiquées; mais il m'est impossible de ne pas saisir l'occasion d'adresser à tous mes correspondants d'affectueux remerciements du plaisir et de l'instruction dont je suis redevable à leurs lettres.

M. Jardine, savant professeur de Logique à l'Université de Glascow, qui durant plusieurs années a vécu dans la plus confidentielle intimité avec Thomas Reid, a aussi des titres à ma vive reconnaissance pour l'obligeante attention qu'il a donnée aux diverses questions que j'ai pris la liberté de lui proposer concernant notre ami commun.

FIN.

FAUTES A CORRIGER

DANS CE VOLUME.

Page 16, ligne 17, *effacez* primitive.
Page 82, ligne 29, vons, *lisez* vous.
Page 168, ligne 6, questiou, *lisez*, question.
Page 211, ligne 27, *proposition*, lisez *préposition*.
Page 249, ligne 27, angles, *lisez* « angles.
Page 340, ligne 15, *Logiques*, lisez *Logique*.
Page 376, ligne 12, péculative, *lisez* spéculative.
Page 381, ligne 14, leur, *lisez* leurs.
Page 420, ligne 19, avaiteu, *lisez* avait eu.
Page 431, ligne 7, soixante, *lisez* soixante-dix.
Page 434, à la fin de la dernière ligne, *lisez* dans.
Page 466, ligne 19, paraît pouvoir, *lisez* pourrait.
Page 491, dernière ligne : note B, *lisez* note E.
Page 495, ligne 4, tho seven, *lisez* the seven.
Page 526, première ligne de la note : 191, *lisez* 491.

ES

OT,

OGIQUE.

HANGE,

ett

ar

rie :

NTRODUCTION

d'une Notice sur

. Prix : 14 fr.

oduites du grec,

ophon, avec des

n-S. 4 fr.

hoix de scholies

fr.

ume, imprimé à